



**THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2**  
*sous le sceau de l'Université de Bretagne Loire*  
pour obtenir le titre de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2**  
*Mention : STAPS*  
École doctorale Sociétés Temps Territoires

présentée par

**Julie GRALL**

Préparée au sein du Laboratoire Violences, Innovations, Politiques,  
Socialisations et Sports (EA 4636)  
Université Rennes 2

# Histoire du badminton en France (fin XIX<sup>e</sup> siècle – 1979) :

## Pratiques et représentations.

### Tome 1

**Thèse soutenue le 28 mars 2018**

devant le jury composé de :

**Doriane GOMET**

Maître de Conférences, Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers / *examinatrice*

**Teresa GONZÁLEZ-AJA**

Professeur des Universités, Université polytechnique de Madrid / *examinatrice*

**Jean-François LOUDCHER**

Professeur des Universités, Université de Bordeaux 1 / *rapporteur*

**Jean-Nicolas RENAUD**

Maître de Conférences, École normale supérieure de Rennes / *Co-directeur de thèse*

**Luc ROBÈNE**

Professeur des Universités, Université de Bordeaux / *directeur de thèse*

**Jean SAINT-MARTIN**

Professeur des Universités, Université de Strasbourg / *rapporteur*

**Thierry TERRET**

Professeur des Universités, Recteur de l'Académie de Rennes / *président*

**SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE LOIRE**

UNIVERSITÉ RENNES 2

École doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

Laboratoire Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports (EA 4636)

**Histoire du badminton en France (fin XIX<sup>e</sup> siècle – 1979) :  
Pratiques et représentations.**

Thèse de doctorat

Discipline : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

**TOME 1**

Présentée par Julie GRALL

Soutenue le 28 mars 2018

Directeur de thèse : Luc ROBÈNE

Co-directeur de thèse : Jean-Nicolas RENAUD

Membres du jury :

**M<sup>me</sup> Doriane GOMET**, Maître de Conférences, Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers (examinatrice)

**M<sup>me</sup> Teresa GONZÁLEZ-AJA**, Professeur des Universités, Université polytechnique de Madrid (examinatrice)

**M. Jean-François LOUDCHER**, Professeur des Universités, Université de Bordeaux 1 (rapporteur)

**M. Jean-Nicolas RENAUD**, Maître de Conférences, École normale supérieure de Rennes (Co-directeur de thèse)

**M. Luc ROBÈNE**, Professeur des Universités, Université de Bordeaux (directeur de thèse)

**M. Jean SAINT-MARTIN**, Professeur des Universités, Université de Strasbourg (rapporteur)

**M. Thierry TERRET**, Professeur des Universités, Recteur de l'Académie de Rennes (président)

# REMERCIEMENTS

---

Mes premiers remerciements s'adressent tout naturellement à Luc Robène et Jean-Nicolas Renaud, mes directeurs de thèse. Merci de m'avoir guidée dans les méandres de ce travail et de m'avoir donné goût à cette démarche passionnante qu'est la recherche en histoire. Au-delà de ce soutien intellectuel, c'est aussi leur sensibilité humaine qui m'aura portée jusqu'au bout de cette aventure. Compréhensifs, rassurants, attentifs, Luc et Jean-Nicolas ont su me donner confiance et m'éclairer dans les moments de doute.

Je remercie également les membres du VIPS<sup>2</sup>, pour leurs conseils avisés et les moments de convivialité qui ont pu accompagner les trois premières années de ce travail, avant que ma prise de poste à Brest ne m'éloigne de la vie du laboratoire.

Ma gratitude revient également à l'ensemble des badistes, dirigeants, anciens dirigeants de la FFBad, sans qui je n'aurais pas eu les clés pour ouvrir les portes du passé. J'adresse un grand merci en particulier à Bruno Lafitte, le responsable de la Commission « mémoire du badminton » de la FFBad. Toujours disponible, réactif, il a su montrer un intérêt profond pour mon travail et m'aider à « infiltrer le réseau ». Je remercie également Santiago Panos pour son accueil chaleureux au Havre, ainsi que l'ensemble des personnes que j'ai pu interroger, avec qui j'ai pu dialoguer pour mener à bien cette enquête. Merci à Christian Crémet de m'avoir fourni ses travaux.

Je tiens également à saluer Michaël Guittard et l'ensemble des personnels du Tenniséum de la FFT, où j'ai passé de nombreuses journées en immersion.

Mes remerciements les plus chaleureux s'adressent à mes proches, famille et amis, qui ont supporté mes préoccupations, mes absences, mes indisponibilités, notamment dans les derniers mois d'écriture. Merci à mes parents, pour le soutien sans faille, l'aide, et surtout la confiance qu'ils m'ont toujours accordée dans le cadre de mon parcours universitaire. Je remercie également mes collègues de la faculté des sciences du sport et de l'éducation de Brest, pour m'avoir offert les meilleures conditions de travail dans les derniers instants de rédaction. Enfin, un grand merci à mes amis qui ont contribué à la relecture de mes travaux, et à Marlène pour l'aide apportée.

# SOMMAIRE

---

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>ABRÉVIATIONS DES LIEUX DE CONSERVATION</b> .....	<b>5</b>
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>7</b>
<b>PARTIE I. D'UNE PREMIÈRE VISIBILITÉ À L'EXTINCTION D'UN BADMINTON POTENTIELLEMENT « SPORTIF » (FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE – 1931)</b> .....	<b>52</b>
Chapitre 1 : Le badminton emprunte la voie des sports modernes distinctifs (Fin XIX <sup>e</sup> – 1914) .....	54
Chapitre 2 : 1914 – 1931 : la Grande Guerre marque un frein net au développement du badminton.....	109
Conclusion de la première partie.....	122
<b>PARTIE II. UNE SECONDE TENTATIVE VERS UN BADMINTON SPORTIF ... OU VERS UN SPORT DÉRIVATIF DU TENNIS? (1931 – 1951)</b> .....	<b>124</b>
Chapitre 3 : 1931 – 1939 : Le retour du badminton en France, perçu comme l'arrivée d'une nouvelle pratique .....	126
Chapitre 4 : 1940 - 1951 : Un modèle privilégiant l'entretien des sociabilités, un entre-soi maintenu sous la tutelle du <i>lawn-tennis</i> .....	192
Conclusion de la deuxième partie .....	240
<b>PARTIE III. D'UN ENTRE-SOI FRANCO-ANGLAIS À LA RECHERCHE DE PERFORMANCE PAR LE RECRUTEMENT DES MASSES (1951 – 1968)</b> .....	<b>241</b>
Chapitre 5 : 1951-1960 : Une nouvelle conception havraise du badminton face à la tradition parisienne de la Commission centrale du badminton .....	243
Chapitre 6 : 1960-1968 : Un virage politique : le recrutement des masses et la formation de la jeunesse au premier plan .....	304
Conclusion de la troisième partie .....	359
<b>PARTIE IV. VERS LA (RE)CRÉATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON (1968 – 1979)</b> .....	<b>360</b>
Chapitre 7 : 1968 – 1974 : Du Comité Français de Badminton au Groupement National de Badminton : une première autonomie financière pour des dirigeants nouveaux souhaitant briser l'entre-soi .....	362
Chapitre 8 : 1975 - 1979 : Vers une Fédération française de badminton autonome.....	395
Conclusion de la quatrième partie .....	451
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>452</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>460</b>
<b>INDEX DES NOMS PROPRES</b> .....	<b>466</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>469</b>

# ABRÉVIATIONS DES LIEUX DE CONSERVATION

---

Archives de la Bibliothèque Nationale de France à Paris (plateforme numérique Gallica) : BnF.

Archives du Musée de la Fédération anglaise de Badminton : Arch. National Badminton Museum.

Archives du Musée Tenniseum de la Fédération Française de Tennis à Paris : Musée Tenniseum FFT.

Archives municipales de Dieppe (Bibliothèque numérique) : BN de Dieppe.

Archives municipales de Pau : AM de Pau.

Collection Privée de Badou Christian : Coll. Priv. Badou Christian.

Collection Privée de Crémet Christian : Coll. Priv. Crémet Christian.

Collection Privée de Grall Julie : Coll. Priv. Grall Julie.

Collection Privée de Lafitte Bruno : Coll. Priv. Lafitte Bruno.

Collection Privée de Louchart Marie-Andrée : Coll. Priv. Louchart Marie-Andrée.

Collection Privée de Panos Santiago : Coll. Priv. Panos Santiago.

# LISTE DES SIGLES

---

ASSU : Association du Sport Scolaire et Universitaire.

CCB : Commission Centrale de Badminton.

CFB : Comité Français de Badminton.

CIO : Comité International Olympique.

CNOSF : Comité national olympique et sportif français.

CNS : Comité National des Sports.

CREPS : Centre Régional d'Éducation Populaire et de Sport.

DTN : Directeur Technique National.

ENSEP : École Normale Supérieure d'Éducation Physique.

EPS : Éducation Physique et Sportive.

FFB : Fédération Française de Badminton (1934-1941).

FFBa : Fédération Française de Badminton.

FFLT : Fédération Française de *Lawn-Tennis*.

FFT : Fédération Française de Tennis.

FGSPF : Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France.

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

FSF : Fédération Sportive de France.

FSFSF : Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France.

GNB : Groupement National de Badminton.

IBF : International Badminton Federation.

INSEP : Institut National du Sport et de l'Éducation Physique.

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

UCJG : Union Chrétienne de Jeunes Gens.

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique.

UFSGF : Union Française des Sociétés de Gymnastique Féminine.

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire.

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

USFSA : Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques.

UVF : Union Vélocipédique de France.

# INTRODUCTION GENERALE

## 1. D'un sentiment personnel à une réflexion autour du concept de représentation d'une pratique

Il y a un peu plus de trente ans, en janvier 1979, la Fédération Française de Badminton (FFBa<sup>1</sup>) voyait le jour, se détachant de la tutelle du tennis<sup>2</sup>. À partir de cette date, la discipline connaît un développement considérable. Dans les années 2000, le nombre de licencié(e)s adhérant à la FFBa est passé d'environ 80 000 à plus de 190 000<sup>3</sup> en 2017. Ils n'étaient environ que 2 000 en 1979. Les dix dernières années ont vu naître un véritable statut de sportif de haut-niveau en badminton ; de plus en plus de joueurs bénéficient d'une rémunération afin d'offrir leurs services aux clubs dans les championnats attestant d'un embryon de professionnalisme. Ces éléments, corrélés à la multiplication des équipementiers proposant du matériel de badminton, à l'augmentation de l'offre de compétitions organisées ou encore à la croissance du nombre de clubs affiliés à la FFBa, constituent des indicateurs quant à l'émergence d'un véritable phénomène sportif et de consommation autour de l'activité. Cet essor paraît tardif, quand on sait que l'activité est pourtant introduite en France dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et semble suivre la vague de développement des sports modernes venus d'Outre-Manche<sup>4</sup>. D'emblée, une première question s'impose : pourquoi le badminton ne s'est-il pas davantage développé avant 1979 ? Question d'ailleurs soulevée il y a déjà 37 ans par Bernard Adams, dans son histoire événementielle du badminton international<sup>5</sup>. L'auteur précise que la France figure de manière « *un peu surprenante* »<sup>6</sup> parmi les membres fondateurs de la Fédération internationale de badminton en 1934<sup>7</sup> et que la trajectoire empruntée par ce pays à l'époque du Roi Edouard présente des similitudes avec l'Angleterre<sup>8</sup>. Malgré cela, en France, « *ce sport manqua mystérieusement d'instaurer sa réelle assise – une situation qui persiste jusqu'à aujourd'hui* »<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> À l'heure actuelle, l'acronyme est FFBa.

<sup>2</sup> Le badminton est placé sous l'égide de la FFLT depuis 1944 suite à la dissolution de sa Fédération pionnière, fondée en 1934, supprimée en 1941 par le gouvernement de Vichy.

<sup>3</sup> [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org).

<sup>4</sup> HOLT, Richard, « English Influences on French Sport : “ Anglomania ” and National Revival, 1870-1914 », *Stadion*, volume 27, 2001, pp. 179-188.

<sup>5</sup> Sa focale est toutefois majoritairement axée sur les Îles britanniques.

<sup>6</sup> ADAMS, Bernard, *The Badminton Story*, London: BBC, 1980, p. 78.

<sup>7</sup> C'est aussi le cas pour de nombreuses fédérations françaises qui connaissent un essor important dans les années 1930 (LOUDCHER, Jean-François, « La France au centre de la modernité sportive ? (XIX<sup>e</sup> siècle - années 1930) », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy, tome 1*, Paris : Vuibert, 2007, pp. 107-128).

<sup>8</sup> Il évoque l'organisation naissante du club de Dieppe qui propose rapidement un tournoi international.

<sup>9</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 78.

Cela fait bientôt vingt ans que je pratique personnellement le badminton. Avant de me lancer dans ce travail de thèse, j'ai tenté de réfléchir à cette intrigue<sup>10</sup>, au regard de mes ressentis de joueuse de niveau national, brièvement passée par une structure de formation fédérale, astreinte à un entraînement régulier nécessitant beaucoup d'investissement énergétique. Pour autant, j'éprouvais le sentiment d'être adepte d'une activité peu reconnue, peu prise au sérieux, voire parfois considérée comme un « sport de plage ». Lors d'un voyage en train, alors que je travaillais ma thèse, mon voisin, âgé d'une soixantaine d'années, observe les archives défiler et me questionne : « *vous faites du tennis ?* ». Dès que j'ai prononcé le mot badminton, il semblait étonné. S'en est suivie une conversation où il me précise ignorer l'existence de clubs dans le Finistère et simplement avoir déjà entendu parler de ce sport sans vraiment savoir ce que c'était. Ce sentiment est *a priori* partagé au sein de la communauté du badminton. Olivier Bime<sup>11</sup> souligne dans son mémoire de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), en 2001, que :

L'une des difficultés principales pour promouvoir le badminton est que cette discipline n'est pas du tout identifiée dans l'opinion publique. Cela change doucement. Il y a dix ans, lorsque l'on évoquait le badminton dans les milieux sportifs, les interlocuteurs répondaient par de la curiosité<sup>12</sup>.

À la lecture d'un récent rapport du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (2012), il est signalé :

La fédération française de badminton est atypique à bien des égards, dans la mesure où c'est une fédération tiraillée entre la pratique de loisirs, dont les adeptes représentent plus de 60% des forces vives, et celle de compétition qui, si ses représentants atteignent prochainement le haut niveau international, lui permettrait de sortir d'un relatif anonymat dans ce domaine, condition *sine qua non* d'un meilleur affichage médiatique, et de ses conséquences, en termes d'image et de confiance, mais aussi en matière de retombées économiques<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris : Seuil, (1ère édition 1971), p. 51.

<sup>11</sup> Chargé des missions de prospective et relatives aux relations internationales pour la FFBad depuis 2013, le dirigeant débute son investissement fédéral en tant que cadre technique régional de la Ligue Aquitaine en 1990. Il a été le premier cadre technique de la FFBA recruté par la voie du concours du professorat de sport. Il est rapidement missionné dans le cadre de la formation, à l'échelle nationale. Il a, par exemple, créé et dirigé le Pôle Espoir de Talence à partir de 1996. Il quitte ses fonctions pour des raisons personnelles puis est de retour à la Fédération en 2009 en tant que conseiller technique national à la formation avant de se retrouver directeur technique national adjoint sur l'emploi et la formation.

<sup>12</sup> BIME, Olivier, *Problèmes de stratégie de communication et de développement à la Fédération Française de Badminton*, Lyon : Université de Lyon 1: Mémoire de DESS, 2001, p. 10.

<sup>13</sup> RANVIER, Patrick, *Rapport relatif à la Fédération française de badminton*, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, octobre 2012, p. 3.

Ce rapport amène l'idée que le badminton est une activité peu reconnue, peu visible sur le versant compétitif, à laquelle on<sup>14</sup> attache une image de pratique de loisir. Ce constat confirme les paroles de Noëlle Ailloud<sup>15</sup>. Joueuse de badminton de 1946 à 1957, plusieurs fois titrées en compétitions nationales, elle affirme que le badminton était presque inconnu et considéré comme un jeu facile. Quand elle exprime son ressenti, elle souligne le caractère pourtant très éprouvant de la pratique qui l'a conduite à ne se consacrer après 1957 qu'au tennis, qu'elle pratiquait en parallèle :

Je jouais quand même beaucoup au tennis, j'ai eu un classement honorable à 15... fin de deuxième série quoi. Et je me suis plus consacrée au tennis, d'autant plus que le badminton c'était assez épuisant et je me suis arrêtée relativement tôt, à 25 ans, je me suis arrêtée de jouer au badminton. Je ne pouvais plus tout faire. À 25 ans, à mon avis, si j'avais continué, j'aurais fait que du double parce que c'était trop fatigant. C'est épuisant ce sport<sup>16</sup>.

D'autre part, au cours de ma formation au concours de l'agrégation externe d'éducation physique et sportive (EPS) au sein de l'École Normale Supérieure (ENS), j'ai pu explorer l'activité sur le versant scolaire. Le badminton y figure depuis les années 2000 comme une des pratiques sportives les plus enseignées en EPS<sup>17</sup>, et se présente sur le podium de celles qui rassemblent le plus de pratiquants dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)<sup>18</sup>. Pourtant, de nombreux enseignants ont été réticents à sa mise en place au tournant des années 1970-1980, lorsqu'ils entendent pour la première fois le nom de l'activité<sup>19</sup>. « *Jeu de plage* » pour les uns, jeu de fillettes pour les autres, il n'est pour le corps enseignant qu'une sorte de « *douce plaisanterie* »<sup>20</sup> n'ayant pas sa place dans les associations sportives scolaires. Les témoignages recueillis présentent ensuite le même son de cloche : après la phase d'essai, les interrogés sont surpris de la dimension énergétique requise lors d'une confrontation<sup>21</sup>. De

---

<sup>14</sup> Le caractère indéfini du « on » renvoie au concept de représentation que nous aborderons par la suite.

<sup>15</sup> Née en 1932, elle débute le badminton à Lyon vers l'âge de 15 ans et se classera parmi les meilleures joueuses françaises. Elle obtient par exemple le titre de championne de France de simple dames à quatre reprises entre 1949 et 1954. Elle met fin à sa pratique de badminton en 1956. L'entretien que nous avons pu réaliser avec elle est présenté en annexe (pp. 86-94).

<sup>16</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>17</sup> DURALL, Serge, GEAY, Stéphane, PERRIOT, Christophe, ROLAN, Hugues, « La réalité des pratiques en EPS », *Revue EP.S*, n°296, 2002, pp. 35-38.

<sup>18</sup> En 2017, l'activité badminton est proposée dans 8 441 associations sportives scolaires (soit 91.21%), ce qui en fait le numéro 1 devant le handball et le basket-ball. En termes d'élèves investis, le badminton est sur le podium (161 218 pratiquants) avec - de nouveau - le handball (173 351 pratiquants) et le cross country (239 096 pratiquants), source <http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/le-bad-pour-les-jeunes/badminton-scolaire>.

<sup>19</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, « Le sport scolaire, berceau du développement du badminton en France ? (1970-2000) », dans RENAUD, Jean-Nicolas, GRALL, Julie, DELAS Yann (dir.), *Pensées sur le sport scolaire, penser le sport scolaire*, Clapiers : AFRAPS, 2014, p. 235.

<sup>20</sup> D'après Henri Louchart, secrétaire départemental UNSS, dans *Le Badminton en milieu scolaire*, 1986, p. 6, Coll. Priv. Grall Julie.

<sup>21</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014, pp. 233-245.

même, et du côté fédéral, les propos de Noëlle Ailloud sont loin d'être isolés et reflètent un décalage entre la pratique et la perception de ce qu'est la pratique pour des personnes qui ne l'ont pas expérimentée.

Autrement dit, il existe « *un système de représentations où la perception individuelle et collective du réel pèse davantage que le réel lui-même* »<sup>22</sup> et qui façonne pour le profane une image de ce qu'est le badminton. « *La société est à l'instar de l'enfant dans la cour de récréation : elle fait comme si. Il semble bien qu'elle ne puisse fonctionner sans ladite représentation [...] qu'on ne s'attende donc pas à trouver ici de réalité : rien que des effets de réel. Non plus que de besoin de réalité : simplement une nécessité de croire* »<sup>23</sup>. C'est-à-dire que les représentations sont une perception de la réalité mais ne sont pas le réel<sup>24</sup>. Roger Chartier va plus loin à propos de la place des représentations et précise qu'« *il n'est pas de pratique ni de structure qui ne soit produite par les représentations* »<sup>25</sup>. Ces dernières, inscrites dans l'organisation sociale et les discours, s'articulent à des actes, des conduites, des comportements, produisent des structures et permettent aux individus de donner du sens au monde, autrement dit, de catégoriser les objets qui le constituent<sup>26</sup>. Dès lors, le culturel paraît indissociable du social<sup>27</sup>. Le badminton se définirait donc par une somme des représentations. Quelles valeurs associent-elles à la pratique ? Comment placent-elles le badminton au sein de la structure sportive française ? Le badminton relève-t-il de la culture sportive, ou plutôt des cultures sportives<sup>28</sup> ?

Ces premiers constats constituent le point de départ d'une analyse visant à explorer l'histoire du badminton. Une perspective de compréhension de son faible développement, par le prisme d'une approche culturelle, s'axe sur les représentations qui ont pu se constituer autour de l'activité, tant sur le plan fédéral que sur le plan scolaire. En effet, articuler les représentations et les pratiques sociales, « *c'est le cœur même de l'histoire* » pour les historiens de ce courant<sup>29</sup>. Le développement restreint du badminton s'explique-t-il par une

---

<sup>22</sup> DELPORTE, Christian, MOLLIER, Jean-Yves, SIRINELLI, Jean-François, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : PUF, 2010, p. 586.

<sup>23</sup> ORY, Pascal, *L'Histoire culturelle*, Paris : PUF, 2015, p. 10.

<sup>24</sup> NOIRIEL, Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris : Hachette, 1998.

<sup>25</sup> CHARTIER, Roger, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 1989, p. 1508.

<sup>26</sup> KALIFA, Dominique, « Représentations et pratiques », dans DELACROIX, Christian, DOSSE, Frédéric, GARCIA, Patrick, OFFENSTAD, Nicolas, *Historiographies. Concepts et débats*, 2010, pp. 861-886.

<sup>27</sup> PROST, Antoine, « Sociale et culturelle, indissociablement », dans RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris : Seuil, 1997, pp. 131-146.

<sup>28</sup> Nous reviendrons sur cette notion fondamentale plus loin dans cette introduction.

<sup>29</sup> CORBIN, Alain, DELOYE, Yves, HAEGEL, Florence, « De l'histoire des représentations à l'histoire sans nom. Entretien avec Alain Corbin », *Politix*, 1993, pp. 7-14.

image qui serait non attrayante, voire non existante<sup>30</sup> ? Les représentations produites ou associées au badminton, en décalage avec le ressenti des adeptes, sont-elles liées à son faible développement ? Notre démarche, sur laquelle nous reviendrons, a vu s'affiner la focale de l'énigme à mesure de la découverte des archives. Le terrain étant inexploré, l'historiographie quasi-vierge, les premières appréhensions de nos sources ont permis d'identifier une phase de rupture à la fin des années 1970. Le badminton prend un essor important dans les années 1980<sup>31</sup>, au moment où se dessine sa trajectoire scolaire. Dès lors, notre travail portera essentiellement sur le versant fédéral de l'activité. Une persistance semble se dessiner autour de difficultés à classer le badminton en tant que sport. Le badminton est-il un « vrai sport » ou un loisir de plage, un jeu ? Par quel(s) processus les images<sup>32</sup> associées à la pratique se constituent-elles ?

## **2. L'historiographie envisage une filiation du badminton avec le jeu du volant, source de confusion entre les deux pratiques**

Les travaux portant sur l'histoire du badminton sont peu nombreux, notamment au regard de son histoire en France. L'ouvrage du britannique Bernard Adams propose une histoire essentiellement événementielle du badminton mondial, de ses origines à la diffusion de compétitions d'envergure mondiale en passant par les trajectoires sportives des champions<sup>33</sup>. L'auteur évoque une filiation entre le jeu du volant (traduit de « *battledore and shuttlecock* »), qui une fois codifié en Inde dans les années 1870<sup>34</sup>, avec un espace délimité

---

<sup>30</sup> La représentation est une forme sensible, délimitée, perceptible « *sous la forme* » de pratiques (ORY, Pascal, *op.cit.*, 2015, p. 9). On peut concevoir que moins l'objet est visible, plus la représentation pourra être déformée ou s'appuyer sur des images vues comme proches. Notre démarche questionnera donc également la notion de visibilité à travers une mesure quantitative de lieux et espaces de diffusion des représentations de la pratique.

<sup>31</sup> D'ailleurs, la trajectoire scolaire marquante débute dans les années 1980 (GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014). Le travail de défrichage des archives nous a permis d'identifier de nombreuses phases dans l'histoire institutionnelle du badminton, notamment marquée par le re-création de la Fédération en 1979 qui sonne, à notre sens, un nouveau départ pour la pratique. Ainsi, il nous a semblé qu'à partir des années 1980, les processus en jeu sont différents dans la construction des représentations de l'activité. Nous reviendrons sur ce point dans la partie méthodologie.

<sup>32</sup> Cette notion d'image s'intègre dans le deuxième niveau de strate des représentations d'après la définition de Dominique Kalifa (*op. cit.*, 2010) : le premier étant les images « figurées », le deuxième relatif aux schèmes de perception que se construit l'individu pour appréhender le monde, et le troisième niveau consiste aux « présentations » de soi de la part de l'individu, c'est-à-dire, l'expression d'une pratique.

<sup>33</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980.

<sup>34</sup> Plusieurs sources vont dans ce sens : une illustration datée de 1867, dans l'ouvrage de Bernard Adams, représente une partie de badminton en Inde (ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 25). Deux photographies sont exposées au National Badminton Museum, à Milton Keynes, on y voit la pratique du « ball badminton » (GUILLAIN, Jean-Yves, *Histoire du Badminton. Du jeu de volant au sport olympique*, Paris : Publibook, 2002, p. 44) à Madras au début des années 1870, et la pratique du badminton par des colons anglais au Nord-Est de l'Inde en 1887. Ensuite, ce même musée offre un extrait du journal féminin américain *Harper's Bazar*, daté du 9

(terrain et filet), et le principe de ne pas laisser tomber le volant dans son camp pour marquer des points, devient le badminton. La différence majeure réside donc dans la logique d'affrontement nouvelle, qui contraste avec le jeu auquel « *filles et garçons ont joué depuis bien longtemps, sans les règles et restrictions qui appartiennent au badminton* »<sup>35</sup>. Il précise qu'un flou demeure sur l'origine du nom de la discipline : il serait lié à la pratique du jeu du volant dans la demeure du Duc de Beaufort, « Badminton House », parce que les enfants du Duc auraient placé une ficelle pour complexifier les échanges<sup>36</sup>, ou encore, selon la version de S.M. Massey<sup>37</sup>, qui n'évoque pas les enfants du Duc, parce que J.L. Baldwin<sup>38</sup> aurait pratiqué l'activité en premier dans le même lieu. C'est ensuite, à mesure du retour des officiers en Angleterre que la pratique s'est développée puis institutionnalisée Outre-Manche, avec la naissance de la Badminton Association en 1893, qui regroupe quatorze clubs, pour tendre rapidement vers la forme que nous connaissons actuellement.

Ces éléments sont repris, amendés et interprétés dans l'ouvrage de Jean-Yves Guillain<sup>39</sup>. Son titre, « *Histoire du badminton. Du jeu de volant au sport olympique* » est assez éloquent : l'auteur conserve ainsi l'hypothèse d'une filiation entre les origines du badminton et le jeu du volant, pratique récréative dont des traces apparaissent dès le XV<sup>e</sup> siècle, en France et en Angleterre. Le même processus d'import, depuis l'Inde par les officiers anglais, suivi de la codification du jeu, est souligné. Ainsi, dès son introduction en Angleterre, la pratique devient « *un jeu d'affrontement, à visée compétitive, fondé sur des échanges directs et alternés avec raquette et se déroulant dans un espace clos* »<sup>40</sup> ayant la spécificité d'utiliser le volant comme accessoire original. En revanche, le jeu de volant n'est pas un jeu d'affrontement, il ne possède pas de dimension compétitive. « *C'est plutôt un loisir, un passe-temps à la fonction récréative plutôt que compétitive* »<sup>41</sup>. Le but étant de réaliser un maximum d'échanges. L'espace est libre, non réglementé. Au badminton, à l'inverse, il existe une réglementation officielle partagée et stricte. Jean-Yves Guillain, s'il différencie les deux pratiques, avance l'existence d'une possible confusion entre l'imaginaire associé depuis plusieurs siècles au jeu du volant et le badminton qui en est plus ou moins l'héritage. Cet imaginaire est amplifié par

---

mai 1874 qui présente « *le nouveau jeu de badminton (ainsi orthographié dans l'extrait), qui a récemment été introduit en Angleterre par le biais de l'Inde* ». Enfin, un ouvrage de J. Buchanan, *Lawn-tennis and Badminton*, paru en 1877 propose quelques pages de ce qu'il appelle « *The Anglo-Indian game of Badminton* ».

<sup>35</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 30.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>37</sup> S.M. Massey, *Badminton*, chapitre 1, 1911.

<sup>38</sup> C'est un ami de la famille du Duc de Beaufort (ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 23).

<sup>39</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002.

<sup>40</sup> *Ibid.*, 2002, p. 131.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 2002, p. 133.

l'existence de représentations de type figuré qui associent étroitement le jeu du volant à un jeu d'enfants ou de femmes de la haute société. Par exemple, dans l'ouvrage de Bernard Adams, on peut retrouver la figure suivante :



**Figure 1 : “ Shuttlecock ” as a children pastime – the sixth Earl of Dysart, 1740 (dans ADAMS, Bernard, op.cit., 1980, p. 19).**

On y voit un enfant, jouant *a priori* seul, au jeu de volant. Cet ouvrage affiche également des images de femmes pratiquant cette distraction, comme celle présentée ci-après que l'auteur date de 1743.



**Figure 2 : Tiny Battledore in use in England, 1783 (dans ADAMS, Bernard, op.cit., 1980, p. 19).**

Au National Badminton Museum<sup>42</sup>, plusieurs figures exposent le jeu du volant et vont dans ce sens, en présentant des femmes ou des enfants s'adonnant à l'activité.



**Figure 3 : À gauche : illustration extraite du journal *Le Moniteur de la mode* présentant des femmes avec des raquettes de jeu du volant, 1882. Au milieu : extrait du journal *The Queen, The Lady's newspaper*, non daté, qui présente le “ shuttlecock ” comme passe-temps des femmes du XV<sup>e</sup> siècle. À droite : extrait du journal *Punch, or the London Charivari*, daté de 1853.**

Sur la dernière figure, la représentation de jeu enfantin, non sérieux, qui va même jusque déranger l'adulte, est criante. Ces représentations sont également véhiculées dans la littérature comme l'atteste le relevé fait par Doriane Gomet et Thomas Bauer<sup>43</sup> :

Victor Hugo rejoint Gustave Flaubert sur ce point, mettant en scène à travers les souvenirs de Jean Valjean, la jeune Cosette s'adonnant aux joies du volant. Dans *La conquête de Plassans*, Émile Zola mentionne à plusieurs reprises des parties de volant entre deux demoiselles et un abbé<sup>44</sup>.

Finalement, le jeu du volant est connoté comme une pratique enfantine ou féminine :

Le volant, dont la trajectoire ralentie facilitait la frappe, était un jeu apprécié des jeunes filles [...] alors que le badminton est devenu aujourd'hui un jeu très sportif, l'image de demoiselles, bien chaperonnées, échangeant aux

<sup>42</sup> Visité le jeudi 18 juillet 2013 avec l'aimable accueil de Jill Brill.

<sup>43</sup> GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, « Les sports de raquette : les enjeux d'une intégration scolaire tardive », dans ATTALI, Michaël, SAINT-MARTIN, Jean (dir), *À l'école du sport. Épistémologie des savoirs corporels du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris : De Boeck, 2014, p. 294.

<sup>44</sup> Nous reprenons ici, à l'identique, les notes de bas de page de Doriane Gomet et Thomas Bauer : Gustave Flaubert, *Madame Bovary (mœurs de province)*, Paris, Michel Lévy Frères, Libraires éditeurs, 2<sup>e</sup> édition, 1857, p. 15-16 : « Dans les beaux soirs d'été ; à l'heure où les rues tièdes sont vides, quand les servantes, jouent au volant sur le seuil des portes, il ouvrait sa fenêtre et s'accoudait » ; Victor Hugo, *Les misérables* (1862), Lausanne, Imprimerie typographique de A. Larpin, 1863, p. 540 ; Émile Zola, *La Conquête de Plassans*, Paris, Charpentier, 1874.

beaux jours, dans un parc ou une allée, un volant aérien avec de légères raquettes, marque encore les mémoires<sup>45</sup>.

Ces propos de Guy Bonhomme évoquent le badminton comme très sportif mais soulignent l'ancrage du jeu de jeunes filles dans les mémoires. Cette image perdure-t-elle en France ? L'hypothèse est plausible. Olivier Bime, dans un mémoire portant sur les problèmes de développement de la Fédération française de badminton, souligne que « *même si l'image a évolué, le badminton (de l'élite de la fédération au joueur de club le plus anonyme) a combattu le concept " du gentil jeu de plage " et a cherché à se débarrasser de l'image du " jeu de volant ", le cousin encombrant qui évolue en plein air* »<sup>46</sup>. Dans un second mémoire qui porte sur l'encadrement et la direction de structures et d'organismes sportifs, il rajoute que le badminton n'a pas réellement d'identité forte, c'est-à-dire une idéologie, comme l'auraient les arts martiaux. Dès lors, « *l'inconscient collectif des pratiquants mordus de la discipline* »<sup>47</sup> est porteur d'idées fortes : le badminton est un sport de salle qui n'a rien à voir avec le jeu de volant<sup>48</sup> et, corollaire de cela, le joueur de badminton a un fort besoin de reconnaissance. Il parle de sa discipline, aime dire qu'il s'agit d'un sport et que ça n'a rien à voir avec le jeu de plage. Ce deuxième constat entre en résonance avec le sentiment personnel que j'ai pu évoquer dans les pages précédentes.

Ainsi, alors que l'histoire de l'activité témoigne de sa précoce codification partagée en tant qu'activité de compétition, suivant les mêmes traces que le *lawn-tennis*<sup>49</sup>, pourquoi le badminton demeure-t-il si longtemps perçu comme un jeu ? L'état des lieux historiographiques ne permet pas d'apporter des éclairages fins quant à cette question. En effet, Jean-Yves Guillain constate l'association entre le badminton et le jeu du volant, sans s'attarder très longtemps sur le cas Français et la prégnance de ce modèle<sup>50</sup>. Son travail expose surtout le développement du badminton à l'échelle mondiale et permet de jalonner les

---

<sup>45</sup> BONHOMME, Guy, *De la paume au tennis*, Paris : Découvertes Gallimard, 1991, p. 39.

<sup>46</sup> BIME, Olivier, *op.cit.*, 2001, p. 4.

<sup>47</sup> BIME, Olivier, *Encadrement et direction de structures et d'organismes sportifs*, Mémoire du diplôme de l'INSEP, 2004, p. 9.

<sup>48</sup> L'auteur propose dans son mémoire une distinction de définition entre les deux activités : « *rien à voir avec le jeu de volant. Au contraire, le pratiquant [de badminton] tient rapidement à se démarquer de son lointain cousin qui se pratique en extérieur. Dehors, le jeu consiste à réaliser des échanges malgré un milieu instable : terrain aux contours imprécis, fil à ligne tendu entre deux arbres (ou pas de hauteur à franchir), projectile non standardisé devant résister au vent. Au badminton, l'échange n'est pas une fin en soi et le milieu est stable : salle, limites, hauteur du filet, raquettes et volant sont codifiés afin de gommer tous ces aléas, pour ne retenir que l'opposition entre deux individus et en faire une discipline sportive. D'ailleurs, le joueur de badminton a définitivement renoncé à pratiquer en extérieur (même pour s'amuser, car cela ne l'amuse pas...), et la FFBA n'a jamais envisagé d'opérations du style "beach badminton" ou de vulgarisation de la pratique à l'extérieur* » (BIME, Olivier, *op.cit.*, 1999, p. 9).

<sup>49</sup> BONHOMME, Guy, *op.cit.*, 1991, p. 66.

<sup>50</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002.

grandes étapes de l'institutionnalisation de la pratique dans différents pays. Une entrée plus thématique est proposée par les travaux de Doriane Gomet, qui questionnent la place de l'activité dans le giron scolaire, que ce soit dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique<sup>51</sup> ou du sport scolaire<sup>52</sup>. Mais là encore, la « *puissante, voire structurante* »<sup>53</sup> connotation ludique de l'activité est proposée comme un des facteurs explicatifs d'une scolarisation difficile jusqu'aux années 1980<sup>54</sup>. Cependant, la cause du maintien de cette connotation reste à creuser. Enfin, un article rédigé par Alain Citolleux<sup>55</sup>, qui fut l'un des premiers présidents de la FFBA après 1979, réitère le constat. Il avance l'idée que le badminton a souffert de son cousinage avec le jeu du volant avant de devenir un sport olympique et que « *la confusion entre badminton et jeu du volant n'a cessé d'exister et d'être entretenue* »<sup>56</sup>. L'auteur évoque une première piste explicative de cette permanence au regard de la mise en valeur du jeu du volant dans les iconographies des villes de cures et dans la presse. Toutefois, il ne précise aucunement ses sources, et rend en partie caduque sa démonstration. Il rajoute qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'image prioritaire est celle d'un sport féminin car « *des magazines présentent le badminton dans les rubriques féminines* » et que le « *badminton n'est perçu qu'à travers le jeu de plage, suite commerciale du jeu de volant, encouragée par la naissance des campings en bord de mer* »<sup>57</sup>. Là encore, le crédit scientifique est absent<sup>58</sup> mais l'article conforte l'idée qu'un trait majeur se dessine : le badminton est davantage considéré comme un jeu récréatif, qu'un sport. Son image semble floue. Le *lawn-tennis* a su se détacher de sa filiation d'avec le jeu de paume. Pourquoi le badminton n'a-t-il pas réussi à se défaire de son ancêtre ? Quels sont les critères qui le définissent plutôt comme un sport ou plutôt comme un jeu ? Quels mécanismes font que le badminton ne s'intègre assurément pas à la catégorie des « sports » ? Est-ce en lien avec sa trajectoire institutionnelle ?

---

<sup>51</sup> GOMET, Doriane, « Badminton et tennis, deux sports de raquette aux trajectoires singulières en EPS (1870-2000) », dans OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO, Cécile, LIOTARD, Philippe, *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogie. 1881-2011*, Clapiers : AFRAPS, 2012, pp. 313-330 ; GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320.

<sup>52</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014, pp. 233-245.

<sup>53</sup> GOMET, Doriane, *op.cit.*, 2012, p. 313.

<sup>54</sup> Les autres facteurs sont liés à un ancrage culturel faible, l'absence de productions pédagogiques, scientifiques ou techniques pour l'enseigner et en conséquence l'absence de formation des enseignants concernant la discipline.

<sup>55</sup> CITOLLEUX, Alain, « Le jeu du volant : origines européennes, évolutions, perspectives », dans FOURNIER, Laurent-Sébastien (dir.), *Les jeux collectifs en Europe. Transformations historiques*, Paris : L'Harmattan, 2013, pp. 265-278.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>58</sup> Aucune source n'est donnée en exemple, pourtant ces affirmations nécessitent un minimum de preuves quantitatives et qualitatives.

Jacques Defrance précise en effet que « *le sport est défini en pratique par ceux qui l'instituent* »<sup>59</sup> et souligne donc le rôle des institutions qui portent une pratique dans le dessin de ses contours, des valeurs qui lui sont attribuées. Un des clubs pionniers de badminton identifié est rattaché à l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques (USFSA)<sup>60</sup>. Il faut attendre ensuite 1934 pour qu'une fédération autonome voie le jour. En 1941, celle-ci est dissoute comme de nombreuses fédérations par le gouvernement de Vichy, et le badminton est ensuite placé sous l'égide de la puissante Fédération française de *lawn-tennis* (FFLT) à partir de 1944, en tant que Commission centrale de badminton (CCB) puis Comité français de badminton (CFB) ou encore Groupement national de badminton (GNB), avant de retrouver son autonomie en 1979. Ce bref aperçu de la trajectoire institutionnelle de l'activité, qui sera développée tout au long de cette étude, montre d'emblée un parcours « chaotique », une autonomie de courte durée, puis une autonomie telle qu'elle est aujourd'hui tardivement formalisée. Nous questionnerons alors les liens entre cette histoire institutionnelle et les représentations du badminton<sup>61</sup> pour tenter de saisir les processus qui ont conduit à un développement longtemps ralenti de l'activité puis subitement dynamisé.

### 3. Institution et mise en forme sportive

Il s'agit donc d'étudier la construction du badminton en tant que sport. Mais qu'est-ce qu'un sport ? Il peut y avoir une multitude de « *manières de faire du sport* » aujourd'hui ou de manières de l'étudier<sup>62</sup>. Jacques Defrance souligne d'ailleurs que « *définir le sport est un exercice périlleux* »<sup>63</sup>. Dès lors, cerner ce que recouvre la notion de sportivisation, c'est-à-

---

<sup>59</sup> DEFRANCE, Jacques, *Sociologie du sport*, Paris : La Découverte, 2011, p. 98.

<sup>60</sup> Le Dieppe Badminton Club.

<sup>61</sup> Nous proposerons, dans la partie méthodologie, trois niveaux de représentations étudiés : les représentations « externes », liées à la visibilité, justement discutables, c'est-à-dire qu'on ne peut pas parler de représentations de l'activité quand elle n'est pas connue, qui sont les représentations de l'activité qu'ont les acteurs autres que les joueurs de badminton et de tennis ; les représentations au sein de la sphère tennistique, du fait de la proximité institutionnelle et des espaces de pratique des deux mondes ; et enfin les représentations qu'ont les joueurs et acteurs du badminton de l'image qu'ils véhiculent dans la sphère sportive.

<sup>62</sup> Le sport est abordé avec diverses approches : sociologiques (ELIAS, Norbert, DUNNING, Éric, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994 ; GUTTMANN, Allen, *Du rituel au record : la nature des sports modernes*, (1<sup>ère</sup> édition originale 1978) – traduction TERRET, Thierry, Paris : L'Harmattan, 2006 ; IRLINGER, Patrick, LOUVEAU, Catherine, MÉTOUDI, Michelle, *Les pratiques sportives des Français*, Paris : INSEP, 1987), philosophique (ULMANN, Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris : Presses universitaires de France, 1965), phénoménologique (BOUET, Michel, *Signification du sport*, Paris : Éditions Universitaires, 1968), géographique (AUGUSTIN, Jean-Pierre, « Espaces publics et cultures sportives », *Géocarrefour*, 2001, pp.°27-30), etc. et revêt une multitude de définitions en lien avec le champ scientifique exploré.

<sup>63</sup> DEFRANCE, Jacques, *op.cit.*, 2011, p. 24.

dire, ce qui accentue le caractère sportif d'une activité<sup>64</sup>, est une étape incontournable tant ce terme revêt d'ambiguïtés conceptuelles<sup>65</sup>.

### 3.1. Le sport comme un jeu associé à la quête de progrès

Il est couramment admis que les premières formes de sports modernes voient le jour en Angleterre lors de l'entrée du pays dans l'ère industrielle<sup>66</sup>. L'influence des Anglais dans leur diffusion est régulièrement soulignée. Allen Guttmann prend des exemples concrets de diffusion autour de l'aviron, du football, du tennis et rajoute qu'« *une histoire similaire peut être trouvée pour une douzaine d'autres sports, depuis le rugby jusqu'au badminton* »<sup>67</sup>. Si certains sports présentent des origines différentes (boxe française, natation, cyclisme), ils subissent des transformations qui les rapprochent du modèle pionnier anglais et adoptent notamment une forme compétitive, de recherche de progrès, notion très prégnante à la Belle Époque<sup>68</sup>. C'est le cas de la natation qui passe de l'utilitaire au compétitif avec l'invention du crawl<sup>69</sup>. Ce sport moderne est réservé à une élite sociale, et exige d'être pratiqué par des amateurs, excluant par là-même les autres classes sociales qui ne peuvent s'adonner aux loisirs. Pourtant, il se diffuse en quelques décennies dans les classes sociales défavorisées<sup>70</sup>, bien que certaines pratiques demeurent hautement distinctives. Jacques Ulmann définit le sport, sous sa forme originelle, comme une activité physique soumise à des règles, pratiquée dans la compétition, désintéressée pécuniairement, un jeu<sup>71</sup>. Dès lors, le sport est un jeu de compétition, ce qui rappelle une des catégories de la classification de Roger Caillois, l'« *âgon* »<sup>72</sup>, mais le jeu n'est pas un sport s'il ne présente pas les aspects de confrontation et une logique d'apprentissage, de formation du caractère, de progrès. Il questionne ainsi la place de la compétition comme essence du sport<sup>73</sup> et voit cette idée se prolonger dans la

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 14. Nous utiliserons aussi la notion de mise en forme sportive.

<sup>65</sup> Définir de manière claire son concept est une étape fondamentale dans la recherche en histoire (PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Le Seuil, 1996).

<sup>66</sup> La révolution économique anglaise et son dynamisme représentent un remarquable modèle d'adaptation au monde moderne.

<sup>67</sup> GUTTMANN, Allen, *Du rituel au record : la nature des sports modernes*, (1ère édition originale 1978) – traduction TERRET, Thierry, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 94.

<sup>68</sup> WINOCK, Michel, *La Belle Époque*, Paris : Perrin, 2002.

<sup>69</sup> TERRET, Thierry, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, Paris : L'Harmattan, 1994.

<sup>70</sup> LÉZIART, Yvon, *Sport et dynamiques sociales*, Joinville-le-Pont : Actio, 1989.

<sup>71</sup> ULMANN, Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris : Presses universitaires de France, 1965, p. 330.

<sup>72</sup> CAILLOIS, Roger, *Les Jeux et les Hommes*, Paris : Gallimard, 1958. L'*âgon* renvoie aux jeux de compétition dans la classification de l'auteur. Classification complétée par l'*aléa* (les jeux de hasard), le *mimicry* (les jeux de simulacre), et l'*ilinx* (les jeux de vertige).

<sup>73</sup> ULMANN, Jacques, *op.cit.*, 1965, p. 334.

recherche de progrès corporel, d'un dépassement indéfini pour faire toujours mieux que son adversaire direct ou que les générations précédentes, jalonnés par l'évolution des records. Ces critères se retrouvent dans les écrits de Michel Bouet où l'auteur évoque la poursuite du record, l'intérêt majeur pour la vitesse et l'obsession du mesurable, observables dès le XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre dans le domaine de l'équitation<sup>74</sup>. Jean-Paul Callède va dans le même sens, en définissant le sport comme « *une activité centrée sur la compétition, au contact d'un adversaire, et nécessitant un entraînement approprié* »<sup>75</sup>.

Jacques Ulmann retient notamment ces éléments dans l'optique de comparer les doctrines sportives *versus* les doctrines des différentes formes d'éducation physique, plus que pour analyser la frontière entre le jeu et le sport. Toutefois, l'auteur maintient le jeu parmi les traits fonciers du sport par la satisfaction qu'il procure au pratiquant, et permet la répétition de sa pratique malgré des conditions parfois exigeantes et pénibles. Le jeu est ainsi une « *activité volontaire [...] pourvue d'une fin en soi* »<sup>76</sup> dans le sens où le plaisir de jouer est au cœur de la raison d'agir du joueur ; le jeu est une évasion où la contrainte liée à la règle est librement consentie voire inventée. Dans le sport, la codification est stricte et universelle. Le langage sportif, autour du règlement notamment, peut être considéré comme une « *religion universelle* »<sup>77</sup> dans la mesure où il constitue une culture partagée par différentes sociétés et lui confère une identité. Ainsi, le système sportif instaure l'uniformité, dont les règles du jeu, codifiées de façon de plus en plus précise, sont le garant. Au contraire, les jeux traditionnels, dont les codes ne sont partagés que par les membres de la société qui les génèrent, s'intègrent dans un fonctionnement social et en reflètent les structures<sup>78</sup>. Finalement, deux traits majeurs se dessinent ici pour distinguer un sport d'un jeu : la recherche de progrès et de records à travers la confrontation, ainsi que le caractère partagé de la règle. Dès lors, à partir du moment où cette règle s'institue de manière universelle, le caractère sportif d'une pratique s'affirmerait davantage, ce qui rejoint un des critères fondamentaux de caractérisation du sport moderne proposés par Allen Guttmann<sup>79</sup>, sur lesquels nous reviendrons. Néanmoins, Jacques Ulmann précise dans sa définition du sport l'existence d'une diversité de « *nuances*

---

<sup>74</sup> BOUET, Michel, *op.cit.*, 1968, p. 325.

<sup>75</sup> CALLÈDE, Jean-Paul, *La sociologie française et la pratique sportive (1875 – 2005). Essai sur le sport. Forme et raison de l'échange sportif dans les sociétés modernes*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 14.

<sup>76</sup> HUIZINGA, Johan, *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris : Gallimard, 1938, p. 51.

<sup>77</sup> GLEYSE, Jacques, « Le système sportif : une re-ligion pour la modernité ? », *Corps et culture*, n°3, 1998. Des nuances peuvent également être apportées quant à l'usage de ce terme à connotation sacrée. En effet, pour ELIAS et DUNNING (*op.cit.*, 1994), le sport n'a aucune fonction rituelle et sa réglementation universelle a pour but de mettre les pratiquants à égalité et réduire la violence.

<sup>78</sup> CHARTIER, Roger, VIGARELLO, Georges, « Les trajectoires du sport », *Le Débat*, 1982, pp. 35-58.

<sup>79</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

que lui apportent hommes et milieux »<sup>80</sup>. Par ces propos, on déduirait qu'il existe plusieurs manières de jouer au football ou au badminton et que, comme pour le jeu, la règle, la manière de jouer, est négociable par le pratiquant. Le processus se retrouve finalement inversé, et c'est l'objet de culture soi-disant universel, le sport, qui est transformé en jeu, sans pour autant perdre son caractère sportif. Ces nuances entre les cadres théoriques qui tentent de définir le sport prouvent la difficulté de cette entreprise. Dès lors, que serait le badminton « sportif » ?

### **3.2. L'institutionnalisation comme trait essentiel de la sportivisation d'une pratique ?**

Cette codification du sport s'accompagne de sa structuration sous forme de clubs, de groupements, de fédérations, « aptes à encadrer, contrôler et stimuler les pratiques »<sup>81</sup>. Ces institutions sont garantes du respect de l'application du règlement notamment dans l'optique d'organiser des compétitions respectant le principe d'égalité des chances de réussite de l'ensemble des participants<sup>82</sup>. Pierre Arnaud va dans le même sens quand il précise que le sport est « une activité physique réglementée et codifiée par une instance légiférante, qui se déroule dans un temps et un espace définis en vue d'une compétition visant l'accomplissement loyal d'une performance »<sup>83</sup>. Dès 1872, on assiste à la naissance de ces premières instances, avec par exemple le Havre Athletic Club, qui n'est pas un cas isolé dans cette décennie et celle qui suit immédiatement. Ces clubs rejoignent pour la plupart l'USFSA<sup>84</sup> qui véhicule les valeurs chères à Pierre de Coubertin, autour de l'amateurisme sportif et de l'esprit du *sportsman* anglais. D'autres mouvements sportifs voient le jour, autour de fédérations dédiées<sup>85</sup> ou affinitaires<sup>86</sup>, vecteurs d'une idéologie qu'elles souhaitent diffuser à travers la pratique sportive étant donné l'ampleur que prend le sport dès 1910. La gouvernance nationale du sport est ainsi source d'enjeux politiques<sup>87</sup>. Pour rompre avec ce paysage sportif

---

<sup>80</sup> ULMANN, Jacques, *op.cit.*, 1965, p. 330.

<sup>81</sup> POYER, Alex, « L'institutionnalisation du sport (années 1880-1914) », dans TÉTART, Philippe, *Histoire du sport en France, du Second Empire au Régime de Vichy, tome 1*, Vuibert, 2007, p. 25.

<sup>82</sup> DARBON, Sébastien, *Diffusion des sports et impérialisme Anglo-saxon*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 2.

<sup>83</sup> ARNAUD, Pierre, *Une histoire du sport*, Paris : La Documentation Française, 1995, cité par POYER, Alex, « L'institutionnalisation du sport (années 1880-1914) », *op.cit.*, 2007, p. 25.

<sup>84</sup> POYER, Alex, « L'institutionnalisation du sport (années 1880-1914) », *op. cit.*, 2007, pp. 25-56.

<sup>85</sup> POYER, Alex, *Les premiers temps des véloce-clubs. Apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, Paris : L'Harmattan, 2003.

<sup>86</sup> LEBECQ, Pierre-Alban, *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : L'Harmattan, 2004.

<sup>87</sup> GROSSET, Yoan, *Aux origines du mouvement sportif français. L'histoire d'une institutionnalisation du sport et de l'Olympisme (1887-1930)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Michel RASPAUD et Michaël ATTALI, Grenoble : Université Joseph Fourier, 2010.

concurrentiel et épars, l'USFSA provoque le regroupement de certaines organisations nationales pour former, en 1908, un Comité national des sports (CNS)<sup>88</sup>. Ce dernier tire son épingle du jeu et obtient une reconnaissance de l'État dès 1908<sup>89</sup>, en affichant sa volonté de défendre les valeurs républicaines et contrer les mouvements d'obédiences religieuses et politiques. Après la Première Guerre mondiale, plusieurs Fédérations s'autonomisent de l'USFSA, à commencer par la Fédération française de football association (1919), suivie de près par la FFLT, la Fédération française de hockey sur gazon, la Fédération française de rugby à XV, la Fédération française d'athlétisme ou encore la Fédération française de natation et de sauvetage (1920). Il faut attendre 1934 pour la Fédération française de badminton (FFB) naisse. C'est à ces Fédérations unisport que revient le pouvoir de gestion de la pratique, dans la mesure où l'État, à travers CNS, ne reconnaît qu'une seule Fédération par discipline<sup>90</sup>. Ce choix n'est pas anodin. L'État s'assure ainsi du contrôle du mouvement sportif<sup>91</sup> dans le respect des valeurs véhiculées par ce groupement et héritées de l'USFSA. Il s'agit de privilégier un modèle sportif, compétitif, masculin et basé sur l'amateurisme<sup>92</sup>. Dès lors, la création d'une Fédération de badminton présente-t-elle un impact quant à la définition d'un badminton sportif ?

La définition proposée par Jacques Thibault poursuit l'avancée de notre réflexion. Pour l'auteur, le sport est un « *fait de civilisation original, caractéristique de notre époque, participant du jeu et du travail, dont la dominante est la recherche de la prouesse physique dans le cadre de règlements et d'institutions spécifiques et qui est chargé accessoirement de significations socio-politiques* »<sup>93</sup>. Ainsi, comme déjà évoqué, les institutions qui encadrent le sport en produisent des définitions. Le sport est « *constamment redéfini à mesure qu'il se construit depuis le XIX<sup>e</sup> siècle* »<sup>94</sup>. Par ces mots, Jacques Defrance affirme donc le caractère potentiellement évolutif des caractérisations d'une pratique. Dès lors, les divergences observées dans les nombreuses définitions de ce qu'est le sport sont à entendre au regard du contexte historique et idéologique dans lesquels elles ont pu émerger et notre analyse ne pourra faire fi de cette considération : « *il serait absurde d'accrocher à une activité humaine*

---

<sup>88</sup> GROSSET, Yoan, « Les enjeux de la gouvernance du sport au regard de l'histoire du CNOSF (1908 – 1975) », dans ATTALI, Michaël, BAZOGE, Natalia (dir.), *Diriger le sport. Perspectives sur la gouvernance du sport du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris : Éditions du CNRS, 2012, p. 39.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>90</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2010.

<sup>91</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2012, p. 42.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>93</sup> THIBAUT, Jacques, *L'influence du mouvement sportif sur l'évolution de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire français, étude historique et critique*, Paris : Vrin, 2<sup>e</sup> édition, 1979, p. 26-27.

<sup>94</sup> DEFANCE, Jacques, *op.cit.*, 2011, p. 98.

*des caractères qu'on retiendrait pour définitifs* »<sup>95</sup>. Jacques Ulmann reprend d'ailleurs les caractéristiques données par sa définition pour envisager l'évolution du sport au cours du siècle :

- Le désintéressement a été chassé par les formes de professionnalisme ;
- Le jeu désigne l'acte sportif mais, parfois, le joueur n'éprouve plus de joie, l'activité est une astreinte, sérieuse ;
- L'activité physique s'élargit, et la règle n'est plus indispensable et se voit remplacée par un projet volontaire, comme par exemple, faire l'ascension d'une montagne ;
- La compétition est remplacée par l'effort : le sport est une compétition contre soi-même.

Ces deux derniers éléments renvoient d'ailleurs à la bascule qui s'opère dans les années 1960 et conduit vers des pratiques de plus en plus libres. L'analyse de Jean-Pierre Augustin permet d'affiner la distinction entre le sport, la pratique autorégulée et le jeu à travers le filtre de l'institutionnalisation. Il différencie en effet les sports compétitifs, ou « athlétiques », comme ils sont désignés au début du XX<sup>e</sup> siècle, des loisirs sportifs<sup>96</sup> apparus plus récemment où la pratique est autorégulée et non pas réglée par une institution. Pour l'auteur, le critère d'institutionnalisation d'une pratique est indissociable d'une pratique sportive compétitive, lorsqu'il précise que « *les sports modernes sont organisés à partir d'institutions qui ont défini les règles et les lieux de pratiques, et ces instances, devenues internationales, ont bénéficié d'une valorisation par le mouvement olympique qui lui donne une dimension universelle* »<sup>97</sup>, définition qu'il oppose aux loisirs sportifs pratiqués dans la ville ou dans la nature, en dehors d'un cadre fédéral. Pierre Parlebas évoque le fait que des jeux deviennent des sports au sens strict à condition de cumuler quatre composantes : ils présentent un ensemble de situations motrices, un système de règles, un enjeu compétitif et enfin un caractère institutionnel<sup>98</sup>. Les sports représentent donc le degré le plus élevé d'institutionnalisation, où les règles sont régies par des instances internationales. Sans ces instances, ils les considèrent comme des « *quasi-sports* » qui se limitent à des contextes régionaux ou nationaux (comme par exemple les jeux basques). De même, Jean-Paul Callède signifie que « *bien des jeux d'exercice physique présentent des traits analogues au sport mais l'organisation administrative de ce dernier, qui est un modèle plus tardif et moderne (championnats, instances fédérales...) déborde*

---

<sup>95</sup> ULMANN, Jacques, *op.cit.*, 1965, p. 445.

<sup>96</sup> AUGUSTIN, Jean-Pierre, « Qu'est-ce que le sport ? Cultures sportives et géographie », *Annales de géographie*, 2011, pp. 361-382.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>98</sup> PARLEBAS, Pierre, *Jeux, Sports et Sociétés*, Paris : INSEP, 1999.

*largement le cadre spatio-temporel des jeux* »<sup>99</sup>. Autrement dit, dans cette acception, le terme de sportif est réservé à un individu engagé dans un système institutionnel qui encadre l'organisation de confrontation. Dès lors, le coureur à pied ou le surfeur, non affilié à des fédérations reconnues, se définit comme un pratiquant de loisirs sportifs. Alors, dans quelle catégorie se classe le badminton ? Ce questionnement laisse percevoir les nuances possibles, aussi fines soient-elles, entre ces différents concepts. Ils appartiennent à un même champ sémantique, et font sens dans un réseau où ils sont juxtaposés, comparés. Ce sont des concepts associés, dont les frontières sont minces<sup>100</sup>, qui présentent donc des traits identiques, mais pas en totalité, sinon ils seraient substituables les uns aux autres<sup>101</sup>.

Il apparaît finalement que le critère d'institutionnalisation semble le plus consensuel pour distinguer le sport du jeu et du loisir sportif et disposer d'un premier niveau d'analyse. C'est d'ailleurs ce que met en avant de Frédéric Savre dans le cas du vélo tout-terrain<sup>102</sup>. En effet, la reconnaissance de la part de la Fédération française de cyclisme de cette pratique participe de sa lisibilité et contribue rapidement à sa légitimation en tant que sport olympique<sup>103</sup>. L'histoire institutionnelle du badminton est d'autant plus logique à étudier au demeurant du caractère pionnier de cette étude qui s'engage sur le terrain d'un objet peu exploré. Ainsi, le badminton présente-il les traits d'une pratique sportive ? Observe-t-on des nuances dans la manière dont il est caractérisé sur le plan institutionnel et sur le plan des représentations ? Est-ce un jeu ? Un sport ? Un jeu sportif ? Un loisir sportif ? Ces questions ne sont pas sans rappeler les travaux de Brice Monier<sup>104</sup> autour du basket-ball, à travers la lecture de *L'Auto*, qui montrent un « désordre » dans les représentations de l'activité.

### **3.3. L'institution comme lieu de production de valeurs**

Les expressions employées sont donc nombreuses et révèlent des représentations dont nous tenterons de dégager les fondements et le poids tout au long de cette étude. Jacques Defrance souligne la prégnance de l'expression française « sports athlétiques » dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui désigne de manière originelle les activités qui supposent une dépense

---

<sup>99</sup> CALLÈDE, Jean-Paul, *op.cit.*, 2007, p. 14.

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> PROST, Antoine, *op.cit.*, 1996.

<sup>102</sup> SAVRE, Frédéric, « L'institutionnalisation du vélo tout-terrain en France (1983-1990) », *STAPS*, n°92, 2011, pp. 61-74.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> MONIER, Brice, *L'image du basket-ball dans la presse sportive française (1898-1940). L'exemple de "L'Auto" : d'un jeu méconnu à un sport d'envergure*, Thèse de doctorat, sous la direction de Christian VIVIER et Jean-François LOUDCHER, Besançon : Université de Franche-Comté, 2011.

énergétique, une sollicitation musculaire importante, un engagement compétitif... et qui s'applique à un panel d'activités variées (course à pied, football, basket-ball, volley-ball, sports mécaniques, hippiques...), notamment celles inscrites aux programmes des Jeux Olympiques. Toutefois, le caractère « athlétique » du basket-ball dans ces primes années a été remis en question<sup>105</sup>. Le badminton est-il considéré comme un « sport athlétique » ? L'accès aux valeurs attribuées à l'activité sera donc essentiel pour répondre à cette question. Certaines valeurs sont garantes d'une visibilité en tant que véritable sport et le distinguent du jeu. Alors que ce dernier est considéré comme une pratique essentiellement délassante et ludique, accessible à tous, le sport, lui, renvoie au souci de l'exercice, du développement et de l'entraînement, liés à la société urbanisée et technologique dans laquelle il prend son essor<sup>106</sup>. La distinction entre le jeu et le sport peut donc s'observer par l'espace et le temps de pratique, la définition des joueurs par catégories, l'analyse de l'activité par ses techniques, ses modalités d'apprentissage ou encore ses règles. Tous ces éléments apparaissent de plus en plus rationalisés par les institutions et précis, voire mesurés quand on passe des jeux aux sports<sup>107</sup>. Cette trajectoire du sport comme une activité « athlétique » s'affirme par la suite et trouve son point d'orgue dans les années 1920 et 1930, lorsque les institutions sportives se multiplient, s'autonomisent<sup>108</sup>, sont porteuses des valeurs de l'État qui les encadre et marquent une rupture nette avec les jeux traditionnels<sup>109</sup>. Dans les années 1970, on observe un déclin des sports traditionnels, de l'engagement compétitif, au profit de pratiques où les contraintes sont réduites<sup>110</sup>. Les valeurs sont ainsi relatives à un contexte, comme l'explique Reboul<sup>111</sup>, elles se réfèrent à des lieux, des époques, des individus. Elles renvoient à un jugement, signifiant soit l'attrait, soit le rejet suscité par un élément, une activité, au regard de références personnelles ou collectives. Nous voyons ici se dessiner un lien entre les valeurs attribuées au badminton et leur impact potentiel sur son développement. Autrement dit, cette question des valeurs permettrait une hiérarchisation des pratiques sportives, orientée par de multiples enjeux (politiques, culturels, économiques, moraux, etc.). Les sports moins visibles ne seraient, alors, non pas inintéressants, mais ne correspondraient pas aux attentes sociales

---

<sup>105</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011 ; CLAVERIE, Éric, *Du Ripopo au Jeu Libre: soixante ans de basket-ball à la française : une histoire du jeu et de ses techniques (1920-1980)*, Bordeaux : Université de Bordeaux II, Thèse de doctorat, sous la direction de Serge FAUCHÉ, 2009.

<sup>106</sup> DURING, Bertrand, *Des jeux aux sports*, Paris : Vigot, 1993.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> LOUDCHER, Jean-François, *op.cit.*, 2007, pp. 107-128.

<sup>109</sup> DEFANCE, Jacques, « Le sport français dans "l'entre-deux guerres" », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, 2007, pp. 79-106.

<sup>110</sup> POCIELLO, Christian, *Les cultures sportives*, Paris : PUF, 1995.

<sup>111</sup> REBOUL, Olivier, *La philosophie de l'éducation*, Paris: PUF, 1989.

du moment<sup>112</sup>. Ainsi, quand des traits sportifs semblent naître pour le badminton, est-ce suffisant pour que lui soit attribuée une valeur de « véritable sport », parmi ceux jugés comme tels ? Son institutionnalisation permet-elle de modifier les représentations qui lui sont associées ? Le badminton répond-il aux attentes sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1979 ? Pourquoi demeure-t-il perçu comme un jeu ?

### 3.4. Le cadre d'analyse d'Allen Guttmann

Les travaux d'Allen Guttmann, traduits par Thierry Terret<sup>113</sup>, considérant que la genèse des sports modernes est le produit de l'éthique protestante, permettent d'affiner la distinction entre ces derniers et les jeux traditionnels. L'auteur explique que le sport moderne doit répondre à sept critères pour être considéré comme tel : sécularisation, égalité, spécialisation des rôles, rationalisation, bureaucratie, quantification, quête des records.

Contrairement au jeu, le sport est empreint de sécularisme. C'est-à-dire qu'il a une fin en soi, la compétition est un événement profane alors que le jeu peut présenter un caractère sacré, il est associé à des rites, des cultes et présente des fins utilitaires (par exemple, concourir pour un dieu). Allen Guttmann illustre ses propos : « *nous ne courons pas pour que la terre soit plus fertile. Nous labourons la terre ou travaillons dans nos usines ou nos bureaux, de manière à avoir du temps libre pour jouer* »<sup>114</sup>. Cette citation fait d'ailleurs écho à la montée de la société du loisir qui accorde une part prépondérante à l'usage du « *temps pour soi* »<sup>115</sup>. L'égalité s'entend de deux manières : chacun doit théoriquement avoir l'opportunité de concourir, et les conditions de l'affrontement doivent être les mêmes pour tous les adversaires. Autrement dit, les sports sont organisés sur la base de critères universels de réalisation. Toutefois, l'auteur souligne les limites dans l'accès égal à la compétition, qui renvoient d'ailleurs aux logiques de distinctions sous-jacentes à la pratique sportive, de ses prémices<sup>116</sup> à nos jours<sup>117</sup>. D'autres critères d'exclusion, d'ordres raciaux ou sexuels, sont également évoqués. Ensuite, la spécialisation consiste en la recherche d'excellence dans un rôle déterminé (les postes en sports collectifs par exemple) ou dans une activité donnée et conduit notamment à la logique de professionnalisation. La rationalisation renvoie au critère

---

<sup>112</sup> ATTALI, Michaël, *Le sport et ses valeurs*, Paris : La Dispute, 2004.

<sup>113</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>115</sup> CORBIN, Alain, *L'avènement des loisirs – 1850-1960*, Paris : Flammarion, 1995, p. 323.

<sup>116</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, Joinville-le-Pont : Actio, 1989.

<sup>117</sup> BODIN, Dominique, HÉAS, Stéphane, ROBÈNE, Luc, « Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée », *Sociologie et sociétés*, n°1, 2004, pp. 187-207.

évoqué plus tôt, autour d'une codification universelle et partagée, ainsi qu'à la logique de rationalisation de l'entraînement, corollaire à la logique de spécialisation. Pour que cette codification s'instaure, elle est régie par une bureaucratisation sous forme de système intriqué, à l'échelle locale, nationale et internationale, qui en outre contrôle le respect du principe d'égalité dans la mise en œuvre des compétitions et permet de ratifier les records. Cette quête de records, d'excellence, est donc un trait singulier du sport moderne, et nécessite une quantification de la pratique, des résultats, des performances des athlètes. Finalement, l'imbrication des critères évoqués est éloquente. Cette tentative de définition, datée de 1978, semble d'autant plus pertinente à adopter, au regard de la périodisation sélectionnée<sup>118</sup>, qui comprend l'essor des sports modernes et s'interrompt avant la « *révolution symbolique* » de ce monde sportif<sup>119</sup>.

L'ensemble des critères sera donc interrogé du point de vue de la structuration et de l'organisation de la pratique, ainsi qu'en regard des représentations véhiculées autour de l'activité. Les compétitions de badminton, quand elles existent, proposent-elles des modalités offrant à tous les possibilités de victoire ? L'image d'un badminton compétitif est-elle mise en valeur ? Prend-elle le pas sur celle du jeu de plage ? Peut-on identifier des joueurs « spécialistes » de badminton ? La rationalisation de l'entraînement, qui s'instaure dans les années 1950 en athlétisme<sup>120</sup>, ou encore en *lawn-tennis* avec les productions de René Pelletier<sup>121</sup>, se retrouve-t-elle en badminton, que ce soit dans les productions théoriques ou dans les applications pratiques ? Les joueurs sont-ils en quête de record, de résultats internationaux ? L'ensemble de ces interrogations amène à confronter les orientations politiques déterminées par les dirigeants du badminton, leur possibilité d'action, la manière dont les joueurs investissent la pratique, mais aussi, comprendre pourquoi l'activité suscite un rejet, supposé par le faible nombre d'adeptes de la discipline.

---

<sup>118</sup> L'ouvrage est publié en 1978, et la Fédération française de badminton est recréée en 1979.

<sup>119</sup> DEFRENCE, Jacques, « Les sports traditionnels après la fin de la tradition sportive », dans TERRET, Thierry (dir.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 2000, pp. 303-316.

<sup>120</sup> ROGER, Anne, « Les résistances au changement dans l'entraînement des lanceurs français (1919-1973) », *STAPS*, n°71, 2006, pp. 37-51.

<sup>121</sup> René Pelletier retiendra particulièrement notre attention dans la mesure où il s'implique dans la sphère tennistique pour rénover les pratiques d'entraînement qu'il tente de reproduire plus tard en badminton alors qu'il est président de la commission centrale de badminton.

#### **4. Au carrefour de l'institutionnalisation et de l'image d'une pratique : le rôle des acteurs en question**

La célèbre maxime de Lucien Fèbvre « *les hommes, seuls objets de l'histoire* »<sup>122</sup> interpelle quant aux limites d'une histoire centrée sur les structures institutionnelles. Jean-François Loudcher souligne que les critères d'Allen Guttmann négligent la prise en compte des rapports sociaux et économiques dans le processus d'élaboration du sport moderne<sup>123</sup>, dans la mesure où la volonté de l'auteur américain ne résidait pas dans une étude des inégalités de pouvoir dans la constitution des pratiques sportives institutionnalisées. Notre analyse se veut aller au-delà des traits qui permettent d'affirmer que le badminton est un sport institutionnalisé, elle s'attache à cerner ce pourquoi cette pratique demeure, sur l'ensemble de la période étudiée, un phénomène restreint voire invisible malgré son institutionnalisation progressive. L'émergence du fait sportif est « *lui-même une expression directe des forces sociales à l'œuvre, à un moment donné dans un pays donné* »<sup>124</sup>. Deux versants sont alors à étudier et à confronter : il s'agit, d'une part, de cerner la position sociale des joueurs et dirigeants du badminton. Nous chercherons à comprendre quelle définition ces acteurs tentent de donner à la pratique dans laquelle ils s'investissent et quelles représentations sont finalement diffusées « à l'extérieur » depuis « l'intérieur ». D'autre part, nous tenterons d'évaluer les impacts de celles-ci : l'image du badminton est-elle attractive ? valorisante ? distinctive ?

##### **4.1. Logique distinctive ou logique de masse : rester entre-soi ou se développer**

Un individu est « *au carrefour de plusieurs plans (genre, milieu d'origine, sexualité, classe d'âge, génération, profession, confession, idéologie...) qui le déterminent inégalement* »<sup>125</sup>. Le milieu d'origine, la profession, ont un impact largement marqué dans les trajectoires des sportifs, d'autant plus aux prémices du développement des sports modernes. En effet, ces pratiques sont des manifestations sociales et culturelles comme les autres et sont influencées par le phénomène des classes sociales. Pierre de Coubertin veille en effet à recruter « *dans les rangs de la bourgeoisie, des hommes de loyauté, de distinction, de*

---

<sup>122</sup> FÈBVRE, Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris : Armand Colin, 1952, p. 20.

<sup>123</sup> LOUDCHER, Jean-François, « À propos de la traduction française du livre de Allen Guttmann, *From Ritual to Record: the Nature of Modern Sports* », *STAPS*, 2008, pp. 39-51.

<sup>124</sup> DARBON, Sébastien, *op.cit.*, 2008, p. 3.

<sup>125</sup> ORY, Pascal, *op.cit.*, 2015, p. 27.

*politesse, qui constitue ce que l'on appelle le gentleman* »<sup>126</sup>. D'abord réservée à l'aristocratie et à la bourgeoisie, la pratique sportive sous sa forme moderne ne concerne qu'une masse restreinte d'individus. Néanmoins, dès les années 1890, les classes populaires investissent certains sports, démarche facilitée par le foisonnement des sociétés, caractéristique de la période, encouragée par les Républicains, parachevée par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative à la liberté d'associations<sup>127</sup>. Toutefois, un clivage entre sports de « riches » et sports de « pauvres »<sup>128</sup> s'instaure et s'explique essentiellement au regard des conditions matérielles et économiques pour y accéder : coûts, calendrier<sup>129</sup>, temps libre, etc. Jacques Defrance explique le rôle de l'institution, constituée d'acteurs, dans la définition de certains de ces coûts, comme par exemple celui de l'adhésion. Le coût du matériel est lui davantage gouverné par l'économie publique et l'économie de marché. D'autres règles peuvent être instituées pour asseoir la distinction. C'est le cas de la tenue blanche de rigueur au tennis : elle est d'emblée discriminante pour nombre de gens qui ne peuvent avoir de tenue propre. Quels sont les codes vestimentaires adoptés pour le badminton, s'il en existe ?

Pour assurer une distinction supplémentaire, des associations fonctionnent selon une logique de cooptation, c'est-à-dire que pour être admis, il faut être parrainé par un certain nombre de membres, rappelant le fonctionnement des cercles<sup>130</sup>, qui peut exclure les bourgeois dont la qualité est acquise et non innée par rapport à l'aristocrate<sup>131</sup>. C'est le cas, par exemple, dans les sports aériens<sup>132</sup>. Ainsi, les dirigeants jouent un rôle essentiel dans l'accès aux différentes disciplines : en imposant des règles de pratique, ils facilitent ou limitent l'entrée de certaines catégories de la population dans les clubs<sup>133</sup>. À l'inverse, d'autres pratiques, comme le cyclisme, avec l'Union vélocipédique française (UVF)<sup>134</sup>, la boxe<sup>135</sup>, ou le football se popularisent car elles ouvrent la voie au professionnalisme ou à

---

<sup>126</sup> Pierre de Coubertin, dans *La Revue Athlétique*, 25 juillet 1890, cité par LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 57.

<sup>127</sup> POYER, Alex, « L'institutionnalisation du sport (années 1880-1914) », *op.cit.*, 2007, pp. 25-56.

<sup>128</sup> DEFRANCE, Jacques, *op.cit.*, 2011, p. 8.

<sup>129</sup> Par exemple, quand les responsables sportifs organisent des compétitions en semaine ou le samedi, ils interdisent les confrontations des sportifs bourgeois et populaires, LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 111.

<sup>130</sup> AGULHON, Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*. Paris : Armand Colin, 1977 ; VIVIER, Christian, *La sociabilité canotière : la société nautique de Besançon*, Paris : L'Harmattan, 1999.

<sup>131</sup> DAUMARD, Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris : Flammarion, 1987.

<sup>132</sup> ROBÈNE, Luc, *L'homme à la conquête de l'air. Des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois. 1783-1918*, Thèse de doctorat, sous la direction de Gilbert ANDRIEU, Bordeaux : Université de Bordeaux, 1996.

<sup>133</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989.

<sup>134</sup> POYER, Alex, *op.cit.*, 2003.

<sup>135</sup> LOUDCHER, Jean-François, *Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978)*, Paris : L'Harmattan, 2000.

« *l'amateurisme marron* »<sup>136</sup>, et permettent aux pratiquants des classes défavorisées d'en tirer profit : « *celui qui fait profession de sport ne joue pas ; il exerce un métier. Il ne poursuit pas une formation personnelle, mais le gain* »<sup>137</sup>. Jacques Ulmann précise toutefois qu'entre les deux mondes, professionnel et amateur, il n'y a pas un fossé, au sens où le professionnel retire du plaisir du jeu et où parfois, l'amateur, oublie, dans la lutte, que la compétition n'est qu'un jeu. Pour préserver ses valeurs originelles, l'USFSA et ses dirigeants adoptent une posture très ferme, imitant les Anglais, à propos du respect du principe de l'amateurisme, excluant de fait les classes populaires des pratiques athlétiques qu'elle encadre<sup>138</sup>.

Finalement, l'engagement sportif est déterminé par des « *dispositions éthiques et esthétiques associées à une position déterminée dans l'espace social* », et conditionné par « *les profits qui, en fonction de ces dispositions, paraissent promis par les différents sports* »<sup>139</sup>. Ainsi, la pratique physique revêt des formes de sociabilités particulières, vise une distinction sociale ou est une manière de gagner davantage d'argent, comme dans le cas des premiers professionnels du cyclisme. Ces formes ont des incidences fortes sur la masse des pratiquants engagés dans une pratique sportive<sup>140</sup> : se distinguer et maintenir le cercle fermé, ou permettre la popularisation de la pratique par le gain financier ou par des conditions d'accès peu coûteuses. Le rôle des acteurs, particulièrement des dirigeants, dans la construction d'un sport, paraît alors incontournable et souligne les limites d'une utilisation exclusive des critères proposés par Allen Guttmann<sup>141</sup>.

Il faut donc interroger la place du badminton au regard de ces constats. S'agit-il d'une activité distinctive ou populaire ? Est-elle d'esprit amateur ou laisse-t-elle place au professionnalisme ?

---

<sup>136</sup> LASSUS, Marianne, *L'affaire Ladoumègue, Le débat amateurisme-professionnalisme dans les années 30*, Paris : L'Harmattan, 2000.

<sup>137</sup> ULMANN, Jacques, *op.cit.*, 1965, p. 330.

<sup>138</sup> Pierre de Coubertin, Paschal Grousset, Jules Simon sont de fervents promoteurs de l'éducation anglaise en France dont le modèle est le *gentleman* aristocrate. Dans *la Revue Athlétique*, revue de l'USFSA, il est d'ailleurs précisé que « *joué par des mineurs et des ouvriers des grandes usines, gens qui ne passent pas pour avoir l'esprit chevaleresque, le football devient nécessairement brutal et dangereux, joué par des jeunes gens bien élevés, il reste ce qu'il est, un excellent exercice, d'adresse, d'agilité, de force, de sang-froid auquel on peut se livrer sans se départir des règles de courtoisie* » (25 mars 1890, cité par LÉZIART, Yvon, p. 58) ce qui témoigne de leurs conceptions.

<sup>139</sup> BOURDIEU, Pierre, « Comment peut-on être sportif », *Questions de sociologie*, Paris : Minit, 1984, pp. 173-194.

<sup>140</sup> En 1894, 20 000 cyclistes sont affiliés à l'UVF qui s'adresse davantage aux classes populaires, alors que seuls 5000 le sont à l'USFSA.

<sup>141</sup> LOUDCHER, Jean-François, *op.cit.*, 2008, pp. 39-51.

Un autre point de réflexion réside dans la comparaison au *lawn-tennis*. La proximité de ces deux activités au moment de leur naissance<sup>142</sup>, suivie de la tutelle de la FFLT sur les deux activités, conduirait logiquement à l'établissement de modalités de fonctionnement communes autour d'une population relativement homogène. Lors de son introduction en France, le *lawn-tennis* est une pratique hautement distinctive. Yvon Léziart montre que sur 31 articles relatifs à l'activité publiés dans la presse entre 1897 et 1914, 28 paraissent dans *Le Figaro*, journal adressé à la grande et moyenne bourgeoisie<sup>143</sup>, alors qu'un seul paraît dans *L'Humanité* et deux dans *L'Auto*<sup>144</sup>. L'auteur souligne que le double parrainage est nécessaire pour intégrer les clubs parisiens : « *de nombreuses demandes d'adhésion sont reçues, bien peu sont satisfaites* »<sup>145</sup>. Jean-Michel Peter perçoit l'intégration du tennis au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les stations balnéaires comme nouvelle forme de sociabilité des élites<sup>146</sup>. La monographie de Françoise Taliano-des Garets confirme les origines bourgeoises de l'ensemble des membres de La Villa Primerose, club bordelais, qui ne présente qu'une démocratisation relative après les années 1930<sup>147</sup>. Nous concevons, dès lors, une limite dans le développement du tennis d'un point de vue quantitatif, bien que celui-ci présente des effectifs importants<sup>148</sup>. Retrouvons-t-on cette logique dans les clubs de badminton ?

Cette fédération de tennis connaît une stagnation de ses effectifs avant l'action d'un homme, Philippe Chatrier et sa politique de démocratisation<sup>149</sup>. L'histoire du tennis offre ainsi un effet de loupe sur la montée des classes moyennes dans la société<sup>150</sup>. "

Un autre « sport cousin », le tennis de table, passe d'une logique d'entre-soi voulue par les dirigeants à une politique de recrutement élargie vers les classes moyennes par une réduction significative des coûts d'affiliation pour les clubs, et donc des adhésions par effet

<sup>142</sup> GRALL, Julie, « Sport ou pratique enfantine ? La construction manquée du badminton en tant que « vrai sport » en France dans l'entre-deux-guerres », *STAPS*, n°107, 2015, pp. 75-89.

<sup>143</sup> BLANDIN, Claire, *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*, Paris : Armand Colin, 2007.

<sup>144</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 130.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>146</sup> PETER, Jean-Michel, « Le tennis balnéaire à la Belle Époque de Dunkerque à Biarritz », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau monde éditions, 2009, pp. 103-120.

<sup>147</sup> TALIANO-DES GARETS, Françoise, *La Villa Primerose, un Siècle d'histoire sportive à Bordeaux (1897-1997)*, Bordeaux : Éditions Confluences, 1997.

<sup>148</sup> Ils passent de 5360 joueurs en 1912 à 11000 en 1920 (WASER, Anne-Marie, « La diffusion du tennis en France », dans TERRET, Thierry (dir.), *Histoire des sports*, Paris : L'Harmattan, 1996, p. 111).

<sup>149</sup> BAYLE, Emmanuel, « Le développement de la Fédération Française de Tennis sous la présidence de Philippe Chatrier (1973-1993) : un modèle stratégique pour le mouvement sportif et olympique ? », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau monde éditions, 2009, pp. 219-248.

<sup>150</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, « Du Club-House au filet : l'avenir de l'histoire du tennis 2009 », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau monde éditions, 2009, pp. 335-343.

rebond<sup>151</sup>. Du côté du badminton, quels sont les choix politiques opérés ? Peut-on identifier un dirigeant dont l'action a pu provoquer un virage dans le développement de la discipline ? Quelles sont les mesures entreprises pour la développer ? Sont-elles réellement effectives ? L'étude tâchera donc d'explorer les politiques menées par les instances dirigeantes du badminton. Elle vise également à évaluer leur portée, d'autant plus lorsque la Commission centrale de badminton n'est plus une Fédération dirigeante, et placée sous la tutelle de la FFLT. Ces politiques ne sont pas sans conséquences sur les représentations qui se construisent autour de l'activité.

#### 4.2. Les représentations véhiculées par les acteurs du badminton

Toute représentation est le produit de pratiques sociales, « à commencer par celles qui les produisent »<sup>152</sup>. Dans le cadre d'une histoire sociale des représentations, il faut distinguer ce qui institue et ce qui constitue<sup>153</sup>. Si les sept critères de Guttman permettent d'appréhender la forme d'une pratique pour en juger son degré de sportivisation, ils ne permettent pas d'accéder à d'autres facettes des représentations, plus profondes, et ancrées dans les schèmes de perception des acteurs ou agents du système constitué par la pratique et sa structure. Autrement dit, cette structure, collective, est déterminée par un ensemble d'individus qui en définissent la forme, la symbolique, et se reconnaissent par une forme d'identité interne. Toutefois, ces acteurs deviennent agents à partir du moment où c'est un point de vue extérieur qui leur alloue des représentations, nécessaires pour « donner sens à l'expérience humaine »<sup>154</sup>. Ces représentations, schèmes de pensée et perceptions, qui attribuent des valeurs, des images, des idées parfois distancées du réel, se constituent par le biais des représentations dites figurées (elles sont réelles, mais parfois en décalage avec le réel, quand le dessinateur ou le photographe les met en scène en fonction de son propre ressenti). Également, les écrits participent de cette construction, notamment la presse<sup>155</sup>, qui parfois reporte le réel – et le traduit – au sens de Latour – (les représentations cette fois-ci définies comme des exhibitions, des « présentations » de la pratique), de manière déformée parce que le journaliste n'a pas saisi le sens de la pratique ou parce que tout simplement il ne

---

<sup>151</sup> MOUSSET, Kilian, *La mode du Ping-Pong de 1901 à 1939 : d'un jeu de salon mondain à un sport moderne*, Thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Nicolas RENAUD et Christian VIVIER, Rennes : Université de Rennes 2, 2017.

<sup>152</sup> KALIFA, Dominique, *op.cit.*, 2010, p. 878.

<sup>153</sup> ORY, Pascal, *op.cit.*, 2015, p. 13.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>155</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

s'est pas déplacé sur les lieux de la présentation ou du match. Ces différentes formes sont constructives du social et constitutives des pratiques<sup>156</sup>. Ainsi, la construction d'une représentation « externe » à la pratique est fortement influencée par le regard porté par cet extérieur sur les « pratiquants intérieurs », qui à leur tour, tentent parfois d'influencer l'image qu'ils dégagent. Il s'agit ainsi de s'intéresser « *aux hommes toujours saisis dans le cadre des sociétés dont ils sont membres [...] aux hommes dotés de fonctions multiples, d'activités diverses, de préoccupations et d'aptitudes variées, qui toutes se mêlent, se heurtent, se contrarient* »<sup>157</sup>. Quelle image les acteurs du badminton souhaitent-ils véhiculer ? Quel est l'impact du groupe identifié comme pratiquant le badminton sur les représentations de l'activité ?

L'histoire événementielle de Bernard Adams propose quelques anecdotes desquelles se dégagent les modes de vie des premiers joueurs anglais de badminton. Il décrit le « *très distingué* » Sir George Thomas, le septième et dernier Baron de Yapton, comme un *gentleman* d'une ponctualité sans faille et d'un fair-play admirable<sup>158</sup>. Cet exemple n'est pas isolé : d'autres pratiquants britanniques se distinguent par leur classe sociale élitiste. Est-ce le cas en France ? À travers l'exemple du rugby, donné par Christian Pociello<sup>159</sup>, la mutation d'une pratique – à la fois géographique mais surtout sociale – modifie les valeurs qui lui sont attribuées. D'abord construites autour de la vitesse et l'agilité par les athlètes des milieux aisés, les qualités d'un joueur de rugby deviennent la force, la solidité, le poids quand les classes populaires l'investissent<sup>160</sup>. On passe d'« *un rugby chic* » à « *un rugby choc* »<sup>161</sup>, d'un rugby élitiste à un rugby populaire qui attire davantage les masses. Dès lors, nous tenterons de nous intéresser à l'évolution des caractéristiques sociales des joueurs de badminton, sans pour autant faire leur sociologie. Celles-ci forgent des cultures de pratique, conformes au système de valeur d'une catégorie sociale et suscitent ainsi le rejet ou l'attrait, l'accès ou son interdiction, pour une pratique donnée<sup>162</sup>.

La féminisation de la pratique est un autre facteur ayant une incidence sur les représentations d'une discipline. Certains promoteurs du sport, à l'instar de Pierre de

---

<sup>156</sup> KALIFA, Dominique, *op.cit.*, 2010, p. 879.

<sup>157</sup> FÈBVRE, Lucien, *op.cit.*, 1952, p. 20-21.

<sup>158</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 50.

<sup>159</sup> POCIELLO, Christian, *Le rugby ou la guerre des styles*, Paris : Éditions Métailié, 1983.

<sup>160</sup> Cet investissement est permis par la recherche de performance pour vaincre les Anglais. Il fallait pouvoir lutter à forces égales en combinant la ruse et la force. Des clubs ont commencé à recruter des gros gabarits dans les milieux populaires, pour les postes jugés « ingrats » par les classes favorisées.

<sup>161</sup> POCIELLO, Christian, « Du pays où la force est vertu... Contribution à l'histoire du rugby français », *Histoire sociale des pratiques sportives*, n°8, 1985, p. 62.

<sup>162</sup> DARBON, Sébastien, *op.cit.*, 2008, p. 322.

Coubertin ou Henri Desgranges, sont totalement opposés à la pratique sportive féminine. D'autres sont plus modérés et admettent une pratique raisonnable, et la compétition ne doit jamais dépasser l'esthétique et le bon goût<sup>163</sup>. Par conséquent, certaines pratiques, comme la natation, le tennis, sont recommandées. Le tennis est d'ailleurs plébiscité par la presse pour les femmes dès 1897<sup>164</sup>. Dès lors, quand une pratique est autorisée pour les femmes, ses valeurs s'éloignent de la virilité, de la force, de la lutte, de l'effort intense. L'analyse de l'investissement féminin, notamment dans les compétitions, ainsi que des valeurs attribuées à la discipline, offre un indice permettant d'évaluer les perceptions du badminton, s'il est plutôt un sport considéré comme réservé aux hommes ou réservé aux femmes.

En bref, nous situons donc notre démarche à la croisée d'une histoire culturelle et institutionnelle. Comme le soulignent Michaël Attali et Jean Saint-Martin, cette histoire culturelle vise à pénétrer le réel pour mieux comprendre les ressorts qui le constituent, mais demeure une entreprise complexe du fait de la pluralité de déterminants à considérer<sup>165</sup>. Une pratique peut connaître des mutations selon la classe sociale qui l'investit, que ce soit en termes de valeurs ou de possibilités de démocratisation. Le processus d'institutionnalisation d'une pratique physique lui accorde un statut de sport dans sa forme et la bureaucratisation établie peut, elle aussi, autoriser un accès large à une discipline ou, au contraire, le restreindre, en jouant sur les facteurs économiques et temporels notamment. En outre, certaines représentations influent sur la définition d'une activité et rendent floue la distinction entre le sport et le jeu, que l'on retrouve dans la confusion badminton *versus* jeu du volant, entre la pratique compétitive ou de loisir, entre l'aspect sérieux, ou, au contraire, ludique. Ces valeurs suscitent soit attrait, soit rejet de la pratique pour le profane, largement influencé par les contextes économiques, politiques, sportifs du pays. Elles peuvent expliquer le développement plus ou moins important d'une discipline. Ce travail analysera donc, à travers le prisme du badminton, la question de la fabrique d'un sport et, plus largement, le rapport à l'invention des pratiques culturelles de la modernité et à la culture de masse. Qu'est-ce qu'un développement « normal » pour un sport ? Est-il nécessaire d'être considéré en tant que tel pour se massifier ? Où se situent les mécanismes d'accélération et/ou de frein dans cette création et ces développements ?

---

<sup>163</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 85.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>165</sup> ATTALI, Michaël, SAINT-MARTIN, Jean, « Éditorial. À propos de l'histoire culturelle du sport... », *Movement et Sport Sciences*, n°86, 2014, p. 1-2.

## 5. Un terrain en friche

### 5.1. « Naviguer à vue »

« Chaque fois que l'historien pose une question, il a déjà en tête une idée préliminaire [...] poser des questions auxquelles on ne voit pas le moyen de répondre est le péché fondamental en science, comme donner des ordres dont on ne sait pas qu'ils seront obéis en politique »<sup>166</sup>. Comme expliqué en préambule, je suis partie d'un constat, un ressenti personnel qu'il fallait nécessairement dépasser : « dans la formation d'un esprit scientifique, le premier obstacle, c'est l'expérience première, c'est l'expérience placée avant et au-dessus de la critique qui, elle, est nécessairement un élément intégrant de l'esprit scientifique »<sup>167</sup>. Je n'avais aucune idée de l'ampleur de la quête d'archives sur un terrain encore très peu exploré. Or, Antoine Prost rajoute que lorsqu'on pose une question d'histoire, celle-ci « suppose déjà une connaissance minimale des diverses sources éventuelles et elle imagine leur utilisation par des méthodes pour lesquelles d'autres recherches ont montré la voie... On retrouve le cercle vertueux : il faut déjà être historien pour pouvoir poser une question historique »<sup>168</sup>. Je ne pouvais donc pas m'inscrire dans ce cercle vertueux, mais me lancer, sans réellement savoir où aller, dans une enquête préliminaire pour trouver le terreau nécessaire au développement de cette recherche.

Malgré cette « nébuleuse », être « du milieu », avec la posture de chercheuse mais aussi de joueuse de niveau national depuis plus de dix ans, était un avantage certain pour bénéficier rapidement des contacts principaux de la Fédération française de badminton. Malheureusement, j'ai très vite découvert l'absence de centralisation des archives de la part de l'instance<sup>169</sup>, somme toute assez logique sur la période étudiée étant donnée la tutelle de la Fédération française de *lawn-tennis* de 1944 à 1979. Ainsi, la première année de recherche a été consacrée à la quête des sources. Il a fallu, dans un premier temps, construire un réseau, notamment à l'aide de la commission « Mémoire du badminton », pour récolter ou consulter des archives privées, ou détenues chez des anciens et actuels bénévoles de la Fédération, ou encore réaliser des entretiens, à partir de la méthodologie du récit de vie. Une autre difficulté s'est présentée dans l'accès aux archives de certains particuliers qui ont, à plusieurs reprises,

---

<sup>166</sup> Antoine Prost (*op. cit.*, 1996, p. 80) cite ici Robin G. Collingwood, *The Idea of history*, 1946, p. 281.

<sup>167</sup> BACHELARD, Gaston, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris : Vrin, 1977, p. 23.

<sup>168</sup> PROST, Antoine, *op.cit.*, 1996, p. 80.

<sup>169</sup> Cette absence est marquée jusqu'aux années 1990. En effet, suite à une visite au siège de la FFBad à Saint-Ouen, j'ai obtenu un fichier excel qui récapitule les archives conservées par l'institution. C'est à partir de 1996 qu'on constate une conservation importante d'un ensemble de documents fédéraux.

reporté les rendez-vous jusqu'à susciter l'abandon du chercheur. Cette quête s'est ensuite étalée lors de la seconde année de thèse, à mesure de la construction du réseau et des disponibilités des acteurs.

Cette posture rappelle l'idée d'« *enracinement personnel des questions historiques* »<sup>170</sup> de la part du chercheur. Ainsi, « *il n'y a pas d'histoire sans préjugés ; la distinction véritable est celle de l'auteur qui a des préjugés sans savoir ce qu'ils sont, préjugés peut-être faux, et de l'auteur qui ordonne et crée consciemment à partir des assises qu'il connaît et qui fondent ce qui est pour lui la vérité* »<sup>171</sup>. Il nous semble que ce soit l'inconvénient majoritaire de cette posture. Car, à l'inverse, disposer de la culture du milieu permet de mieux en cerner les contours, comme l'a fait Loïc Wacquant en enfilant ses gants de boxe<sup>172</sup>. Contrairement aux analyses sociologiques récentes de la basketteuse professionnelle Anaïs Déas sur son terrain de jeu<sup>173</sup>, je n'ai pas interrogé des joueurs et joueuses de ma génération qui auraient pu être réticents à l'enquête du fait des rivalités et animosités parfois provoquées par la compétition. Les acteurs ciblés sont en effet des dirigeants, des anciens dirigeants et des anciens joueurs pour lesquels j'avais une posture en apparence neutre. En apparence, effectivement. Certains acteurs interrogés ont présenté des méfiances quant à une éventuelle étiquette fédérale de ma part, c'est pourquoi je devais préciser que mes travaux étaient réalisés dans un cadre uniquement universitaire et que je n'avais aucune implication dans la politique de la Fédération. Ainsi, par ces récits de vie menés au cours des deux premières années de recherche, j'ai d'emblée pu percevoir quelques animosités entre acteurs, et parfois envers la structure dirigeante. Conflits que j'ai cependant mal appréhendés lors des prémices de la recherche, puisqu'un des premiers interrogés a orienté mon regard et mon questionnement à l'occasion de l'entretien suivant, qui m'a valu un refus de la part de l'interrogé dans la poursuite de l'entretien. Une « *enquête, en effet, est formée d'une succession de contacts réussis et ratés* »<sup>174</sup>. Cet événement m'a permis de prendre du recul pour la suite de ma démarche. J'ai décidé de reporter les entretiens et récits de vie pour me consacrer à l'étude des archives, m'immerger dans une méthode critique et non naïve, potentiellement biaisée par des préjugés.

---

<sup>170</sup> PROST, Antoine, *op.cit.*, 1996, p. 92.

<sup>171</sup> Antoine Prost (*op.cit.*, 1996, p. 96) cite ici Francis H. Bradley, *Les Présupposés de l'histoire critique*, 1965, p. 15.

<sup>172</sup> WACQUANT, Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille : Agone, 2000.

<sup>173</sup> DÉAS, Anaïs, « *Cinq majeur* » ou « *partenaire d'entraînement* » ? *Sociologie des carrières des basketteuses de l'élite*, Thèse de doctorat, sous la direction de Williams NUYTENS et Didier DEMAZIÈRE, Thèse de doctorat, Université d'Artois, 2017.

<sup>174</sup> BIZEUL, Daniel, « Faire avec les déconvenus. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, n°33, 1999, p. 111.

## 5.2. D'un dépouillement exploratoire vers l'affinement d'une problématisation et d'un bornage temporel

« L'histoire procède en deux temps : d'abord connaître les faits, ensuite les expliquer, les nouer »<sup>175</sup>. Notre démarche est à l'image de cette citation. Le caractère princeps de ce travail autour de l'histoire du badminton en France passait nécessairement par la reconstruction des faits. Toutefois, « d'honnêtes gens qui ignorent si Marignan fut une victoire ou une défaite, et quels en étaient les enjeux, s'indignent que les élèves en ignorent la date »<sup>176</sup>. Connaître un fait n'est donc pas suffisant, il faut en démêler les soubassements, les enjeux. L'histoire n'est pas une succession de faits<sup>177</sup>. L'historiographie permet de dresser une première chronologie institutionnelle, dans ses grandes lignes. Ces premiers jalons ont été essentiels pour orienter la recherche des sources. En effet, la tutelle constatée avec le *lawn-tennis* ainsi que les conseils avisés de Doriane Gomet nous ont orientés, dans un premier temps, vers le Tenniseum, le musée de la Fédération française de tennis, situé au stade Roland Garros, porte d'Auteuil à Paris. Les Archives nationales, le Musée du sport, la Bibliothèque nationale de France, le Musée du badminton en Angleterre (du fait des liens identifiés avec la France) ont également été des « lieux de fouilles ». La première idée était de croiser les trajectoires fédérales et scolaires, c'est pourquoi l'enquête s'est également orientée vers les enseignants d'EPS « pionniers ». Faute de centralisation des archives spécifiques au badminton avant 1996, les fonds privés ont permis d'alimenter les recherches. Les archives de Bruno Lafitte, à la tête de la Commission mémoire du badminton et Santiago Panos, qui fut le premier entraîneur national de la Fédération moderne, sont les plus importantes d'un point de vue quantitatif. Elles sont complétées par les données consultées au Tenniseum. L'ensemble de ces sources a été récolté à l'occasion des deux premières années de thèse. L'importance de ces corpus privés a été coûteuse en temps d'organisation et de classement des données, puis de lecture globale (plus de vingt mille photos ou reproduction).

Suite à une première prise de connaissance des archives avec une focale large, du fait de l'adoption d'une démarche inductive, l'axe de travail autour de l'histoire institutionnelle s'est confirmé. Le badminton présente une structuration faite de ruptures nettes (création de la Fédération en 1934, dissolution en 1941, puis renaissance en 1979), mais également des transformations plus silencieuses (changements d'appellation : Commission centrale de badminton, Comité français de badminton, Groupement national de badminton). Les

---

<sup>175</sup> PROST, Antoine, *op.cit.*, 1996, p. 58.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>177</sup> ARIÈS, Philippe, *Le temps de l'histoire*, Paris : Le Seuil, 1984.

entretiens menés ont permis de souligner les débats d'acteurs autour de la renaissance de la fédération en 1979, visiblement au cœur d'enjeux de pouvoir. La rupture de 1979 est apparue nette, au-delà de son caractère institutionnel. Les documents de Santiago Panos témoignent en effet d'une fréquence accrue des réunions de bureau, de comité directeur, une structuration de l'entraînement. L'entretien réalisé avec Gérard Morel, le premier directeur technique national, souligne un virage en termes de rationalisation de l'entraînement et de structuration du haut-niveau dans les années 1980, liée à l'entrée du badminton dans la sphère olympique<sup>178</sup>. Concomitamment, l'activité explose dans le giron scolaire<sup>179</sup> et peut-être par effet rebond<sup>180</sup>, au niveau fédéral.

Finalement, l'ensemble de ces bascules, et la lenteur des processus institutionnels et culturels à l'œuvre, permettent de justifier une étude allant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, date d'identification des premiers clubs en France, à 1979, date où est recréée la Fédération française de badminton, alors que les effectifs stagnent autour de 2 000 pratiquants, depuis plus de quarante ans. Les premières lectures ont pu également conforter notre ressenti initial. Le souci de véhiculer une image qui rompt avec le jeu du volant ou de plage est récurrent, dans les discours des promoteurs et dans la presse. La diversité des sources permettait d'accéder à l'histoire institutionnelle, à la manière dont les structures cadres forgent une image du badminton et tentent de le développer, ainsi qu'à la manière avec laquelle cette image est reçue à l'extérieur de la sphère.

### **5.3. Des représentations à la visibilité**

Un premier doute quant à la validité des pistes de travail dégagées pouvait résider dans la question : « existe-t-il des représentations du badminton ? ». Dans la mesure où des traces, aussi maigres soient-elles, se retrouvent dans la presse, dans des revues, dans des discours... alors nous considérons qu'elles existent. Néanmoins, nous distinguerons le concept de représentations du concept de visibilité. La visibilité renvoie à l'aura d'un objet dans une société. Elle se mesure d'un point de vue essentiellement quantitatif, à travers sa place dans les médias, ses espaces d'implantation de la pratique, en quantité de lieux et en termes de

---

<sup>178</sup> Le badminton est annoncé en 1985 comme sport de démonstration pour les Jeux de Séoul de 1988. Il entre officiellement au programme en 1992 à Barcelone.

<sup>179</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014, pp. 233-245.

<sup>180</sup> Si un lien entre la sphère scolaire et la croissance des effectifs fédéraux est probable, il n'est pas prouvé et nécessite une étude supplémentaire.

maillage du territoire et du nombre de pratiquants engagés dans la discipline. Ainsi, nous croiserons trois niveaux d'analyse :

- Les représentations « externes » du badminton, qu'ont les individus qui ne pratiquent pas l'activité, et qui n'ont pas de lien avec la FFLT. Ce niveau renvoie à la visibilité et par là-même au décalage potentiel entre la réalité d'une pratique et l'image développée dans la société.
- Les représentations « entre-deux ». Celles des acteurs du tennis qui ne prennent pas part au badminton, que ce soit en tant que joueurs ou dirigeants. Ce choix d'étude nous apparaît fondamental étant donné les trajectoires de proximité qu'entretiennent les deux activités, dès leur essor, et ensuite, au regard de la tutelle qu'exerce la puissante FFLT sur le badminton.
- Les représentations « internes », celles des acteurs du badminton, qu'ils souhaitent véhiculer, mais aussi les représentations qu'ils imaginent avoir dans les deux sphères précédentes, pour ainsi analyser leurs stratégies de propagande et leur manque d'impact étant donné la stagnation des effectifs.

Pour comprendre ces stratégies, les biographies des acteurs identifiés comme majeurs ont été produites, aussi limitées soient-elles par le manque de sources. Il aura fallu croiser les récits de vie, parfois indirects, d'enfants de dirigeants décédés, avec les données des revues spécialisées qui offrent l'avantage d'informer sur les mariages, les professions, les faits divers. Toutefois, la cohabitation avec la Fédération de tennis est ici un obstacle important : les revues spécialisées de la période étudiée concernent les sports de raquette, au mieux, le tennis et le badminton, où ce dernier n'a qu'une tribune limitée en surface éditoriale. Cette tutelle ne permet pas de quantifier précisément les joueurs de badminton, puisqu'ils sont licenciés à la FFLT, dont les annuaires ne proposent pas de distinction. Une modeste prosopographie, « *biographie collective d'un corps ou d'un groupe de personnes en établissant et en croisant des notices individuelles* »<sup>181</sup> est donc tentée à partir des données recueillies afin de constituer des classes de trajectoires. Elle demeure à approfondir avec une enquête quantitative adressée aux joueurs ou aux familles des joueurs identifiés. Notre focale institutionnelle a en effet donné priorité à la collecte d'informations relatives aux dirigeants, entreprise déjà difficile, d'autant plus sans travaux d'appui au niveau du tennis : « *nous ne*

---

<sup>181</sup> CHARLE, Christophe, NAGLE, Jean, PERRICHET, Marc, RICHARD Michel, WORONOFF, Denis, Prosopographie des élites françaises. Guide recherches (XVI<sup>e</sup> siècle – Vingtième siècle), Paris : CNRS-IHMS, 1980, p. 10.

savons à peu près rien de ceux qui ont présidé aux destinées de la Fédération depuis sa naissance en 1920 jusqu'au putsch de décembre 1968. Sont-ils bien ces notables traditionalistes repliés sur l'amateurisme du passé et sur le tennis de l'entre-soi que dénonce Philippe Chatrier depuis 1953 dans sa revue *Tennis de France* ? »<sup>182</sup>.

#### 5.4. Sources et natures des sources récoltées

Pour faire de l'histoire, il faut des traces<sup>183</sup>. Ces sources que nous avons pu recueillir depuis divers lieux, souvent en friche et non classées, ont nécessité une première phase de classement pour en dégager leur nature principale. Quatre obligations sont de rigueur dans l'usage des sources<sup>184</sup> :

- Une obligation de neutralité, qui renvoie à la nécessité d'oublier tout préjugé ;
- Une obligation de situation : le document « émane de » avant d'être, d'où l'importance d'en identifier la provenance et d'en évaluer l'impact ;
- Une obligation de distinction, c'est-à-dire identifier la portée du document, le type de discours, par exemple, distinguer le discours institutionnel du discours de propagande ;
- Une obligation de temporalité et d'espace, donc situer la portée du document.

Ensuite, il convient d'user de la diversité de ces sources pour faire l'administration de la preuve, car « aucune source n'entretient en effet de rapport immédiat au réel, aucune ne donne à lire de pratiques de façon transparente »<sup>185</sup>. Dans notre cas, le croisement entre les données institutionnelles et les données issues de la presse est incontournable. Cette dernière, abondante et innovante en matière de sport, caractérise l'intérêt que portent les Français à ce nouveau loisir<sup>186</sup>. Les sources de type récit de vie ou figurées complètent cet ensemble<sup>187</sup>. Le lecteur pourra consulter l'exhaustivité des références du corpus en annexe.

##### 5.4.1. La presse comme révélatrice des représentations

« Le journaliste puise ses sources dans le “ langage indigène ” des pratiquants et parle à un “ imaginaire social ” [...] il diffuse une image majoritaire du sport, privilégie

<sup>182</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2009, pp. 335-343

<sup>183</sup> SIMIAND, François, « Méthode historique et science sociale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. n°1, 1960. pp. 83-119.

<sup>184</sup> ORY, Pascal, *op.cit.*, 2015.

<sup>185</sup> KALIFA, Dominique, *op.cit.*, 2010, p. 880.

<sup>186</sup> ZELDIN, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, tome 3. Goût et corruption*, Paris : Le Seuil, 1981.

<sup>187</sup> L'ensemble des récits de vie a été retranscrit, mais seuls trois d'entre-eux sont présentés, à titre d'exemple.

*nécessairement les sports les plus populaires, et tend à accroître, par l'exploitation du vedettariat sportif, la base des publics de consommateurs* »<sup>188</sup>. Christian Pociello évoque ici le rôle de la presse en tant que productrice d'une hiérarchisation des sports et dans le façonnage des représentations. Brice Monier insiste par ailleurs sur l'importance de *L'Auto* qui se pare d'un rôle majeur dans la « *construction du jugement des lecteurs à l'égard du sport* »<sup>189</sup> dans la mesure où c'est le quotidien sportif le plus vendu durant sa période de parution. *L'Équipe*, qui succède à *L'Auto*, présente également cette aura de plus grand quotidien sportif national<sup>190</sup>. Dès lors, nous avons dépouillé l'ensemble de ces journaux pour évaluer la visibilité du badminton dans la presse sportive nationale et la manière dont il est perçu ou transmis. Combien d'articles recense-t-on ? Quelle est leur nature ? Qui écrit sur le badminton ? Cette dernière question n'est pas sans importance. Brice Monier souligne l'existence des décalages entre la réalité d'un événement et la manière dont il est retranscrit, avec des erreurs de typologie témoignant d'une méconnaissance de l'activité. Par exemple, il semble que certains journalistes n'aient jamais assisté à un match de basket-ball. Dès lors, ce qui est retranscrit dans *L'Auto* n'est qu'un compte rendu réalisé par un acteur interne à la discipline<sup>191</sup>. Quand on sait que le président de la Fédération française de badminton, de 1934 à 1960, n'est autre que René Mathieu, journaliste de métier, il est nécessaire de questionner les liens qu'il peut tisser avec ses confrères et alors, sur sa capacité à diffuser une image de la pratique qui vient « de l'intérieur »<sup>192</sup>. D'autres sources de presse, diverses, obtenues par un relevé dans la base de données *Gallica*<sup>193</sup>, à partir des mots clés « badminton », « jeu du volant », « jeu de volant », offrent quelques éléments pour évaluer la visibilité, au niveau national ou local, l'image de la pratique et à qui le message est adressé. Là encore, les acteurs, auteurs, journalistes à l'origine de ces lignes de presse sont fondamentaux à identifier.

En outre, « *le public devient, dès le 19<sup>e</sup> siècle un acteur dans le processus de confection du journal* »<sup>194</sup>. Autrement dit, le message transmis par le journaliste a tendance à s'adapter au public ciblé. Le début du XX<sup>e</sup> siècle marque la florescence de la presse spécialisée, qui

<sup>188</sup> POCIELLO, Christian, « Nouvelles approches », dans POCIELLO, Christian (dir.), *Sport et société*, Paris : Vigot, 1981, p. 15-16.

<sup>189</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, p. 9.

<sup>190</sup> MONTÉRÉMAL, Gilles, « *L'Équipe* entre mythe et réalité (1944-1948) », dans ATTALI, Michaël (dir.), *Sport et médias, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Biarritz : Atlantica, 2010, pp. 61-74.

<sup>191</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

<sup>192</sup> Nous percevons ici un lien potentiellement étroit entre l'institution porteuse de l'activité et son pouvoir de diffusion d'une certaine image de la pratique. Nous envisageons également les limites de cette diffusion « de l'intérieur », qui peut biaiser la validité du discours. Dans tous les cas, il sera nécessaire de contextualiser les propos des journalistes, de vérifier dans quelles conditions ils sont émis.

<sup>193</sup> Il s'agit de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

<sup>194</sup> CHARLE, Christophe, *Le Siècle de la presse*, Paris : Seuil, 2004, p. 9.

répond à la demande de certaines catégories : les femmes, les sportifs, les bourgeois, les ouvriers... Par exemple, *L'Humanité* est le support journalistique de la fédération sportive socialiste. *Le Figaro* s'adresse à la grande et moyenne bourgeoisie et compte près de 36 000 lecteurs en 1912. D'autres journaux présentent des connotations confessionnelles (*La Croix*, *Le Gaulois*) ou nationalistes (*La Presse*, *L'Intransigeant*)<sup>195</sup>. *Femina* se destine aux femmes<sup>196</sup>. Ainsi, nous questionnerons le discours de ces presses. Véhiculent-elles l'image d'un « vrai sport » ? Quelles valeurs sont attribuées au badminton ? Les informations données semblent-elles correspondre aux informations des revues spécialisées ou celles issues des comptes rendus produits par les structures cadres du badminton ?

Les revues et périodiques qui émanent des fédérations et qui présentent un caractère spécialisé, voire officiel, constituent l'interface entre l'histoire institutionnelle et l'histoire culturelle d'une pratique. Cette presse offre des renseignements détaillés, mais choisis, sur la vie personnelle de certains joueurs ou dirigeants. Elle est rédigée « de l'intérieur » et permet de comprendre les perceptions qu'ont les membres de la collectivité de leur pratique, ainsi que l'impact des représentations qu'ils ont l'impression de véhiculer « à l'extérieur ». Ont-elles des conséquences sur les politiques menées ? Par exemple, comment réagissent les dirigeants du badminton quand leur discipline est qualifiée de « jeu de plage » ?

Les nombreuses journées passées au musée du tennis ont permis de récolter un ensemble conséquent de revues qui traitent du badminton. Pour la plupart, ces revues sont en lien étroit avec l'institution. Par exemple, c'est René Mathieu qui produit le *Bulletin Coup Droit*, organe officiel de la FFLT, ou encore, la revue *Smash*, qui traite des sports de raquette placés sous la tutelle de la fédération de tennis. Ces sources nous font accéder à un autre niveau de diffusion des représentations. Comment se situe le badminton dans la sphère des sports de raquettes, mais surtout par rapport au *lawn-tennis* qui le porte pendant 35 ans ? Quelle est la place accordée au badminton dans ces revues spécialisées ?

L'analyse quantitative de la place du badminton dans la presse est ainsi effectuée pour chacune des périodes étudiées. Elle témoigne aussi des temporalités de la pratique, quand on s'intéresse aux dates et périodes de parution des articles relatifs à la discipline. Le badminton dispose-t-il d'un temps qui lui est propre ? Au contraire, ce temps est-il assujéti au calendrier

---

<sup>195</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 42.

<sup>196</sup> Toutefois, notre analyse présente des limites. Nous n'avons pas dépouillé un type de presse, mais effectué une consultation globale en vue d'explorer les lieux qui évoquent le badminton parmi ceux qui sont numérisés avec reconnaissance optique des caractères dans *Gallica*. Dès lors, les journaux non numérisés dans cette base de données sont exclus, ce qui n'autorise pas d'analyse quantitative du côté de la presse généraliste ou spécialisée vers un type de public. Il ne s'agit pas d'appréhender la considération de la femme à travers le badminton, ou de l'ouvrier, mais d'identifier des représentations de l'activité qui témoignent des cultures sportives et sociabilités d'une période donnée.

du tennis, rappelant la logique de complémentarité des sports naissants qui s'opère tant pour des raisons climatiques que pour des raisons de double pratique, comme se joue l'alternance entre la saison des sports collectifs et la saison athlétique<sup>197</sup> ?

Un dernier type de presse est utilisé. Il s'agit d'une presse spécialisée étrangère, la *Badminton Gazette* anglaise, qu'il a été possible de consulter sur la période allant de 1904 à 1931, au National Badminton Museum de Milton Keynes. Cette source permet d'évaluer les représentations du badminton français Outre-Manche. La prégnance du modèle anglais constaté dans nos archives est une autre thématique explorée pour comprendre comment s'est joué le développement de la pratique et la construction de son image sur le territoire français, à l'occasion de ses prémices, à l'instar de l'analyse de Sabine Chavinier qui étudie à travers le prisme du basket-ball les relations franco-américaines<sup>198</sup>. Les revues spécialisées françaises nous permettent de poursuivre l'interprétation de ces liens sur l'ensemble de la période étudiée et leur impact sur le développement du badminton en France.

#### **5.4.2. Les sources institutionnelles**

L'étude des sources produites par l'institution nous est nécessaire pour comprendre les enjeux liés au développement de l'activité, les faits essentiels qui marquent l'histoire du badminton en France, ainsi que la manière dont les dirigeants et joueurs sélectionnent et véhiculent les valeurs qu'ils souhaitent associer à l'activité. Ce corpus est constitué de courriers officiels, de comptes rendus de réunions de bureaux ou de comité directeurs, de statuts publiés au journal officiel et logiquement fait l'objet d'un versement officiel. La tutelle de la FFLT a brouillé nos pistes pour retrouver les lieux de publication de ces informations. Cet ensemble est disponible au musée du tennis<sup>199</sup>. La patience et la persévérance auront été nécessaires durant ces nombreux jours passés dans le musée pour ne récolter parfois qu'une ou deux lignes relatives au badminton, dans la masse de données consacrée au *lawn-tennis*, témoin d'emblée du manque de visibilité du badminton que nous présumons. Cet état lieux est présenté dans le tableau suivant. Il est complété par les archives privées de Bruno Lafitte qui nous font accéder aux informations officielles, des courriers échangés entre divers acteurs,

---

<sup>197</sup> RENAUD, Jean-Nicolas, « Le temps des sports naissants, exemple des pratiques doloises au début du XX<sup>e</sup> siècle », dans VILLAIN-GANDOSSI, Christiane, LORENZ, Jacqueline, *Le temps vu par...*, Édition électronique CTHS, 2008.

<sup>198</sup> CHAVINIER, Sabine, *La genèse du basket français : conditions de possibilités de la diffusion du basket-ball des États-Unis vers la France : balles perdues, interceptions et passes décisives des protestants américains aux catholiques français (1893-1933)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Daniel DENIS, Paris : Université de Paris 11, 2008.

<sup>199</sup> Les espaces de publication des informations officielles de la FFLT entre 1913 et 1978 sont détaillés en annexe (tableau 1, p. 40).

à partir de 1950. Nous pouvons supposer que la perte des informations antérieures à cette date est conséquente aux destructions engendrées par la Seconde Guerre mondiale. C'est d'ailleurs le cas pour les archives britanniques : Bernard Adams souligne les difficultés de sa démarche liées à la destruction de nombreux documents à cause des bombardements<sup>200</sup>.

### 5.4.3. *Les ouvrages*

Nous avons pu récolter ou acquérir des ouvrages anciens qui se présentent comme des sources puisqu'ils véhiculent le discours des acteurs d'une époque. Les plus anciens sont l'œuvre de joueurs ou dirigeants anglais et nous offrent quelques renseignements sur l'état du badminton en France. Ils complètent ainsi les informations disponibles dans *The Badminton Gazette* et témoignent de l'importance accordée à l'activité Outre-Manche, contrairement à la France. De rares ouvrages français présentent ainsi une ou deux pages concernant le badminton avant la Seconde Guerre mondiale. Il faut ensuite attendre 1961 et l'œuvre de René Pelletier *Technique moderne du Badminton*<sup>201</sup> pour qu'une publication soit réservée au badminton. Comment interpréter ces publications ? Reflètent-elles des étapes de sportivisation ? Traduisent-elles des changements dans les représentations du badminton ?

### 5.4.4. *Récits de vie des acteurs : un accès à la sensibilité de l'individu*

Nous avons également tenté d'accéder aux discours des acteurs : « *la source orale se montre particulièrement féconde pour la connaissance des acteurs, c'est-à-dire de ceux qui sont érigés en "personnages" de l'intrigue historique et en objets d'études* »<sup>202</sup>. La méthodologie du récit de vie était privilégiée dans la mesure où notre démarche est inductive et se voulait la plus neutre possible. Elle prend plus largement place dans ce que l'on qualifie la méthode biographique, un type d'entretien particulier puisqu'il est demandé à quelqu'un de se remémorer sa vie et de raconter son expérience propre. Le dispositif n'est pas fondé sur un jeu de questions/réponses mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire le récit de la totalité chronologique de sa vie ou d'une partie, selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur. Ce dernier peut faire des relances, poser des questions, mais il doit veiller à

---

<sup>200</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 11.

<sup>201</sup> La couverture de l'ouvrage est présentée en annexe (image 1, p. 67).

<sup>202</sup> DESCAMPS, Florence, « Les sources orales et l'histoire : une difficile et tardive reconnaissance », dans DESCAMPS, Florence, *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois : Bréal Éditions, 2006, p. 33.

ce que l'entretien suive la voie choisie par le narrateur<sup>203</sup>. Son avantage est de permettre de faire émerger le sens que les acteurs accordent à leurs actions, ce qui fait écho aux représentations en tant que formes sensibles. Sa limite est la distinction entre ce qui relève de la mémoire et de l'histoire, du fait de la subjectivité du discours<sup>204</sup>. C'est ensuite par le truchement des sources que le chercheur peut espérer opérer cette distinction et fonder son analyse. La mémoire est sélective, et certains de ces interrogés ont tendance, de façon plus ou moins consciente, à amplifier les effets de leur intervention ou d'en minimiser d'autres<sup>205</sup>.

Quelques témoignages ont pu être recueillis<sup>206</sup>. Dans plusieurs cas, la commission mémoire du badminton nous a donné accès au réseau. À d'autres reprises, il a fallu avoir recours à l'annuaire du service public pour tenter d'entrer en contact avec des anciens joueurs ou dirigeants. Nous avons ciblé en priorité les individus dirigeants ou membres des instances bureaucratiques de la discipline du fait de notre entrée institutionnelle, dans la mesure où « *un corpus de témoins se construit à partir de l'analyse de l'objet de la recherche et il n'est jamais un donné naturel* »<sup>207</sup>. Ainsi, le fils de René et Simonne Mathieu, Maurice, nous a accordé de son temps pour à la fois évoquer l'action de son père et également proposer son récit de vie puisqu'il a été joueur de l'équipe de France de badminton dans les années 1950. Grâce à Peter Maxton, le petit-fils de René Gathier, nous avons également obtenu quelques informations sur le franco-anglais représentant des entreprises R.S.L. et identifié comme un acteur majeur assurant la liaison entre les deux pays<sup>208</sup>. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé d'acteurs proches de René Pelletier, ou capables d'en parler, permettant de croiser des données de même nature orale. Enfoncer les portes du réseau du tennis permettrait peut-être de remonter les pistes menant à l'entourage de René Pelletier. Le successeur de Pelletier, après une courte transition assurée par Michel Marret, Claude Lefèvre, nous a également accordé un temps d'entretien. Torsten Berg, Santiago Panos, Alain Citolleux, Huguette et Raymond Hermier, qui faisaient partie du « vaisseau de l'indépendance » en vue de la

---

<sup>203</sup> PRUVOST, Geneviève, « Récit de vie », dans PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, pp. 38-39.

<sup>204</sup> LE GOFF, Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris : Gallimard, 1988.

<sup>205</sup> « *Le témoignage oral est porteur d'une série d'effets pervers, qui jouent l'un sur l'interviewé, l'autre sur l'interviewer, et donc les uns et les autres sur les interviews à décrypter. Du côté de l'interviewé, on relèvera principalement les mécanismes de (re)construction, ainsi que ceux d'extrapolation, de rehiérarchisation et d'immédiateté* » (PESCHANSKI, Denis, « La bouche de la vérité. Effet pervers. La recherche historique et les sources orales », *Cahiers de l'institut d'histoire du temps présent*, n°21, 1992, p. 36)

<sup>206</sup> Au total, 24 récits de vie ont été récoltés. Trois sont présentés en annexe à titre d'exemple. Une partie des récits de vie concerne des enseignants d'EPS ayant développé l'activité dans les années 1980, dans la mesure où le projet initial visait à croiser les deux thématiques. D'autres entretiens concernent des acteurs ayant peu connu le badminton avant 1979 mais nous ont permis d'accéder au réseau.

<sup>207</sup> DESCAMPS, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, p. 280.

<sup>208</sup> C'est suite à un contact avec l'entreprise R.S.L. que nous avons pu remonter cette piste.

naissance de la nouvelle fédération de 1979, ont également été rencontrés. Yves Corbel, à la fois joueur et dirigeant, nous a aussi offert son récit de vie. Des joueurs ayant brillé dans les championnats comme Noëlle Ailloud, Ghislain Vasseur, Joël Guéguen, Viviane Bonnay ou encore Christian Badou ont également été interrogés.

Comme la piste scolaire a été envisagée, huit entretiens d'enseignants d'EPS ou dirigeants de l'UNSS impliqués de manière plus ou moins proche dans la sphère fédérale ont été recueillis<sup>209</sup>. Gérard Morel, premier directeur technique national (DTN) nous a également livré un retour sur sa politique de liaison entre la sphère fédérale et la sphère scolaire. Ces éléments ont été mis à profit dans une publication<sup>210</sup>. Enfin, des acteurs contemporains nous ont livré leur point de vue quant à la situation actuelle du badminton : Jean-Paul Didier, Pascal Bildstein, Richard Rémaud. Bien entendu, les récits de vie des présidents qui se sont succédé après Claude Lefèvre<sup>211</sup> seront à recueillir dans une perspective de compréhension du développement du badminton après 1979.

#### **5.4.5. *Iconographie et films***

Un dernier type de source a été exploité. Il s'agit des images, photographies, iconographies ou encore films qui nous permettent d'accéder davantage au réel de la pratique. Là encore, il s'agit d'analyser où est diffusée cette image : presse ou revue spécialisée ? Affiches ? Publicités ? Ce qu'elle présente : un joueur, une joueuse ? En action ou en dehors du terrain ? Autrement dit, l'image peut nous renseigner sur les représentations « figurées ». Également, notre analyse affine la validité de certains faits : quelle est la tenue des joueurs ? Quelles sont les conditions matérielles ? Les techniques sont-elles proches du tennis ?

Autant de questions qui se posent au regard de la spécificité des images que nous avons récoltées et qui seront développées dans les chapitres qui suivent.

#### **5.4.6. *Les déceptions***

Nous avons tenté une approche autour des enjeux commerciaux dans le développement du badminton. La succursale anglaise qui a longtemps fourni les volants de badminton en France, R.S.L., nous a aimablement répondu. Malheureusement, l'entreprise française Babolat

---

<sup>209</sup> Entretiens avec : Francine Grunenfelder et Georges Couartou, avec André Wicquart, Colette Lambert Beauval, Daniel François, Daniel Dieu, Louis Ducrot, Pierre-Henri Louchart, fils d'Henri Louchart et Jean-Marc Viseur.

<sup>210</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014.

<sup>211</sup> Jean Brunet, Paul-André Tramier, Richard Rémaud sous un autre angle d'entretien (nous l'avions rencontré alors que Paul-André Tramier était président) et enfin Florent Chayet.

est restée totalement muette malgré nos relances. Suite au témoignage de Noëlle Ailloud évoquant les liens étroits entre la succursale Babolat-Maillot-Witt et la réintroduction du badminton en France, nous aurions souhaité accéder aux archives de l'entreprise lyonnaise. La piste reste ouverte. Il s'agit d'en trouver la voie d'entrée.

## 6. Axes de la recherche

Ce travail tentera de mettre en évidence les différents facteurs qui concourent à la relative immobilité du badminton de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1979, traduite par un faible nombre de pratiquants et une perpétuelle image de « nouvelle pratique » ou de jeu. Tout se passe comme si l'activité empruntait la voie de nombreux sports modernes, et notamment celle du tennis, qui connaît un essor remarquable. La trajectoire institutionnelle de l'activité s'avère être un levier pour lui attribuer des caractéristiques de « vrai sport » (structuration d'une instance fédérale, création de clubs, instauration d'un calendrier de compétitions, etc.) à l'aune des catégorisations d'Allen Guttmann<sup>212</sup>. Le badminton ne parvient pourtant pas à se détacher de son image de jeu, non sérieux. La confrontation de la trajectoire institutionnelle de l'activité avec l'évolution de ses représentations permettra de questionner la fabrique d'un sport reconnu comme tel. Pourquoi le badminton ne parvient-il pas à se forger cette identité ? Est-elle à l'origine du confinement de la pratique ?

À partir de ces deux focales, nous avons tenté de synthétiser les éléments qui permettraient de distinguer jeu du sport, à la fois d'une manière objective, à partir de critères organisationnels, et à la fois d'une manière subjective, à partir des valeurs que lui attribuent les différents acteurs (figure 4).

---

<sup>212</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

Sport de plage, jeu de fillettes, quasi-sport,  
pratique de loisir

« Vrai » sport, sports athlétiques

<i>Critères de distinction « objectifs »</i>	
Règlement négocié, absence de restriction	Codification partagée, définie à l'échelle internationale et appliquée de manière uniforme
Pratique aménagée, plein-air	Modèle de pratique avec un cadre spatio-temporel défini, espaces clos
Pratique spontanée	Pratique définie par un calendrier
Passe-temps	Entraînement, logique de travail sportif
Pratique récréative, échanges libres	Compétitions, affrontements, confrontations, échanges ayant pour finalité de marquer le point
Pratique autorégulée	Institution cadre, bureaucratisation
Groupes de pratiques indéfinis	Groupes de pratiques catégorisés, égalité des chances
Ritualisés, caractère sacré	Sécularisme
<i>Critères de distinction subjectifs</i> <sup>213</sup>	
Peu sérieux, plaisanterie	Souci de l'exercice
Pratique douce	Épuisant, fatigant
Délassement	Engagement énergétique important
Efforts peu violents, esthétiques, grâce	Efforts soutenus, prouesse physique, force
Accessible à tous	Nécessite des qualités athlétiques importantes
Jeu de femmes, d'enfants	Sport compétitif masculin

**Figure 4 : Tableau de synthèse des critères distinguant les jeux des sports.**

Nous tenterons de mettre en lumière de quel côté du curseur se situe la pratique, en termes d'évolution de son organisation (critères objectifs) et du point de vue de ses promoteurs et de la sphère extérieure (critères subjectifs). Il s'agit de comprendre en quoi se situer d'un côté ou de l'autre peut conduire au développement d'une pratique, ou au contraire, constituer un frein, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin des années 1970. Il s'agit également de chercher à comprendre pourquoi le versant des représentations en tant que jeu de plage perdurent. Les adeptes du badminton cherchent-ils à en faire un sport de masse ? Le faible développement de la pratique est-il en lien avec la proximité forte entretenue avec la sphère du tennis ?

<sup>213</sup> L'ensemble des critères subjectifs relevés sera complété par les archives étudiées au cours des différents chapitres. Ce tableau est le fruit du travail historiographique et conceptuel autour des notions de jeu et sport, présenté en amont.

Nous supposons que le confinement de la discipline, tout au long de la période étudiée, est le résultat d'un ensemble de processus qui ne permettent pas de donner une image du badminton en tant que sport attrayant.

Le premier frein au développement de cette pratique est son caractère distinctif. De nombreux sports modernes sont inaccessibles à la plupart des tranches de la population, qui ne bénéficient pas de temps libre ou de moyens financiers leur permettant de s'investir dans ces loisirs distinctifs. Alors que certains se démocratisent ou connaissent un essor relatif, l'organisation du badminton entretient une forme d'entre-soi en perpétuant les traditions héritées des élites sociales. Malgré tout, la volonté de faire des adeptes de la discipline dans ces classes sociales favorisées est marquée, mais n'opère pas et met à jour un deuxième obstacle au développement de la pratique. Il s'agit de la place *lawn-tennis*, qui s'impose rapidement comme le sport de raquette majeur, dominant. Le badminton est alors souvent défini en comparaison au tennis et à sa puissante fédération, dont il est d'ailleurs sous tutelle pendant plus de trente ans. Ainsi, le badminton ne se constitue pas sa propre image. Le troisième mécanisme mis en évidence est en lien étroit avec le précédent. Fervents promoteurs du badminton, les acteurs impliqués dans sa sphère institutionnelle présentent pour la plupart une filiation en tant que pratiquant ou dirigeant du monde tennistique<sup>214</sup>. En cherchant à promouvoir le badminton dans cette sphère, ils entérinent finalement l'image de l'activité comme sport second voire un jeu d'enfants et ne parviennent pas à sortir de cette emprise. Des paradoxes s'observent dans les discours allant dans le sens d'une complémentarité du badminton envers le tennis : tantôt vanté pour les hommes, tantôt vanté pour les femmes, les enfants ; les valeurs attribuées au badminton sont multiples et ne permettent pas de dessiner les contours nets de la pratique. L'effet est même inverse et rappelle l'héritage des jeux de volants. Ensuite, malgré la mise en forme sportive de la discipline menée par les dirigeants, en termes d'institutionnalisation, les choix politiques effectués sont parfois incompatibles avec les moyens alloués à l'activité. La volonté d'obtenir une visibilité autour de rencontres internationales malgré l'absence de joueurs français performants, placée avant la logique de propagande vers les masses, entretient l'image d'une France médiocre. L'absence de figure de champion est un frein supplémentaire à l'adhésion ainsi qu'à la reconnaissance de l'activité au niveau des politiques d'État. Enfin, ces inerties sont couplées à des conditions matérielles et d'infrastructures qui perpétuent la place du badminton en tant que pratique distinctive ou

---

<sup>214</sup> Si des publications sont à noter dans l'histoire du tennis, aucune thèse n'est connue sur cette pratique. Ce constat induit, par effet historiographique, un croisement de sources incomplet parce que trop éloigné de l'objet et incompatible avec la durée d'une thèse.

difficilement accessible, même quand les volontés des promoteurs se tournent vers un recrutement massif. Sans vivier de pratique suffisant, la visibilité de ce qu'est le badminton sous sa forme sportive est difficile à diffuser. Quand une bascule de la politique fédérale s'observe, visant à massifier le recrutement, les obstacles matériels discriminant l'accès à la pratique surgissent au premier plan et le manque de moyens à disposition des promoteurs maintient le badminton confiné. L'absence de visibilité ne permet pas une évolution des représentations de l'activité, toujours jugée peu attrayante « de l'extérieur ».

Ces éléments seront déclinés à travers quatre périodes au cours desquelles la confusion entre le jeu et le sport apparaît comme un frein permanent, malgré la volonté apparente des acteurs du badminton de lui conférer un caractère de sport majeur.

La première borne temporelle correspond à l'identification des premiers foyers de pratique en France, où le badminton se dote de traits sportifs et se construit en tant que qu'activité distinctive de compétition, avant tout pratiquée sous prétexte d'entretien de sociabilités d'élite. Sa trajectoire est similaire à d'autres sports modernes. Toutefois, la discipline subit un frein net suite à la Première Guerre mondiale. Une seconde partie marque la réintroduction du badminton dans l'Hexagone, en 1932, piloté par une Fédération dirigeante dès 1934. La discipline s'inscrit donc dans le mouvement d'institutionnalisation des pratiques par des fédérations unisports, observé en France dans les années 1920 et 1930<sup>215</sup>. Il est mis en forme en tant qu'activité compétitive, mais s'organise comme alternatif au tennis. Les priorités politiques se portent essentiellement sur les relations internationales et installent des traditions de fonctionnement qui perpétuent la distinction, dans un entre-soi essentiellement parisien, accentué par une organisation ensuite placée sous la tutelle de la Fédération de *lawn-tennis*. Une troisième partie débute en 1951, date où le modèle de fonctionnement instauré est bousculé par l'arrivée de joueurs havrais, pour qui le badminton prime sur le tennis et où la compétition prend le pas sur les sociabilités. De cet engouement naît une volonté de massifier la pratique compétitive et de s'adresser à la jeunesse. Les moyens à disposition demeurent dérisoires, et la visibilité du badminton impossible à l'ombre de la puissante Fédération de tennis. Une dernière partie, débutant en 1968, met en évidence les premières volontés de se détacher de cette tutelle pour sortir du confinement. Les politiques visant à doter le badminton de traits sportifs se poursuivent, mais se confrontent toujours au manque de moyens alloués à une pratique encore considérée comme un jeu, alors

---

<sup>215</sup> LOUDCHER, Jean-François, *op.cit.*, 2007, pp. 107-128.

que de nombreux sports compétitifs se sont démocratisés. Néanmoins, un renouvellement important des dirigeants s'opère et accélère les volontés d'autonomie et de démocratisation. Les représentations du badminton en tant que jeu facile d'accès persistent, mais paraissent désormais constituer un levier d'adhésion.

PARTIE I. D'UNE PREMIÈRE  
VISIBILITÉ À L'EXTINCTION D'UN  
BADMINTON POTENTIELLEMENT  
« SPORTIF » (FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE –  
1931)

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le badminton est introduit dans des stations balnéaires et lieux de villégiatures. Il se développe jusqu'en 1914 en France dans une optique de pratique fortement distinctive<sup>216</sup> au regard des sociabilités entretenues dans les clubs où le badminton s'installe. Celles-ci respectent des codes, un *ethos* qui se donne à reconnaître et à voir à tous les autres<sup>217</sup>, à l'image des *sportsmen*, autour d'une pratique coûteuse en temps, en argent, incarnant l'anglomanie et donc réservée à une population aristocrate. Le badminton, avant la Grande Guerre, demeure une activité peu répandue, distribuée dans quelques lieux de pratique répondant aux caractéristiques d'une élite sociale essentiellement anglo-saxonne. C'est d'ailleurs dans une localité proche de l'Angleterre, la ville de Dieppe, située en Seine-Maritime et desservie directement en paquebot depuis Newhaven, que le plus important foyer se dessine et s'institutionnalise, sous le nom de Badminton Club de Dieppe.

Alors que de nombreux sports modernes, suite à leur importation depuis l'Outre-Manche, dans des foyers localisés, s'étendent progressivement sur le territoire français, la diffusion et le développement par rebond du badminton n'opèrent pourtant pas. Pour quelles raisons cette activité demeure-t-elle confinée au sein de ses premiers foyers de pratique ? Pourquoi ne s'intègre-t-elle pas dans le carcan des sports athlétiques en vogue à l'époque de Pierre de Coubertin ?

De surcroît, aucune trace des premiers foyers identifiés avant 1914 n'est retrouvée après la guerre. Les sources étudiées<sup>218</sup> nous amènent à penser que le badminton « redémarre à zéro », comme une activité nouvelle, encore mystérieuse après 1918, comme si le badminton n'avait jamais été pratiqué en France. Les rares articles de presse qui l'évoquent peinent à décrire ce qu'est le badminton et ne s'accordent pas toujours sur le règlement. Ainsi, sans support structurel entre 1914 et 1931, la discipline n'est alors pensée que par des représentations déjà installées et cristallisées autour du jeu de volant.

---

<sup>216</sup> Expression utilisée en référence aux travaux de Pierre Bourdieu (BOURDIEU, Pierre, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de Sociologie*, Paris : Éditions de Minuit, 1980, pp. 173-195).

<sup>217</sup> CHARTIER, Roger, VIGARELLO, Georges, *op.cit.*, 1982, pp. 35-58.

<sup>218</sup> Il s'agit essentiellement de la presse, notamment *L'Auto*.

# Chapitre 1 : Le badminton emprunte la voie des sports modernes distinctifs (Fin XIX<sup>e</sup> – 1914)

## 1. Émergence et diffusion d'un sport : des visibilitées locales éparses

Le badminton paraît suivre le processus d'émergence caractérisant de nombreux sports modernes venus d'Outre-Manche. Ceux-ci sont liés à une forme d'anglomanie<sup>219</sup>, comme dans le cas de la natation<sup>220</sup>, du rugby<sup>221</sup> ou du tennis<sup>222</sup> et se trouvent être des phénomènes culturels étrangers « de mode »<sup>223</sup> pour les classes aisées.

En effet, le badminton commence par faire des adeptes en Angleterre, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les *sportsmen*<sup>224</sup>. À l'origine, cette expression qualifie les pratiquants de sports hippiques. Elle désigne ensuite, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celui qui pratique un ou plusieurs sports athlétiques et renvoie à une couche de la population particulièrement aisée, essentiellement aristocrate. Les *sportsmen* sont aussi ceux qui pratiquent une activité selon des valeurs de bienséance, de recherche de progrès et d'émotions tout en respectant les principes de *fair-play* et de désintéressement. Ils reproduisent ensuite leurs divertissements favoris sur le territoire français. En effet, « *la clientèle fortunée de ces premiers centres touristiques, en quittant la capitale, en s'installant dans la ville de cure, dans la station balnéaire, n'envisage pas de renoncer à ses habitudes culturelles ; elle va au contraire les y importer* »<sup>225</sup>. Ce phénomène de tourisme de résidence<sup>226</sup> implique l'installation d'un individu en un lieu pour un séjour prolongé, au sein même d'un pays (fuite d'une capitale) ou en Europe (séjours à l'étranger). Trois types de lieux de villégiature s'observent : les stations thermales<sup>227</sup>, les villes côtières<sup>228</sup> et enfin les lieux où le climat est doux. Le processus de

---

<sup>219</sup> HOLT, Richard, *op.cit.*, pp. 179-188.

<sup>220</sup> TERRET, Thierry, « Bains de Mer du Nord et natation au XIX<sup>e</sup> siècle : pratiques hygiéniques et loisirs de classes », *Sport Histoire Revue internationale des Sports et des Jeux*, n°2, Toulouse : Privat, 1988, pp. 9-22.

<sup>221</sup> HOLT, Richard, « L'introduction des sports anglais et la disparition du gentleman athlète », dans EHRENBERG, Alain (dir.), *Aimez-vous les stades ?*, Paris : Recherche, 1980, pp. 253- 276.

<sup>222</sup> QUIDET, Christian, *La fabuleuse histoire du Tennis*, Paris : O.D.I.L., 1979 ; WASER, Anne-Marie, *op.cit.*, 1996, pp. 101-134.

<sup>223</sup> GERBOD, Paul, *L'Europe culturelle et religieuse, de 1815 à nos jours*, Paris : PUF, 1977.

<sup>224</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980.

<sup>225</sup> POYER, Alex, « La France s'éveille au sport », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, 2007, p. 11.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>227</sup> DUTHEIL, Frédéric, *Le sport à la cure : vie de société et distractions à Vichy, 1850-1914*, Thèse de doctorat, sous la direction de Thierry TERRET, Lyon : Université de Lyon 1, 2002.

<sup>228</sup> Ce tourisme mondain participe ainsi à l'invention de la plage (CORBIN, Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris : Aubier, 1988).

diffusion des pratiques est par ailleurs facilité dans les villes qui disposent d'un port et de lignes de bateaux reliant la France à l'Angleterre, comme c'est le cas pour Dieppe<sup>229</sup>. John Bale montre ainsi que la présence touristique des Anglais sur les côtes françaises est un élément fondamental de diffusion des sports modernes<sup>230</sup>. Ces villes côtières voient également l'essor d'un courant hygiéniste à travers la culture physique et les bains de mer recommandés par les médecins et à destination de la société bourgeoise<sup>231</sup>. La présence de cette population augmente par là-même les pratiquants potentiels de loisirs sportifs. Ainsi, « *sur le littoral de la Manche, l'influence anglaise se fait sentir, les familles bourgeoises jouent au croquet, au tennis* »<sup>232</sup>. Jean-Michel Peter évoque l'émergence d'un « tennis balnéaire », attesté par les illustrations ou photographies de cartes postales de villes côtières comme le Touquet, Étretat, Wimereux, Pornichet, Saint-Malo, La Baule ou encore Dieppe<sup>233</sup>. Des clubs voient rapidement le jour et permettent à leurs pratiquants « *d'affirmer que l'on répond aux normes du high-life* »<sup>234</sup>. Les activités pratiquées présentent un caractère distinctif plus ou moins prononcé. Le *lawn-tennis* figure comme une pratique très élitaine<sup>235</sup> : qualifié de « *jeu de société par excellence* » par Paschal Grousset<sup>236</sup>, il est finalement prétexte à une nouvelle sociabilité de la haute société<sup>237</sup>, qui partage le jeu et les moments festifs qui l'entourent<sup>238</sup>.

Ainsi, les classes aisées se découvrent un goût pour les pratiques physiques, passe-temps innovant. C'est d'ailleurs ainsi que *La Vigie de Dieppe* qualifie le badminton lorsqu'il apparaît : « *voilà un élément de distraction qui sera le bienvenu dans la société dieppoise* »<sup>239</sup>, où il est encadré par une structure dotant l'activité de traits relatifs au sport moderne<sup>240</sup>. En effet, le Badminton Club de Dieppe régit les règles de vie du club, de la pratique du badminton, et en organise les premières formes de compétitions sur le territoire français. De

<sup>229</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, « Dieppe, ville-phare du badminton d'Europe continentale (1898-1914) », *Annales de Normandie*, volume 2, 2003, pp. 147-158.

<sup>230</sup> BALE, John, *Sports Geography*, London: E 86 FN Spon, 1989.

<sup>231</sup> RAINIS, Michel, « Genèse et diffusion spatio-temporelle d'une culture corporelle sur les plages au XX<sup>e</sup> siècle », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : CTHS, 1998, pp. 243-258. La fréquentation concerne davantage la haute bourgeoisie.

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 245.

<sup>233</sup> PETER, Jean-Michel, *op.cit.*, 2009, pp. 103-120.

<sup>234</sup> *Ibid.*, 2009, p. 111.

<sup>235</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *Sport, culture et société en France, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris : Hachette, 2006, p. 49-50.

<sup>236</sup> Dans *Jeux de balle et de ballon. Football, paume, lawn-tennis*, publié sous le pseudonyme de Philippe Daryl, BnF collection e-books, édition originale 1894.

<sup>237</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006.

<sup>238</sup> WASER, Anne-Marie, *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 17.

<sup>239</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> novembre 1907, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>240</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

l'analyse de la presse locale<sup>241</sup> voire nationale<sup>242</sup> découle une première visibilité, restreinte, de l'activité et des valeurs qui lui sont associées. Ces dernières n'autorisent pas l'entrée massive de pratiquants dans les clubs s'ils ne présentent pas *l'ethos* des élites, un temps libéré conséquent et une manne financière importante.

### 1.1. Les premiers pas du badminton... des foyers sans lien et peu visibles

Des zones d'ombre persistent pour identifier précisément l'apparition du badminton en France. La *Revue du tennis et du badminton*, qui fait office d'organe officiel pour ces deux Fédérations entre 1934 et 1939, suggère que « *le Badminton*<sup>243</sup> *se joue en France au moins depuis 1896, époque à laquelle il existait des Clubs prospères à Dieppe, Paramé, Dinard, Pau, etc.* »<sup>244</sup> et offre une information quasi contradictoire quelques numéros plus tard en précisant qu'« *on fit la première exhibition à Paris en 1905, et le premier club français fut créé en 1903. Le badminton existe depuis 1892* »<sup>245</sup>. Pour Jean-Yves Guillain<sup>246</sup> ou Stéphane Méry<sup>247</sup>, le premier foyer de pratique de badminton en France, dans une perspective sportive et codifiée<sup>248</sup>, remonte à 1898 à Saint-Servan près de Saint-Malo<sup>249</sup>. D'après le *Journal Officiel* le club de Badminton de Paramé est fondé le 21 novembre 1906, en Ille-et-Vilaine<sup>250</sup> et d'autre part, il y aurait des pratiquants à Dinard<sup>251</sup>. Le journal *La Vie Parisienne*, dont la vocation est de dépeindre de manière fantaisiste voire satirique la vie mondaine et aristocratique, signale la présence de l'activité sur les plages de la côte d'Émeraude dès 1875<sup>252</sup> ainsi que sur les plages du Nord en 1876, sans en préciser davantage la localisation<sup>253</sup>. Dans un article « *en Flânant à Dinard* » en 1875, l'auteur précise :

---

<sup>241</sup> Une recherche a été effectuée sur la base de données *Gallica* et sur l'ensemble des journaux à disposition et numérisés. Également, la presse locale de Dieppe a été dépouillée.

<sup>242</sup> De la même manière, la base de données *Gallica* a été consultée et *L'Auto* a été dépouillée.

<sup>243</sup> La majuscule est ainsi présente dans la citation. Dans plusieurs citations à venir, la majuscule est également utilisée. L'origine du terme, un nom propre désignant la demeure du Duc de Beaufort, est éclairante quant au maintien de cette casse.

<sup>244</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>245</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°178, avril 1939, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>246</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002.

<sup>247</sup> MÉRY, Stéphane, *Un filet et des sports*, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 306.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 306.

<sup>249</sup> Saint-Servan est depuis 1967 un quartier inclus dans Saint-Malo et régulièrement cité comme un territoire de passage pour la culture sportive anglaise.

<sup>250</sup> *Journal officiel de la République française*, 1<sup>er</sup> décembre 1906, [ark:/12148/bpt6k6252256r](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6252256r), p. 7976, BnF, NUMP-5314.

<sup>251</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>252</sup> *La Vie Parisienne*, janvier-août 1875, [ark:/12148/bpt6k1253232m](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1253232m), p. 488, BnF, NUMP-15542.

<sup>253</sup> *La Vie Parisienne*, 1876, [ark:/12148/bpt6k1253819t](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1253819t), p. 440, BnF, NUMP-15542.

On ne joue plus guère au croquet, la grande mode, le remplace : c'est le Badminton. Si le nom est nouveau et encore inconnu, l'invention est bien ancienne : c'est le vulgaire<sup>254</sup> jeu de volants et de raquettes. La seule nouveauté consiste en deux poteaux au bout desquels on attache un filet dans sa hauteur. Il faut être quatre : deux personnes aux extrémités de chaque côté du filet [...]. Avant peu de temps, on vous expédiera votre boîte de Badminton comme on vous envoyait vos boulets et vos cerceaux. Ce jeu fait fureur en Angleterre. Son nom vient d'une propriété du duc de Beaufort, où ce jeu a été inauguré<sup>255</sup>.

La proximité avec le jeu du volant est ici plus que criante, somme toute logique puisque le badminton ne présente pas de forme codifiée uniforme, même Outre-Manche, à cette date. Une différence est soulignée au regard de l'introduction du filet, obstacle contraignant le record d'échanges. La connaissance précoce du rédacteur de l'article de cette activité est à supposer du fait des origines britanniques de sa famille. L'auteur, « O », est sans doute Richard O'Monroy, un des signataires réguliers du journal dont la mère, Élisabeth-Selina Robinson est descendante d'une famille de barons irlandais<sup>256</sup>.

Ces villes côtières sont d'ailleurs, d'après Jean-Louis Gay-Lescot, porteuses de « *l'essentiel des innovations sportives en Ille-et-Vilaine* »<sup>257</sup>. Elles sont le siège d'associations composées d'adultes français et surtout anglais, de classes aisées, qui permettent le développement des sports alors réservés à une élite sociale, puisqu'elle seule dispose des moyens nécessaires pour construire et entretenir les installations, alors que les villes continentales proposent des pratiques « plus ouvrières »<sup>258</sup>. Une certitude est que les Anglais sont à l'origine de la pratique en France, que ce soit en Bretagne, à Pau, à Arcachon, ou encore à Dieppe, où la colonie anglaise, qui représente 3 000 personnes pour 25 000 habitants, apporte son concours à la création du club de badminton<sup>259</sup>. Ces associations répondent toutes à la logique de re-création de sociabilités d'un cercle fermé d'immigrés autour d'une activité distinctive. À Saint-Servan, J.E. Jones, répétiteur de l'armée britannique, en poste dans une grande école à proximité de la ville, « *construisit quatre courts couverts de Badminton pour*

---

<sup>254</sup> L'utilisation de ce terme témoigne de la familiarité du jeu du volant pour le signataire et conforte l'idée que le jeu du volant existe dans les représentations.

<sup>255</sup> *La Vie Parisienne*, janvier-août 1875, [ark:/12148/bpt6k1253232m](https://doi.org/10.12148/bpt6k1253232m), p. 488, BnF, NUMP-15542.

<sup>256</sup> CURINIER, C.-E., *Dictionnaire national des contemporains*, tome 1, Paris, non daté, p. 106, BnF, NUMM-82884.

<sup>257</sup> GAY-LESCOT, Jean-Louis, *Le développement du mouvement associatif sportif et de l'éducation physique en Ille-et-Vilaine de 1870 à 1939*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, sous la direction de Jacques LEONARD, Rennes : Université de Rennes 2, 1985, p. 31.

<sup>258</sup> *Ibid.*

<sup>259</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> novembre 1907, p. 2, BN de Dieppe.

ses élèves » d'après le chapitre « the Game in France » rédigé par John Yeo-Thomas<sup>260</sup> pour l'ouvrage de S.M. Massey<sup>261</sup>. Le journal local *L'Union Malouine et Dinannaise* le confirme et précise :

La colonie anglaise s'apprête à construire, sur des terrains situés boulevard Perrier, à St-Servan, un vaste club, qui aurait 35 mètres de long sur 15 de large et comprendrait deux salons, une cuisine, un office et une vaste salle de jeu. Les promoteurs de ce projet sont Mmes Barrow, Perrier et M. Jones<sup>262</sup>.

Néanmoins, cet ancrage originel à Saint-Servan ne dure guère, dans un contexte où les deux grands animateurs du sport de la ville, M. De Bay et M. Jones, entrent en conflit en 1902 et aboutissent à une séparation des sociétés sportives<sup>263</sup>. Il est toutefois probable que les aménagements de M. Jones persistent en 1906. *L'Ouest-Éclair* évoque la tenue de rencontres d'escrime<sup>264</sup>, ou d'une fête de charité « dans la salle de jeu de Badminton »<sup>265</sup>, à Saint-Servan<sup>266</sup>. Le nom écorché de la discipline témoigne par ailleurs d'une méconnaissance de la part du journaliste, ou alors serait le fruit d'un détournement du nom originel pour lui accorder une consonance d'autant plus britannique que cette salle est « brillamment décorée aux couleurs franco-anglaises »<sup>267</sup>. Cette méconnaissance s'accroît quand l'installation accueille une conférence en juillet 1907 devient la « salle de Badington »<sup>268</sup>. *L'Ouest-Éclair*, journal certes généraliste, dont l'audience connaît une croissance importante avant la Grande Guerre<sup>269</sup>, présente pourtant une rubrique sportive. Le badminton est donc invisible pour cet organe d'envergure régionale.

À Pau, où la colonie étrangère impose son rythme, au regard de l'analyse menée par Danielle Decamps<sup>270</sup>, les sports mondains suscitent un vif intérêt de la part de la minorité cosmopolite, riche et oisive. Le golf et la chasse au renard sont introduits dès le milieu du

---

<sup>260</sup> John Yeo-Thomas figure parmi les membres du club de Dieppe de 1908 à 1913. Il est marchand de charbon à Dieppe. Il deviendra ensuite membre de la Fédération française de badminton à partir de 1934 en tant que conseiller technique.

<sup>261</sup> Chapitre 17, « The Game in France », dans S.M. Massey, *Badminton*, 1911, p. 111, consulté dans le Mémoire de Master 2 de Clément FEUILLADE, *La « fabuleuse » histoire du badminton en Bretagne : de son introduction à Saint-Servan à son rayonnement fédéral actuel*, sous la direction de Luc ROBÈNE, Rennes : Université de Rennes 2, 2010, annexes, p. 3.

<sup>262</sup> *L'Union Malouine et Dinannaise*, 29 octobre 1899, consulté dans le mémoire de Master 2 de Clément FEUILLADE, *op.cit.*, 2010, annexes, p. 5.

<sup>263</sup> FEUILLADE, Clément, *op.cit.*, 2010, p. 25.

<sup>264</sup> *L'Ouest-Éclair*, 9 janvier 1906, [ark:/12148/bpt6k640940b](http://ark:/12148/bpt6k640940b), p. 8, BnF, NUMP-1495.

<sup>265</sup> Orthographié ainsi dans le journal.

<sup>266</sup> *L'Ouest-Éclair*, 6 janvier 1906, [ark:/12148/bpt6k6409423](http://ark:/12148/bpt6k6409423), p. 7, BnF, NUMP-1495.

<sup>267</sup> *L'Ouest-Éclair*, 8 janvier 1906, [ark:/12148/bpt6k6409423](http://ark:/12148/bpt6k6409423), p. 2, BnF, NUMP-1495.

<sup>268</sup> *L'Ouest-Éclair*, 12 juillet 1907, [ark:/12148/bpt6k641492j](http://ark:/12148/bpt6k641492j), p. 8, BnF, NUMP-1495.

<sup>269</sup> DIETSCHY, Paul, TÉTART, Philippe, « *L'Ouest-Éclair*, la guerre, le sport (1914-1919) », dans ROBÈNE, Luc (dir), *Le sport et la guerre*, Rennes : PUR, 2012, pp. 135-148.

<sup>270</sup> DESCAMPS, Danielle, *La vie sportive à Pau de 1900 à 1920*, Thèse de doctorat, sous la direction de Pierre TUCOO-CHALA, 1979.

XIX<sup>e</sup> siècle par les Britanniques et attirent les *sportsmen*. La ville, en quête de distractions inédites et d'image de marque, favorise et subventionne la création de nouveaux sports. Il s'agit d'un désir de rivaliser avec la Côte d'Azur et de répondre aux goûts de la colonie étrangère, de la « *gentry* anglo-saxonne ». Elle se dote par exemple d'un hippodrome. Proposer des réunions de courses constitue une obligation principale pour satisfaire cette couche de la population<sup>271</sup>. Le croquet, le polo, le tir aux pigeons, le *lawn-tennis*, le jeu de paume y apparaissent également. Ainsi, la ville retire d'importants bénéfices économiques, grâce aux dépenses de cette minorité aristocratique. Pau devient la « *reine des sports* » en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et prolonge ce titre grâce à l'aviation<sup>272</sup>, implantée au début du XX<sup>e</sup> siècle pour renouveler la capacité de séduction de la ville face aux stations balnéaires concurrentes comme Biarritz ou San Sebastian<sup>273</sup>. En 1897, *Pau-Gazette* diffuse l'annonce du « Badminton Club », dirigé par des Anglais, en quête de nouveaux sociétaires<sup>274</sup> :

---

**BADMINTON CLUB**

---

Ladies and Gentlemen wishing to join the  
Badminton Club, are invited to give their  
names to the

Hon. Tres. Miss E. Wickers  
Or the Hon. Sec. Mr Cureton  
H. Gassion.

Subscription for the Season.... 4 fr.  
— for the Week. .... 1 fr.

Figure 5 : Extrait de Pau Gazette, 31 janvier 1897, p. 2, AM de Pau.

Cette tentative de création d'un club de badminton, sans doute liée à l'utilisation de la salle du jeu de paume de moins en moins fréquentée, serait cependant sans lendemain<sup>275</sup>. Le jeu de paume présente en effet une forme de déclin dix ans après sa création. Il a pu voir le jour grâce aux notabilités locales et deux anglo-saxons (Morris Post et Graham Stewart) qui créent une société dont les fonds permettent la construction d'une salle dédiée à l'activité, au

<sup>271</sup> POYER, Alex, « La France s'éveille au sport », *op.cit.*, 2007, p. 11.

<sup>272</sup> ROBÈNE, Luc, BODIN, Dominique, HÉAS, Stéphane, « Pau et l'invention de l'aviation " sportive " (1908-1910). Des enjeux technologiques aux plaisirs mondains : naissance d'un loisir et nouveaux pouvoirs du corps », *STAPS*, n°87, 2010, pp. 13-31.

<sup>273</sup> DUSSOL, Dominique, « Pau fête 1900 », *Le Festin*, n°59, 2006, pp. 66-75.

<sup>274</sup> *Pau-Gazette*, 31 janvier 1897, p. 2, AM de Pau.

<sup>275</sup> DESCAMPS, Danielle, *op.cit.*, 1979.

parc Beaumont. Elle est inaugurée en novembre 1887<sup>276</sup>. Le local devient rapidement un des centres d'attraction de la colonie étrangère, tant pour le sport que pour son club-house, qui permet de créer une « *atmosphère très britannique* »<sup>277</sup>. Toutefois, vers 1896-1897, la popularité du jeu de paume décline face à la concurrence du *lawn-tennis*. Les locaux intérieurs du parc Beaumont, alors moins fréquentés, sont probablement investis par d'autres activités et notamment le badminton : le président du club de jeu de paume accepte ainsi que ses membres y jouent quand la salle est vide<sup>278</sup>. Les membres du Tennis Club, interrompus par la pluie durant leur concours, se réunissent également dans le jeu de paume pour « *faire des parties de badminton* »<sup>279</sup>. La discipline ne semble cependant pas avoir de succès. Deux éléments nous permettraient d'expliquer ce constat : d'une part, l'annonce présentée ci-dessus (figure 6) précise le coût de l'adhésion : il est dérisoire au regard du *lawn-tennis*, qui fixe l'abonnement à la saison à 25 francs en 1896. Danielle Descamps précise qu'à la même date, le tennis « *n'est qu'une annexe du jeu de paume ; les cotisations sont d'ailleurs beaucoup plus abordables* »<sup>280</sup>. Dès lors, le badminton ne remplirait pas la fonction distinctive souhaitée par le public du parc Beaumont. D'autre part, il se place comme sport second du *lawn-tennis* : si le jeu de paume est désaffecté pour une pratique qui permet de profiter du grand air, il en est de même pour le badminton, qui se place alors en palliatif au même titre que le jeu de paume. La seconde hypothèse semble davantage probable, dans la mesure où le parc Beaumont est en soi un lieu distinctif quelle que soit l'activité pratiquée.

Également dans le Sud-Ouest, le Golf et Country-club d'Arcachon est inauguré<sup>281</sup> par le maire M. Veyrier-Montagnères, suite au rachat, par la ville, des terrains de la famille Exshaw. Né d'un père britannique à Bordeaux, Thomas Henry Exshaw, avec son épouse Valentine Eglé Panon Desbassayns de Richemont, fondent une famille de huit enfants et représentent à Arcachon de « *gros contribuables* »<sup>282</sup>.

---

<sup>276</sup> *Le Journal des Étrangers*, 3 novembre 1887, p. 1, AM de Pau.

<sup>277</sup> DESCAMPS, Danielle, *op.cit.*, 1979, p. 84.

<sup>278</sup> *Ibid.*, 1979, p. 86.

<sup>279</sup> *Pau-Gazette*, 18 janvier 1914, p. 2, AM de Pau.

<sup>280</sup> DESCAMPS, Danielle, *op.cit.*, 1979, p. 86.

<sup>281</sup> *Arcachon-journal*, 17 janvier 1904, [ark:/12148/bpt6k54228301](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k54228301), p. 2, BnF, NUMP-2941.

<sup>282</sup> *Arcachon-journal*, 31 mai 1908, [ark:/12148/bpt6k5423496q](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k5423496q), p. 1, BnF, NUMP-2941.

**GOLF et COUNTRY CLUB D'ARCACHON**  
BOULEVARD DEGANNE

**Société Anonyme par Actions**  
*Organisée dans le but d'offrir aux familles et personnes de la bonne société un centre de réunions de jeux de plein air, et sports divers.*

Les abonnements se feront sur la présentation de deux actionnaires de la Société.  
Les nom, prénoms et domicile de l'abonné ainsi que les noms des actionnaires le présentant seront inscrits sur un registre spécial.  
Les abonnements courront à partir du jour où ils auront été délivrés.

**ABONNEMENTS**

*Jouissance de toutes les attractions offertes par le Golf et Country-Club, les Concours Hippique exceptés.*

Pour une famille se composant d'un ménage, du père, de la mère et des enfants non mariés, ou de frères et sœurs non mariés.

A l'année. . . . .	120 fr.
4 mois . . . . .	100 »
1 mois . . . . .	50 »

Pour une personne :

A l'année. . . . .	100 fr.
4 mois . . . . .	80 »
1 mois . . . . .	40 »

**GOLF SEUL AVEC USAGE DU PAVILLON**

Pour une famille se composant d'un ménage, du père, de la mère et des enfants non mariés, ou de frères et sœurs non mariés.

A l'année . . . . .	80 fr.
4 mois . . . . .	60 »
1 mois . . . . .	40 »

Pour une personne :

A l'année . . . . .	50 »
4 mois . . . . .	40 »
1 mois . . . . .	20 »

Les membres du Golf-Club Bordelais résidant à Bordeaux, sont admis à la suite de conventions spéciales et réciproques moyennant une cotisation annuelle de 25 fr. pour le Golf seul, avec usage du Pavillon.  
Tickets par personne et par jour deux francs.  
Le Conseil d'Administration se réserve d'apporter au présent règlement ainsi qu'au tarif des abonnements, toutes les modifications qu'il jugera nécessaires.

Arcachon, 1<sup>er</sup> Novembre 1903.

Figure 6 : Affiche éditée pour le Golf et Country Club d'Arcachon<sup>283</sup>.

Dans le journal *L'Avenir du bassin d'Arcachon* le lecteur apprend qu'on y pratique le *lawn-tennis* et le badminton<sup>284</sup>. L'affiche ci-dessus présente une nouvelle fois la logique distinctive en annonçant la volonté d'« offrir aux familles et personnes de la bonne société un centre de réunion, de jeux de plein air et de sports divers ».

Dans le Nord de la France, également région propice à l'implantation des pratiques étrangères du fait de sa proximité avec les côtes anglaises<sup>285</sup>, la Une de *La Vie Sportive du Nord et du Pas-de-Calais* du 2 août 1913<sup>286</sup> réserve une large place à un article intitulé « Badmintonons !... ». Pierre Verviers, journaliste dont les intérêts sont variés<sup>287</sup>, présente l'historique de l'activité et ses règles de base, sans doute inspiré par les lignes de John Ye-

<sup>283</sup> [http://www.golfarcachon.org/wp-content/uploads/2013/12/GBK\\_Arcachon\\_FR.pdf](http://www.golfarcachon.org/wp-content/uploads/2013/12/GBK_Arcachon_FR.pdf).

<sup>284</sup> *L'Avenir du bassin d'Arcachon*, 27 septembre 1908, <ark:/12148/bpt6k6151507r>, p. 2, BnF, NUMP-2941.

<sup>285</sup> BRÉHON, Jean, *Usage des corps et modèles "franceétangers" dans les sociétés de gymnastique du Nord : la toile e(s)t le réseau (1869-1914)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Jacques GLEYSE et Olivier CHOVAUX, Université Paul Valéry : Montpellier, 2006.

<sup>286</sup> *La Vie sportive du Nord et du Pas-de-Calais et l'Union sportive réunies*, 2 août 1913, <ark:/12148/bpt6k5749204x>, p. 1, BnF, NUMP-6354.

<sup>287</sup> Les articles qu'il publie dans *La Vie Sportive* évoquent la boxe, le cyclisme, le football, le *lawn-tennis*, l'aviation et plus majoritairement l'automobile (7 articles sur les 22 recensés signés « Pierre Verviers »).

Thomas proposées dans l'ouvrage de S.M. Massey<sup>288</sup>, à moins qu'une correspondance ne se soit établie entre les deux protagonistes<sup>289</sup>. Selon le journaliste, le badminton « *depuis quelques semaines, se propage avec rapidité sur les plages du Nord* ». Le journal *Gil Blas* rapporte d'ailleurs, en mars 1913, qu'un club s'est déjà formé à Dunkerque<sup>290</sup>.

Finalement, le badminton paraît se diffuser en tant que pratique de loisir essentiellement dans les villes côtières de l'Atlantique. Des zones éparses, dont les liens entre elles sont quasi inexistantes, présentent une forme de similarité. Elles sont le siège d'une culture anglo-saxonne et se situent à proximité des ports et des lieux de villégiatures. Néanmoins, la structuration de l'activité sous forme de clubs présente des difficultés : les tentatives sont sans lendemain ou sans visibilité supplémentaire. Des études complémentaires sont à mener sur les plans locaux pour approfondir ces premiers constats. Un lieu fait toutefois exception. Il s'agit de Dieppe. La ville est l'hôte d'un club qui présente davantage de traits de sport moderne au sens de Guttmann<sup>291</sup>. En plus de présenter une structure officielle et reconnue par des statuts, la recherche de progrès se mesure à travers la mise en compétition des pratiquants à laquelle s'ajoute une recherche de visibilité nationale. Les pratiques distinctives qui émergent dans cette vague des sports modernes, après leur introduction, s'organisent en effet sous forme de clubs et se diffusent par la tenue d'événements sportifs. Dans le cas du *lawn-tennis*, « *la naissance de clubs et l'organisation de compétitions accentuent la diffusion du tennis et le fait passer d'une activité mondaine réservée aux touristes anglais à une activité sportive à part entière qui, si elle demeure l'apanage des privilégiés, trouve sa place néanmoins au sein de la société locale* »<sup>292</sup>.

---

<sup>288</sup> YEO-THOMAS, John, « The Game in France », dans MASSEY, S.M., *Badminton*, 1911, p. 111-113.

<sup>289</sup> Cette deuxième piste est la plus plausible au regard de la similitude frappante avec un article paru six mois plus tôt dans *La Vie au Grand Air* (*La Vie au Grand Air*, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](https://nau.ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image), p. 86, BnF, NUMP-11891. L'article est signé par Sam Holl, le président du Badminton Club de Dieppe.) John Yeo-Thomas est en effet un des premiers à souhaiter une diffusion de l'activité au-delà de Dieppe. On imagine qu'il tente de diffuser la présentation de l'activité à plusieurs journaux lors de l'année 1913. Les deux extraits de ces journaux sont présentés en annexe (image 4 et image 5, p. 69-70).

<sup>290</sup> *Gil Blas*, 7 mars 1913, [ark:/12148/bpt6k7539688n](https://nau.ark:/12148/bpt6k7539688n), p. 1, BnF, NUMP-10374.

<sup>291</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

<sup>292</sup> GASTAUT, Yves, MOURLANE, Stéphane, « Le tennis sur la Côte d'Azur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. 1880-1930 : tourisme mondain et transfert culturel », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2009, p. 92.

## 1.2. Le Badminton Club de Dieppe : un espace de définition et de visibilité du badminton en tant que sport ?

### 1.2.1. Un terreau favorable au développement d'une pratique distinctive venue d'Angleterre

Le Badminton Club de Dieppe dépose ses statuts le 23 novembre 1908<sup>293</sup>, lui conférant les premiers traits de bureaucratisation : un but et des modalités de recrutement affichés, ainsi que la désignation des acteurs dirigeants, autour d'une pratique unique identifiée à travers sa dénomination. Également, le club est affilié à l'USFSA<sup>294</sup>. Ce rattachement est symbolique de l'intégration du badminton parmi les sports athlétiques que défend l'institution ainsi que de l'adoption des valeurs qu'elle véhicule. L'USFSA encadre une diversité de pratiques sur le modèle de *l'Amateur Athletic Association* en concordance avec *l'ethos* du *sportsman*. L'Union permet à partir de ses comités régionaux, dès 1894, de développer les championnats des activités qu'elle encadre<sup>295</sup>. Ainsi, un second levier de développement du badminton paraît se présenter à travers l'inclusion de l'activité dans cette structure d'envergure nationale<sup>296</sup>. La fin du XIX<sup>e</sup> et l'aube du XX<sup>e</sup> siècle sont marquées par une concurrence entre trois grands types d'activités : les sociétés de jeux traditionnels, les sociétés conscriptives et les associations et clubs sportifs<sup>297</sup>. Celles-ci reflètent des enjeux de pouvoirs entre diverses institutions ou classes sociales. L'inscription du Club de Dieppe au sein de l'USFSA n'est pas anodine. Elle souligne la volonté des acteurs de donner à voir une image de prestige social à travers la pratique du badminton. Ils adhèrent ainsi à l'idée de Pierre de Coubertin de restreindre le recrutement des sociétaires parmi les *gentlemen*<sup>298</sup> et les gens de bonne société.

Au-delà de cette bureaucratisation émergente, Dieppe fait figure, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de « *ville phare du badminton d'Europe continentale* »<sup>299</sup>. En effet, le Badminton Club de Dieppe, connaît une certaine croissance durant ses six années d'existence, entre 1907 et

---

<sup>293</sup> *Journal officiel de la République française*, 8 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k6233218t](https://ark:/12148/bpt6k6233218t), p. 8424, BnF, NUMP-5314. Les statuts originaux sont présentés en annexe (Image 6, p. 72)

<sup>294</sup> *La Vie au Grand Air*, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](https://ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image), p. 86, BnF, NUMP-11891 ; *La Croix*, 2 avril 1919, [ark:/12148/bpt6k260286g](https://ark:/12148/bpt6k260286g), NP, BnF, NUMP-400.

<sup>295</sup> ARNAUD, Pierre, « L'union des sociétés françaises de sports athlétiques ou la construction de l'espace sportif dans la France métropolitaine (1887-1897) », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : CTHS, 1998, pp. 287-312.

<sup>296</sup> GROSSET, Yoann, *Aux origines du mouvement sportif français. L'histoire d'une institutionnalisation du sport et de l'Olympisme (1887-1930)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Michel RASPAUD et Michaël ATTALI, Grenoble, 2010.

<sup>297</sup> ARNAUD, Pierre, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, Lyon : PUL, 1991.

<sup>298</sup> Pierre de Coubertin, dans *La Revue Athlétique*, 25 juillet 1890, cité par Yvon LÉZIART dans *Sport et dynamiques sociales*, Joinville-le-Pont: Actio, 1989, p. 57.

<sup>299</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2003, pp. 147-158.

1913. La situation du club est jugée florissante tant sur le plan financier<sup>300</sup> qu'humain puisque le nombre de membres ne fait qu'augmenter d'année en année<sup>301</sup>. Jean-Yves Guillain identifie trois facteurs clés qui permettent à ce club de trouver « *un terreau favorable pour s'épanouir* »<sup>302</sup> : l'initiative d'un homme, sa situation géographique et la qualité de la ville en tant que station balnéaire.

D'une part, l'engagement de Charles Meyer, un *sportsman* d'origine danoise, offre à l'activité un lieu de pratique. Il quitte son pays lorsque l'Allemagne occupe le Danemark et s'installe à Dieppe en 1888 où il découvre la vélocipédie. Il fonde le Club Vélocipédique Dieppois, s'affirme comme entraîneur de Charles Terront et enlève même à titre personnel quelques courses dans les années 1890, comme Paris-Trouville, Bordeaux-Paris, Paris-Royan ou encore Paris-Amiens<sup>303</sup>. En 1897, il ouvre un commerce de cycles puis rapidement un garage qu'il installe place du Casino. Le « Grand annexe » de ce bâtiment, rue Thiers, devient le siège du club de badminton (déclaré dans les statuts de 1908<sup>304</sup>), suite à une demande émanant du comité de direction du club dont Charles Meyer fait partie<sup>305</sup>. Dès lors, le garage accueille entraînements et compétitions. Les installations sportives à disposition sont à l'époque un élément essentiel à considérer pour comprendre le développement des sports athlétiques. En France, de 1903 à 1905, le nombre de clubs est multiplié par six et les installations, extérieures ou intérieures, ne permettent pas de contenter la masse des pratiquants<sup>306</sup>. Malgré les initiatives de l'USFSA ou encore du journal *L'Auto* auprès des conseils municipaux de toutes les villes du pays, la question des infrastructures demeure délicate<sup>307</sup>. Les installations spécifiques sont rares et relèvent souvent d'initiatives privées<sup>308</sup>, comme dans le cas du Garage Meyer. Le badminton, si l'on souhaite le pratiquer tel qu'il est défini par la *Badminton Association* anglaise<sup>309</sup>, modèle adopté par les sociétaires de Dieppe<sup>310</sup>, requiert un espace clos et à l'abri du vent. Autrement dit, l'activité respecte une

---

<sup>300</sup> *La Vigie de Dieppe*, 23 avril 1909, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>301</sup> *La Vigie de Dieppe*, 20 octobre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 26 janvier 1909, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>302</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, p. 150.

<sup>303</sup> L'ensemble de ces résultats lui offre un capital symbolique important. Aventurier des temps modernes, le sportif qu'est Charles Meyer est auréolé de ses exploits personnels autant que par ceux de son coureur.

<sup>304</sup> *Journal officiel de la République française*, 8 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k6233218t](https://doi.org/10.1017/ark:/12148/bpt6k6233218t), p. 8424, BnF, NUMP-5314.

<sup>305</sup> YEO-THOMAS, John, *op.cit.*, 1911, p. 111-113. Voir les statuts en annexe (image 6, p. 72).

<sup>306</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 90.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>308</sup> TERRET, Thierry, *Histoire du sport*, 4<sup>e</sup> édition, Paris : PUF, 2013, p. 34.

<sup>309</sup> Il s'agit de l'association des clubs anglais, instance qui propose une codification du badminton partagée par ses membres à partir de 1893.

<sup>310</sup> Le club de Dieppe, en plus d'être affilié à l'USFSA, est aussi membre de la Badminton Association. Nous revenons sur ce point plus tard dans le chapitre.

logique d'égalité interdisant l'incertitude météorologique qui agirait sur le volant, projectile léger, contrairement au jeu pratiqué à l'extérieur. Ainsi, le badminton est face à un obstacle majeur de développement. Le *lawn-tennis* en souffre moins puisqu'il peut se pratiquer en extérieur.

Le second facteur clé permettant l'expansion du badminton à Dieppe est, selon Guillain, sa situation géographique, proche à la fois de l'Angleterre et de Paris. Le badminton est « *très en honneur de l'autre côté de la Manche* », d'après *La Vigie de Dieppe*, qui prétend que la ville est la seule à posséder un club en France<sup>311</sup>. Dès 1825, le paquebot *l'Éclipse* assure la liaison Newhaven-Dieppe deux fois par semaine et en 1848 la liaison ferroviaire Dieppe - Paris est mise en place<sup>312</sup>, ce qui renforce l'attractivité de la ville pour les Anglais.

Enfin, la ville est dotée d'infrastructures de loisir de qualité (Golf, Yacht Club, Casino, Bain de mer), troisième élément qui y favorise l'expansion du badminton par l'attrait qu'elles offrent aux aristocrates anglais, potentiels pratiquants de l'activité. À travers ces mots, nous retrouvons la logique de distinction entre les villes de tourisme balnéaire qui vantent leur originalité pour concurrencer les stations voisines, comme l'a fait Biarritz avec le golf ou Pau avec l'aviation. D'après le recensement de Philippe Manneville<sup>313</sup>, la ville se place en quatrième position du département des Hauts-de-Seine en nombre de clubs ou institutions sportives accueillis dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteur confirme que « *le monde des sociétés sportives apparaît bien comme étant celui des villes* »<sup>314</sup>, et rejoint l'idée que la croissance urbaine est un levier fondamental du processus de développement des sports modernes<sup>315</sup>.

### ***1.2.2. À travers la presse : de la visibilité locale à la timide visibilité nationale d'un sport compétitif ?***

Une première analyse de la presse, essentiellement quantitative<sup>316</sup>, permet d'évaluer la visibilité de la discipline badminton à l'échelle locale, régionale et nationale. L'objet de cette partie n'est donc pas d'analyser la portée du discours, ni l'éventuel décalage entre « le réel de

---

<sup>311</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>312</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2003, p. 151.

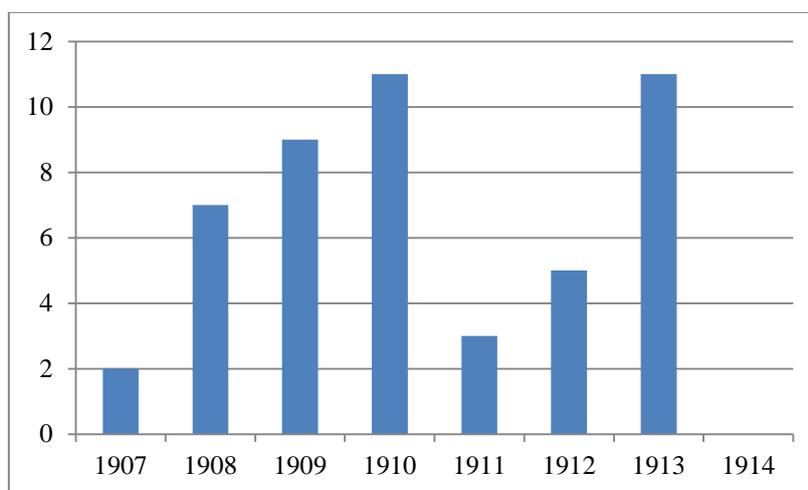
<sup>313</sup> MANNEVILLE, Philippe, « Créations d'associations sportives en Seine-Inférieure (fin XIX<sup>e</sup> – première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) », dans *Jeux et sports dans l'histoire*, tome 1, Paris : CTHS, 1992, pp. 125-142.

<sup>314</sup> *Ibid.*

<sup>315</sup> DUMONS, Bruno, POLLET, Gilles, BERJAT, Muriel, *Naissance du sport moderne*, Lyon : La Manufacture, 1987.

<sup>316</sup> Le recours à l'analyse qualitative est toutefois nécessaire pour cerner les premiers traits objectifs de sportivisation.

la pratique » et l'image donnée du « réel » par le jeu des représentations<sup>317</sup>. Celles-ci seront abordées par la suite pour tenter de saisir les difficultés de l'activité à se développer. Dès ses premières années d'existence, avant même le dépôt de ses statuts, le Badminton Club de Dieppe présente une activité importante. Un certain nombre d'événements qu'il organise est rapporté dans la presse locale. C'est essentiellement dans *La Vigie de Dieppe*<sup>318</sup> qu'on relève des articles concernant le badminton. Plus précisément, 48 événements se tiennent entre 1907 et 1913<sup>319</sup> et sont révélés par 66 articles<sup>320</sup> évoquant le Badminton Club sur les 726 numéros dépouillés entre 1907 et 1913<sup>321</sup>.



**Figure 7 : Événements du Badminton Club reportés par *La Vigie de Dieppe* entre 1907 et 1914.**

Ce graphique fait état d'une baisse d'activité du club en 1911 et 1912. Des événements sportifs significatifs ont pu se tenir à Dieppe au cours de ces années. Une autre hypothèse explicative de ce « creux » résiderait dans une activité professionnelle ou personnelle inhabituelle de la part de Charles Meyer. Propriétaire du garage, il est possible que son absence ou son retrait conditionne l'activité du club. Étant donné son engagement dans le cyclisme, une étude biographique poussée du personnage serait éclairante. Quoi qu'il en soit, le club présente au moins trois événements chaque année<sup>322</sup>, et en moyenne six événements

<sup>317</sup> NOIRIEL, Gérard, *op.cit.*, 1998.

<sup>318</sup> Il s'agit d'un journal bi-hebdomadaire qui se veut généraliste et s'adresse à l'ensemble des résidents de la ville.

<sup>319</sup> Ce sont les années où le club existe, ce qui semble être confirmé par l'absence d'évocation d'activité en 1906 et après 1914.

<sup>320</sup> La liste des articles concernés est présentée en annexes (tableau 2, p. 41).

<sup>321</sup> Le journal a été dépouillé de 1897 à 1945, à partir de la bibliothèque numérique de Dieppe.

<sup>322</sup> 1907 n'est pas considérée : c'est seulement en décembre 1907 que l'activité du club est visible à travers la presse.

par an. Dans l'optique d'affiner notre analyse, nous nous sommes intéressés aux mois où se déroulent ces faits.

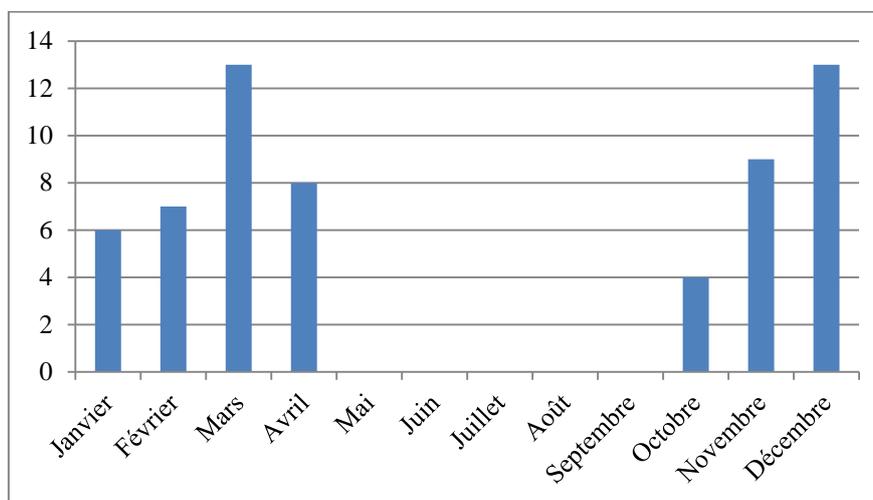


Figure 8 : Activités du club de Dieppe par mois évoquées par *La Vigie de Dieppe*, entre 1907 et 1914.

L'activité du club est importante au cours des mois d'hiver. Le résultat est éloquent : on ne pratique plus le badminton à partir du mois de mai. Brice Monier fait le même constat dans le cas du basket-ball qui, au cours de ses premières années d'existence, est un sport second, utilisé à des fins de préparation physique pour les athlètes<sup>323</sup>. Le même phénomène est souligné pour le ping-pong<sup>324</sup>. Dans la région doloise, Jean-Nicolas Renaud évoque la complémentarité des sports naissants qui s'opère tant pour des raisons climatiques que pour des raisons de double pratique chez de nombreux individus, comme se joue l'alternance entre la saison des sports collectifs et la saison athlétique<sup>325</sup>. Ainsi, nous pouvons penser que les sociétaires du Dieppe Badminton Club s'adonnent à d'autres loisirs durant la période estivale. Une recherche par nom des membres du club dans *La Vigie de Dieppe* ouvre la piste de la pratique du golf pour quelques-uns des joueurs<sup>326</sup>. Une alternance avec le *lawn-tennis* a été envisagée, néanmoins, cette pratique est très peu évoquée par le journal et ne nous permet pas d'affirmer que le badminton est le sport second du tennis. Ces variations saisonnières de pratiques répondent à la logique de l'aristocrate de la Belle Époque. En effet, « *le sport ne répond pas encore à une logique de spécialisation. Souvent, le sportsman pratique en hiver*

<sup>323</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

<sup>324</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 74.

<sup>325</sup> RENAUD, Jean-Nicolas, *op.cit.*, 2008.

<sup>326</sup> La recherche a été effectuée à partir de la base de données de la Bibliothèque numérique de Dieppe.

une activité comme le football-rugby et en été la course à pied ou la natation. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'éclectisme est à la base du fonctionnement des pratiquants »<sup>327</sup>.

D'un point de vue qualitatif, nous avons regroupé les événements selon leur nature (figure 9)<sup>328</sup>. Une première catégorie est relative aux compétitions, rencontres et tournois. Celle-ci est détaillée au regard de la portée de la compétition (locale ou internationale) et si c'est une formule qui propose un handicap<sup>329</sup>. La seconde concerne les événements festifs ou les journées d'ouverture / fermeture de la saison. La troisième est relative à la propagande, dans l'optique d'élargir le recrutement. Enfin, la dernière nature d'événements observables concerne le versant institutionnel avec les annonces d'assemblées. Un premier constat va dans le sens d'une sportivisation de l'activité : un calendrier sportif annualisé se dessine, les compétitions sont reconduites d'une saison à l'autre, comme le tournoi de Noël, le tournoi international, les championnats de fin de saison. Chaque année, une brève signale l'ouverture de la saison au Badminton Club<sup>330</sup>. *La Vigie de Dieppe* propose également un écho conséquent au tournoi international du club, le qualifie d'événement « *des plus brillants* » et le place à la *Une* du journal<sup>331</sup>. Ainsi, la frontière entre le jeu enfantin non codifié et le jeu sportif distinctif du *sportsman* est visiblement franchie grâce à la représentation donnée par le club de Dieppe. D'une logique de record d'échanges, on passe à l'affrontement de deux camps séparés par un filet, dans des compétitions ritualisées par une institution<sup>332</sup>.

La majorité des événements reportés par *La Vigie de Dieppe* sont les tournois organisés par le club. Deux tiers de ces compétitions sont d'envergure locale et ne concernent que les membres du club de Dieppe ; l'autre tiers ouvre le tournoi au plan international. L'absence de compétitions nationales, la prégnance de ces compétitions locales, leur faible ouverture, offerte uniquement aux Anglais et le nombre important de festivités, sont autant d'indices qui questionnent la volonté des membres du club de maintenir un entre-soi de culture mondaine et anglo-saxonne. Dès lors, si la structure offerte par un club spécialisé autour de l'activité paraît être favorable à la diffusion de l'image d'un badminton en tant que sport, les sociabilités

---

<sup>327</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 40.

<sup>328</sup> La liste des événements recensés est présentée en annexe (tableau 7, p. 51).

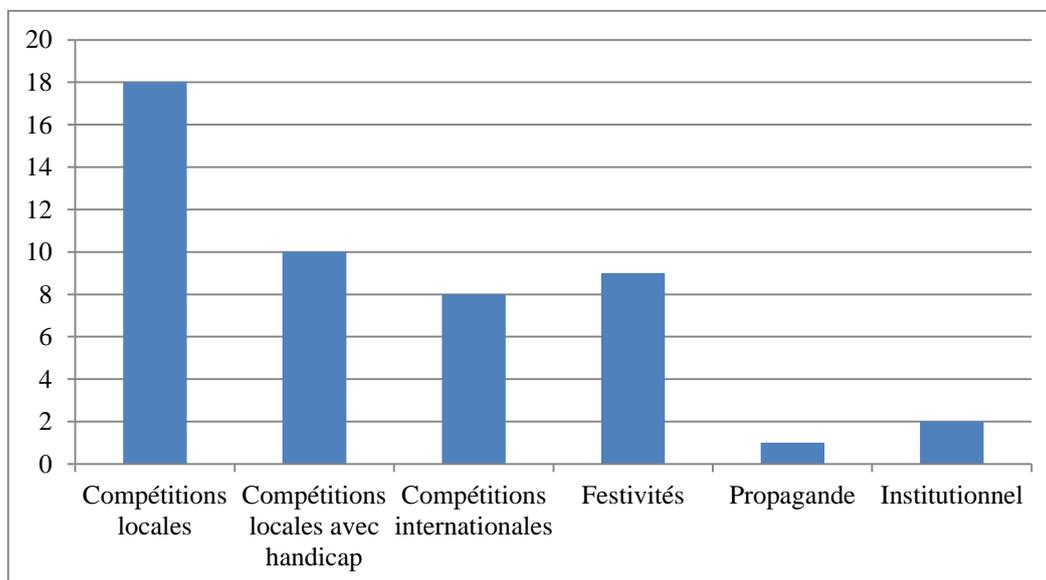
<sup>329</sup> Dans ces compétitions, les joueurs démarrent avec un quota de points d'avance par rapport à leurs adversaires ou non. Nous reviendrons sur cet élément.

<sup>330</sup> *La Vigie de Dieppe*, 13 octobre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 20 octobre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 25 octobre 1910, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 27 octobre 1911, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 29 octobre 1912, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 11 novembre 1913, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>331</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>332</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002, p. 43.

entretenues et souhaitées au sein de ce club en questionnent les limites. Nous retrouvons ici la nécessaire imbrication de ces deux niveaux d'analyse afin d'appréhender les logiques de développement d'une pratique.



**Figure 9 : Thèmes évoqués dans les articles de *La Vigie de Dieppe* concernant le badminton.**

Environ un tiers des compétitions locales propose des formules de type « handicap ». Les tournois concernés ne proposent que des confrontations en double. Les rencontres de simple sont plus rares : on en recense trois en simple hommes, deux en simple dames, contre cinq en double messieurs, six en double dames, quatorze en double mixte. Cette répartition fait écho à une sociabilité partagée et mixte privilégiée, préférée à l'effort individuel. Si les résultats des compétitions sont présentés, aucun classement ou hiérarchie n'apparaît entre les membres du club. Ainsi, nous n'avons pas de certitude quant à la manière dont sont établis les handicaps qui se présentent comme des points de malus ou de bonus affectés à une équipe avant une rencontre, comme par exemple ceux relevés dans l'extrait suivant de *La Vigie de Dieppe*.

Les résultats ont été les suivants :

Premier tour. — Mrs. Douglas et Mr. Fairbanks (— 12) battent Mrs. Taylor et Mr. Taylor (— 7) 15 — 5 18/16.

Mrs. Yeo-Thomas et Mr. Yeo-Thomas (— 5) battent Miss Wallis et Monsieur Parmiseux (— 8) 7/15 15/8 15/3.

Miss Hansen et Mr. Mac Callum (— 3) battent Miss Taylor et Mr. Graham (— 5) 15/8 15/7.

Miss Yeo-Thomas et Mr. Thornhill (0) battent Mrs. Shaw et Mr. Davies (plus 4) 12/15 15/10.

Figure 10 : Extrait de *La Vigie de Dieppe* du 11 février 1908, p. 2, BN de Dieppe.

Ce fonctionnement pourrait s'apparenter à une recherche d'égalité des chances, et donc accentuerait les traits d'un badminton sportif<sup>333</sup>. Néanmoins, au regard des convenances sociales de l'époque dans les milieux d'élite, il s'agit davantage pour l'organisateur de procurer de la satisfaction chez ses pratiquants, en rendant les parties plus accrochées. C'est le cas dans le cadre du *lawn-tennis*<sup>334</sup> ou du ping-pong, où il s'agit d'abord de préserver l'honneur des invités du tournoi<sup>335</sup>. La logique de jeu, d'amusement, prime alors sur la recherche de progrès ou de compétition, caractéristique des sports modernes<sup>336</sup>. Finalement, le Badminton Club de Dieppe présente une certaine visibilité au plan local au regard des reports réguliers des événements du club proposés par la presse. Cette mise en lumière présente à la fois des éléments lui offrant une teinte de sport moderne à travers la logique de structuration institutionnelle, respectant une réglementation, l'établissement d'un calendrier présentant des compétitions, et des éléments qui le rapprochent davantage du jeu. Le calendrier est en effet un prétexte pour entretenir des sociabilités spécifiques à l'entre-soi mondain et la pratique n'est pas spécialisée.

Au-delà de la sphère locale, quelques traces avancent l'idée d'une première, mais timide visibilité du badminton tel qu'il se pratique à Dieppe, au niveau national. Dans la presse généraliste ou sportive, quelques évocations du club apparaissent. *La Presse* signale très brièvement la tenue du tournoi du Badminton Club<sup>337</sup>, pourtant d'envergure locale, s'agissant du tournoi de fin de saison réservé aux membres du club. Il est possible que cette annonce

<sup>333</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

<sup>334</sup> POYER, Alex, « La France s'éveille au sport », *op.cit.*, 2007, p. 12-13.

<sup>335</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 78-79.

<sup>336</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

<sup>337</sup> *La Presse*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k595955z](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k595955z), p. 3, BnF, NUMP-1359. Dans la rubrique « La Vie Sportive », colonne « La journée de demain », dans les sports divers, on retrouve un entrefilet de deux lignes annonçant « Dieppe (Garage Meyer) – Commencement du tournoi du Badminton-Club ».

fasse suite à la venue de joueurs de Dieppe à Neuilly-sur-Seine, un mois plus tôt, pour une démonstration de propagande. Le même journal signale cette exhibition dans un encart « *Un nouveau sport* »<sup>338</sup>. Les lignes de l'article semblent provenir d'une plume adepte de l'activité, l'auteur connaît les dimensions du terrain et le matériel nécessaire pour la pratiquer. Dès lors, une correspondance a pu s'établir entre un membre du Dieppe Badminton Club et le journal<sup>339</sup>. Toutefois, aucun compte rendu de l'événement n'est retranscrit, et aucun autre article ne traitera de badminton après ces deux occurrences parues en 1909. Le caractère populaire du journal est une piste explicative de son absence d'intérêt pour une pratique *a priori* distinctive. L'encart signalant la démonstration précise ce caractère : « *tous les sportsmen, notamment ceux qui pratiquent le tennis, devraient se faire un point d'honneur d'y assister* »<sup>340</sup>. Toujours à l'échelle nationale, *La Vie au Grand Air*<sup>341</sup> ne reporte qu'un seul article concernant le badminton. Il présente de nombreuses similitudes<sup>342</sup> par rapport à celui diffusé six mois plus tard dans *La Vie Sportive du Nord et du Pas-de-Calais*, évoqué plus tôt<sup>343</sup>. Il est donc probable que les journalistes ne connaissent pas la discipline en amont et ne fassent que relayer des informations transmises par les Dieppois. Ici encore, *La Vie au Grand Air* ne présentera plus l'activité. La priorité que le journal accorde aux activités de plein-air et d'aventure, et la disparition de l'activité du club de Dieppe l'année suivante constituent des pistes pour comprendre cette apparition ponctuelle sans suite. Enfin, l'espace qui offre le plus de visibilité à une pratique dans la presse sportive nationale est sans aucun doute *L'Auto*. Fondé en 1900, ce journal occupe « *une position monopolistique dans le champ de la presse sportive durant plusieurs décennies* »<sup>344</sup>. Au cours des années où le Dieppe Badminton Club est animé, la discipline est évoquée à dix-huit reprises dans le quotidien<sup>345</sup>, alors qu'il

<sup>338</sup> *La Presse*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k595925x](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k595925x), p. 3, BnF, NUMP-1359.

<sup>339</sup> Nous restons au stade de l'hypothèse dans la mesure où nous ne sommes pas parvenus à approfondir les réseaux d'acteurs entre les joueurs de Dieppe et d'éventuels journalistes ou notables parisiens. En outre, les articles cités ne sont pas signés.

<sup>340</sup> *La Presse*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k595925x](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k595925x), p. 3, BnF, NUMP-1359.

<sup>341</sup> *La Vie au Grand Air*, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image) p. 86, BnF, NUMP-11891. L'article est signé par Sam Holl, le président du Badminton Club de Dieppe.

<sup>342</sup> La majorité du contenu présente les mêmes phrases, au mot près.

<sup>343</sup> *La Vie sportive du Nord et du Pas-de-Calais et l'Union sportive réunies*, 2 août 1913, [ark:/12148/bpt6k5749204x](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k5749204x), p. 1, BnF, NUMP-6354.

<sup>344</sup> JOBERT, Timothée, « L'Auto, un organe de presse ? » dans COMBEAU-MARI, Évelyne (dir.), *Sport et Presse en France (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris : Le Publieur, 2007, pp. 13-23.

<sup>345</sup> *L'Auto*, 22 décembre 1907, [ark:/12148/bpt6k4623720w](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623720w), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 27 décembre 1907, [ark:/12148/bpt6k4623725z](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623725z), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 31 janvier 1908, [ark:/12148/bpt6k4623761t](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623761t), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 9 février 1908, [ark:/12148/bpt6k4623770s](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623770s), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 30 mars 1908, [ark:/12148/bpt6k46238207](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46238207), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k46239247](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46239247), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 26 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623939p](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623939p), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 27 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623971w](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623971w), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 3 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623977c](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623977c), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 25 décembre 1908,

n'apparaît qu'à une occasion auparavant et concerne le tournoi d'Angleterre<sup>346</sup>. Ce club institué est donc une première étape dans la construction de la visibilité de la pratique. Néanmoins, ce chiffre est dérisoire au regard des plus de 2 500 numéros de *L'Auto* parus entre 1907 et 1913. Parmi ces articles, deux tentent de définir l'activité<sup>347</sup>, deux concernent la démonstration effectuée à Neuilly-sur-Seine<sup>348</sup> et un dernier précise que l'on joue « *Salle Jouffroy* » sans plus d'informations<sup>349</sup>. Les articles qui concernent le club de Dieppe présentent des annonces et des résultats de tournoi<sup>350</sup> ou évoquent la vie festive du club<sup>351</sup>. Un article sort du lot. Il fait la *Une* du journal, en milieu de page<sup>352</sup>. Il s'agit d'une annonce pour « *les championnats de France* », qui sont en fait les championnats internationaux où les Anglais prennent part à la compétition. Cet entrefilet de huit lignes, placé à cet endroit, entre en dissonance avec l'intérêt porté par le journal à l'événement annoncé : il faut attendre huit jours après la compétition pour y trouver son compte rendu très bref<sup>353</sup>.

La visibilité de la vie du club est donc présente au niveau national, mais demeure timide. Les articles relatifs au badminton présentent par deux fois seulement « ce qu'est » le badminton, pendant que les autres ne permettent pas au lecteur de se donner une image de la pratique s'il ne la connaît pas. Le journal adopte cette fonction informationnelle, officielle, pour médiatiser plusieurs pratiques et notamment le basket-ball, qui présente lui aussi, jusqu'au début des années 1920, des contours confus<sup>354</sup>. Le quotidien sportif ne constitue pas un vecteur de propagande. Le peu d'intérêt porté par *L'Auto* à présenter le badminton semble logique au regard du faible nombre de pratiquants recensés et du caractère inconnu de

---

[ark:/12148/bpt6k4623999z](http://ark:/12148/bpt6k4623999z), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624041z](http://ark:/12148/bpt6k4624041z), p. 4, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624047f](http://ark:/12148/bpt6k4624047f), p. 4, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 16 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k4624081g](http://ark:/12148/bpt6k4624081g), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](http://ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 30 novembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626450x](http://ark:/12148/bpt6k4626450x), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 18 décembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626468m](http://ark:/12148/bpt6k4626468m), p. 1, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 29 décembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626479d](http://ark:/12148/bpt6k4626479d), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>346</sup> *L'Auto*, 9 mai 1904, [ark:/12148/bpt6k4626581t](http://ark:/12148/bpt6k4626581t), p. 3, BnF, NUMP-16168.

<sup>347</sup> *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](http://ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](http://ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>348</sup> *L'Auto*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624041z](http://ark:/12148/bpt6k4624041z), p. 4, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624047f](http://ark:/12148/bpt6k4624047f), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>349</sup> *L'Auto*, 30 novembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626450x](http://ark:/12148/bpt6k4626450x), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>350</sup> *L'Auto*, 22 décembre 1907, [ark:/12148/bpt6k4623720w](http://ark:/12148/bpt6k4623720w), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 27 décembre 1907, [ark:/12148/bpt6k4623725z](http://ark:/12148/bpt6k4623725z), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 9 février 1908, [ark:/12148/bpt6k4623770s](http://ark:/12148/bpt6k4623770s), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 30 mars 1908, [ark:/12148/bpt6k46238207](http://ark:/12148/bpt6k46238207), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 3 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623977c](http://ark:/12148/bpt6k4623977c), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 16 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k4624081g](http://ark:/12148/bpt6k4624081g), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>351</sup> *L'Auto*, 31 janvier 1908, [ark:/12148/bpt6k4623761t](http://ark:/12148/bpt6k4623761t), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k46239247](http://ark:/12148/bpt6k46239247), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 26 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623939p](http://ark:/12148/bpt6k4623939p), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 27 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623971w](http://ark:/12148/bpt6k4623971w), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 25 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623999z](http://ark:/12148/bpt6k4623999z), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>352</sup> *L'Auto*, 18 décembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626468m](http://ark:/12148/bpt6k4626468m), p. 1, BnF, NUMP-16168.

<sup>353</sup> *L'Auto*, 29 décembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626479d](http://ark:/12148/bpt6k4626479d), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>354</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

l'activité, hormis autour de Dieppe, qui est d'ailleurs un moteur de publication. Pour preuve, seuls trois articles sont signés par un journaliste, P. Cartoux. On peut supposer que les résultats ou annonces de tournois sont transmis par les membres du Badminton Club sans que jamais un journaliste ne se soit déplacé sur les lieux. L'usage de relais locaux pour alimenter les rubriques est un procédé courant à l'époque, quelle que soit la portée du journal<sup>355</sup>. Selon Brice Monier, c'est le cas pour *L'Auto* qui alimente la rubrique basket-ball par le biais des acteurs de la pratique<sup>356</sup>. Également, la présence de nombreuses publicités dans le quotidien traduit une double position du journal, entre une logique d'information et une logique commerciale. *L'Auto* a en effet « *trouvé dans sa relation avec les milieux de l'économie du sport l'instrument de son propre développement* »<sup>357</sup>. En ne touchant que quelques pratiquants, le badminton ne peut pas répondre à cette logique.

Ainsi, le badminton ne parvient pas à se frayer une place importante dans les colonnes du plus grand quotidien sportif national avant 1914, alors que la presse connaît son apogée au cours de cette période et touche une population de plus en plus massive et diversifiée sociologiquement<sup>358</sup>. La discipline passe sans doute à côté d'un levier qui aurait pu développer son aura. La logique commerciale semble pourtant présente dès 1888. Dans *La Revue des Sports*, une publicité de *Williams and Co.* propose une diversité d'articles de sports à partir du 29 décembre, dont des articles de « *badmindton* »<sup>359</sup>. Dans les encarts précédant cette date, seul le *lawn-tennis* est affiché. On imagine l'intérêt perçu par la succursale à élargir son activité dans ces années où les sports athlétiques se développent en France, dans les clubs et dans les établissements scolaires. La publicité précise à cet égard fournir l'équipement de six écoles et lycées parisiens. Cette enseigne est par la suite un des fournisseurs officiels de l'USFSA<sup>360</sup>.

---

<sup>355</sup> TÉTART, Philippe, *La presse régionale et le sport. Naissance de l'information sportive (années 1870-1914)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015.

<sup>356</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, p. 58.

<sup>357</sup> JOBERT, Timothée, *op.cit.*, 2007, p. 21.

<sup>358</sup> Claude Bellanger, par exemple, définit lui aussi la période 1880-1914 comme « *l'apogée de la presse française* » (BELLANGER, Claude, GODECHO, Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand, *Histoire générale de la presse française*, tome 3 : De 1871 à 1940, Paris : PUF, 1972, p. 26).

<sup>359</sup> Lawn-tennis, Lacrosse, Croquet, Boxing, Hockey, Quoits, Foot-ball, Cricket, Badmindton, Rounders, Polo.

<sup>360</sup> Précisé dans *L'Auto*, 4 mars 1908, [ark:/12148/bpt6k46237946](https://ark:/12148/bpt6k46237946), p. 5, BnF, NUMP-16168. Les publicités pour les « balles Williams » de tennis signalent dès 1908 que ce sont les balles officielles de l'USFSA.



Figure 11 : Publicités pour *Williams and Co.* diffusées dans *La Revue des Sports*<sup>361</sup>

La déformation du terme, qui cette fois-ci n'est pas l'ajout d'un « g », mais d'un « d » signale une faible connaissance de l'activité de la part du commerçant, malgré ses origines anglaises. L'erreur est corrigée dans le numéro du 12 décembre 1891. En 1906, l'enseigne réitère sa réclame, à quatre reprises dans *L'Auto*<sup>362</sup>, et à une occasion dans *la Vie au Grand Air*<sup>363</sup>. Cette année semble isolée : par la suite, dans *L'Auto*, l'enseigne *Williams and Co.* n'évoque plus que le *lawn-tennis* ou alors, en fonction des saisons, oriente ses publicités essentiellement vers des articles de football et de sports sur glace. Cette succursale et la maison Tunmer, toutes deux constituées de fabricants et vendeurs anglais, se partagent le monopole du marché d'articles de sports, que la France et l'Agence générale des Sports peinent à concurrencer<sup>364</sup>. Ainsi, la disparition du badminton s'interprète comme un marché qui n'a pas fonctionné suffisamment à l'occasion de son démarrage.

<sup>361</sup> Une occurrence chaque année en 1888, 1889 et 1890, 29 occurrences en 1891 (sur 50 numéros), puis 33 occurrences en 1892 sur 75 numéros.

<sup>362</sup> *L'Auto*, 16 avril 1906, [ark:/12148/bpt6k46230081](http://ark:/12148/bpt6k46230081), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 30 avril 1906, [ark:/12148/bpt6k4623023q](http://ark:/12148/bpt6k4623023q), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 14 mai 1906, [ark:/12148/bpt6k4623037r](http://ark:/12148/bpt6k4623037r), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 28 mai 1906, [ark:/12148/bpt6k46230511](http://ark:/12148/bpt6k46230511), p. 7, BnF, NUMP-16168. L'extrait est présenté en annexe (image 2, p. 67).

<sup>363</sup> *La Vie au Grand Air*, 25 mai 1906, [ark:/12148/bpt6k9607411m](http://ark:/12148/bpt6k9607411m), p. 11, BnF, NUMP-11891.

<sup>364</sup> JAMAIN-SAMSON, Sandrine, TERRET Thierry, « Fabricants, détaillants et vendeurs : l'économie du costume de sport à la Belle Époque », *STAPS*, n°83, 2009, pp. 55-67.

### *1.2.3. La cible parisienne manquée et l'absence de visibilité perpétuée*

Une seconde raison justifiant l'abandon des publicités pour les articles de badminton par les maisons *Williams and Co.* réside dans son absence d'implantation à Paris. Pour qu'une pratique se développe et construise une représentation nationale, la contamination vers la capitale est fondamentale<sup>365</sup>. D'après les travaux de Françoise Rollan, Paris voit d'ailleurs naître dès 1877 le Décimal Club de *lawn-tennis*. En 1886, le Cercle des sports de l'île de Puteaux installe deux courts et reçoit 200 adhésions. Ce chiffre s'établit à 1 200 dès 1900, que le club tente d'absorber par la construction de huit nouveaux courts. Le Racing Club de France se dote de deux courts en 1882, dans le désormais fameux parc de la Croix Catelan. Le Stade Français, quant à lui, est le premier à se doter d'un tennis couvert en 1890<sup>366</sup>. Très vite, la contagion s'opère, et les classes aisées parisiennes connaissent le *lawn-tennis* à Paris et dans de nombreuses autres grandes villes comme Lyon, Bordeaux, Le Havre, Cannes, etc.<sup>367</sup>. Dès lors, ce sport semble prendre son essor alors que les tentatives de diffusion du badminton en région parisienne apparaissent comme des coups d'épée dans l'eau.

Les clubs formés sur les côtes, et notamment Dieppe, constituent des agents potentiels de diffusion de la pratique du badminton vers la capitale<sup>368</sup>. Pour John Yeo-Thomas, le club normand « *a fait beaucoup pour favoriser le jeu dans d'autres villes* », comme Rouen ou Paris<sup>369</sup>. *L'Auto* souligne qu'il « *ne demande qu'à être présenté aux Parisiens pour faire fureur* »<sup>370</sup>. Cette injonction doit toutefois être interprétée avec prudence. John Yeo-Thomas est sans doute lui-même à l'origine de cet article et oriente le discours pour en faire un instrument de propagande, tout comme l'article relevé dans le quotidien *Le Journal*, soulignant le souhait des Dieppois d'« *encourager la formation à Paris des clubs pratiquant ce sport peu connu en France* »<sup>371</sup>. Ces quelques lignes sont exactement les mêmes que dans le journal *La Presse* du 5 février 1909 évoqué plus tôt<sup>372</sup>.

---

<sup>365</sup> En effet, pour faciliter le développement institutionnel d'une pratique, le centralisme d'une capitale importe énormément et permet la validation tacite du modèle proposé. Il s'agit de répondre à la logique de diffusion hiérarchique évoquée par John Bale (BALE, John, *op.cit.*, 1989).

<sup>366</sup> ROLLAN, Françoise, « Le tennis à la conquête de la France », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : CTHS, 1998, pp. 313-336.

<sup>367</sup> WASER, Anne-Marie, *op.cit.*, 1996, pp. 101-134.

<sup>368</sup> BALE, John, *op.cit.*, 1989.

<sup>369</sup> YEO-THOMAS, John, *op.cit.*, 1911, p. 111.

<sup>370</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](http://ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>371</sup> *Le Journal*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k7624062r](http://ark:/12148/bpt6k7624062r), p. 6, BnF, NUMP-13316.

<sup>372</sup> *La Presse*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k595925x](http://ark:/12148/bpt6k595925x), p. 3, BnF, NUMP-1359.



Figure 12 : Articles similaires diffusés dans *La Presse* (à gauche), 5 février 1909, p. 3, BnF, NUMP-1359 ; et dans *Le Journal*, 5 février 1909, p. 6, BnF, NUMP-13316 (à droite).

Ainsi, les Dieppois tentent d'importer et structurer leur passe-temps favori en région parisienne, par une action de démonstration et une propagande dans la presse diffusée dans la capitale. *L'Auto* diffuse également cette information à la même date, mais ne réserve que neuf lignes pour annoncer l'essentiel : la date, le lieu, le contenu<sup>373</sup>. John Yeo-Thomas est probablement le principal instigateur de cette démonstration : nous apprenons dans *The Badminton Gazette*<sup>374</sup>, journal anglais spécialisé dans la discipline, que ce dernier déménage à Paris et que « sa venue amènera l'impulsion nécessaire » pour développer le badminton dans la capitale. C'est par ailleurs son adresse<sup>375</sup> qui est donnée dans un article de *L'Auto*<sup>376</sup>, à destination des intéressés qui voudraient obtenir des informations relatives au badminton. Ce convaincu de l'activité poursuit les actions de propagande et publie un article de trois pages

<sup>373</sup> Des « parties » de double messieurs, double mixte et simples messieurs.

<sup>374</sup> *The Badminton Gazette*, octobre 1909, p. 7, Arch. National Badminton Museum. Cette revue débute en 1907, auparavant, les informations concernant le badminton étaient couplées avec le *lawn-Tennis* et le Croquet. Huit volumes sont publiés entre 1907 et 1915, puis dix-huit volumes supplémentaires se rajoutent entre 1921 et 1939. Après la Seconde Guerre mondiale, entre 1946 et 1979, soixante-dix volumes viennent compléter la revue qui aura été publiée sur plus de soixante-dix ans, avant de laisser place à une revue ayant une approche davantage professionnelle, *Badminton*.

(Source : <http://www.badmintonengland.co.uk/text.asp?section=1025#.Va5RqvntfBc>).

<sup>375</sup> 47 rue Châteaudun, dans le IX<sup>e</sup> arrondissement.

<sup>376</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](http://ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168.

dans *Le Sport Universel Illustré*<sup>377</sup>. L'information est même relayée Outre-Manche et *The Badminton Gazette* souligne que les membres du club de Dieppe, « *vivement intéressés par la diffusion du jeu en France* », ont effectué la démonstration devant « *Max Decugis, A. Germot*<sup>378</sup>, *plusieurs autres joueurs de tennis et également devant des représentants du Stade Français et du Racing Club* »<sup>379</sup>. La présence de ces joueurs de renommée et compétiteurs suppose que le badminton véhicule un intérêt sportif, et n'est pas seulement perçu comme un jeu de leur part. En plus d'une mutation éventuelle du regard porté sur la pratique, leur venue témoigne d'une visibilité préalable : ils ont pu être informés par la presse ou par le réseau dieppois. La deuxième hypothèse est plausible. La femme de Max Decugis, Cornélie Gilberte Marie Flameng, est en effet née à Dieppe en 1884<sup>380</sup>. L'image de ce joueur pratiquant le badminton se présente comme un levier de diffusion. « *Le premier grand champion français* »<sup>381</sup> est ainsi cité dans l'article de propagande de *La Vie Sportive du Nord et du Pas-de-Calais* ou encore dans *La Vie Parisienne*<sup>382</sup> comme ayant adopté le badminton, notamment dans l'optique d'attiser l'intérêt des autres *tennismen*<sup>383</sup>. Effectivement, à l'approche de la Grande Guerre, toute logique de recentration sur la Nation et sur la vigoureuse race française est positive. C'est donc une image active qui est présentée et portée par le champion. De même, le déplacement de dirigeants des deux grands clubs parisiens, le Racing Club de France et le Stade Français<sup>384</sup>, porteurs des sports athlétiques les plus en vogue, et dont les sections tennis sont relativement développées, signale une potentielle considération du badminton parmi cet ensemble sportif.

Le marché commercial évoqué précédemment est probablement un des leviers ayant contribué à la démonstration à Neuilly-sur-Seine. *La Vigie de Dieppe*<sup>385</sup> précise en effet que celle-ci est possible grâce à M. Little et la maison *Williams and Co.* qui met gracieusement à disposition une salle, 86, rue du Péronet<sup>386</sup>. D'ailleurs, les argumentaires utilisés par *Le*

<sup>377</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://nump.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>378</sup> Nous supposons qu'une erreur de retranscription s'est produite et qu'« A. Germot » est en fait Maurice Germot, le partenaire de club de Max Decugis.

<sup>379</sup> *The Badminton Gazette*, mars 1909, p. 6, Arch. National Badminton Museum.

<sup>380</sup> Acte n° 90 DU08 (A.D.76 -Dieppe-Neuville le Pollet-NMD 1884-85, vue 60).

<sup>381</sup> QUIDET, Christian, *La fabuleuse histoire du Tennis*, Paris : O.D.I.L., 1979, p. 76.

<sup>382</sup> *La Vie parisienne*, 19 juillet 1913, [ark:/12148/bpt6k1253465p](https://nump.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1253465p), p. 507, BnF, NUMP-15542.

<sup>383</sup> *La Vie sportive du Nord et du Pas-de-Calais et l'Union sportive réunies*, 2 août 1913, [ark:/12148/bpt6k5749204x](https://nump.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5749204x), p. 1, BnF, NUMP-6354.

<sup>384</sup> PRÉTET, Bernard, « Le tennis parmi les autres sports au Stade Français, des origines du club à 1939 », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2009, pp. 145-156.

<sup>385</sup> *La Vigie de Dieppe*, 26 janvier 1909, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 12 février 1909, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>386</sup> *La Vigie de Dieppe*, 5 février 1909, p. 1, BN de Dieppe. Les matches de démonstrations se tiennent sans interruption de 3h à 7h de l'après-midi.

*Journal*<sup>387</sup>, *L'Auto*<sup>388</sup>, *Le Sport Universel Illustré*<sup>389</sup>, *La Vigie de Dieppe*<sup>390</sup> insistent sur le fait que le badminton se joue avec des volants dont la fabrication est parisienne<sup>391</sup>, et que « *cette industrie se développe sans cesse* »<sup>392</sup> : plus de 15 000 volants sont expédiés chaque année en Angleterre<sup>393</sup>. Dès lors, des enjeux économiques sont perçus par les succursales qui gagneraient à voir le badminton se développer dans la capitale française et ainsi augmenter la vente des équipements, marché *a priori* abandonné depuis 1906. Les commerçants tissent leur réseau avec les acteurs principaux de cette potentielle nouvelle activité, pour s'assurer d'une publicité et d'un partenariat ultérieur. Consécutivement à cette démonstration, l'article de *The Badminton Gazette* insiste sur le succès de l'événement et l'attention qu'il a suscité pour la presse parisienne<sup>394</sup>. Toutefois, l'enthousiasme soulevé, l'idée momentanée des fervents défenseurs de l'activité de se voir disputer des compétitions et rencontres internationales dans la capitale française, reste une illusion. Quasiment aucune trace de pratique à Paris n'a été trouvée dans la presse dépouillée, mis à part un élément dans *La Vie au Grand Air*<sup>395</sup> et deux dans *L'Auto*<sup>396</sup>. Dans ce dernier, un article, daté du 1<sup>er</sup> septembre 1910 signale la future création d'un club à Paris par John Yeo-Thomas<sup>397</sup>, puis une brève, trois ans plus tard, dans les « *Petites nouvelles athlétiques* » annonce que l'« *on joue au Badminton à la salle Jouffroy, où un groupe se réunira mardi prochain, à 8h1/2* »<sup>398</sup>. Dans *La Vie au Grand Air*, la rubrique « *petite correspondance* » s'adresse aux « *amateurs de badminton* » parisiens qui se sont manifestés à la rédaction dans la volonté de créer un club. L'entrefilet leur précise de s'adresser à « *M. Didot*<sup>399</sup>, 106, rue de Richelieu »<sup>400</sup>. Cette information laisse supposer qu'il n'existe pas de club de badminton en 1913.

Finalement, nous avons observé que le badminton emprunte le même chemin que plusieurs sports modernes ou sports athlétiques, comme le *lawn-tennis*. Il s'implante dans les

<sup>387</sup> *Le Journal*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k7624062r](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 6, BnF, NUMP-13316.

<sup>388</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>389</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>390</sup> *La Vigie de Dieppe*, 5 février 1909, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>391</sup> *La Vigie de Dieppe*, 5 février 1909, p. 1, BN de Dieppe ; *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>392</sup> *La Vigie de Dieppe*, 26 janvier 1909, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>393</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 158, BnF, NUMP-11890.

<sup>394</sup> *The Badminton Gazette*, mars 1909, p. 6, Arch. National Badminton Museum.

<sup>395</sup> *La Vie au Grand Air*, 15 février 1913, [ark:/12148/bpt6k9606162k](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 116, BnF, NUMP-11891.

<sup>396</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 30 novembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626450x](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>397</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 5, BnF, NUMP-16168.

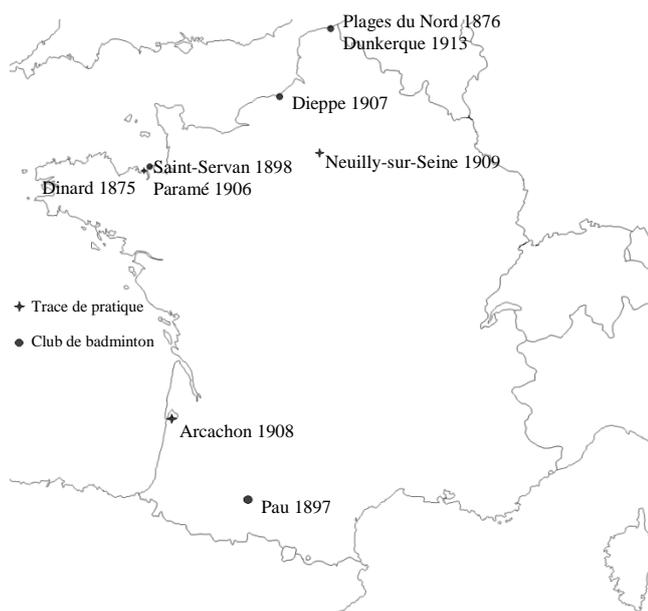
<sup>398</sup> *L'Auto*, 30 novembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626450x](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>399</sup> Nous n'avons pas trouvé les liens entre M. Didot et le réseau du badminton ou du *lawn-tennis*, il n'apparaît dans aucune de nos sources et n'apparaît pas dans la presse sportive dépouillée.

<sup>400</sup> *La Vie au Grand Air*, 15 février 1913, [ark:/12148/bpt6k9606162k](https://doi.org/10.1017/9781108888888), p. 116, BnF, NUMP-11891.

stations balnéaires et lieux de villégiatures appréciés des Anglais, des aristocrates, de la haute bourgeoisie tout en répondant aux besoins et aux valeurs de la société de la Belle Époque. Le badminton permet aux touristes britanniques installés en France de reproduire leur société originelle, comme avec l’escrime, l’équitation, le golf<sup>401</sup> ou encore le canotage<sup>402</sup>.

Les premiers foyers de pratiques demeurent cependant éparpillés sur le territoire, sans lien apparent les uns avec les autres. Leur visibilité est restreinte au niveau local, les articles de presse au sujet du badminton demeurent rares et inconstants, souvent isolés.



**Figure 13 : Implantation du badminton en France entre 1875 et 1914.**

Le Badminton Club de Dieppe fait toutefois exception et dispose d’un écho dans *L’Auto* et autres titres de presse à résonance nationale. L’activité adopte au sein de ce club des caractéristiques permettant de le définir davantage comme un sport et le distancier de son ancêtre, le jeu du volant. Il est officiellement reconnu avec des statuts sont déposés en préfecture. Les premières compétitions sont proposées et rythmées par un calendrier reproduit chaque année. Malgré tout, les modes de rencontres proposés, mixtes, instaurant parfois une logique de « handicap », mettent en exergue la primauté du versant social sur le versant compétitif. Enfin, une tentative d’introduction de l’activité à Paris s’opère mais en vain. Dès lors, il s’agit de questionner pourquoi la diffusion a échoué. La tentative de John Yeo-Thomas de créer un club sur Paris est-elle une volonté collective, pour élargir la masse de pratiquants, ou un souhait individuel de se créer un nouvel entre-soi délocalisé de Dieppe ? Les stratégies

<sup>401</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 34.

<sup>402</sup> VIVIER, Christian, *op.cit.*, 1999.

de propagande utilisées ainsi que les représentations véhiculées par la presse et les promoteurs de l'activité souhaitent-elles et permettent-elles de susciter l'adhésion d'une masse plus importante de pratiquants ?

## **2. L'entre-soi mondain franco-anglais privilégié renforce l'invisibilité et stabilise les représentations de jeu**

Plusieurs facteurs expliquent le faible engouement autour du badminton et sa quasi-absence de diffusion à la Belle Époque. Premièrement, le club fonctionne en cercle fermé avec ses voisins Anglais et cette première structuration marque davantage un repli sur soi et sur la culture anglo-saxonne et aristocrate distinctive plutôt qu'une recherche de visibilité et de diffusion de la pratique vers le territoire français. Deuxièmement, ces mêmes acteurs de l'entre-soi véhiculent des représentations qui ne permettent pas d'inscrire le badminton comme « vrai sport » et s'insérer dans la vague des sports plébiscités par l'État et les médias, malgré les traits dégagés précédemment. Au contraire, les sociabilités représentées ainsi que les valeurs attribuées à l'activité engendrent des confusions de définition avec le jeu du volant.

### **2.1. Un modèle anglais omniprésent**

Les origines anglaises du badminton sont indéniables. Nous avons pu constater l'importance majeure de ces derniers dans l'importation de la pratique en France, tout comme pour le golf, le tennis, la natation, l'athlétisme, le football ou le rugby<sup>403</sup>. Ces pratiques sont rapidement investies par les Français et parviennent, avant la Grande Guerre, à faire entrevoir des « champions français », à l'image de Jean Bouin, Georges Carpentier ou l'équipe de France de rugby. En revanche, les joueurs de badminton peinent à rivaliser avec leurs voisins et les considèrent comme un modèle à suivre. Ce manque de compétitivité française dans la discipline apparaît comme un obstacle à son développement. Après 1910, Yvon Léziart identifie une bascule concernant la place des pratiques sportives dans la société<sup>404</sup>. Même s'il n'est pas pratiqué par tous, « *le sport est devenu un phénomène culturel diffusé et connu* »<sup>405</sup>. En tant que tel, il constitue un vecteur potentiel d'idéologies et de valeurs. Il est d'ailleurs

---

<sup>403</sup> En rugby, le tournoi des cinq nations voit le jour dès 1910 et la France est le seul pays non membre des îles britanniques à y prendre part (HOLT, Richard, *op.cit.*, 2001, pp. 179-188).

<sup>404</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 207.

<sup>405</sup> *Ibid.*, p. 207.

investi par les mouvements religieux<sup>406</sup> ou politiques<sup>407</sup> qui y voient un moyen de s'adresser à la jeunesse et de lutter contre les pouvoirs en place, notamment depuis la loi de 1905 qui sépare les pouvoirs entre l'Église et l'État. En retour, le regroupement de fédérations d'idéologie républicaine et laïque conduit à la création du CNS en 1908<sup>408</sup> afin d'instaurer des règles et des valeurs communes au mouvement sportif, convenues par ses dirigeants, reprenant ainsi l'attitude jacobine des élites politiques françaises<sup>409</sup>. Dans un contexte d'avant-guerre, la montée du nationalisme et du patriotisme se fait sentir et les pratiques sportives deviennent support de l'expression nationale<sup>410</sup>, alors qu'elles étaient auparavant rejetées au profit des pratiques conscriptives ou d'éducation physique<sup>411</sup>. « *La spectacularisation des rencontres sportives et la valeur attachée aux victoires des représentants français dans les compétitions internationales confirment la volonté de vaincre, d'être les meilleurs, qui anime les Français à partir de 1910. Les pratiques sportives révèlent alors la puissance de chaque nation* »<sup>412</sup>. L'ensemble du mouvement sportif semble au fait des questions de préparation à la guerre et de politique nationale. À partir de 1912, « *aucun organisme, aucune instance, aucun individu, ne reste insensible aux événements* »<sup>413</sup>. L'adhésion supplémentaire au CNS, en juin 1912, de l'union des sociétés de gymnastique de France et l'union des sociétés de tir de France, témoigne de cette bascule :

Après plusieurs années de méfiance, les conflits entre pratiques militaires, gymniques et sportives sont ici dépassés. Cette recomposition du champ sportif est en réalité le résultat d'une reconnaissance d'un principe supérieur commun à toutes ces fédérations auparavant concurrentes. Ce principe dépasse les rivalités fondées sur les caractéristiques des pratiques physiques pour s'inscrire dans la défense de valeurs républicaines qui fondent l'identité et l'action sociale de ces organisations sportives<sup>414</sup>.

---

<sup>406</sup> MUNOZ, Laurence, *Une histoire du sport catholique, la FSCF de 1898 à 2000*, Paris : L'Harmattan, 2004.

<sup>407</sup> KSSIS, Nicolas, « Le mouvement ouvrier balle au pied, culture populaire et propagande politique : l'exemple du football travailliste en région parisienne (1908-1940) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°88, 2002, pp. 93-104.

<sup>408</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2010. Le CNS regroupe alors cinq fédérations : la Fédération française de boxe, l'USFSA, l'UVF, la Fédération française des sociétés d'aviron et la Fédération nationale d'escrime.

<sup>409</sup> ROSANVALLON, Pierre, *Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris : Seuil, 2004.

<sup>410</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989.

<sup>411</sup> ARNAUD, Pierre, « Les sociétés conscriptives et les athlètes de la troisième République », *Stadion*, vol. 27, 2001, pp. 23-31 ; MOLARO, Christian, « Identité de l'éducation physique et influence culturelle anglaise », dans CLÉMENT, Jean-Paul, HERR, Michel (dir.), *L'identité de l'éducation physique scolaire au XX<sup>e</sup> siècle : entre l'école et le sport*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 1993.

<sup>412</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 208.

<sup>413</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 214.

<sup>414</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2012, p. 40.

Dès lors, le mouvement sportif présente davantage d'unité et il s'agit moins de défendre les valeurs de sa classe sociale d'appartenance, même si la distinction perdure, que celle de l'État auquel on appartient. Le modèle étranger de l'Angleterre, d'abord adopté, est ensuite à concurrencer<sup>415</sup>. Or, le club le plus actif de badminton, Dieppe, ne se détache pas de la référence anglo-saxonne jusque sa disparition, à l'issue de l'année 1913, tant sur le plan structurel, pratique, que social. Bien qu'inscrit sous l'égide de l'USFSA, le club est également affilié à la Badminton Association fondée par les Britanniques. Cette position se retrouve aussi du côté du *lawn-tennis* où de nombreux pratiquants s'affilient à la *Lawn-tennis* Association anglaise plutôt qu'à l'USFSA dans une volonté de sauvegarde du style distingué du *sportsman*<sup>416</sup>. Également, sur le plan pratique et technique, le niveau de jeu des Anglais est admiré en France. *La Vigie de Dieppe* souligne leurs prouesses techniques :

Samedi a eu lieu les suites éliminatoires qui ont servi de début aux joueurs anglais. Ceux-ci ont de suite fait preuve, soit en « simple » ou en « double », d'une écrasante supériorité. Leur jeu rapide, vigoureux, précis et plein de tactique a émerveillé les spectateurs. Leurs « rabattus » et particulièrement ceux de Massey, sont absolument irrésistibles<sup>417</sup>.

Le jeu des joueurs anglais constitue un repère en termes de niveau d'excellence à atteindre, ce pour quoi les Dieppois, « *tous les soirs, (...) s'entraînent, en vue des prochains championnats où ils veulent figurer honorablement devant les champions anglais qui viendront pour la quatrième fois disputer la Coupe de France* »<sup>418</sup>. Le Major Savage publie d'ailleurs dès 1909 dans *The Badminton Gazette* une annonce où il signale la volonté des dieppois, « *soucieux de progresser* »<sup>419</sup>, de recevoir, pour un match, un club du Sud de l'Angleterre. Il leur promet un accueil de qualité. Cette rencontre se produit les 11 et 12 janvier 1913 où douze pratiquants d'Ealing, un club de Londres, viennent rencontrer ceux de Dieppe<sup>420</sup>. Il s'agit sans doute d'un retour de courtoisie, fidèle à l'esprit du *sportsman*, puisque ce même club est visité par des joueurs de Dieppe, Mrs Taylor, Mademoiselle Touleau, Charles Meyer et ses deux filles, quelques mois plus tôt<sup>421</sup>. Sur les terres normandes,

---

<sup>415</sup> AUGER, Fabrice, « Pierre de Coubertin et l'Empire britannique », dans SAINT-MARTIN, Jean (dir.), *Éducatons physiques françaises et exemplarités étrangères entre 1815 et 1914*, Paris : L'Harmattan, 2003 ; RÉMOND, René, *Introduction à l'histoire de notre temps*, tome 2: le XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914), Paris : Le Seuil, 2004.

<sup>416</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 40.

<sup>417</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>418</sup> *La Vigie de Dieppe*, 10 novembre 1911, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>419</sup> *The Badminton Gazette*, novembre 1909, p. 13, Arch. National Badminton Museum.

<sup>420</sup> *La Vigie de Dieppe*, 10 janvier 1913, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>421</sup> *The Badminton Gazette*, novembre 1912, p. 24, Arch. National Badminton Museum.

59 matches sont disputés dont 45 sont remportés par les britanniques<sup>422</sup>. Cette domination peut s'entendre aisément face à la logique du nombre. L'époque édouardienne constitue en effet « *l'âge d'or du badminton anglais* »<sup>423</sup> : 27 clubs y sont recensés dès 1897, pour arriver à 325 en 1911<sup>424</sup>.

Également, la proximité culturelle et amicale avec l'Outre-Manche se mesure dans les échanges et le partage des actualités entre les deux pays. La *Vigie de Dieppe* relaie des articles publiés en Angleterre<sup>425</sup> et qui ne tarissent pas d'éloges envers le club français. En retour, *The Badminton Gazette* évoque à 25 reprises, entre 1908 et 1914, l'activité française et particulièrement celle des Dieppois. L'ouvrage consacré au badminton de l'Anglais S.M. Massey, publié en 1911, comprend également le chapitre « the Game in France » rédigé par John Yeo-Thomas<sup>426</sup>.

Enfin, un événement annuel met en lumière la réussite anglaise sur le territoire français. Dès sa seconde saison d'existence, le Badminton Club de Dieppe organise un tournoi international<sup>427</sup>, ouvert aux clubs membres de la Badminton Association<sup>428</sup>. Cette règle d'admission est d'emblée sélective et assure l'entre-soi entre Dieppe et l'Outre-Manche, puisque le club de Seine Maritime se targue d'être le seul affilié à la Badminton Association en France<sup>429</sup>. Toutefois, nous n'avons pu trouver d'autres sources confirmant ce propos. La valeur distinctive que pourrait s'accorder le club de Dieppe à se présenter comme exception, voire privilégié par cette affiliation, est donc à considérer avec recul. Une annonce pour cette compétition est diffusée chaque année dans *The Badminton Gazette*, de 1908 à 1913<sup>430</sup>.

---

<sup>422</sup> *La Vigie de Dieppe*, 14 janvier 1913, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>423</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 34.

<sup>424</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>425</sup> *La Vigie de Dieppe* relaie un article de Stewart Massey, joueur international, paru dans le *Court Journal* de Londres, qui évoque le tournoi international de Dieppe (*La Vigie de Dieppe*, 18 décembre 1908, p. 2, BN de Dieppe) et un article paru dans *The Badminton Gazette* qui souligne l'effort des joueurs dieppois pour répandre le badminton en région parisienne (*La Vigie de Dieppe*, 23 mars 1909, p. 2, BN de Dieppe).

<sup>426</sup> YEO-THOMAS, John, *op.cit.*, 1911, p. 111-113.

<sup>427</sup> Il se tient, comme les autres événements du club, au Grand garage Meyer.

<sup>428</sup> *La Vigie de Dieppe*, 2 octobre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>429</sup> *L'Auto*, 11 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k46239247](https://nau.ark:/12148/bpt6k46239247), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>430</sup> *The Badminton Gazette*, novembre 1909, p. 19, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, décembre 1910, p. 63, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, décembre 1911, p. 67, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, décembre 1912, p. 59, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, décembre 1913, p. 57, Arch. National Badminton Museum.

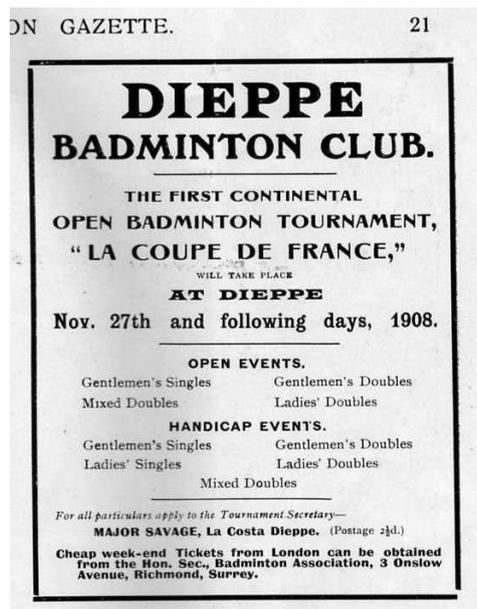


Figure 14 : Extrait de *The Badminton Gazette* annonçant le tournoi de Dieppe de 1908, novembre 1908, p. 21, Arch. National Badminton Museum.

On peut observer à la fin de cette annonce une possibilité de se déplacer depuis Londres à coût réduit, par le biais de la Badminton Association. La pratique sportive est ainsi partie intégrante du mode de vie de l'aristocrate touriste. La place accordée au tournoi de Dieppe dans la revue anglaise est aussi importante que celle dédiée aux tournois nationaux. En 1908, *The Badminton Gazette* met en avant le fait qu'il s'agit du premier tournoi d'Europe continentale, marquant ainsi une étape importante dans le développement de l'activité<sup>431</sup>. *L'Auto* confirme que c'est le premier tournoi de badminton joué hors du Royaume-Uni<sup>432</sup>. Il se tient du 27 au 29 novembre 1908 et voit la présence de 38 « *champions presque imbattables* »<sup>433</sup> venus d'Outre-manche, comme Stewart Massey ou G.A. Thomas<sup>434</sup>, sur un total annoncé de 120 engagements<sup>435</sup>. Ce discours très enthousiaste est à nuancer dans la mesure où il est uniquement « interne ». Autrement dit, ce qui est reporté dans la presse est, comme précisé précédemment, très probablement le fruit de mots rédigés par les sociétaires du club de Dieppe eux-mêmes. Ils pourraient alors enjoliver l'événement, amplifier le nombre de participants, dans une logique de propagande ou de mise en avant d'une pratique distinctive qui surpasse les autres par son ampleur « internationale ». Si les Dieppois ne

<sup>431</sup> *The Badminton Gazette*, novembre 1908, p. 21, Arch. National Badminton Museum.

<sup>432</sup> *L'Auto*, 11 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k46239247](http://ark:/12148/bpt6k46239247), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 27 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623971w](http://ark:/12148/bpt6k4623971w), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>433</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>434</sup> *La Vigie de Dieppe*, 27 novembre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>435</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

peuvent rivaliser sur le plan sportif<sup>436</sup>, l'article de *L'Auto* reporte qu'ils « profiteront certainement de la leçon, et pourront l'an prochain lutter à armes plus égales »<sup>437</sup>. Ce tournoi est reconduit tous les ans jusqu'en 1913 et permet d'établir une « traditionnelle » réunion franco-anglaise autour de l'activité et de festivités<sup>438</sup>. Dès lors, l'événement est garant du maintien de l'entre-soi. *The Badminton Gazette* transmet les informations à propos de cette rencontre de l'autre côté de la Manche. Le succès du tournoi, l'accueil convivial réservé par le club normand et la qualité des installations sont régulièrement soulignés, tout comme les progrès réalisés par les Dieppois<sup>439</sup>. Ces constats se réitèrent à l'occasion de la rencontre avec le club d'Ealing qui visite la Haute-Normandie en 1913. La rencontre est en effet rapportée dans *La Vigie de Dieppe*<sup>440</sup>, *The Badminton Gazette*<sup>441</sup> et *La Vie au Grand Air*<sup>442</sup>. La bienséance entre les acteurs du badminton des deux nations, qui s'échangent les bonnes formules à travers leurs presses, témoignent de l'esprit originel du *sportsman* aristocrate. La pratique n'entre donc pas dans une logique de diffusion par démocratisation.

Cette prégnante et persistante référence à la culture anglaise, au-delà des origines de l'activité, se comprend également par la composition de la société. De 1908 à 1913, la présence des Britanniques, la plupart installés à Dieppe, est marquée. La composition du bureau en témoigne, au regard de la typologie des noms retrouvés : M. Lee Jorlin, le vice-consul d'Angleterre, M. W. Samborne, vice-consul des États-Unis en sont membres d'honneur, S. R. Holl est président, W. Taylor secrétaire, Major Savage secrétaire de tournois et John Yeo-Thomas, trésorier<sup>443</sup>. Du côté des joueurs, on retrouve également une majorité anglo-saxonne, qui s'estime à environ deux-tiers contre un tiers de nom à consonance plutôt française, au regard des relevés effectués dans la presse<sup>444</sup>.

<sup>436</sup> Les joueurs venus d'Angleterre remportent toutes les épreuves (*L'Auto*, 3 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623977c](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623977c), p. 6, BnF, NUMP-16168).

<sup>437</sup> *L'Auto*, 27 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623971w](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623971w), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>438</sup> *La Vigie de Dieppe*, 14 décembre 1909, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 21 décembre 1909, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 15 décembre 1911, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 20 décembre 1912, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 19 décembre 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *L'Auto*, 18 décembre 1913, [ark:/12148/bpt6k4626468m](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4626468m), p. 1, BnF, NUMP-16168.

<sup>439</sup> *The Badminton Gazette*, janvier 1909, p. 8, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, janvier 1910, p. 6, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, janvier 1911, p. 80, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, janvier 1912, p. 84, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, janvier 1913, p. 81-82, Arch. National Badminton Museum ; *The Badminton Gazette*, janvier 1914, p. 68 et 76, Arch. National Badminton Museum.

<sup>440</sup> *La Vigie de Dieppe*, 10 janvier 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 14 janvier 1913, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>441</sup> *The Badminton Gazette*, février 1913, p. 104, Arch. National Badminton Museum.

<sup>442</sup> *La Vie au Grand Air*, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image), p. 86, BnF, NUMP-11891.

<sup>443</sup> *La Vigie de Dieppe*, 2 octobre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>444</sup> Ces relevés sont effectués à partir des articles qui présentent les résultats des tournois internes au club.

Finalement, durant les six années de son existence, le club de Dieppe s'apparente à un club anglais implanté sur le territoire français, dont la volonté est de conserver cette identité, notamment à travers l'organisation du tournoi international ouvert uniquement aux membres de la Badminton Association. L'activité se construit autour d'un entre-soi qui limite l'entrée de participants français au club et par là même, restreint la diffusion du badminton au-delà de la ville. Cette entre-soi est d'autant plus limitant qu'il répond également à une logique de distinction économique.

## **2.2. Le badminton : une pratique réservée à l'aristocratie et la bourgeoisie**

### *2.2.1. Un accès sélectif*

Le fonctionnement du Badminton Club de Dieppe présente les caractéristiques d'une activité hautement distinctive. Deux critères fondent les possibilités d'investissement d'une pratique pour un individu : le temps et l'argent, ainsi que la politique de recrutement du club, précisée dans les statuts. Les dirigeants du club peuvent agir sur le premier facteur en fixant des coûts d'adhésion plus ou moins élevés et en déterminant les moments de pratique. Ce processus assure le maintien d'une distance sociale de la part des classes les plus favorisées, et peut s'observer par exemple dans le cas des sports aériens au sein de l'Aéro-Club de France et des aéro-clubs de province affiliés, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>445</sup>.

Le coût du matériel est également un facteur qui permet de comprendre le développement massif d'une pratique ou au contraire sa distinction. Le cyclisme voit ses effectifs croître de manière phénoménale lorsque que le prix des vélocipèdes chute et permet aux classes populaires de s'en procurer<sup>446</sup>. L'aviron, l'aviation, à l'inverse, requièrent des engins dont le coût est d'emblée excluant, et n'autorise que les aristocrates et la haute bourgeoisie à s'y adonner. Une raquette de badminton de bonne qualité s'achète entre 17 francs 50 et 20 francs<sup>447</sup>. Il n'est pas prohibitif pour une part aisée de la population, mais demeure élevé voire inenvisageable pour une large majorité des Français. À la même période, la raquette de tennis haut de gamme « Driva » est vendue 35 francs par l'enseigne *Williams*

---

<sup>445</sup> ROBÈNE, Luc, *L'homme à la conquête de l'air, tome 2. L'aventure aéronautique et sportive, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Paris : L'Harmattan, 1998.

<sup>446</sup> GABORIAU, Philippe, « Les trois âges du vélo en France », *Vingtième Siècle*, n°29, 1991, pp. 17-34.

<sup>447</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](http://ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

*and Co.*<sup>448</sup>. En revanche, les volants, faits de plumes, sont des objets qui s'usent rapidement et engendrent un coût bien plus conséquent. Un joueur peut se procurer une douzaine de balles de tennis pour minimum 9 francs 50. Nous n'avons retrouvé aucune trace relative au prix d'achat d'un volant sur cette période pour appuyer davantage notre propos et obtenir un élément de comparaison avec une pratique jugée hautement distinctive. Néanmoins, la production sans doute moindre de volants, les matériaux plus rares que sont les plumes, et leur renouvellement plus fréquent nous laissent supposer que le badminton coûte tout au moins aussi cher que le tennis en termes de matériel.

En plus de l'aspect matériel, il faut considérer le tarif de l'adhésion, fixé par les dirigeants des clubs. Il peut présenter un caractère plus ou moins prohibitif. Les statuts du Badminton Club de Dieppe précisent que la cotisation annuelle est de 30 francs pour le premier membre d'une famille, et 20 francs pour les suivants<sup>449</sup>, à une époque où un ouvrier gagne environ 1 franc par jour. Lors de la tentative de création de club à Pau, le tarif est fixé à 4 francs pour l'année. Dès lors, on constate qu'à Dieppe la volonté de distinction est sans doute plus prégnante.

Le temps est aussi à considérer. Sans être libéré du travail, il est impossible de s'adonner aux loisirs. Par conséquent, tout sport qui nécessite une pratique de jour, ou qui organise les rencontres en semaine ou le samedi, interdit là encore l'accès aux classes populaires contraintes par leurs activités laborieuses. Le badminton peut se pratiquer le soir, notamment lorsque l'éclairage est moderne, à l'image de celui du garage Meyer : « *la salle contient cinq courts de badminton éclairés chacun par des lampes électriques à incandescence donnant une lumière de 480 bougies par court [...]. Les murs sont tendus d'une étoffe verte d'un effet très agréable à l'œil et sur laquelle les volants se voient très bien* »<sup>450</sup>. Toutefois, les tournois se déroulent sur plusieurs soirées, et parfois les week-ends, voire sur trois jours dans le cas du tournoi international. Là encore, l'implication dans la discipline est réservée à une classe de population qui dispose d'un temps libre conséquent. Les lieux de pratique de l'activité, dans les stations balnéaires réputées, témoignent aussi d'un public ciblé qui peut s'offrir des vacances.

Enfin, les modalités de recrutement fixées dans les statuts permettent un contrôle plus ou moins fort de l'accès au club. On retrouve régulièrement dans les clubs sportifs élitaires de

---

<sup>448</sup> *L'Auto*, 16 avril 1906, [ark:/12148/bpt6k46230081](http://ark:/12148/bpt6k46230081), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 30 avril 1906, [ark:/12148/bpt6k4623023q](http://ark:/12148/bpt6k4623023q), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 14 mai 1906, [ark:/12148/bpt6k4623037r](http://ark:/12148/bpt6k4623037r), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 28 mai 1906, [ark:/12148/bpt6k46230511](http://ark:/12148/bpt6k46230511), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>449</sup> Statuts du Badminton Club de Dieppe (annexe, image 6, p. 72).

<sup>450</sup> *L'Auto*, 26 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623939p](http://ark:/12148/bpt6k4623939p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

la Belle Époque des logiques de cooptation, qui rappellent le fonctionnement des cercles identifiés par Maurice Agulhon<sup>451</sup>. Dans le cas du Badminton Club de Dieppe<sup>452</sup>, « toute personne désirant faire partie du Club devra être présentée par un Membre et recommandée »<sup>453</sup>. La logique distinctive et sélective est affirmée, tout comme dans le cas de la Villa Primrose à Bordeaux où « pour devenir membre permanent un “ étranger ” doit être présenté par deux parrains membres permanents. La candidature est ensuite affichée pendant huit jours. Un seul vote négatif entraîne le refus de la demande »<sup>454</sup>. Dans de nombreux autres clubs de tennis un double parrainage est nécessaire pour entrer<sup>455</sup>. Il ne s’agit pas seulement d’une proximité de classe, mais aussi de l’harmonie d’un réseau, faite d’entente, de soutien voire surtout d’une certaine culture. La force du groupe tient à la stabilité de ses valeurs et au partage de ses traditions.

### **2.2.2. Les usages de la « haute société » présentés au Badminton Club de Dieppe**

Au-delà de cet aspect sélectif, les représentations véhiculées par la presse, à travers le vocabulaire utilisé ou le choix des événements diffusés, ainsi que les données iconographiques, s’accordent avec les valeurs d’une société élitaires.

L’étude qualitative des articles de presse qui évoquent les événements organisés par le club de Dieppe accentuent l’image d’une pratique distinctive où la bienséance est de rigueur. Par exemple, il est signalé que les locaux du garage Meyer sont inaugurés le jeudi 31 octobre 1907 devant une « assistance très élégante »<sup>456</sup>, une expression récurrente dans les articles dépouillés<sup>457</sup>. Cette élégance fait notamment référence à la distinction opérée par la tenue des pratiquants. Le « *standing vestimentaire* » évoqué par Jean-Michel Peter dans le cas du tennis<sup>458</sup> est témoin de l’importance accordée à l’esthétique. Chemises et pulls blancs, pantalons blancs pour les hommes, et longues jupes blanches pour les femmes sont ainsi de rigueur chez les joueurs de badminton, et ne sont pas sans rappeler les usages du tennis. Anne-Marie Waser opère les mêmes constats dans cette activité. Les articles de presse se

<sup>451</sup> AGULHON, Maurice, *op.cit.*, 1977.

<sup>452</sup> C’est le seul pour lequel nous disposons des statuts.

<sup>453</sup> Statuts du Badminton Club de Dieppe (annexe, image 6, p. 72).

<sup>454</sup> TALIANO-DES GARETS, Françoise, « Primrose : les cinquante premières années d’un club (1897-1947) », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Éducation et politique sportives*, Paris : CTHS, 1995, p. 226.

<sup>455</sup> LÉZIART, Yvon, *op.cit.*, 1989, p. 130.

<sup>456</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> novembre 1907, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>457</sup> *La Vigie de Dieppe*, 20 octobre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 14 décembre 1909, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 5 novembre 1912, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 12 mars 1912, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 24 décembre 1912, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 18 novembre 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 23 décembre 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>458</sup> PETER, Jean-Michel, *op.cit.*, 2009, pp. 103-120.

centrent sur les activités mondaines avant tout, et insistent sur la finesse et l'élégance des pratiquants et la qualité du public par son statut social<sup>459</sup>.

Une page d'illustration diffusée dans *La Vie au Grand Air*<sup>460</sup> (figure 15) véhicule ces images. Il est d'ailleurs de mise, à l'époque, dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie, que la femme soit une vitrine « *qui offre de manière ostentatoire, une référence à la situation matérielle de son mari* »<sup>461</sup>, notamment par la « *parade vestimentaire* »<sup>462</sup>.



Figure 15 : Représentation de joueurs de badminton français et anglais parue dans *La Vie au Grand Air*, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](http://ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image), p. 89, BnF, NUMP-11891.

Le parallèle avec les représentations des joueurs de tennis de l'époque est flagrant. Sur l'image située en haut, on perçoit un agencement ordonné du public. À l'inverse du sport populaire, les débordements et démonstrations d'enthousiasme des spectateurs n'existent pas pour les classes aisées. Pour convenir à ces membres d'élégance, les locaux sont soignées. Le garage, prêté gracieusement par M. et Mme Meyer<sup>463</sup>, « *magnifiquement agencé* »<sup>464</sup>, propose

<sup>459</sup> WASER, Anne-Marie, *op.cit.*, 1995, p. 17-18.

<sup>460</sup> *La Vie au Grand Air*, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](http://ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image), p. 89, BnF, NUMP-11891.

<sup>461</sup> SHORTER, Edward, *Le corps des femmes*, Paris : Seuil, 1984, p. 266 cité par TERRET, Thierry, « La natation et l'émancipation féminine au début du siècle », *Jeux et sport dans l'histoire*, tome 2, Paris : CTHS, 1992, p. 271.

<sup>462</sup> PERROT, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Fayard, 1981, cité par TERRET, Thierry, *op.cit.*, 1992, p. 271.

<sup>463</sup> *L'Auto*, 26 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623939p](http://ark:/12148/bpt6k4623939p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

une installation moderne, « *un magnifique plancher* »<sup>465</sup>, « *une estrade d'où les spectateurs installés très confortablement, peuvent suivre, sans avoir à se déranger, les parties engagées sur l'un ou l'autre des trois " courts "* »<sup>466</sup>, ainsi qu'un « *Tea Room, qui offre aux joueurs repos et réconfort* », et enfin un salon pour les dames<sup>467</sup>. Ces installations permettent aux membres de ne pas manquer les nombreuses et magnifiques « *parties* »<sup>468</sup>, tout comme d'organiser régulièrement des réceptions, cotillons, buffets et dîners qui clôturent les tournois<sup>469</sup>, dans le salon « *luxueusement aménagé* » du club<sup>470</sup>, qui accueille les « *notabilités de la ville* »<sup>471</sup>. Ces lignes rappellent le fonctionnement de la société sportive de l'île de Puteaux, hautement distinctive, où mondains et sportifs cohabitent : « *si beaucoup de membres de la SSIP ne s'y rendent que pour prendre le thé en un féérique décor, tout en suivant les parties de tennis et en admirant les jolies et coquettes toilettes des femmes du monde qui s'y donnent rendez-vous, il en est d'autres qui y vont pour jouer, rien que pour jouer* »<sup>472</sup>. Ces clubs sont des lieux d'expression d'une sociabilité d'élite, qui mêle hommes et femmes, et se donnent à voir dans des lieux d'exception et de modernité, comme un phénomène de « *mode* » qui se retrouve autour de la pratique du ping-pong dans les salons<sup>473</sup>.

Cette sociabilité dépasse parfois la pratique sportive. Dans la station balnéaire de Seine-Maritime, le badminton est accueilli comme nouvel élément de distraction pour « *le Tout-Dieppe mondain* »<sup>474</sup>. Le journal local précise que le jeu de badminton est un divertissement pour les *sportsmen*<sup>475</sup>, ceux-là même font preuve de « *courtoisie* »<sup>476</sup> au cours de leurs « *réunions mondaines* »<sup>477</sup> autour de la discipline, ou pour le bal du Club<sup>478</sup> ou encore pour

---

<sup>464</sup> *La Vigie de Dieppe* 6 novembre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>465</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1er novembre 1910, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>466</sup> *La Vigie de Dieppe*, 10 novembre 1911, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>467</sup> *La Vigie de Dieppe*, 25 octobre 1910, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>468</sup> *La Vigie de Dieppe*, 19 mars 1909, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 10 décembre 1909, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 14 décembre 1909, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 23 décembre 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 18 mars 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 20 décembre 1912, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>469</sup> *La Vigie de Dieppe*, 14 janvier 1908, , p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 6 novembre 1908, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 10 novembre 1908, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 4 janvier 1910, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 24 décembre 1912, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 14 janvier 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 19 décembre 1911, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 23 décembre 1910, p. 2, BN de Dieppe ; *L'Auto*, 31 janvier 1908, [ark:/12148/bpt6k4623761t](http://ark:/12148/bpt6k4623761t), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>470</sup> *La Vigie de Dieppe*, 5 novembre 1912, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>471</sup> *La Vigie de Dieppe*, 24 mars 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>472</sup> *La Vie au Grand Air*, 1898, cité par CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 49.

<sup>473</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017.

<sup>474</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>475</sup> *Ibid.*

<sup>476</sup> *La Vigie de Dieppe*, 21 décembre 1909, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>477</sup> *Ibid.*

son spectacle de Revue locale, organisé en 1912, le soir de la Mi-Carême<sup>479</sup>. La culture festive, la multiplication de ces événements pour les membres du club, renforcent l'entre-soi et assoient l'identité élitiste des participants. Il est difficile d'établir une prosopographie fine des différents protagonistes à partir de nos sources. Néanmoins, quelques informations relevées dans les statuts du Badminton Club de Dieppe confirment l'idée qu'il s'agit d'une élite, ici plutôt commerçante ou bien née. Samuel Holl est entrepreneur, Meyer et Taylor négociants, Savage rentier, Caron médecin.

En bref, le badminton semble caractéristique des activités distinctives. La mise en lumière du Badminton Club de Dieppe, le plus visible dans les sources étudiées, témoigne d'un fonctionnement de type « cercle élitiste », qui sélectionne ses pratiquants dans la haute société. Le club ne semble pas rechercher une ouverture sur l'extérieur et maintient une intimité avec l'Angleterre par son affiliation à la Badminton Association comme par la culture exigée et assurée par la logique de parrainage. Dès lors, ce « double entre-soi », la tenue d'événements mondains, la pratique mixte, attestent d'un privilège accordé à la distraction, à *l'otium* mondain plutôt qu'à la recherche de compétition. Cette pratique à des fins essentiellement distractives est contraire à la notion de sport moderne telle que l'entend Pierre de Coubertin<sup>480</sup>. Selon ce dernier, être une élite sportive ce n'est pas seulement respecter le principe de l'amateurisme, c'est aussi se distinguer également des « *hommes de loisir... qui jouent au sport ... [mais] qui n'en font point* »<sup>481</sup>. L'ensemble de ces éléments constituent des obstacles au développement du badminton avant la Grande Guerre. D'une part, parce que le cercle est fermé ; d'autre part, parce que le mode de pratique se présente en décalage avec les années 1910 où la compétition et les valeurs républicaines et nationalistes sont des éléments d'attraction pour une discipline sportive. Le peu de visibilité de la discipline conduit par ailleurs, quand elle est évoquée au-delà de sa sphère de pratique, à déformer ce qu'est l'activité, si celui qui l'écrit ne la connaît pas ou si celui qui le lit en a une image trop floue ou orientée par une représentation préalablement construite, autour du jeu du volant par exemple. Ainsi, l'image du badminton comme activité ludique et peu sérieuse se trouve renforcée dans les représentations, notamment dans la presse.

---

<sup>478</sup> *La Vigie de Dieppe*, 19 avril 1910, p. 2, BN de Dieppe, *La Vigie de Dieppe*, 23 décembre 1910, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>479</sup> *La Vigie de Dieppe*, 9 février 1912, p. 1, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 5 mars 1912, p. 2, BN de Dieppe ; *La Vigie de Dieppe*, 15 mars 1912, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>480</sup> CLASTRES, Patrick, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°22, 2005, pp. 51-71.

<sup>481</sup> *Ibid.*

### 3. Une confusion d'images, des frontières minces entre le jeu du volant et le *lawn-tennis*

Tout comme Brice Monier, pour le basket-ball<sup>482</sup>, et Kilian Mousset, pour le ping-pong<sup>483</sup>, qui constatent une confusion de représentations dans les activités citées sur la même période, il semble difficile de dessiner les contours du badminton. De l'analyse qualitative de nos sources découle l'image d'une pratique proche du jeu du volant, qui s'adresse à un *sportsman* distingué mais tout autant à sa famille, c'est-à-dire aux femmes et aux enfants. Les premières définitions apportées autour du terme « badminton » le situent régulièrement par rapport au jeu du volant ou le comparent au *lawn-tennis* pour tenter d'en discerner les traits. Des discours contradictoires se retrouvent également. L'image du jeu pour jeunes filles et femmes perdure, pour autant, certains écrits défendent le badminton comme un sport athlétique. Mais cette image paraît comme étouffée par le *lawn-tennis*, parvenu à se sportiviser plus rapidement.

#### 3.1. Le badminton parmi les jeux de pelouse, pratiques convenant à tous

Avant l'émergence du club de Dieppe, qui amène autour de l'activité des critères objectifs de mise en forme sportive, comme la structuration institutionnelle, l'affiliation à des instances supérieures (Badminton Association et USFSA), la mise en compétition, l'égalité dans les confrontations, la volonté de progrès face aux Anglais ou encore l'application d'une codification stable et partagée, le badminton se présente davantage comme un jeu. Des ouvrages tels que *Jeux et récréation*<sup>484</sup> et la *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*<sup>485</sup>, le définissent comme « diminutif du *lawn-tennis* », un « espèce de jeu de pelouse » qui se joue en extérieur mais « dès qu'il fait du vent, on est alors obligé de se renfermer dans une grande salle »<sup>486</sup>. Il est tout simplement le jeu du volant d'après *La Vie Parisienne*<sup>487</sup> : dans une illustration de la vie de château, on distingue deux jeunes filles qui jouent au badminton.

---

<sup>482</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

<sup>483</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017.

<sup>484</sup> *Jeux et récréation*, [ark:/12148/bpt6k110676z](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:fr:hb:12148-bpt6k110676z), 1896, p. 183, BnF, NUMM-110676.

<sup>485</sup> *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, [ark:/12148/bpt6k1105156](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:fr:hb:12148-bpt6k1105156), p. 227, BnF, NUMM-110515.

<sup>486</sup> *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:fr:hb:12148-cb315004474), p. 34, BnF, NUMM-37504.

<sup>487</sup> *La Vie Parisienne*, 27 novembre 1880, [ark:/12148/bpt6k12538778](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:fr:hb:12148-bpt6k12538778), p. 696, BnF, NUMP-15542.



**Figure 16 : Illustration d'un échange de badminton dans *La Vie Parisienne* – 1880, 27 novembre 1880, [ark:/12148/bpt6k12538778](http://ark:/12148/bpt6k12538778), p. 696, BnF, NUMP-15542.**

La légende de l'illustration précise que le badminton, « *c'est le café de ceux qui n'en prennent pas encore. Le cher jeu de volant de notre enfance qui a émigré en Angleterre et qui nous revient sous ce nom pompeux* »<sup>488</sup>. Une touche de chauvinisme, et d'ironie<sup>489</sup>, semble animer l'auteur de ces lignes qui confond le badminton et jeu du volant français. La combinaison de l'illustration et la légende associe donc cette pratique à une activité d'enfant ou de jeunes filles. Le badminton est en outre classé parmi les jeux de pelouse, jeux qui ont « *ordinairement l'avantage d'exercer l'adresse et la force sans produire une grande fatigue, ce qui permet aux dames d'y prendre part* »<sup>490</sup>. Dans l'ouvrage *Jeux et récréation*, il est considéré comme un jeu enfantin aux côtés des « *Fantaisies musicales* », du « *Tour de la mie de pain* », de « *Chiens et loups* »<sup>491</sup>, etc. Dès lors, la place des femmes et des enfants est affirmée au sein de cette activité distractive. Outre-Manche, lorsque J. Buchanan<sup>492</sup> présente le badminton en 1877, il semble soucieux d'en faire la propagande et précise que ce jeu a l'avantage, par rapport au cricket, de nécessiter moins de joueurs et de permettre aux femmes d'y prendre part. *Le Monde Illustré* accentue cette orientation vers la gent féminine dans un supplément spécial, *La Revue de la Mode*, qui leur est particulièrement destinée. Elles y

<sup>488</sup> *La Vie Parisienne*, 27 novembre 1880, [ark:/12148/bpt6k12538778](http://ark:/12148/bpt6k12538778), p. 696, BnF, NUMP-15542.

<sup>489</sup> *La Vie Parisienne* a vocation de dépeindre de manière fantaisiste voire satirique la vie mondaine et aristocratique.

<sup>490</sup> *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, [ark:/12148/bpt6k1105156](http://ark:/12148/bpt6k1105156), p. 227, BnF, NUMM-110515.

<sup>491</sup> *Jeux et récréation*, [ark:/12148/bpt6k110676z](http://ark:/12148/bpt6k110676z), 1896, p. 183, BnF, NUMM-110676.

<sup>492</sup> Dans *Lawn-tennis and Badminton*, paru en 1877 et cité par ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980.

trouvent « *des amusements faciles à se procurer partout, [...] les règles des jeux suivants : le Lawn-tennis, le Badminton, le jeu de Croquet, le Croquet de salon, le Steeple-Chase, le jeu de Courses ou de Jockeys, la Ringolette, le Go-Bang, le Mât de Cocagne, etc. ; les règles complètes du Cotillon, ses multiples figures, la manière de la conduire et de le danser ; enfin, un manuel abrégé des fleurs à cultiver en appartement* »<sup>493</sup>. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le badminton fait partie de l'apanage des distractions, considérées comme des jeux, particulièrement adressés aux femmes et aux enfants. La transmission de cette pratique intègre, malgré les nouvelles modalités et les nouveaux degrés d'engagement dans l'opposition, ce qui est hérité d'une représentation plus répandue et antérieure. La trop grande proximité avec le jeu du volant, davantage connu, ne permet pas de faire la distinction avec le sport naissant que constitue le badminton. Le *lawn-tennis* est également considéré comme tel. Dans la *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*<sup>494</sup>, ainsi que dans le supplément du *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*<sup>495</sup>, on retrouve des illustrations<sup>496</sup> laissant penser au lecteur, qui se construit alors des représentations de la pratique, qu'elle est tout autant féminine que masculine. Quatre dessins accompagnent des descriptions de techniques et s'appuient sur deux femmes et deux sur des hommes<sup>497</sup>. Un schéma met en avant le dispositif, et montre un homme et une femme de chaque côté du terrain.

---

<sup>493</sup> *Le monde illustré*, 1<sup>er</sup> janvier 1881, [ark:/12148/bpt6k65250772](http://ark:/12148/bpt6k65250772), p. 14, BnF, NUMP-10041.

<sup>494</sup> *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, [ark:/12148/bpt6k1105156](http://ark:/12148/bpt6k1105156), p. 227, BnF, NUMM-110515.

<sup>495</sup> *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](http://ark:/12148/cb315004474), p. 34, BnF, NUMM-37504.

<sup>496</sup> Ce sont les mêmes illustrations dans les deux publications.

<sup>497</sup> Dans les deux ouvrages, on y voit : une femme pour illustrer « la manière de lancer la balle », une « balle prise à la volée », un « coup de revers », « le bouclier » et un homme pour une « balle prise au premier bond » et un « coup de revers ».

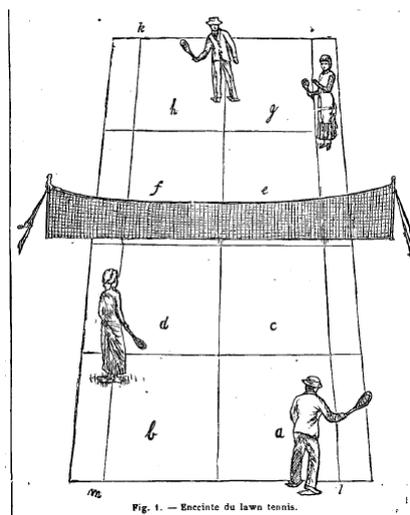


Figure 17 : Schéma d'un terrain de lawn-tennis, présenté dans le *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, (supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](http://ark:/12148/cb315004474), p. 275, BnF, NUMM-37504) et dans la *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, ([ark:/12148/bpt6k1105156](http://ark:/12148/bpt6k1105156), p. 242, BnF, NUMM-110515).

Malgré cette mixité paritaire en nombre, on constate que l'homme se situe au fond du terrain et la femme plus proche du filet. Cette occupation de l'espace illustre la répartition des rôles et des qualités attribuées en fonction des sexes. L'homme se trouve à l'arrière pour les coups plus puissants, la femme à l'avant pour jouer davantage en finesse. L'article précise justement que le *lawn-tennis* « présente l'avantage d'être combiné de façon que les dames et même les enfants puissent y prendre part »<sup>498</sup>. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeux de raquette sont davantage considérés comme des pratiques ludiques plutôt que des sports. Cette caractéristique est d'ailleurs interprétée par Doriane Gomet et Thomas Bauer comme un des freins à leur intégration scolaire, traduite par leur absence des manuels scolaires ou leur classification parmi les jeux de plein air quand ils sont cités<sup>499</sup>. L'éducation physique est avant tout hygiénique et militaire. La place accordée aux enfants et aux femmes dans la pratique des jeux de raquette et notamment du badminton se conçoit au regard des valeurs qui lui sont accordées. L'activité porte encore les marques de son ancêtre supposé le jeu du volant. Ce dernier est par exemple évoqué pour ses effets bénéfiques envers les femmes et les jeunes filles au début du XIX<sup>e</sup> siècle :

Quant à l'influence de ce jeu d'adresse sur l'ensemble du système physique, il donne de la grâce à toute l'habitude extérieure, exerce le bras à se

<sup>498</sup> *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](http://ark:/12148/cb315004474), p. 275, BnF, NUMM-37504 ; *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, [ark:/12148/bpt6k1105156](http://ark:/12148/bpt6k1105156), p. 242, BnF, NUMM-110515.

<sup>499</sup> GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320.

déployer, à s'allonger, à se racourcir<sup>500</sup> au besoin, il exige de l'aplomb dans le corps, tient la tête droite et élevée et ne contrarie l'action d'aucun muscle<sup>501</sup>.

Le même argumentaire se retrouve cent ans plus tard dans *Le Mois Littéraire et pittoresque* qui décrit cette fois-ci non pas le jeu du volant, mais le badminton, comme convenant « aux femmes qui aiment les distractions d'allure plus modérée, où la grâce se déploie sans effort »<sup>502</sup>. Ces descriptions se comprennent aisément au regard de la manière dont est considérée la femme au début du XX<sup>e</sup> siècle et particulièrement la femme sportive<sup>503</sup>. Deux conceptions s'opposent quant à la pratique physique des femmes. Pour certains, elle est perçue comme fragile, et l'exercice doit lui permettre de renforcer son organisme et préserver ses normes de féminité comme la grâce, la souplesse<sup>504</sup>. Pour d'autres, au contraire, le corps féminin n'est pas fragile par nature mais le devient en l'absence de pratique physique. Dans les deux cas, la finalité demeure la préparation à la fonction maternelle pour donner des enfants robustes<sup>505</sup>.

Ensuite, les règles proposées dans les quelques articles qui définissent le badminton le placent également davantage du côté des jeux. Dans *La Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée*<sup>506</sup> et *Le Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*<sup>507</sup> la description de son organisation et de son règlement est approximative : « on trace une enceinte en lui donnant 14 mètres de long sur 7 de large, à deux ou trois mètres du filet de chaque côté sont les lignes de service », « on joue d'ordinaire en 15 points ». Le deuxième ouvrage précise que le filet doit mesurer cinq pieds de haut en son centre, soit 1m52<sup>508</sup>. Dans un volume de la collection « *Les sports pour tous* » signé Ernest Weber<sup>509</sup>, paru en 1905, trois

---

<sup>500</sup> Les termes sont ainsi orthographiés dans le texte original.

<sup>501</sup> Dans *La gymnastique de la Jeunesse ou Traité élémentaire des jeux*, Paris : A.G Debray Librairie, 1803, cité par GOMET, Doriane, « Badminton et Tennis, deux sports de raquette aux trajectoires singulières en EPS (1870/2000) », *op.cit.*, 2012, p. 313.

<sup>502</sup> *Le Mois littéraire et pittoresque*, décembre 1903, n°60, [ark:/12148/bpt6k58188896](https://ark:/12148/bpt6k58188896), p. 73, BnF, NUMP-6664.

<sup>503</sup> TERRET, Thierry, « Sport et genre (1870-1945) », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, 2007, pp. 355-376.

<sup>504</sup> VIGARELLO, Georges, *Le corps redressé*, Paris : Armand Colin, 1978.

<sup>505</sup> GLEYSE, Jacques, « L'image de la femme dans les discours sur l'éducation physique et le sport de 1870 à 1930. Un " fait social total " », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin*, tome 2, Paris : L'Harmattan, 1996, pp. 41-57.

<sup>506</sup> *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, [ark:/12148/bpt6k1105156](https://ark:/12148/bpt6k1105156), p. 227, BnF, NUMM-110515.

<sup>507</sup> *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](https://ark:/12148/cb315004474), p. 34, BnF, NUMM-37504.

<sup>508</sup> Ce qui correspond aux mesures toujours en vigueur.

<sup>509</sup> WEBER, Ernest, *Le Basket-ball, le base-ball, la crosse, le hockey, le golf, la longue paume, le jeu de paume, la pelote basque, le badminton, le cricket, la thèque, le croquet*, Paris: Nilsson; 1905. Peu d'éléments nous renseignent sur la trajectoire d'Ernest Weber. Il rédige quelques articles dans *L'Auto* entre 1902 et 1908, essentiellement autour du football et de l'athlétisme. Sa femme est également engagée dans le milieu sportif où

pages sont consacrées au badminton. Les dimensions du terrain proposées diffèrent : 12 mètres de long sur 6 mètres de large, une ligne de service placée à 2 mètres du filet et un filet d'une hauteur de ... 0m30 ! On peut jouer à deux, quatre, six ou huit joueurs, au bon vouloir des pratiquants. L'auteur n'a probablement jamais vu le badminton se pratiquer ni pu disposer de représentations iconographiques de la pratique en Angleterre ou en Inde. Il présente le badminton comme le tennis mais qui « *se joue avec des raquettes plus légères à manche plus long et la balle est remplacée par un volant* »<sup>510</sup>, évoque à plusieurs reprises les règles d'action sur le volant mais se trahit dans ses propos en faisant l'amalgame à l'occasion d'une ligne où il écrit que le joueur « *ne doit pas, cependant, frapper la balle avant qu'elle ait franchi le filet* »<sup>511</sup>. Dès lors, l'activité ne répond pas au critère de codification stricte, uniforme et partagée proposé par Allen Guttmann<sup>512</sup>, pour prétendre se définir en tant que sport moderne.

Finalement, l'absence de règles précises, les sociabilités privilégiées où la femme pratique avec l'homme en double mixte, ainsi que les valeurs esthétiques associées au badminton, héritées du jeu du volant, confèrent au badminton une première visibilité, certes restreinte, davantage en tant que jeu plutôt que sport. Le *lawn-tennis* est lui aussi perçu de la sorte lorsqu'il émerge, mais très vite, une hiérarchie s'établit entre les deux activités, que ce soit dans les documents écrits ou en termes de masse de pratiquants. Par exemple, le supplément du *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*<sup>513</sup> consacre un tiers de page pour présenter et définir le badminton alors que le *lawn-tennis* s'étend sur presque quatre pages, avec une codification plus précise et des conseils techniques. Le même constat s'opère dans la *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*<sup>514</sup> où une seule page est dédiée au badminton contre dix au *lawn-tennis*. D'après *La France Illustrée*, le *lawn-tennis* « *étrangla le Badminton et le Croquet* »<sup>515</sup> comme Hercule étrangla les serpents de Junon durant son enfance. Cette image très forte apparaît donc dès 1898.

---

elle entraîne les équipes de basket-ball d'Académia (MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, p. 117). La couverture de l'ouvrage est présentée en annexe (image 3, p. 68).

<sup>510</sup> WEBER, Ernest, *op.cit.*, Paris: Nilsson; 1905, p. 91.

<sup>511</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>512</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

<sup>513</sup> *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](http://ark:/12148/cb315004474), p. 34, BnF, NUMM-37504.

<sup>514</sup> *Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, [ark:/12148/bpt6k1105156](http://ark:/12148/bpt6k1105156), p. 227, BnF, NUMM-110515.

<sup>515</sup> *La France illustrée*, 23 juillet 1898, [ark:/12148/bpt6k5764626w](http://ark:/12148/bpt6k5764626w), p. 95, BnF, NUMP-6535.

### 3.2. *Le lawn-tennis devient un sport en vogue, le badminton reste en marge*

La représentation du tennis qui supplante le badminton se renforce malgré la création du club de Dieppe qui en propage une forme sportive. Les présentations faites de la discipline ne permettent pas au lecteur de définir le badminton sans le comparer au *lawn-tennis*. Il se trouve placé tout au mieux comme sport second à celui-ci quand il ne constitue pas une simple occupation hivernale pour les joueurs adeptes de la balle jaune.

Sans doute pour faciliter la compréhension de ceux « *qui ignorent encore comment on joue au badminton* »<sup>516</sup>, il est présenté comme un « *sport très intéressant qui ressemble beaucoup au tennis, la seule différence qui existe entre les deux jeux c'est que dans le badminton les balles sont remplacées par des volants* »<sup>517</sup> ou encore comme « *une sorte de jeu de tennis dans lequel la balle est remplacée par un volant* »<sup>518</sup>. Ces extraits sont issus de *La Vigie de Dieppe*, ainsi que de *La Vie Sportive du Nord et du Pas-de-Calais* dont l'analyse de contenu laisse fortement supposer qu'il s'agit d'un article transmis par le club de Dieppe<sup>519</sup>. Les promoteurs du badminton tentent d'enjoliver son image, en soulignant qu'il est « *au moins aussi intéressant que le lawn-tennis* »<sup>520</sup>. Cette propagande est donc destinée à un public identifié. L'article qui annonce la démonstration de février 1909 à Neuilly-sur-Seine, dans *La Presse*, également à l'initiative des Dieppois, est encore plus explicite à ce propos : « *tous les sportsmen, surtout ceux qui pratiquent le tennis, devraient se faire un point d'honneur d'y assister* »<sup>521</sup>. John Yeo-Thomas, le convaincu du badminton, poursuit les actions de propagande et publie un article de trois pages dans *Le Sport Universel Illustré*<sup>522</sup>. Il s'adresse directement au Parisien « *qui ne peut jouer au tennis que le dimanche* », c'est-à-dire quand il ne travaille pas le jour, et qui pourrait ainsi s'éprouver au badminton tous les soirs dans des locaux éclairés. En ciblant un public particulier, il espère interpeller davantage son lecteur et convaincre de nouveaux adeptes de le rejoindre, et finalement recréer l'univers du club dieppois dans son nouveau lieu de résidence. L'auteur ajoute qu'en Angleterre beaucoup

---

<sup>516</sup> *La Vigie de Dieppe*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>517</sup> *La Vigie de Dieppe*, 20 octobre 1908, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>518</sup> *La Vie sportive du Nord et du Pas-de-Calais et l'Union sportive réunies*, 2 août 1913, [ark:/12148/bpt6k5749204x](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k5749204x), p. 1, BnF, NUMP-6354.

<sup>519</sup> Cf. *Infra*, p. 71.

<sup>520</sup> *La Vigie de Dieppe*, 27 novembre 1908, p. 2, BN de Dieppe ; *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>521</sup> *La Presse*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k595925x](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k595925x), p. 3, BnF, NUMP-1359.

<sup>522</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157-159, BnF, NUMP-11890.

de joueurs de tennis pratiquent le badminton<sup>523</sup>. Cet article est une « *belle réclame* » d'après *La Vigie de Dieppe*<sup>524</sup>. Il rappelle les origines de ce jeu, promeut sa facilité de mise en place et ses règles, en vue de propager la discipline dans la capitale. John Yeo-Thomas écrit dans *La Vigie de Dieppe*, à propos de cette démonstration, que l'assistance était nombreuse et séduite, et suppose, très optimiste, que « *la formation à Paris de Clubs de badminton est maintenant chose certaine* »<sup>525</sup>. Plus encore, il est avancé dans ces différents articles que la discipline peut constituer un entraînement<sup>526</sup>, le sport d'hiver complémentaire au tennis qui se joue l'été. D'abord classées dans la rubrique « *lawn-tennis* », les informations relatives au badminton données par *L'Auto* se retrouvent ensuite sous la rubrique « *Sports d'hiver* »<sup>527</sup> avant de disposer, en 1909, d'une rubrique « *Badminton* » proprement dite<sup>528</sup>. *La Vigie de Dieppe* précise aussi que « *les amateurs de ce jeu très salubre pourront cet hiver s'adonner à leur sport favori* »<sup>529</sup>, qu'il est « *devenu à la mode pour l'hiver* »<sup>530</sup>. Ce journal ajoute que le club est devenu « *un des meilleurs centres de distraction pendant la saison d'hiver* »<sup>531</sup> et rappelle son caractère élitiste ou encore que « *le tournoi de tennis du Casino en été aura son digne pendant en hiver au grand garage Meyer* »<sup>532</sup> lorsqu'il évoque le tournoi international de badminton. *L'Aurore* explique qu'il n'est pas le rival du *lawn-tennis* « *puisque'il ne se joue que l'hiver et en lieu clos* »<sup>533</sup>, qu'il en est d'ailleurs le précurseur et tout aussi répandu que lui en Grande-Bretagne<sup>534</sup>. Finalement, l'étendue des articles dans la presse nationale, sportive et locale, témoigne sans doute d'une tentative de la part de John Yeo-Thomas de diffuser l'annonce de la démonstration qui se tient à Neuilly le plus largement possible. En effet, les dates de publication de ces articles sont concentrées autour de l'événement<sup>535</sup>. Mais la

<sup>523</sup> *La Vigie de Dieppe*, 14 janvier 1913, p. 1, BN de Dieppe ; *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 158, BnF, NUMP-11890.

<sup>524</sup> *La Vigie de Dieppe*, 12 mars 1909, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>525</sup> *La Vigie de Dieppe*, 12 février 1909, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>526</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>527</sup> *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 octobre 1908, [ark:/12148/bpt6k46239247](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46239247), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 27 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623971w](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623971w), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 3 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623977c](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623977c), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 25 décembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623999z](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4623999z), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>528</sup> *L'Auto*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624041z](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4624041z), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>529</sup> *La Vigie de Dieppe*, 2 octobre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>530</sup> *La Vigie de Dieppe*, 19 avril 1910, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>531</sup> *La Vigie de Dieppe*, 29 octobre 1912, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>532</sup> *La Vigie de Dieppe*, 2 octobre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>533</sup> *L'Aurore*, 16 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k7408967](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k7408967), p. 1, BnF, NUMP-3866.

<sup>534</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>535</sup> *La Presse*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k595925x](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k595925x), p. 3, BnF, NUMP-1359 ; *La Presse*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k595955z](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k595955z), p. 4, BnF, NUMP-1359 ; *Le Journal*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k7624062r](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k7624062r), p. 6, BnF, NUMP-13316 ; *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157-159, BnF,

diffusion du badminton, en cherchant à se positionner en dehors des espaces et temps du tennis, peut avoir échoué à faire de la pratique seulement une alternative. Le discours propose une proximité, voire une complémentarité entre les deux activités. Cet argumentaire se conçoit dans la mesure où les promoteurs du badminton souhaitent le défendre en tant que « vrai sport » de compétition et cibler un public prédisposé à aimer les sports de raquette. La stratégie de développement adoptée répond ainsi à la logique proposée par la géographe Thérèse de Saint-Julien. Elle explique que la diffusion est le « *phénomène de propagation dans le temps et dans l'espace d'une chose spécifique, objet, institution, idée, pratique, etc., auprès des individus, des groupes ou de toutes autres unités potentielles d'accueil très précisément localisés* »<sup>536</sup>. Autrement dit, pour qu'il y ait une diffusion effective, l'adoptant doit être en mesure d'être récepteur, ce que représentent les adeptes de la balle jaune, d'autant plus que le tennis connaît, après 1900, un démarrage en tant que pratique compétitive. Dès cette période, une saison sportive est créée avec un calendrier qui rythme les rencontres, les tournois et leur répartition sur l'ensemble du territoire et la pratique intègre le programme des Jeux Olympiques. Dès lors, le tennis obtient à partir en 1904, d'après François Rollan, ses galons de « sport »<sup>537</sup>. À cet égard, des joueurs commencent à rechercher une pratique ininterrompue et spécialisée sur l'année, et s'entraînent sur « *les courts en parquet de chêne, couverts et chauffés, du Tennis Club de Paris* »<sup>538</sup>. Les installations couvertes et spacieuses étant limitées, on imagine alors que le badminton peut constituer un palliatif pour s'entraîner l'hiver puisqu'il requiert moins d'espace que le tennis. La venue de joueurs comme Max Decugis ou Maurice Germot à Neuilly au cours de l'exhibition de badminton de 1909 témoigne sans doute de leur intérêt à avoir un sport « second », proche de leur pratique favorite, pour s'entraîner davantage quand les conditions ne permettent pas d'avoir une grande surface couverte et éclairée.

D'autres arguments utilisés pour mettre en avant le badminton s'articulent ainsi autour de sa facilité de mise en place, en écho à cette recherche de séduction envers les joueurs de tennis. *Le Mois Littéraire et pittoresque* le décrit comme « *très facile à installer et dérive du lawn-tennis. On le joue avec un volant et des raquettes* »<sup>539</sup>. *L'Auto* confirme cette idée :

Partout où l'on dispose d'un emplacement permettant le tracé d'un court de 13m40 sur 6m10 de large, l'on peut installer un jeu de Badminton avec un

---

NUMP-11890 ; *L'Auto*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624041z](http://ark:/12148/bpt6k4624041z), p. 4, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624047f](http://ark:/12148/bpt6k4624047f), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>536</sup> DE SAINT-JULIEN, Thérèse, *La diffusion spatiale des innovations*, Montpellier : GIP Reclus, 1985, p. 9.

<sup>537</sup> ROLLAN, Françoise, *op.cit.*, 1998, pp. 313-335.

<sup>538</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 49.

<sup>539</sup> *Le Mois littéraire et pittoresque*, décembre 1903, n°60, [ark:/12148/bpt6k58188896](http://ark:/12148/bpt6k58188896), p. 73, BnF, NUMP 6664.

filet placé à une hauteur de 1m52. Les raquettes sont légères et les volants spéciaux pèsent environ 5 grammes [...] les sportsmen privés du tennis trouveraient là un moyen agréable d'occuper leurs soirées de loisir, car grâce aux dimensions restreintes des courts, il est très facile d'éclairer le jeu d'une façon parfaite<sup>540</sup>.

La nature du sol n'a qu'une importance secondaire puisque tous les coups se jouent à la volée, ce qui supprime la nécessité du recul derrière les courts. Sur un tennis réglementaire l'on peut installer quatre courts de badminton, c'est-à-dire permettre à 16 joueurs au lieu de 4 de jouer en même temps<sup>541</sup>.

*Le Journal* et *La Presse*, dont les articles sont identiques, tiennent un argumentaire similaire :

Le badminton ou jeu de volant scientifique, ne demande qu'un court de 13m sur 6m, emplacement facile à trouver, et tous les coups se jouant à la volée, un recul insignifiant est suffisant<sup>542</sup>.

John Yeo-Thomas s'inscrit dans cette ligne à travers le *Sport Universel Illustré* :

Comme un recul d'un mètre est largement suffisant, il est facile de trouver des salles presque partout (...) il se joue à toute heure et quelque temps qu'il fasse<sup>543</sup>.

À travers ces trois extraits, les dimensions restreintes du court, qui permettent d'occuper plus de joueurs dans un même espace au même moment, sont mises en exergue. Si les auteurs avancent l'idée que le badminton est facile à mettre en place, c'est surtout en comparaison au tennis, et non de manière générale. Disposer d'une salle couverte, se doter d'un filet, de deux poteaux, de raquettes et volants n'est pas à la portée de toutes les bourses. C'est bel et bien en priorité pour les adeptes du *lawn-tennis* que ces lignes sont écrites. Nous relevons une approximation dans les dimensions du terrain. 13m40 sur 6m10, ou 13m sur 6m. Dans le *Sport Universel Illustré*, John Yeo-Thomas propose 13m41 sur 6m10, alors qu'à la page qui précède le discours, un schéma du terrain (figure 18) porte à confusion.

---

<sup>540</sup> *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](https://ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>541</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> septembre 1910, [ark:/12148/bpt6k46258144](https://ark:/12148/bpt6k46258144), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>542</sup> *Le Journal*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k7624062r](https://ark:/12148/bpt6k7624062r), p. 6, BnF, NUMP-13316.

<sup>543</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 158, BnF, NUMP-11890.

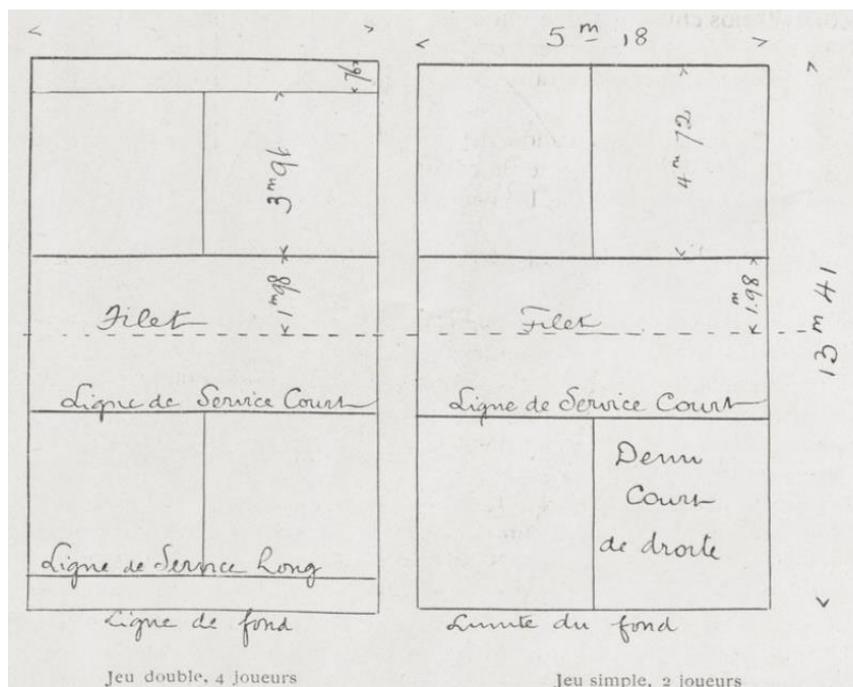


Figure 18 : Schéma des terrains de double et de simple dans *Le Sport Universel Illustré*, 7 mars 1909, <ark:/12148/bpt6k6579552k>, p. 157, BnF, NUMP-11890.

On constate sur ce schéma que la largeur du terrain de double n'est pas indiquée, alors que la largeur du terrain de simple est précisée. Dès lors, pour le lecteur néophyte, il est compliqué de comprendre comment aménager l'espace. Il est ajouté qu'une manche se joue en 15 ou 21 points, sans plus de précision. La codification de la pratique, même si elle semble s'affiner, laisse place à des interprétations.

Dès lors, cette représentation dont les contours ne sont pas nets, accompagnée de l'idée que l'activité est facile à mettre en place, positionne davantage le badminton sur le curseur du jeu plutôt que sur le curseur du sport, malgré les tentatives de rapprochement avec le tennis qui devient sportif. Ces argumentaires sont concomitants à la recherche de distanciation avec le jeu du volant.

### 3.3. Définir le badminton pour le distancier du jeu du volant

Si les acteurs du badminton cherchent à se rapprocher du tennis, c'est aussi parce qu'ils semblent souffrir de l'image héritée du jeu du volant. John Yeo-Thomas, ainsi que Sam Holl, qui signe l'article consacré au badminton dans *La Vie au Grand Air*, sont deux hommes qui cherchent probablement à légitimer leur discipline et ne pas laisser penser qu'ils pratiquent une distraction de jeunes filles. À cet égard, dès 1908, année où le club de Dieppe est

officiellement institué, *La Vigie de Dieppe* souligne que « ceux que la curiosité attirera au garage Meyer pendant le tournoi pourront se rendre compte que ce jeu de volant demande de l'adresse, du coup d'œil et de la tactique »<sup>544</sup>. *L'Auto* diffuse la même idée : le badminton « permet toutes les combinaisons, toutes les ruses, il demande de l'endurance, du coup d'œil, de la souplesse et fascine tous ceux qui s'y sont une fois adonnés »<sup>545</sup> et ne peut se jouer qu'en intérieur, en absence de vent<sup>546</sup>, contrairement au jeu du volant. Au début de l'année 1909, quand John Yeo-Thomas tente d'exporter le badminton à Paris, *L'Aurore*<sup>547</sup> adopte une posture similaire et explique que « contrairement au “ volant des demoiselles ”, qui n'exige que de la grâce et de l'adresse, il [le badminton] met à contribution les qualités physiques de ses pratiquants et il nécessite également du jugement, car il comporte une tactique »<sup>548</sup>. Ces arguments sont encore une fois repris par le même protagoniste, dans *Le Sport Universel Illustré* :

Certains à première vue seraient tentés de [le] qualifier de « jeu de jeunes filles », [il] est en réalité un jeu permettant à un homme, au mieux de sa condition, de s'employer à fond physiquement, tout en nécessitant de sa part du coup d'œil, de la vitesse, de la légèreté de touche, de la précision et surtout, une compréhension intelligente de la tactique à adopter pour triompher de l'adversaire<sup>549</sup>.

Dans ce même article, une illustration de différentes techniques est proposée, et uniquement des hommes sont présentés dans ces réalisations gestuelles. Il s'agit alors de se détacher de l'image d'une pratique féminine. Les qualités soulevées ne sont pas anodines. Vitesse, endurance, représentent les valeurs motrices des premiers athlètes coureurs, quand la précision, l'adresse, la ruse, la compréhension intelligente de la tactique, sont par exemple à l'image des rugbymen parisiens de la haute société. Pour ces derniers, ces valeurs concordent avec l'image du *gentleman*. Quand le rugby est devenu davantage un jeu groupé, qui requiert force, rusticité, combat, la pratique s'est vue désinvestie de la part des élites sociales jugeant ce rapport au corps « ingrat »<sup>550</sup>. Une fois de plus, le badminton s'adresse à une tranche restreinte de la population en visant particulièrement les *sportsmen*. Le badminton est

---

<sup>544</sup> *La Vigie de Dieppe*, 27 novembre 1908, p. 2, BN de Dieppe.

<sup>545</sup> *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](http://ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>546</sup> *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](http://ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>547</sup> Pour rappel, Yeo-Thomas tente de diffuser les informations sur l'exhibition de Neuilly. Sa plume est sans doute à l'origine de l'article.

<sup>548</sup> *L'Aurore*, 16 novembre 1908, [ark:/12148/bpt6k7408967](http://ark:/12148/bpt6k7408967), p. 1, BnF, NUMP-3866.

<sup>549</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](http://ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>550</sup> POCIELLO, Christian, *op.cit.*, 1985.

d'ailleurs parfois qualifié de « *jeu de volant scientifique* », soulignant l'engagement intellectuel nécessaire du pratiquant<sup>551</sup>.

Finalement, les promoteurs du badminton, particulièrement John Yeo-Thomas, tentent de dessiner les contours d'un badminton sportif comme pratique qui s'adresse à un *sportsman* distingué, au regard des valeurs attribuées à l'activité. Malgré tout, des éléments laissent penser que le badminton demeure perçu comme une pratique féminine et peu sérieuse.

### 3.4. La persistance d'une image de pratique féminine

Si les valeurs de jeu d'enfant semblent reculer par l'instauration apparente de logiques compétitives, le club de Dieppe entretient les représentations du badminton comme pratique féminine. Les résultats présentés dans la presse locale ainsi que les images publiées dans *The Badminton Gazette* ou *La Vie au Grand Air*<sup>552</sup> attestent de la présence de joueuses, françaises et anglaises, contrairement à l'article conséquent du *Sport Universel Illustré*<sup>553</sup> qui ne présente que des hommes.

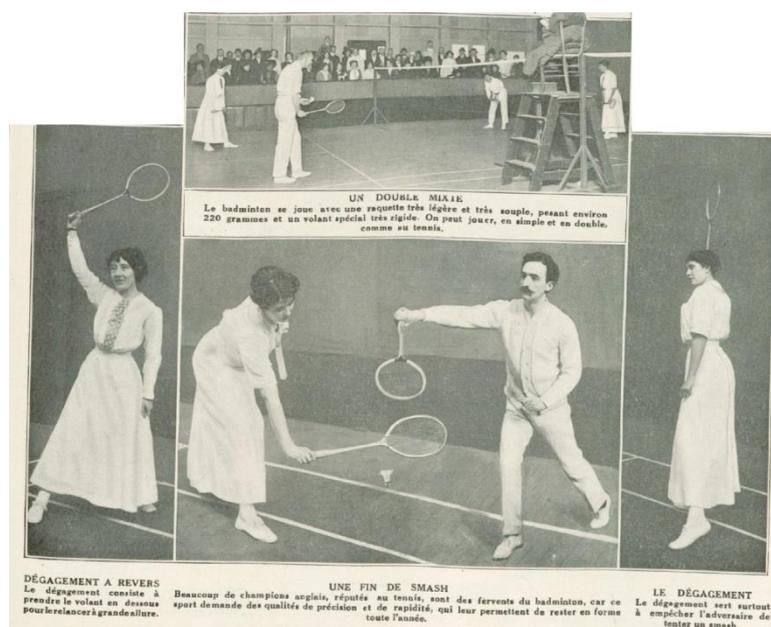


**Figure 19 : Photographie des participants du Tournoi international de Dieppe de 1908, extrait de *The Badminton Gazette*, janvier 1909, p. 8, Arch. National Badminton Museum.**

<sup>551</sup> *La Presse*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k595925x](http://ark:/12148/bpt6k595925x), p. 3, BnF, NUMP-1359 ; *L'Auto*, 21 septembre 1908, [ark:/12148/bpt6k4623904g](http://ark:/12148/bpt6k4623904g), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](http://ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157-159, BnF, NUMP-11890.

<sup>552</sup> La page complète est présentée en annexe (image 5, p. 70).

<sup>553</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](http://ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 158, BnF, NUMP-11890. La page est présentée en annexe (image 7, p. 73).



**Figure 20 : Photographies de joueuses et d'un joueur de badminton présentées dans *La Vie au Grand Air*, publiées à l'occasion de la rencontre Dieppe-Ealing, 1<sup>er</sup> février 1913, [ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image](http://ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image) p. 89, BnF, NUMP-11891.**

La gent féminine est vêtue de longues robes blanches lorsqu'elle pratique le badminton, ce qui permet de correspondre au code vestimentaire strict de l'époque. Les quelques femmes sportives qui ont osé laisser leur robe pour des culottes se sont exposées à de fortes polémiques<sup>554</sup>. Ainsi, tout comme en tennis, en natation, en escrime, en ascensionnisme<sup>555</sup>, ou encore en basket-ball, tel qu'il est présenté à ses débuts<sup>556</sup>, les femmes sont autorisées à pratiquer. Plus encore, comme les joueurs de tennis, les femmes sont ciblées dans les articles de propagande. À l'annonce de la démonstration qui se tiendra à Neuilly, *L'Auto* s'avance : « nul doute que de nombreux sportsmen et sportswomen tiendront à assister à ces parties »<sup>557</sup>. Suite à l'événement, le journal laisse transparaître l'appréciation de cette démonstration, notamment par les femmes qui « voudront le pratiquer elles-mêmes »<sup>558</sup>. C'est un match de double mixte qui est proposé. Ce choix rappelle la priorité donnée à un style de vie mondain

<sup>554</sup> JAMAIN-SAMSON, Sandrine, *Sport, genre et vêtement sportif : une histoire culturelle du paraître vestimentaire (fin XIX<sup>e</sup> siècle – début des années 1970)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Thierry TERRET, Lyon : Université de Lyon 1, 2008.

<sup>555</sup> OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO, Cécile, *Les femmes alpinistes au Club Alpin Français : un genre de compromis*, Thèse de doctorat, sous la direction de Thierry TERRET, Chambéry : Université Savoie Mont-Blanc, 2004.

<sup>556</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

<sup>557</sup> *L'Auto*, 5 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624041z](http://ark:/12148/bpt6k4624041z), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>558</sup> *L'Auto*, 11 février 1909, [ark:/12148/bpt6k4624047f](http://ark:/12148/bpt6k4624047f), p. 4, BnF, NUMP-16168.

hérité des sports victoriens<sup>559</sup>, une sociabilité familiale, de l'entre-soi, privilégiée par rapport à la recherche de performance sportive. L'accent porté sur la distraction, où hommes et femmes jouent ensemble, se retrouve au Tennis-Club de Lyon, composé de nombreux anglo-saxons qui apprécient, « dès 1894, la “ Société des Ladies ” »<sup>560</sup>, où les pratiquants ne sont que faiblement attirés par la compétition. Ceci n'est que peu surprenant dans la mesure où le sport féminin se développe plus tôt en Angleterre et attire même plusieurs milliers de spectateurs<sup>561</sup>, là où les revendications féminines sont déjà de mise avec l'apparition en 1903 des militantes de la *Women's Social and Political Union*, plus connues sous le nom de suffragettes<sup>562</sup>. Néanmoins, la femme sportive qui investit des pratiques considérées comme masculines, dans un contexte social basé sur la domination de l'homme<sup>563</sup>, se voit jugée négativement<sup>564</sup>. Elle est moquée par de nombreux ouvrages et la grande presse<sup>565</sup>, au regard d'arguments d'ordre physiologiques ou esthétiques. D'une part, le sport est perçu comme dangereux pour l'organe utérin, et contradictoire au rôle de mère. D'autre part, le spectacle de femmes s'adonnant au sport est « indécent à regarder », pose un « problème d'éthique », notamment pour Pierre de Coubertin<sup>566</sup>. Il considère qu'une « olympiade femelle »<sup>567</sup> serait malséante : « impratique, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte, telle serait à notre avis cette demi-Olympiade féminine »<sup>568</sup>. Dès lors, seuls quelques espaces, dans les milieux les plus mondains, laissent la femme pratiquer un sport, à condition que celui-ci soit jugé comme peu énergétique et se déroule dans des lieux réservés, hors d'atteinte du public. C'est bel et bien le cas du badminton, joué dans un entre-soi, de façon mixte, du fait de la représentation d'absence de lutte, de compétition, d'effort intense. Ce constat rappelle les premières rencontres de basket-ball féminin qui ne se déroulaient qu'entre les adhérentes d'une même société et uniquement sous le regard de la famille<sup>569</sup>, ou encore la pratique féminine de l'alpinisme au sein du Club Alpin Français uniquement possible sous le regard et

<sup>559</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 49.

<sup>560</sup> PELLISSIER, Catherine, « Les pratiques sportives des élites lyonnaises au XIX<sup>e</sup> siècle », *Jeux et sports dans l'histoire*, tome 2, Paris : CTHS, 1992, pp. 103-118.

<sup>561</sup> LAGET, Françoise, MAZOT, Jean-Paul, LAGET, Serge, *Le grand livre du sport féminin*, FMT Éditions, 1982.

<sup>562</sup> BARRET-DUCROCQ, Françoise, *Le mouvement féministe anglais d'hier à aujourd'hui*, Paris : Ellipses, 2000.

<sup>563</sup> ZELDIN, Théodore, *op.cit.*, Paris : Le Seuil, 1981.

<sup>564</sup> GLEYSE, Jacques, *op.cit.*, 1996, pp. 41-57.

<sup>565</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 1992, p. 272.

<sup>566</sup> ROSOL, Nathalie, « Pour une participation des Françaises aux Jeux-Olympiques (1900-1928). Un combat mené par Alice Milliat », dans SAINT-MARTIN, Jean-Philippe, TERRET, Thierry (dir.), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 19.

<sup>567</sup> DE COUBERTIN, Pierre, « Les femmes aux Jeux olympiques », *Revue Olympique*, juillet 1912, p. 111.

<sup>568</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>569</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, p. 118.

le contrôle strict des hommes<sup>570</sup>. Les conséquences de ces représentations et de la place des femmes au sein d'une pratique sur son développement et sa diffusion sont toutefois difficiles à interpréter. Au cours de cette période, le tennis est lui aussi largement investi par les femmes. La natation constitue le sport féminin par excellence<sup>571</sup>. Pour autant, on connaît la diffusion rapide et conséquente de ces deux pratiques dans les décennies qui suivent.

Il semble finalement qu'un mélange d'images et une association très rapide avec le *lawn-tennis* ne permettent pas au badminton de disposer d'une identité propre et aux contours nets avant la Grande Guerre. Sans pouvoir proposer une preuve conséquente de nos propos, nous avons tout de même relevé deux articles parus en 1913 qui, d'après nos analyses, ne sont pas rédigés par les Dieppois. Dans *Gil Blas*, journal à tendance républicaine, le style d'écriture diffère. L'activité y est qualifiée de « *nouveau tennis* » et l'auteur va jusqu'à dire que « *le " Badminton " pourrait aussi bien s'appeler – si la langue française était à la mode – le volant au filet* »<sup>572</sup>. L'auteur présente ainsi un argumentaire allant à l'encontre des idées de John Yeo-Thomas qui souhaite s'éloigner du jeu de jeunes filles. On lit par exemple que c'est un jeu qui sera beaucoup pratiqué par « *les jeunes gens et les jeunes filles* »<sup>573</sup>. Dans *La Vie parisienne*, du 19 juillet 1913<sup>574</sup>, la discipline semble totalement dénué d'identité : « *c'est un jeu passionnant qui aura bientôt la vogue du diabolo [...] ce sport, d'ailleurs, n'est pas nouveau : il l'est même si peu qu'il ressemble comme deux gouttes d'eau au jeu de volant. Il se joue avec une petite raquette ronde et un volant minuscule mais fort pesant ; et il s'agit, avec cette raquette et ce volant... de jouer au tennis, tout simplement* ». Ce dernier extrait témoigne des difficultés à situer la pratique. Il est qualifié de jeu, puis de sport. Il remplacera le jeu d'enfant qu'est le diabolo, mais se rapproche du tennis. Ces deux articles, qui paraissent quatre ans après les actions de propagande de John Yeo-Thomas, ouvrent une piste quant à l'absence de visibilité du badminton puisqu'il est considéré comme nouvelle pratique, en plus de proposer des représentations éloignées du réel.

En résumé, les premières années d'existence du badminton sont marquées par la diffusion d'un modèle anglais, autour d'une pratique adaptée tant aux hommes, qu'aux femmes, qu'aux enfants, issus de l'aristocratie. Le club de Dieppe dote le badminton de caractéristiques sportives et paraît présenter des élans pour permettre le développement de la

---

<sup>570</sup> OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO, Cécile, *op.cit.*, 2004.

<sup>571</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 1992, pp. 269-294.

<sup>572</sup> *Gil Blas*, 7 mars 1913, [ark:/12148/bpt6k7539688n](https://ark:/12148/bpt6k7539688n), p. 1, BnF, NUMP-10374.

<sup>573</sup> *Ibid.*

<sup>574</sup> *La Vie parisienne*, 19 juillet 1913, [ark:/12148/bpt6k1253465p](https://ark:/12148/bpt6k1253465p), p. 507, BnF, NUMP-15542.

pratique dans la vague des sports modernes. Pourtant, la diffusion de la discipline demeure limitée à quelques cercles. À Dieppe, le club présente dans ses rangs une forte proportion d'Anglais et privilégie la tenue d'événements, notamment l'organisation de tournois, partagés uniquement avec ses voisins d'Outre-Manche ou alors réservés aux membres du club. Cette première institution présentant des formes compétitives de badminton marque davantage un repli sur soi, sur la culture anglo-saxonne et aristocrate plutôt qu'une recherche de diffusion de l'activité vers le territoire français. Deuxièmement, les modes de pratique du badminton laissent place à des formes de jeu mixtes, où femmes et hommes se disputent des « parties ». Le plaisir du jeu, du divertissement, de l'échange, prime sur un quelconque versant compétitif, tout comme dans le cas du *lawn-tennis* pratiqué sur les plages par les femmes<sup>575</sup> ou dans le cas des premières formes identifiées de ping-pong<sup>576</sup>. Dès lors, l'image du jeu de volant, réservée aux demoiselles ou aux enfants, est rappelée lorsqu'elle est présente, limitant l'intégration du badminton parmi les sports athlétiques en vogue à l'époque de Pierre de Coubertin. Cette élite sociale est caractérisée par la recherche de divertissements multiples et variés. Le badminton, dès ses prémices, se construit dans ce carcan de distractions comme un « sport second », d'occupation, durant la saison hivernale. Enfin, les premiers élans impulsés par Dieppe semblent brisés par le conflit mondial. Quelles représentations du badminton retrouve-t-on après cette phase chaotique de l'histoire de France ?

---

<sup>575</sup> VIVIER, Christian, « Le geste technique sexué. Réflexion épistémologique appliquée à l'exemple du tennis féminin », dans ROBÈNE, Luc, LÉZIART, Yvon (dir.), *L'homme en mouvement, Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, tome 1, Paris : Éditions Chiron, 2006, p. 383.

<sup>576</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 82.

## Chapitre 2 : 1914 – 1931 : la Grande Guerre marque un frein net au développement du badminton

Les différents élans épars qui permettent à la pratique du badminton d'éclorre sont ensuite brisés par la Première Guerre mondiale. Aucune trace des premiers foyers n'est retrouvée à partir de 1914 et après 1918. Les sources étudiées<sup>577</sup> nous amènent à penser que le badminton « redémarre à zéro », comme une pratique nouvelle, ludique et encore mystérieuse. Les rares articles de presse qui l'évoquent peinent d'ailleurs à décrire sa pratique et ne s'accordent pas toujours sur le règlement. Tout se passe comme si l'ère dieppoise du badminton n'avait pas eu d'impact dans la reconnaissance du badminton. L'activité semble alors invisible, malgré un contexte qui voit l'essor de nombreuses fédérations autonomes, suite à l'éclatement de l'USFSA. Les compétitions se développent pourtant à l'échelle internationale et se multiplient, les grands champions sont consacrés, et les loisirs se diffusent vers d'autres catégories sociales. Le badminton ne profite pas de cet élan et manque le coche d'une période favorable au développement de nombreuses pratiques sportives.

### 1. Les représentations du badminton persistent autour du jeu

#### 1.1. Une invisibilité dans la presse

Après la Première Guerre mondiale, les traces de l'activité se font plus rares. Le club de badminton n'est plus évoqué dans *La Vigie de Dieppe* entre 1914 et 1920. *L'Auto* paraît tout aussi silencieux : la discipline est citée à plusieurs reprises entre 1914 et 1918 uniquement dans la rubrique « *Librairie de L'Auto* » pour l'ouvrage d'Ernest Weber paru en 1905<sup>578</sup>. Le recul des publications autour du badminton, déjà peu nombreuses, est somme toute logique durant la période de guerre. L'ensemble des journaux est touché par la crise du papier et par les difficultés de transport<sup>579</sup>. Leur tirage et leur diffusion sont alors restreints. *L'Auto* voit ses ventes passer de 320 000 exemplaires en juillet 1914 à 18 000 / 25 000 exemplaires pendant le conflit<sup>580</sup>. *L'Ouest-Éclair* propose également, entre 1927 et 1929<sup>581</sup>, dans sa rubrique « *le*

---

<sup>577</sup> Notamment *L'Auto*, *La Vigie de Dieppe*, ainsi que les fonds privés à disposition.

<sup>578</sup> À cinq reprises en 1914, à seize reprises en 1915, à trois reprises en 1916, à six reprises en 1917 à neuf reprises en 1918.

<sup>579</sup> BELLANGER, Claude, GODECHO, Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand, *op.cit.*, 1972.

<sup>580</sup> SEIDLER, Édouard, *Le sport et la presse*, Paris : Armand Colin, 1964, p. 56, cité par DIETSCHY, Paul,

*Bulletin du Livre* », un ouvrage consacré au croquet proposant une page relative au badminton, et deux pages pour le billard de pelouse.

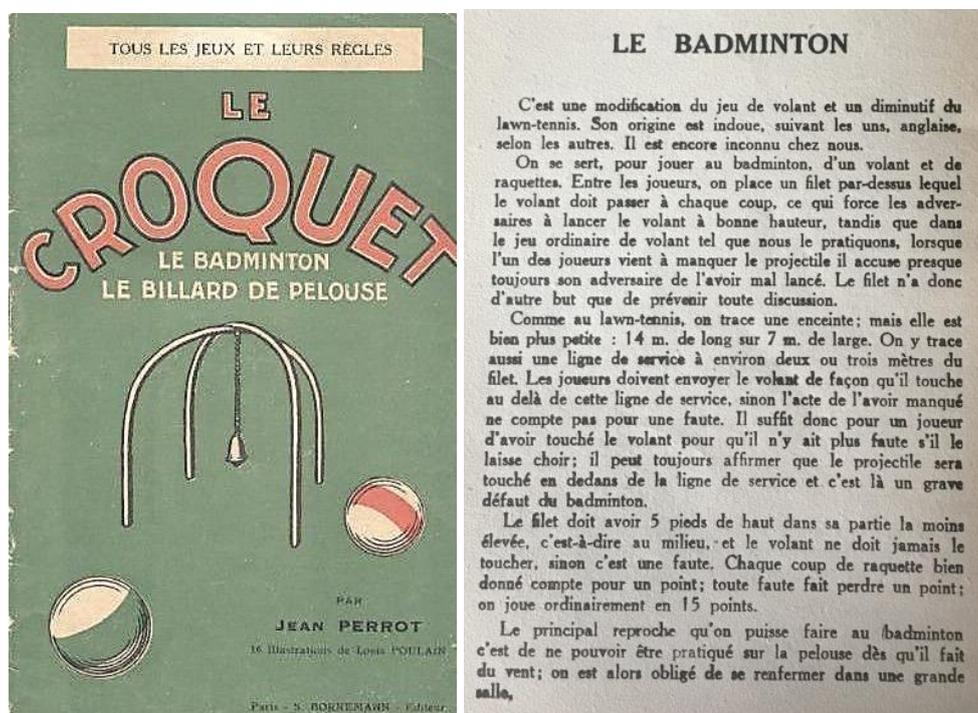


Figure 21 : Couverture de l'ouvrage de Jean Perrot et page consacrée au badminton<sup>582</sup>.

La présentation de l'activité est similaire à celle du *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*<sup>583</sup>. Le badminton est considéré comme « *inconnu chez nous* ». Il se place entre le jeu du volant et le *lawn-tennis* dont il est une nouvelle fois un « *diminutif* ». Cette logique visant à minorer sa place symbolique constitue une permanence permettant de valoriser le tennis en même temps qu'il entretient le badminton en subalterne fidèle. Les approximations du règlement relevées précédemment se retrouvent. Nous avons comparé les présentations faites du croquet et du billard de pelouse et le même constat s'opère. L'ouvrage n'est donc qu'une réédition d'écrits datés de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et

« 1918-1920, des tranchées aux stades. Quelques éclairages sur la sortie de guerre des sportifs français et des fédérations de football européennes », *Histoire@Politique. Politique, culture, société. Revue électronique du Centre d'histoire de Sciences Po*, n°3, 2007, [En ligne], [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr), p. 4.

<sup>581</sup> *L'Ouest-Éclair*, 13 juin 1927, [ark:/12148/bpt6k6571168](http://ark:/12148/bpt6k6571168), p. 3, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 1<sup>er</sup> avril 1929, [ark:/12148/bpt6k657774f](http://ark:/12148/bpt6k657774f), BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 1<sup>er</sup> juillet 1929, [ark:/12148/bpt6k657865s](http://ark:/12148/bpt6k657865s), BnF, NUMP-1495.

<sup>582</sup> PERROT, Jean, *Le croquet, le badminton, le billard de pelouse*, Paris : Borneman, p. 28, Coll. Priv. Grall Julie. Il n'est pas daté, mais il est probable que sa parution date des années 1920 au regard de la propagande qu'en fait *L'Ouest-Éclair*.

<sup>583</sup> *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, supplément 1886-1891, [ark:/12148/cb315004474](http://ark:/12148/cb315004474), p. 34, BnF, NUMM-37504.

véhicule l'idée que le badminton est un nouveau jeu, même si sa portée demeure toutefois inconnue et sa diffusion sans doute restreinte.

## 1.2. Un jeu inconnu, qui s'adresse aux enfants et jeunes filles, et toujours éventuel palliatif au tennis

Le badminton est ainsi de retour à l'état de jeu. En 1920, *Les Annales politiques et littéraires*<sup>584</sup> proposent une présentation des « sports américains et anglais » : le basket-ball, le volley-ball et le badminton. Le versant ludique et accessible de ces pratiques est vanté. Les trois activités sont qualifiées « d'amusements [...] dépourvus de la brutalité de certains sports étrangers et peuvent être pratiqués aussi bien par les jeunes filles que par les garçons »<sup>585</sup>. L'auteur, Gaston Sévrette, milite pour l'usage des jeux dans l'éducation de la jeunesse<sup>586</sup> et s'interroge « pourquoi le charmant badminton anglais est-il inconnu chez nous ? ». Sa sensibilité à cette question se retrouve également dans *L'Auto* au cours de l'année 1919 où il publie deux articles intitulés « L'élevage humain » et « Soignons la pépinière du sport ». Le journaliste précise, concernant le badminton, la mise en place du terrain et, de manière brève, la méthode pour compter les points<sup>587</sup>. Six mois plus tard, il propose un article plus conséquent à propos du badminton et l'intitule « Un nouveau jeu anglais »<sup>588</sup>. Encore une fois, la discipline est annoncée comme inconnue auparavant.

Alors que dans son premier article, l'auteur explique que le terrain est un rectangle de 12 mètres sur 6, séparé par un filet, dans la seconde publication, il présente précisément les dimensions du terrain : 13 mètres 41 de longueur et 6 mètres 10 de largeur, accompagné d'un schéma illustratif du court. Gaston Sévrette détaille en outre les règles du jeu et les fautes à éviter comme par exemple l'interdiction de toucher le filet ou un des supports avec sa raquette ou ses vêtements au cours d'un échange. Dès lors, on imagine que l'auteur a pu prendre connaissance de la codification plus exacte de cette activité depuis son premier article, soit par curiosité, soit parce qu'il a pu approcher une forme de pratique du badminton proche de celle observée à Dieppe. Ainsi, dans un intervalle restreint, deux représentations du badminton sont

---

<sup>584</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, 12 décembre 1920, [ark:/12148/bpt6k5775359t](http://ark:/12148/bpt6k5775359t), p. 482, BnF, NUMP-5269.

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. 481.

<sup>586</sup> Évoquant « les jeux de la jeunesse » il ajoute que « si nous étions des sages, nous accorderions plus de place, dans nos pensées, à ce chapitre de l'éducation » (*Les Annales politiques et littéraires*, 17 juillet 1921, [ark:/12148/bpt6k5750070q](http://ark:/12148/bpt6k5750070q), p. 47-48, BnF, NUMP-5269).

<sup>587</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, 12 décembre 1920, [ark:/12148/bpt6k5775359t](http://ark:/12148/bpt6k5775359t), p. 481, BnF, NUMP-5269.

<sup>588</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, 17 juillet 1921, [ark:/12148/bpt6k5750070q](http://ark:/12148/bpt6k5750070q), p. 47-48, BnF, NUMP-5269.

véhiculées ; l'une qui le place comme un jeu, l'autre qui lui attribue davantage les caractéristiques d'un sport de compétition à travers l'idée d'une confrontation codifiée précisément. L'impact de cette image n'est pas à négliger puisqu'en 1917, cette revue populaire hebdomadaire tire à environ 200 000 exemplaires et connaît un succès auprès de la bourgeoisie de province<sup>589</sup>. Il est cependant insuffisant pour ancrer, par exemple, le basket-ball en tant que jeu. L'analyse du journal *L'Auto* par Brice Monier témoigne d'une forte mutation de l'image de la discipline dans les années immédiates d'après-guerre. La balle au panier devient compétitive, même pour les femmes, ne se présente plus comme une préparation pour l'athlétisme et n'est pas un jeu comme l'avance Gaston Sévrette. Concernant le badminton, la période d'après-guerre ne permet pas cette mutation de représentations et le curseur semble davantage du côté du jeu. Malgré l'idée d'une codification renforcée, dans les deux articles évoqués, le journaliste met en avant l'aspect pratique<sup>590</sup> de l'activité, qui pourrait satisfaire les « *jeunes gens* » et « *jeunes filles* » qui n'ont pas « *un tennis à disposition* ». La comparaison au tennis revient une fois encore. L'auteur conclut d'ailleurs : « *tel est le badminton, qui est, nous croyons l'avoir démontré, un tennis à la portée de tous* »<sup>591</sup>. Selon lui, « *la force y est superflue* » et permet aux femmes d'exceller dans l'activité. La même revue, dans le numéro du 14 août 1921<sup>592</sup>, invite d'ailleurs ses lectrices « *trouvant le jeu de tennis trop fatigant, ou ne disposant pas du terrain nécessaire* » à pratiquer le badminton « *tenant à la fois du tennis et du volant* », comme « *exercice agréable et salutaire* ». Un intérêt commercial est sous-jacent : l'encart est publié par Marguerite Lheureux, directrice du magasin « *Mon amie de Paris* » situé dans le IX<sup>e</sup> arrondissement<sup>593</sup> ; Elle propose, suite à l'article, une boîte de jeu de badminton pour 170 francs<sup>594</sup>, parmi d'autres produits destinés aux femmes : ceinture enveloppante, torchons essuie-verre, fer à repasser, laine, etc. Ces objets rappellent la place attribuée à la femme, au foyer, et la présence du badminton parmi ces eux lui confère une connotation très féminine, donc peu sportive. L'accès aux sports pour

---

<sup>589</sup> <http://www.imec-archives.com/fonds/les-annales-politiques-et-litteraires/>.

<sup>590</sup> « *Le jeu ne nécessite aucune préparation coûteuse* » (*Les Annales politiques et littéraires*, 12 décembre 1920, <ark:/12148/bpt6k5775359t>, p. 482, BnF, NUMP-5269) ; « *Le badminton possède ce notable avantage de ne nécessiter aucun terrain laborieusement préparé* » (*Les Annales politiques et littéraires*, 17 juillet 1921, <ark:/12148/bpt6k5750070q>, p. 48, BnF, NUMP-5269).

<sup>591</sup> *Ibid.*, p. 47-48, BnF, NUMP-5269.

<sup>592</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, 14 août 1921, <ark:/12148/bpt6k57500781>, p. 139, BnF, NUMP-5269.

<sup>593</sup> L'adresse indiquée se situe à moins d'un kilomètre du domicile qu'indique John Yeo-Thomas en 1910. Une étude monographique ciblée sur ce personnage permettrait sans doute d'éclairer davantage les mécanismes de diffusion du badminton, d'autant plus que nous verrons qu'il est toujours investi dans l'activité dans les années 1930.

<sup>594</sup> En comparaison, le kilo de laine coûte 40 francs et un fer électrique à repasser 27 francs. La boîte contient quatre raquettes, quatre volants, un filet, un maillet, une paire de poteaux, une garniture de cordes, une règle du jeu (*Les Annales politiques et littéraires*, 14 août 1921, <ark:/12148/bpt6k57500781>, p. 139, BnF, NUMP-5269).

les femmes demeure toujours peu envisageable dans l'entre-deux-guerres, dans un contexte eugéniste où elles doivent se préserver de tout effort pour assurer leur rôle de procréatrices avant tout<sup>595</sup>. Pourtant, des mouvements d'émancipation s'observent. La guerre engendre des désordres et des changements sociaux à l'endroit de la distribution des rôles habituellement occupés par les hommes et les femmes en temps de paix<sup>596</sup>. Celles-ci assurent le travail à l'arrière du front pour gagner leur vie, le conflit est ainsi un terreau d'autonomie<sup>597</sup>. Ce mouvement retentit sur la sphère sportive où elles s'engagent davantage. Alice Milliat, à la tête de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), défend d'ailleurs l'idée d'un sport féminin qui se pratique comme au masculin<sup>598</sup>. Elle milite pour la logique compétitive, la quête de record par les femmes dans la pratique des sports athlétiques tels que le hockey, le football, le basket-ball<sup>599</sup>, ou encore la natation. À partir de 1917, la FSFSF organise ainsi des rencontres sportives autour de ces différentes pratiques. En mars 1921, à Monaco, un meeting international d'éducation physique féminine permet à ces sportives de se mesurer aux étrangères et remporte un vif succès<sup>600</sup>. Ces femmes bravent ainsi les préjugés et les interdits moraux, fondés sur la domination de l'homme. Certaines vont même jusqu'à basculer vers une identité masculine, à l'instar de la multiple championne d'athlétisme, de football, de water-polo ou encore de boxe Violette Morris. La guerre est par ailleurs un « *accélérateur de sa masculinisation identitaire* »<sup>601</sup> : elle s'engage sur les fronts d'Artois et de Verdun en tant qu'estafette et ambulancière, peut conduire des véhicules motorisés et porter des tenues d'hommes sans provoquer de scandale. La FSFSF, malgré une émancipation recherchée, n'admet cependant pas cette masculinisation ostentatoire. Violette Morris est bannie du mouvement sportif en 1930 dans le « *procès de culotte* » parce qu'elle a, par exemple, porté le pantalon lors de manifestations publiques<sup>602</sup>. Ainsi, malgré ces exceptions et premiers mouvements qui revendiquent un sport athlétique féminin, les représentations des femmes sportives ne sont que peu acceptées. Le badminton, puisqu'il est admis comme adapté

---

<sup>595</sup> GLEYSE, Jacques, *op.cit.*, 1996, pp. 41-57.

<sup>596</sup> CAPDEVILA, Luc, ROUQUET, François et VIRGILI, Fabrice, *Sexes, genre et guerre (France 1914-1945)*, Paris : Payot, 2010, pp. 7-39.

<sup>597</sup> THÉBAUD, Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », dans DUBY, Georges, PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Plon, 1992, pp. 31-74.

<sup>598</sup> ROSOL, Nathalie, *op.cit.*, 2001, p. 31-32.

<sup>599</sup> Brice Monier montre d'ailleurs que l'évolution de la proportion d'articles traitant du basket-ball féminin, par rapport au nombre total d'articles évoquant la balle au panier dans *L'Auto*, entre 1915 et 1922 fait état d'une forte représentation du jeu pratiqué par les femmes. Entre 1915 et 1918, le basket-ball féminin représente globalement un peu moins de la moitié du total des articles (MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011).

<sup>600</sup> ROSOL, Nathalie, *op.cit.*, 2001, p. 34.

<sup>601</sup> AUVRAY, Emmanuel, « Violette Morris (1893-1944) : de l'héroïsme guerrier et sportif à la collaboration », dans ROBÈNE, Luc (dir.), *Le sport et la guerre aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes : PUR, pp. 425-434.

<sup>602</sup> *Ibid.*

pour elles, n'est donc pas considéré parmi le carcan des sports athlétiques. De ces mutations sociales où la femme s'émancipe, naissent des inquiétudes chez les hommes. Éducateurs, médecins, ou promoteurs du monde sportif, insistent sur le retour de la femme à « sa vraie place » : le foyer familial. La femme doit « être belle pour être utile », c'est-à-dire « se construire un corps-objet fonctionnel pour se constituer en une idéale femme-mère/femme-objet »<sup>603</sup>. Cette conception est d'ailleurs partagée dans le champ sportif féminin porté par l'Union française des sociétés de gymnastique féminine (UFSGF), qui s'oppose aux conceptions de la FSFSF. La première fédération privilégie une gymnastique éducative et hygiénique, les sports modérés et les jeux, pour acquérir « force, grâce, santé »<sup>604</sup>. Nathalie Rosol cite le discours de M. Vénard, secrétaire général de l'UFSGF, pour illustrer cette conception : « nous, nous sommes pour les sports féminins, mais non pas pour les sports féminins de Mme Milliat [...] on ne peut pas demander aux jeunes filles de faire ce que font les hommes »<sup>605</sup>. Ces propos sont symptomatiques de la tendance traditionaliste portée par les médecins où le corps de la femme doit être préservé de tout excès et se préserver d'un effort inesthétique<sup>606</sup>. Ainsi, le sport féminin de compétition soulève de nombreuses critiques d'autant plus que les pratiques investies sont connotées masculines. Malgré l'augmentation de la participation de sportives françaises aux Jeux Olympiques, à la fin des Années Folles, beaucoup demeurent hostiles quant à cette tendance et les « pires réactions antiféministes se font encore entendre »<sup>607</sup>. En somme, l'élan d'émancipation des femmes provoqué par la Grande Guerre cède très vite face au retour des idées traditionalistes. Dès lors, la pratique sportive de la femme est acceptée à condition d'exclure les notions d'entraînement ou d'effort intense. Un entre-deux s'observe toutefois dans le cas de Suzanne Lenglen. La championne, invaincue entre 1919 et 1925<sup>608</sup>, joue avec son image. Qualifiée de « plus grand champion français » dans *La Vie au Grand Air*<sup>609</sup>, elle sait pourtant conserver une gestuelle gracieuse, dans ses longues jupes blanches, et être vue comme une danseuse sur les courts<sup>610</sup>. Elle est à la fois « la divine » et une athlète renommée sans toutefois être considérée comme une

<sup>603</sup> LIOTARD, Philippe, « Être belle pour être utile. Le discours sur l'éducation physique féminine après 1918 », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Éducation et politique sportives, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : CTHS, 1995, p. 108.

<sup>604</sup> ROSOL, Nathalie, *op.cit.*, 2001, p. 25.

<sup>605</sup> Discours de M. Vénard dans *Bulletin Mensuel de l'UFSGF*, n°17, 30 novembre 1921, p. 48-49, cité par ROSOL, Nathalie, *op.cit.*, 2001, p. 27.

<sup>606</sup> BUHUON, Anaïs, LUCIANI, Antoine, « Biomedical discourse on women's physical education and sports in France (1880-1922) », *International Journal of the History of Sport*, volume 25, n°5, 2009, pp. 1-21.

<sup>607</sup> ROSOL, Nathalie, *op.cit.*, 2001, p. 35.

<sup>608</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 84.

<sup>609</sup> *La Vie au Grand Air*, 20 septembre 1920, [ark:/12148/bpt6k9608369s](http://ark:/12148/bpt6k9608369s), p. 33, BnF, NUMP-11891.

<sup>610</sup> TÉTART, Philippe, « Champion androgyne, combattante et danseuse. Portrait flou de Suzanne Lenglen (1913-1923) », *International review on sport and violence*, 2014, pp. 63-82.

garçonne. Son engagement dans le tennis, une pratique dont les connotations mixtes sont connues, contribue à l'acceptation de son statut de « *femme sportive compétitrice* ». D'ailleurs, avec la natation, c'est la seule activité investie par les femmes aux Jeux Olympiques de Stockholm, auxquelles se rajoute la voile à Anvers en 1920, puis l'escrime en 1924 à Paris, avant que le tennis n'apparaisse plus au programme des JO en 1928 des suites d'un conflit entre le Comité international olympique (CIO) et la Fédération internationale, autour de la question de l'amateurisme<sup>611</sup>. Le ping-pong présente également une image de pratique mixte à la même époque<sup>612</sup>. Ainsi, les sports de raquette paraissent convenir à la fois aux hommes et aux femmes.

Le badminton demeure plébiscité pour les femmes, les jeunes filles et se place ainsi du côté des jeux et pratiques peu énergétiques, à visée hygiénique ou esthétique et non comme un sport athlétique. Cette image est renforcée à travers le catalogue de *La Vie au patronage*, l'organe catholique des œuvres de jeunesse, et plus précisément dans l'édition pour jeunes filles<sup>613</sup>. Sur une page qui présente les tarifs des cordes à sauter, des tambourins, des dominos, des jeux des grâces, etc., sont proposées des raquettes pour enfants, pour fillettes ou pour dames pour les jeux de badminton. La distinction s'opère toutefois avec les jeux de volants, affichés sur la même page (figure 22). Des boîtes de jeu de badminton sont également vendues par Mestre et Blatgé, à Paris, tel que le signale une publicité du *Journal du Notariat*, en 1919<sup>614</sup>.

---

<sup>611</sup> CARPENTIER, Florence, « Aux origines de l'exclusion du tennis des Jeux Olympiques, un conflit institutionnel multiforme dans les années 1920 », *Le Mouvement Social*, n°215, 2006, pp. 51-66.

<sup>612</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017.

<sup>613</sup> *La Vie au patronage : organe catholique des œuvres de jeunesse, Édition pour jeunes filles*, septembre 1928, [ark:/12148/bpt6k5704552c](https://nkp.bpt6k-5704552c.ark:/12148/bpt6k5704552c), p. XIV, BnF, NUMP-5225.

<sup>614</sup> *Journal du notariat*, 9 janvier 1919, [ark:/12148/bpt6k55990452](https://nkp.bpt6k-55990452.ark:/12148/bpt6k55990452), p. 648, BnF, NUMP-4931.



pas directement synonyme de faible développement ou de non-sportivisation. Après la Grande Guerre, le tennis passe de 11 000 joueurs et 170 clubs à 17 600 joueurs et 268 clubs en 1924<sup>616</sup>. Ainsi, on peut imaginer que si comme le *lawn-tennis*, le badminton avait eu « sa Suzanne Lenglen », il aurait pu davantage être plébiscité au début des années 1920. Évidemment, avec un seul club actif en compétition avant la guerre, cette absence de joueur ou joueuse qui performe sur le plan international, notamment aux championnats internationaux d'Angleterre de badminton, le « All England Championship », presque aussi réputé que Wimbledon pour le *lawn-tennis* à l'époque<sup>617</sup>, est logique.

Finalement, les représentations précédemment associées à l'activité concernant sa facilité de mise en place et d'accès aux femmes et aux enfants demeurent et se réactualisent après la Première Guerre mondiale, celles-là même que John Yeo-Thomas tentait de limiter pour en faire un sport d'hommes<sup>618</sup>. Néanmoins, leur visibilité est dérisoire, et nous amène à affirmer que jusqu'au début des années 1930, le badminton est une pratique inconnue ou confondue avec le jeu du volant.

## 2. Absence de visibilité de pratique : la Grande Guerre en cause ?

La disparition du badminton après 1914 questionne l'impact de la guerre sur l'extinction des foyers de pratiques identifiés, laissant supposer que le garage Meyer a fermé ses portes, rendant impossible la pratique. À Pau, la période de conflit disperse la colonie et interrompt par conséquent la plupart des activités sportives qu'elle portait. Toutefois, celles-ci reprennent activement dès 1919 mais n'empêchent pas le déclin de la capitale du Béarn en tant que ville touristique, qui subit les départs non renouvelés d'un grand nombre de rentiers et par ricochet, voit décliner les sports mondains les plus coûteux<sup>619</sup>. Portée par un effectif réduit, la dynamique de promotion de ces activités et notamment du badminton souffre de chaque perte humaine.

Pourtant, cette Grande Guerre et les années qui la suivent constituent un tremplin pour le développement de certains sports. Quand le conflit s'enlise, en 1915, la pratique physique devient un exutoire<sup>620</sup>, une alternative « *entre le cafard et le pinard* »<sup>621</sup>, parfois même

---

<sup>616</sup> WASER, Anne-Marie, *op.cit.*, 1995.

<sup>617</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980.

<sup>618</sup> *Le Sport universel illustré*, 7 mars 1909, [ark:/12148/bpt6k6579552k](https://ark:/12148/bpt6k6579552k), p. 157, BnF, NUMP-11890.

<sup>619</sup> DESCAMPS, Danielle, *op.cit.*, 1979.

<sup>620</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 51.

considérée comme un outil de gouvernance militaire tant pour la préparation physique que morale des troupes, une « *saine distraction* »<sup>622</sup>. L'armée américaine est ainsi, par exemple, un vecteur d'importation du volley-ball<sup>623</sup> et de diffusion du basket-ball dans les provinces. Dès la sortie de la guerre, elle permet la mutation de cette dernière discipline vers un statut de sport athlétique<sup>624</sup>, se dotant d'une institution la régissant, de ses compétitions, son calendrier, à l'image de la manière dont s'est organisé, plus tôt, le football<sup>625</sup>. Celui-ci profite également de la présence des « Tommies » dans les campagnes françaises proches du front pour se développer<sup>626</sup> : « *la guerre, qui s'accompagne du départ des hommes aux armées ainsi que de l'arrivée de millions de soldats alliés, engendre un changement brutal des habitudes et des modèles de pratiques physiques au sein des villages de la Somme et du Pas-de-Calais* »<sup>627</sup>. Les campagnes de ces régions, où le football était jusque là totalement absent<sup>628</sup>, voient un recul net des pratiques conscriptives qui y sont ancrées. Les autochtones prennent conscience de l'existence d'autres activités physiques et rentrent en contact avec la modernité du XX<sup>e</sup> siècle<sup>629</sup>. Le football-association, qui aura été le « *sport-roi des tranchées* »<sup>630</sup>, passe ainsi de 400 groupements sportifs recensés en 1919 à 2 400 en 1921<sup>631</sup>.

Les conséquences de la guerre, à l'inverse des sports cités précédemment, sont négatives pour le développement du badminton. Au-delà d'avoir provoqué la fuite des Anglais en villégiature sur le territoire français et qui emportent le badminton dans leurs valises, les effets du conflit ont des conséquences directes sur les possibilités de pratique. Contrairement à des activités comme le football ou le basket-ball, le badminton requiert des surfaces couvertes ainsi que raquettes, des volants et des filets. Un ballon et un terrain vague

---

<sup>621</sup> DIETSCHY, Paul, « Le sport et la Première Guerre mondiale », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, pp. 57-77.

<sup>622</sup> ORTHOUS, Marie-Hélène, « Moral et moralité des Poilus : le sport dans la gouvernance militaire pendant la Première Guerre mondiale », dans ATTALI, Michael, BAZOGE, Nathalie (dir.), *Diriger le sport. Perspectives sur la gouvernance du sport du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris : CNRS, 2012, pp. 149-162.

<sup>623</sup> THIBAUT, Jacques, « 1919-1929. La conjoncture des années d'après-guerre », dans ARNAUD, Pierre, CLÉMENT, Jean-Paul, HERR, Michel (dir.), *Éducation physique et sport en France, 1920-1980*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 1989, pp. 101-118.

<sup>624</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

<sup>625</sup> DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris : Perrin, 2010.

<sup>626</sup> WAQUET, Arnaud, TERRET, Thierry, « Ballons ronds, Tommies et tranchées : l'impact de la présence britannique dans la diffusion du football-association au sein des villes de garnison de la Somme et du Pas-de-Calais (1915-1918) », *Modern et Contemporary France*, 2006, pp. 449-464.

<sup>627</sup> WAQUET, Arnaud, « Football rural en guerre : la leçon de football des Tommies dans les villages de la Somme et du Pas-de-Calais (1918-1921) », dans ROBÈNE, Luc (dir.), *Le sport et la guerre aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes : PUR, 2012, p. 298.

<sup>628</sup> CHOVAUX, Olivier, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais. Le temps de l'enracinement (fin XIX<sup>e</sup> – 1940)*, Arras : Artois presses universitaires, 2001.

<sup>629</sup> WAQUET, Arnaud, *op.cit.*, 2012, p. 298.

<sup>630</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 80.

<sup>631</sup> THIBAUT, Jacques, *op.cit.*, 1989, pp. 101-118.

ne suffisent pas. Même en Grande-Bretagne, la pratique du badminton est freinée. Bernard Adams souligne que la reprise est lente, il faut attendre 1919 pour revoir le badminton se pratiquer et 1920 pour que le All England Championships renaisse. À l'échelle des clubs, la situation est difficile, surtout parce que les volants en plumes sont des denrées rares. Certains clubs tentent de n'en utiliser qu'un seul pour un mois. Enfin, les surfaces couvertes, qui étaient utilisées pour l'entraînement des militaires, ne se libèrent que peu à peu après le conflit<sup>632</sup>. En France, à Dieppe, si la presse française ne nous donne pas d'indication, *The Badminton Gazette* nous apprend, en mars 1922, le maintien d'une correspondance avec Charles Meyer. Ce dernier les informe qu'un tournoi s'est récemment disputé au club de Dieppe, dans son garage, où il a lui-même atteint la finale du tournoi de simple, tout comme sa fille, Mlle Charlotte Meyer, devenue Mme Ropert<sup>633</sup>, alors que Mrs Taylor, « dont les joueurs anglais se souviennent », a remporté le double dames. Nous n'avons pas plus de précisions quant aux participants mais la logique de l'entre-soi familial, et de l'attachement anglais, transparait, et il est probable que peu de concurrents se soient placés sur le chemin de la famille Meyer. Le silence de *La Vigie de Dieppe* depuis 1914 abonde dans le sens d'une absence de pratique du badminton dans la ville. Le tournoi du mois de mars 1922 n'est pas évoqué, en revanche, le journal local nous renseigne sur la réouverture officielle du club le dimanche 3 décembre 1922<sup>634</sup>. L'article rappelle avec nostalgie l'esprit de ce club où « les réunions d'avant-guerre étaient si goûtées ». Des parties de double mixte ont été disputées au même endroit que neuf ans plus tôt, rue Thiers, au garage Meyer qui offre toujours « aux joueurs comme aux spectateurs le meilleur confort ». Une « assistance élégante » a pu profiter des matches disputés. Les arguments eux-mêmes restent figés dans la logique de la Belle Époque. En l'espace d'une quinzaine de lignes, l'article invoque l'ensemble des caractéristiques présentes avant-guerre, autour d'une sociabilité de haute société inchangée qui se retrouve dans des locaux de qualité. Cette image perdure également dans *Le Figaro*, où une rubrique « *Le Figaro au pays du Soleil* »<sup>635</sup> détaille les « mondanités » de Nice, Cannes, Hyères, et évoque les personnalités présentes, les lieux de bals, de réceptions, les rencontres de golf, etc. Concernant Menton, la colonne se termine par « les sports » où est annoncé un tournoi de badminton, qui a lieu « sous les auspices du Menton Riviera Club » et sous la direction de Gaylord Brookes, dont le nom n'est pas le plus représentatif de la culture française. Ce deuxième exemple confirme l'orientation maintenue du badminton vers une

<sup>632</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980.

<sup>633</sup> *The Badminton Gazette*, mars 1922, p. 4, Arch. National Badminton Museum.

<sup>634</sup> *La Vigie de Dieppe*, 5 décembre 1922, p. 1, BN de Dieppe.

<sup>635</sup> *Le Figaro*, 11 janvier 1923, [ark:/12148/bpt6k293456m](http://ark:/12148/bpt6k293456m), p. 7, BnF, NUMP-1139.

pratique fortement distinctive, destinée aux élites, notamment anglaises, dans les lieux de villégiatures les plus huppés. La publication de cette annonce dans *Le Figaro*, journal adressé à un public bourgeois<sup>636</sup>, accentue cette idée. Les deux articles des *Annales politiques et littéraires* évoqués dans les précédentes lignes insistent également sur le fait qu'il s'agit d'un jeu anglais. Le maintien de l'activité dans le carcan distinctif et du loisir le place à l'écart des sports athlétiques reconnus au moment où l'ensemble des classes sociales les investissent. Après son hégémonie, l'USFSA ne correspond plus aux évolutions du sport. De plus en plus de disciplines sont alors pratiquées de manière isolée et non en complément d'une autre activité, au détriment de l'athlète polyvalent d'avant-guerre<sup>637</sup>. L'autonomisation du football, suivie de près en 1920 par le rugby, le hockey sur gazon, l'athlétisme, le tennis etc. conduisent à l'éclatement de l'institution qui les portait. Cette vague d'autonomie et de spécialisation est concomitante d'un accès plus ouvert de ces pratiques aux masses<sup>638</sup>, notamment par le biais du professionnalisme qui bouscule le bastion de l'amateurisme protégé par l'USFSA et le Comité international olympique (CIO)<sup>639</sup>.

En outre, l'empreinte culturelle anglaise du badminton et la large domination des Britanniques dans l'activité est en décalage avec la montée des logiques nationalistes de l'entre-deux-guerres. Le sport devient un moyen pour combattre l'épuisement de la race ainsi qu'un terrain d'affrontement symbolique des nations. On observe les prémices des politiques qui se saisissent de l'importance de faire briller les couleurs nationales dans les manifestations sportives d'envergure, comme dans le cas des jeux interalliés<sup>640</sup>. Les sports les plus investis et qui suscitent l'engouement des masses sont ceux qui disposent de champions comme Suzanne Lenglen, les « Mousquetaires »<sup>641</sup>, Alain Gerbault ou encore Georges Carpentier. Ces derniers confèrent aux Français un sentiment de supériorité par l'affrontement symbolique sportif<sup>642</sup>. Le CNS est d'ailleurs reconnu d'utilité publique en mars 1922, témoignant de la proximité

---

<sup>636</sup> BLANDIN, Claire, *op.cit.*, 2007.

<sup>637</sup> TERRET, Thierry, « Les modèles d'entraînement en France dans les années vingt : diversité, références scientifiques et pressions internationales », dans SAINT-MARTIN, Jean-Philippe, TERRET, Thierry (dir.), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 145-162.

<sup>638</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 54.

<sup>639</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2012, pp. 37-52.

<sup>640</sup> TERRET, Thierry, « La France et les jeux interalliés de 1919 », dans SAINT-MARTIN, Jean-Philippe, TERRET, Thierry (dir.), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 39-68.

<sup>641</sup> LE FAOU, Yann, « Les "Mousquetaires", ambassadeurs de la France », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2009, pp. 167-181.

<sup>642</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 83-84.

entre le sport et la politique de l'État, « *un cas d'espèce* »<sup>643</sup>, autour « *d'un nationalisme porté à son paroxysme* »<sup>644</sup>. De cette intervention étatique découle un nouveau cadre législatif qui engage les collectivités territoriales dans la gestion des équipements sportifs, jusqu'à permettre l'expropriation pour construire des terrains sportifs<sup>645</sup>. Dès lors, l'importance de la présence de clubs dans une ville est fondamentale pour en impulser l'extension des équipements. Ce cercle vertueux n'est pas accessible au badminton qui ne présente pas de structures organisées.

Finalement, dans les années qui suivent la sortie de la guerre, le badminton semble « manquer le coche » et se priver des leviers qui permettent à d'autres pratiques de se sportiviser. Il conserve les valeurs du *gentleman* ou de l'aristocrate, prônées par Pierre De Coubertin, dont l'influence recule, et par l'USFSA en fin de course. Le badminton, sans club ni institution, tombe dans l'invisibilité à un moment où les sports se spécialisent, et reste perçu comme un simple jeu de jeunes filles.

Ce vide n'est pas comblé dans les Années Folles. *La Vigie de Dieppe* n'abordera plus jamais l'activité du club après 1922. Une rumeur quant à la réhabilitation du tournoi international de Dieppe est avancée dans le numéro d'octobre 1923 de *The Badminton Gazette*<sup>646</sup>, mais rien ne confirme sa réelle reconduction au regard du silence de la presse locale. Il est probable qu'une grande partie des membres du club, issue de la colonie anglaise, contrairement à Charles Meyer, fermement installé par ses activités commerciales, ait quitté la ville et emporté avec elle la dynamique créée avant-guerre. Dès lors, la disparition de ce club et de ses promoteurs, qui était la seule institution du badminton à apporter à la pratique davantage de traits de sport compétitif, accentue le maintien du badminton comme activité mystérieuse et inconnue.

« *La diffusion du sport, de ses pratiques et valeurs passe par son institutionnalisation, sa bureaucratisation et l'établissement d'un temps qui lui est propre* »<sup>647</sup>. En somme, la guerre éteint l'activité du club de badminton de Dieppe qui avait entamé la route de la sportivisation et par là-même, le seul terreau de développement pré-existant. Le badminton est ainsi dans une phase de néant total entre 1923 et 1931.

---

<sup>643</sup> CALLÈDE, Jean-Paul, « L'invention des politiques publiques du sport en France (1919-1939) », *Stadion*, volume 27, 2001, pp. 43-54.

<sup>644</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2012, pp. 37-52.

<sup>645</sup> CALLÈDE, Jean-Paul, *op.cit.*, 2001, pp. 43-54.

<sup>646</sup> *The Badminton Gazette*, octobre 1923, p. 10, Arch. National Badminton Museum.

<sup>647</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2006, p. 47.

## Conclusion de la première partie

Cette première partie aura permis de cerner les premières étapes de diffusion du badminton de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1931, ainsi que de mettre en évidence les facteurs limitant son essor. Le badminton s'inscrit comme une nouvelle pratique importée d'Angleterre, dans le mouvement d'émergence des sports modernes, à laquelle s'adonnent des *gentlemen* et aristocrates qui reproduisent sur le territoire français leur modèle de cercles élitistes et distinctifs. Alors que d'autres activités connaissent le même processus d'introduction en France et voient leurs foyers de pratique se multiplier puis s'étendre sur le territoire, le badminton reste confiné dans quelques lieux épars. La pratique est donc peu visible, et les représentations qui lui sont associées l'assimilent davantage au jeu du volant, plutôt qu'au badminton tel qu'il est défini et codifié en tant que pratique d'affrontement compétitif par les Anglais en 1893. Une bascule semble s'opérer quand le Badminton Club de Dieppe voit le jour, en 1907, et applique le modèle anglais dans des compétitions, dont les résultats sont relayés par *L'Auto* au niveau national. Une tentative d'extension vers la capitale est par ailleurs tentée par les Dieppois, en vain. Les joueurs normands sont alors les seuls à proposer une forme de badminton instituée et dans un cadre où la confrontation est règlementée. Plusieurs facteurs limitent les possibilités de diffusion de cette modalité de pratique avant la Première Guerre mondiale. D'une part, le badminton se présente comme une activité distinctive, réservée à une élite sociale peu nombreuse et le club de Dieppe entretient des rapports privilégiés avec l'Angleterre. Dès lors, la société fonctionne davantage en cercle fermé et n'autorise l'accès à la pratique qu'aux individus de la haute société. D'autre part, une confusion s'installe rapidement entre le jeu du volant et le badminton, définissant ce dernier comme un jeu féminin. Les promoteurs de la discipline, à l'image de John Yeo-Thomas, tentent pourtant de se détacher de cette image afin de séduire de nouveaux adeptes dans les couches sociales aisées. La plupart des argumentaires s'adressent à des joueurs de *lawn-tennis*. Il s'agit d'un facteur supplémentaire au maintien du badminton dans son confinement. La comparaison persistante entre les deux activités place le badminton comme palliatif ou complément au tennis, notamment pour l'hiver. Malgré tout, les *tennismen* ne semblent pas s'intéresser outre mesure à cette potentielle alternative. Il est probable que les représentations associées à la pratique, héritées du jeu du volant dont l'image est connue, ne fassent pas d'adeptes chez les hommes en quête d'un sport athlétique reconnu comme tel, bien que le

badminton pratiqué à Dieppe paraisse se doter de caractères objectifs de « vrai sport » et que la propagande souligne ses valeurs athlétiques.

Le premier conflit mondial paraît ensuite freiner toute pratique du badminton sur le territoire. Les premiers clubs identifiés disparaissent et emportent avec eux le seul élan potentiel de diffusion de l'activité. Sans assise institutionnelle, sans visibilité de ce qu'est le badminton sous une forme de confrontation codifiée, les représentations véhiculées avant la guerre n'évoluent pas. Il demeure une pratique confondue avec le jeu du volant, c'est-à-dire, une pratique féminine ou enfantine, un jeu d'échanges. Le badminton, bien qu'inscrit dans le mouvement d'émergence des sports modernes, reste à la marge et n'existe pas sous forme sportive à l'aube des années 1930.

PARTIE II. UNE SECONDE  
TENTATIVE VERS UN BADMINTON  
SPORTIF ... OU VERS UN SPORT  
DÉRIVATIF DU TENNIS? (1931 – 1951)

Après la période d'absence de pratique du badminton en France, un nouveau mouvement démarre à Lyon par l'initiative d'un homme, Charles Maillot, représentant de la succursale Babolat-Maillot-Witt. Très rapidement instituée sous la forme d'une fédération autonome reconnue, la discipline est à la croisée d'enjeux commerciaux et personnels de la part de ses premiers dirigeants et se diffuse en région parisienne. La France fait partie des membres fondateurs de la Fédération internationale de badminton née en 1934. Quelles conséquences cette structuration présente-elle quant au développement du badminton en France ?

La gouvernance d'une pratique par une institution peut promettre un développement quantitatif futur. Également, elle laisse supposer, comme dans le cas de nombreuses activités, l'accentuation de caractéristiques conférant au badminton l'identité d'un sport. Des initiatives pour promouvoir son développement et le défendre en tant que « vrai sport » sont proposées par des marchands d'articles de sports ainsi que par les dirigeants de la Fédération. Progressivement, le badminton s'organise autour d'un calendrier de compétitions ritualisé. Plusieurs foyers de pratiques y prennent part, mais ne présentent pas de filiation avec le badminton d'avant-guerre, confirmant l'idée qu'il s'agit d'un nouveau mouvement de développement. La Seconde Guerre mondiale freine ces premiers élans.

Des impulsions sont ensuite données par René Mathieu, président de la Fédération française de badminton à partir de 1937 et par son ami René Gathier, deux dirigeants impliqués dans la promotion de la discipline. Ceux-ci s'inspirent du modèle anglais, incarnation de la culture originelle à l'œuvre et d'une diffusion réussie Outre-Manche. Ils mènent une politique visant à tisser des liens internationaux et faire progresser l'équipe de France à l'échelle européenne pour donner une image de marque à l'activité.

Pourtant, à la fin des années 1940, le badminton est pratiqué en France par tout au plus 2 000 personnes et demeure dans l'ombre. Comment expliquer ce faible développement malgré la présence de leviers favorables sur le plan institutionnel et de la part d'acteurs volontaires ? Pourquoi le badminton n'attire-t-il pas plus de nouveaux adeptes ?

## Chapitre 3 : 1931 – 1939 : Le retour du badminton en France, perçu comme l'arrivée d'une nouvelle pratique

### 1. Transplantation, diffusion et institutionnalisation du badminton

#### 1.1. Réimplantation à Lyon

La ville de Lyon constitue un nouveau point de départ du badminton dans les années 1930. En effet, selon Noëlle Ailloud, joueuse à la fin des années 1940<sup>648</sup> et nièce de Charles Maillot, son oncle aurait rapporté le badminton d'Angleterre en 1933, où pas moins de 300 000 joueurs sont alors enregistrés<sup>649</sup>. Lors d'un séjour effectué Outre-Manche pour la société Babolat-Maillot-Witt, Charles Maillot est séduit par l'activité, qu'il découvre pour la première fois, et ramène à Lyon raquettes et volants. Il initie sa famille, d'abord en plein air, puis dans le garage Citroën familial pour s'abriter du vent. Le nouveau processus de diffusion du badminton débute de cet import. Le voyage de Charles Maillot constitue la nouvelle transplantation<sup>650</sup> de l'activité depuis l'Angleterre, vers la France, dans la ville de Lyon et la famille de l'acteur. Le même processus observé au début du XIX<sup>e</sup> siècle se reproduit donc, mais à partir d'un individu identifié précisément. Ensuite, des amis les rejoignent<sup>651</sup> avant de former le Badminton Club Citroën, qui déménage par la suite au Chavril, chez M. Grémillet, à Sainte-Foy-les-Lyon<sup>652</sup>. René Mathieu, journaliste de métier et membre du bureau de la Fédération française de badminton à partir de février 1937, accrédite l'idée que Lyon est bel et bien le berceau du renouveau du badminton. Il souligne en avril 1937 que la domination

---

<sup>648</sup> Entretien du 29 juillet 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>649</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>650</sup> RAVENEL, Loïc, *La géographie du football en France*, Paris : Presses universitaires de France, 1998.

<sup>651</sup> Il s'agit par exemple de Roux, Deshayes, Chanel, Prudhon, dont les noms apparaissent régulièrement dans les palmarès des premières compétitions.

<sup>652</sup> Noëlle Ailloud se souvient : « après quand ils ont vu ce que c'était, ce jeu, qu'ils ont essayé et que ça leur a plu, surtout ma mère et mon oncle, il y a eu des amis qui se sont joints à eux et puis ils allaient jouer, moi je revois des photos dans ma tête, je les voyais jouer, il me semble que c'était dans un atelier – parce que c'est toujours très haut – de chez Citroën, parce que mon père et mon grand-père travaillaient chez Citroën... je revois ces hauteurs de plafonds, les verrières, et je suis pratiquement sûre que c'est là-dedans qu'ils ont joué en premier. Et après il y a eu un club, je pense que mes parents ont dû jouer aussi, mais en tout cas, moi j'ai commencé à jouer et puis à faire de la compétition, c'était dans un club de tennis à Lyon qui s'appelait « Le Chavril ». C'était la famille Grémillet qui avait ce club de tennis avec des courts couverts dans un ancien fort et comme la fille Grémillet, qui était de mon âge, faisait aussi du tennis, et a été intéressée, moi je lui ai fait connaître le badminton, et monsieur Grémillet, qui gérait son club, a fait une petite salle, rien que pour le badminton parce qu'il disposait d'une superficie qui correspondait, qui n'était pas utilisée pour le tennis, qui correspondait aux dimensions nécessaires et la hauteur nécessaire pour ce sport » (Entretien du 29 juillet 2014, annexe, pp. 86-94).

lyonnaise aux championnats de France « *n'est que justice puisque ce sont eux qui lancèrent le Badminton chez nous* »<sup>653</sup>. Un autre élément s'ajoute à ces preuves puisque le Challenge Grunthaler<sup>654</sup> est la première compétition recensée<sup>655</sup> : cette rencontre, dont les résultats sont rapportés par *L'Auto*<sup>656</sup>, se tient à Lyon le 23 septembre 1933 sur les courts du Sport Citroën de Lyon.

## 1.2. Extension sous couvert d'enjeux commerciaux

### 1.2.1. Le rôle des établissements Babolat et Maillot

Ensuite, la diffusion s'opère par extension. L'innovation<sup>657</sup> qu'est la pratique du badminton, intégrée dans les habitudes des Lyonnais, se transmet du lieu émetteur vers un autre, le plus souvent par un ou plusieurs individus<sup>658</sup>. Il semble que Charles Fritsch, représentant la succursale Babolat-Maillot-Witt de Lyon, joue ce rôle, dans une logique essentiellement commerciale et d'expansion de l'activité de l'entreprise. La *Revue du tennis et du ping-pong*<sup>659</sup> précise en effet que les premières démonstrations de badminton se tiennent le 17 février 1933 au Sporting Club de Paris et au Tennis Club de Paris, par « *l'heureuse initiative des établissements Babolat et Maillot et principalement de leur actif représentant général M. Charles Fritsch* »<sup>660</sup>. La présentation de l'activité encadrée par une structure marchande reconnue par les joueurs permet d'asseoir la crédibilité de la pratique présentée lors des exhibitions. La succursale est établie à Lyon depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Au départ, les artisans y travaillent les boyaux de mouton pour en faire des enveloppes à saucisses pour les charcutiers aussi bien que des cordes pour instruments de musique. Quand le tennis voit le jour, le fabricant anglais de cadres de raquettes Bussey vient en 1875 trouver Pierre Babolat. Il lui faut des cordes d'une longueur suffisante pour équiper ses cadres. Ainsi, une année après l'invention officielle du tennis, Pierre Babolat invente les premiers cordages de tennis en boyaux naturels. Grâce au marché du tennis, l'entreprise connaît une expansion

---

<sup>653</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°154, avril 1957, p. 27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>654</sup> Il s'agit d'un coureur cycliste de renommée à Lyon.

<sup>655</sup> L'article précise également que « *Le Sport Citroën de Lyon, faisait disputer hier, pour la première fois, un tournoi de badminton* » (*L'Auto*, 24 septembre 1933, [ark:/12148/bpt6k4634248t](http://ark:/12148/bpt6k4634248t), p. 4, BnF, NUMP-16168).

<sup>656</sup> *L'Auto*, 24 septembre 1933, [ark:/12148/bpt6k4634248t](http://ark:/12148/bpt6k4634248t), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>657</sup> BALE, John, *op.cit.*, 1989. Lorsqu'une pratique, un objet, dépassent le stade de l'invention, sont appropriées par un groupe ou une communauté et s'intègrent au quotidien des acteurs, il s'agit d'une innovation.

<sup>658</sup> GROSJEAN, Frédéric, « La diffusion du football en Franche-Comté : la spatialisation du cycle de vie », *STAPS*, n°68, 2005, pp. 41-52.

<sup>659</sup> Cette revue fait officie d'organe officiel (cf. annexe, tableau 1, p. 40).

<sup>660</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°83, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

formidable. Elle conserve la partie charcuterie avec les peaux de saucisson, la fabrication des ligatures chirurgicales (catgut) ainsi que la fabrication des cordes pour instruments de musique (cordes harmoniques)<sup>661</sup>. C'est en 1925 que la succursale devient Babolat-Maillot-Witt et se fait appeler l'industrie du boyau. Développer un marché autour du badminton aurait alors un effet bénéfique pour l'entreprise qui étendrait son activité à un autre sport de raquette nécessitant des cordages.



**Figure 23 : Portrait de Charles Fritsch, *Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 15, Musée Tenniseum FFT.**

La présence de Charles Fritsch, signalée régulièrement par la revue officielle sur les différents lieux de démonstrations qui se tiennent dans les années 1930, témoigne de cet enjeu. Encore une fois, un public est précisément ciblé en tant que récepteur<sup>662</sup>. Les clubs visités sont souvent des clubs de tennis, ils disposent d'infrastructures ainsi que de potentiels amateurs de sports de raquette. Paris, est investie dès le début de l'année 1933. Les capitales sont en effet le siège de clubs omnisports cosmopolites et avides d'innovations en vue de se distinguer, ce dont a pu bénéficier le tennis de table dans ses primes d'années d'existence<sup>663</sup>. Ensuite, un second indice appuie l'idée que Charles Fritsch et les membres de la succursale qu'il représente, souhaitent développer le badminton à des fins commerciales. Une usine de l'entreprise est implantée à la Courneuve, 3 rue Émile Zola, d'après l'*Annuaire industriel*<sup>664</sup> et

<sup>661</sup> <https://patrimoine.rhonealpes.fr/>, dossier IA69001119, Conseil régional de Rhône-Alpes.

<sup>662</sup> DE SAINT-JULIEN, Thérèse, *op.cit.*, 1985, p. 9.

<sup>663</sup> SILVAIN, Jean-Marc, « Du divertissement aimable à l'exploit du champion : Ivor Montagu et les bâtisseurs de la Fédération internationale de tennis de table », dans SAINT-MARTIN, Jean-Philippe, TERRET, Thierry, (dir), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris : L'Harmattan, 2000, p. 73.

<sup>664</sup> *Annuaire industriel, répertoire général de la production française*, 1935, <ark:/12148/bpt6k6270966g>, NP, BnF, NUMP-10569.

emploi 200 ouvriers<sup>665</sup>. C'est justement La Courneuve qui accueille le premier club institué, le Badminton Club de l'Île-de-France (BCIF). Ses statuts sont déposés le 25 août 1933<sup>666</sup> et la revue officielle souligne qu'il s'agit du club pionnier de la région parisienne<sup>667</sup>. Enfin, en 1935, des démonstrations se tiennent à Limoges, à Rouen, à Troyes, à Bordeaux, à Pau, à La Bastide-Rouairoux, à Tours et enfin à Albi et Brive<sup>668</sup>. L'information de la création de la Fédération française est d'ailleurs relayée dans le Sud-Ouest par *L'Express du Midi*<sup>669</sup>. De l'ensemble de ces villes qui accueillent des exhibitions de badminton, seule Limoges présente une activité compétitive dans les années qui suivent. C'est justement une ville qui abrite une des quatre usines de l'entreprise Babolat-Maillot-Witt, avec Lyon, La Courneuve et Paris. Il y a donc une concomitance troublante soulevant l'hypothèse que les démonstrations de badminton et les premiers clubs fondés sont liés aux actions de la succursale. Aucune preuve ne permet d'affirmer la filiation directe. Une monographie de l'entreprise serait éclairante à cet égard.

---

<sup>665</sup> *Le Petit journal, Parti social français*, 4 juin 1936, [ark:/12148/bpt6k6343593](https://ark:/12148/bpt6k6343593), p. 5, BnF, NUMP-2182.

<sup>666</sup> Le siège social déclaré se situe 46 avenue de la République, La Courneuve. *Journal officiel de la République française*, n°215, 14 septembre 1933, [ark:/12148/bpt6k65465500](https://ark:/12148/bpt6k65465500), p. 9724, BnF, NUMP-5314.

<sup>667</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°122, 1<sup>er</sup> mars 1935, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>668</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>669</sup> *L'express du midi*, Édition de Toulouse,

[images.expressdumidi.bibliotheque.toulouse.fr/1934/B315556101\\_EXPRESS\\_1934\\_01\\_21.pdf](https://images.expressdumidi.bibliotheque.toulouse.fr/1934/B315556101_EXPRESS_1934_01_21.pdf),

p. 3,

Bibliothèque numérique de Toulouse.

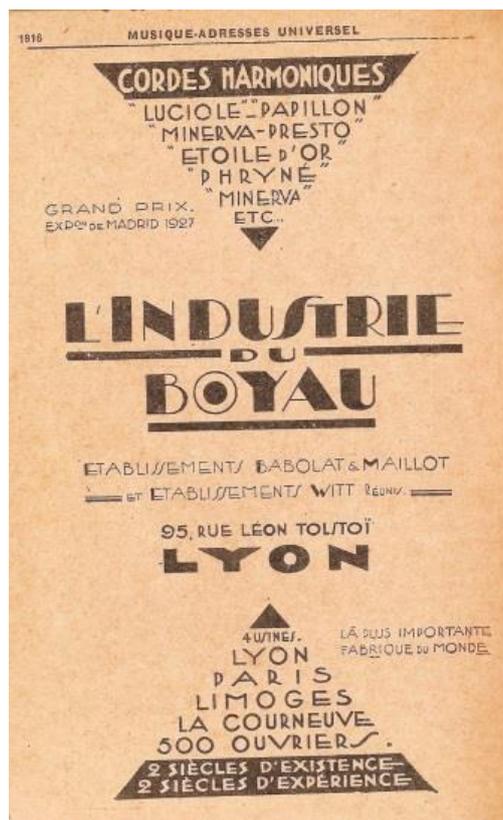


Figure 24 : Publicité pour l'industrie du boyau qui présente les quatre sites, datée de 1927, <http://histoire.maillots.free.fr/fabricants/Babolat.html>

Ancien moulin à farine, le « Moulin Blanc » de Limoges est racheté par la société qui fait édifier à côté une usine de boyauderie. Celle-ci emploie une quinzaine d'ouvriers en 1925<sup>670</sup>. Un match de badminton opposant Paris et Limoges se tient le 31 mai 1936 et témoigne d'une activité relativement structurée pour cette ville. Paris est représentée par des joueurs et joueuses du Badminton Club de France et du Sporting Club de la Seine<sup>671</sup>. La rencontre est largement remportée par Paris sur le score de 6 à 0<sup>672</sup>, à l'issue de deux simples messieurs, d'un simple dames, de deux doubles messieurs et d'un double mixte. L'année suivante, c'est Lyon qui se déplace au club de Limoges. Ce dernier sort vainqueur (3 à 2), laissant entendre un progrès certain de ses joueurs en l'espace d'un an. L'article précise que les sociétaires de Lyon étaient diminués par deux absences et fatigués par la route<sup>673</sup>. Un match retour est organisé à Lyon au mois d'avril, et ce sont une nouvelle fois les Limousins qui s'imposent, 3 à 2<sup>674</sup>, rendant les excuses du match aller inopérantes. Limoges prouve son

<sup>670</sup> Inventaire général du patrimoine culturel,

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/PDF/sri74/IA87000333.pdf>.

<sup>671</sup> *L'Auto*, 31 mai 1936, [ark:/12148/bpt6k4629544g](http://ark:/12148/bpt6k4629544g), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>672</sup> *L'Auto*, 6 juin 1936, [ark:/12148/bpt6k4629549j](http://ark:/12148/bpt6k4629549j), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>673</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°166, avril 1938, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>674</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°169, juillet 1938, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

dynamisme en participant aux championnats de France 1937, à Paris, championnats qui connaissent « *un gros succès d'engagement* »<sup>675</sup>, et fait part de sa présence lors du tournoi de l'Exposition universelle d'octobre 1937<sup>676</sup>.

Ainsi, après l'importation du badminton par Charles Maillot à Lyon depuis l'Angleterre, l'activité est mise en avant par des démonstrations à Paris et dans les villes de Province par la succursale Babolat-Maillot-Witt, dans une optique de développement d'un nouveau marché sur lequel elle détient un monopole.

### ***1.2.2. Des intérêts similaires pour l'entreprise RSL***

L'industrie du boyau n'est sans doute pas la seule qui bénéficierait d'un développement du badminton sur le territoire français. En effet, la discipline réclame un objet technique spécifique : le volant. Sur la même page annonçant la tenue de la première démonstration à Paris, dans la *Revue du tennis et du ping-pong*<sup>677</sup>, on remarque une publicité pour les volants de la marque anglaise R.S.L. C'est la première relevée depuis la parution du premier numéro de la revue<sup>678</sup>. Dès lors, la quantité de publicités pour ce produit ne passe pas inaperçue dans les pages de la revue officielle. Entre février 1933 et avril 1939, 70 publicités pour les volants R.S.L. ont été recensées dans les 90 numéros parus. Dans l'article qui annonce la création de la Fédération française de badminton, quelques lignes rappellent que la fabrication de volants était une industrie presque exclusivement française jusqu'en 1914. Le rédacteur fait remarquer que « *la consommation de ces volants est immense* » dans les îles britanniques où 300 000 joueurs de badminton sont recensés<sup>679</sup>. Le même phénomène de promotion d'un produit s'appuyant sur l'idée qu'il est à la mode et fait fureur en Angleterre s'observe pour vendre les boîtes de jeu de ping-pong<sup>680</sup>. À l'aube des années 1930, dans un marché devenu très concurrentiel, les entrepreneurs prennent conscience que la publicité est un moyen incontournable pour écouler leurs excédents à l'étranger<sup>681</sup>. L'ouverture d'un potentiel nouvel espace de vente est ainsi mise en lumière par l'émergence des publicités.

---

<sup>675</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°154, avril 1937, p. 27-28, Musée Tennis FFT.

<sup>676</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 19-20, Musée Tennis FFT.

<sup>677</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°83, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>678</sup> Cf. tableau 1, p. 40.

<sup>679</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 10, Musée Tennis FFT.

<sup>680</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 47-48.

<sup>681</sup> TSIKOUNAS, Myriam, « La publicité, une histoire, des pratiques », *Sociétés & Représentations*, n°30, décembre 2010, pp. 197-209.

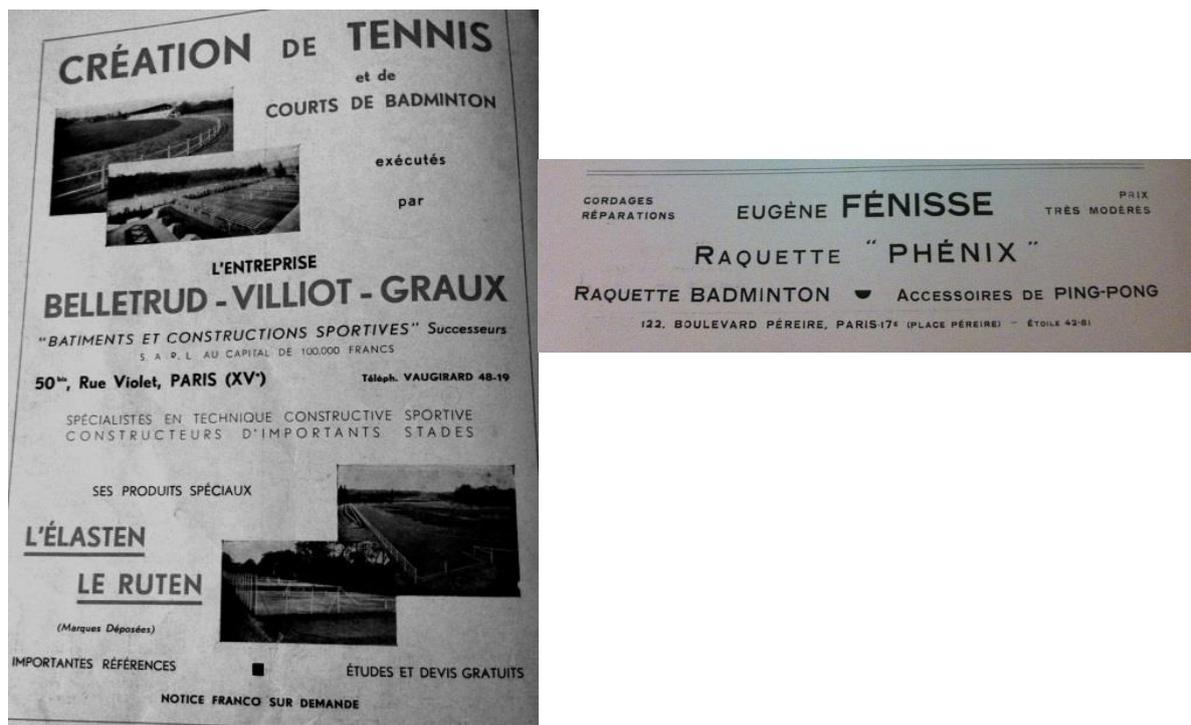


Figure 25 : Exemples de publicité pour R.S.L., relevées dans *la Revue du tennis et du badminton*.

Le représentant de cette succursale est René Gathier. Né en France, d'une mère travaillant à bord du *Queen Mary*, il grandit ensuite à Londres et démarre une usine de fabrication de volants en plumes en 1928, dans le quartier de Norwood. L'usine déménage dans la ville de Sandwich en 1948. Ce passionné de badminton franco-anglais maintient des relations de proximité avec son pays de naissance. Dès la réimplantation du badminton dans l'Hexagone, il aurait souhaité, d'après son petit-fils, contribuer à son développement pour lui permettre de suivre la même voie qu'en Angleterre<sup>682</sup>. Il devient ainsi le représentant français à l'échelle internationale de la Fédération française de badminton, dès juillet 1934.

Finalement, on peut imaginer que les deux hommes, Charles Fritsch et René Gathier, ayant des intérêts communs autour d'une passion et d'un commerce, agissent de concert pour développer le badminton en France et en assurer la propagande. D'autres marchands se saisissent des opportunités de ventes offertes par l'arrivée d'un sport nouveau. Ainsi, on retrouve dans la *Revue du Tennis*, une annonce pour la création de courts de badminton par l'entreprise Belletrud – Villiot – Graux (figure 26). Cette dernière proposait dans les numéros précédents uniquement des courts de tennis. Le même constat s'opère concernant le fabricant Eugène Fénisse (figure 26) qui vend désormais des raquettes de badminton alors qu'avant 1933 le terme n'apparaît pas dans ses encarts.

<sup>682</sup> Informations données par Peter Maxton, petit fils de René Gathier, suite à des échanges de messages électroniques, juin 2015.



**Figure 26 : Publicité de l'entreprise Belletrud – Villiot – Graux (à gauche), *Revue du tennis et du ping-pong*, n°86, 15 avril 1933, p. 3, Musée Tenniseum FFT et publicité d'Eugène Fénisse (à droite), *Revue du tennis et du ping-pong*, n°86, 15 avril 1933, p. 17, Musée Tenniseum FFT.**

En résumé, les intérêts commerciaux en jeu dans la fabrication de matériel spécifique, portés par des structures marchandes, accroissent la visibilité du badminton à travers les démonstrations qu'elles organisent et laissent des traces écrites dans les publicités qu'elles produisent. Encore une fois, le processus de diffusion ne s'appuie que sur quelques individus, dont René Gathier, particulièrement sensible à la culture anglaise.

### **1.3. Contagion en région parisienne et structuration institutionnelle**

Suite aux premières démonstrations organisées par Charles Fritsch, la diffusion se réalise par contagion lorsque l'activité présentée s'étend dans des lieux proches<sup>683</sup>. Après l'extension de Lyon vers Paris, la contagion caractérise ainsi le processus observé en Île-de-France<sup>684</sup>.

<sup>683</sup> HÄGERSTRAND, Torsten, *Innovation diffusion as a spatial process*, Chicago/London : University of Chicago Press, 1953.

<sup>684</sup> AUGUSTIN, Jean-Pierre, *Géographie du sport. Spatialités contemporaines et mondialisation*, Paris : Armand Colin, 2007.

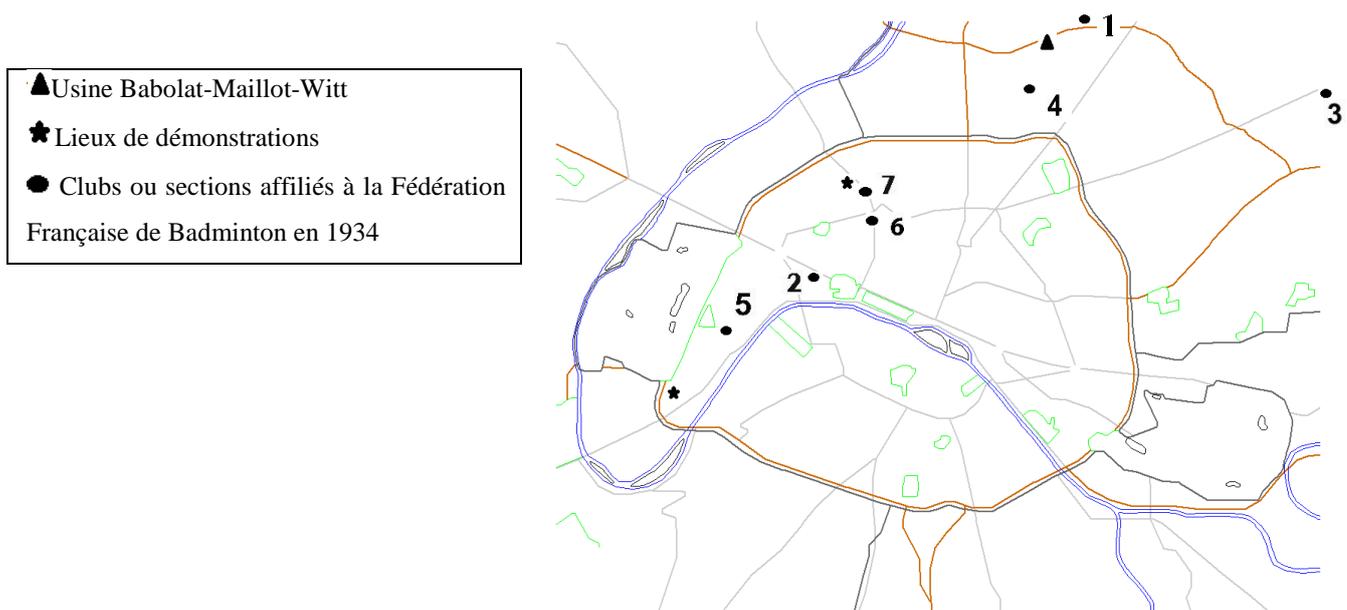


Figure 27 : Diffusion du badminton en région parisienne entre 1933 et 1934.

Ainsi, rapidement, des clubs naissent dans le périmètre du Badminton Club de l'Île-de-France (1). En janvier 1934, on relève l'existence du British-Badminton Club (2), du Stade de l'Est (3), du Club Olympique Aubervilliers (4), du Badminton Club de France (5), de sections de badminton au sein du Racing Club de France (6) et du Tennis Levallois (7)<sup>685</sup>. Les clubs créés se retrouvent soit proches des lieux de démonstrations, soit aux alentours de l'usine Babolat-Maillot-Witt et du précurseur, le Badminton Club de l'Île-de-France.

Également en 1934, Lyon présente officiellement un second club : en plus du Club Citroën, le Badminton Club de Lyon voit le jour, présidé par Chanel, et témoigne d'un effet de contagion à partir du club pionnier de la famille Maillot. Ces clubs sont les premiers affiliés à la Fédération française créée en janvier 1934. Le Badminton Club du Touquet est le dernier cité parmi ces associations<sup>686</sup>. Il laisse cependant un point d'interrogation quant à l'origine de sa création. Nous pouvons supposer qu'une démonstration a pu y être proposée du fait des liens entre la capitale et cette ville touristique du Nord<sup>687</sup>. Cette hypothèse semble

<sup>685</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>686</sup> *Ibid.*

<sup>687</sup> CHOVAUX, Olivier, « La diffusion des sports athlétiques sur le littoral du Pas-de-Calais (fin du XIX<sup>e</sup> siècle-années 1920) : “ greffe du modèle anglais ” ou “ mécontente cordiale ” ? », *Revue du Nord*, n°389, 2011, pp. 111-132.

converger avec le principe d'une aptitude singulière de la France à s'organiser selon un centralisme parisien<sup>688</sup>.

## 1.4. Extension en province par démonstrations parisiennes et lyonnaises

### 1.4.1. Extension et contagion en province

Nous avons cité précédemment les quelques villes où se tiennent des exhibitions de badminton, en plus de Limoges<sup>689</sup>. Entre 1936 et 1938, les démonstrations se poursuivent : à Nantes<sup>690</sup>, à l'occasion de l'inauguration d'un court de tennis couvert au Stade Nantais Université Club, de nouveau à Tours<sup>691</sup>, à Valenciennes<sup>692</sup>, à Châlons-sur-Saône<sup>693</sup>. D'après la revue officielle, ces événements donnent régulièrement suite à la création de clubs en province<sup>694</sup>, probablement du fait de l'intérêt que la pratique suscite auprès des sportifs et dirigeants. Après cette phase d'extension, des phénomènes de contagion s'observeraient. Par exemple, à Valenciennes, le Badminton Club de l'Escaut tente de développer l'activité dans sa région<sup>695</sup> : apparaissent ensuite les clubs de Bruay, Saint-Saulve, Roubaix-Tourcoing<sup>696</sup>, Calais et Lille<sup>697</sup>. *L'Auto* annonce la création du Saint-Jean Badminton Club, à Vincennes, par l'Abbé Petit, en mars 1936<sup>698</sup>. Il s'agit d'une section de Saint-Jean Sports, club affilié à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF) qui propose une section de balle au panier et de gymnastique<sup>699</sup>. C'est peu surprenant quand on sait que l'identité de l'institution catholique s'est particulièrement forgée autour de ces deux pratiques<sup>700</sup>. Ce club n'est cité qu'à une reprise dans la revue officielle, en décembre 1936,

---

<sup>688</sup> LOUDCHER, Jean-François, *op.cit.*, 2007, pp. 107-128.

<sup>689</sup> Albi, Brive, Limoges, Rouen, Troyes, Bordeaux, Pau, La Bastide-Rouairoux et Tours (*Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tenniseum FFT).

<sup>690</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition de Rennes, 8 novembre 1936, [ark:/12148/bpt6k6315964](http://ark:/12148/bpt6k6315964), p. 10, BnF, NUMP-1560.

<sup>691</sup> Cette fois-ci à l'occasion de l'inauguration du Parc des Sports de la Société Radegonde (*Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 21-22, Musée Tenniseum FFT).

<sup>692</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>693</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°166, avril 1938, p. 16, Musée Tenniseum FFT. C'est le Badminton Club de Lyon qui a fait le déplacement à Châlons-sur-Saône pour y faire découvrir le badminton et ainsi poursuivre « la mise en application de son programme de propagande » (*Revue du tennis et du badminton*, n°169, juillet 1938, p. 24, Musée Tenniseum FFT).

<sup>694</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°158, août 1937, p. 28, Musée Tenniseum FFT.

<sup>695</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>696</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>697</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°162, décembre 1937, p. 12, Musée Tenniseum FFT.

<sup>698</sup> *L'Auto*, 13 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k46294659](http://ark:/12148/bpt6k46294659), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>699</sup> *Annuaire FGSPF, Union régionale de la Seine*, [ark:/12148/bpt6k9660366q](http://ark:/12148/bpt6k9660366q), 1937, p. 79, BnF, NUMM-9660366.

<sup>700</sup> MUNOZ, Laurence, TÉTART, Philippe, « Les fédérations catholique et socialiste (fin XIX<sup>e</sup> siècle – 1939) : un creuset de popularisation du sport ? », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, 2007, pp. 129-154.

afin de préciser son statut officiel<sup>701</sup>. Aucune trace de sa participation aux compétitions ou de son activité n'est ensuite relevée. L'influence de John Yeo-Thomas est probable dans la naissance de cette section : il signe un article de deux pages qui présente l'activité et son règlement dans l'annuaire de la FGSPF de 1934<sup>702</sup>. La propagande ciblée vers cette institution n'est pas étonnante au regard du vivier potentiel de pratiquants qu'elle représente. En l'espace de vingt ans, le nombre de patronages affiliés double et passe de 1 500 à 3 000 en 1937<sup>703</sup>.

#### ***1.4.2. Des exceptions : des foyers préexistent avant les tenues de démonstrations***

Ce processus de diffusion par extension puis contagion avec comme support les démonstrations organisées demeure toutefois à nuancer. Si certaines villes découvrent l'activité, pour d'autres le passage des dirigeants de la Fédération et des commerciaux ne fait que donner une visibilité institutionnelle à une pratique déjà existante. À Tours, « *alors que le Badminton Club de France, Club de Paris, disputait des matches d'exhibition, les joueurs remarquaient un groupe de spectateurs qui se révéla en connaisseur en applaudissant particulièrement certains coups de finesse qui démontrent la vraie force au Badminton* »<sup>704</sup>. Parmi cette assistance se trouve le Comte de la Villesbrune, président du Syndicat d'Initiative de Touraine, et créateur du futur Badminton Club de Tours<sup>705</sup>. Même surprise à Pau pour les Parisiens venus proposer un match de démonstration. Le jeu de Paume « *possède une équipe redoutable, ignorante de sa valeur, et qui fit bien mordre la poussière à l'équipe parisienne* »<sup>706</sup>. Parmi ces joueurs figure Henri Pellizza, futur numéro 1 français de la discipline, qui bat à cette occasion par 15-0 / 15-0 A.N. Bloch, le meilleur des joueurs parisiens. Henri Pellizza précise que cette visite de la part des joueurs parisiens n'était pas le fruit du hasard<sup>707</sup>. Le club de Pau aurait reçu une demande préalable de la part des instances fédérales, au fait de l'existence de cet espace de pratique et donc potentiel acheteur. Selon lui, les deux entreprises, Babolat-Maillet-Witt ainsi que R.S.L., patronnaient les compétitions sur cette période<sup>708</sup>. Ce témoignage, recueilli par les soins de Christian Crémet, est évidemment

---

<sup>701</sup> *Revue tennis et badminton*, n°151, 15 décembre 1936, p. 32, Musée Tenniseum FFT.

<sup>702</sup> Nous reviendrons plus loin dans ce chapitre sur l'analyse qualitative de cette présentation. *Annuaire de la FGSPF*, [ark:/12148/bpt6k9661791g](https://nau.ark:/12148/bpt6k9661791g), NP, 1934, BnF, NUMM-9660366.

<sup>703</sup> AUGUSTIN, Jean-Pierre, « L'évolution géopolitique des patronages catholiques : 1898-1998 », dans CHOLVY, Gérard, TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Brest : Éditions Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1999, p. 72.

<sup>704</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°140, 15 janvier 1936, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>705</sup> Une nouvelle piste de recherche locale émerge ici, notamment autour du personnage, le Comte de la Villesbrune et son rôle dans le développement du sport à Tours.

<sup>706</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°140, 15 janvier 1936, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>707</sup> Témoignage recueilli par Christian Crémet.

<sup>708</sup> *Ibid.*

orienté par le regard de l'acteur interrogé. Toutefois, ses propos semblent cohérents au regard de la logique commerciale qui transparait. Dans la *Revue du tennis et du ping-pong* du 15 avril 1935, il est précisé que les épreuves des Championnats internationaux de France sont dotées de coupes offertes par René Lacoste, MM. Charles Fritsch, René Gathier, Babolat et Maillot et R.S.L.<sup>709</sup>, ce qu'atteste les propos d'Henri Pellizza.

Le joueur palois explique aussi avoir commencé le badminton vers l'âge de treize ans, parce que le Tennis-Club de Pau disposait d'un jeu de Paume peu utilisé, le Trinquet. Henri Pellizza ajoute que M. Duprat<sup>710</sup> « eut l'idée d'apporter les règles et le matériel » pour jouer au badminton et reconvertir le jeu de Paume, vu qu'il ne pouvait être utilisé en tennis couvert faute d'espace<sup>711</sup>. Ce témoignage place les débuts d'Henri Pellizza en 1933, deux ans après le retour d'Albert Duprat à Pau depuis la capitale, où il était dessinateur de maisons d'édition<sup>712</sup>. Un article de la revue *Smash* fait les louanges de ce « mécène exemplaire » qui aurait permis à Henri Pellizza et à son frère Pierre de progresser au tennis, leur offrant ses conseils ainsi que des moyens matériels et financiers destinés à leurs entraînements et à leurs compétitions<sup>713</sup>. À l'époque où de véritables écoles n'existent pas, Albert Duprat fait finalement figure, à Pau, de précurseur en la matière :

Passionné de technique car il a pris des leçons à Paris et à Bagnères-de-Bigorre avec Alfred Estrabeau, il entreprend, sans être lui-même un très grand joueur de compétition, d'entraîner les jeunes méritants du club [...] il se charge aussi des déplacements, héberge les jeunes dans sa propriété de Bagnères-de-Bigorre lors des tournois, les pousse à l'entraînement physique sous toutes ses formes et introduit le badminton qui permet de ne pas se rouiller l'hiver, lorsque les terres battues sont inutilisables<sup>714</sup>.

Le badminton est donc intégré au programme de préparation des joueurs. C'est ainsi qu'un groupe d'une trentaine de *tennismen* palois le pratique durant l'hiver. Cette ferveur dure jusqu'en 1938, année où Henri Pellizza quitte Pau et rejoint le Racing Club de France. Il suit son frère vers la capitale, tous deux en quête de partenaires d'entraînement pour le tennis.

---

<sup>709</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°143, 15 avril 1935, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>710</sup> *Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 10, Musée Tenniseum FFT.

<sup>711</sup> Témoignage recueilli par Christian Crémet.

<sup>712</sup> *Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 10, Musée Tenniseum FFT.

<sup>713</sup> « Car Duprat – crions le bien haut, puisque aussi bien c'est l'expression la plus fidèle de la vérité - est le père sportif de nos deux champions. [...] Duprat habitait la capitale et l'excellent dessinateur de maisons d'édition qu'il était avait pour violon d'Ingres le sport illustré éloquentement par les Mousquetaires » (*Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 10, Musée Tenniseum FFT).

<sup>714</sup> DESCAMPS, Danielle, *Lawn-tennis club et trinquet de Pau : Histoire d'un club centenaire, 1887-1987*, 1981, p. 29.



Figure 27. Portrait d'Albert Duprat, (*Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 10, Musée Tenniseum FFT).

Si nos sources n'explicitent pas comment M. Duprat a pu connaître le badminton, nous pouvons supposer que son intégration dans les réseaux du tennis à Paris, sa curiosité à disséquer les techniques des joueurs<sup>715</sup>, combinées à ses beaux moyens, ont pu l'amener, tout comme Charles Fritsch, à voyager Outre-Manche et découvrir le badminton comme pratique complémentaire au tennis pour la saison d'hiver.

#### 1.4.3. *Derniers cas : des clubs détachés du « nouveau réseau » ?*

Concomitamment, un club de badminton naît en Loire-Atlantique, à La Baule, en juin 1934, tel que le rapporte *L'Ouest-Éclair*<sup>716</sup>. Il est qualifié par le journal de « *jeu qui fera fureur cet été* ». Visiblement à l'écart du mouvement de propagande de la Fédération, et jamais cité dans les sources officielles, le club de La Baule pratique-t-il le même badminton que les autres clubs précédemment cités ou un jeu de plage ? Très fréquemment identifié comme un lieu de tennis balnéaire, tout porte à croire qu'une sensibilité au jeu de raquettes y était à l'œuvre<sup>717</sup>.

---

<sup>715</sup> « Duprat, à ses moments perdus, avait tout loisir pour observer attentivement les meilleurs raquettes mondiales, installé derrière les grillages des courts de Roland-Garros, il restait de longues minutes, des heures même, à disséquer le revers d'un Lacoste, le jeu balle montante d'un Cochet ou le service lifté d'un Von Cramm. Pendant de longues années, il poursuivit ses travaux avec conviction et méthode. Et lorsqu'il arriva en Béarn, en 1931, il était riche d'une complète documentation » (*Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 10, Musée Tenniseum FFT).

<sup>716</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition de Nantes, 8 juin 1934, [ark:/12148/bpt6k625566z](http://ark:/12148/bpt6k625566z), p. 7, BnF, NUMP-1560.

<sup>717</sup> RAINIS, Michel, *Histoire des clubs de plage au XX<sup>e</sup> siècle: exercices, jeux, concours et sports sur le sable*, Paris : L'Harmattan, 2001.

Toujours dans l'Ouest de la France, Dinan et Nantes présentent des pratiquants de badminton, et ne semblent pas d'emblée en lien avec la Fédération et ses clubs affiliés. *L'Ouest-Éclair* informe ses lecteurs sur ce qu'est le badminton et sur les événements organisés par le Badminton-Club Dinannais<sup>718</sup> et l'Union Sportive Armoricaire de Nantes<sup>719</sup>, à partir de décembre 1937. Concernant Dinan, il est possible que ce soit John Yeo-Thomas qui ait influencé le développement du club dans la ville. Il rédige en effet un article de propagande pour la revue officielle en novembre 1935 et on retrouve exactement les mêmes lignes dans *L'Ouest-Éclair* en novembre 1938, trois ans plus tard (figure 28).



Figure 28 : Extraits de la revue officielle (*Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT) et de *L'Ouest-Éclair* (Édition de Rennes, 19 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k6614442](http://ark:/12148/bpt6k6614442), p. 11, BnF, NUMP-149), présentant les mêmes lignes à trois ans d'écart.

Les similarités sont éloquentes : seule l'expression « *ceux qui ont eu le plaisir d'assister aux championnats de France en avril 1935* » est remplacée par « *ceux qui ont eu le plaisir d'assister au tournoi de l'Armistice* ». Ainsi, John Yeo-Thomas serait l'instigateur de la pratique dinannaise. Un point sépare le foyer de pratique de Dinan des autres foyers et concerne le règlement utilisé. Alors que les clubs affiliés et la Fédération font disputer les matches en sets de 15 points pour les hommes, au tournoi de l'Armistice de 1937 de Dinan,

<sup>718</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition des Côtes d'Armor, 10 novembre 1938, p. 7, consulté en ligne le 23 juillet 2013 <http://www.ouest-france.fr/services> ; *L'Ouest-Éclair*, Édition de Rennes, 19 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k6614442](http://ark:/12148/bpt6k6614442), p. 11, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, édition de Rennes, 7 décembre 1938, [ark:/12148/bpt6k6614620](http://ark:/12148/bpt6k6614620), p. 12, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, Édition des Côtes d'Armor, 13 janvier 1939, p. 12, consulté en ligne le 23 juillet 2013 <http://www.ouest-france.fr/services>.

<sup>719</sup> Le journal annonce un championnat de Badminton le 19 décembre 1937 au tennis St-André (*L'Ouest-Éclair*, Édition de Rennes, 15 décembre 1937, [ark:/12148/bpt6k630903v](http://ark:/12148/bpt6k630903v), p. 10, BnF, NUMP-1495) puis un tournoi de Badminton de découverte le 2 janvier 1938 (*L'Ouest-Éclair*, édition de Rennes, 2 janvier 1938, [ark:/12148/bpt6k630921s](http://ark:/12148/bpt6k630921s), p. 9, BnF, NUMP-1495).

les matches se disputent en deux sets gagnants de 21 points<sup>720</sup> ou en sets de 14 points pour une rencontre amicale<sup>721</sup>, ce qui renforce l'idée d'une absence de communication entre la Fédération et ce club par l'absence de codification claire. Dinan pratique ainsi dans un certain entre-soi, en dehors du réseau national, tout comme John Yeo-Thomas le faisait avec Dieppe. Le fonctionnement de ces différents clubs serait alors à l'image de leurs instigateurs. Charles Fritsch et René Gathier recherchent une mise en réseau des clubs, dans les grandes villes, dans une logique marchande, alors qu'on peut imaginer que John Yeo-Thomas cherche à reproduire son modèle d'antan autour d'une pratique intimiste, désintéressée et dénuée d'enjeux économiques.

En ce qui concerne Nantes, le seul levier de diffusion potentiel est la tenue, en novembre 1936, d'une démonstration déjà évoquée par le Badminton Club de France, à l'occasion de l'inauguration du tennis couvert du Stade Nantais<sup>722</sup>. Toutefois, en plus de concerner un autre club, l'US Armoricaïne, un décalage d'un an s'observe entre cette démonstration menée par les acteurs du mouvement fédéral et effrite la probabilité de lier ces deux faits.

Ces visibilitées nouvelles s'accompagnent de l'idée que le badminton est nouveau, comme si l'ère dieppoise n'avait pas existé. Dans *L'Auto*, un article précise la constitution de la Fédération et est classé dans la rubrique « *Les sports nouveaux* »<sup>723</sup>, ou encore, parle d'un « nouveau jeu » venu d'Angleterre lorsqu'une équipe britannique vient à Paris pour une démonstration le 17 février 1933<sup>724</sup>. Quand il évoque la Coupe de France, *L'Auto* fait part de l'événement qui, selon le journaliste, aura « *un très grand retentissement en France et qui aidera à la diffusion de ce sport nouveau* »<sup>725</sup>. Deux ans plus tard, le journal réitère ce qualificatif et précise qu'à l'occasion des championnats internationaux de France, les Français ont engagé leurs « *meilleures raquettes* », dont le jeune palois de 15 ans et demi, Henri Pellizza, qui « *joue les grands rôles dans ce nouveau sport* »<sup>726</sup>. Il est probable que la nouveauté avancée à plusieurs reprises soit volontaire afin d'attiser la curiosité du lecteur, en plus de constituer une forme de capital d'innovation, porté par des acteurs qui s'identifient à la modernité.

---

<sup>720</sup> *Ibid.*

<sup>721</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition de Rennes, 7 décembre 1938, [ark:/12148/bpt6k6614620](https://nau.ark:/12148/bpt6k6614620), p. 12, BnF, NUMP-1495.

<sup>722</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition de Rennes, 8 novembre 1936, [ark:/12148/bpt6k6315964](https://nau.ark:/12148/bpt6k6315964), p. 10, BnF, NUMP-1495.

<sup>723</sup> *L'Auto*, 18 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k46343648](https://nau.ark:/12148/bpt6k46343648), p. 1, BnF, NUMP-16168.

<sup>724</sup> *L'Auto*, 24 janvier 1933, [ark:/12148/bpt6k46340076](https://nau.ark:/12148/bpt6k46340076), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>725</sup> *L'Auto*, 6 février 1934, [ark:/12148/bpt6k4634383m](https://nau.ark:/12148/bpt6k4634383m), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>726</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> avril 1936, [ark:/12148/bpt6k4629484n](https://nau.ark:/12148/bpt6k4629484n), p. 6, BnF, NUMP-16168.

Finalement, la réimplantation du badminton en France semble, au regard des espaces investis, présenter une rupture par rapport aux foyers existants avant la Première Guerre mondiale. Des acteurs, qui présentent des intérêts essentiellement commerciaux, relocalisent une pratique découverte Outre-Manche. Ensuite, ils tentent de l'étendre pour constituer un marché, à Paris et en Province. D'autres foyers sont identifiés à la marge de ce mouvement. Ces étapes sont essentielles pour assurer une nouvelle visibilité du badminton en France qui, en résumé, « redémarre à zéro », ainsi que pour reconstruire les structures nécessaires à sa sportivisation et son développement.

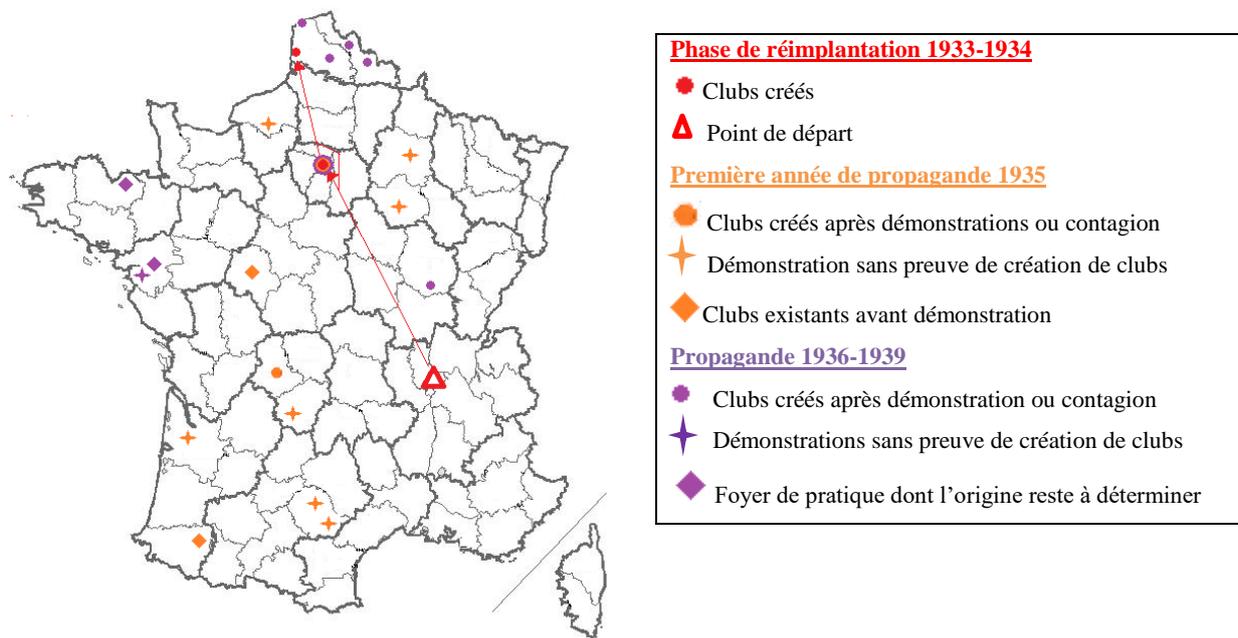


Figure 29 : Diffusion du badminton en France entre 1934 et 1939.

## 2. Structuration institutionnelle de l'activité : vers la sportivisation du badminton et davantage de visibilité ?

Le maillage de la pratique du badminton sur le territoire s'effectue donc progressivement par l'action de ses promoteurs. En parallèle, le badminton se dote d'une administration centrale et suit ainsi le mouvement d'autonomisation des sports qui s'institutionnalisent dans des fédérations tutélaires depuis l'éclatement de l'USFSA en 1920<sup>727</sup>. Au cours des années 1930, le sport devient une puissante force mobilisatrice de

<sup>727</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2010.

pratiquants, de spectateurs, de lecteurs et d'auditeurs ainsi qu'un élément de rayonnement international à l'heure de la montée des extrêmes en Europe et de la structuration des fédérations internationales<sup>728</sup>. Les valeurs associées aux pratiques sportives sont à l'image de l'État qui les encadre ; la force, l'énergie, la robustesse sont privilégiées chez les athlètes, dans un contexte de rivalité des nations<sup>729</sup>. À l'orée de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux sports ont ainsi connu une mutation les conduisant à mettre en avant la compétition et la recherche de performance, comme dans le cas du basket-ball<sup>730</sup> ou encore à l'image du tennis (qui débute sa mutation dès 1890 avec les promoteurs du tennis sportif)<sup>731</sup>. Certains adoptent même parfois le statut de professionnel comme dans le cas du football<sup>732</sup> ou du rugby<sup>733</sup>. Le badminton présente les leviers nécessaires à cette mise en compétition et en performance : la France figure parmi les membres fondateurs *l'International Badminton Federation* (IBF) en 1934 ; des compétitions nationales et internationales sont mises en place et les promoteurs du badminton énoncent leur volonté d'élever le niveau de pratique des joueurs français pour être capables de rivaliser avec leurs voisins européens. Ainsi, avec l'appui de ce premier cadre institutionnel, il semble que la pratique du badminton réponde à certaines caractéristiques objectives d'un « vrai sport ».

## 2.1. Création de la Fédération Française et de la Fédération Internationale de Badminton

Si le premier processus à l'œuvre structurant l'activité badminton est la diffusion *via* les exhibitions, il s'accompagne de la construction d'un espace institutionnel identifié. En 1933, il est annoncé qu'« *une fédération est sur le point d'être constituée* »<sup>734</sup>. Elle naît le 18 janvier 1934<sup>735</sup> et, plus précisément, au cours d'une réunion présidée par Pierre Gillou qui se tient au siège du Racing Club de France, 81 rue Ampère<sup>736</sup>. Son premier président est Ernest

---

<sup>728</sup> ARNAUD, Pierre, RIORDAN, James, *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris : L'Harmattan, 1997.

<sup>729</sup> CLASTRES, Patrick, « Le sport français au défi de l'Olympisme (1896 – 1936) », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. Du Second Empire au Régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, 2007, pp. 209-226.

<sup>730</sup> CLAVERIE, Éric, *op.cit.*, 2009.

<sup>731</sup> WASER, Anne-Marie, *op.cit.*, 1995.

<sup>732</sup> DIETSCHY, Paul, *op.cit.*, 2010, p. 150.

<sup>733</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, PORTE, Patrick, *La planète est rugby. Regards croisés sur l'ovalie*, Biarritz : Atlantica, 2007.

<sup>734</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°99, 15 novembre 1933, p. 13, Musée Tenniseum FFT.

<sup>735</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>736</sup> *L'Auto*, 18 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k46343648](http://ark:/12148/bpt6k46343648), p. 1, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 19 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k4634365p](http://ark:/12148/bpt6k4634365p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

Féret<sup>737</sup>, le trésorier du même club, à qui « *les initiateurs de ce nouveau sport* » ont fait appel, tout comme à René Lacoste ou Pierre Gillou<sup>738</sup>. Ce dernier, alors président du Racing Club de France, est nommé président d'honneur.



**Ernest FÉRET**  
Président  
Fédération Française de Badminton  
18 janvier 1934  
Membre du RCF 1913-1941  
Membre du Comité 1923-1941  
Trésorier Général du RCF 1923-1941

**Figure 30 : Portrait d'Ernest Féret, offert par les archives du RCF, Coll. Priv. Lafitte Bruno.**

- Président : Ernest Féret
- Vice-Président : René Lacoste et Lucien Bléry
  - Secrétaire Général : Jean Louviche
  - Trésorier Général : Victor Mestre
- Conseiller Technique : John Yeo-Thomas
- Président d'honneur : Pierre Gillou

**Figure 31 : Composition du premier bureau de la Fédération Française de Badminton, (*L'Auto*, 19 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k4634365p](https://ark:/12148/bpt6k4634365p), p. 5, BnF, NUMP-16168).**

Le siège social de la Fédération se situe à Paris, dans des locaux « *aimablement mis à sa disposition par le Racing Club de France* »<sup>739</sup>. La constitution du bureau de cette nouvelle institution apparaît stratégique et demandée par « *les initiateurs* »<sup>740</sup>, sans doute Charles

<sup>737</sup> *L'Auto*, 19 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k4634365p](https://ark:/12148/bpt6k4634365p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>738</sup> *L'Auto*, 18 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k46343648](https://ark:/12148/bpt6k46343648), p. 1, BnF, NUMP-16168 ; *Revue tennis et ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>739</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>740</sup> *Ibid.*

Fritsch et l'entreprise qu'il représente. L'appui sur les dirigeants d'une structure omnisport bourgeoise, qui sont impliqués dans le tennis répond à une logique de réseau potentiellement favorable au développement du badminton. Tout se passe comme s'il était essentiel de fournir à la discipline une légitimité grâce à ces dirigeants de renommée. Parmi les membres du bureau, le nom de John Yeo-Thomas signale que l'héritage de Dieppe n'est pas totalement éteint, contrairement aux apparences données à voir uniquement par le nouveau processus de diffusion. Une union s'opère entre une tendance historique de l'activité et des enjeux économiques, probablement dans l'optique de constituer un mouvement plus fort. Toutefois, ce dernier n'est jamais cité à l'occasion de l'organisation des exhibitions, ni en tant que joueur, ni comme dirigeant notoire. Alors âgé de 57 ans, on peut supposer qu'il ne joue plus et se déplace moins. En revanche, il est l'auteur de douze articles consacrés au badminton dans la revue officielle en l'espace de deux ans<sup>741</sup>. Il évoque souvent l'historique de l'activité avant 1914, propose des éléments pour progresser, contenu peu surprenant étant donné son statut de conseiller technique. Enfin, il tente de promouvoir la discipline, comme il le faisait avant la guerre. L'acteur propose même une propagande vers son foyer d'origine, dans *La Vigie de Dieppe* qui ne présente sur cette période qu'un unique article concernant l'activité. Il y signale que « depuis la guerre, le Badminton n'a pas été très activement pratiqué en France mais deux ou trois Clubs existent, notamment dans la banlieue de Paris et dans certaines villes de province ; mais jusqu'ici les efforts ont été dispersés » et espère un nouveau départ pour le badminton en France<sup>742</sup>.

Ensuite, la récente Fédération française de badminton fait partie des nations réunies à Londres pour fonder l'IBF, le 5 juillet 1934. Elle est d'ailleurs représentée par René Gathier, déjà manager de l'équipe d'Angleterre, qui rappelle ainsi sa volonté de faire de la France une terre de développement du badminton. *The Badminton Gazette* rapporte l'information et précise que des représentants du Canada, du Danemark, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de l'Irlande, de l'Écosse, de la Nouvelle-Zélande et du Pays de Galles sont présents lors de cette

---

<sup>741</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°99, 15 novembre 1933, p. 23, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 19-20, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 20-21, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°104, 15 mars 1934, p. 19-20, MGR ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°106, 15 avril 1934, p. 20-21, MGR ; *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°122, 15 février 1935, p. 19, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°139, 15 décembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°140, 15 janvier 1936, p. 16, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°141, 15 février 1936, p. 28, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°142, 15 mars 1936, p. 26-27, Musée Tennis FFT.

<sup>742</sup> *La Vigie de Dieppe*, 5 décembre 1933, p. 3, BN de Dieppe.

assemblée constitutive. Ces nations sont connues comme possédant des fédérations de badminton ou organisations similaires. Pour la Badminton Association<sup>743</sup>, à l'origine de ce rassemblement, il est nécessaire d'adopter des règles universelles et de développer des compétitions internationales<sup>744</sup>. Après acceptation de ce principe, le bureau de l'IBF est élu, composé uniquement d'Anglais, et son siège est situé à Londres. La mise en place d'une codification partagée est une aubaine pour le badminton en France, car cela confère des caractéristiques de sport plutôt que de jeu à l'activité et unifie les modes de pratique autour de traits communs.

## 2.2. La mise en route de la bureaucratisation

Possédant désormais des structures institutionnelles nationale et internationale, le badminton peut gagner en lisibilité et en unité de pratique pour les clubs affiliés à la Fédération. En effet, la tenue de réunions de bureau, d'assemblées générales où sont conviés les représentants des clubs, permet d'élaborer un règlement intérieur de fonctionnement, de s'assurer du respect de la codification établie par l'IBF et de proposer un calendrier de compétitions commun, dès 1936<sup>745</sup>. Une première assemblée générale extraordinaire se tient le 10 octobre 1936, au siège de la Fédération française de badminton, 81 rue Ampère<sup>746</sup>, à laquelle les membres des clubs sont conviés à venir « *aussi nombreux que possible* »<sup>747</sup>. Suite à cette réunion, la Fédération diffuse à tous les clubs les nouveaux statuts, le règlement intérieur, les règles du jeu, le règlement de la cotisation d'affiliation et le calendrier sportif de la saison, affiché dans la *Revue du tennis et du ping-pong*<sup>748</sup>. Ce calendrier officiel donne au badminton une première structuration du temps et de l'espace sportif. Les réunions se tiennent alors régulièrement, et leurs comptes rendus sont brièvement publiés dans l'organe officiel. Une diversité de sujets y est abordée concernant l'organisation du badminton en France, comme par exemple, le choix des formules de compétition. Le calendrier est discuté et établi. Une licence est également mise en place ; elle est nécessaire aux joueurs pour prendre part

---

<sup>743</sup> La Badminton Association est fondée en 1893 (*The Field*, September 9th, 1893, p. 400) suite à la réunion de douze clubs, qui adoptent un règlement. Son premier président est le Major SSC Dolby. Quatorze clubs rejoignent la BA au cours de sa première année d'existence.

<sup>744</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 77.

<sup>745</sup> *L'Auto*, 16 octobre 1936, [ark:/12148/bpt6k46296813](https://ark:/12148/bpt6k46296813), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>746</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°148, 15 septembre 1936, p. 20, Musée Tennis FFT ; *L'Auto*, 16 octobre 1936, [ark:/12148/bpt6k46296813](https://ark:/12148/bpt6k46296813), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>747</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°148, 15 septembre 1936, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>748</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°151, 15 décembre 1936, p. 32, Musée Tennis FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°152, 31 janvier 1937, p. 19, Musée Tennis FFT.

aux diverses compétitions et comporte un droit de 5 francs auprès de la Fédération<sup>749</sup>. Ces réunions sont également l'occasion de définir des politiques de développement de l'activité, auxquelles est alloué un budget essentiellement constitué des cotisations des clubs. Par exemple, le 15 juin 1936, le bureau décide d'envoyer une équipe pour participer à la journée des Sports organisée par la Presse Sportive ainsi qu'une équipe au Salon « Santé et beauté »<sup>750</sup>. La Fédération s'organise donc sous forme de commissions chargées des questions financières, sportives et de propagande<sup>751</sup>. La nécessité de promouvoir l'activité montre aussi comment le besoin de donner une visibilité constitue une préoccupation des membres dirigeants. Finalement, le regroupement des acteurs du badminton et des clubs qu'ils portent au sein d'une institution reconnue permet dans un premier temps de centraliser et uniformiser l'organisation de la pratique, et de doter la discipline d'un calendrier sportif compétitif tel un « vrai sport ».

### **2.3. Une structuration hiérarchique des compétitions, un gain de visibilité**

Le processus d'institutionnalisation de la pratique permet donc l'établissement et la diffusion, l'affichage, d'un calendrier fédéral. Entre 1934 et 1939, des compétitions sont créées, certaines reconduites, d'autres disparaissent. Cette mise en forme compétitive, qui s'étend de l'échelle locale à la sphère internationale, tend à définir le badminton comme « sportif » et paraît gage de plus de visibilité médiatique, particulièrement pour les événements parisiens ainsi que les rencontres d'envergure internationale.

#### ***2.3.1. Une progression du nombre de compétitions timide et difficile à évaluer***

À partir des calendriers relevés dans la revue officielle, des comptes rendus de compétitions qu'elle propose, croisés avec les événements cités par la presse, nous avons pu établir une liste de compétitions organisées en France<sup>752</sup>. La progression quantitative de ces rencontres sur cette période est peu significative pour plusieurs raisons. D'une part, les sources présentent parfois des dates sans qu'aucun retour sur l'événement ne soit reporté. Un premier doute quant à la réelle tenue de la compétition émerge. Ensuite, d'une saison à l'autre, la précision concernant le nombre de rencontres est vague. Pour la saison 1936-1937, dix dates de rencontres sont présentées pour la Coupe de l'Île-de-France, alors que pour la saison

---

<sup>749</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°152, 31 janvier 1937, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>750</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°146, 15 septembre 1936, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>751</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>752</sup> L'ensemble des événements est présenté en annexe (tableau 8, p. 53).

suivante, aucune n'est donnée alors que la compétition est mise en place. Seule une analyse qualitative est développée pour cette période. La figure suivante rend ainsi compte de l'évolution de la nature des compétitions organisées en France.

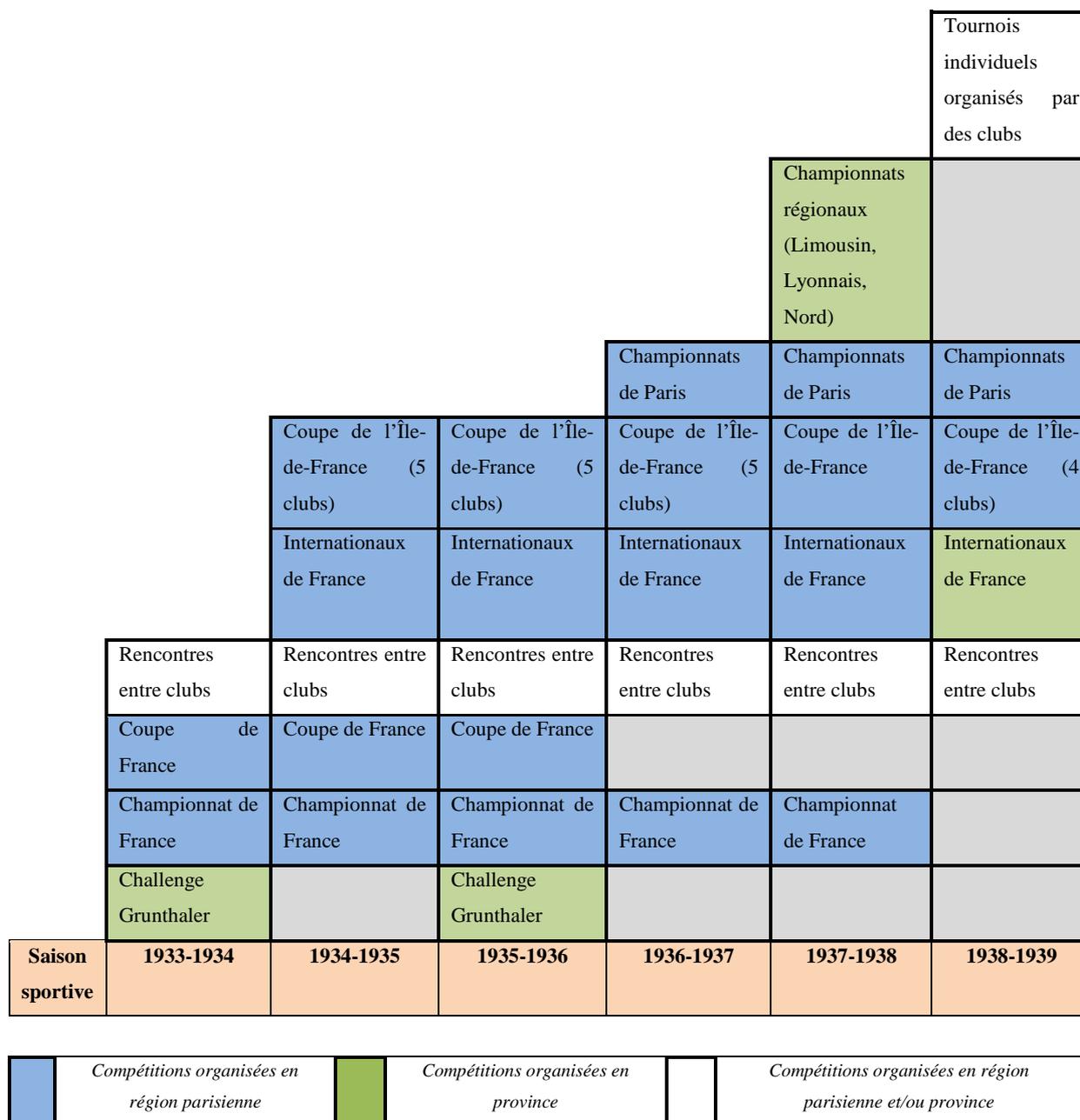


Figure 32 : Évolution qualitative des compétitions entre 1934 et 1939<sup>753</sup>.

### Une première saison où tout est confondu...

La première compétition relevée est le Challenge Grunthaler<sup>754</sup>, organisé à Lyon le 23 septembre 1933. Il fait office de « championnats de Lyon et de France »<sup>755</sup> et propose une

<sup>753</sup> L'axe des ordonnées est construit selon une logique d'apparition des compétitions. Ainsi, la Coupe Grunthaler est la première compétition à apparaître quand les tournois individuels portés par les clubs ne voient le jour qu'en 1939.

<sup>754</sup> *L'Auto*, 24 septembre 1933, [ark:/12148/bpt6k4634248t](http://ark:/12148/bpt6k4634248t), p. 4, BnF, NUMP-16168.

épreuve de simple dames et de simple messieurs. Pourtant, au cours de la même saison sportive, la Fédération organise un « Championnat de France » individuel et la « Coupe de France », où les résultats des joueurs se cumulent pour leur équipe autour de cinq épreuves<sup>756</sup>, le même week-end, en avril 1934<sup>757</sup>. Ce doublon se conçoit dans la mesure où le challenge Grunthaler se tient avant même la création de la Fédération et que Lyon se situe comme foyer de réimplantation de la pratique. Ensuite, le regroupement de ces deux compétitions sur la même date souligne les débuts timides de ces formules compétitives, sans véritable hiérarchie structurelle. Ce premier événement, qui propose plusieurs titres, permet sans doute de s'assurer de la présence d'un nombre suffisant de participants aux deux épreuves.

*L'Auto* fait part de ces événements qui, selon le journaliste<sup>758</sup>, auront « *un très grand retentissement en France* »<sup>759</sup>. Le quotidien propose, à travers cinq articles<sup>760</sup>, davantage de précisions sur ces compétitions et en relaie les résultats. Le championnat de France comporte uniquement une épreuve de simple messieurs et une épreuve de simple dames<sup>761</sup>. Une soixantaine de joueurs est engagée d'après l'article du 20 avril 1934<sup>762</sup>, alors qu'il est annoncé qu'ils sont plus de 100 inscrits dans celui du 21 avril<sup>763</sup>. Quant à la première Coupe de France, elle voit s'affronter cinq clubs<sup>764</sup>. C'est le Badminton Club de l'Île-de-France qui tire son épingle du jeu et remporte cette première édition face au Badminton Club Citroën de Lyon<sup>765</sup>. La restriction de ces rencontres à l'espace Paris/Lyon témoigne d'une diffusion encore faible de l'activité. L'annonce du nombre d'engagés ne distingue pas la part d'hommes et de femmes, néanmoins la formule de la Coupe de France exige la présence minimale de trois femmes et trois hommes par équipe. On retrouve ici la sociabilité mixte évoquée dans le badminton de la Belle Époque, où hommes et femmes se côtoient sur les mêmes terrains et

---

<sup>755</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>756</sup> En simple messieurs, simple dames, double mixte, double messieurs et double dames.

<sup>757</sup> Le simple dames, le simple messieurs, le double dames, le double messieurs et le double mixtes (*Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tennis FFT).

<sup>758</sup> On peut supposer que ces lignes sont proposées par René Mathieu du fait de ses liens avec le journal et par les propos très « optimistes » tenus à l'égard du badminton.

<sup>759</sup> *L'Auto*, 6 février 1934, [ark:/12148/bpt6k4634383m](https://ark:/12148/bpt6k4634383m), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>760</sup> *L'Auto*, 6 février 1934, [ark:/12148/bpt6k4634383m](https://ark:/12148/bpt6k4634383m), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 14 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634448h](https://ark:/12148/bpt6k4634448h), p. A, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 20 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k46344547](https://ark:/12148/bpt6k46344547), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 21 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634455n](https://ark:/12148/bpt6k4634455n), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 23 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634457g](https://ark:/12148/bpt6k4634457g), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>761</sup> *L'Auto*, 14 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634448h](https://ark:/12148/bpt6k4634448h), p. A, BnF, NUMP-16168.

<sup>762</sup> *L'Auto*, 20 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k46344547](https://ark:/12148/bpt6k46344547), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>763</sup> *L'Auto*, 21 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634455n](https://ark:/12148/bpt6k4634455n), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>764</sup> Le Racing Club de France, le Badminton Club de l'Île-de-France (La Courneuve), le Badminton Club de France (Tennis Molière), le British Badminton Club et le Citroën Badminton Club de Lyon (*L'Auto*, 14 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634448h](https://ark:/12148/bpt6k4634448h), p. A, BnF, NUMP-16168).

<sup>765</sup> *L'Auto*, 23 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634457g](https://ark:/12148/bpt6k4634457g), p. 4, BnF, NUMP-16168.

s'affrontent, limitant par là-même l'image du « vrai sport athlétique ». Ces formules par équipes sont très présentes dans les types de compétitions proposées.

### Une forte proportion de rencontres par équipes

Cette Coupe de France par équipes est reconduite au cours des deux saisons qui suivent. En 1935, elle se déroule en mars au Tennis Molière, toujours simultanément au championnat de France<sup>766</sup>. Elle est remportée cette fois-ci par le RCF. En février 1936, cinq équipes parisiennes sont en lice<sup>767</sup>, ainsi qu'une équipe de Lyon et une équipe de Pau<sup>768</sup>. La Coupe de France disparaît par la suite. L'organisation conjointe, à partir de la saison 1934-1935 de la Coupe de l'Île-de-France, est sans doute le facteur de disparition de la précédente formule. Cette nouvelle compétition présente davantage de visibilité dans la presse que la Coupe de France. La *Revue du tennis et du ping-pong* évoque ainsi la tenue, sous l'égide du BCIF, de cette « Coupe de l'Île-de-France » en février 1935<sup>769</sup>. Les dates et résultats des différents matches de cette compétition, répartis sur deux mois, sont rapportés à quatre reprises par *L'Auto*<sup>770</sup>. Également, un compte rendu de cette coupe est diffusé dans la *Revue du Tennis et du Ping-Pong*<sup>771</sup>. En 1936, neuf articles de *L'Auto* lui sont consacrés<sup>772</sup>, insistant sur l'importance donnée par le média aux événements parisiens. Les résultats finaux sont diffusés par *L'Auto*<sup>773</sup> et par la revue officielle<sup>774</sup>, qui publient exactement le même article.

Ainsi, ces matches en semaine sont privilégiées par rapport à des championnats individuels ou à des rencontres regroupées sur un week-end. Elles sont facilitées par la proximité géographique des clubs parisiens, et traduisent la recherche régulière d'une sociabilité sportive et mixte de la part des joueurs. La Coupe de France ne serait alors qu'un

---

<sup>766</sup> *L'Auto*, 17 mars 1935, [ark:/12148/bpt6k4634784d](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4634784d), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>767</sup> Le RCF, le BCA, le BC France, le BC Île-de-France, le Sporting Club de la Seine (*L'Auto*, 21 février 1936, [ark:/12148/bpt6k46294444](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46294444), p. 5, BnF, NUMP-16168).

<sup>768</sup> *L'Auto*, 20 février 1936, [ark:/12148/bpt6k4629443q](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629443q), p. 9, BnF, NUMP-16168.

<sup>769</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tennis FFT.

<sup>770</sup> *L'Auto*, 2 janvier 1935, [ark:/12148/bpt6k46347103](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46347103), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; RCF bat BCF 4 à 1 (*L'Auto*, 12 février 1935, [ark:/12148/bpt6k46347511](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46347511), p. 5, BnF, NUMP-16168) ; BCIF bat SCS 5 à 0 (*L'Auto*, 16 février 1935, [ark:/12148/bpt6k4634755p](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4634755p), p. 4A, BnF, NUMP-16168) ; SCS bat BCF, 4 à 1 (*L'Auto*, 24 février 1935, [ark:/12148/bpt6k46347637](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46347637), p. 5, BnF, NUMP-16168).

<sup>771</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tennis FFT. Le Racing Club de France l'emporte en finale sur le Badminton Club de l'Île-de-France par 3 victoires à 2.

<sup>772</sup> *L'Auto*, 4 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629396h](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629396h), p. 11, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 7 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629399r](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629399r), p. 2, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k46294036](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k46294036), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 12 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629404m](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629404m), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 15 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629407v](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629407v), p. 3, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 23 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629415d](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629415d), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 28 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629420q](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629420q), p. 10, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 4 février 1936, [ark:/12148/bpt6k4629427m](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629427m), p. 3, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 8 février 1936, [ark:/12148/bpt6k4629431h](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629431h), p. 3, BnF, NUMP-16168.

<sup>773</sup> *L'Auto*, 8 février 1936, [ark:/12148/bpt6k4629431h](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k4629431h), p. 3, BnF, NUMP-16168.

<sup>774</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°141, 15 février 1936, p. 28, Musée Tennis FFT. Le RCF remporte cette édition.

doublon de cette compétition, d'autant plus que des rencontres Paris-Lyon se tiennent dans l'année. Seul le championnat de France individuel est alors maintenu. Le cas d'une initiative du club du Sporting Club de la Seine est assez similaire. Ce club organise entre 1935 et 1937 son propre tournoi, à partir de formules par équipes<sup>775</sup>. Il reçoit le BCIF, qui sort vainqueur en 1935<sup>776</sup>. En 1936 et 1937, l'événement est relaté par le journal *L'Auto*, respectivement dans quatre articles<sup>777</sup> puis sept articles<sup>778</sup>. Cette compétition cesse pourtant d'exister malgré sa visibilité. On peut imaginer qu'à l'instar de la Coupe de France, une volonté d'unification du championnat par équipe ait conduit au maintien d'une seule formule qu'est la Coupe de l'Île-de-France. Une troisième édition de celle-ci se tient ainsi au cours de la saison 1936-1937, à partir de janvier. Seul un article de *L'Auto*<sup>779</sup> l'évoque, et présente le calendrier des rencontres. Les résultats ne sont pas communiqués comme pour les deux éditions précédentes, mis à part pour la rencontre SCS –BCF, dans la *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*<sup>780</sup>. Aucune trace de rencontres interclubs à Paris n'apparaît au cours de la saison 1937-1938, mis à part la date de « mai 1938 »<sup>781</sup>. En 1938-1939, seul un calendrier des rencontres est diffusé dans *L'Auto*<sup>782</sup>. Dès lors, il semble que la fin de la saison 1936 marque un déclin concernant la visibilité des rencontres par équipes qui se tiennent à Paris. Il est probable que le retrait d'un acteur, sans doute communiquant avec le journal, en soit à l'origine. On peut penser à John Yeo-Thomas, qui interrompt au même moment ses publications dans la revue officielle. L'absence de signature des articles est limitante pour construire davantage d'hypothèses explicatives<sup>783</sup>. À cela peut s'adjoindre la diffusion privilégiée d'autres activités par le quotidien sportif.

Au-delà de la région parisienne, des rencontres se tiennent entre les clubs Lyon et Limoges, et entre Paris-Limoges et Paris-Lyon, de manière ponctuelle, à raison de maximum un match aller-retour au cours de la saison. Le triptyque des villes où sont implantées les

<sup>775</sup> Le classement fonctionne par addition des victoires. Les cinq épreuves sont proposées.

<sup>776</sup> *L'Auto*, 25 mai 1935, [ark:/12148/bpt6k46348536](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46348536), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>777</sup> *L'Auto*, 13 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k46294659](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46294659), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 15 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k46294674](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46294674), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 18 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k4629470m](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4629470m), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 19 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k46294711](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46294711), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>778</sup> *L'Auto*, 21 novembre 1936, [ark:/12148/bpt6k46297178](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46297178), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 24 novembre 1936, [ark:/12148/bpt6k4629720r](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4629720r), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 28 novembre 1936, [ark:/12148/bpt6k4629724d](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4629724d), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 2 décembre 1936, [ark:/12148/bpt6k46297282](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46297282), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 4 décembre 1936, [ark:/12148/bpt6k46297304](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46297304), p. 8, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 10 décembre 1936, [ark:/12148/bpt6k4629736m](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4629736m), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 29 décembre 1936, [ark:/12148/bpt6k4629755z](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4629755z), p. 9, BnF, NUMP-16168.

<sup>779</sup> *L'Auto*, 5 janvier 1937, [ark:/12148/bpt6k46297623](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46297623), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>780</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°152, 31 janvier 1937, p. 19-20, Musée Tennisem FFT.

<sup>781</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°164, février 1938, p. 8, Musée Tennisem FFT.

<sup>782</sup> *L'Auto*, 15 mars 1939, [ark:/12148/bpt6k46354193](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46354193), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>783</sup> L'intérêt d'une monographie de cet acteur est une nouvelle fois soulignée ici.

usines de Babolat-Maillot-Witt et l'enjeu commercial adossé à ces rencontres se retrouvent. René Ailloud, époux de Marie-Louise Maillot et beau-frère de Charles Maillot<sup>784</sup>, intègre le bureau de la Fédération en 1936 avant d'en devenir vice-président en 1937<sup>785</sup>. En plus d'être la terre d'accueil de la succursale, la culture sportive lyonnaise des années 1930 est remarquable. Elle est la conséquence d'une politique des sports et des loisirs dynamique impulsée par Édouard Herriot dont Léo Lagrange n'hésite pas à s'inspirer au plan national<sup>786</sup>.

Alors que la *Revue du Tennis, du badminton et du ping-pong* laisse entendre l'éclosion de nombreux clubs suite aux démonstrations menées par les dirigeants les plus actifs, peu d'entre-eux prennent part aux compétitions recensées<sup>787</sup>. En effet, 64 participants représentent sept clubs à l'occasion des championnats de France en 1936<sup>788</sup>, sur 19 clubs, foyers de pratique ou de démonstration relevés. Lyon et Paris sont les seules villes représentées lors des internationaux de France de 1935<sup>789</sup>. Outre les difficultés – déclinantes – liées au déplacement, les joueurs ont à leur charge l'ensemble des frais de transport<sup>790</sup>, y compris ceux des clubs les plus dotés comme le RCF<sup>791</sup>. Henri Pellizza fait rapidement exception à la règle dès 1936 et représente, alors qu'il est âgé de 16 ans, le club du jeu de Paume de Pau, aux championnats de France et internationaux de France. Ses frais sont probablement pris en charge par son mentor, Albert Duprat, qui n'hésite pas à dépenser beaucoup d'argent pour les deux frères Pellizza : « *que de temps avait été pris... que d'argent avait été dépensé ! Car Duprat achetait balles et raquettes ; il payait aussi bien d'autres choses : promenades en avion et périples en ski dans les Pyrénées n'étaient pas les moins coûteux* »<sup>792</sup>. On peut imaginer qu'il endosse également les frais de transports liés au badminton, tout comme il est possible que la succursale Babolat-Maillot-Witt aide les joueurs de Lyon et Limoges à se déplacer à Paris et aide en retour les Parisiens à se déplacer dans les villes qui accueillent leurs usines. Quelques joueurs de Tours prennent également part aux championnats de France

---

<sup>784</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>785</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°153, 28 février 1937, p. 15, Musée Tennis FFT.

<sup>786</sup> LÊ-GERMAIN, Élisabeth, *La politique sportive de la ville de Lyon au temps d'Édouard Herriot : 1905-1957*, Thèse de doctorat, sous la direction de Pierre ARNAUD et Thierry TERRET, Lyon : Université de Lyon 1, 2001.

<sup>787</sup> Nous avons relevé les clubs cités par la revue officielle.

<sup>788</sup> Ils se tiennent le 15 mars 1936 et regroupent les clubs suivants : RCF, BC de France, BC Citroën de Lyon, BC Audonien, BC de l'Île de France, Jeu de Paume de Pau et Sporting Club de la Seine.

<sup>789</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°125, 15 avril 1935, p. 14, Musée Tennis FFT.

<sup>790</sup> Ce constat est régulièrement rappelé dans la revue officielle lorsqu'elle rend compte des compétitions qui se sont déroulées.

<sup>791</sup> PV de l'assemblée générale du RCF, 1935, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>792</sup> *Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 10, Musée Tennis FFT.

de 1937, à Paris<sup>793</sup>. Tours fait partie des foyers de pratique de Province les moins éloignés de l'Île-de-France.

Enfin, si Lyon et Limoges organisent des rencontres avec Paris, la capitale accueille la plupart des événements nationaux<sup>794</sup> (cf figure 34). D'une part, la ville est davantage dotée d'installations permettant d'accueillir un grand nombre de joueurs, d'autre part, elle est au cœur d'un réseau ferroviaire encore peu développé dans une France majoritairement rurale<sup>795</sup>.

### **Des compétitions individuelles systématisées et hiérarchisées**

Le championnat de France individuel est mis en place dès la première année d'existence de la Fédération. Sans disposer des archives de l'institution ou des clubs organisateurs, qui auraient pu nous fournir les registres d'inscription et évaluer l'implication des joueurs dans cette compétition, seul *L'Auto* nous offre des informations à ce sujet. Cette présentation proposée par le quotidien sportif est fluctuante. Le journal chiffre la participation au championnat de France de 1934 à 100 concurrents<sup>796</sup>. En 1937<sup>797</sup>, il annonce une soixantaine de participants pour les épreuves de simple et une quarantaine d'équipes pour les doubles (hommes et dames) et les doubles mixte<sup>798</sup>. La répartition de ces équipes entre les différentes épreuves n'est pas précisée. Quarante équipes représentent quatre-vingts joueurs inscrits et soulignent la place tout aussi importante accordée au jeu en double qu'aux épreuves de simple. En 1938, *L'Auto* annonce « plus de 150 joueurs ou joueuses » inscrits<sup>799</sup>, soit une progression importante au regard de l'année précédente. Toutefois, ces chiffres sont difficilement interprétables : le journaliste, ou le rédacteur de la brève, a pu cumuler les inscriptions des joueurs de simple et de double pour augmenter l'ampleur de l'événement. En 1939, aucune trace de la compétition n'a été trouvée, que ce soit dans *L'Auto* ou la revue officielle. Les tensions provoquées à l'approche du second conflit mondial sont probablement un facteur expliquant l'absence de l'événement<sup>800</sup>.

---

<sup>793</sup> *L'Auto*, 4 mars 1937, [ark:/12148/bpt6k46298203](https://ark:/12148/bpt6k46298203), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>794</sup> En 1935, cf *L'Auto*, 17 mars 1935, [ark:/12148/bpt6k4634784d](https://ark:/12148/bpt6k4634784d), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; en 1936 cf *L'Auto*, 20 mars 1935, [ark:/12148/bpt6k4634787n](https://ark:/12148/bpt6k4634787n), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; en 1937, cf *L'Auto*, 8 mars 1937, [ark:/12148/bpt6k4629824r](https://ark:/12148/bpt6k4629824r), p. 3, BnF, NUMP-16168.

<sup>795</sup> DUBY, Georges, WALLON, Armand, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne : de 1914 à nos jours*, Paris : Le Seuil, 1992.

<sup>796</sup> *L'Auto*, 21 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k4634455n](https://ark:/12148/bpt6k4634455n), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>797</sup> Aucun chiffre n'est communiqué concernant les engagements pour les éditions 1935 et 1936, ni dans *L'Auto*, ni dans la revue officielle.

<sup>798</sup> *L'Auto*, 4 mars 1937, [ark:/12148/bpt6k46298203](https://ark:/12148/bpt6k46298203), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>799</sup> *L'Auto*, 24 mars 1938, [ark:/12148/bpt6k4636142m](https://ark:/12148/bpt6k4636142m), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>800</sup> BERSTEIN, Serge, MILZA, Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle, tome 2 : 1930-1945*, Bruxelles : Éditions Complexe, 2003, pp. 299-305.

Au cours de la saison 1937-1938, l'organisation de championnats régionaux est affichée dans la revue officielle : elle présente un calendrier, mais sans aucun commentaire à l'appui<sup>801</sup>. Est-ce une volonté qui émane des clubs de province ? Ou une volonté de la Fédération pour développer l'activité compétitive au-delà de la région parisienne ? Il est probable que cette proposition émane de la politique de la Fédération ou que la Fédération s'en fasse l'écho et le soutienne. En effet, ces championnats ciblent les régions où l'activité est déjà dynamique. Lyon et Limoges rencontrent annuellement Paris. Dans le Nord, un phénomène de contagion rapide s'observe après le succès de la démonstration à Valenciennes. À soixante-dix kilomètres de la ville, à Fourmies, une section de badminton voit le jour à l'Olympic Sports, suite à une démonstration dirigée par Burdin de Paris et le club de Valenciennes<sup>802</sup>. Il est ensuite possible d'y jouer, sous forme de location à l'heure<sup>803</sup> ou par le biais d'un abonnement de quatre mois pour 60 francs<sup>804</sup>, trois soirs par semaine ainsi que le dimanche matin. Un second indice laisse penser une organisation souhaitée de ces championnats régionaux de la part des instances dirigeantes. Ils sont présentés dans le calendrier fédéral diffusé dans la revue officielle, mais aucune trace n'y est ensuite reportée et ils ne sont pas reconduits. *L'Auto* est également silencieux à cet égard. Dès lors, nous restons circonspects quant au réel déroulement de ces rencontres, et quant à l'engagement véritablement souhaité des clubs de province dans une logique compétitive. Il convient de rester prudent avec cette hypothèse. *L'Auto* s'intéresse essentiellement aux événements parisiens, dans la mesure où les journalistes ne se déplacent que très peu<sup>805</sup>. Les rencontres entre Lyon et Limoges sont totalement occultées dans le journal. Le quotidien sportif, tout comme la revue officielle, semblent prendre parti pour les joueurs de la capitale. À l'occasion du match Lyon-Paris, à Lyon, le 20 mars 1937, *L'Auto* présente la sélection des joueurs et joueuses parisiens mais pas celle de leurs adversaires<sup>806</sup>. L'information plus facile à obtenir est alors donnée à lire, mais aucune démarche en direction des pratiquants les plus éloignés ne semble faite. La géographie du sport est alors à l'œuvre dans la démarche de diffusion. Les Lyonnais s'imposent sur le score de 5 à 2 et affirment leur supériorité au cours de la saison 1936-1937 après avoir remporté trois titres sur cinq aux championnats de France. *L'Auto* et la

---

<sup>801</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°164, février 1938, p. 8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>802</sup> La démonstration a lieu le 20 février 1938 (*Le Journal de Fourmies*, 19 février 1938, [ark:/12148/bpt6k12596494](http://ark:/12148/bpt6k12596494), p. 2, BnF, NUMP-11159).

<sup>803</sup> *Le Journal de Fourmies*, 26 février 1938, [ark:/12148/bpt6k1259648q](http://ark:/12148/bpt6k1259648q), p. 2, BnF, NUMP-11159.

<sup>804</sup> *Ibid.*

<sup>805</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, p. 326.

<sup>806</sup> Mlle Girard, Mlle Brun, Delubac et Burdin (capitaine). Par suite de l'indisponibilité de Mme Bléry et Mme Prudon, l'équipe parisienne est « amoindrie » (*L'Auto*, 18 mars 1937, [ark:/12148/bpt6k46298344](http://ark:/12148/bpt6k46298344), p. 7, BnF, NUMP-16168).

*Revue du tennis et du badminton*<sup>807</sup> déchargent les Parisiens de la défaite, d'une part, par l'absence de deux joueuses et, d'autre part, parce que ces derniers étaient déconcertés du fait de jouer sur terre battue<sup>808</sup>. Finalement, l'absence de résultats des championnats régionaux dans les sources écrites peut s'expliquer soit par le fait qu'ils n'ont pas eu lieu, soit par le désintérêt de la presse envers les événements de Province. Une étude monographique complémentaire permettrait de combler ces lacunes. Ainsi, le seul championnat régional qui trouve un écho est celui de Paris. *L'Auto* relaie régulièrement des informations sur son organisation et les résultats. Leur première édition se tient le vendredi 29 janvier au Tennis Molière avec « *un gros succès d'engagements* »<sup>809</sup> et propose les épreuves de simple messieurs et simple dames. La seconde édition est néanmoins très peu relayée par la presse, la date est signalée dans la *Revue du tennis et du badminton*, et le palmarès rapporté seulement l'année suivante<sup>810</sup>. La troisième édition se tient lors de la saison 1938-1939, sous une forme différente : les cinq épreuves sont organisées par différents clubs et à des dates séparées. Ainsi, les épreuves de double dames et de double messieurs se tiennent au Badminton Club de France les 15, 18 et 22 janvier 1939<sup>811</sup>. La *Revue du tennis et du badminton* consacre un article aux résultats et dresse un compte rendu des matches<sup>812</sup>. La seconde épreuve, le simple messieurs, est organisée par le BC Audonien à Saint-Ouen<sup>813</sup>. *L'Auto* propose le programme détaillé des matches<sup>814</sup> et un compte rendu de la compétition<sup>815</sup>. L'intérêt de *L'Auto* pour cette épreuve, en comparaison aux quatre autres épreuves qui sont seulement annoncées et relatées en quelques lignes, soulève la question d'une perception plus prestigieuse ou plus sportive de l'épreuve de simple messieurs par les journalistes, à moins que ce ne soit un hasard d'espace éditorial libéré à cette date. Enfin, les épreuves de simple dames et du double mixte se tiennent du 20 au 26 février sur les courts du Badminton Club de Paris<sup>816</sup>. Cette organisation étalée des championnats de Paris témoigne encore une fois de la volonté des joueurs de la capitale d'augmenter les occasions de confrontation plutôt que de grouper l'ensemble des

---

<sup>807</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>808</sup> *L'Auto*, 26 mars 1937, [ark:/12148/bpt6k4629842p](https://ark:/12148/bpt6k4629842p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>809</sup> *L'Auto*, 27 janvier 1937, [ark:/12148/bpt6k4629784p](https://ark:/12148/bpt6k4629784p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>810</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°177, mars 1939, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>811</sup> *L'Auto*, 3 janvier 1939, [ark:/12148/bpt6k4635348g](https://ark:/12148/bpt6k4635348g), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>812</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°176, février 1939, p. 7, Musée Tennis FFT.

<sup>813</sup> *L'Auto*, 12 février 1939, [ark:/12148/bpt6k46353880](https://ark:/12148/bpt6k46353880), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>814</sup> Notamment avec les horaires et les joueurs qui se rencontrent (*L'Auto*, 12 février 1939, [ark:/12148/bpt6k46353880](https://ark:/12148/bpt6k46353880), p. 7, BnF, NUMP-16168).

<sup>815</sup> Henri Pellizza n'a pu quitter Londres et A.N. Bloch a été retenu à Nîmes pour ses affaires (*L'Auto*, 14 février 1939, [ark:/12148/bpt6k46353902](https://ark:/12148/bpt6k46353902), p. 6, BnF, NUMP-16168).

<sup>816</sup> *L'Auto*, 13 février 1939, [ark:/12148/bpt6k4635389d](https://ark:/12148/bpt6k4635389d), p. 8, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 15 février 1939, [ark:/12148/bpt6k4635391g](https://ark:/12148/bpt6k4635391g), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 26 février 1939, [ark:/12148/bpt6k4635402t](https://ark:/12148/bpt6k4635402t), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 1<sup>er</sup> mars 1939, [ark:/12148/bpt6k46354052](https://ark:/12148/bpt6k46354052), p. 6, BnF, NUMP-16168.

épreuves en une seule journée. Multiplier les événements conduit à un gain de visibilité dans la presse et amène l'idée d'une pratique compétitive régulière, et donc à laquelle on se consacre pleinement. Enfin, l'accueil des différentes épreuves par plusieurs clubs de la région parisienne offre aussi un élargissement de l'espace de visibilité de la pratique, notamment à travers *L'Auto*.

### 2.3.2. Un gain de visibilité dans la presse

Entre les saisons 1933-1934 et 1938-1939, nous avons recensé 116 articles qui traitent de l'activité<sup>817</sup>. Sur cette période, le tirage du journal oscille entre 250 000 et 350 000 exemplaires<sup>818</sup>, et offre ainsi une certaine diffusion de la pratique vers un lectorat intéressé par le fait sportif. Celle-ci demeure à relativiser quand on sait que le basket-ball est présenté à au moins 500 reprises, chaque année, sur cette même période<sup>819</sup>.

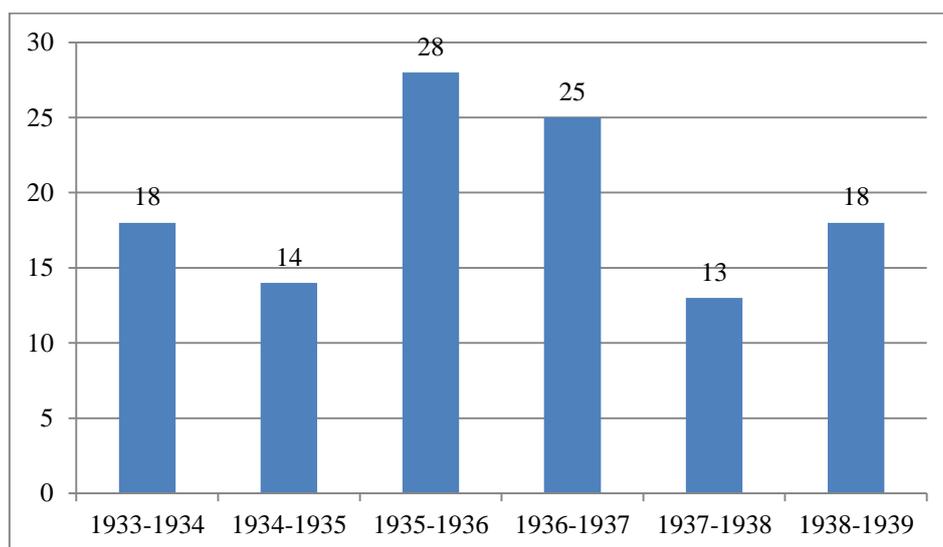


Figure 33 : Évolution du nombre d'articles traitant du badminton dans *L'Auto* entre septembre 1933 et juin 1939.

La progression du nombre d'articles traitant du badminton dans *L'Auto* est aléatoire. La place de l'événement parisien dans les lignes du journal offre une explication à la diminution observée pour la saison 1937-1938. En 1935-1936, neuf articles concernent la Coupe de l'Île-de-France et détaillent les résultats de ces rencontres locales. Quatre sont consacrés au tournoi du Sporting Club de la Seine. L'année suivante, ce dernier événement est couvert à sept

<sup>817</sup> La liste des articles de *L'Auto* qui évoquent le badminton est présentée en annexe (tableau 3, p. 43).

<sup>818</sup> SEIDLER, Édouard, *Le Sport et la presse*, Armand Colin : Besançon, 1964.

<sup>819</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, Annexes, p. 34.

reprises, et la Coupe de l'Île-de-France relatée par un seul article. Quant à la saison 1937-1938, elle voit disparaître la Coupe du Sporting Club, et rien n'est dit concernant la Coupe de l'Île-de-France. La disparition d'un seul événement peut influencer de manière importante la visibilité encore très timide du badminton.

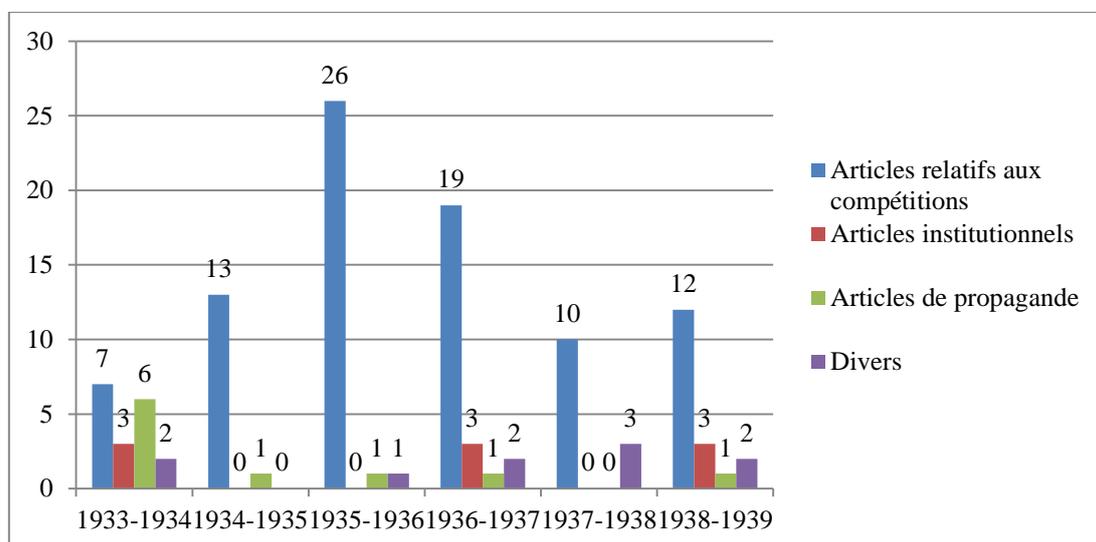
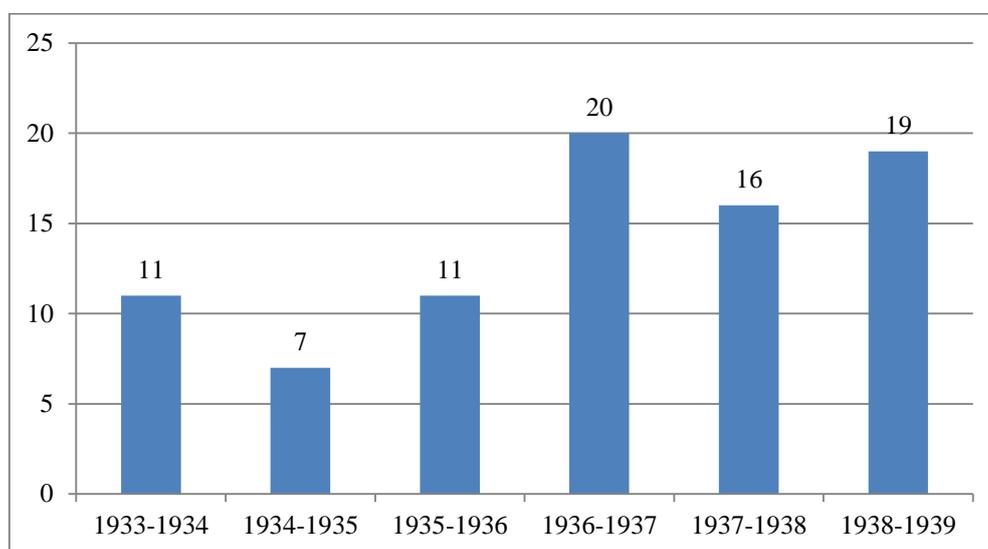


Figure 34 : Thèmes abordés par les articles parus dans *L'Auto* entre 1933 et 1939.

L'analyse qualitative de l'ensemble des articles permet de confirmer l'idée que les compétitions constituent le principal support de la visibilité de la pratique dans *L'Auto*. Les articles recensés ont été classés comme relatifs aux compétitions lorsqu'ils annoncent leur future tenue, retranscrivent leurs résultats ou en proposent un compte rendu. Les articles de nature institutionnelle présentent la création de la Fédération ou de nouveaux clubs. Les articles de propagande tentent de définir les contours de ce qu'est le badminton et sont logiquement davantage présents au moment où l'activité fait son « retour », en 1933. Enfin, les articles classés dans la catégorie « divers » ne répondent à aucune des trois autres catégories<sup>820</sup>. Finalement, l'essentiel de ce qui est présenté dans *L'Auto* ne permet pas au lecteur de se forger une image de la pratique et rejoint le constat que nous avons établi à l'occasion de la première partie.

<sup>820</sup> Par exemple, un article explique qu'il faut 1 200 oies pour pouvoir fabriquer les volants nécessaires à la tenue des championnats internationaux d'Angleterre (*L'Auto*, 9 mars 1938, [ark:/12148/bpt6k4636127x](http://ark:/12148/bpt6k4636127x), p. 5, BnF, NUMP-16168), quand un autre dresse le portrait de Georges Grémillet, le joueur de tennis lyonnais également fervent de badminton (*L'Auto*, 28 décembre 1937, [ark:/12148/bpt6k4630117p](http://ark:/12148/bpt6k4630117p), p. 6, BnF, NUMP-16168).

Concomitamment, des articles qui traitent du badminton voient le jour et se multiplient dans la *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*<sup>821</sup>.



**Figure 35 : Évolution du nombre d'articles concernant le badminton dans la *Revue du tennis et du badminton* de 1931 à 1939.**

Nous avons considéré qu'à chaque fois qu'un titre propose un changement de sujet ou de thématique, il s'agit d'un nouvel article. Parfois, ils sont difficiles à distinguer<sup>822</sup>. Dans certains cas, les articles s'étendent sur une page entière car un compte rendu de compétition est développé et la revue consacre une, deux, voire trois pages au badminton. Dans d'autres cas, seul un encart apparaît en dernière page. Ces logiques de parution sont souvent corrélées à la dynamique de la pratique, qui s'observe essentiellement l'hiver. Nous reviendrons sur ce constat. Ce graphique présente une légère augmentation du nombre d'articles consacrés au badminton à partir de la saison 1936-1937. Cette bascule peut se comprendre par le changement de gérant de la revue. Jacques Quiry cède sa place à René Mathieu en décembre 1936, soit deux mois avant que ce dernier ne rejoigne le bureau de la Fédération française de badminton. Son implication dans l'activité influence certainement l'importance qu'il lui accorde dans la revue officielle. Entre décembre 1935 et janvier 1936, l'organe officiel est rebaptisé : le ping-pong disparaît, il devient uniquement la *Revue du tennis et du badminton*.

<sup>821</sup> La liste des numéros qui présentent des articles concernant le badminton est présentée en annexe (tableau 4, p. 45).

<sup>822</sup> C'est le cas par exemple dans la *Revue du tennis et du badminton*, n°178, avril 1939, p. 16, Musée Tennisium FFT. L'extrait est présenté en annexe (image 8, p. 74), nous estimons que trois articles sont proposés.

Le ping-pong dispose dès 1932 de sa propre revue<sup>823</sup>. Ainsi, en plus d'obtenir un espace éditorial libéré, un promoteur du badminton prend la tête de l'édition. Plus encore, René Mathieu, sportif accompli, est journaliste de métier et responsable de la propagande pour la Fédération française de *lawn-tennis*. D'après son fils Maurice, René Mathieu fait partie des personnes ayant impulsé le développement du badminton en France dans les années 1930, du fait de ses liens avec René Gathier, qu'il aurait rencontré en Angleterre<sup>824</sup>. Maurice Mathieu précise également que son père est ami avec des journalistes du *Figaro* ou de *L'Auto*.



**Figure 36 : Portrait de René Mathieu, *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennisium FFT.**

Dès lors, nous pouvons penser que René Mathieu est une pierre angulaire de la propagande et de l'information autour du badminton, à travers la presse et dans la revue officielle. Il devient également président de la Fédération française de badminton à partir de 1937, et est à l'initiative de nombreuses compétitions et démonstrations. À la fin des années 1930, il reprend le rôle d'informateur jusqu'alors probablement assuré par John Yeo-Thomas dont on savait les capacités à diffuser les informations concernant le badminton dieppois dans la presse nationale. Les premiers articles de *L'Auto* sont sans doute liés à l'action de ce dernier. La comparaison des publications de la revue officielle avec des articles du quotidien sportif fait état d'une intrigante similarité :

---

<sup>823</sup> MOUSSET, Kilian, RENAUD, Jean-Nicolas, « Divertissement de salon ou sport moderne ? Représentations du tennis de table dans *l'Auto-Vélo* et *l'Auto* (1900-1939) », *Réseaux*, n°199, 2016, pp. 183-214.

<sup>824</sup> D'après Maurice Mathieu, entretien du 13 octobre 2014. Il précise que René Mathieu suivait sa femme, Simonne, joueuse de tennis de niveau international et plusieurs fois championne de France.



Figure 37 : Extraits de *L'Auto* (à gauche, *L'Auto*, 8 février 1936, [ark:/12148/bpt6k4629431h](https://ark:/12148/bpt6k4629431h), p. 3, BnF, NUMP-16168) et de la *Revue du tennis et du badminton* (à droite, n°141, 15 février 1936, p. 28, Musée Tennis FFT.) présentant le même article.

L'article de la revue officielle qui précède les résultats présentés est signé par John Yeoman Thomas. Ces indices laissent largement penser qu'avant l'arrivée de René Mathieu, au début de la saison 1936, c'est bel et bien l'ancien Dieppois qui agit pour la propagande de l'activité en parallèle des actions de diffusions portées par les entreprises Babolat-Maillot-Witt et RSL.

Enfin, l'analyse qualitative des articles qui paraissent dans cette revue confirme l'idée que les compétitions constituent le principal support de visibilité donné au badminton (figure 38).

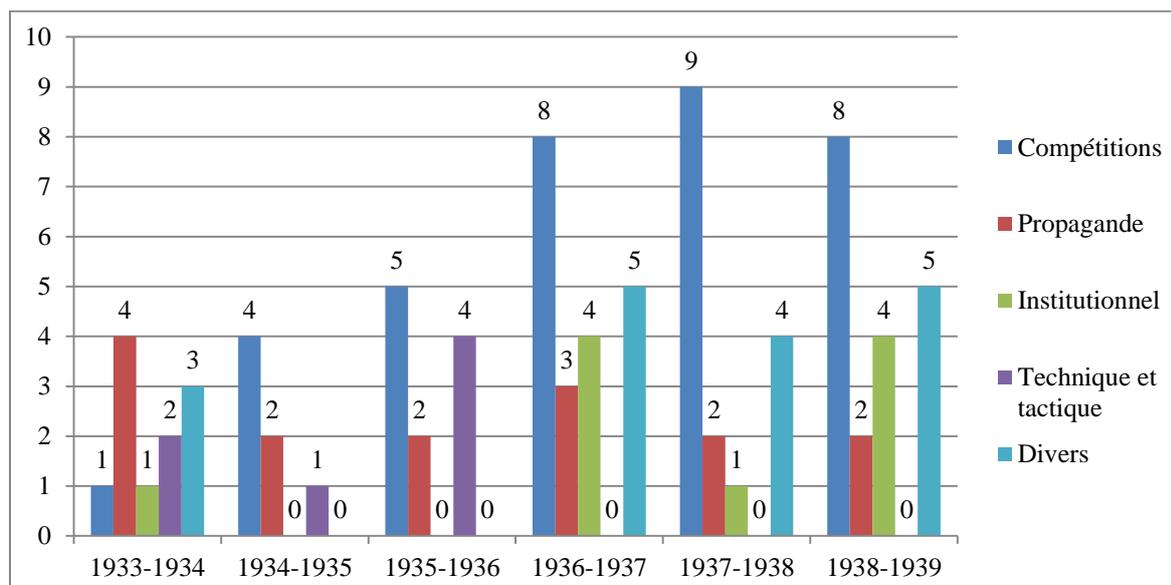


Figure 38 : Répartition thématique des articles de la revue officielle par saison sportive.

Ainsi, les données liées aux compétitions apparaissent majoritaires. Les informations proposées se diversifient à partir de la saison 1936-1937, avec davantage d'éléments d'ordre institutionnel, et témoignent d'une bureaucratisation qui s'accroît. En revanche, la rubrique concernant les techniques et tactiques disparaît en même temps que John Yeo-Thomas abandonne le poste de conseiller technique. L'impact de chacun des acteurs paraît alors très important dans les dynamiques de l'activité. C'est ce qu'a observé Jean-Marc Silvain dans le cas du ping-pong, dont le développement a été initialement porté par un groupe d'individus déterminés et passionnés<sup>825</sup>. Le badminton repose sur quelques forces, soulignant la fébrilité de son institution naissante et éprouve ainsi des difficultés à subvenir aux exigences de la visibilité d'un sport moderne. Ces acteurs tentent d'offrir cette image en recherchant le progrès des meilleurs joueurs, dans l'espoir de disposer d'une aura internationale, ou, du moins, européenne.

### 2.3.3. *Les prémices de spécialisation et de recherche de progrès*

La structuration pyramidale des compétitions, du club vers l'international, engendre logiquement une sélection des meilleurs. La confrontation est une jauge d'évaluation du progrès. Dans de nombreux articles de presse étudiés, le terme de « progrès » est récurrent. René Mathieu précise, dès février 1937, que « *ces championnats permirent de constater les gros progrès réalisés par les joueuses et joueurs parisiens* »<sup>826</sup>, ou encore, en mai 1939, être « *heureux de constater dans l'ensemble les progrès réalisés par les joueurs français* »<sup>827</sup>, ou bien, la même année, « *constater les progrès de nombreux jeunes et la pépinière qu'est le Badminton Club de Saint-Ouen* »<sup>828</sup>. Le terme employé de « pépinière » n'est pas anodin et souligne un optimisme du président de la Fédération quant au futur. Ainsi, la préoccupation des dirigeants d'élever le niveau de jeu français est rapidement évoquée et traduit une logique de sportivisation de leur part. Elle s'inscrit dans le contexte sportif du moment où pour éclore, un sport doit se doter d'un champion international. C'est un moyen pour que les journalistes s'y intéressent et ainsi avoir davantage de visibilité. Dès 1934, John Yeo-Thomas espère que la diffusion du badminton permettra de « *révéler bientôt des Lenglen, des Mathieu, des Cochet, des Borotra, etc., etc., capables de faire triompher les couleurs françaises* »<sup>829</sup>. En effet, un « tennis français » est bel et bien installé dans le concert des nations avec Suzanne

---

<sup>825</sup> SILVAIN, Jean-Marc, *op.cit.*, 2000, p. 70.

<sup>826</sup> *L'Auto*, 10 février 1937, [ark:/12148/bpt6k4629798q](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4629798q), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>827</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°179 mai 1939, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>828</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°177, mars 1939, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>829</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 20-21, Musée Tenniseum FFT.

Lenglen et les Mousquetaires. Ces derniers sont mêmes « mandatés par le Quai d'Orsay pour diffuser la pensée et la vigueur française aux États-Unis et en Australie, et combattre la représentation anglo-saxonne d'une France fortement affaiblie par la " saignée " de la Grande Guerre »<sup>830</sup>. John Yeo-Thomas présente ainsi dans la revue officielle quelques conseils techniques et tactiques à ses lecteurs. Il précise comment tenir la raquette, comment s'équilibrer, comment servir<sup>831</sup> ou encore quelles sont les possibilités tactiques quand on est « relanceur »<sup>832</sup> ou au service<sup>833</sup>. Cette volonté de faire progresser les joueurs ne se traduit que dans la théorie à travers quelques écrits, en l'absence d'une structuration d'entraînement. La recherche de rationalisation de la technique sportive s'observe dès les années 1920 dans d'autres pratiques, comme dans le cas de la natation, du football, de l'aviron, du water-polo<sup>834</sup>, de l'athlétisme<sup>835</sup>. Les applications demeurent toutefois aléatoires. Malgré les réflexions menées à l'école de Joinville, les modèles d'entraînement ne sont pas stables, ni systématiquement reconnus et appliqués, mais adaptés au contexte spécifique de chaque activité<sup>836</sup>. Ils sont souvent fondés sur l'expérience empirique<sup>837</sup>. Les promoteurs du badminton souhaitent donc que des joueurs brillent sur le plan international, tout comme le font les joueurs de tennis. Le *lawn-tennis* est convoqué tel un modèle, voire un rival qui a su se développer et qu'il faut copier ou concurrencer.

Également, l'instauration d'un classement officiel des joueurs français abonde dans le sens d'une recherche de progrès. Le premier est établi en 1937 et publié dans la *Revue du tennis et du badminton*<sup>838</sup>. Cet affichage répond à une forme de quantification de la pratique, suggérée par Allen Guttmann<sup>839</sup> et permet un suivi des résultats des athlètes. Toutefois, la revue officielle ne propose pas une actualisation du classement avant la Seconde Guerre mondiale, ce qui souligne le côté encore fragile de cette démarche.

---

<sup>830</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, PIFFAUT, Jean-Christophe, « De la paume au tennis en France (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), une histoire à rebonds multiples », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir), *Paume et tennis en France, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2009, p. 12.

<sup>831</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°104, 15 mars 1934, p. 19-20, Musée Tenniseum FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°142, 15 mars 1936, p. 27-28, Musée Tenniseum FFT.

<sup>832</sup> C'est-à-dire lorsque le joueur reçoit le service (*Revue du tennis et du ping-pong*, n°106, 15 avril 1934, p. 20-21, Musée Tenniseum FFT).

<sup>833</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°139, 15 décembre 1935, p. 16, Musée Tenniseum FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°141, 15 février 1936, p. 28, Musée Tenniseum FFT.

<sup>834</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2000, pp. 145-162.

<sup>835</sup> ROGER, Anne, *L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens ?*, Thèse de doctorat, sous la direction de Thierry TERRET, Lyon : Université de Lyon 1, 2003.

<sup>836</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2000, p. 146.

<sup>837</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>838</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°165, mars 1938, p. 8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>839</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006, p. 78.

Enfin, on observe une logique de spécialisation de la pratique, à travers la création du Badminton Club de Paris à la fin de l'année 1938, par des anciens joueurs du Racing et du British BC. Le BCP devient le premier club à disposer d'installations permanentes uniquement dédiées à la pratique du badminton, au Palais du Tennis, 147 avenue de Versailles, où il est possible de jouer « à n'importe quelle heure de la journée »<sup>840</sup>. Encore une fois, l'appui de la structure marchande est probable : la déclaration d'association publiée dans le *Journal officiel* précise que le siège social est situé 3 rue Caumartin. Cette adresse correspond à celle de la maison *Williams and Co.*<sup>841</sup>. La création de ce club est suffisamment marquante pour être soulignée par *Le Figaro*<sup>842</sup> et par *L'Auto*<sup>843</sup>. Cette opportunité, offerte par les installations du président du Tennis Club de Paris, M. Frémont, est rapidement saisie par les dirigeants de la Fédération. En effet, René Mathieu devient président de cette société, alors qu'il est élu président de la Fédération française au même moment<sup>844</sup>. John Yeo-Thomas devient, quant à lui, vice-président de ce club. La présence de ce dernier, alors qu'il avait abandonné ses publications et son poste de conseiller technique après mars 1936, souligne probablement l'espoir de voir dans ce Badminton Club de Paris les traces du Badminton Club de Dieppe, spécialisé, et disposant d'installations luxueuses : des « *douches très confortables, des salons, des salles à manger* »<sup>845</sup>. En créant une structure unique, qui se détache de la polyvalence du RCF jusqu'alors très impliqué dans l'organisation des événements majeurs du badminton, les dirigeants souhaitent construire une nouvelle image de la Fédération française de badminton. Pour preuve, il est souligné après l'annonce de la création du club permanent qu'il « *sera facile de reconstituer la Fédération sur des bases solides* »<sup>846</sup>. L'auteur de ces lignes est sans doute René Mathieu lui-même. Si l'article n'est pas signé, il est gérant de la revue depuis décembre 1936. Sa prise de pouvoir à la présidence du seul club permanent de Paris, ainsi que de la Fédération, suivie d'un discours qui évoque une « *reconstitution* » de la Fédération pourtant née en 1934, témoigne d'un virage fort en termes de volontés politiques.

En bref, les actions menées par les dirigeants du badminton se présentent comme des leviers pour donner une identité propre à l'activité, ayant sa structure autonome jugée propice à son développement. La volonté de faire progresser les joueurs français, l'affichage d'un

<sup>840</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°174, décembre 1938, p. 40, Musée Tenniseum FFT.

<sup>841</sup> JAMAIN-SAMSON, Sandrine, TERRET Thierry, *op.cit.*, 2009, p. 58.

<sup>842</sup> *Le Figaro*, 4 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k410031f](https://www.ark.fr/ark:/12148/bpt6k410031f), p. 10, BnF, NUMP-1139°; *Le Figaro*, 9 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k410036b](https://www.ark.fr/ark:/12148/bpt6k410036b), p. 8, BnF, NUMP-1139.

<sup>843</sup> *L'Auto*, 31 octobre 1938, [ark:/12148/bpt6k4635286d](https://www.ark.fr/ark:/12148/bpt6k4635286d), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 23 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k4635308z](https://www.ark.fr/ark:/12148/bpt6k4635308z), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>844</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°175, janvier 1939, p. 8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>845</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°174, décembre 1938, p. 40, Musée Tenniseum FFT.

<sup>846</sup> *Ibid.*

classement ainsi que la création d'un club identifié comme spécialisé pour le badminton à Paris sont autant d'indices qui convergent vers la construction d'un badminton sportif, notamment dans l'optique de briller sur le plan international. Les rencontres avec l'Outre-Manche sont des préoccupations prégnantes pour les acteurs du badminton dans les années 1930.

#### ***2.3.4. Une image de sport prestigieux à travers les compétitions internationales mais révélant le faible niveau sportif des français***

##### **Un événement gage de prestige et d'une image de pratique élitiste**

Dès la seconde année d'existence de la Fédération, la France organise des championnats internationaux. Hérités du championnat international de Dieppe, d'après le nostalgique John Yeo-Thomas<sup>847</sup>, ils marquent la clôture de la saison au mois d'avril. C'est la compétition qui présente les comptes rendus les plus conséquents dans la revue officielle. Sa dimension internationale est sans doute à l'origine d'une visibilité importante et d'une volonté politique des dirigeants de la Fédération française de badminton d'en donner une image prestigieuse. L'événement est une aubaine publicitaire pour les entreprises Babolat-Maillot-Witt<sup>848</sup> ou R.S.L. qui offrent les coupes aux vainqueurs. Encore une fois, l'implication de la structure marchande, qui s'associe à l'institution, agit dans l'optique de développer le badminton et d'élargir sa visibilité pour appuyer le versant économique latent. Chaque année, la compétition regroupe des joueurs de plusieurs horizons. Les dirigeants les plus marquants du badminton international, comme G. A. Thomas, le président de l'IBF<sup>849</sup>, ainsi que ceux du badminton français, sont invités et reçus avec des attentions particulières. Les lieux où se déroule la compétition se situent dans les quartiers chics de Paris<sup>850</sup>, et le tirage au sort est effectué « dans le salon d'honneur du RC de France »<sup>851</sup>. Enfin, la compétition se conclut par des festivités, banquet<sup>852</sup>, ou « grand dîner », dans les salons du Tennis Club de France, avec comme invitée en 1937, Miss Exposition<sup>853</sup>. Ces réjouissances rappellent les sociabilités mondaines de la Haute société. Sa présence n'est pas anodine l'année où se tient l'Exposition Universelle à Paris. À cette occasion, la Fédération de badminton organise, les 16 et 17

---

<sup>847</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°125, 15 avril 1935, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>848</sup> Charles Fritsch est d'ailleurs présent en 1935.

<sup>849</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°106, 15 avril 1934, p. 20-21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>850</sup> Les lieux sont cités dans le calendrier présenté en annexe (tableau 8, p. 53).

<sup>851</sup> *L'Auto*, 5 avril 1935, [ark:/12148/bpt6k46348039](http://ark:/12148/bpt6k46348039), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>852</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°167, mai 1938, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>853</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

octobre 1937, un « *tournoi international de l'Exposition Universelle* »<sup>854</sup> dans le droit fil de l'esprit des championnats internationaux de France, qui lui aussi est gage de visibilité. Il se tient dans un lieu nouvellement construit, le Stade de Coubertin<sup>855</sup> et s'assure de la présence de joueurs étrangers pour agrémenter le spectacle sportif. Ce tournoi est annoncé à cinq reprises par la *Revue du tennis et du ping-pong*<sup>856</sup>, ainsi qu'à quatre reprises par *L'Auto*<sup>857</sup> ou encore par la presse généraliste comme *Le Figaro*<sup>858</sup> ou *Le Populaire de Paris*<sup>859</sup>. Ce n'est donc pas le seul média spécialisé qui accueille les narrations de badminton. D'autres lecteurs, répondant au positionnement de leur hebdomadaire ou quotidien préféré<sup>860</sup>, sont aussi sensibilisés. La discipline est présentée dans les lignes du *Figaro*, parmi des sports comme le golf, le tennis, le polo, l'aviation<sup>861</sup>. Le caractère distinctif de la discipline est ainsi rappelé avant dans les années 1930. Par sa filiation supposée avec le jeu de volant, pratiqué par la bourgeoisie et conseillé dans les guides de bonne conduite<sup>862</sup>, le badminton conserve une image de sport « chic ». Il serait conforme aux usages du lectorat bourgeois de ce journal. La retenue, la distance sociale entre les pratiquants, séparés par un filet, les politesses, que l'on retrouve à l'occasion des agapes annexes aux compétitions, sont les valeurs associées à l'activité et admises par ses pratiquants de la Haute société<sup>863</sup>. Lors des exhibitions et compétitions, la *Revue du tennis et du badminton* rapporte la présence d'une « *assistance d'élite* »<sup>864</sup>, d'un « *public élégant* »<sup>865</sup>, quand le Badminton Club de Paris annonce « *tenue blanche de rigueur* »<sup>866</sup> pour intégrer le club proposant des installations luxueuses<sup>867</sup>. Le club de badminton est ainsi davantage un lieu de sociabilité majeur, où le sport n'est qu'un

<sup>854</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 19-20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>855</sup> *L'Auto*, 16 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k46300447](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46300447), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>856</sup> Dans les numéros de mai, juin, juillet, août, septembre 1937.

<sup>857</sup> *L'Auto*, 15 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k4630043t](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4630043t), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 16 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k46300447](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46300447), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 18 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k46300462](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k46300462), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>858</sup> *Le Figaro*, 14 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k4096428](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k4096428), p. 10, BnF, NUMP-1139 : « *Badminton. La Fédération française organisera, sous l'égide du Comité des Sports de l'Exposition, un tournoi international, qui sera disputé les 16 et 17 octobre prochains. Ce tournoi, qui sera joué au Palais Sportif de la porte Saint Cloud, comprendra cinq épreuves : simple dames, simple messieurs, double dames, double mixte, double messieurs* ».

<sup>859</sup> *Le Populaire de Paris*, 16 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k8228263](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k8228263), p. 4, BnF, NUMP-6515 : Une ligne dans la rubrique « à l'exposition » : « *Aujourd'hui, 14h-19h finale du tournoi de Badminton de l'exposition* ».

<sup>860</sup> ALBERT, Pierre, « La presse française de 1871 à 1940 », dans BELLANGER, Claude, GODECHOT, Jacques, GUIRAL, Pierre, TERROU, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome 3, 1871-1940, Paris : Éditions PUF, 1972, p. 196.

<sup>861</sup> Nous avons relevé un total de dix-huit articles relatifs au badminton dans le quotidien entre 1931 et 1939.

<sup>862</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002.

<sup>863</sup> DAUMARD, Adeline, *op.cit.*, 1987, p. 34.

<sup>864</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°154, avril 1937, p. 27-28, Musée Tenniseum FFT.

<sup>865</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°176, février 1939, p. 7, Musée Tenniseum FFT.

<sup>866</sup> *Le Figaro*, 4 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k410031f](https://nbp.paris.fr/ark:/12148/bpt6k410031f), p. 10, BnF, NUMP-1139.

<sup>867</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°174, décembre 1938, p. 40, Musée Tenniseum FFT.

prétexte pour se réunir entre personnes bien aisées. Le *Club-house* est un élément fondamental du milieu tennistique et du badminton : la revue de la FFLT consacre deux pages complètes sur les règles à respecter pour son bon fonctionnement<sup>868</sup>. Les championnats majeurs sont organisés sur les courts couverts du Tennis Molière, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement ou encore sur les courts du Palais du tennis, 147 avenue de Versailles<sup>869</sup>. Le tarif de la cotisation est proche de celui du *lawn-tennis*. Pour pratiquer au Sporting Club de la Seine en 1935, il faut payer 20 francs par mois (et 30 francs pour le tennis)<sup>870</sup>. Il faut se doter de volants, dont les coûts sont élevés et même problématiques : la *Revue du tennis et du badminton* nous apporte un éclairage sur ce point. Il est en effet précisé, à l'occasion des championnats de Paris, que les droits d'engagements s'élèvent à 6 francs mais ne comprennent pas la fourniture des volants<sup>871</sup> : chaque joueur doit en acheter un par match, au prix de 7 francs. Il s'agit de ne pas pénaliser financièrement les joueurs qui perdent au premier tour et qui auraient à payer une inscription élevée pour un seul match. Ce souci d'équité financière et de réduction des coûts des compétitions pour y attirer un maximum de participants, quel que soit leur niveau, nuance le pouvoir d'achat des joueurs, supposé important. Enfin, un dernier indice souligne la discrimination par le coût de la pratique du badminton, et notamment du badminton compétitif, se retrouve dans les frais de séjours et de déplacement qui sont entièrement à la charge des participants<sup>872</sup>. Du côté des spectateurs, pour venir assister aux championnats de France, l'entrée est de 3 francs le samedi et 5 francs le dimanche, pour les finales<sup>873</sup>. Ainsi, plusieurs éléments étoffent l'idée que le badminton demeure une pratique distinctive, mais à l'intérieur de laquelle une division des classes se fait sentir. Pour autant, la très haute bourgeoisie reste sensiblement présente. Quelques renseignements sont offerts par la revue officielle concernant le statut social de certains joueurs de badminton. Par exemple, Landry<sup>874</sup> est en forme physiquement et moralement grâce à « *une magnifique performance réalisée dans l'acquisition d'un certain Rembrandt* »<sup>875</sup>, Chanel, le président du Badminton Club de Lyon, est pilote de guerre, et Balland, le président du Badminton Club de Châlons est pilote de tourisme<sup>876</sup>. René Mathieu,

---

<sup>868</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°177, mars 1939, p. 2-3, Musée Tennis FFT.

<sup>869</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>870</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> mai 1935, [ark:/12148/bpt6k4634829j](https://ark:/12148/bpt6k4634829j), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>871</sup> Cette disposition est d'ailleurs adoptée par le conseil fédéral (*Revue du tennis et du badminton*, n°175, janvier 1939, p. 8, Musée Tennis FFT).

<sup>872</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°124, 1<sup>er</sup> avril 1935, p. 15, Musée Tennis FFT.

<sup>873</sup> *L'Auto*, 22 février 1936, [ark:/12148/bpt6k4629445j](https://ark:/12148/bpt6k4629445j), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>874</sup> Il est membre du Badminton Club de Paris pour la saison 1938-1939.

<sup>875</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°81, janvier 1933, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>876</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°178, avril 1939, p. 16, Musée Tennis FFT.

le président de la Fédération à partir de 1938, dispose d'héritages importants d'après son fils<sup>877</sup>. Finalement, les compétitions de badminton, particulièrement celles d'envergure internationale, en diffusent une image de marque et véhiculent l'idée que ce sont les lieux où il faut se montrer. « Une foule » de 4 000 visiteurs se serait déplacée sur les deux jours du tournoi de l'Exposition Universelle, marquant ainsi « sa consécration officielle » selon René Mathieu<sup>878</sup>. La volonté de ce dernier d'en diffuser une image de prestige peut se lire quand il insiste sur la rigueur des horaires et de l'organisation<sup>879</sup>.

Les championnats internationaux de France, systématisés et organisés chaque année, sont aussi annoncés par *L'Auto*<sup>880</sup>. En 1936, cinq articles couvrent l'événement<sup>881</sup>, rapidement qualifié d'« *annuels championnats internationaux* »<sup>882</sup>. En 1937, trois articles du quotidien sportif présentent le tournoi mais aucun n'en relate les résultats<sup>883</sup>. En 1938, quatre articles de ce même journal évoquent l'événement, de son annonce jusqu'aux résultats<sup>884</sup>. L'inconstance de ce suivi en termes de qualité, avec par exemple l'absence d'un compte rendu en 1938, par opposition à la présentation détaillée du programme de la compétition en 1935, rappelle l'intérêt aléatoire du journal envers l'activité qui n'est pas une priorité. On imagine que le lectorat n'est que peu sensible aux résultats relatifs au badminton, qui passent donc parfois sous silence, d'autant plus si l'espace éditorial est complet. L'année 1939 marque un tournant dans la tenue des internationaux de France qui, « *dans un but de diffusion du badminton en France* »<sup>885</sup> ou de « *propagande* »<sup>886</sup>, se tiennent à Lyon. *Le Figaro* relaie l'information, annonce la compétition<sup>887</sup>, en donne les résultats et précise la présence « *d'une nombreuse*

---

<sup>877</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014. Toutefois, Maurice Mathieu n'a pas su nous donner davantage de précisions sur la provenance de cet héritage.

<sup>878</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>879</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>880</sup> *L'Auto*, 17 mars 1935, [ark:/12148/bpt6k4634784d](https://ark:/12148/bpt6k4634784d), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 5 avril 1935, [ark:/12148/bpt6k46348039](https://ark:/12148/bpt6k46348039), p. 4, BnF, NUMP-16168° ; *L'Auto*, 6 avril 1935, [ark:/12148/bpt6k4634804q](https://ark:/12148/bpt6k4634804q), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>881</sup> *L'Auto*, 27 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k4629479b](https://ark:/12148/bpt6k4629479b), p. 5, BnF, NUMP-16168° ; *L'Auto*, 1<sup>er</sup> avril 1936, [ark:/12148/bpt6k4629484n](https://ark:/12148/bpt6k4629484n), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 2 avril 1936, [ark:/12148/bpt6k46294852](https://ark:/12148/bpt6k46294852), p. 2, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 4 avril 1936, [ark:/12148/bpt6k4629487w](https://ark:/12148/bpt6k4629487w), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 5 avril 1936, [ark:/12148/bpt6k46294889](https://ark:/12148/bpt6k46294889), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>882</sup> *L'Auto*, 27 mars 1936, [ark:/12148/bpt6k4629479b](https://ark:/12148/bpt6k4629479b), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>883</sup> *L'Auto*, 28 mars 1937, [ark:/12148/bpt6k46294800](https://ark:/12148/bpt6k46294800), p. 7, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 2 avril 1937, [ark:/12148/bpt6k46298507](https://ark:/12148/bpt6k46298507), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 3 avril 1937, [ark:/12148/bpt6k4629851n](https://ark:/12148/bpt6k4629851n), p. 8, BnF, NUMP-16168.

<sup>884</sup> *L'Auto*, 30 mars 1938, [ark:/12148/bpt6k46361483](https://ark:/12148/bpt6k46361483), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 2 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635073h](https://ark:/12148/bpt6k4635073h), p. 3, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 3 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635074x](https://ark:/12148/bpt6k4635074x), p. 6, BnF, NUMP-16168° ; *L'Auto*, 4 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635075b](https://ark:/12148/bpt6k4635075b), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>885</sup> *L'Auto*, 18 janvier 1939, [ark:/12148/bpt6k46353635](https://ark:/12148/bpt6k46353635), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>886</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12, Musée Tenniseum FFT. La *Revue du tennis et du badminton* consacre d'ailleurs quatre pages à l'événement (*Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12-16, Musée Tenniseum FFT).

<sup>887</sup> *Le Figaro*, 21 mars 1939, [ark:/12148/bpt6k410168f](https://ark:/12148/bpt6k410168f), p. 8, BnF, NUMP-1139.

assistance »<sup>888</sup>. En revanche, seuls deux articles de *L'Auto* traitent de l'événement, sans les précisions habituelles concernant le tirage au sort. La délocalisation de la compétition semble associée à moins d'intérêt de la part du journal, confirmant sa logique très parisienne. La présence de « *quelques bonnes raquettes anglaises et danoises* » est annoncée, sans doute pour attiser la curiosité des spectateurs et donner une ampleur spectaculaire à l'événement<sup>889</sup>.

### Une image médiocre du niveau de jeu des Français sur le plan international

La venue des joueurs étrangers sur les terrains français met en exergue le retard des pratiquants de badminton du pays. Pour la première édition, un nombre important de joueurs est engagé et provient de sept nations différentes<sup>890</sup>. En 1936, seuls trois pays sont représentés : l'Angleterre, l'Irlande et la France. En 1937, les joueurs d'Outre-Manche sont fidèles et une nouvelle fois présents, accompagnés d'un joueur canadien, V. de B. Oland<sup>891</sup>. Dès 1935, ils affichent une « *nette supériorité* »<sup>892</sup> en étant finalistes et vainqueurs de toutes les épreuves<sup>893</sup>. Chaque année, le constat se répète. Bien que les Français engagent leurs « *meilleures raquettes* »<sup>894</sup>, la supériorité des Britanniques, qui trustent régulièrement les cinq titres<sup>895</sup>, est soulignée par la presse<sup>896</sup>. En 1938, l'écart de niveau demeure important<sup>897</sup> et Henri Pellizza échoue en finale<sup>898</sup> sur le score sévère de 15-4/15-8 contre Ian Maconachie<sup>899</sup>. Les Britanniques repartent une fois de plus avec cinq titres. Cette domination écrasante les porte naturellement au rang de modèle. Le développement de la pratique Outre-Manche est incontestable : en 1935, la *Revue du tennis et du Badminton* signale l'existence de 1 600 clubs et 200 000 membres en Angleterre<sup>900</sup>. Cette masse de pratiquants va de pair avec leur rayonnement dans les grandes compétitions. Les Britanniques récoltent la plupart des titres

---

<sup>888</sup> *Le Figaro*, 5 avril 1939, [ark:/12148/bpt6k410182v](https://doi.org/10.12148/bpt6k410182v), p. 8, BnF, NUMP-1139.

<sup>889</sup> *L'Auto*, 16 février 1939, [ark:/12148/bpt6k4635392w](https://doi.org/10.12148/bpt6k4635392w), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12, Musée Tenniseum FFT.

<sup>890</sup> En 1935, sept nations sont représentées parmi les 123 joueurs engagés : Angleterre, Écosse, Hollande, Irlande, Suisse, Canada et France (*Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°125, 15 avril 1935, p. 14, Musée Tenniseum FFT).

<sup>891</sup> *L'Auto*, 2 avril 1937, [ark:/12148/bpt6k4629879q](https://doi.org/10.12148/bpt6k4629879q), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>892</sup> *L'Auto*, 7 avril 1935, [ark:/12148/bpt6k46348054](https://doi.org/10.12148/bpt6k46348054), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>893</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°125, 15 avril 1935, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>894</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> avril 1936, [ark:/12148/bpt6k4629484n](https://doi.org/10.12148/bpt6k4629484n), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>895</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>896</sup> *Le Figaro*, 19 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k4096475](https://doi.org/10.12148/bpt6k4096475), p. 8, BnF, NUMP-1139.

<sup>897</sup> *L'Auto*, 30 mars 1938, [ark:/12148/bpt6k46361483](https://doi.org/10.12148/bpt6k46361483), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 2 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635073h](https://doi.org/10.12148/bpt6k4635073h), p. 3, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 3 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635074x](https://doi.org/10.12148/bpt6k4635074x), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 4 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635075b](https://doi.org/10.12148/bpt6k4635075b), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>898</sup> Il parvient en finale après avoir éliminé uniquement des joueurs français, que ce soit en simple ou en double messieurs (*L'Auto*, 3 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635074x](https://doi.org/10.12148/bpt6k4635074x), p. 6, BnF, NUMP-16168).

<sup>899</sup> *L'Auto*, 4 avril 1938, [ark:/12148/bpt6k4635075b](https://doi.org/10.12148/bpt6k4635075b), p. 7, BnF, NUMP-16168.

<sup>900</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°125, 15 avril, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

lors des compétitions internationales<sup>901</sup>, tout comme au cours de leur fameux All England Open qui rassemble les meilleurs joueurs du monde. Le public est si nombreux pour cette compétition, « *malgré les dimensions imposantes du Hall* », que des spectateurs sont refusés<sup>902</sup>, alors que les internationaux de France peinent à recevoir un millier de personnes au cours des deux jours de compétition. Les Français cherchent à copier ces joueurs qui font donc office de référence. Ils se disputent l'acquisition des raquettes des Anglais à l'issue des championnats internationaux de France de 1936<sup>903</sup>. Le niveau de jeu des Français est très souvent comparé au leur et, au cours de cette période, la quête incessante des dirigeants du badminton est tournée vers le progrès dans le but de rivaliser, ou au moins « *faire bonne figure* », face à eux<sup>904</sup>. Ces derniers sont décrits comme « *admirables de puissance, de style et d'aisance [...] tandis que la majorité des joueurs français a le geste étriqué* »<sup>905</sup>. Ces propos placent ainsi les Français dans une motricité débutante, alors que les Anglais sont experts et ont construit des habiletés qui présentent une image de fluidité. Ils sont considérés comme les seuls capables de montrer aux yeux des sportifs français ce qu'est le « vrai badminton » :

Nous serions réellement heureux que les sportifs français comprennent un jour les qualités athlétiques et esthétiques du Badminton. Nous restons persuadés que s'ils avaient pu voir le géant Maconachie en action ou le superbe effort de Miss Green dans la finale, ils seraient convaincus et bon nombre viendraient à ce sport merveilleux<sup>906</sup>.

Cette citation, qui cherche à démontrer l'importance du modèle anglais, rappelle l'ambivalence des valeurs physiques attribuées à l'activité. L'évocation des qualités athlétiques et esthétiques, de Ian Maconachie et de Miss Green, souligne également la place accordée aux hommes comme aux femmes. Le premier est « en action », la seconde dans l'« effort », ce qui laisse entendre un certain degré de facilité pour l'homme, une forme de fragilité pour la femme.

Les relations établies avec l'Angleterre paraissent donc incontournables voire primordiales. Elles sont en plus valorisées par l'institution. La présence des joueurs d'Outre-Manche est intimement liée à l'influence de René Gathier<sup>907</sup> que ce soit pour le tournoi de l'Exposition où il remplit « *plus que son devoir en nous amenant à Paris les meilleurs*

---

<sup>901</sup> La revue officielle souligne leur domination en 1935, 1936, 1937.

<sup>902</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°105, 1<sup>er</sup> avril 1934, p. 14, Musée Tennis FFT.

<sup>903</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°143, 15 avril 1936, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>904</sup> *Smash*, n°27, mars-avril 1948, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>905</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°167, mai 1938, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>906</sup> *Ibid.*

<sup>907</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°159, septembre 1937, p. 24, Musée Tennis FFT.

*joueuses et joueurs anglais* »<sup>908</sup>, ou pour les internationaux de France, où il fait « *venir de Grande-Bretagne la plus formidable coalition de joueurs que nous ayons eu l'occasion de voir en France* »<sup>909</sup>, d'après René Mathieu pour qui il est un ami proche<sup>910</sup>. René Gathier et René Mathieu représentent tous deux la France lors des réunions de l'IBF. Ce duo de dirigeants accorde ainsi une importance majeure aux relations internationales à travers la pratique du badminton. Un intérêt commercial est probablement sous-jacent à cette entente entre la France et l'Angleterre : rappelons que René Gathier est aussi représentant de l'entreprise anglaise R.S.L., et pourrait se saisir de ce partenariat afin de vendre les volants de cette marque en France. Il accompagne régulièrement l'équipe britannique à l'occasion des compétitions organisées sur le territoire français et entretient les relations amicales, à travers le badminton, entre les deux pays.

Finalement, les compétitions internationales organisées sur le sol parisien offrent au badminton une opportunité de visibilité par le prestige qu'elles véhiculent, lié à la présence de joueurs étrangers. Ce prestige est par ailleurs signe du maintien du caractère distinctif de l'activité, encore empreinte de valeurs élitistes. Le modèle du *gentleman* aristocrate anglais et amateur, dont fait écho l'article de la *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*<sup>911</sup> évoquant des « *parties* » « *âprement mais amicalement disputées* », par des joueurs de « *grande classe* », qui se rencontrent en « *grands seigneurs* »<sup>912</sup>, paraît définir la manière dont les promoteurs de la discipline envisagent et donnent à voir le joueur de badminton dans les années 1930. Il est alors limitant pour le développement de l'activité alors réservée à une élite sociale peu nombreuse. Couplée à ce facteur qui restreint l'accès au badminton, la confrontation des joueurs français à leurs homologues anglais met en évidence leur faible niveau. Leur retard sportif maintient le badminton en tant que pratique avant tout d'Outre-Manche, alors que le tennis s'est détaché de cette image par ses champions comme Suzanne Lenglen et les Mousquetaires. « *Sans champion, pas de spectacle ; sans icône, pas de phénomène identificateur* »<sup>913</sup>. Le badminton est encore loin de se détacher de ses origines, de diffuser les valeurs françaises et montrer la force de la nation sur la scène mondiale. La politique de développement du badminton vers l'international – et résolument tourné vers le jeu anglais – paraît n'avoir eu que des impacts épisodiques liés au spectacle et avoir peiné à

---

<sup>908</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 19-20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>909</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12, Musée Tenniseum FFT.

<sup>910</sup> Entretien du 13 octobre 2014 avec Maurice Mathieu.

<sup>911</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>912</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°142, 15 mars 1936, p. 26-27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>913</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 57.

propager le sport vers le plus grand nombre. C'est cette manne qui semble manquer pour conduire la suite de la diffusion de la discipline.

En définitive, la structuration des compétitions entre 1934 et 1939 témoigne d'une organisation progressive de la pratique. Les instances dirigeantes permettent la diffusion d'un calendrier et tentent d'organiser une communication entre les clubs. Malgré tout, ce système de confrontation n'en est qu'à ses débuts et se limite essentiellement à la région parisienne. Les formes des rencontres, autant individuelles que par équipes, où les femmes affrontent les hommes en double mixte, attestent de l'importance accordée aux sociabilités et aux opportunités de se retrouver entre personnes du même milieu. La visibilité de l'activité, autour des compétitions internationales, rappelle régulièrement les valeurs distinctives qui lui sont attachées. Enfin, la proximité entretenue avec les voisins anglais, le faible niveau français face à eux, ne permettent pas de placer le badminton dans le giron des sports plébiscités en France. Malgré tout, l'existence de compétitions locales à nationales, et la confrontation, jusqu'alors malheureuse avec l'Angleterre, font éclore doucement une logique de recherche de progrès caractéristique de la sportivisation d'une pratique. Elles permettent également une visibilité à travers la presse accompagnée d'une propagande pour la définir comme un véritable sport.

### **3. La quête de reconnaissance en tant que « vrai sport »**

La visibilité médiatique laisse paraître une forte volonté des promoteurs du badminton de le développer et lui donner une image de « vrai sport ». La Fédération annonce clairement cette politique et ajoute s'efforcer « *de donner à notre sport le développement qu'il mérite* »<sup>914</sup>. *L'Auto* souligne cette volonté et précise, à l'occasion d'un article consacré aux championnats de France, que les dirigeants de la Fédération font « *de gros efforts* »<sup>915</sup>. Le quotidien annonce par exemple la tenue d'un match opposant les sélections de Lyon et de Paris, « *à titre de propagande* » et « *sous le contrôle de la FF de Badminton* », le 2 décembre 1934<sup>916</sup>. Également, le quotidien, sans doute sous la plume des promoteurs de l'activité, invite « *les personnes que ce sport intéresse* » à se rendre sur les courts pour assister à la Coupe de l'Île-de-France<sup>917</sup>. Le Sporting Club de la Seine profite du journal pour inciter ses lecteurs à

---

<sup>914</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°151, 15 décembre 1936, p. 32, Musée Tennis FFT.

<sup>915</sup> *L'Auto*, 22 février 1936, [ark:/12148/bpt6k46294496](https://nau.ark:/12148/bpt6k46294496), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>916</sup> *L'Auto*, 1er décembre 1934, [ark:/12148/bpt6k4634678b](https://nau.ark:/12148/bpt6k4634678b), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>917</sup> *L'Auto*, 4 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629396h](https://nau.ark:/12148/bpt6k4629396h), p. 11, BnF, NUMP-16168.

rejoindre la section badminton et précise disposer de six courts<sup>918</sup>. À l'occasion de la première démonstration qui s'est tenue en février 1933, *Le Figaro* souligne que le badminton « est un véritable sport » et qu'il demande « beaucoup d'adresse et de prompts réflexes »<sup>919</sup>. Faire la preuve que le badminton est un « vrai » sport constitue alors une récurrence. L'extrait suivant, publié dans le *Journal de Fourmies*, rédigé sans doute par Delcroix et Rousseau, deux joueurs de badminton de Valenciennes, témoigne de cette nécessité :



Figure 39 : Extrait du *Journal de Fourmies*, 29 janvier 1938, [ark:/12148/bpt6k1259652m](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k1259652m), p. 2, BnF, NUMP-11159.

Les auteurs des lignes se sentent obligés de préciser qu'il s'agit du « vrai sport ». Tout se passe comme si la confusion possible avec un amusement venait ternir son image puisque « ceux qui n'ont pas vu pratiquer ce sport, surtout par des joueurs de classe, se figurent qu'il s'agit d'un simple jeu de volant digne tout au plus des pensionnats de jeunes filles »<sup>920</sup>. *Le Figaro* rajoute « qu'il y a loin du « jeu » d'antan au « sport » d'aujourd'hui. Le badminton développe énormément les réflexes, il demande une grande sûreté de coup d'œil et beaucoup d'adresse »<sup>921</sup>. *La Revue du tennis, du ping-pong et du Badminton* confirme ces propos :

Il y a bien bien longtemps on jouait au badminton en France – mais quelle différence entre le jeu de volant d'antan, et le sport d'aujourd'hui ! – quelle vitesse<sup>922</sup> de réflexes, quel coup d'œil prompt et sûr, quelle adresse, il faut

<sup>918</sup> *Ibid.*

<sup>919</sup> *Le Figaro*, 9 février 1933, [ark:/12148/bpt6k297234n](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k297234n), p. 7, BnF, NUMP-1139.

<sup>920</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT ; *L'Ouest-Éclair*, 19 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6614442](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k6614442), p. 11, BnF, NUMP-1495.

<sup>921</sup> *Le Figaro*, 18 février 1933, [ark:/12148/bpt6k297243m](https://nbp.fr/ark:/12148/bpt6k297243m), p. 4, BnF, NUMP-1139.

<sup>922</sup> La vitesse est un élément saillant de différenciation entre le jeu et sport. Elle est mise en avant de la même manière dans le cas du ping-pong. Afin de ne pas ternir cette nouvelle image sportive, les journalistes décrivent

déployer pour obtenir la précision et la rapidité avec laquelle ces champions se renvoient le petit volant à plumes blanches ! Le badminton est certainement un sport passionnant apte à développer les réflexes et les muscles<sup>923</sup>.

Ainsi, les promoteurs et pratiquants du badminton mettent en avant les valeurs athlétiques de la discipline. John Yeo-Thomas et René Mathieu s'efforcent d'expliquer la distinction entre le jeu du volant, l'amusement, qui se pratique en plein air, où le projectile est parfois dévié par le vent, et le badminton, le sport, qui nécessite une grande précision<sup>924</sup> et exige un environnement abrité, assurant l'équité de l'affrontement.

Plus encore, des valeurs d'effort, de pénibilité, qui renvoient au modèle sportif masculin, sont attribuées à l'activité. L'hebdomadaire *Ric et Rac*<sup>925</sup> questionne « *le badminton, sport de demain ?* » et le décrit comme discipline « *obligeant les joueurs à un effort continu extrêmement pénible* ». *L'Auto* va même jusqu'à le classer dans la rubrique « *les Sports athlétiques* »<sup>926</sup> lors de son émergence. *L'Ouest-Éclair* le définit comme un « *jeu, très spectaculaire et éminemment sportif, [qui] se joue exclusivement en volée à une vitesse exceptionnelle* »<sup>927</sup> et demande « *une grande force physique* »<sup>928</sup>. On note toutefois l'ambivalence ici entre « jeu » et « sport », malgré les valeurs sportives attribuées au badminton par le journaliste. Ainsi, la difficulté et les qualités physiques mobilisées sont régulièrement mises en avant à partir de 1933. « *Merveilleux* »<sup>929</sup>, « *partie superbe* », « *partie très dure* »<sup>930</sup>, joueurs « *d'une puissance et d'une rapidité formidable* »<sup>931</sup> sont des exemples parmi d'autres du vocabulaire employé dans la revue officielle pour décrire la pratique. Si des valeurs « féminines », comme l'adresse, sont parfois avancées, liées à ses origines de jeu du volant, l'accent est désormais, *a contrario*, porté sur des valeurs « masculines »<sup>932</sup>, comme la

---

le ping-pong comme un jeu physique où la sueur est omniprésente, où les déplacements et les contorsions sont nombreux, où la vitesse de jeu est loin de la représentation du jeu de salon lent, immobile et sans effort (MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 196).

<sup>923</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°83, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 21, Musée Tenseum FFT.

<sup>924</sup> *Ibid.*

<sup>925</sup> *Ric et Rac : Grand hebdomadaire pour tous*, 1<sup>er</sup> juin 1935, [ark:/12148/bpt6k5509629j](https://ark:/12148/bpt6k5509629j), p. 3, BnF, NUMP-3832.

<sup>926</sup> *L'Auto*, 19 janvier 1934, [ark:/12148/bpt6k4634365p](https://ark:/12148/bpt6k4634365p), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>927</sup> *L'Ouest-Éclair*, 30 décembre 1937, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6309183](https://ark:/12148/bpt6k6309183), p. 11, BnF, NUMP-1495.

<sup>928</sup> *L'Ouest-Éclair*, 6 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661431k](https://ark:/12148/bpt6k661431k), p. 13, BnF, NUMP-1495.

<sup>929</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tenseum FFT.

<sup>930</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°142, 15 mars 1936, p. 26-27, Musée Tenseum FFT.

<sup>931</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°143, 15 avril 1936, p. 24, Musée Tenseum FFT.

<sup>932</sup> MENNESSON, Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris : L'Harmattan, 2005.

puissance, l'endurance<sup>933</sup>, un très bon souffle<sup>934</sup>, la rapidité et la vitesse<sup>935</sup>, un effort athlétique intense<sup>936</sup>, accompagnées de valeurs « neutres » telles que les réflexes, l'intelligence de jeu<sup>937</sup>.

Finalement, les propagandistes du badminton semblent convaincus de sa valeur sportive, et sont mêmes optimistes quant à son futur. Aussi, *L'Auto* précise que « *les dirigeants de ce sport envisagent-ils l'avenir avec confiance* »<sup>938</sup>. Selon la revue officielle, le public se fait de plus en plus nombreux et de plus en plus connaisseur<sup>939</sup>. Selon John Yeo-Thomas, en 1935, « *le Badminton a acquis droit de cité grâce aux efforts inlassables et aux sacrifices des joueurs et dirigeants de la première heure* »<sup>940</sup>. En 1936, le championnat de France connaît, d'après « Pierdoty »<sup>941</sup>, « *le plus grand succès* » et consacre « *l'importance de ce sport* »<sup>942</sup> quand le championnat de Paris de 1937 attire un nombreux public « *ce qui prouva l'intérêt sans cesse croissant porté à ce sport. Le Badminton fait chaque année de nouveaux adeptes* »<sup>943</sup>. Cette dernière compétition fait l'objet d'une brève (relatant les résultats) dans *Le Figaro*, dans la rubrique « *Nouvelles de tous les sports* » parmi le bobsleigh, l'escrime, le hockey et le tir<sup>944</sup>.

Toutefois, l'argumentaire récurrent qui cherche à lui attribuer des valeurs athlétiques signale la nécessité d'en faire la preuve et souligne l'existence de représentations non sportives de l'activité. Au Racing Club de France, les promoteurs de la section regrettent le manque d'intérêt pour la discipline, et sont convaincus que le badminton, « *appelé à prendre*

---

<sup>933</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°140, 15 janvier 1936, p. 16, Musée Tenseum FFT ; *L'Ouest-Éclair*, 6 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661431k](http://ark:/12148/bpt6k661431k), p. 13, BnF, NUMP-1495.

<sup>934</sup> *Ric et Rac : Grand hebdomadaire pour tous*, 1<sup>er</sup> juin 1935, [ark:/12148/bpt6k5509629j](http://ark:/12148/bpt6k5509629j), p. 3, BnF, NUMP-3832 ; *L'Ouest-Éclair*, 6 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661431k](http://ark:/12148/bpt6k661431k), p. 13, BnF, NUMP-1495 ; *Revue du tennis et du badminton*, n°178, avril 1939, p. 16, Musée Tenseum FFT ; *Sport et documentation*, n°21, 15 juin 1942, p. 2, Musée Tenseum FFT ; *Smash*, n°12, janvier-février 1943, p. 15, Musée Tenseum FFT ; *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tenseum FFT.

<sup>935</sup> *L'Ouest-Éclair*, 30 décembre 1937, Édition de Nantes, [ark:/12148/bpt6k6309183](http://ark:/12148/bpt6k6309183), p. 11, BnF, NUMP-1560 ; *L'Ouest-Éclair*, 6 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661431k](http://ark:/12148/bpt6k661431k), p. 13, BnF, NUMP-1495 ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 21, Musée Tenseum FFT ; *Smash*, n°9, avril mai 1942, p. 16, Musée Tenseum FFT.

<sup>936</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 21, Musée Tenseum FFT ; *L'Ouest-Éclair*, 19 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6614442](http://ark:/12148/bpt6k6614442), p. 11, BnF, NUMP-1495.

<sup>937</sup> *Le Figaro*, 8 février 1933, [ark:/12148/bpt6k2972338](http://ark:/12148/bpt6k2972338), p. 7, BnF, NUMP-1139 ; *Le Figaro*, 18 février 1933, [ark:/12148/bpt6k297243m](http://ark:/12148/bpt6k297243m), p. 4, BnF, NUMP-1139 ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°83, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 21, Musée Tenseum FFT ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 19-20, Musée Tenseum FFT ; *Ric et Rac : Grand hebdomadaire pour tous*, 1<sup>er</sup> juin 1935, [ark:/12148/bpt6k5509629j](http://ark:/12148/bpt6k5509629j), p. 3, BnF, NUMP-3832 ; *Revue du tennis et du badminton*, n°178, avril 1939, p. 16, Musée Tenseum FFT.

<sup>938</sup> *L'Auto*, 15 janvier 1936, [ark:/12148/bpt6k4629407v](http://ark:/12148/bpt6k4629407v), p. 3, BnF, NUMP-16168.

<sup>939</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tenseum FFT ; *Revue du tennis et du badminton*, n°155, mai 1937, p. 23, Musée Tenseum FFT.

<sup>940</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tenseum FFT.

<sup>941</sup> Il s'agit sans doute de John Yeo-Thomas car il est signataire de la majorité des articles de la revue officielle en 1935 et 1936.

<sup>942</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°142, 15 mars 1936, p. 26-27, Musée Tenseum FFT.

<sup>943</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°153, 28 février 1937, p. 15, Musée Tenseum FFT.

<sup>944</sup> *Le Figaro*, 13 février 1937, [ark:/12148/bpt6k4093956](http://ark:/12148/bpt6k4093956), p. 8, BnF, NUMP-1139.

*une grande extension, progresserait bien plus rapidement encore si tous les membres du Racing Club de France voulaient tout simplement se rendre compte des qualités athlétiques de ce jeu en assistant aux réunions qui sont organisées régulièrement au tennis Molière* »<sup>945</sup>. Ils tentent de convaincre l'assemblée et précisent que « *de nombreux camarades des différentes sections du Racing sont venus nous rendre visite, et se sont fort intéressés à ce sport, hélas ! Trop inconnu pour beaucoup* »<sup>946</sup> et vantent ses mérites sportifs en soulignant que « *Max Petit, notre sympathique capitaine de l'équipe de France de football amateur, [est] également conquis par les qualités athlétiques du badminton* »<sup>947</sup>. Dans l'intention, le badminton séduit, pourtant, dans les faits, il reste pratiqué par une sphère restreinte. On peut penser que les occasions de s'essayer au badminton ne sont pas suffisantes (d'autant plus que la pratique est portée par peu d'acteurs) pour changer les représentations qui l'assimilent au jeu du volant et, qui par rebond, n'attirent pas les pratiquants à la recherche d'un sport athlétique.

#### **4. Les représentations perdurent et maintiennent le badminton au rang de jeu**

Si les discours visant à détacher le badminton de son image de jeu sont présents, c'est que l'ancrage des représentations véhiculées lors des décennies précédentes est persistant. En d'autres termes, c'est parce que le badminton n'est pas connu ou est perçu comme un jeu qu'il est nécessaire de prouver le contraire. Dès les retours du badminton en 1933, *L'Auto* lui consacre un article dans une rubrique « *Retours des sports oubliés* », mais semble sceptique quant à sa définition. Le journaliste imagine que le badminton, qui sera présenté en démonstration au Sporting Club de Paris le 17 février 1933, « *n'est pas grand-chose de plus, sans doute, que le jeu de "volants" de l'ère des crinolines* » ou encore « *de nos grand'mères* » d'après le titre de l'article. Il pose, de manière curieusement clairvoyante, le dilemme auquel il pense trouver la réponse en le voyant pratiquer, de savoir « *si c'est athlétique ou si c'est destiné à trouver des amateurs et son succès parmi les femmes et les enfants* »<sup>948</sup>. Il est évidemment athlétique d'après les pratiquants et promoteurs du badminton. Pourquoi n'est-ce pas si évident au regard des représentations collectives de l'époque ?

---

<sup>945</sup> PV de l'AG du RCF, janvier 1936, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>946</sup> *Ibid.*

<sup>947</sup> *Ibid.*

<sup>948</sup> « Sous le nom de "Badminton" nous revient d'Angleterre le gracieux volant de nos grand'mères », *L'Auto*, 17 février 1933, [ark:/12148/bpt6k4634031v](https://ark:/12148/bpt6k4634031v), p. 2, BnF, NUMP-16168.

#### 4.1. Le badminton : réflexe, adresse, grâce, agilité... : un sport pour les femmes ?

Un des articles qui relate la première démonstration du 17 février 1933 précise que le badminton « *pourra séduire de nombreuses sportives françaises* »<sup>949</sup> et les comptes rendus d'événements similaires évoquent une « *assistance intéressée* »<sup>950</sup>, des « *rencontres magnifiques* »<sup>951</sup>. Alors qu'une propagande est menée pour prouver qu'il est un sport athlétique, d'emblée, le public féminin est aussi visé. Des qualités exposées dans les articles étudiés, naît un sport qui semble s'adresser à tous, et convenir aux hommes comme aux femmes, aux experts comme aux novices, car « *les débuts au badminton sont moins pénibles et moins rebutants qu'au lawn-tennis, mais, pour arriver à bien jouer, il faut au moins aussi longtemps et il faut beaucoup pratiquer* »<sup>952</sup>. Un indice appuie l'idée de la diversité du public visé par les promoteurs du badminton : un article évoquant la démonstration de février 1933 se trouve dans la rubrique « *Et la mode* » du *Figaro*<sup>953</sup>. Le lendemain, la même information est donnée cette fois-ci, dans la rubrique « *La vie sportive* », qui s'adresse à un lectorat plus large. L'auteur insiste sur le fait que le badminton demande « *beaucoup d'adresse et de prompts réflexes* »<sup>954</sup>, valeurs qui conviennent très bien aux femmes jugées fragiles<sup>955</sup>. La presse entretient ainsi la séparation des rôles masculins et féminins dans les discours relatifs aux pratiques physiques<sup>956</sup>. La propagande de la Fédération comprend également des démonstrations, en 1936, au Salon « *Santé et Beauté* »<sup>957</sup>. Envisagé sous l'angle d'un jeu de plein air, par sa filiation avec le jeu du volant, le badminton fait partie des activités proposées pour les jeunes filles<sup>958</sup>. Toutefois, la classification donnée par le mensuel *La Vie au patronage* distingue les deux appellations, jeu de volant et badminton<sup>959</sup>. L'hebdomadaire *La Femme de France* conseille le badminton à plusieurs reprises<sup>960</sup>, la revue officielle avance que

<sup>949</sup> *Le Figaro*, 8 février 1933, [ark:/12148/bpt6k2972338](http://ark:/12148/bpt6k2972338), p. 7, BnF, NUMP-1139.

<sup>950</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°154, avril 1937, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>951</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°140, 15 janvier 1936, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>952</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 20-21, Musée Tennis FFT.

<sup>953</sup> *Le Figaro*, 8 février 1933, [ark:/12148/bpt6k2972338](http://ark:/12148/bpt6k2972338), p. 7, BnF, NUMP-1139.

<sup>954</sup> *Le Figaro*, 9 février 1933, [ark:/12148/bpt6k297234n](http://ark:/12148/bpt6k297234n), p. 7, BnF, NUMP-1139.

<sup>955</sup> SOHN, Anne-Marie, « Entre-deux-Guerres, les rôles féminins en France et en Angleterre », dans THÉBAUD, Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris : Éditions Perrin, 2002, pp. 165-195.

<sup>956</sup> BOHUON, Anaïs, « Le discours médical sur la pratique physique et sportive féminine au début du XX<sup>e</sup> siècle dans *L'Auto*, *La Vie au Grand Air*, *La Santé par les Sports* et *Fémina* », dans ATTALI, Michaël (dir.), *Sport et médias*, Paris : Atlantica, 2010, pp. 733-743.

<sup>957</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°148, 15 septembre 1936, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>958</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002.

<sup>959</sup> *La Vie au patronage. Organe catholique des œuvres de jeunesse. Édition pour jeunes filles*, n°25 juin 1931, [ark:/12148/bpt6k5723220m](http://ark:/12148/bpt6k5723220m), p. 450, BnF, NUMP-5225.

<sup>960</sup> Dans la rubrique « la Ruche », une lectrice, dite Camée noir, questionne : « *Les beaux jours favorisent les jeux de plein air. Y a-t-il, en Ruche, des adeptes du Badminton ?* » (*La Femme de France*, 2 septembre 1934,

« déjà de nombreuses joueuses de tennis cherchent des emplacements pour essayer leurs talents »<sup>961</sup>. En s'appuyant sur l'idée que « le public devient dès le 19<sup>e</sup> siècle un acteur dans le processus de confection du journal »<sup>962</sup>, la présence d'articles relatifs au badminton dans les journaux cités et destinés aux femmes appuie l'idée qu'il est une activité adaptée pour elles. Les valeurs associées à la pratique dans ces sources sont l'adresse, les réflexes rapides, un jeu qui demande moins de force que le tennis, de la finesse<sup>963</sup>, soit autant de qualificatifs jugés féminins. Quand *Le Figaro* titre « Sport féminin, pourquoi pas ? »<sup>964</sup> et propose une coupe scolaire pour les jeunes filles, le quotidien espère attirer les jeunes demoiselles sur les stades et les terrains en s'inspirant des épreuves masculines mais en adaptant les activités proposées<sup>965</sup>.

Enfin, les promoteurs de la discipline paraissent entretenir la distinction entre « deux badmintons » : lorsque René Mathieu évoque les matches, il associe des styles de jeu spécifiques à chacun des sexes. Mlle Mac Cabe est vue « smatchant avec décision et grâce »<sup>966</sup>, Mrs Horsley est une « joueuse très athlétique et gracieuse », « d'une élégance raffinée, elle avait réussi le plus heureux effet en alliant à ses cheveux d'or rouge un pull-over couleur " Pernod " »<sup>967</sup>. Mrs Tragett est « vive, précise, au jeu plein de finesses »<sup>968</sup>. Lors des championnats de Paris de 1937, Mlle Diot fut « gracieuse et autoritaire [...] comme Sonia Hejnie sur la glace, ou bien terminait ses mouvements comme la Loïe Fuller en danse, avec une raquette en guise de voile »<sup>969</sup>. À l'inverse, l'aspect énergétique et la force sont souvent évoqués pour les hommes, dotés « d'une puissance et d'une rapidité formidables »<sup>970</sup>.

---

[ark:/12148/bpt6k55855510](http://ark:/12148/bpt6k55855510), p. 5, BnF, NUMP-14167). Une anonyme lui répond, dans le numéro du 10 décembre 1934 : « Très agréable, le Badminton, mais lorsque vous êtes l'adversaire, on ne peut jamais gagner » ([ark:/12148/bpt6k5526358v](http://ark:/12148/bpt6k5526358v), p. 5, BnF, NUMP-14167).

<sup>961</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°83, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>962</sup> CHARLE, Christophe, *op.cit.*, 2004, p. 17.

<sup>963</sup> *Le Figaro*, 8 février 1933, [ark:/12148/bpt6k2972338](http://ark:/12148/bpt6k2972338), p. 7, BnF, NUMP-1139 ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°83, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>964</sup> *Le Figaro*, 18 octobre 1937, [ark:/12148/bpt6k409646s](http://ark:/12148/bpt6k409646s), p. 6, BnF, NUMP-1139.

<sup>965</sup> Dans le règlement de la Coupe, présenté à plusieurs reprises dans le quotidien entre 1937 et 1938, on retrouve le hockey, le basket-ball, le volley-ball, le tennis, le ping-pong, le badminton, l'athlétisme, la natation, le patinage et le camping.

<sup>966</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°142, 15 mars 1936, p. 26-27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>967</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°143, 15 avril 1936, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>968</sup> *Ibid.*

<sup>969</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°153, 28 février 1937, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>970</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°143, 15 avril 1936, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

## 4.2. ... Un jeu ? Une simple distraction ?

Un autre aspect est saillant quant à l'image donnée du badminton : la limite entre le jeu d'enfant et le sport apparaît ténue. Dès 1933, *L'Auto* titre « *Un nouveau jeu : "le Badminton" vient d'Angleterre* »<sup>971</sup> et le décrit comme étant « *en quelque sorte, notre ancien jeu du volant mis au goût du jour* ». Ce journaliste ne semble pas faire une promotion d'un sport-badminton. *Le Populaire de Paris* va dans le même sens. Alors que le journaliste souligne l'effervescence des Jeux Olympiques et de l'intégration de plus en plus de sports dans leur programme, il paraît dénigrer le badminton :

L'erreur a été de vouloir incorporer une foule d'exercices dans les jeux qui se déroulent tous les quatre ans. Le rénovateur de l'olympisme n'a jamais prétendu que chaque jeu sportif devait avoir sa place marquée dans la grande quinzaine mondiale. À notre avis, les JO pour conserver leur caractère doivent être d'assez courte durée – les deux semaines prévues sont suffisantes. Et les sports de base : course à pied et concours, natation, aviron, sports de défense : escrime, boxe, lutte et quelques autres comme les poids et haltères, etc..., doivent en composer l'essentiel. Et il n'est pas obligatoire d'y ajouter sans cesse de nouveaux jeux. Ce serait les alourdir, les éloigner de leur but. Car si l'on entre dans la voie réclamée par certains, les épreuves olympiques se dérouleront du 1er janvier à la Saint-Sylvestre et demain, le billard russe, le ping-pong et le badminton y réclameront une place<sup>972</sup>.

Encore une fois, le badminton est associé au ping-pong comme jeu non sérieux. Ce journal, qui s'adresse davantage à des classes populaires, déconsidère ici les pratiques jugées de moindre effort. Pour le journaliste, les « vrais sports » sont les sports de base, athlétiques, où l'énergie, la force, sont mobilisés. C'est finalement le rapport au corps des classes sociales qui est ici mis en avant à travers la définition de ce que doit être un sport olympique, et plus encore, la lutte des classes, comme elle a pu s'observer au sein même du rugby dans la répartition des postes<sup>973</sup> ou être mise en évidence dans l'espace des sports de Christian Pociello<sup>974</sup>. Ainsi, il n'est pas étonnant que ce journal de gauche discrédite le badminton, réservé à une élite sociale, ou encore le ping-pong, lui aussi empreint de valeurs bourgeoises<sup>975</sup>.

Sans doute après les premières démonstrations qui se tiennent en France, et les influences de John Yeo-Thomas et René Mathieu sur la presse, nous relevons plusieurs articles qui, à l'inverse, souhaitent classer le badminton parmi les sports. Toutefois, ils

---

<sup>971</sup> *L'Auto*, 24 janvier 1933, [ark:/12148/bpt6k46340076](https://ark:/12148/bpt6k46340076), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>972</sup> *Le Populaire de Paris*, 29 mai 1934, [ark:/12148/bpt6k821574v](https://ark:/12148/bpt6k821574v), p.5, BnF, NUMP-6515.

<sup>973</sup> POCIELLO, Christian, *op.cit.*, 1985.

<sup>974</sup> POCIELLO, Christian, *Sport et société*, Paris : Vigot, 1981.

<sup>975</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017.

conservent, pour s'en détacher, la comparaison avec le jeu du volant et surtout l'association à une pratique distinctive de classe. Le discours peut alors s'avérer contre-productif. Au lieu de s'en défaire, ils rappellent aux lecteurs cet imaginaire enfantin lié à l'activité. *L'Intransigeant* le présente comme un sport, qui est « *en somme, le jeu de volant, délices de nos premiers ans, perfectionné à la limite du possible* »<sup>976</sup>. *L'Auto* titre un article « *le badminton est un véritable sport mais très agréable à pratiquer* »<sup>977</sup>. Le paradoxe est saisissant : le badminton est un sport... mais conserve son côté ludique. À mi-chemin entre « *le jeu du volant de nos grand'mères* » et le tennis, ses valeurs sont ambivalentes selon le point de vue adopté. Alors que le journaliste explique l'avoir pratiqué, et y avoir éprouvé les mêmes efforts que lors d'une pratique tennistique, il évoque l'imaginaire extérieur à la pratique par l'emploi de termes comme « *plaisir* », « *jeu de volant* », « *divertissement* », « *enfants ou jeunes gens* ». Ce dilemme se retrouve dans l'annuaire de la FSGPF :

C'est un sport qui se pratique généralement sur des courts couverts ; considéré comme jeu il constitue un divertissement de plein air athlétique auquel peuvent se livrer petits et grands pendant les belles journées de Printemps et d'Été [...] dans une clairière ou, au bord de la mer, sur le sable<sup>978</sup>.

Ces propos tenus par John Yeo-Thomas définissent la discipline comme un sport quand il se pratique en intérieur, et comme un jeu quand il se pratique en dehors. Le critère d'évolution dans un espace clos place ainsi le badminton sur le versant sportif du curseur. Le sport est conduit par un principe d'opposition dans une rationalité de l'affrontement, par l'impact égalitariste du règlement. L'incertitude du plein air désagrège le potentiel sportif du badminton, ce que garantit le jeu en intérieur. Le discours proposé laisse penser que la pratique extérieure, dans des conditions aléatoires, peut aussi être considérée comme du badminton, en tant que divertissement athlétique de plein air. Il entretient par là la confusion avec le jeu du volant. Le public visé, « *petits et grands* » explique cet argumentaire autour d'une pratique multi-facette qui convient à tous. *L'Ouest-Éclair*<sup>979</sup> présente également cette confusion. Le journal rappelle que « *le badminton est un jeu* », mais il précise dans le même temps qu'il est « *très spectaculaire et éminemment sportif* ». Malgré la structuration fédérale et le développement de compétitions, les acteurs du badminton éprouvent des difficultés à le faire percevoir comme « sport à part entière ».

<sup>976</sup> *L'intransigeant*, 20 février 1933, [ark:/12148/bpt6k7939354](http://ark:/12148/bpt6k7939354), p. 6, BnF, NUMP-5357.

<sup>977</sup> « Le badminton est un véritable sport mais très agréable à pratiquer », *L'Auto*, 18 août 1933, [ark:/12148/bpt6k4634211s](http://ark:/12148/bpt6k4634211s), p. 4, BnF, NUMP-16168.

<sup>978</sup> *Annuaire de la FGSPF*, [ark:/12148/bpt6k9661791g](http://ark:/12148/bpt6k9661791g), 1934, NP, BnF, NUMP-15525.

<sup>979</sup> *L'Ouest-Éclair*, 30 décembre 1937, Édition de Nantes, [ark:/12148/bpt6k6309183](http://ark:/12148/bpt6k6309183), p. 11, BnF, NUMP-1560.

Les dirigeants du badminton se fourvoient en insistant régulièrement sur sa facilité d'accès et de mise en place, son moindre coût par rapport au tennis, et rappellent ainsi la spontanéité du jeu traditionnel, alors qu'ils souhaitent pourtant le placer dans le giron des sports athlétiques de l'époque. Le court de badminton s'étend en effet seulement sur 13m41 de longueur et 6m10 de largeur, c'est-à-dire quatre fois moins de surface que pour un terrain de tennis<sup>980</sup>. L'argument du faible espace requis se retrouve à plusieurs reprises, dans les lignes de la *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*<sup>981</sup> ou encore dans l'annuaire de la FGSPF<sup>982</sup>. D'autre part, son aspect « pratique » et peu onéreux, est souligné : les poteaux sont « mobiles, faciles à installer et à démonter » et « comme tous les coups se jouent de volée, il n'est pas nécessaire d'avoir un terrain établi soigneusement, il suffit d'avoir un terrain qui permette aux joueurs de se déplacer normalement sans plus »<sup>983</sup>. De plus, le matériel est accessible d'après la revue officielle<sup>984</sup> :

Savez-vous ce qu'il faut pour jouer au Badminton, et ce que représente environ cette dépense : raquette : 100 francs, 1 boîte de volants : 10 francs; 1 filet : 30 francs, 2 poteaux : 80 francs, soit 220 francs, et sur terrain de 15x7 environ, vous pourrez pratiquer ce sport séduisant qui vous donnera force physique, vitesse et réflexes. Savez-vous que, si comme la majorité des clubs qui pratiquent le Badminton, vous voulez jouer le soir après vos occupations de la journée, il vous suffit de placer de chaque côté du court 4 lampes de 100 watts espacées de 30 centimètres et fixées sur une planche de 1 m 20 placée à 5 mètres du sol dans le plan vertical ? Savez-vous que la FFB vous adressera dorénavant, sur simple demande, tous les renseignements que vous pourrez désirer soit pour pratiquer ce « vrai sport » qu'est le Badminton, ou pour créer un Club ?

Les arguments relatifs au faible coût sont toutefois à nuancer. Les tarifs présentés ici ne sont pas négligeables même pour une population bourgeoise dont les revenus s'avèrent très fluctuants durant les années 1930 après la crise de 1929<sup>985</sup>, d'autant plus que le volant est un objet à usure rapide<sup>986</sup>.

Finalement, malgré l'effort de ses promoteurs, la représentation du jeu d'enfant ou de fillettes est liée à l'image médiatique – et en cela sociale – de la pratique du badminton. Cette trajectoire ressemble peu ou prou à ce qu'ont connu les pionniers du basket dans les mêmes

---

<sup>980</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>981</sup> *Ibid.* ; *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>982</sup> *Annuaire de la FGSPF*, [ark:/12148/bpt6k9661791g](https://ark:/12148/bpt6k9661791g), 1934, NP, BnF, NUMP-15525.

<sup>983</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>984</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°152, 31 janvier 1937, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>985</sup> PIKETTY, Thomas, *Les hauts revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle, inégalités et redistributions, 1901-1998*, Paris : Éditions Grasset et Fasquelle, 2001.

<sup>986</sup> Cet élément a déjà été soulevé lorsque nous avons évoqué les droits d'engagement des championnats de Paris qui ne comprennent pas la fourniture des volants afin d'assurer l'équité financière entre les participants. Cf. infra, p. 165 (*Revue du tennis et du badminton*, n°175, janvier 1939, p. 8, Musée Tennis FFT).

années, luttant contre une image de sport « facile », « de fillettes »<sup>987</sup>, révélateur d'un complexe d'infériorité par rapport aux sports dominants et reconnus comme tels à l'époque<sup>988</sup>. L'identité du badminton, associée au jeu du volant, plus proche de la représentation de la femme et de l'enfant est donc antagoniste avec l'esprit viril et pugnace des sports athlétiques jugés comme tels. Ces difficultés de reconnaissance sont d'autant plus accentuées que le badminton tente de construire sa visibilité en s'adossant au *lawn-tennis* qui le maintient dans l'ombre.

## 5. Le badminton comme pis-aller du tennis

De nombreux éléments placent d'emblée le badminton dans une posture de dominé par rapport au tennis. Le calendrier sportif est le plus visible d'entre eux. Dans les discours, une continuité s'observe par rapport à l'avant-guerre et l'idée de complémentarité entre les deux sports présente une asymétrie persistante. La propagande est encore orientée vers les joueurs de tennis, potentiels récepteurs du badminton pour s'entraîner l'hiver.

### 5.1. Un sport second adossé à la pratique du tennis

Le badminton n'est pas investi comme une pratique prioritaire par ceux qui l'approchent. Il n'a pas une fin en soi et ne constitue qu'une préparation pour des joueurs de tennis, voire pour les pratiquants d'autres activités, désireux de performer dans leur sport, encore peu nombreux à l'époque. Le ping-pong est d'ailleurs aussi envisagé comme pratique secondaire au *lawn-tennis* entre 1927 et 1931<sup>989</sup>. Preuve que le badminton est un sport de second choix, la revue officielle lui consacre un nombre d'articles moins important durant la saison d'été (figure 40)<sup>990</sup>.

---

<sup>987</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011.

<sup>988</sup> DEFRANCE, Jacques, *op.cit.*, pp. 79-106.

<sup>989</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 134.

<sup>990</sup> La liste des numéros qui présentent des articles concernant le badminton est présentée en annexe (tableau 4, p. 45).

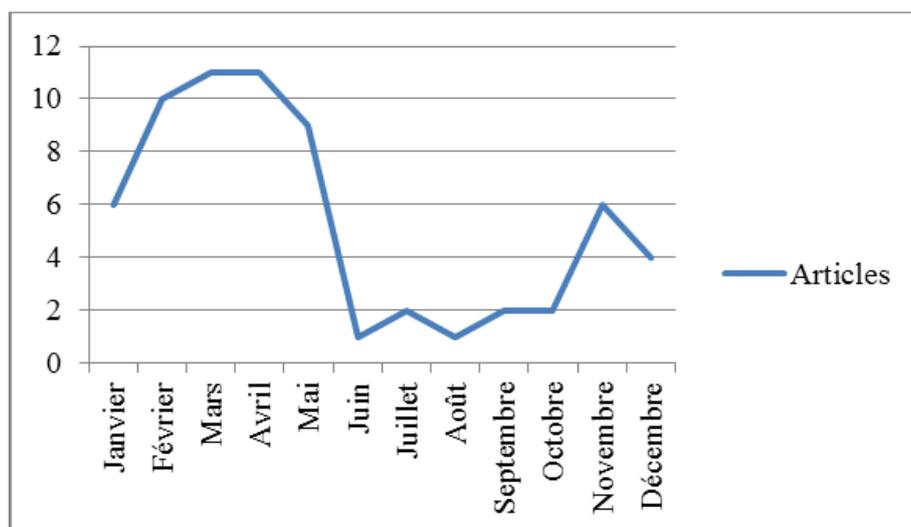


Figure 40 : Occurrence d'articles de badminton en fonction des mois dans la *Revue du Tennis, du ping-pong et du badminton* de janvier 1933 à juillet 1939.

D'autre part, le calendrier de badminton ne présente pas de compétition entre les mois de mai et septembre, période phare de la saison de tennis. *L'Auto* précise ainsi, à l'occasion de la Coupe du Sporting Club de la Seine, qu'« avec la saison hivernale, le badminton reprend son activité »<sup>991</sup>. L'organisation de sa pratique, essentiellement durant l'hiver, laisse penser qu'on joue au badminton quand on ne peut pas pratiquer une autre activité en extérieur, ou parce qu'on a l'habitude de pratiquer une autre activité l'été. En termes de visibilité, les informations relatives au badminton se retrouvent dans la revue officielle du *lawn-tennis* qui possède un lectorat d'environ 60 000 personnes<sup>992</sup>, et les premières démonstrations sont très souvent organisées en direction des clubs de tennis. Ainsi, le badminton est considéré et présenté à un public potentiellement intéressé par une pratique d'entretien hivernal. Ses « effets bienfaisants » s'étendraient même à d'autres sports, chez de nombreux « pongistes<sup>993</sup>, escrimeurs, athlètes et même boxeurs »<sup>994</sup>. *Le Journal de Fourmies* précise que le badminton constitue « pour les joueurs de tennis la possibilité d'un entraînement l'hiver et les jours de pluie »<sup>995</sup>, mais nécessite moins d'espace, intéressant dans un contexte où les installations couvertes sont rares.

<sup>991</sup> *L'Auto*, 24 novembre 1936, [ark:/12148/bpt6k4629720r](https://ark:/12148/bpt6k4629720r), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>992</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°177, mars 1939, p. 24, Musée Tennisium FFT.

<sup>993</sup> Alors que le ping-pong constituait une pratique préparatoire au *lawn-tennis*, les joueurs se spécialisent dans les années 1930 et les championnats de France n'ont progressivement plus lieu l'hiver (MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017).

<sup>994</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°140, 15 janvier 1936, p. 16, Musée Tennisium FFT.

<sup>995</sup> *Le Journal de Fourmies*, 26 février 1938, [ark:/12148/bpt6k1259648q](https://ark:/12148/bpt6k1259648q), p. 2, BnF, NUMP-11159.

Quelques exemples de joueurs performants dans les deux sports existent. Les « adeptes du badminton » sont annoncés comme étant tous de bons *tennismen*<sup>996</sup>. Henri Pellizza, reconnu comme le meilleur joueur de badminton à partir de 1936, est un des plus brillants joueurs français de tennis. Leturc, « un bon joueur de tennis du SCUF, se révéla le meilleur de la soirée » à l'occasion de la Coupe de l'Île-de-France en 1935<sup>997</sup>. Au Badminton Club de Paris (BCP), « de très bonnes parties se disputent tous les jours et les courts sont fréquentés même par de très bons joueurs de tennis »<sup>998</sup>. L'organe officiel présente « les joueurs de lawn-tennis au " bad " »<sup>999</sup>, *L'Auto* titre « des champions de tennis pratiquent le badminton »<sup>1000</sup>, et *Le Figaro* relaye l'information, en précisant qu'il s'agit, entre autres, de Mme Mathieu, Mme Landry, Michel Marret, Pascal Merlin, Robert Laval, Pierre Landry, Robinson et Étienne Ader, venus renforcer l'équipe du BCP<sup>1001</sup>. Outre-Manche, le même constat s'opère avec M.K. Baldwin et Miss S. Stoney, qui s'illustrent dans les deux activités<sup>1002</sup>. À Dinan, au Badminton Club, on retrouve surtout des joueurs de tennis, qui figurent parmi les « meilleures raquettes dinannaises » et sont des « virtuoses du badminton »<sup>1003</sup>.

Dès lors, la visibilité de la pratique du badminton est adossée à celle du tennis et engendre des confusions dans les représentations. À l'occasion des championnats Internationaux de France de 1936, H. Bolelli, joueur de tennis, assiste aux matches et déclare que le badminton est « un tennis de volée »<sup>1004</sup>. *L'Auto* le perçoit à son arrivée comme « cousin germain du tennis »<sup>1005</sup> et la revue officielle entretient cet imaginaire en affirmant que tennis et badminton sont « deux sports jumeaux »<sup>1006</sup>. Dans *L'Ouest-Éclair*, les articles concernant le badminton sont classés dans la rubrique *lawn-tennis*<sup>1007</sup>, même quand il n'y a

<sup>996</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°160, octobre 1937, p. 24, Musée Tennisem FFT.

<sup>997</sup> *L'Auto*, 16 février 1935, [ark:/12148/bpt6k4634755p](http://ark:/12148/bpt6k4634755p), p. 4A, BnF, NUMP-16168.

<sup>998</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°174, décembre 1938, p. 40, Musée Tennisem FFT.

<sup>999</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°178, avril 1939, p. 16, Musée Tennisem FFT.

<sup>1000</sup> *L'Auto*, 31 décembre 1938, [ark:/12148/bpt6k46353457](http://ark:/12148/bpt6k46353457), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>1001</sup> *Le Figaro*, 21 mars 1939, [ark:/12148/bpt6k410168f](http://ark:/12148/bpt6k410168f), p. 8, BnF, NUMP-1139.

<sup>1002</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°174, décembre 1938, p. 40, Musée Tennisem FFT.

<sup>1003</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition des Côtes d'Armor, 10 novembre 1938, p. 7, consulté en ligne le 23 juillet 2013 <http://www.ouest-france.fr/services>.

<sup>1004</sup> *L'Auto*, 5 avril 1936, [ark:/12148/bpt6k46294889](http://ark:/12148/bpt6k46294889), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>1005</sup> *L'Auto*, 17 mars 1934, [ark:/12148/bpt6k4634420f](http://ark:/12148/bpt6k4634420f), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>1006</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°169, juillet 1938, p. 24, Musée Tennisem FFT.

<sup>1007</sup> *L'Ouest-Éclair*, 8 novembre 1936, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6315964](http://ark:/12148/bpt6k6315964), p. 10, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 15 décembre 1937, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k630903v](http://ark:/12148/bpt6k630903v), p. 10, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 30 décembre 1937, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6309183](http://ark:/12148/bpt6k6309183), p. 11, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 2 janvier 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k630921s](http://ark:/12148/bpt6k630921s), p. 9, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 6 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661431k](http://ark:/12148/bpt6k661431k), p. 13, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 19 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6614442](http://ark:/12148/bpt6k6614442), p. 11, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, 7 décembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6614620](http://ark:/12148/bpt6k6614620), p. 12, BnF, NUMP-1495 ; *L'Ouest-Éclair*, Édition des Côtes d'Armor, 13 janvier 1939, p. 12, consulté en ligne le 23 juillet 2013 <http://www.ouest-france.fr/services>.

pas d'informations sur le tennis<sup>1008</sup>. Le journaliste hésite sans doute à titrer son encart « badminton » par la méconnaissance supposée de l'activité, alors que l'intitulé « *lawn-tennis* » est davantage susceptible d'attirer l'œil du lecteur. Le vocabulaire employé révèle lui aussi la proximité entre les deux disciplines. À la fin des années 1930, la Fédération internationale de badminton a pour projet de créer la Coupe Thomas, une compétition internationale par équipes masculines, dont les modalités s'avèrent être les mêmes que pour la Coupe Davis. Un raccourci très utile pour les promoteurs du badminton et les journalistes, afin d'expliquer le principe de la compétition, mais qui entretient le badminton dans son statut de « second ». Ainsi, la *Revue du tennis et du badminton* explique le projet d'une « *Coupe Thomas qui se disputera selon la formule de la Coupe Davis* »<sup>1009</sup> et *L'Auto* reprend la comparaison, juste après avoir associé le All England Open, le championnat international de badminton organisé en Angleterre, au « *Wimbledon du tennis* »<sup>1010</sup>.

## 5.2. Le badminton, palliatif et jugé moins athlétique que le tennis dans les représentations

La promotion des qualités du badminton se retrouve comme un autre argument qui tente de placer le badminton à valeur athlétique égale au tennis. La revue officielle souligne que « *le Badminton est un sport dans toute l'acception du mot [...] possède toutes les finesesses, toutes les difficultés, tout l'attrait du lawn-tennis* »<sup>1011</sup>, demande une précision « *au moins aussi grande* »<sup>1012</sup> et doit donc être joué dans un endroit clos. *L'Ouest-Éclair* avance que c'est « *réellement un sport athlétique, au même titre que le lawn-tennis* »<sup>1013</sup>. L'aspect technique va de pair avec cette « double identité » où le badminton est un palliatif : il n'existe pas de spécialisation concernant l'entraînement pour la discipline. Le discours se tourne vers les qualités physiques et laisse la spécificité motrice de côté. Alors que le tennis se dote d'écoles, de manuels et de méthodes, initiées par des champions comme Suzanne Lenglen ou René Lacoste, le badminton ne dispose pas de ce type de références. Malgré la multiplication des compétitions et des rencontres, les préoccupations concernant l'amélioration des techniques et de la tactique propres au à l'activité restent timides et se limitent aux articles proposés par

---

[france.fr/services](http://france.fr/services) ; *L'Ouest-Éclair*, 13 mai 1940, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661985c](http://ark:/12148/bpt6k661985c), p. 5, BnF, NUMP-1495.

<sup>1008</sup> *L'Ouest-Éclair*, 13 mai 1940, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661985c](http://ark:/12148/bpt6k661985c), p. 5, BnF, NUMP-1495.

<sup>1009</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12-13.

<sup>1010</sup> *L'Auto*, 15 mars 1939, [ark:/12148/bpt6k46354193](http://ark:/12148/bpt6k46354193), p. 6, BnF, NUMP-16168.

<sup>1011</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1012</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1013</sup> *L'Ouest-Éclair*, 19 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k6614442](http://ark:/12148/bpt6k6614442), p. 11, BnF, NUMP-1495.

John Yeo-Thomas. La plupart du temps, la « bonne technique » est démontrée par les meilleurs joueurs. L'entraînement de l'époque repose en effet essentiellement sur un processus d'imitation, le modèle traditionnel ne dispose pas de justification rationnelle<sup>1014</sup>. Selon J. Yeo-Thomas, c'est la présence d'un joueur suisse « *tout à fait hors classe, M A -N Bloch* »<sup>1015</sup>, à Paris, qui permet, par son exemple et ses conseils, de faire progresser les Français. Ce serait grâce à lui que son club, le RCF, s'adjuge la plupart des victoires en Coupe de France<sup>1016</sup>.



Figure 41 : Portrait de M. A.N. Bloch, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

Cette modalité d'apprentissage maintient le badminton dans un entre-soi, dans des croyances fondées sur la vision fantasmée des joueurs étrangers que les Français n'ont que peu l'occasion de fréquenter. Ainsi, l'absence de champion comme exemple à suivre pourrait induire une adhésion par défaut au modèle tennistique, favorisée et entretenue par la proximité et la porosité des deux sphères.

Plus encore, au-delà d'être vu comme un palliatif l'hiver, le badminton est parfois vanté comme un vecteur de progrès. Ces discours renvoient l'image d'un badminton « sport second ».

Tout bon joueur de *lawn-tennis* doit être un bon joueur de badminton et, s'il s'adonne à ce sport, il doit améliorer son jeu de *lawn-tennis*. Le badminton

<sup>1014</sup> BRUANT, Georges, « La rationalisation du geste sportif et ses enjeux. Un exemple à travers l'évolution du ski alpin », *Culture technique*, n°13, 1985, pp. 284-296.

<sup>1015</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°123, 15 mars 1935, p. 18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1016</sup> « Grâce à l'appoint de Bloch, classé hors-concours dans les championnats, le RC de France s'adjugea la plupart des victoires de la Coupe » (*L'Auto*, 20 mars 1935, [ark:/12148/bpt6k4634787n](https://n.ark:/12148/bpt6k4634787n), p. 6, BnF, NUMP-16168 ; *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°124, 1<sup>er</sup> avril 1935, p. 15, Musée Tenniseum FFT).

permet donc au joueur de *lawn-tennis* de s'entretenir la main en hiver, à peu de frais et sans surentraînement. Mais il lui permet aussi, et ceci est très important, d'exercer son œil et sa main à répondre encore plus rapidement et à utiliser au mieux le jeu du poignet, qui donne au volant ou à la balle, cette pointe de vitesse supplémentaire qui est si importante. Nombreux sont les joueurs de *lawn-tennis* en Angleterre, où le badminton est pratiqué d'une façon intense, qui ont pu se rendre compte qu'en pratiquant le badminton en hiver, ils avaient considérablement amélioré leur smash et leur revers et développé une tactique nouvelle<sup>1017</sup>.

Dans ces lignes de la revue officielle, le badminton est ainsi proposé comme un complément qui permet au joueur de tennis de progresser, de poursuivre la quête du record dans son sport favori. L'exemple est loin d'être isolé. *Paris-Midi* explique que le *tennisman* américain Sydney Wood pratique le badminton pour développer sa résistance. « *J'avais essayé de faire de la boxe, mais Gene Tunney me conseilla le Badminton et je m'en trouve fort bien. Je me sens mieux, et sur ma forme actuelle, je crois que je pourrais battre Perry et Austin*<sup>1018</sup> »<sup>1019</sup>. Outre l'amélioration de la résistance qu'il offre, la discipline est également vantée au cours de cette période comme un éducatif pour le jeu de volée et l'amélioration des réflexes en tennis<sup>1020</sup> ou encore pour progresser en vitesse et sur les démarrages<sup>1021</sup>. À l'occasion du tournoi international de l'Exposition, René Mathieu rappelle qu'il souhaite « *attirer l'attention de tous sur ce jeu [qu'il] croi[t] être éducatif au Tennis et une école de jeu de volée, et c'est cette volée qui manque à nos joueuses et à nos joueurs de tennis. Tennismen jouez au badminton !* »<sup>1022</sup>.

De plus, cette pratique hivernale permettrait de maintenir le contact entre le club et ses joueurs tout au long de la saison. L'argument des sociabilités rappelle la culture élitaires des pratiquants. En somme, les deux sports « *se complètent parfaitement* »<sup>1023</sup>. Le support marchand tente d'appuyer cette idée et se pare de cet argument pour trouver chez les *tennismen* des acheteurs de volants<sup>1024</sup>.

---

<sup>1017</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°103, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 20-21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1018</sup> Ils figurent parmi les meilleurs joueurs de tennis du monde de l'époque.

<sup>1019</sup> Cet extrait du 7 mai 1935 est présenté dans la *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*, n°127, 15 mai 1935, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1020</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°159, septembre 1937, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1021</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°169, juillet 1938, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1022</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°161, novembre 1937, p. 19-20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1023</sup> *L'Ouest-Éclair*, 6 novembre 1938, Édition de Rennes, [ark:/12148/bpt6k661431k](https://ark:/12148/bpt6k661431k), p. 13, BnF, NUMP-1495.

<sup>1024</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°176, février 1939, p. 5.

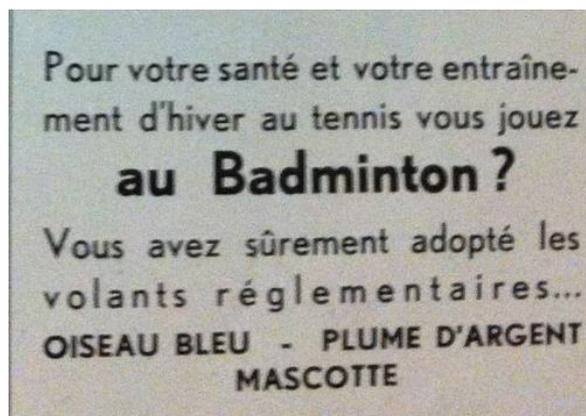


Figure 42 : Publicité pour R.S.L. diffusée dans la *Revue du tennis et du badminton* à plusieurs reprises à la fin des années 1930.

De ces constats, on aurait pu penser que le badminton se serait développé en faisant des adeptes chez les joueurs de tennis, au regard de son caractère préparatoire et de sa complémentarité présentée. Il est probable que d'une part, l'investissement dans une logique de performance, donc accompagnée d'une préparation hivernale, n'anime pas l'ensemble de la communauté tennistique. D'autre part, les représentations associées au badminton semblent freiner l'investissement des *tennismen* qui ne prennent pas l'activité au sérieux.

Au-delà d'un entretien hivernal, il est également proposé comme une activité préparatoire pour les enfants. Cette idée portée par les promoteurs du badminton accentue la représentation d'un badminton comme « jeu d'enfant », celle-là même qu'ils tentent de dépasser. John Yeo-Thomas, écrit à ce propos :

Souhaitons que les efforts de la Fédération soient couronnés de succès et que ce sport [...] prenne la place qui devrait lui revenir ; il doit constituer une pépinière de joueurs de tennis, car des enfants qui ne sont pas encore suffisamment musclés pour manier la lourde raquette et résister au choc de la balle peuvent acquérir la technique et la pratique du jeu sans fatigue anormale en se livrant au Badminton<sup>1025</sup>.

En soulignant le fait qu'un enfant ne dispose pas de qualités physiques suffisantes pour pratiquer le tennis mais, qu'en revanche, il peut pratiquer le badminton, l'auteur établit une hiérarchie entre les deux activités concernant leur valeur athlétique et par la même leur valeur sportive. L'auteur réitère son argumentation le mois suivant, et précise que c'est un « *jeu sain qui leur donnera une excellente base de départ lorsque, plus tard, ils se mettront à pratiquer le lawn-tennis* »<sup>1026</sup>. Les mêmes idées sont véhiculées dans l'annuaire de la FGSPF :

<sup>1025</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n° 102, 15 février 1934, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1026</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n° 104, 15 mars 1934, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

La raquette de Badminton, à peu près de la même longueur que la raquette de *lawn-tennis*, est beaucoup plus légère que cette dernière, de même que le volant employé est infiniment plus léger que la balle. Il en résulte que les jeunes enfants peuvent pratiquer ce sport et se préparer, dès le jeune âge, à devenir plus tard, lorsqu'ils auront acquis le développement musculaire indispensable pour manier la raquette de *lawn-tennis* et soutenir le choc de la balle<sup>1027</sup>.

Cet argumentaire tourné vers la formation des enfants n'est pas étonnant pour cette fédération affinitaire qui souhaite développer une action d'éducation morale, intellectuelle et religieuse vers la jeunesse française. Dans les années 1920, la démographie de l'institution est florissante. Elle propose par exemple des activités gratuites au sein des sociétés sportives et d'éducation physique locales dans le cadre des patronages du jeudi, jour de repos des écoliers. En 1932, elle organise le concours international de Nice, qui déplace 13 000 jeunes gens<sup>1028</sup>.

Dans *Marianne*, « *la gloire universelle du tennis* » est soulignée. Le journal précise que « *l'immense majorité des joueurs jouent mal, très mal. Ils le savent, ils en souffrent* »<sup>1029</sup>. L'article, sur un ton ironique, ajoute qu'ils passent plus de temps à ramasser la balle qu'à jouer. Le positionnement du journal, orienté à gauche, n'est pas anodin quant à cette satire envers les *tennismen* qui incarnent l'élite sociale sur le plan médiatique.

Si l'on joue si mal au tennis c'est que les hommes sont naturellement maladroits, mais aussi que la vitesse des balles est trop grande pour l'adresse et la mobilité de la plupart des joueurs. Ne pourrait-on pas alors inventer un jeu analogue au tennis où l'on s'enverrait quelque objet moins rapide qu'une balle, ce qui réclamerait moins d'adresse et de mobilité. Ce jeu existe. Mais bien qu'il connaisse dans certains pays, en Angleterre notamment, la plus grande vogue, on persiste à l'ignorer ou à peu près, en France. C'est le jeu de badminton<sup>1030</sup>, sorte de tennis où l'on joue avec des volants. Mais le badminton est très différent de l'ancien jeu de volant en usage dès le XVII<sup>e</sup> siècle et auquel Mme de Sévigné se plaisait à jouer, car on joue avec des raquettes légères à cordes de boyau, grâce auxquelles le volant est lancé vigoureusement [...]. Il est certain que le badminton n'aurait pas obtenu en Angleterre un aussi grand succès, s'il n'était que l'anodin « jeu du volant » de nos grand'mères. C'est un jeu extrêmement vif et tout aussi varié que le tennis. Je conseille aux « tennismen » des Tuileries, du Luxembourg, de tant d'autres jardins [...] de se mettre à jouer au badminton. (...) Ils constateront d'ailleurs, le jour où ils se remettront au tennis, que le badminton – où la partie se poursuit avec infiniment moins de fautes et d'interruptions – leur aura permis d'accomplir d'importants progrès dans le drive et le revers de volée<sup>1031</sup>.

---

<sup>1027</sup> *Annuaire de la FGSPF*, [ark:/12148/bpt6k9661791g](http://ark:/12148/bpt6k9661791g), 1934, NP, BnF, NUMP-15525.

<sup>1028</sup> MUNOZ, Laurence, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, p. 149.

<sup>1029</sup> *Marianne*, 18 août 1937, [ark:/12148/bpt6k7643696v](http://ark:/12148/bpt6k7643696v), p. 12, BnF, NUMP-14429.

<sup>1030</sup> Orthographié ainsi dans le texte.

<sup>1031</sup> *Marianne*, 18 août 1937, [ark:/12148/bpt6k7643696v](http://ark:/12148/bpt6k7643696v), p. 12, BnF, NUMP-14429.

Ce dernier extrait met en avant une hiérarchie en termes de difficultés. Le badminton est plus accessible que le tennis. L'argument du plaisir de jeu est ici perçu comme plus important que de pratiquer un « sport reconnu ». Pour autant, l'auteur se tient d'éviter la confusion avec « l'anodin » jeu du volant et souligne que le badminton propose autant de variété que le tennis.

Ainsi, le badminton est vanté par ses dirigeants ou dans la presse comme une activité préparatoire au tennis, et est donc situé comme moyen, alors que les compétitions de tennis sont une fin. En plus d'être véhiculée dans les écrits, cette représentation de sport second se réalise dans les pratiques.

### 5.3. Une structuration institutionnelle proche du tennis qui ne permet pas de s'en détacher

La difficulté à définir le badminton sans faire référence au tennis peut se comprendre plus largement au regard de leur proximité structurelle. D'une part, une minorité de déclarations d'associations existe<sup>1032</sup>, questionnant la légitimité de la pratique face aux clubs de *lawn-tennis* qui accueillent en leurs infrastructures les terrains de badminton. D'autre part, quand elles existent, le tennis est mentionné dans « les buts » des clubs, comme l'attestent les extraits suivants tirés du *Journal Officiel* :



Figure 43 : Déclarations d'associations publiées au *Journal officiel de la République française*, BnF NUMP-5314.

<sup>1032</sup> Le Badminton Club de l'Île-de-France (*Journal officiel de la République française*, 14 septembre 1933, [ark:/12148/bpt6k65465500](http://ark:/12148/bpt6k65465500), p. 9724, BnF, NUMP-5314), le Sporting Club de la Seine (*Journal officiel de la République française*, 21 avril 1934, [ark:/12148/bpt6k65477715](http://ark:/12148/bpt6k65477715), p. 4016, BnF, NUMP-5314), le Badminton Club de Lyon (*Journal officiel de la République française*, 18 février 1934, [ark:/12148/bpt6k65471461](http://ark:/12148/bpt6k65471461), p. 1663, BnF, NUMP-5314), le Badminton Club de Paris (*Journal officiel de la République française*, 24 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k6554989w](http://ark:/12148/bpt6k6554989w), p. 13292, BnF, NUMP-5314).

Seul le Badminton Club de Paris fait exception en se fixant comme buts la « *pratique des sports athlétiques et le jeu de badminton en particulier* »<sup>1033</sup>. Ce club confirme ainsi son statut singulier de premier club disposant d'installations permanentes et que la dépendance aux infrastructures des clubs de tennis est un facteur ne permettant pas au badminton de se développer avec une identité propre. La revue officielle fait écho à cette idée à travers les lignes de propagande suivantes :

Que ceux qui se figurent qu'il ne s'agit que d'un jeu d'enfants ou de jeunes filles essaient de jouer un simple : leur conviction sera vite faite et ils se rendraient compte que le Badminton serait un rude concurrent du *lawn-tennis* si, comme lui, il se jouait couramment au plein air<sup>1034</sup>.

Les promoteurs du badminton soulignent que l'absence de courts couverts est un frein pour développer l'activité.

Par ailleurs, la discipline est difficilement reçue au RCF. À l'occasion de l'assemblée générale de janvier 1936, « une membre », non nommée, s'inquiète du manque de transparence des coûts de la pratique pour le club et exige que le badminton soit supprimé s'il coûte de l'argent ou ne rapporte rien au Racing. Elle demande au président s'il « *peut donner sa parole que les joueurs payent eux-mêmes la location du tennis Molière* »<sup>1035</sup> ainsi que leurs déplacements. Ernest Féret affirme avec certitude que les cotisations des quarante pratiquants et pratiquantes de badminton, qui sont pour neuf dixièmes uniquement joueurs de badminton, apportent 6 000 francs. Le tennis Molière n'est loué que pour 500 francs par mois pour six mois et l'ensemble des frais qui incombe à leur pratique est à leur charge. À noter que dès l'assemblée générale du club de 1934, il est rapporté dans *L'Auto* que « *la séance se déroula normalement, l'ordre du jour étant adopté à l'unanimité. Toutefois, l'acceptation du Badminton souleva de violentes réprobations* »<sup>1036</sup>. Aucune explication n'est fournie et nous n'avons pas pu consulter le procès-verbal détaillé de cette assemblée ou le travail de la commission correspondante. Pour apparaître dans un procès-verbal de manière aussi ouverte, il semble que le problème ne soit pas considéré comme mineur. La question du potentiel coût d'une nouvelle pratique, ou de sa représentation comme étant « un jeu » et non un sport athlétique, sont des pistes explicatives quant aux réticences des membres de ce club omnisports à intégrer le badminton. L'extrait de l'assemblée générale est particulièrement

---

<sup>1033</sup> Le Badminton Club de Paris (*Journal officiel de la République française*, 24 novembre 1938, [ark:/12148/bpt6k6554989w](https://www.ark:/12148/bpt6k6554989w), p. 13292, BnF, NUMP-5314).

<sup>1034</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, n°102, 15 février 1934, p. 19-20, Musée Tennis FFT.

<sup>1035</sup> PV de l'AG du RCF, janvier 1936, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>1036</sup> « L'assemblée générale du R.C. de France », *L'Auto*, 9 février 1934, [ark:/12148/bpt6k4634386v](https://www.ark:/12148/bpt6k4634386v), p. 5, BnF, NUMP-16168.

intéressant pour nuancer l'idée que les joueurs de badminton sont essentiellement des joueurs de tennis qui « s'occupent » l'hiver, à l'occasion des débuts du badminton. Une étude plus ciblée de l'histoire des clubs permettrait d'approfondir cette piste.

Finalement, les prémices du badminton s'établissent sur le fait qu'il constitue une occupation pour les joueurs de tennis, au cours de la saison d'hiver. Ce levier est paradoxalement le premier frein à son développement. La propagande écrite est orientée pour séduire les *tennismen*, tout comme les démonstrations qui se tiennent pour la plupart dans des clubs de tennis. En choisissant la cible d'un public dont la pratique est ancrée et valorisée, installée depuis le début du siècle et confirmée par le succès des Mousquetaires, le badminton est placé en sport second par ses dirigeants. Ainsi, la France est un lieu de « *contagion différée* » pour la discipline, comme le qualifie Jean-Marc Silvain dans le cas du ping-pong<sup>1037</sup>. Autrement dit, l'activité apparaît simultanément en France et dans d'autres pays mais ne connaît pas d'essor rapide dans l'Hexagone. Les débuts du tennis de table démarrent de manière similaire, avec une Fédération constituée du regroupement d'une dizaine de clubs parisiens en 1927, pour atteindre un chiffre de seulement seize clubs à Paris et un seul en province quatre ans plus tard. Pour Jean-Marc Silvain, ces années de lente maturation s'expliquent par son statut de sport second aux yeux des fondateurs de la Fédération française de tennis de table, et par l'absence de projets, de volonté et d'initiative de leur part<sup>1038</sup>.

En définitive, ce chapitre aura permis de montrer que le badminton « redémarre à zéro » au début des années 1930 par le biais de Charles Maillot qui le réimplante à Lyon puis le diffuse, aidé par d'autres dirigeants et appuyé par un support commercial. Cette extension s'accompagne de sa structuration institutionnelle et d'une rapide affiliation à la Fédération internationale ; il se dote d'une structure dirigeante, s'instaure en tant que pratique compétitive par la mise en place d'un classement permanent, d'un calendrier de compétitions allant du niveau local jusqu'aux rencontres internationales. Les dirigeants emploient une propagande qui vise à le situer parmi les sports reconnus comme tels. Tout semble donc se passer comme pour de nombreux sports modernes nés en Angleterre. Ils connaissent une mobilisation de pratiquants et de spectateurs qui investissent une logique compétitive<sup>1039</sup>. Selon René Mathieu, en juin 1939, il y aurait environ 2 000 joueurs et une vingtaine de

---

<sup>1037</sup> En effet, le ping-pong peine à se développer au début des années 1930 malgré l'affiliation précoce de la FFTT à la Fédération internationale en 1929 (SILVAIN, Jean-Marc, *op.cit.*, 2000, pp. 69-94).

<sup>1038</sup> SILVAIN, Jean-Marc, *op.cit.*, 2000, p. 85.

<sup>1039</sup> LOUDCHER, Jean-François, *op.cit.*, 2007, pp. 107-128.

clubs<sup>1040</sup>. Néanmoins, la volonté des promoteurs du badminton, dans l'intention d'augmenter le nombre de pratiquants et de diffuser la pratique sur le territoire, lui fait défaut. Le fait d'avoir une ambivalence entre un sport adapté pour les femmes, mais de vouloir être un sport athlétique pour les hommes, de vouloir lui donner une image de pratique abordable, mais en lui associant une image d'activité de prestige, renvoie une image floutée de ce qu'est le badminton. Ne trouvant sa définition, il est classé en tant que sport de raquette, voire demeure perçu comme un jeu non sérieux, éventuel pis-aller lorsqu'il n'est pas possible de s'adonner à son sport favori. Pratiqué par un noyau restreint, comprenant des joueurs de tennis, et pensé comme son « cousin », le badminton est placé en tant que subalterne et à l'ombre de celui-ci.

---

<sup>1040</sup> *Smash*, n°1, 15 juin 1939, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

## Chapitre 4 : 1940 - 1951 : Un modèle privilégiant l'entretien des sociabilités, un entre-soi maintenu sous la tutelle du *lawn-tennis*

Alors que la France est occupée, le déjà discret développement du badminton se voit freiné. Une bascule s'observe dans l'organisation du mouvement sportif français, fortement contrôlé par le gouvernement de Vichy<sup>1041</sup>. Pendant cette période, la discipline partage ses structures institutionnelles avec les autres sports de raquette. À la Libération, la Fédération de badminton ne revoit pas le jour : l'activité est alors dirigée par une commission intégrée au sein de la FFLT. Quelles sont les conséquences immédiates de cette mise sous tutelle ? Observe-t-on une modification des politiques menées pour développer le badminton ? L'adossement de l'activité à la désormais puissante FFLT offre-t-il un bénéfice en termes de structuration institutionnelle ou pour changer l'image de la discipline, la détacher du jeu du volant ?

### 1. Le badminton s'étend timidement sur le territoire

Bien que les années d'occupation freinent le développement et la diffusion du badminton, la période d'après-guerre est marquée par une extension de la pratique sur le territoire. Si des foyers naissent, ils ne semblent pas s'investir systématiquement dans les compétitions organisées par la Commission centrale de badminton (CCB).

#### 1.1. La multiplication des foyers de pratique

La Fédération française de badminton tente de maintenir une activité durant l'Occupation. René Mathieu et René Gathier poursuivent leur implication et parviennent à « *maintenir l'activité du sport qu'ils dirigent* »<sup>1042</sup>. D'après son fils, René Mathieu a été mobilisé puis est revenu sur Paris après un bref passage à Bordeaux<sup>1043</sup> alors que « *la majorité des membres du conseil* » est partie aux armées<sup>1044</sup>. Le conseil fédéral se réunit le 18 mars

---

<sup>1041</sup> GAY-LESCOT, Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy, 1940-1944*, Lyon : PUL, 1991.

<sup>1042</sup> René Mathieu assure les renseignements à propos des championnats internationaux de France 1940. Son adresse est communiquée (17 rue Brezin, 75014 Paris), il est donc en France au cours de la Seconde Guerre mondiale (*L'Auto*, 16 mars 1940, [ark:/12148/bpt6k46357854](https://www.numa.org/ark:/12148/bpt6k46357854), p. 5, BnF, NUMP-16168).

<sup>1043</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014

<sup>1044</sup> *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT.

1940 à Saint-Ouen<sup>1045</sup>. Lors de ce dernier, les membres du bureau, par le biais de correspondances reçues de différentes villes de France, constatent avec satisfaction les activités des clubs de Lyon, Saint-Ouen<sup>1046</sup>, Limoges. Le BCF et le BCP, qui se sont réunis sous le nom de Badminton Club de Monceau, dans la salle du même nom, dans la mesure où les infrastructures de ces deux clubs, le Palais du tennis et le Tennis Molière, sont fermées ou réquisitionnées<sup>1047</sup>, maintiennent une activité soutenue. Les deux clubs joueront de nouveau au Tennis Molière à partir du 14 septembre 1941<sup>1048</sup>. Limoges poursuit son activité dès la saison 1941-1942<sup>1049</sup> alors que Lyon peine à restructurer le club. Il faut attendre 1943 pour que l'activité redémarre, au Chavril et au TC Lyon<sup>1050</sup>. La même saison, le BCIF, club pionnier, reprend également son activité à La Courneuve, tout comme le RCF ou le Club de la Standard<sup>1051</sup>. Le BCIF devient toutefois une section du CO Cournevien dès 1940 suite à une fusion. Cette information est relayée par *L'Auto*<sup>1052</sup> qui rajoute que ce club possède un court de badminton au sein du gymnase municipal<sup>1053</sup>. Les membres du BCIF, habitués au Tennis Molière, ont ainsi pu trouver une solution pour poursuivre leur pratique dans cette période où les courts couverts sont rares. Le RCF paraît également préoccupé par cette question d'infrastructures : *Smash* précise que le club dispose de quatre courts rue du Ranelagh et en ajoute deux à la Croix-Catelan, en extérieur, où « *une haie vive abritera du vent* »<sup>1054</sup>. Ces efforts soulignent la recherche d'activité souhaitée par les membres du club, même dans des conditions précaires. Malgré le quotidien marqué par les souffrances, les Français font du sport un exutoire, un moment de joie et de divertissement<sup>1055</sup>. Le puissant RCF obtient ensuite

---

<sup>1045</sup> Peu de sources nous offrent des renseignements quant à l'activité du badminton. Toutes les informations de nature officielle sont contrôlées par le gouvernement de Vichy à travers le journal *Tous les Sports*. Celui-ci ne donne pas de nouvelle de l'activité. Les informations relatives au badminton sont alors centralisées dans la revue *Smash*. La parution de cette revue, à partir de 1939, d'ailleurs dirigée par René Mathieu, est née d'une volonté de vulgarisation, essentiellement pour le tennis mais aussi pour le badminton (*Smash*, n°1, 15 juin 1939, p. 24, Musée Tennis FFT). *Smash* joue ainsi un rôle transitoire, en informant de l'activité compétitive et institutionnelle « pseudo-officielle » du badminton, en attendant la réapparition du *Bulletin officiel de la FFLT* en 1947.

<sup>1046</sup> Badminton Club Audonien : l'activité du club est brièvement interrompue, les courts servent de dortoirs en 1939 aux pompiers de la ville et sont rendus au sport au début de l'année 1940 (*Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT.)

<sup>1047</sup> *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1048</sup> *Smash* n°6, août-septembre 1941, p. 13, Musée Tennis FFT.

<sup>1049</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1050</sup> *Smash*, n°13, février-mars 1943, p. 15-16, Musée Tennis FFT.

<sup>1051</sup> *Ibid.*

<sup>1052</sup> *L'Auto*, 24 novembre 1940, [ark:/12148/bpt6k46426446](http://ark:/12148/bpt6k46426446), p. 3, BnF, NUMP-16168.

<sup>1053</sup> Il est également précisé que les joueurs de badminton peuvent venir s'entraîner les lundi et jeudi entre 16h30 et 21h, ainsi que le samedi de 8h à 16h30.

<sup>1054</sup> *Smash*, n°15, janvier 1944, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1055</sup> GAY-LESCOT, Jean-Louis, *op.cit.*, 1991.

six courts au Grand Palais, suite à « *un arrangement avec le CIS* » pour ainsi disposer d'installations uniques<sup>1056</sup>.

Par le souci de structuration et de contrôle des sociétés sous la période d'occupation, des clubs encore tacites et leurs rassemblements qui pouvaient apparaître informels passent nécessairement sous les fourches de l'administration de l'État Français. Si nos sources rendent compte d'une diminution de l'activité de manière générale (moins de compétitions, moins de joueurs présents), l'année 1940 voit apparaître une nouvelle région, la Haute-Normandie, dans le panorama du badminton. Un Havrais, Henri Gibon, affine son club, le Badminton Club Dallais et rejoint le bureau de la fédération. Ce club regrouperait une vingtaine de joueurs « *jeunes et vieux* »<sup>1057</sup>. Selon Ghislain Vasseur et Robert Badou, deux joueurs ayant vécu les premières années du badminton havrais<sup>1058</sup>, c'est grâce à l'influence d'un certain M. Knight<sup>1059</sup>, un anglais habitant au Havre, que l'activité y aurait été réintroduite. Ces informations sont très brèves et ne permettent pas de mesurer le nombre de pratiquants impliqués. En zone libre, les processus diffèrent. À Marseille, le professeur Henrion installe deux courts et permet l'inauguration d'un club à laquelle assistent Henri Pellizza et René Mathieu<sup>1060</sup>. De nouveaux clubs fonctionnent à Bagnères-de-Bigorre, Autun et à Pau. Il est question d'installer des courts à Nice et Toulouse<sup>1061</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, les foyers créés en zone sud poursuivent leur activité, quand certains renaissent, comme dans le cas de Pau, grâce à Jean Foucault et le retour d'Albert Duprat<sup>1062</sup>. Ainsi, dans le Sud-Ouest, on joue à Bagnères-de-Bigorres, Tarbes, Cahors et Pau<sup>1063</sup>.

Lyon, Marseille, Paris et Le Havre poursuivent également la pratique. Henri Gibon démarre une nouvelle section au sein du Havre Athletic Club<sup>1064</sup>. La Normandie se dote également d'un club à Notre-Dame de Gravenchon, l'Esso Port-Jérôme<sup>1065</sup>. Des témoignages recueillis par Christian Crémet précisent que le badminton est introduit dans cette ville après que des employés de l'entreprise aient découvert l'activité dans le cadre de stages professionnels, aux États-Unis. Malgré l'absence de source pour appuyer cette idée, la

---

<sup>1056</sup> *Smash*, n°15, janvier 1944, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1057</sup> *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1058</sup> Témoignages recueillis par Christian Crémet.

<sup>1059</sup> Nous n'avons pas obtenu davantage d'informations concernant cet acteur. Un certain « Knight » est cité parmi les représentants du badminton anglais à l'occasion du tournoi de l'Exposition de 1937 mais rien n'atteste qu'il s'agisse du même homme.

<sup>1060</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1061</sup> *Ibid.*

<sup>1062</sup> *Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1063</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1064</sup> *Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1065</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°115, janvier-février-mars 1948, p. 7, Musée Tennis FFT.

création d'un club, l'Esso-Sport Paris Standard, à Neuilly<sup>1066</sup> accrédi-te cette hypothèse. Neuilly abrite le siège d'Esso SAF et on peut dès lors supposer que les employés et cadres de l'entreprise importent l'activité depuis les États-Unis à Port-Jérôme et à Neuilly pour poursuivre leur pratique dans le cadre corporatiste. La création, en 1936, de l'American Badminton Association rend possible cet import de la pratique depuis l'autre côté de l'Atlantique<sup>1067</sup>. Toujours en Normandie, Rouen accueille un club à partir de 1949<sup>1068</sup>, après la vaine tentative du professeur Langanay de lancer la discipline dans cette même ville. Le Havre Badminton Club est fondé courant octobre 1950. En 1946, à Marseille, il est signalé qu'Henri Pellizza est toujours à la recherche d'une surface couverte dans la cité phocéenne<sup>1069</sup>, rappelant le manque d'infrastructures dont souffre l'activité.

Ainsi, le maillage du territoire se poursuit lentement. Le Nord semble reprendre son activité à Valenciennes et à Lille<sup>1070</sup>. Un nouvel espace est également investi au nord-est de Lyon. Un club est fondé à Nantua sous l'impulsion d'un certain « *champion de France* », Jacques Rozier<sup>1071</sup>, dont le nom nous est pourtant inconnu malgré le dépouillement de l'ensemble des résultats de compétitions qui précèdent. Cet acteur, *a priori* adepte de l'activité, la diffuse dans ce secteur et contamine Bourg-en-Bresse, Saint-Claude et Oyonnax<sup>1072</sup>. En 1946, des sections de badminton s'ouvrent à Charleville, à Mézières, à Sedan, dans les clubs de tennis<sup>1073</sup> ou encore à Nancy<sup>1074</sup>. L'année suivante, il est qu'un foyer de pratique existe à Mulhouse<sup>1075</sup>. À Thonon-les-Bains, sous l'égide de M. de Coulangue, un club voit le jour au cours de la saison 1948-1949. Les villes de Nice, la Ferté-Macé sont également citées un peu plus tard<sup>1076</sup>. Bordeaux posséderait déjà près de cent membres d'après *Smash*<sup>1077</sup> et réclame par ailleurs auprès des instances dirigeantes un effort pour « *créer un mouvement de badminton* »<sup>1078</sup>. Les mécanismes de diffusion ne sont toutefois pas tous identifiés. Si certaines créations se produisent à la suite de démonstrations, d'autres font

---

<sup>1066</sup> *Smash*, n°31, décembre 1948-janvier février 1949, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1067</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002, p. 76.

<sup>1068</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°127, août 1949, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1069</sup> *Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1070</sup> *Smash*, n°19, mars-avril-mai 1946, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1071</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1072</sup> *Ibid.*

<sup>1073</sup> *Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1074</sup> *Smash*, n°19, mars-avril-mai 1946, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1075</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°115, janvier février mars 1948, p. 7, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1076</sup> *Smash*, n°31, décembre 1948-janvier-février 1949, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1077</sup> *Smash*, n°39, juin-juillet 1950, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1078</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°142, novembre 1950, p. 3, Musée Tennis FFT.

suite à des requêtes qui parviennent à la Commission centrale de badminton. Au début de la saison 1950-1951, le Stade Bordelais U.C. demande à la commission et ses membres de développer le badminton dans leur région<sup>1079</sup>. En région parisienne, de nouveaux clubs voient le jour, à Saint-Maur<sup>1080</sup>, à Bonneuil, ou à Issy-les-Moulineaux avec l'Avia-Club<sup>1081</sup>.

Finalement, la revue *Smash*, au-delà d'un discours entendu sur le développement réel autant qu'escompté de la discipline, nous offre des informations sur les lieux de pratique, couplées ensuite à des comptes rendus de réunions du comité directeur. Entre 1939 et 1951, une floraison de foyers de pratique est ainsi rapportée, que ce soit en province ou en région parisienne. Néanmoins, peu d'informations sont disponibles pour jauger de la qualité de ces lieux de pratique. René Mathieu, promoteur de l'activité et président de la CCB, est également le rédacteur de la revue *Smash*<sup>1082</sup>. Les articles de badminton sont parfois signés « RM », René Mathieu, Gaëtan du Vidourle ou Cros Gard. Les deux derniers noms ne sont que des pseudonymes du dirigeant<sup>1083</sup>. L'auteur souhaite probablement afficher l'idée que le badminton est « en vogue » et se diffuse rapidement. Il pourrait considérer une ville comme foyer de pratique dès lors qu'un joueur s'essaie au badminton. La signalisation de lieux où l'on joue au badminton n'est donc pas synonyme d'une implication dans une logique sportive compétitive : bien que de nombreuses villes soient citées, dans la majeure partie des cas, elles ne sont ensuite plus évoquées.

## 1.2. Le classement, témoin de l'activité compétitive

Le classement des joueuses et joueurs proposé dans la revue *Smash* indique un premier état de l'engagement compétitif. Publié chaque année à partir de 1943-1944, il précise à partir de 1946-1947 les clubs ou les villes de provenance des joueurs classés<sup>1084</sup>. Il s'étoffe au fil des années et témoigne d'une augmentation timide mais certaine du nombre de joueurs classés

---

<sup>1079</sup> La CCB reçoit une lettre signée par 80 membres du Stade Bordelais UC, présentée lors de la réunion du 30 septembre 1950. Ceux-ci demandent un effort pour créer un mouvement de badminton dans leur région. La commission reçoit également une lettre de Grenoble et du Havre au sujet de la création de nouveaux clubs, sans davantage de précisions (*Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 142, novembre 1950, p. 3, Musée Tennis FFT).

<sup>1080</sup> *Smash*, n°17, novembre 1945, p. 17, Musée Tennis FFT.

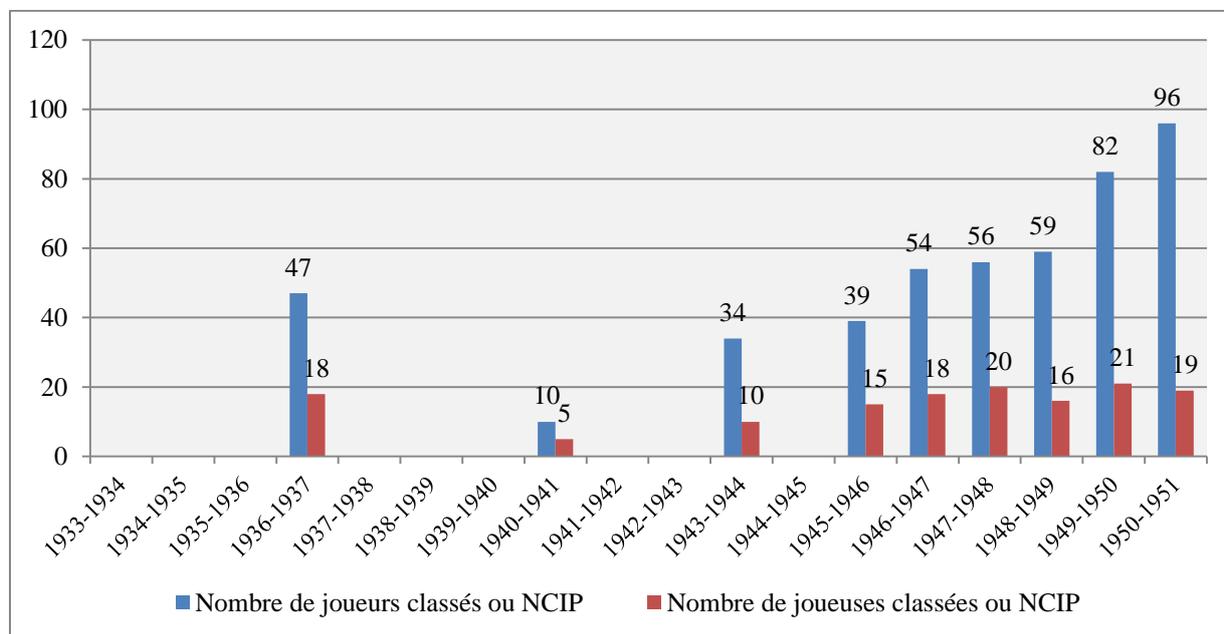
<sup>1081</sup> Le club est inauguré en janvier 1951 (*Smash*, n°43, février-mars 1951, p. 20, Musée Tennis FFT). Comme Esso est support d'un club à Gravenchon ainsi qu'à Neuilly, ici, une entreprise pétrolière porte un club de badminton. Une recherche supplémentaire permettrait de cerner les liens entre cette industrie et l'intérêt porté à la discipline.

<sup>1082</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014.

<sup>1083</sup> Dans l'entretien avec son fils, nous avons posé la question « À propos de la revue *Smash*, j'ai pu voir pas mal d'articles de la revue signés par différentes personnes comme Cros Gard, du Vidourle... » Maurice Mathieu : « (rires) c'étaient des surnoms de mon père ! J'étais chez ma grand-mère dans les Cévennes, le pays s'appelait Cros, dans le Gard. Et Gaëtan du Vidourle, c'est une rivière qui passait là où nous étions. C'était lui ça ».

<sup>1084</sup> *Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 29, Musée Tennis FFT.

(figure 44), donc va dans le sens d'une sportivisation de la pratique par l'accentuation de la quantification de la pratique et – du même coup – de la diffusion d'une culture commune qui assoit un modèle de référence.

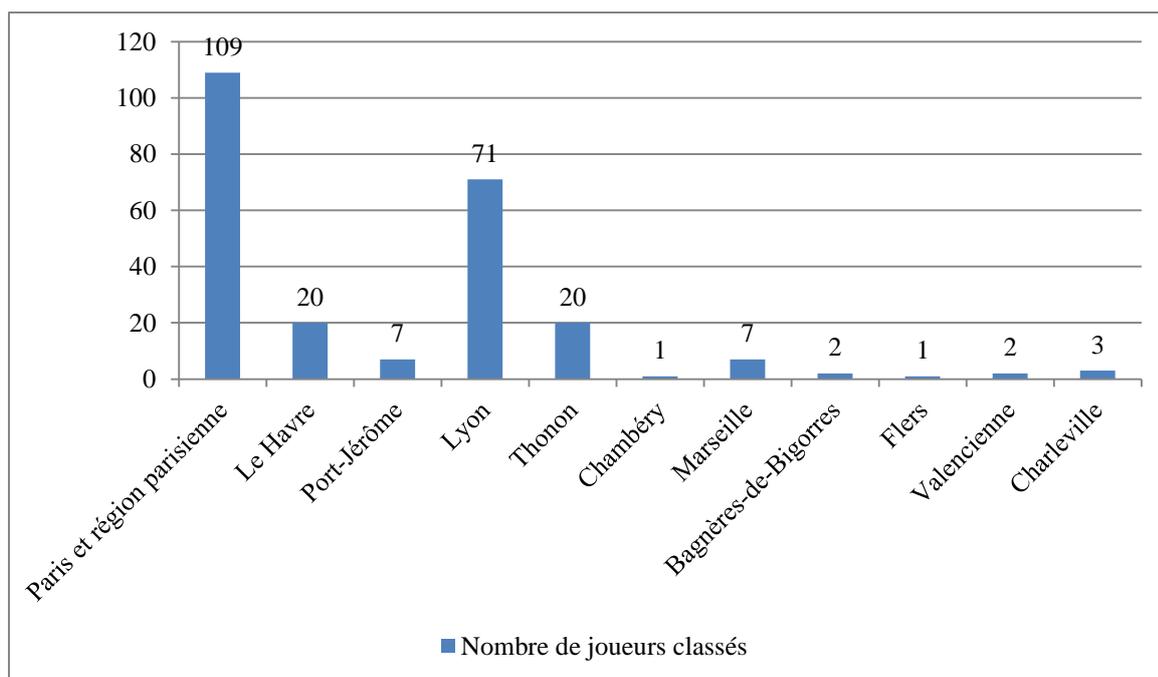


**Figure 44 : Évolution du nombre de joueurs et de joueuses classés (recensés dans les classements publiés dans la revue *Smash*).**

Les joueurs « NCIP » sont les joueurs « Non Classés pour Insuffisance de Performances », donc de matches disputés, au cours de la saison. Aucune indication n'est donnée pour connaître les modalités précises de classements et comment sont comptés les points. Si cet indicateur permet une première quantification de l'activité compétitive, l'établissement de ce classement nécessite une remontée des feuilles de match auprès des instances dirigeantes, ce qui n'est pas toujours fait si l'on en croit les relances adressées aux joueurs par le biais de *Smash*<sup>1085</sup>. Il y a donc une motivation première, la rencontre, le jeu, qui supplanterait encore la logique institutionnelle et de mesure des performances.

Les classements des saisons 1947-1948 à 1949-1950 nous informent des clubs de provenance des joueurs et joueuses ; ce n'est pas le cas du classement 1950-1951. Le processus est donc encore incertain, non institué finalement.

<sup>1085</sup> *Smash*, n°29, juillet-août 1948, p. 21, Musée Tenniseum FFT.



**Figure 45 : Nombre de joueurs classés selon les villes entre 1947 et 1950.**

Paris et sa région concentrent la plupart des adeptes classés. Les pionniers de Lyon sont ensuite les plus assidus aux rencontres. Le Havre, avec le club voisin Port-Jérôme, et Thonon, complètent les clubs les plus actifs. Marseille présente un chiffre de sept grâce à Henri Pellizza et sa femme qui apparaissent chaque année, accompagnés d'un autre joueur, Lacaze, qui n'apparaît qu'au cours d'une saison<sup>1086</sup>. La multitude des foyers de pratiques cités dans nos sources n'est donc pas synonyme d'un engagement compétitif de la part des joueuses et joueurs.

### **1.3. Des compétitions témoins d'une sportivisation encore limitée géographiquement**

L'implication des différents clubs dans les compétitions dénote également d'une forte inertie dans la logique compétitive. Que ce soit durant le régime de Vichy, où l'activité compétitive est maintenue *a minima*, ou à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'engagement compétitif concerne un nombre limité de clubs et appuie les constats opérés suite à l'analyse du classement.

<sup>1086</sup> En 1947-1948. Il ne poursuit donc pas la pratique aux côtés du couple Pellizza. Marseille n'est donc pas un réel foyer de pratique compétitive.

### 1.3.1. *Des compétitions qui végètent durant l'Occupation et tardent à redémarrer*

Entre mars 1940 et août 1945, l'ensemble des rencontres ou compétitions recensées se tiennent à Paris, à une exception près<sup>1087</sup>. Le club des Petites Dalles et Henri Gibon accueillent le Badminton Club Monceau en Normandie pour une rencontre en mars 1940. Sous l'appellation « tournoi » ou « championnats » de Paris, des rencontres se maintiennent entre les joueurs de la capitale où se disputent les différentes épreuves, réparties la plupart du temps sur plusieurs dimanches<sup>1088</sup>. Les palmarès de la compétition sont rapportés dans la revue *Smash*<sup>1089</sup>. Ils affichent les mêmes vainqueurs, chaque année, renforçant l'idée que peu d'individus s'investissent en compétition<sup>1090</sup>. On observe également peu de diversité dans les noms de joueurs engagés. Leur nombre de réduit durant l'Occupation. Les plus grosses rafles de déportation ont lieu en 1942 et 1943, suite au décret contre les Juifs, instauré en 1940 en zone occupée et qui s'étend en zone libre en 1942. La politique de collaboration de la France se durcit sur la fin du conflit et les licences sont autant de documents officiels pouvant participer de l'action antisémite de l'occupant et de ses partenaires français. On peut alors comprendre que l'affichage du nom des joueurs soit réduits, ou que ces derniers se cachent et ne pratiquent plus l'activité. Bernard Prêtet constate ce phénomène au sein des deux grands clubs omnisports parisiens, le Racing et le Stade Français, d'autant plus concernés que

---

<sup>1087</sup> La liste des compétitions recensées entre 1940 et 1945 est présentée en annexe (tableau 9, p. 57).

<sup>1088</sup> *Smash*, n°5, juillet 1941, p. 15, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°8, janvier-février-mars 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1089</sup> Championnats de Paris 1941 : Yves Baudoin remporte le simple messieurs, Yvonne Girard le simple dames, Yves et Guy Baudoin le double messieurs, C. Carvallo et V. Terrassin le double dames, Madeleine Girard et Michel Marret le double mixte. Les résultats juniors et vétérans ne sont pas communiqués (*Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°13, février-mars 1943, p. 15, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1090</sup> En 1942 : sur les courts de la rue Ranelagh, les sœurs Girard et les frères Baudoin se partagent les cinq titres. Puis c'est le Grand Palais qui accueille la compétition en janvier 1944 (*Smash*, n°15, janvier 1944, p. 16, Musée Tenniseum FFT) « devant un public enthousiaste » d'après *L'Auto*, qui donne les résultats du simple messieurs remporté par Yves Baudoin et du simple dames remporté par Yvonne Girard (*L'Auto*, 20 janvier 1944, [ark:/12148/bpt6k4643762s](https://www.numa-numa.com/ark:/12148/bpt6k4643762s), p. 2, BnF, NUMP-16168). Pour la saison 1944-1945 : c'est à Neuilly, 86 rue Peronnet, que se tiennent les championnats de Paris. Une fois de plus, Yves Baudoin et Yvonne Girard remportent les simples (*Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tenniseum FFT). En 1945-1946, les courts du Racing accueillent le championnat, 34 rue du Chemin-Vert, au mois de novembre (*Smash*, n°17, novembre 1945, p. 17, Musée Tenniseum FFT). Yves Baudoin remporte le simple messieurs et le double messieurs avec Michel Marret. Yvonne Girard s'impose dans le simple dames et le mixte revient aux joueurs de la Courneuve Lopez et Mille Bonnet qui empêchent le Racing de faire carton plein (*Smash*, n°18, janvier-février 1946, p. 28, Musée Tenniseum FFT). La tradition s'installe et en novembre 1946 la compétition se déroule au même endroit et vers la « date habituelle », c'est-à-dire dans le courant de novembre et Yves Baudoin remporte encore le simple messieurs (*Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tenniseum FFT). (*Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tenniseum FFT).

l'occupant jette son dévolu sur les terrains de la Croix Catelan et que le domaine de la Faisanderie subit occasionnellement la présence d'unités et d'officiers allemands<sup>1091</sup>.

La disparition du championnat de France national accentue cet enfermement parisien. En 1940, il n'a pas lieu, seul le titre de champion de France junior est attribué au cours de l'épreuve qui se tient en parallèle des internationaux de France, le 11 mai 1940<sup>1092</sup>. Tous les hommes en âge de se battre sont alors mobilisés et au front. Organiser des compétitions sportives à l'échelle nationale est d'autant plus très difficile en raison de la ligne de démarcation. Il faut des autorisations, des laissez passés<sup>1093</sup>. Ensuite, la compétition dénommée « championnat de France » est en fait la succession des championnats internationaux de France, mais qui ne voient pas de participation étrangère. Les frontières sont logiquement fermées. Le championnat de France national disparaît donc entre 1939 et 1948. Malgré la situation difficile, les dirigeants paraissent faire de nombreux efforts pour préserver les championnats internationaux de France, si l'on mesure son affichage dans la presse et dans la revue *Smash*, bien plus important que pour les autres compétitions. En 1940, la compétition, prévue initialement début avril<sup>1094</sup>, se déroule les 11 et 12 mai 1940 au Tennis Monceau, 59 rue de Courcelles<sup>1095</sup>. *L'Auto* assure une couverture médiatique avec cinq articles recensés<sup>1096</sup>. *L'Ouest-Éclair* en publie exceptionnellement les résultats<sup>1097</sup>. Les engagements de joueurs britanniques, du Suisse A.N. Bloch et du meilleur français, Henri Pellizza, sont annoncés dans *L'Auto*<sup>1098</sup>. La conjoncture n'a pas permis à tous les joueurs anglais de se rendre jusqu'à Paris : arrivés à Douvres, ils sont contraints de retourner à Londres<sup>1099</sup>. Sans concurrence à sa hauteur, le Palois Henri Pellizza, remporte les trois épreuves<sup>1100</sup>. Par l'absence de joueurs étrangers, le tournoi international devient, de facto, national. Concernant l'édition 1941, seul un article imprécis, publié dans *Smash*<sup>1101</sup>, nous apprend sa tenue au Tennis Molière, et concerne les joueurs de la zone occupée, à savoir, les

---

<sup>1091</sup> PRÊTET, Bernard, « Le monde sportif parisien, 1940-1944 », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry, SAINT-MARTIN, Jean-Philippe, GROS, Pierre (dir.), *Le sport et les français pendant l'Occupation. 1940-1944*, tome 1, Paris : L'Harmattan, 2002, p. 112.

<sup>1092</sup> *L'Auto*, 11 mai 1940, [ark:/12148/bpt6k46358419](https://ark:/12148/bpt6k46358419), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1093</sup> PRÊTET, Bernard, *Sports et sportifs français sous Vichy*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2016.

<sup>1094</sup> *L'Auto*, 16 mars 1940, [ark:/12148/bpt6k46357854](https://ark:/12148/bpt6k46357854), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>1095</sup> *L'Auto*, 28 avril 1940, [ark:/12148/bpt6k4635828f](https://ark:/12148/bpt6k4635828f), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>1096</sup> *L'Auto*, 16 mars 1940, [ark:/12148/bpt6k46357854](https://ark:/12148/bpt6k46357854), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 4 avril 1940, [ark:/12148/bpt6k46358041](https://ark:/12148/bpt6k46358041), p. 2, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 28 avril 1940, [ark:/12148/bpt6k4635828f](https://ark:/12148/bpt6k4635828f), p. 5, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 11 mai 1940, [ark:/12148/bpt6k46358419](https://ark:/12148/bpt6k46358419), p. 2, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 13 mai 1940, [ark:/12148/bpt6k46358434](https://ark:/12148/bpt6k46358434), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1097</sup> *L'Ouest-Éclair*, Édition de Rennes, 13 mai 1940, [ark:/12148/bpt6k661985c](https://ark:/12148/bpt6k661985c), p. 5, BnF, NUMP-1495.

<sup>1098</sup> *L'Auto*, 28 avril 1940, [ark:/12148/bpt6k4635828f](https://ark:/12148/bpt6k4635828f), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>1099</sup> *L'Auto*, 13 mai 1940, [ark:/12148/bpt6k46358434](https://ark:/12148/bpt6k46358434), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1100</sup> Le simple messieurs, le double messieurs (avec René Gathier), le double mixte (avec Madeleine Girard).

<sup>1101</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

Parisiens. Michel Marret, profitant donc des absences d'Henri Pellizza et Georges Grémillet, devient champion de France. Peu de traces du championnat de France 1942 ont été trouvées, mis à part son palmarès rappelé dans *Smash* à l'occasion de l'annonce des championnats de 1943<sup>1102</sup>. En 1944, *L'Auto* en assure la promotion et diffuse les résultats, à travers trois articles<sup>1103</sup>. La revue *Smash*, qui souligne la présence de plus de 1 000 spectateurs, ainsi que le journal *Sports et documentation* et *L'Auto* diffusent les résultats de la compétition<sup>1104</sup>. Finalement, les dirigeants du badminton œuvrent pour le maintien d'une compétition d'envergure, prestigieuse, dans le droit fil de la politique d'avant-guerre, malgré l'absence de joueurs étrangers. Cet événement semble gage d'un minimum de visibilité. L'énergie déployée par les promoteurs ressemble à une tentative de subsistance médiatique compliquée. En 1945, la présence du lieutenant de la Marine américaine, O.H. Hilton, qui permet au championnat de France de retrouver son label international et d'avoir un « *certain succès* »<sup>1105</sup>. Il se déroule à Neuilly, sur les courts du Racing. Henri Pellizza n'a pu faire le déplacement pour défendre son titre, laissant la voie libre à Hilton, qui s'impose facilement dans les trois épreuves<sup>1106</sup>. L'article nous apprend la présence, non surprenante, de René Gathier. Son retour sur ce lieu de rencontre souligne son engagement et son attachement au développement des relations internationales. Ce sont donc les mêmes promoteurs, avec les mêmes réseaux qui persistent et voient dans l'exemple anglais la référence à mobiliser et vers laquelle développer la pratique.

### 1.3.2. *Un redémarrage à deux vitesses...*

Il faut attendre la saison 1947-1948 pour retrouver l'implication plus importante des clubs de Province dans la pratique compétitive. Très rapidement, les championnats internationaux sont remis sur pied et accueillent dans la saison immédiate d'après-guerre une diversité de nations. Encore une fois, à travers cet événement, la politique de prestige tenue par René Mathieu et René Gathier se donne à voir. Ainsi, les championnats internationaux de France retrouvent leurs galons. En 1946, René Mathieu signe un article conséquent dans *Smash* à propos de l'événement<sup>1107</sup>. Miss Bradley, seule étrangère, a fait le déplacement du

<sup>1102</sup> *Smash*, n°13, février-mars 1943, p. 15, Musée Tennisum FFT.

<sup>1103</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> avril 1944, [ark:/12148/bpt6k4649665j](https://ark:/12148/bpt6k4649665j), p. 1, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 4 avril 1944, [ark:/12148/bpt6k46438268](https://ark:/12148/bpt6k46438268), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1104</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennisum FFT ; *Sports et documentation*, n°85, 15 avril 1944, p. 4, Musée Tennisum FFT ; *L'Auto*, 4 avril 1944, [ark:/12148/bpt6k46438268](https://ark:/12148/bpt6k46438268), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1105</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennisum FFT.

<sup>1106</sup> *Ibid.*

<sup>1107</sup> *Smash*, n°19, mars-avril-mai 1946, p. 23, Musée Tennisum FFT.

Canada et s'impose en finale du simple dames face à Mlle Yvonne Girard. Le niveau de jeu des Français, surtout d'Henri Pellizza, est en progression. La paire Marret-Pellizza élimine les Anglais Barron et Kirkby en demi-finale du double messieurs avant de s'incliner en finale<sup>1108</sup>. En simple messieurs, Henri Pellizza ne rivalise pas avec le meilleur Anglais, J. Hone, qui le domine par le score de 15-9/15-11. Les Britanniques, toujours avec leur manager René Gathier, repartent donc, comme avant la guerre, avec les cinq titres. La présence « *d'une nombreuse assistance* »<sup>1109</sup> et d'individus de renom ou de pouvoir est soulignée pour sans doute rappeler le caractère distinctif de la compétition<sup>1110</sup>. L'article de la revue *Smash* précise pour conclure que ce « *gala de badminton* » fut suivi par le Colonel Clayeux, directeur des Sports, ainsi que par Pierre Gillou, président de la FFLT, ainsi que de « *nombreuses personnalités* », et se termina par un banquet qui réunit participants et dirigeants<sup>1111</sup>. Les festivités annexes à la compétition ne sont pas oubliées, et rappellent que le badminton est un sport adressé à une élite sociale. À l'instar du phénomène observé en ping-pong, ces compétitions internationales sont des lieux tendances où il faut être vu pour être à la mode<sup>1112</sup>.

L'année suivante, c'est toujours sur les courts du RCF, rue du Chemin-Vert, que se dispute la compétition<sup>1113</sup>. Le « *public enthousiaste* » a pu constater l'arrivée des joueurs danois, jugés comme les « *meilleurs joueurs du continent* »<sup>1114</sup>. Ces derniers éliminent les Français et les Britanniques avant de s'octroyer les titres en simples messieurs et doubles messieurs, devant « *cinq cents spectateurs* »<sup>1115</sup>. Les Britanniques conservent leurs titres chez les dames et dans le double mixte, les Danois n'ayant pas de représentante féminine. René Mathieu précise ironiquement qu'il avait « *trouvé le moyen de battre les Anglais : [...] nous avons huit Danois au Championnat* »<sup>1116</sup>. Le dirigeant du badminton semble se réjouir de ce changement et l'article de *Smash* ne manque pas de faire l'éloge de ces derniers, « *sympathiques* » et venus à leurs frais à Paris. Il n'oublie cependant pas de rappeler que les Anglais sont de « *parfaits gentlemen* »<sup>1117</sup>. Ces deux éléments témoignent de l'esprit amateur

<sup>1108</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1109</sup> *Smash*, n°19, mars-avril-mai 1946, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1110</sup> « *Le président René Mathieu et les organisateurs reçurent les visites de M. le Commandant Clayeux, directeur des Sports, de M.A. Massard, président du Comité Olympique, de M. Lollié, de M. Pierre Gillou, président de la F.F. Lawn-tennis, de M. Robert Gally, président du Comité technique de la F.F.L.T., de M. Philippe Lefévre, secrétaire général du Racing, de M. Galy, de la direction des Sports, de M. J.R. Le Besnerais, de M. Rodel, etc.* » (*Smash*, n°19, mars-avril-mai 1946, p. 23, Musée Tennis FFT).

<sup>1111</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1112</sup> MOUSSET, Kilian, *op.cit.*, 2017, p. 188.

<sup>1113</sup> *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1114</sup> *Ibid.*

<sup>1115</sup> *Ibid.*

<sup>1116</sup> *Ibid.*

<sup>1117</sup> *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tennis FFT.

qui règne chez les pratiquants, ceux-là mêmes qui disposent de beaux moyens pour s'offrir le voyage en France. Par ces lignes, René Mathieu flatte ses convives, selon les règles de la bienséance des milieux aisés. En 1949, cette fois-ci rue Éblé, le Racing Club de France prête ses installations pour recevoir l'événement. « *Un bon millier de visiteurs* » serait venu assister aux confrontations<sup>1118</sup>. Après les Danois, ce sont des joueurs malais qui prennent part aux championnats internationaux de France et s'emparent des titres en simple messieurs et en double messieurs. Ils présentent un des meilleurs matches jamais vu à Paris d'après G. du Vidourle alias René Mathieu<sup>1119</sup>. Rapidement, ils se hissent au premier rang mondial<sup>1120</sup>. En 1950, les championnats poursuivent leur croissance et connaissent un « *succès sans précédent* »<sup>1121</sup>, où les Malais enchantent le public.

Finalement, l'organisation des championnats internationaux marque une permanence dans la trajectoire de l'activité. Il paraît prioritaire pour les dirigeants de montrer aux yeux de personnalités politiques et du sport ce qu'est le badminton de haut-niveau, même si les Français peinent à s'y inscrire. Les événements internationaux prennent donc le pas sur le développement national. L'organisation d'un championnat de France réservé aux joueurs de l'Hexagone ne reprend qu'à partir de 1949, là où l'événement s'était tenu pour la dernière fois, à Lyon<sup>1122</sup>. Autrement dit, il semble que les dirigeants parisiens ne s'intéressent pas à l'accueil de la compétition, laissée à Lyon avant la guerre sous prétexte d'une logique de décentralisation. Une autre piste explicative réside dans les limites d'accueil proposées par le RCF qui prête déjà ses installations pour les compétitions parisiennes, et reçoit systématiquement les championnats internationaux. Le championnat de France prend l'appellation « *Coupe Georges Grémillet* »<sup>1123</sup>, en hommage au Lyonnais, décédé dans un accident. La Province, d'après le discours de René Mathieu, profite de l'absence des meilleurs joueurs de la capitale. Michel Le Renard, du Racing, est éliminé en deux manches par le jeune Paul Ailloud, fils de René Ailloud, âgé de 16 ans, qui fait preuve de « *gros progrès* » et « *d'une belle forme* »<sup>1124</sup>. Les sœurs Girard sont également éliminées en demi-finale par les Lyonnaises Noëlle Ailloud, sœur de Paul, et Andrée Grémillet, sœur de Georges, et les titres des doubles échappent également aux Parisiens<sup>1125</sup>. En 1950, c'est toujours Lyon qui reçoit

---

<sup>1118</sup> *Smash*, n°33, mai-juin 1949, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1119</sup> *Ibid.*

<sup>1120</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002, p. 88.

<sup>1121</sup> *Smash*, n°38, avril-mai 1950, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1122</sup> *Bulletin Officiel de FFLT*, n°122 février 1949, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1123</sup> Il s'agit du fils d'André Grémillet, celui qui a lancé le badminton au Chavril. Georges Grémillet était connu comme bon joueur de *lawn-tennis* et de badminton.

<sup>1124</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1125</sup> *Ibid.*

l'événement<sup>1126</sup>. Cette édition est marquée par la première participation de joueurs du club Thonon, aux côtés des Parisiens, des Lyonnais et du Marseillais Pellizza. En revanche, les Havrais, Charleville, les joueurs de la Standard Port-Jérôme et de la Courneuve sont absents. L'auteur suppose qu'il « *n'est pas toujours facile de trouver le temps nécessaire à des déplacements sportifs* »<sup>1127</sup>. Henri Pellizza remporte une nouvelle fois les trois épreuves, aidé par l'absence du numéro 2 français, d'Yves Baudoin, retenu par son travail<sup>1128</sup>. La distance géographique est une très forte limite pour un sport où les joueurs ont des contraintes professionnelles et sont uniquement des amateurs<sup>1129</sup>. Dès lors l'engagement compétitif est loin d'être répandu chez tous les pratiquants. En 1951, les championnats se tiennent à Thonon<sup>1130</sup>, sous l'égide de M. de Coulange, et témoignent du dynamisme de ce foyer. Cette association apparaît soudainement dans nos sources au cours de la saison 1948-1949. Du fait de son implication dans la dynamique compétitive, les recherches ont été approfondies. Les témoins interrogés ne proposent cependant pas d'éclairage quant à la naissance du club. Les archives municipales de la ville ne disposent pas d'informations concernant son activité au cours des années 1940-1950. L'apparition du badminton à Thonon questionne éventuellement un phénomène de contagion par la Suisse. Pour cette édition du championnat national, Henri Pellizza, Yves Baudoin et le Havrais Jacques Gibon n'ont pu faire le déplacement pour des « *empêchements divers* »<sup>1131</sup>, qui peuvent se traduire par des difficultés liées à se déplacer en Savoie. Les résultats du double dames ne sont pas communiqués dans l'article, ce qui suppose une insuffisance de joueuses pour son déroulement. Le témoignage de Noëlle Ailloud est éloquent quant à ce phénomène et la sphère restrictive des pratiquantes et pratiquants :

Je n'avais pas la faculté non plus de faire des grands séjours et tout ça quand je me déplaçais, c'était souvent à Paris quand même les tournois, un petit peu à Lyon ou au Havre. Des villes qui jouaient, il n'y en avait pas trente-six à cette époque, où on pratiquait le badminton. À cette époque, il y avait Le Havre, Paris, enfin Paris pour moi Issy-les-Moulineaux c'est Paris, et il y avait Thonon-les-Bains. À Thonon-les-Bains ils étaient très axés sur ce sport. Ils ne se déplaçaient pas tellement quand il y avait des grands championnats à Paris, mais entre Lyon et Thonon, on se voyait un peu plus souvent. Je peux vous dire une anecdote : c'est que comme les Parisiens ne venaient pas tellement quand il y avait quelque chose à Thonon, ils venaient un petit peu mais pas beaucoup, quand il y avait quelque chose sur Lyon, et à Thonon-les-Bains, l'anecdote, comme il y avait quand même un peu de

<sup>1126</sup> La compétition offre toujours la Coupe Grémillet.

<sup>1127</sup> *Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1128</sup> *Ibid.*

<sup>1129</sup> Les vainqueurs des épreuves sont uniquement récompensés par des coupes, par exemple.

<sup>1130</sup> Ce lieu a été proposé par Émile Maillot et De Coulange lors de la réunion de la Commission Centrale du 27 décembre 1960 (*Bulletin Coup Droit*, n°3, février 1951, p. 3, Musée Tennis FFT).

<sup>1131</sup> *Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 18, Musée Tennis FFT.

femmes, les femmes étaient débutantes, moi on me faisait participer au tournoi parmi les hommes. C'est comme ça que ça se terminait<sup>1132</sup>.

La championne de France de l'époque souligne ainsi que peu de clubs prenaient part aux compétitions et confirme l'hypothèse selon laquelle la recherche de progrès n'est pas une priorité. En confrontant une femme aux hommes, le principe d'égalité n'est *a priori* pas respecté, tout comme le principe de quantification, puisque les hommes et les femmes ne sont pas classés ensemble. Il importe plus de jouer, en aménageant les conditions de pratique, afin que chaque participant puisse prendre du plaisir. L'aspect ludique prime alors sur l'aspect compétitif ; le plaisir naît de la confrontation davantage que de la victoire. Le même phénomène s'est observé en 1940 lors de la rencontre entre le BC Monceau et les Petites-Dalles. Henri Gibon affronte Yvonne Girard<sup>1133</sup> et le double dames Yvonne et Madeleine Girard l'emporte sur le duo masculin Knight/Gibon, du fait du faible effectif masculin qui s'est déplacé de Paris vers la Normandie pendant cette période d'occupation. L'Avia-Club agit dans cette optique en proposant en 1950 un tournoi réservé aux joueurs débutants<sup>1134</sup>, c'est-à-dire n'ayant jamais gagné une épreuve et n'ayant qu'un classement faible. Cette discrimination se présente comme un levier de développement du secteur compétitif, en incitant tous les joueurs à entrer dans un esprit de confrontation. Le mouvement impulsé par les clubs, qui proposent des formules de tournois privilégiant le jeu au détriment de la codification sportive de l'IBF, dessine une logique contraire de celle de la CCB. En s'ouvrant aux débutants, en multipliant les confrontations, sans s'inscrire dans le règlement des compétitions officielles, le badminton se place du côté du jeu spontané où la règle est négociée en fonction du contexte.

Quelques clubs prennent ainsi l'initiative d'organiser des tournois après la Seconde Guerre mondiale. Diverses formules sont proposées (par équipes, en double, en simples), par la VGA Saint-Maur<sup>1135</sup>, le Racing Club de France<sup>1136</sup>, la Maison des Jeunes et de la Culture de Thonon<sup>1137</sup>, Charleville-Mézières<sup>1138</sup>, Esso Standard de Paris<sup>1139</sup>. Les clubs proposent aussi

---

<sup>1132</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>1133</sup> *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1134</sup> *Smash*, n°43, février-mars 1951, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1135</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1136</sup> Un tournoi de la Toussaint, ouvert aux joueurs français et étrangers, est organisé les 1<sup>er</sup>, 3 et 4 novembre 1945 et propose les cinq épreuves individuelles (*Smash*, n°17, novembre 1945, p. 17, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°18, janvier-février 1946, p. 28, Musée Tennis FFT).

<sup>1137</sup> « C'est au club de la Maison des Jeunes que l'on vient de disputer un grand tournoi qui réunissait des joueurs de Lyon et même les Danois » (*Smash*, n°31, décembre 1948-janvier-février 1949, p. 24, Musée Tennis FFT).

<sup>1138</sup> Tournoi de simple messieurs et de double messieurs, organisé par Delcroix et Funck, au début de la saison 1949-1950 (*Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 17, Musée Tennis FFT).

des rencontres ponctuelles, pas uniquement en région parisienne, puisque Le Havre, Lyon ou encore Thonon prennent part à ces matches<sup>1140</sup>. Encore une fois, le triptyque Paris-Lyon-Thonon présente l'activité la plus importante et met en avant les limites de l'extension du badminton. Les championnats de Province attendent la saison 1947-1948 pour se structurer de nouveau. Les championnats de Lyon réapparaissent en 1947. Henri Pellizza jouant à Marseille, y prend part au milieu des Lyonnais<sup>1141</sup>. Henri Gibon organise les championnats de Normandie, le 26 et 27 mars 1949, à Gravenchon<sup>1142</sup> et invite les clubs externes à la région. Alors que Lyon décline, la Normandie grandit et systématise son championnat<sup>1143</sup>, auquel des Parisiens participent, avant qu'il ne soit fermé aux joueurs extérieurs. Plus encore, les dirigeants nationaux décident d'organiser les championnats de France interclubs pour la première en divisant le territoire en deux zones : une zone Nord avec Le Havre, Notre-Dame-de-Gravenchon, Rouen, Mézières et les clubs de Paris et une zone Sud, « *ayant pour centre Lyon* », avec Thonon et Marseille<sup>1144</sup>. Cette scission marque une nouvelle étape d'extension pour le badminton. Elle témoigne d'une activité suffisante de la Province pour organiser des championnats sans les effectifs parisiens et également d'une autonomie institutionnelle et structurelle. Ce phénomène est aussi en lien étroit le virage institutionnel pris en 1944 par la Fédération française de badminton, date de sa mise sous tutelle de la FFLT, qui offre davantage de structuration à l'échelle des régions.

---

<sup>1139</sup> Tournoi de simple messieurs « *disputé à Neuilly sur les courts de la Standard* », (*Smash*, n°42, décembre 1950-janvier 1951, p. 33, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1140</sup> Lyon rencontre Thonon en février 1948 (*Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 17, Musée Tenniseum FFT) puis en novembre 1948 (*Smash*, n°31, décembre 1948-janvier-février 1949, p. 24, Musée Tenniseum FFT), et en novembre 1950 (*Smash*, n°42, décembre 1950-janvier 1951, p. 20, Musée Tenniseum FFT), le Racing rencontre Le Havre en mars et mai 1948, le Standard Athletic Club en novembre 1948 (*Smash*, n°31, décembre 1948-janvier-février 1949, p. 24, Musée Tenniseum FFT), Esso-Sport, La Courneuve et Esso-Standard en 1949 (*Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 16, Musée Tenniseum FFT). Le Havre rencontre à son tour le Standard A.C. en février et mars 1949 (*Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tenniseum FFT) puis en février et mars 1950 (*Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 17, Musée Tenniseum FFT), Esso-Sport affronte la Courneuve en novembre 1949 (*Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tenniseum FFT) et le 27 avril 1951 (*Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 18, Musée Tenniseum FFT), Standard affronte Rueil A.C (*Smash*, n°43, février-mars 1951, p. 20, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1141</sup> *Smash*, n°27, mars-avril 1948, p. 17, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1142</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1143</sup> *Smash*, n°43, février-mars 1951, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1144</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°132, janvier 1950, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

## 2. Un virage institutionnel structurant

À partir du mois de mars 1944, les colonnes de *L'Auto*<sup>1145</sup> signalent un rapprochement des fédérations de sports de raquette vers la plus importante de celle-ci, la FFLT<sup>1146</sup>. Le colonel Pascot et le Commissariat Général à l'Éducation Générale et aux Sports souhaitent en effet contrôler le mouvement sportif et incitent les regroupements de type dès 1942<sup>1147</sup>.

Raymond Rodel, alors président de la FFLT, rappelle les difficultés liées à la pénurie de balles. Il est envisagé que « *dans les clubs, plus particulièrement spécialisés en tennis, on puisse continuer à faire du sport en pratiquant ping-pong, badminton et paume* »<sup>1148</sup>. Le même article précise que « *la FF Badminton a demandé son rattachement pur et simple à la FFLT* » alors qu'« *en ce qui concerne le ping-pong la fusion est écartée, mais un "modus vivendi" permettra aux tennismen de pratiquer le jeu à petite échelle avec plus d'assiduité encore que précédemment* ». La Fédération de ping-ball<sup>1149</sup>, elle aussi concernée par cette « entente », précise ne pas souhaiter être « avalée » par la fédération de tennis<sup>1150</sup>. Le rapprochement du badminton avec la FFLT est donc visiblement souhaité par ses dirigeants, contrairement à d'autres activités de raquette<sup>1151</sup>. Malgré l'ordonnance d'Alger du 2 octobre 1943, qui prévoit l'organisation de la France Libre, et l'annulation de tous les groupements sportifs mis en place par Vichy<sup>1152</sup>, le badminton conserve cette tutelle après 1945 et laisse entendre l'acceptation consentie ou voulue des dirigeants de la discipline pour être une commission. D'une part, la position de René Mathieu, époux de Simonne Mathieu, joueuse internationale de tennis, ainsi que la proximité qu'il entretient avec les dirigeants de la FFLT, éclaire cette décision. Il est d'ailleurs élu dès 1946 en tant que membre du Comité de direction

---

<sup>1145</sup> L'auteur de ces articles est M.B. ou Maurice Blein. Joueur de rugby, journaliste sportif (GUILLAIN, Jean-Yves, PORTE, Patrick, *op.cit.*, 2007), il est co-auteur de « L'almanach annuaire » du *Lawn-tennis* de 1947 avec René Mathieu puis en 1957 (édité par *Smash* et *Coup Droit*, 1956), avec Simonne et René Mathieu, et Jehan Kuntz. On peut alors supposer que des liens unissent René Mathieu et ce dernier, qui publie pour son ami des articles relatifs au badminton dans le journal *L'Auto*.

<sup>1146</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> mars 1944, [ark:/12148/bpt6k4649638n](http://ark:/12148/bpt6k4649638n), p. 1, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 2 mars 1944, [ark:/12148/bpt6k46496392](http://ark:/12148/bpt6k46496392), p. 2, BnF, NUMP-16168 ; *L'Auto*, 17 mars 1944, [ark:/12148/bpt6k4643811t](http://ark:/12148/bpt6k4643811t), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1147</sup> GAY-LESCOT, Jean-Louis, *op.cit.*, 1991.

<sup>1148</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> mars 1944, [ark:/12148/bpt6k4649638n](http://ark:/12148/bpt6k4649638n), p. 1, BnF, NUMP-16168.

<sup>1149</sup> Le Ping-ball est un jeu inventé par Gilbert Gros en 1934. Il figure en bonne place dans les programmes d'éducation physique sous le gouvernement de Vichy, avant de disparaître au milieu des années 1950. « *Le Ping-Ball qui se joue avec une raquette à laquelle est fixé un filet à une de ses faces. Le terrain mesure 10m sur 4,30m et le filet est à 0,70m. La FFPB, Fédération Française de Ping-Ball a son siège 42 rue Dautencourt, Paris 17<sup>ème</sup>* ». L'activité est présentée en détail dans le numéro 6 de la revue *Smash* (juillet-août 1941, p. 15, Musée Tennisum FFT).

<sup>1150</sup> *L'Auto*, 17 mars 1944, [ark:/12148/bpt6k4643811t](http://ark:/12148/bpt6k4643811t), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1151</sup> *Ibid.*

<sup>1152</sup> CALLÈDE, Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'année sociologique*, volume 2, 2002, pp. 437-457.

de cette fédération<sup>1153</sup>. D'autre part, le badminton n'est pas reconnu par le CNS avant la guerre et cet appui serait gage de davantage de légitimité dans le mouvement sportif<sup>1154</sup>. Pol Langlet, trésorier de la Fédération, interrogé par la revue *Smash*, expose les raisons de cette absence de reconnaissance. Alors qu'en 1939 la FFB demande son affiliation, le CNS aurait répondu qu'il ne prenait pas de nouvelles fédérations. Il explique qu'en septembre 1940, la demande est renouvelée auprès du Commissariat Général, qui impose alors d'attendre la parution du règlement d'Administration publique<sup>1155</sup>.

Cette stratégie pour intégrer le CNS paraît également être adoptée par la Courte-Paume et le Squash-Racquets qui souffrent aussi de ce manque de reconnaissance et prennent l'initiative de demander leur rattachement à la FFLT<sup>1156</sup>. *L'Encyclopédie Générale des Sports et Sociétés Sportives en France* confirme cette position consentie<sup>1157</sup> :

Au cours d'une assemblée générale qui eut lieu le 3 mai 1944 les associations qui formaient jusque-là la Fédération Française de Badminton décidèrent de demander leur rattachement à la Fédération Française de *Lawn-Tennis* et prononcèrent la dissolution de la F. F. B. à la date du 31 juillet 1944. Le Conseil, toutefois, demeura en fonctions et prit le titre de Commission centrale de Badminton à la Fédération Française de *Lawn-Tennis*.

Les données concernant le badminton se retrouvent alors dans les bulletins officiels de la FFLT<sup>1158</sup> qui confirment que « *cette fusion put avoir lieu grâce à l'esprit compréhensif de notre ami René Mathieu, qui prit, avec toute l'activité que vous lui connaissez, la présidence de la Commission Centrale de Badminton à la F.F.L.T.* »<sup>1159</sup>. *L'Auto* signale ce changement dans une brève : « *le CG a officiellement rattaché la fédération de badminton, courte-paume, squash-racquets, à la FFLT* »<sup>1160</sup>. Les institutions changent en direction d'une rationalisation des forces et de moyens, mais les hommes restent. C'est pourquoi, nous n'observons pas de réelle rupture dans la trajectoire du badminton après cette fusion. Les usages se pérennisent et le développement de la pratique vers des espaces nouveaux apparaît difficile. Pour autant, la tutelle de la FFLT semble présenter deux avantages. D'une part, elle permet la poursuite de son développement. D'autre part, en s'intégrant à la bureaucratisation avancée du tennis, le

---

<sup>1153</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°114, mai 1947, p. 7, Musée Tennisum FFT.

<sup>1154</sup> GROSSET, Yoan, *op.cit.*, 2012, p. 47.

<sup>1155</sup> René Mathieu a mené cette enquête (*Smash*, n°5, juillet 1941, p. 15, Musée Tennisum FFT).

<sup>1156</sup> *Tous les sports*, 13 mai 1944, p. 4, Musée Tennisum FFT.

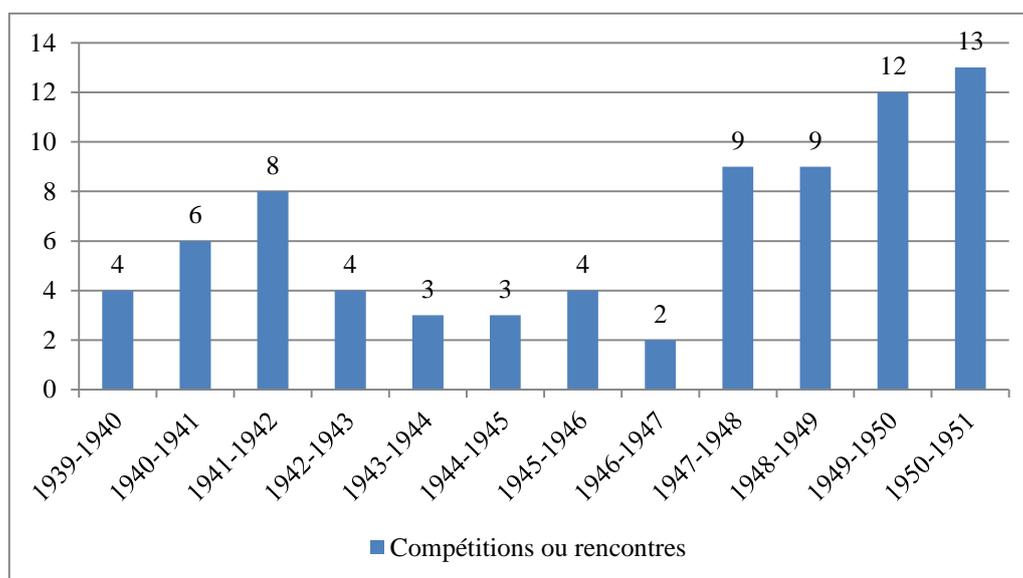
<sup>1157</sup> *L'Encyclopédie Générale des Sports et Sociétés Sportives en France*, Paris : Éditions artistiques et documentaires, Paris : 1946, p. 108.

<sup>1158</sup> Le premier qui fait référence au badminton est le *Bulletin Officiel* n°113 de mars 1947, p. 16. C'est le premier *Bulletin Officiel de la FFLT* depuis le début des conflits. Le numéro 112 était paru en juillet 1939.

<sup>1159</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°114, mai 1947, p. 7, Musée Tennisum FFT.

<sup>1160</sup> *L'Auto*, 25 avril 1944, [ark:/12148/bpt6k4643843s](http://ark:/12148/bpt6k4643843s), p. 2, BnF, NUMP-16168.

badminton s'inclut dans son réseau déconcentré. Au niveau local, la mise sous tutelle permet un fonctionnement délégataire au sein des ligues définies par la FFLT. Henri Gibon assure la correspondance pour la région Normandie, Jean Foucault pour la région Sud-Ouest, De Coulange pour la région des Alpes<sup>1161</sup>, Émile Maillot et M. Latour représentent le badminton dans la ligue du Lyonnais, de même pour J. Malaud dans la ligue du Limousin<sup>1162</sup>. Dans *Smash*, il est souligné dès 1945 que « le Président du Comité régional de la FFLT doit vous donner tous les renseignements nécessaires et il est même de son devoir de former dans son Comité une Commission spéciale »<sup>1163</sup> et précise : « joueurs de Badminton, signalez-vous à la FFLT. On vous dirigera vers des clubs afin de vous perfectionner »<sup>1164</sup>. Cette organisation régionale est favorable à la mise en réseau des clubs afin de multiplier les rencontres. C'est ce qui est constaté au regard de la mesure quantitative des compétitions organisées sur le territoire français (figure 46).



**Figure 46 : Nombre de compétitions ou rencontres organisées en France entre septembre 1939 et juillet 1951<sup>1165</sup>.**

Une augmentation nette de l'activité s'observe à partir de la saison 1947-1948. Il faut d'une part que la France se relève de la guerre, une inertie est donc présente après 1945<sup>1166</sup>.

<sup>1161</sup> *Smash*, n°30, octobre-novembre, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1162</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°136, mai 1950, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1163</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1164</sup> *Ibid.*

<sup>1165</sup> Pour obtenir ce graphique, nous avons comptabilisé toutes les rencontres, quelqu'en soit la nature, même si elles se tiennent sur un même week-end, ainsi que toutes les dates sur lesquelles s'étend une même compétition, par exemple les championnats de Paris. Toutefois, nous n'avons pas comptabilisé les rencontres entre une équipe française et une équipe étrangère.

D'autre part, cette saison correspond à la reprise de l'activité institutionnelle de la FFLT : le premier bulletin officiel d'après-guerre paraît en mars 1947 et relate de récentes réunions. Dans ce bulletin, les informations de la commission centrale sont relayées. Les éléments concernant l'institution du badminton gagnent alors en visibilité après avoir été passés sous silence dans *Tous le Sports*. Ainsi, entre mars 1947 et juillet 1951, 37 bulletins officiels de la FFLT sont édités, avec une parution d'abord aléatoire puis mensuelle à partir de 1949. 14 numéros proposent des informations relatives au badminton<sup>1167</sup> et affichent ainsi aux yeux des dirigeants de la FFLT et lecteurs du bulletin les priorités et la vie politique de la discipline. Ce BO témoigne de l'implication des dirigeants de la CCB qui se réunissent régulièrement, à deux ou trois reprises par saison sportive<sup>1168</sup>.

À partir de cette bascule observée en 1947, des informations concernant l'organisation de championnats régionaux apparaissent dans la revue *Smash*. L'organisation en réseau déconcentré impulse alors une dynamique sportive organisée, offrant par là-même des relais structurants au niveau local.

Cette posture de commission rattachée à la FFLT n'empêche pas l'instance dirigeante du badminton français de conserver sa place dans les rangs de la Fédération internationale<sup>1169</sup>. Une licence spécifique badminton est maintenue<sup>1170</sup>. D'ailleurs, la confusion de Noëlle Ailloud, persuadée qu'il existait une Fédération dirigée par René Mathieu<sup>1171</sup>, souligne un fonctionnement sans doute assez autonome de la part de la CCB. Cette transition entre le passage du statut de Fédération à celui de Commission n'est justement pas signalée dans *Smash*, qui se veut être une revue de vulgarisation. Les dirigeants considèrent sans doute que cet événement ne concerne et n'impacte pas les pratiquants. Finalement, le rattachement du badminton avec la Fédération française de *lawn-tennis* ne paraît pas bouleverser son fonctionnement, et au contraire, favoriser son organisation en tant que sport institué en

---

<sup>1166</sup> RIOUX, Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République. L'ardeur et la nécessité, 1944-1952*, Paris : Le Seuil, 1980.

<sup>1167</sup> Un léger écueil est à considérer : nous n'avons pas pu consulter les numéros 124 et 128 qui sont absents de la collection du Tennisium.

<sup>1168</sup> Ces saisons sont toujours assujetties à la vie du tennis et s'étendent uniquement d'octobre à avril.

<sup>1169</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 24, Musée Tennisium FFT. René Mathieu et René Gathier en sont toujours les représentants.

<sup>1170</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°115, janvier-février-mars 1948, p. 7, Musée Tennisium FFT.

<sup>1171</sup> Entretien du 29 août 2014 : J.G. : *Sur l'organisation, il y avait donc une commission centrale qui gérait le badminton, donc je ne sais pas si... ?* N.A. : Il y avait la fédération française oui. J.G. : *Il y avait une fédération française ?* N.A. : Ah oui parce que je me souviens, quand mon frère faisait partie de l'équipe de France, à cette époque, c'était monsieur Mathieu qui dirigeait. J.G. : *Dans mes archives, il est signalé que la Fédération de Badminton est dissoute en 1944, et qu'ensuite le badminton est placé sous la tutelle du tennis en tant que commission.* N.A. : *Moi il me semble quand même avoir vu des papiers fédération, seulement c'est vieux tout ça et je ne veux pas vous dire des bêtises. Moi j'aurais pensé quand même qu'à cette époque-là il y avait déjà une fédération de badminton.*

Province ainsi que la visibilité des actions politiques. Les acteurs du badminton se satisfont donc de la situation et profitent des structures locales déjà instaurées par la puissante FFLT.

### 3. Une politique de recherche de progrès

Cette visibilité institutionnelle, couplée aux informations véhiculées par *Smash*, nous permet d'accéder davantage aux priorités politiques fixées par les dirigeants de la discipline. La préoccupation de progrès sportif de l'équipe de France, qui émerge dans les années 1930, s'accroît et se poursuit en visant l'appropriation d'un modèle étranger. Une excellence française n'est pas encore lisible pour générer une référence propre. Les promoteurs du badminton français recherchent toujours une ouverture internationale, notamment pour le prestige que peuvent apporter les joueurs étrangers à l'occasion de leur venue en France ainsi que le levier de progression qu'ils présentent pour les pratiquants de l'Hexagone. Il s'agit d'être compétitif à l'aune de la création de la Coupe du monde par équipes masculines.

#### 3.1. Le progrès se mesure face aux étrangers

La création de la Coupe Thomas<sup>1172</sup> en 1948<sup>1173</sup>, coupe du monde par équipes masculines de badminton, annoncée dès 1939<sup>1174</sup>, met en scène la comparaison des nations et agit comme un catalyseur de la nécessité de progrès des joueurs français. *Smash* affirme que « *cette fois, cela devient sérieux et la Commission Centrale de Badminton de la FFLT va se trouver dans l'obligation de former l'Équipe de France*<sup>1175</sup> *et de lui faire subir un entraînement intensif à partir du mois d'octobre prochain* »<sup>1176</sup>. L'image du badminton français y sera en jeu et « *il faudra que nos champions s'entraînent physiquement afin de posséder un souffle inépuisable qui leur permettra peut-être de ne pas faire trop mauvaise*

---

<sup>1172</sup> Elle est ainsi nommée en l'honneur du G.A. Thomas, le président de la Fédération internationale depuis 1934. Il conserve son mandat jusqu'en 1955.

<sup>1173</sup> « *La dernière réunion de la Fédération [Internationale], qui s'est tenue à Londres au mois de juillet, a confirmé sa décision de l'an dernier au sujet de la Coupe Thomas qui se disputera pendant la saison 1948-1949* », (*Smash*, n°25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tennis FFT).

<sup>1174</sup> « *Le 3 juillet 1940, au cours de la 7ème assemblée générale annuelle de l'IBF, Sir George Thomas, Bart, présente officiellement la Coupe Thomas dont le nom exact est d'ailleurs "The International Badminton Championship Challenge Cup". Elle est argentée, a été fabriquée à Londres en 1939 et mesure 28 pieds de haut sur 16 pieds de large avec les poignées. Le Comité exécutif de l'IBF reçoit les pouvoirs d'urgence pour toute la durée de la guerre* » (*Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12-13, Musée Tennis FFT).

<sup>1175</sup> Les joueurs pressentis pour la première Coupe Thomas sont Henri Pellizza, Yves Baudoin, Michel Marret, Émile Maillot, Michel Le Renard, Claude Bar, Bouvier, Lopez, Bouteleu (*Smash*, n°29, juillet-août 1948, p. 21, Musée Tennis FFT).

<sup>1176</sup> *Smash*, n°29, juillet-août 1948, p. 21, Musée Tennis FFT.

*figure dans cette grande compétition où ils auront l'honneur de représenter la France »*<sup>1177</sup>. Dans l'après-guerre, le Quai d'Orsay se montre attentif à l'usage du sport comme phénomène de rayonnement international pour le pays, même si les priorités économiques sont ailleurs<sup>1178</sup>. Ainsi, « *il revient au sportifs de panser les plaies d'un orgueil national meurtri par la guerre. Non seulement leurs victoires, mais aussi leur comportement, doivent effacer les humiliations de la défaite* »<sup>1179</sup>. Lors d'une réunion de la CCB, il est rajouté qu' « *il faudra, pour que nos chances ne soient pas trop réduites, que nos joueurs se consacrent à un entraînement sévère* »<sup>1180</sup>. Dès 1946, « Gaëtan du Virdoule », alias René Mathieu, signe un article où il tente de sensibiliser les joueurs français à la rigueur de la préparation physique. Il accentue la place du badminton sur le curseur des « vrais sports » :

Joueurs de badminton français, n'oubliez pas que dès l'an prochain vous aurez à affronter les joueurs étrangers dans de grandes compétitions internationales, dont la Coupe Thomas qui se disputera selon la formule de la Coupe Davis et qui sera le véritable Championnat du monde. Vous devez parfaire votre entraînement pendant la période d'été en vous préparant physiquement en pratiquant la culture physique. Si vous avez un bon souffle et de bonnes jambes, ajoutez à cela la volonté de vaincre, vous formerez une équipe de France capable de se distinguer et de remporter de nombreuses victoires<sup>1181</sup>.

Lorsqu'il écrit les lignes des articles de *Smash*, le président de la CCB s'inquiète régulièrement du niveau des joueurs. Tout comme dans la décennie précédente, dans les comptes rendus de compétitions d'envergure locale ou nationale, le terme « progrès » est récurrent<sup>1182</sup>. Dans le cas des rencontres internationales, souvent difficiles pour les Français, il se veut également optimiste. Par exemple, suite aux résultats des championnats internationaux de France de 1947, il se console des défaites contre les Anglais : « *si nous ne sommes pas encore au point, nous ne sommes plus ridiculisés par nos amis britanniques, comme par le passé* »<sup>1183</sup>. Il ajoute que « *ce n'est pas mal, et nous devons considérer avec optimisme l'approche de la Coupe Thomas qui se disputera comme la Coupe Davis. Nous pourrions y faire bonne figure [...] du côté féminin, les sœurs Girard firent preuve, elles aussi, de*

---

<sup>1177</sup> *Ibid.*

<sup>1178</sup> TERRET, Thierry, op.cit., 2013, p. 69.

<sup>1179</sup> MOURLANE, Stéphane, « À la recherche de grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, tome 2, Paris : Vuibert, 2007, p. 170.

<sup>1180</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°117, juillet-août-septembre 1948, p. 6, Musée Tennis FFT.

<sup>1181</sup> *Smash*, n°19, mars-avril 1946, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1182</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1183</sup> *Smash*, n°22, décembre 1946-janvier 1947, p. 17, Musée Tennis FFT.

*progrès, en prenant quelques points à leurs adversaires* »<sup>1184</sup>. Les années se suivent et se ressemblent, et à l'issue des championnats internationaux de France de 1948, il estime que les performances de Pellizza ou Baudoin sont « *un succès réconfortant* »<sup>1185</sup> mais avance de nouveau que les Français doivent « *travailler ferme en vue de la prochaine Coupe Thomas* »<sup>1186</sup> et qu'ils sont « *encore loin de la valeur de leurs adversaires* »<sup>1187</sup>. Pour la première édition, la France est exemptée du premier tour et est justement opposée au vainqueur du match Angleterre – Écosse<sup>1188</sup>. Pour se dédouaner de défaites récurrentes à l'international, le président de la CCB précise qu'il est difficile de rivaliser quand on ne compte 2 000 joueurs en France contre 26 000 en Angleterre et, qu'en plus, ces derniers, tout comme les Danois, ont l'occasion de s'éprouver dans des compétitions chaque semaine<sup>1189</sup>.

### **3.2. Une logique d'entraînement par appropriation technique d'un modèle extérieur**

La recherche de progrès est cependant limitée et la « bonne technique » demeure, aux yeux des Français, celle des Anglais. Henri Pellizza témoigne dans la revue *Bad Mag*, en 1989<sup>1190</sup> que la technique n'était pas son point fort et qu'il n'a commencé à la travailler que dans les années 1950, lorsqu'il rejoint le Racing et rencontre Bent Nielsen, le Danois résidant à Paris. D'après les dirigeants et les joueurs Français, il est nécessaire de disposer d'un entraîneur étranger pour progresser. Cette idée est très répandue pour de nombreux sports durant l'entre-deux-guerres<sup>1191</sup>. Une alternative réside aussi dans le fait de pouvoir s'entraîner en Angleterre pour d'atteindre la classe mondiale. En parlant d'un Français, Larcade, à l'occasion des Championnats de Paris, la revue *Smash* avance que « *c'est dommage que ce jeune joueur, qui semble très doué pour le badminton, ne puisse aller passer quelque temps en Grande-Bretagne pour améliorer sa technique. Enfin, espérons qu'un jour prochain la Commission centrale de badminton aura les moyens pour faire venir pendant un mois un professeur* »<sup>1192</sup>. Cette volonté de faire venir à Paris un entraîneur britannique est déjà

<sup>1184</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1185</sup> *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1186</sup> *Smash*, n°35, septembre-octobre 1949, p. 17, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1187</sup> *Smash*, n°42, décembre 1950-janvier 1951, p. 32, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1188</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°117, juillet-août-septembre 1948, p. 6, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1189</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1190</sup> *Bad Mag*, n°1, mars 1989, « Il y a 50 ans... », p. 30, Coll. Priv. Grall Julie.

<sup>1191</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2000, p. 150.

<sup>1192</sup> *Smash*, n°26, décembre 1947-janvier-février 1948, p. 29, Musée Tenniseum FFT.

soulignée quelques mois plus tôt dans la même revue<sup>1193</sup>. L'absence d'ouvrages ou d'articles dans *Smash* relatifs aux principes techniques et tactiques, souligne le vide autour de la rationalisation de l'entraînement, et uniquement une possibilité d'apprentissage par l'appropriation d'un modèle observé. En Angleterre, plusieurs publications offrent ce type de conseils dès les années 1930<sup>1194</sup>.

Toujours dans cette idée, le président de la Commission centrale de badminton approuve et cite un commentaire d'un journaliste anglais à propos de la rencontre France – Angleterre en Coupe Thomas, qui avance que si Henri Pellizza, le meilleur joueur français, « avait le temps de s'entraîner sérieusement en Angleterre [...] il deviendrait un adversaire formidable pour plusieurs joueurs anglais »<sup>1195</sup>. C'est d'ailleurs le contact avec les Anglais lors du premier tour de la Coupe Thomas qui aurait permis à Yves Baudoin de progresser rapidement : « nous constaterons avec plaisir la position d'Yves Baudoin dans les quatre derniers. Notre champion qui s'entraîne sérieusement et qui a surtout profité des enseignements de la Coupe Thomas, a fait cet hiver de gros progrès »<sup>1196</sup>. Tout se passe comme si les Français ne pouvaient pas progresser par eux-mêmes et entre eux. Cette modalité de progression, coûteuse en temps et en argent, paraît limiter les possibilités d'améliorer le niveau de jeu des meilleurs joueurs de l'Hexagone et par là-même celles de faire évoluer les représentations associées à la pratique. Le président de la CCB met en place, dans cette optique, une tournée d'instruction de l'équipe de France<sup>1197</sup> en Angleterre<sup>1198</sup>, suite à la débâcle de la Coupe Thomas en 1949. Le dirigeant du badminton demande une subvention extraordinaire à la Direction des Sports<sup>1199</sup> et permet à Yves Baudoin, Paul Ailloud, Michel Le Renard, Michel Marret, Jacques Gibon et Maurice Mathieu<sup>1200</sup> de rencontrer sept équipes de Comtés du 31 octobre au 5 novembre 1949<sup>1201</sup>. La relation franco-

---

<sup>1193</sup> « À Paris, les installations du Racing accueilleront, comme ces dernières années, 34, rue du Chemin Vert, l'équipe championne de France et la Commission Centrale de Badminton envisage la possibilité de faire venir à Paris un entraîneur britannique afin de conseiller nos as et nos jeunes joueurs » (*Smash*, n° 25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tennis FFT).

<sup>1194</sup> On retrouve *Badminton*, de Thomas, G.A., London : Seeley, Service & Co., 1933 ; *The Art of Badminton*, de Ferrers-Nicholson, Mrs. N. and Hedges, Sid G., London : Methuen & Co, 1934 ; *Badminton*, de Uber, B. and Uber, H.S., London : Eyre et Spottiswoode, 1936.

<sup>1195</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1196</sup> *Smash*, n°33, mai-juin 1949, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1197</sup> Elle est composée de Michel Marret, Yves Baudoin, Henri Pellizza, Michel Le Renard, Émile Maillot, Paul Ailloud.

<sup>1198</sup> Le 31 octobre, les Français rencontrent Welwyn, le 1<sup>er</sup> novembre, Brighton, le 2 novembre Berks, Bucks et Oxon, le 3 novembre, Essex, le 4 novembre Kent et enfin le 5 novembre, le Surey.

<sup>1199</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 132, janvier 1950, p. 2, Musée Tennis FFT.

<sup>1200</sup> Émile Maillot et Henri Pellizza ne peuvent faire le déplacement (*Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tennis FFT).

<sup>1201</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 127, août 1949, p. 4, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 132 janvier 1950, p. 2, Musée Tennis FFT.

anglaise étroite se confirme par l'investissement financier privilégié dans cette tournée. En 1949, la CCB reçoit une proposition du délégué suédois M. Lange d'organiser un match France-Suède, mais décline et « *regrette de ne pouvoir donner suite à cette proposition à cause d'un manque de crédits* »<sup>1202</sup>. Paradoxalement, dès les mois qui suivent la première tournée en Angleterre, son renouvellement est envisagé malgré « *les soucis financiers* » et la commission autorise René Mathieu à poursuivre ses démarches en ce sens<sup>1203</sup>. L'implication de René Gathier, toujours manager de l'équipe anglaise et délégué pérenne pour la France à la Fédération internationale, n'est pas sans incidence envers le maintien de ces liens entre les deux nations. René Mathieu insiste sur les bénéfices de cette tournée sur le plan sportif. Il rend compte de ce voyage dans *Smash* sur plus d'une page<sup>1204</sup> et tente de quantifier le progrès :

Cette équipe passa la Manche sans prétention ayant une valeur de 1 sur 20 au départ et revint en France avec une amélioration sensible de 10 sur 20. L'équipe de France avait fait des progrès et devenait « sortable » c'est-à-dire que nos joueurs n'étaient plus aussi ridicules qu'au mois de janvier lorsqu'ils perdirent contre les Anglais<sup>1205</sup>.

La volonté de se doter d'une image correcte *via* l'équipe de France est une nouvelle fois mise en avant. Le progrès par appropriation de techniques se reflète dans l'article qui précise que « *c'était un plaisir d'entendre le Dr Y. Baudoin ou Michel Marret critiquer un coup et expliquer tel autre coup* » et que dès le lendemain de la première rencontre « *on constatait la correction ou l'avènement d'un nouveau coup* »<sup>1206</sup>. Dans la même revue, un article relate une rencontre entre l'Université de Londres et l'équipe de France, peu après cette tournée d'instruction. Il est avancé qu'elle « *permet à nos jeunes joueurs de confirmer les progrès réalisés pendant le voyage en Angleterre et ce ne fut que par 6 victoires contre 3 que les étudiants anglais s'assurèrent le gain du match* »<sup>1207</sup>. Aucun détail n'est donné quant au niveau des joueurs anglais et français engagés dans ce match. Ainsi, le président de la CCB semble vouloir créer des champions et une équipe de France de badminton à l'image de celle du tennis, et annonce que l'« *équipe de France commence à prendre tournure et elle possède déjà une grosse qualité : l'esprit d'équipe. C'est cet esprit d'équipe qui fit la force de nos "Mousquetaires" de la Coupe Davis* »<sup>1208</sup>. La CCB dote d'ailleurs les joueurs de l'équipe de

---

<sup>1202</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°136, mai 1950, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1203</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°138, juillet 1950, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1204</sup> *Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1205</sup> *Ibid.*

<sup>1206</sup> *Ibid.*

<sup>1207</sup> *Ibid.*

<sup>1208</sup> *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

France d'un blazer spécifique en tricot qui marque une identité distinctive<sup>1209</sup>. René Mathieu espère par-là hisser le badminton au rang des honorables vitrines de la France. Enfin, il rajoute :

Que nos joueurs se disent bien qu'il y eut une époque où les équipes françaises prenaient quelques vingt buts des équipes anglaises de football ou que les joueurs de rugby d'Outre-Manche infligeaient à nos champions des scores de 35 à rien. Aujourd'hui, dans ces sports, nous faisons jeu égal avec nos amis, nos maîtres d'hier. Nous devons avoir bon espoir pour la Coupe Thomas, qui sera le Championnat du Monde des Nations. Il faut espérer que la Commission Centrale de Badminton persévérera dans son effort et qu'avec l'aide de la Direction des Sports et de la F.F.L.T. elle puisse arriver à un résultat heureux et faire triompher nos couleurs, comme le font les camarades du *Lawn-Tennis*<sup>1210</sup>.

Ces discours visant à excuser le faible niveau des Français en badminton sont également rendus visibles à l'occasion des réunions de la FFLT. Lors de l'AG de la FFLT du 24 janvier 1948, René Mathieu est soucieux de préciser les valeurs et difficultés du badminton aux yeux des *tennismen*.

La dernière saison de Badminton fut, dans l'ensemble, assez brillante et marque la reprise des relations avec nos amis britanniques, et un match de Paris-Londres fut même organisé sur les surfaces couvertes Racing Club de France. Ce soir-là, pendant quelques minutes, nous eûmes l'impression d'être aussi forts que nos adversaires. En effet, Henri Pellizza et Michel Marret prirent la première manche, mais hélas ! Ce fut la dernière. Aux championnats de France, tous les titres repassèrent le Pas-de-Calais, et notre seule consolation fut de constater que tout de même, nous avons fait quelques progrès. Le Badminton est un sport dur, qui demande une préparation de boxeur, car il faut avoir des jambes et du souffle. Il y a beaucoup de joueurs en France, mais hélas ! Ce sont les surfaces couvertes à qui manquent un peu partout<sup>1211</sup>.

Après s'être appuyé sur l'argument de la récente introduction du badminton en France, le président de la CCB attribue les mauvais résultats internationaux des Français au manque d'installations permettant de s'entraîner. L'absence d'infrastructures scolaires et sportives est en effet soulignée par la Commission Le Gorgeu, dès 1951<sup>1212</sup>. À la Libération, succède la reconstruction : il faut redresser le pays. Les logements sont rares, l'indice de la production industrielle a chuté<sup>1213</sup>. Dès lors, s'occuper des voies ferrées, des ponts, des usines, des

---

<sup>1209</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 132, janvier 1950, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1210</sup> *Smash*, n° 28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1211</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 117, juillet-août-septembre 1948, p. 6, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1212</sup> FOURASTIÉ, Jean, « Les travaux de la Commission de l'équipement scolaire du Commissariat général au Plan », *Population*, volume 2, 1958, pp. 215-226.

<sup>1213</sup> RIOUX, Jean-Pierre, *op.cit.*, Paris : Le Seuil, 1980.

maisons, des salles de classe, passe « *naturellement avant l'équipement sportif* »<sup>1214</sup>. Marianne Amar confirme cette idée et montre le fossé qui se creuse rapidement, à partir de 1946, entre les intentions affichées par les dirigeants de la IV<sup>e</sup> République et la réalité des efforts accomplis pour doter la France d'une infrastructure sportive<sup>1215</sup>. L'ensemble du mouvement sportif souffre de ce phénomène et n'est pas sans conséquences sur les résultats peu probants des français à l'international, même si quelques champions comme Louison Bobet, Marcel Cerdan ou Alain Mimoun résonnent dans les esprits<sup>1216</sup>.

Multiplier les matches internationaux est alors la voie privilégiée pour faire progresser l'équipe de France. René Mathieu et René Gathier œuvrent à la fin des années 1940 pour accroître les possibilités de rencontres entre la France et l'Angleterre, en plus des « traditionnels » championnats internationaux qui permettent aux Français de se mesurer aux joueurs étrangers. En 1947, se tient un match Paris-Londres à la veille des championnats internationaux<sup>1217</sup>. Les championnats de Paris deviennent internationaux à partir de 1949<sup>1218</sup> et la « *Ligue de Paris compte sur la participation de joueurs danois, anglais et américains* »<sup>1219</sup>. La revue *Smash* souligne que ce « *sera encore une bonne occasion pour nos joueurs qui feront certainement de nouveaux progrès. Nous devons travailler ferme en vue de la prochaine Coupe Thomas* »<sup>1220</sup>. Les moyens alloués à ces championnats internationaux de Paris traduisent l'importance que leur accordent les dirigeants. René Mathieu et René Gathier ont profité d'un voyage à Londres lors de la tournée d'instruction de l'équipe de France pour les mettre sur pied. Le trésorier de la Ligue de Paris de la FFLT leur donne « *une certaine liberté* » concernant les moyens à engager pour la réussite de cet événement<sup>1221</sup>. Plus de cent joueurs s'engagent en simple messieurs, dont des Anglais, des Norvégiens, des Malais, des Américains et un Pakistanais. La présence de « *hautes personnalités* » comme Pierre Gillou ou encore le directeur des sports, Gaston Roux, ainsi que de 2 000 spectateurs qui « *défilèrent* » pendant trois jours est soulignée et rappelle l'organisation des championnats

---

<sup>1214</sup> DELAUBERT, Roger, « 25 ans d'EPS dans l'enseignement du second degré », *Revue EP.S*, 1974, p. 79.

<sup>1215</sup> AMAR, Marianne, *Nés pour courir - Sport, pouvoirs et rébellions 1944-1958*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

<sup>1216</sup> TERRET, Thierry, *op.cit.*, 2013, p. 69.

<sup>1217</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tennis FFT. Ce type de rencontre est systématisé. À la veille des compétitions internationales qui se tiennent en France, des matches internationaux par équipe sont organisés. Un match voit s'opposer l'équipe de France et l'Université de Londres, à Paris, le 9 décembre 1949 (*Bulletin Officiel de la FFLT*, n°132 janvier 1950, p. 2, Musée Tennis FFT). En novembre 1950, une équipe de l'United Banks Association de Londres rencontre les Français à Paris, au Racing (*Smash*, n°38, avril-mai 1950, p. 19, Musée Tennis FFT).

<sup>1218</sup> *Smash*, n°34, juillet-août 1949, p. 20, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°127, août 1949, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1219</sup> *Smash*, n°35, septembre-octobre 1949, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1220</sup> *Ibid.*

<sup>1221</sup> *Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tennis FFT.

internationaux de France, placés en vitrine du badminton<sup>1222</sup>. Dès lors, la capitale reçoit deux événements d'envergure internationale au cours d'une même saison, mettant en avant le désir persistant des dirigeants de poursuivre et privilégier cette ouverture dans leurs actions politiques. Le Havre accueille également des matches internationaux. En novembre 1950 l'équipe de l'United Banks Association de Londres se déplace en Haute-Normandie avant de se rendre à Paris<sup>1223</sup>. Le Havre accueille également quelques mois plus tôt une rencontre entre la France et une équipe de Cambridge<sup>1224</sup>. L'implication d'Henri Gibon au sein de la CCB depuis 1940, son amitié avec René Mathieu, le dynamisme qu'il impulse pour développer le badminton dans sa région, la situation du Havre à l'interface entre l'Angleterre et la capitale française, sont autant de facteurs qui permettent d'expliquer l'intérêt de la ville à recevoir les Anglais tout comme la confiance allouée au dirigeant normand pour assurer la réception d'un événement d'envergure.



**Figure 47 : Portrait d'Henri Gibon, *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tenniseum FFT.**

*Smash* confirme l'initiative d'Henri Gibon dans cette organisation et l'acteur fait part, au sein d'une réunion de la CCB de son souhait de « recevoir à nouveau une équipe britannique chaque fois que cela sera possible »<sup>1225</sup>. C'est chose faite, une équipe de Cambridge revient fouler les courts du HAC l'année suivante<sup>1226</sup>. Tout comme dans le cas des internationaux de France qui se disputent à Paris, ce type d'événement semble offrir une visibilité importante au badminton. Pour la première venue des Anglais au Havre, « il y eut beaucoup de monde et la recette couvrit les frais prouvant ainsi que le Badminton avait un

<sup>1222</sup> *Ibid.*

<sup>1223</sup> *Smash*, n°38, avril-mai 1950, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1224</sup> *Ibid.*

<sup>1225</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°138, juillet 1950, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1226</sup> *Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

*avenir assuré en France* »<sup>1227</sup>. Des personnalités impliquées dans les politiques sportives ou de la ville sont invitées : l'adjoint chargé des Sports de la ville, ainsi que l'Inspecteur départemental des Sports, M. Beauville sont présents<sup>1228</sup>. Le Havre renforce ainsi son rôle dans la diffusion du badminton. Ces faits soulignent également l'importance majeure que peut avoir un seul dirigeant pour instaurer une dynamique locale.

Toutefois, les résultats de ces rencontres internationales sur le sol français sont toujours médiocres<sup>1229</sup>. Le match contre Wimbledon-Southend-Paris, « *servit de leçon aux nôtres* »<sup>1230</sup>. Les joueurs de Cambridge sont félicités et remerciés « *d'avoir montré aux Normands ce qu'est le véritable Badminton* »<sup>1231</sup>. Par ce type de discours, l'auteur, René Mathieu, avancerait qu'en France on ne joue pas à un « vrai badminton », et donc, il renvoie une fois de plus l'activité au rang de sport mineur, voire de jeu. Son besoin d'affirmer sa connaissance du haut-niveau international semble générer des effets néfastes d'infantilisation, d'incompétence pérennes de la France.

Finalement, l'analyse de la revue *Smash* et des comptes rendus des réunions de la CCB témoigne d'une politique forte autour de la recherche de progrès pour les joueurs de l'équipe de France. Il ne semble pas qu'une politique de démocratisation soit en revanche présente et tournée vers une volonté de recrutement des masses. L'ouverture internationale et l'organisation de rencontres sont donc les priorités politiques que se fixent les dirigeants de la CCB, qui souhaitent véhiculer par ce biais une image de prestige et d'envergure pour le badminton. Les Français font encore pâle figure dans ces rencontres. Leurs performances limitent alors les possibilités de développement et de rayonnement de l'activité, et maintiennent le badminton français dans le carcan de sport mineur. Cette limite de développement est couplée à des difficultés fonctionnelles, liées au matériel et aux infrastructures.

---

<sup>1227</sup> *Smash*, n°38, avril-mai 1950, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1228</sup> *Ibid.*

<sup>1229</sup> Londres - Paris : 5-0 (*Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tenniseum FFT) ; Londres - Paris 4-2 (*Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tenniseum FFT) ; Wimbledon-Southend - Paris 7 - 0 (*Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tenniseum FFT) ; Coupe Cinzano : Université de Londres - France, 6 - 3 (*Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tenniseum FFT) ; Cambridge - France 8 - 1 (au Havre) (*Smash*, n°38 avril mai 1950, p. 19, Musée Tenniseum FFT) ; United Banks de Londres - France 4 - 1, au Havre / United Banks Badminton Association de Londres - Paris 5 - 0 (*Smash*, n°42, décembre 1950-janvier 1951, p. 32, Musée Tenniseum FFT) ; Cambridge - France 4 - 2 ; Cambridge - France 4 - 2 (*Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 19, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1230</sup> *Smash*, n°33, mai-juin 1949, p. 17, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1231</sup> *Smash*, n°38, avril mai 1950, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

#### 4. Des obstacles matériels au développement de la pratique

De l'Occupation à la fin des années 1940, le manque d'infrastructures couvertes est une limite forte dans les possibilités de pratique. Que ce soit dans le discours déjà évoqué de René Mathieu, qui justifie par cet argument les mauvais résultats des joueurs français ne pouvant s'entraîner régulièrement<sup>1232</sup>, la récurrence des recherches de Pellizza à Marseille pour trouver une surface couverte<sup>1233</sup>, l'impossibilité de la France, par manque d'installations conformes, d'accueillir la Coupe Thomas en 1949 alors que le tirage au sort le permettait<sup>1234</sup>, le badminton, sous sa forme sportive, qui exclut le plein air, peine à trouver ses lieux de pratique. C'est pourquoi la plupart des événements sont organisés grâce au RCF, qui possède bon nombre d'installations de qualités, d'une part, pour la pratique sportive, et d'autre part, pour les réceptions festives. Maurice Mathieu, sociétaire de ce club à la fin des années 1940, témoigne : « *le Racing avait des installations qui permettaient de faire des compétitions. On a eu quatre courts, puis six courts et ensuite huit courts, donc on pouvait organiser de nombreuses compétitions* »<sup>1235</sup>. Jacques Roussel, le commissaire général du club, est ainsi remercié par René Mathieu pour ses services rendus « *depuis dix ans* » au badminton et le prêt d'installations qu'il offre<sup>1236</sup>. Deux compétitions majeures se tiennent chaque année dans la capitale : la Coupe de France et les championnats internationaux de France. En plus de recevoir les compétitions, les courts couverts « *permettent de jouer de 8h du matin à 23 heures* »<sup>1237</sup>. Les salons du club accueillent des dîners de grande envergure. En 1945, « *la salle de restaurant est particulièrement réussie. Ajoutons à cela que la cuisine de M. Pillu est excellente* »<sup>1238</sup>. Trois ans plus tard, la revue *Smash* réitère ce type de propos et raconte que « *Paul Ayral avec sa troupe de " boys " et son chef servit le rugby avec 110 couverts à 20 heures, puis le badminton (60 couverts) et le football avec 40 couverts... Quel tour de force !* »<sup>1239</sup>. La tenue d'événements qui se veulent prestigieux dispose alors d'une assise au-delà de la compétition grâce au RCF. Elle est cependant limitée à la singularité de ce club, qui

---

<sup>1232</sup> Pour rappel : « *Il y a beaucoup de joueurs en France, mais hélas ! Ce sont les surfaces couvertes à qui manquent un peu partout* » (*Bulletin Officiel de la FFLT*, n°117, juillet-août-septembre 1948, p. 6, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1233</sup> *Smash*, n°19, mars-avril-mai 1946, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1234</sup> « *Le tirage au sort nous permettait de recevoir à Paris nos adversaires, mais le manque de surfaces couvertes entourées de tribunes obligea la commission centrale à renoncer à cet avantage* » (*Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1235</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014.

<sup>1236</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°127, août 1949, p. 4, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°116, avril-mai-juin 1948, p.9, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1237</sup> *Smash*, n°17, novembre 1945, p. 17, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1238</sup> *Ibid.*

<sup>1239</sup> *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

aurait finalement une sorte de mainmise sur l'organisation du badminton en France. L'appui sur une seule structure n'est pas suffisant pour espérer le développement quantitatif d'une pratique et sa diffusion généralisée.

Une autre limite matérielle se retrouve dans la fourniture de volants. Alors que pendant l'Occupation les dirigeants du badminton proposent au *tennisman* n'ayant plus de balles de les rejoindre car la FFB s'est « assurée de la quantité nécessaire de volants »<sup>1240</sup>, la fin des années 1940 est en revanche marquée par une pénurie de volants de bonne fabrication. La disparition simultanée des publicités pour les volants R.S.L. à partir de 1947 dans la revue *Smash* corrobore cette idée. René Mathieu demande alors à la Maison Soyez et à la Maison S.p.o.r.t. de fournir des volants conformes aux règlements de l'IBF<sup>1241</sup>. Pour la saison 1948-1949, il évoque le fait que les joueurs français ne furent « pas très gâtés », parle même de « grande pénitence », et promet des efforts de la part de la maison Soyez pour améliorer la qualité des volants<sup>1242</sup>. M. Soyez impulse d'ailleurs l'essor du badminton à Saint-Maur deux ans plus tôt. Le club possède une surface couverte où sont tracés trois courts<sup>1243</sup>. L'adossement à un acteur ayant des intérêts commerciaux autour du développement d'une pratique, comme René Gathier avec R.S.L. ou la succursale Babolat-Maillot-Witt se retrouve ici. *Smash* informe d'ailleurs de la présence de M. Witt, « de l'industrie du boyau » à l'occasion des championnats internationaux de France de 1948. Les rapports de la CCB évoquent donc le problème de la qualité des volants à plusieurs reprises, de mars 1947 à novembre 1950<sup>1244</sup>. La Commission alerte « les pouvoirs publics afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'importation de volants étrangers » et « regrette que la carence des fabricants français l'oblige à prendre une pareille décision »<sup>1245</sup>. Il est souligné qu'en plus d'améliorer la qualité des volants français, il faudrait que leur prix en soit réduit<sup>1246</sup>. Noëlle Ailloud va jusqu'à dire qu'ils étaient « hors de prix », d'autant plus que « les vrais volants en plumes à cette époque, ça ne durait pas très longtemps, on était obligé de les changer au cours des parties. Je ne saurai pas vous dire le prix mais c'était cher. Les

---

<sup>1240</sup> *Smash*, n°6, août-septembre 1941, p. 13, Musée Tennis FFT.

<sup>1241</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°115, janvier-février-mars 1948, p. 7, Musée Tennis FFT.

<sup>1242</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1243</sup> *Smash*, n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1244</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°113, mars 1947, p. 16, MGR ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°115, janvier-février-mars 1948, p. 7, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°122, février 1949, p. 2, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°126, juillet 1949, p. 2, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°132, janvier 1950, p. 2, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°138, juillet 1950, p. 4, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°142, novembre 1950, p. 3, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Coup Droit*, n°3, février 1951, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1245</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°132, janvier 1950, p. 2, Musée Tennis FFT.

<sup>1246</sup> *Ibid.*

*raquettes c'était normalement cher mais si on faisait attention elles n'étaient pas cassées* »<sup>1247</sup>. Ainsi, la fourniture de volants classe le badminton parmi les pratiques distinctives.

En bref, l'accessibilité économique et le nombre restreint de surfaces couvertes ne permettent ni de s'adresser à davantage de pratiquants, ni d'atteindre de nouvelles classes sociales, plus modestes, mais plus nombreuses<sup>1248</sup>. Ces éléments expliqueraient en partie la politique adoptée par la CCB qui souhaite améliorer le niveau d'un nombre restreint de joueurs et privilégie son image internationale. La « *passion française* »<sup>1249</sup> autour de l'exploit de Marcel Cerdan, est un exemple à suivre dans le milieu sportif. Il participe au rayonnement du pays dans le monde, à l'heure de la Guerre froide<sup>1250</sup>. Dans ce contexte, alors que la CCB ne dispose que d'un budget restreint, somme toute compréhensible au regard du faible soutien de l'État envers le sport civil<sup>1251</sup>, les efforts vont dans le sens d'initiatives visant la recherche de rayonnement de l'équipe de France, plutôt que dans des actions de propagande ou de développement. Preuve que les finances sont sévères : cette équipe nationale « *emprunta le parcours le moins onéreux par Dieppe-Newhaven et en... troisième classe. La traversée ne fut pas favorable et si nos joueurs ne furent pas très malades, ils furent tout de même incommodés par le mauvais temps* » pour participer à la Coupe Thomas à Londres<sup>1252</sup>, et elle voyage aussi « *par le parcours le moins cher et en 3<sup>e</sup> classe* » pour se rendre en Angleterre à l'occasion de la tournée d'instruction de 1949<sup>1253</sup>.

Finalement, l'adoption de cette politique descendante, le coût des volants, le peu d'infrastructures disponibles, maintiennent le badminton confiné, en tant que pratique distinctive, réservée à une population de classe aisée. Sans visibilité, les représentations héritées du passé persistent.

---

<sup>1247</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>1248</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, tome 2, Paris : Vuibert, 2007, pp. 7-31.

<sup>1249</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, p. 30.

<sup>1250</sup> MOURLANE, Stéphane, *op.cit.*, 2007, pp. 163-179.

<sup>1251</sup> AMAR, Marianne, *op.cit.*, 1987.

<sup>1252</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1253</sup> *Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tennis FFT.

## 5. Des représentations qui n'évoluent pas

### 5.1. Une pratique amateur et élitiste, portée par le Racing Club de France

L'esprit élitiste qui règne dans le monde du badminton depuis sa naissance en France ne s'estompe pas après la Seconde Guerre mondiale. Le modèle du *gentleman* amateur est toujours donné à voir dans les représentations véhiculées à travers la revue *Smash* ou dans les rares articles de presse recueillis relatifs à cette période de l'histoire du badminton. Alors que les discours sur l'amateurisme ont pris un virage<sup>1254</sup>, s'inscrivant dans l'optique d'éducation morale de la jeunesse à des valeurs saines, et ne se basant plus dans l'optique du désintéressement aristocratique, le badminton et ses pratiquants semblent conserver cet esprit traditionnel. L'accueil de qualité réservé aux joueurs, soit français, soit étrangers, à l'occasion des compétitions, les amitiés partagées entre les joueurs et les dirigeants sont régulièrement mis en avant. L'« *atmosphère de cordialité* » dans laquelle se déroule le championnat national est soulignée, elle est d'ailleurs « *toujours de mise au badminton* »<sup>1255</sup>. Noëlle Ailloud se rappelle de ces moments qu'elle a vécus et confirme ce climat amical. Elle précise que l'ambiance était excellente : « *on était tous des amateurs et on était là pour s'amuser* », et va jusqu'à dire que « *les choses étaient un peu à la bonne franquette* » et que « *les ambiances c'était plutôt bon enfant [...] c'était vraiment décontracté* ». Elle ajoute que c'est pour l'aspect festif que les Anglais appréciaient venir jouer en France<sup>1256</sup>. Le compte rendu des championnats internationaux de France de 1947 précise qu'un banquet réunit les joueurs et les dirigeants et qu'« *une soirée très entente cordiale se prolongea fort tard dans la nuit* »<sup>1257</sup>. La rubrique « Les Échos » rajoute qu'une réception s'est tenue chez M. et Mme Michel Marret, sociétaires du Racing, et que « *les Anglais délaissèrent le gin et le whisky pour le champagne et le cognac* »<sup>1258</sup>. Le même discours est tenu à la suite des championnats de 1948 où « *les Anglais attendirent le lundi soir pour envahir la Butte Montmartre et aller voir le " French Cancan "* ». La veille, « *la soirée se termina fort tard le lundi matin. Michel Le Renard, grand maître de cérémonie, organisant bal et attractions [...] Laurent, l'ange gardien, téléphonait le matin à René Mathieu en lui disant l'émotion qu'il ressentait à lui annoncer la disparition du capitaine danois qui avait laissé son portefeuille et sa veste. Après enquête, il*

<sup>1254</sup> LASSUS, Marianne, *op.cit.*, 2000.

<sup>1255</sup> *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1256</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>1257</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1258</sup> *Ibid.*

*fut retrouvé dormant du sommeil du juste, mais en attendant une série de rondes fut organisée autour du 34 de la rue du Chemin-Vert afin de retrouver le corps d'un suicidé qui se portait à merveille. Ah ! Ces Danois... vainqueurs sur le terrain mais battus devant le bar... »<sup>1259</sup>. Ces lignes appuient les propos de Noëlle Ailloud et soulignent l'attrait des étrangers pour les soirées françaises animées. Cette capacité à développer des festivités dispendieuses apparaît comme une forme de paradoxe face aux limites financières de la Fédération. Les difficultés à payer les déplacements relèvent donc d'un choix politique privilégiant les réceptions aux confrontations sportives, à moins que ces agapes ne soient financées par les dirigeants de la CCB eux-mêmes. Cette hypothèse est probable, dans la mesure où l'élitisme des dirigeants, des participants et des spectateurs, sans être explicité, est toujours mis en avant, tant du point de vue de leurs moyens que de leurs statuts, à l'image de la citation suivante extraite de *Smash*. À l'occasion des championnats internationaux de France de 1950, la revue précise :*

Il y eut beaucoup de monde autour du « central » de la rue Éblé, de belles toilettes, de beaux chapeaux, donc de jolies femmes, mais que d'« huiles » : le Président Pierre Gillou qui présida d'ailleurs le dîner, le secrétaire général Roger Ménard, le Trésorier Ph. Lederlin et même le Commissaire général Jacques Roussel. Le Directeur des Sports Gaston Roux risque un œil de la fenêtre du salon, tandis que le Colonel Lacabane et M. Labat honoraient de leur présence la fin des matches et le dîner, M. Massard<sup>1260</sup>.

Cette citation est forte de sens concernant l'esprit qui anime la vie de la sphère du badminton, et en particulier celle du RCF. Elle illustre un mode de vie mondain hérité de la Belle Époque, où les femmes présentent par leur tenue les moyens financiers de leurs maris, dans un lieu de prestige<sup>1261</sup>. Les relations entre les joueurs, et notamment entre les Français et les étrangers, respectent les codes de la bienséance. Dans le même article, racontant la suite du week-end, après la compétition, l'auteur poursuit :

Les joueurs du Racing avaient eu la délicate attention de faire visiter Versailles le dimanche matin aux étrangers, aux Lyonnais, aux Havrais et aux amis de Charleville. Ce fut Jean Caplain qui ordonna la randonnée mais le soir après le dîner Michel Le Renard obligea les Champions à faire un tour aux caves de Saint-Germain-des-Prés. Drôle d'idée. De Versailles aux caves sordides... Les joueurs se retrouvèrent enfin dans les Champs-Élysées. C'était plus drôle<sup>1262</sup>.

---

<sup>1259</sup> *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1260</sup> *Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1261</sup> PERROT, Philippe, cité par TERRET, Thierry, *op.cit.*, 1992, p. 271.

<sup>1262</sup> *Smash*, n°36, décembre 1949-janvier 1950, p. 33, Musée Tenniseum FFT.

Le discours porte tout autant sur la vie festive que sur la vie sportive, bien que l'événement soit d'envergure internationale<sup>1263</sup>. En tant que subalterne du tennis, le badminton demeure, comme dans les années 1930, une aubaine pour entretenir pendant l'hiver, son jeu, mais surtout les sociabilités des clubs. Dans *Smash*, on peut lire :

De nombreux clubs de tennis, comprenant l'intérêt et le parti qu'ils peuvent tirer de la pratique du badminton par leurs membres pendant la saison d'hiver, viennent de créer une section de badminton au sein du club. C'est une amélioration certaine du jeu de volée ainsi que du jeu de jambes pour leurs champions, sans compter l'intérêt qu'il y a de réunir pendant l'hiver les amis de l'été<sup>1264</sup>.

Nous conseillons aux clubs qui ne possèdent pas de surfaces couvertes pour l'hiver de chercher un endroit couvert pour jouer au Badminton. Vous maintiendrez ainsi le contact avec vos camarades et ferez des progrès à la volée<sup>1265</sup>.

De même, dans le bulletin officiel de la FFLT est avancé que « *la pratique du badminton améliorera le jeu de volée et permettra aux clubs de maintenir le contact avec leurs joueurs pendant la saison d'hiver* »<sup>1266</sup>. Ces indices témoignent une fois de plus du maintien de l'activité dans un esprit amateur et de détente, plus que dans une optique d'affrontement, limitant par là-même l'image du badminton en tant que « vrai sport ». Les mêmes constats s'opèrent à l'échelle locale. À l'occasion d'une démonstration du RCF à Amiens, *Smash* rend compte de la présence « *d'une belle assistance* »<sup>1267</sup>. Pour le tournoi des Ardennes, « *un dîner réunit joueurs et dirigeants* » après que les matches se soient également tenus « *devant une belle assistance* »<sup>1268</sup>. Les mêmes acteurs sont régulièrement présents lors de ces dîners et confirment le maintien probablement souhaité, mais implicite, d'un entre-soi sélect. Le Racing et ses membres se situent au cœur de ce réseau, en organisant la plupart des événements. Au sein de la CCB, plus de la moitié des membres est sociétaire du fameux club omnisport<sup>1269</sup>. Ce cercle intime se présente aussi à travers les filiations entre les joueurs. À

---

<sup>1263</sup> Les exemples se retrouvent dans la revue *Smash* pour chaque édition de la compétition. Par exemple, en 1947 « *un banquet réuni autour du Président Gillou et de René Mathieu* » (*Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tennis FFT) ; en 1949 on lit qu'après la compétition, « *un dîner réunit les joueurs et les dirigeants* », ainsi que les dirigeants, dans les locaux du RCF (*Smash*, n°33, mai-juin 1949, p. 16, Musée Tennis FFT) ; en 1951, « *un dîner servi au Club-House du Racing réunit les joueurs et dirigeants* » (*Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 18, Musée Tennis FFT).

<sup>1264</sup> *Smash* n°25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1265</sup> *Smash*, n°40 août-septembre 1950, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1266</sup> *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°126, juillet 1949, p. 2, Musée Tennis FFT.

<sup>1267</sup> *Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1268</sup> *Ibid.*

<sup>1269</sup> La liste des membres du comité de direction des différentes instances du badminton est présentée pour chacune des saisons sportives en annexe (tableau 10, p. 59).

Lyon, les familles Grémillet et Maillot sont très représentées<sup>1270</sup>. Au Havre, Henri Gibon fait jouer ses deux fils<sup>1271</sup>, tout comme le fait René Mathieu<sup>1272</sup>. À la fin des années 1950, il y aurait ainsi entre 500 et 700 cents joueurs de badminton, d'après les impressions de Noëlle Ailloud, et 2 000, d'après la CCB<sup>1273</sup>, soit le même chiffre que celui annoncé avant le début de la Seconde Guerre mondiale. L'inertie du développement de la pratique se confirme. Cette dernière rajoute que « *le classement c'était vite fait parce qu'on n'était pas très nombreux à l'époque. Même sur toute la France, on était très peu nombreux. C'est pour ça que le titre de championne de France ce n'était quand même pas très glorieux parce qu'on était peut-être une quinzaine de filles en France à jouer* »<sup>1274</sup>.

Finalement, deux premières hypothèses expliquent le maintien de cette sphère intimiste. D'une part, il s'agirait d'une volonté implicite des dirigeants, prenant source au Racing, qui souhaitent conserver leur distinction et leur milieu mondain, traduite dans la politique d'ouverture internationale adoptée. Dans ce sens, le principe de cooptation est toujours présent dans le club parisien identifié à la tête du réseau : pour en devenir membre, « *il faut être présenté par deux parrains et être admis par une Commission spéciale* »<sup>1275</sup>. D'autre part, le manque d'infrastructures ne permet pas de mener une politique de recrutement des masses. La piètre image de l'équipe de France contribue sans doute à laisser percevoir, notamment pour les *tennismen* qui sont ciblés dans la propagande des dirigeants, comme une pratique ludique et non comme un vrai sport. Il manque une vitrine, un champion. Le seul qui puisse endosser ce rôle, Henri Pellizza, privilégie le tennis.

---

<sup>1270</sup> Entretien du 29 août 2014 : « *Nous, le club à Lyon, c'était surtout de la famille, des amis, tout ça à cette époque-là on était peut-être une quarantaine pas plus* ».

<sup>1271</sup> *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1272</sup> Il s'agit de Jean-Pierre Mathieu et Maurice Mathieu.

<sup>1273</sup> *Smash*, n°23, février-mars-avril-mai 1947, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1274</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>1275</sup> *Smash*, n°18, janvier-février 1946, p. 16, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 17, Musée Tennis FFT.

## 5.2. L'image de pratique seconde, voire non sportive et réservée aux jeunes filles perdue

### 5.2.1. *Le badminton vu comme sport dérivatif au tennis à travers le champion Henri Pellizza*

Le tennis s'est doté de champions incontournables tels que Suzanne Lenglen ou les Mousquetaires, qui remportent six fois de suite la Coupe Davis entre 1927 et 1932. Ces figures sont favorables à la constitution d'une image du tennis en tant que sport de valeur, athlétique, reconnu et lui confèrent une forte audience vue à travers la presse, la radio ou l'affluence des spectateurs autour des terrains<sup>1276</sup>. En un mot, les icônes font la visibilité au moment où le spectacle l'emporte sur la pratique. René Mathieu fonde alors des espoirs sur Henri Pellizza et souhaite, de sa part, une préparation suivie avant les grandes épreuves. Dès le mois d'avril 1936, à l'occasion des huitièmes internationaux de France, le joueur parvient à se hisser en finale du simple messieurs. Son adversaire, Ian Maconachie, un des meilleurs britanniques, estime que « *c'est actuellement le meilleur espoir de France et d'Angleterre* »<sup>1277</sup>. Il s'imposera en tant que numéro un français dès la fin des années 1930<sup>1278</sup>, le seul capable de rivaliser avec l'élite britannique<sup>1279</sup>. En 1938, les championnats internationaux ont, d'après le journaliste de *L'Auto*, pour intérêt principal de « *connaître les possibilités de Henri Pellizza* », présenté comme « *gagnant du Critérium de tennis et trois fois champion de France de badminton* », face aux joueurs britanniques, « *véritables champions du monde* »<sup>1280</sup>. Sa double casquette est mise en avant et la référence à la culture tennistique rappelée. Henri Pellizza, bien que numéro 1 français en badminton, n'hésite pas à privilégier le tennis. D'après son fils, sa trajectoire de vie est guidée par cette discipline<sup>1281</sup> : il quitte Pau en 1938 pour Paris afin de suivre son frère Pierre, à la recherche de meilleures conditions d'entraînement. Alors licencié à la section badminton du RCF avec qui il obtient de nombreux

<sup>1276</sup> LE FAOU, Yann, *op.cit.*, 2009, p. 180.

<sup>1277</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°143, 15 avril 1936, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1278</sup> L'ensemble des palmarès des compétitions a été consulté dans les revues officielles de la FFLT.

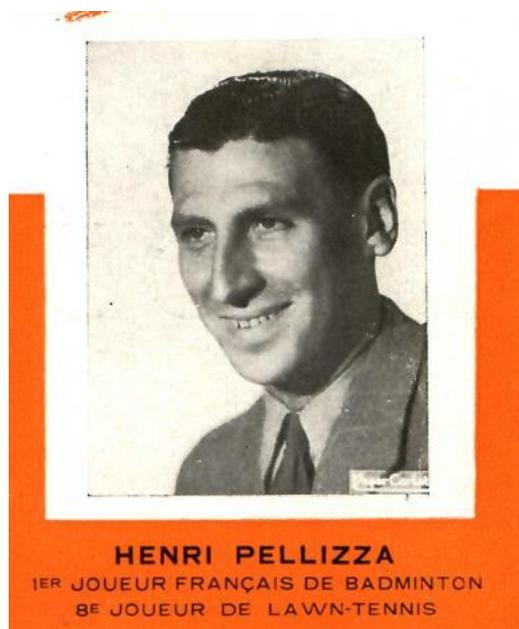
<sup>1279</sup> *Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 13, Musée Tennis FFT. Au cours de sa carrière, il ne sera jamais battu en simple par un Français. Selon le président de la FFB, « *il peut faire très bonne figure dans un grand tournoi et devenir un des meilleurs joueurs du monde ; mais il faut travailler encore et suivre les conseils des anciens* » (*Revue du tennis et du badminton*, n°179, mai 1939, p. 12, Musée Tennis FFT). Ainsi, dès le milieu des années 1930, Pellizza est celui « *sur qui reposent tous les espoirs des dirigeants français du badminton* » (*L'Auto*, 4 avril 1936, [ark:/12148/bpt6k4629487w](http://ark:/12148/bpt6k4629487w), p. 6, BnF, NUMP-16168). Sa venue lors des compétitions, par exemple à l'occasion des championnats de France de 1943, « *donnait à cette manifestation un caractère important* » (*Smash*, n°14, juillet-août 1943, p. 16, Musée Tennis FFT).

<sup>1280</sup> « Les championnats internationaux de France », *L'Auto*, 30 mars 1938, [ark:/12148/bpt6k46361483](http://ark:/12148/bpt6k46361483), p. 5, BnF, NUMP-16168.

<sup>1281</sup> Entretien de Jacques Pellizza, par Benjamin Le Berre, le 12/01/2013, pour le Mémoire de Master 2 réalisé à l'IFEPSA, *Le Badminton, ersatz du tennis à travers le parcours d'Henri Pellizza*, Angers, 2014.

titres de champion de France, il part dans le Sud en 1942, recruté par le club du Crédit Lyonnais de Marseille, qui souhaite reconstruire une équipe de tennis, alors que cette ville ne dispose pas d'installation pour s'entraîner au badminton. *L'Auto*, quand il rapporte les résultats des championnats de France de 1944, précise que « *la classe supérieure du tennisman Henri Pellizza s'est affirmée* »<sup>1282</sup>. L'identité d'Henri Pellizza est d'abord celle du *tennisman*. Ce n'est pas un cas isolé puisque l'on peut relever dans *Smash* la victoire des « *tennismen M. Marret et R. Mathieu* »<sup>1283</sup> au tournoi de Paris de badminton. Le badminton ne bénéficie pas de figure de champion en propre. Pellizza explique ne s'être intéressé au progrès technique en badminton qu'après la Seconde Guerre mondiale alors qu'il le pratique depuis 1936. L'impact quant à la spécificité motrice du badminton est important : l'absence de référence, d'exemple à suivre induit une adhésion par défaut au modèle tennistique. Dans les années 1940, le Palois privilégie les tournois de tennis, comme l'indique la revue *Smash* :

La saison de la Côte d'Azur faisant coïncider la Coupe Butler avec nos championnats internationaux, Henri Pellizza ne pourra pas profiter de la venue à Paris de bons joueurs britanniques puisqu'il sera à Monte-Carlo à cette époque. Et pourtant il a plus de chances de réussir en badminton qu'en tennis, mais ne lui lançons pas la pierre et à sa place nous en ferions tout autant car le soleil attire plus que le sous-sol de la rue Éblé<sup>1284</sup>.



**Figure 48 : Portrait d'Henri Pellizza en couverture de la revue *Smash*, n°31, décembre 1948-janvier-février 1949, p. 24, Musée Tenniseum FFT.**

<sup>1282</sup> *L'Auto*, 4 avril 1944, [ark:/12148/bpt6k46438268](https://ark:/12148/bpt6k46438268), p. 2, BnF, NUMP-16168.

<sup>1283</sup> *Smash*, n°5, juillet 1941, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1284</sup> *Smash*, n°37, février-mars 1950, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

Le joueur est présenté en couverture de la revue *Smash*, en 1949. Bien qu'il privilégie le *lawn-tennis*, l'ordre de la légende le présente d'abord comme « *1<sup>er</sup> joueur français de badminton* ». Ce choix, sans doute opéré par René Mathieu, directeur de la revue, traduit la volonté du président de la CCB d'user de son image pour promouvoir le badminton. Qui plus est, être le 1<sup>er</sup> quelque part prévaut souvent sur le fait d'être 8<sup>e</sup> ailleurs. Malgré ces volontés, et malgré l'optimisme affiché des dirigeants, la popularité de la discipline est à remettre en question : en comparaison au tennis, à la boxe, au Tour de France, qui soulèvent la ferveur populaire en termes de spectateurs<sup>1285</sup>, les dirigeants du badminton sont satisfaits avec « *1 000 spectateurs* »<sup>1286</sup>. Ce chiffre donné à l'occasion des championnats de France 1944 est probablement juste. Sur une vidéo de l'INA<sup>1287</sup> qui reporte l'événement, on constate une densité importante de spectateurs autour du terrain qui accueille le match Pellizza-Baudoin. Pour Henri Pellizza, ce chiffre est « *dérisoire* »<sup>1288</sup> et il affiche ainsi clairement la priorité qu'il donne à sa carrière de tennis. Les commentaires associés à cet extrait vidéo de « *La Vie Sportive* » précisent par ailleurs que c'est « *un sport qui a ses vedettes et son championnat. En un match acharné le tennisman Pellizza en blanc, et Baudoin, se disputent le titre national* ». Une fois de plus, l'identité tennistique de « la vedette » du badminton est soulignée, et place la discipline en tant que sport de second choix. D'autres joueurs, de niveau modeste, sont dans le même cas : Noëlle Ailloud confirme avoir été aussi joueuse de tennis, toute comme Maurice Mathieu, classé troisième série<sup>1289</sup>. Michel Marret, Georges Grémillet sont d'excellents *tennismen*.

### 5.2.2. *Un sport second à travers la propagande des dirigeants*

Après le début du second conflit mondial, les dirigeants du badminton accentuent leur propagande envers les joueurs de tennis. Le pays souffre de pénuries sur bien des plans : nourriture, matière première, textile... et balles de tennis ! Cette carence est un *leitmotiv* dans les sujets abordés par le comité directeur de la FFLT<sup>1290</sup>, dans le journal *Tous les Sports*<sup>1291</sup> ou

<sup>1285</sup> MOURLANE, Stéphane, *op.cit.*, 2007, pp. 163-179.

<sup>1286</sup> Chiffre donné à l'occasion des championnats de Paris 1944 (*Encyclopédie Générale des Sports et Sociétés Sportives en France*, Paris : Éditions artistiques et documentaires, 1946, p. 108) ou encore à l'occasion des championnats de France 1944 (*Smash* n°16, juillet 1945, p. 23, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1287</sup> Cette vidéo nous a été fournie par la Commission Mémoire du Badminton de la FFBad. Il s'agit d'un extrait de l'émission *La Vie Sportive*.

<sup>1288</sup> Témoignage recueilli Christian Crémet.

<sup>1289</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94) ; entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014.

<sup>1290</sup> Rapport du secrétaire général lors de l'AG ordinaire de la FFLT (15 mars 1947) faisant le bilan à propos des années 1939 à 1947, *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°114, mai 1947, p. 10, Musée Tenniseum FFT.

encore dans *Smash*<sup>1292</sup> et affecte fortement la pratique de l'activité. L'invention du volant-tennis en 1942 (figure 49) et du ping-ball<sup>1293</sup> sont à l'image de la recherche par les joueurs de tennis d'activités leur rappelant leur sport favori : « *les Clubs de Tennis qui n'ont presque plus de balles ont compris l'intérêt qu'il y avait pour eux de favoriser l'essor d'un sport qui ressemble beaucoup au Tennis* »<sup>1294</sup>.



**Figure 49 : Publicité pour le volant tennis, *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 8, Musée Tenniseum FFT.**

Cette publicité porte à confusion. Le volant ressemble parfaitement à celui utilisé en badminton. La règle du service est également celle du badminton, tout comme le fait qu'il se pratique de volée. En revanche, il est proposé aux potentiels acheteurs de jouer en plein air. Il pourrait s'agir d'une stratégie commerciale de la part de *Prulière Sport* pour écouler facilement ses produits et ses volants de badminton en prétextant qu'il s'agit d'une innovation qui convient parfaitement au contexte, c'est-à-dire, avoir la possibilité de pratiquer un sport de raquette en extérieur. Ces publicités sont éphémères, elles disparaissent l'année suivante,

<sup>1291</sup> Les numéros dépouillés vont de *Tous les sports*, n°1, 5 juillet 1941 à *Tous les Sports*, n°128, 25 mars 1944, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1292</sup> *Smash*, n°5, juillet 1941, p. 15, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°8, janvier-février-mars 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1293</sup> *Smash*, n°5, juillet 1941, p. 6, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1294</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

appuyant l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle pratique mais simplement d'une campagne pour vendre des volants.

Toujours en 1942, un encart dans la revue *Smash* propose des volants pour plein air (sans suggérer l'appellation « volant tennis »), conçu par le professeur Henrion, qui a « *trouvé un dispositif qui permet d'alourdir les volants ordinaires. Ce dispositif, ou plus exactement ce "stabilisateur" donne quelques grammes de plus au volant et permet de le diriger en diminuant la prise au vent* »<sup>1295</sup>. Le professeur n'est autre que l'entraîneur d'Henri Pellizza à Marseille. L'initiative de ce dirigeant souligne une fois de plus l'importance du facteur humain dans le développement ou le maintien d'une pratique dans un lieu donné.

Au tennis Monceau, une cinquantaine de joueurs s'exercent sur les courts de badminton aménagés dans la salle de culture physique, auxquels se sont joints des joueurs de tennis<sup>1296</sup>. Le badminton, moins touché par le manque de volants, puisque « *la F. F. de Badminton s'est assuré la quantité nécessaire de volants pour 1941-1942* »<sup>1297</sup>, fait partie de ces « jeux de raquette » auxquels peuvent s'adonner les adeptes de la balle jaune : « *alors, bien des transfusions s'opèrent d'un sport à l'autre* »<sup>1298</sup>. Les arguments des promoteurs du badminton se saisissent de ce contexte sévère pour souligner l'aspect pratique de celui-ci en termes de coût et de mise en place. René Mathieu insiste sur ce point : « *le Lawn-Tennis et le Badminton se ressemblent par bien des points [...]. Le court de Badminton mesure 6m.10 sur 13m.41 de longueur ce qui lui donne une surface d'à peu près le quart de celle d'un court de lawn-tennis et il est possible d'établir les tracés de quatre courts de Badminton* »<sup>1299</sup> et rajoute que le matériel ne manque pas. Cette propagande est par ailleurs diffusée dans *L'Auto*, et témoigne de la recherche de visibilité souhaitée pour l'activité, envers un public bien précis.

---

<sup>1295</sup> *Smash*, n°10, juin-juillet 1942, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1296</sup> *Smash*, n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1297</sup> *Smash*, n°6, août-septembre 1941, p. 13, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1298</sup> *Sport et documentation*, n°21, 15 juin 1942, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1299</sup> *Smash*, n°8, janvier-février-mars 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.



Figure 50 : Extrait de *L'Auto*, 22 février 1941, [ark:/12148/bpt6k46427345](https://ark:/12148/bpt6k46427345), p. 3, BnF, NUMP-16168.

*Smash* constate aussi que « du fait de la pénurie de balles de tennis, il était normal que le Badminton connaisse un succès qu'il n'avait pas connu depuis nos arrière-grands-parents qui se divertissaient au Jeu de volant »<sup>1300</sup>. Encore une fois, l'amalgame entre le badminton et son présumé ancêtre se présente.

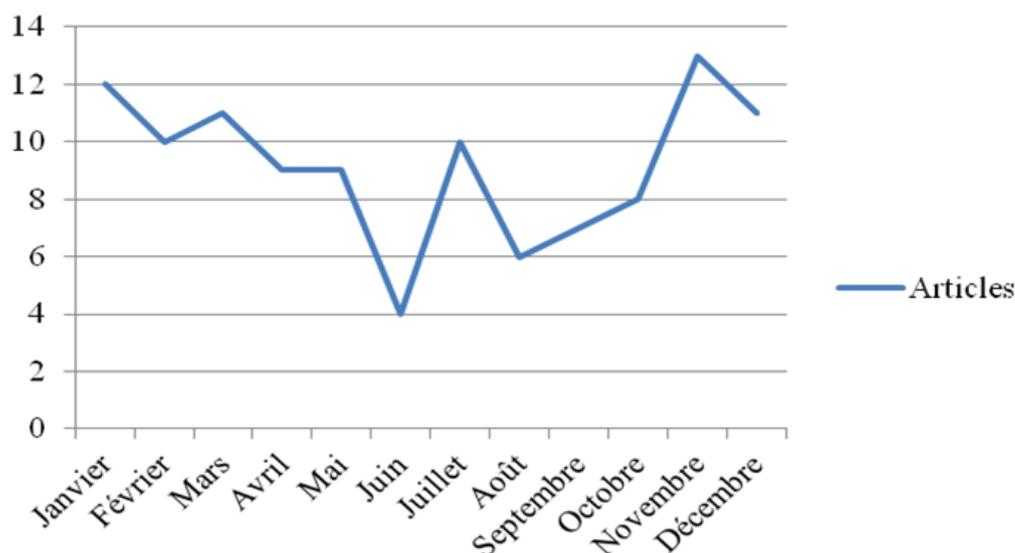
Après la Seconde Guerre mondiale, le badminton redevient uniquement un potentiel sport dérivatif pour les *tennismen* quand ils ne peuvent pratiquer en extérieur ou préparatoire pour les enfants qui s'y destinent. L'expression déjà utilisée dans les années 1930 qualifiant le badminton d'« *auxiliaire précieux* » se retrouve en 1942<sup>1301</sup>. Une amélioration certaine du jeu de volée pour le tennis est avancée à plusieurs reprises<sup>1302</sup>. La notion de saison est donc de nouveau convoquée. Le badminton est une pratique hivernale, parce qu'on ne peut pas jouer au tennis à cette période de l'année. Le calendrier des compétitions de badminton qui s'étend d'octobre à avril en est la preuve, tout comme les mois de publications des articles concernant la discipline dans la revue *Smash*<sup>1303</sup>.

<sup>1300</sup> *Smash*, n°8, janvier-février-mars 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1301</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1302</sup> *Smash*, n°7, octobre-novembre 1941, p. 17, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°114, mai 1947, p. 26, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 117, juillet-août-septembre 1948, p. 6, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n° 126, juillet 1949, p. 2, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n° 40 août-septembre 1950, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1303</sup> La liste des numéros qui présentent des articles concernant le badminton est présentée en annexe (tableau 5, p. 47).



**Figure 51 : Occurrence d'articles de badminton en fonction des mois dans la revue *Smash* de juin 1939 à décembre 1950**

Sur cette figure, un pic de publication est présent pour le mois de juillet mais s'explique car en 1945, seuls deux numéros sont publiés, dont l'un en juillet. Au cours de ce même mois, la revue présente cinq articles relatifs au badminton bien qu'ils évoquent des événements de l'hiver 1944.

Certains dirigeants tentent de mettre en place le badminton et ainsi « *tirer parti de ce sport pour passer la mauvaise saison* » comme à Nancy<sup>1304</sup>, ville de l'Est d'autant plus sensible à l'aspect climatique.

Henri Pellizza présente les bienfaits du badminton en ce sens de complémentarité, dans *l'Encyclopédie Générale des Sports et Sociétés Sportives* en France :

La pratique du Badminton a le gros avantage, pour les bons joueurs de tennis, de leur permettre d'améliorer considérablement leur jeu de smash et de revers, en leur donnant cette souplesse du poignet parfois nécessaire; il développe les réflexes, car ce jeu est extrêmement rapide, surtout en simple<sup>1305</sup>.

L'aura du champion de tennis apporte une assise sérieuse au discours. Cet article accompagne les nombreuses productions de René Mathieu. Ce dernier publie de nombreux articles de propagande au cours des années 1940, où il véhicule également la représentation d'un badminton préparatoire ou auxiliaire au tennis :

<sup>1304</sup> *Smash*, n°25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1305</sup> *Encyclopédie Générale des Sports et Sociétés Sportives en France*, Paris : Éditions artistiques et documentaires, 1946, p. 109.

Grâce à la légèreté de la raquette et du volant il est possible de faire jouer, sans effort excessif, des enfants très jeunes et de leur inculquer les principes essentiels qui en feront des joueurs de tennis déjà adroits lorsque leur force musculaire leur permettra de manier la raquette de *lawn-tennis*, deux fois aussi lourde, et de soutenir le choc de la balle<sup>1306</sup>.

L'image d'un badminton « inférieur » au tennis est réactivée. Il demande moins de force, moins d'effort, se destine donc à des êtres plus fragiles. C'est aussi un argumentaire qui porte les bons joueurs à valoriser leur qualité de *tennisman* lorsqu'ils en ont le choix. Les auteurs de la revue *Smash* durcissent ensuite le discours. Face aux résultats déplorables des *tennismen* français après la Seconde Guerre mondiale, René Mathieu et P.R. Waltz préconisent, sur un ton moralisateur, la pratique du badminton :

Nos succès en Coupe Davis furent sans lendemain [...]. La Fédération, met [...] à la disposition de la jeunesse des écoles où l'on inculque les principes fondamentaux du tennis et c'est bien là le maximum de ce qu'elle peut faire pour elle. Le reste est fonction des efforts personnels du joueur qui doit l'obtenir en travaillant et par une minutieuse préparation physique et morale. Les joueurs anglo-saxons et nordiques, qui n'ont pas toujours à leur disposition des surfaces couvertes pour jouer l'hiver, passent la mauvaise saison sur les courts de badminton. Ils apprennent ainsi à jouer à la volée, à se déplacer rapidement, et à devenir plus endurants. À part un ou deux joueurs de tennis français, les autres n'osent pas jouer au badminton qui est un sport beaucoup trop dur pour eux. Les élèves des écoles de tennis devraient obligatoirement, avant d'entrer dans un court, passer une séance ou deux au badminton. Mais ceci est un rêve...<sup>1307</sup>.

L'argumentation place ici le badminton comme plus difficile que le tennis. Elle concorde avec le point de vue de Noëlle Ailloud pour qui le badminton était trop fatigant, c'est pourquoi elle a arrêté à l'âge de 25 ans et s'est consacrée davantage au *lawn-tennis*<sup>1308</sup>. L'analyse de la motricité requise, la typologie du jeu de volée, l'enchaînement rapide des déplacements, abondent dans ce sens. La vidéo du match d'Henri Pellizza contre Yves Baudoin, nous permet d'observer que la vitesse du jeu, si elle n'est pas celle d'aujourd'hui, était déjà importante<sup>1309</sup>. Le commentateur souligne d'ailleurs qu'« *on ne travaille pas le volant, très léger, comme une balle. Au badminton il faut cogner à tour de bras. Aussi Pellizza dont le smash est excellent domine-t-il nettement son jeune adversaire* ». Le tennis demanderait un effort sur une durée plus importante, quand le badminton demande un effort plus intense mais plus bref. Les promoteurs de la discipline avancent aussi que « *le jeu est*

---

<sup>1306</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1307</sup> *Smash*, n°26, décembre 1947 janvier-février 1948, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1308</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>1309</sup> Cette vidéo nous a été fournie par la Commission Mémoire du Badminton de la FFBad. Il s'agit d'un extrait de l'émission *La Vie Sportive*.

*extrêmement rapide, beaucoup plus rapide qu'au lawn-tennis [...] on peut même dire qu'un simple en badminton est infiniment plus fatigant qu'un simple au lawn-tennis* »<sup>1310</sup> et soutiennent l'idée selon laquelle « *les joueurs n'ont jamais cet instant de répit que l'on peut se donner en prenant la balle au rebond au lawn-tennis, il faut constamment attaquer ou se défendre et reprendre de volée un volant qui se déplace à très grande vitesse* »<sup>1311</sup>.

En bref, une image confuse de ce qu'est le badminton est produite. Il est probable que ce soit la conséquence d'une recherche de visibilité et de mise en proximité à tout prix avec le *lawn-tennis*, et envers le potentiel vivier de développement constitué par ses joueurs. Tantôt palliatif, tantôt complément, la discipline est aussi parfois annoncée comme plus rude que le tennis, et pourtant placée comme propédeutique à celui-ci.

### 5.2.3. *L'image persistante d'un jeu non sérieux, facile d'accès*

Le badminton, en plus d'être une commission rattachée à la FFLT, construit donc sa visibilité en comparaison au tennis. L'exemple de l'utilisation récurrente<sup>1312</sup> de l'image de la Coupe Davis pour expliquer au lecteur ce qu'est la Coupe Thomas est une illustration nette de cet adossement choisi par les dirigeants du badminton pour proposer au lecteur une meilleure compréhension de l'activité. Cependant, cette stratégie n'opère pas. Le badminton demeure dans l'ombre et peu attractif. Le transfert entre la pratique tennistique et du badminton d'une saison à l'autre n'est pas effectif au regard du chiffre annoncé de 2 000 pratiquants. Selon Noëlle Ailloud, les gens « *ne savaient pas tellement ce que c'était* »<sup>1313</sup>. Pour Maurice Mathieu :

Le badminton était perçu comme un jeu de plage, et de loisir, personne ne croyait à ce sport, ils pensaient vraiment que c'était un jeu de jeunes filles sur la plage. Et ça s'est vraiment développé ensuite parce que quand ils ont essayé ils se sont rendus compte que c'était un vrai sport. Et la différence entre le tennis et le badminton, c'est qu'au tennis il faut longtemps avant de pouvoir vous amuser, tandis qu'au badminton, en trois fois, vous vous amusez<sup>1314</sup>.

---

<sup>1310</sup> *Smash*, n°9, avril-mai 1942, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1311</sup> *Ibid.*

<sup>1312</sup> *L'Auto*, 1<sup>er</sup> avril 1944, [ark:/12148/bpt6k4649665j](https://ark:/12148/bpt6k4649665j), p. 1, BnF, NUMP-16168, *Encyclopédie Générale des Sports et Sociétés Sportives en France*, Paris : Éditions artistiques et documentaires : Paris, 1946, pp. 107-111 ; *Smash*, n°25, septembre-octobre-novembre 1947, p. 20, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Officiel de la FFLT*, n°116, avril-mai-juin 1948, p. 9, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°31, décembre 1948-janvier-février 1949, p. 24, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Coup Droit*, n°11, octobre 1951, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1313</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014 (annexe, pp. 86-94).

<sup>1314</sup> Entretien du 13 octobre 2014.

Un cercle vicieux se dessine. Dans l'esprit des adeptes du badminton, pour qu'une activité physique soit attractive et qu'un pratiquant s'y essaye, il faut qu'elle soit perçue comme sportive. Les sports portés par les institutions les plus anciennes, au statut dominant et conforté par la légitimité olympique, sont à cette époque les plus investis<sup>1315</sup>. Or, comme le badminton souffre de son image héritée du jeu du volant, pour devenir perçu comme « sportif », doit être essayé. Marie-Thérèse Eyquem consacre quatre pages de son ouvrage de 1944 au badminton. L'auteure commence par préciser qu'elle-même, au départ, concevait l'activité comme un « *jeu d'enfant* »<sup>1316</sup> avant de le découvrir vraiment grâce à sa nièce qui le pratique. Elle écrit ensuite : « *le badminton est, effectivement, j'en dus convenir, un sport athlétique [...] contrairement à ce que je supposais avant d'en connaître les règles, le badminton est un sport très rapide et demande des jambes extrêmement mobiles* »<sup>1317</sup>. Elle indique qu'on y retrouve les mêmes coups qu'en tennis (smashes, drives, revers, lobs, amortis) mais que le smash est beaucoup plus utilisé.

Les discours des promoteurs, qui insistent sans cesse sur les valeurs énergétiques et d'effort du badminton, prennent alors sens, mais ne suffisent pas. René Mathieu souligne la méprise que peuvent avoir des joueurs de tennis vis-à-vis du badminton, qu'ils imaginent facile :

Combien de fois nous avons pu voir de bons joueurs de Tennis se présenter sur un court de Badminton, l'air un peu fanfaron et ayant l'air de dire : « *Vous ne savez pas ce que c'est qu'un "Smash", moi, j'en ai un excellent et votre petit volant ira souvent s'écraser au parquet* ». Il retournera au vestiaire arguant que c'est un jeu trop fatigant. La partie n'aura été qu'une suite de finesses et de violence, le smash succédant à l'amortie et aux lobs. Malgré cela dans tous les pays où l'on joue au Badminton on constate que les joueurs de Tennis sont souvent de très bons joueurs de Badminton, à condition qu'ils possèdent la vigueur nécessaire pour tenir vingt minutes de lutte sans arrêt, car le Badminton comporte beaucoup moins d'arrêts que le Tennis : le volant quittant rarement la surface du court<sup>1318</sup>.

Ces lignes insistent sur la nécessité de coupler à l'entraînement des joueurs de tennis la pratique du badminton. Pourtant, les procès-verbaux des réunions de la commission technique de la FFLT<sup>1319</sup> n'indiquent pas de proposition de la part des entraîneurs et techniciens du

<sup>1315</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, pp. 7-31.

<sup>1316</sup> EYQUEM, Marie-Thérèse, *La femme et le sport*, Éditions J. Susse, 1944, p. 149.

<sup>1317</sup> *Ibid.*, p. 149-150.

<sup>1318</sup> *Smash*, n°12, janvier-février 1943, p. 10, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1319</sup> Les numéros 1 (avril 1933) à 114 sont encartés dans la *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton*. Entre 1941 et 1944 l'information officielle est ensuite relayée par le journal *Tous les sports*, avant de réapparaître sous forme d'un bulletin jusqu'au numéro 142 de novembre 1950. Le *Bulletin Coup Droit* diffuse ensuite le bulletin

tennis concernant une préparation par le biais du badminton. Surprenant, quand on lit que la commission décide « *d'encourager les élèves des cours, ainsi que tous les joueurs de tennis, à pratiquer comme sports complémentaires le basketball, le hockey et le volleyball* »<sup>1320</sup>, sans qu'aucune justification ne soit proposée. Bien que le président de la CCB défende le badminton comme complémentaire au tennis, il ne se fait pas entendre par les dirigeants du *lawn-tennis*. Soit ceux-ci en ignorent l'existence, soit ils le déconsidèrent, ou encore, ils pourraient l'envisager comme un concurrent potentiel, d'autant plus qu'il s'est installé dans leur sphère fédérale. Cette propagande demeure en outre confinée dans ce monde tennistique. Elle est relayée par *Smash*, et très peu par la presse généraliste. L'analyse de *L'Auto* révèle une chute du nombre d'articles consacrés au badminton. Seuls 24 articles ou brèves sont recueillis entre septembre 1939 et la fin de parution du journal en 1944. Ce constat est peu surprenant au regard de la réduction drastique du nombre de pages du journal, qui passe de huit à quatre, voire deux, en moyenne, durant cette période sombre de l'Occupation<sup>1321</sup>. En termes de contenus, le quotidien rend compte de l'organisation des rencontres en région parisienne, parfois de leurs résultats et évoque la situation institutionnelle des Fédérations dirigeantes des sports de raquette. Aucun de ces articles ne donne à voir ce qu'est le badminton. Le manque de visibilité du badminton qui progresse pourtant sur la voie de la sportivisation au regard de son organisation structurelle et compétitive, maintient les représentations véhiculées depuis ses origines. Les promoteurs, en plus de chercher à prouver la valeur de cette pratique en tant que « vrai sport », se sentent obligés de lui ôter son image de jeu de fillettes. Un article de la revue *Smash* est intitulé « *ce n'est pas un sport de petite fille* »<sup>1322</sup>. Conscient que le badminton est peu visible, l'auteur avoue que « *même dans un milieu où l'élément sportif domine, on ne trouve guère de personne sachant ce qu'est au juste le badminton, encore nouveau pour nous* ». Le même article paraît dans *Sport et documentation*<sup>1323</sup> à quelques mois d'intervalle. La volonté de positionner le badminton en opposition à cette idée qu'il s'agit d'« *un jeu féminin et désuet* » est évidente au regard de la multitude d'expressions employées comme « *sport exigeant* », « *qualités athlétiques* », « *souffle à toute épreuve* », « *le smash est roi* », « *le volant frappé à toute force* », « *il est inutile d'insister sur la dépense d'énergie que peut exiger un tel sport où l'on frappe de toutes*

---

officiel jusqu'au n°247 de juillet 1959. C'est enfin la revue *Tennis* qui diffusera les bulletins officiels de la F.F.L.T. (annexe, tableau 1, p. 40).

<sup>1320</sup> *Tous les sports*, n°9, 30 août 1941, p. 7, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1321</sup> MONIER, Brice, *op.cit.*, 2011, Tableau 12, Annexe, p. 416.

<sup>1322</sup> *Smash*, n°10, août-septembre 1942, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1323</sup> *Sport et documentation*, n°21, 15 juin 1942, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

ses forces »<sup>1324</sup>. L'auteur ne cache cependant pas la présence des femmes dans les compétitions de badminton, mais rajoute que leur résistance « *semble dépasser celle de nos tenniswomen* »<sup>1325</sup>. Une fois de plus, la comparaison au tennis est convoquée. *Smash* réitère son opposition à l'image du badminton jeu de jeune fille, sous la plume de RM Crosgard, donc, René Mathieu. Le vocabulaire employé est encore pensé en opposition aux valeurs féminines : « *jeu assez violent* », « *effort soutenu* », « *jeu de jambes de boxeur* », « *trop fatigant* », « *suite de finesses et de violence* » et que si le badminton n'a pas « *la vogue qu'il devrait avoir, c'est que le Français avait perdu l'habitude de souffrir, de lutter* »<sup>1326</sup>. L'insistance est presque pesante, et témoigne d'un ancrage fort des représentations de jeu de jeunes filles associées au badminton et perçues par ses promoteurs, qui souhaitent s'en débarrasser pour devenir une pratique jugée tout aussi sportive que le *lawn-tennis*.

En bref, les représentations associées au badminton le placent du côté du jeu, quand les promoteurs tentent de basculer cette position sur le versant sportif du curseur, en fondant leur argumentation sur critères les subjectifs, les valeurs, de ce que serait un « vrai sport » au cours de cette période de l'histoire, où le modèle compétitif, de virilité, demeure dominant dans le champ sportif<sup>1327</sup>.

Ce chapitre aura permis de mettre en évidence les évolutions du badminton sur le plan institutionnel. Davantage de compétitions sont proposées, un classement affiche une hiérarchie entre les joueurs et la logique de confrontation s'étend en Province. Les promoteurs de l'activité souhaitent impulser le progrès de l'équipe de France afin de lui donner une aura sur le plan national et international. Toutefois, l'entretien des sociabilités prime sur le résultat sportif. Les joueurs témoignent d'un climat amical et d'amusement avant tout. Les dirigeants maintiennent une relation de proximité avec leur voisin anglais et investissent le peu de moyens à disposition pour leur assurer un accueil de qualité, à l'occasion des championnats internationaux de France. En Province, cette orientation se traduit par un faible investissement des foyers de pratique identifiés dans les compétitions. Les choix politiques confinent le badminton dans un entre-soi distinctif et l'absence d'infrastructures couvertes renforce les obstacles à la diffusion de l'activité. Sans disposer d'une visibilité suffisante, d'autant plus que l'institution se place « à l'ombre » du tennis sur le plan institutionnel, les représentations associées à la discipline persistent. À leur tour, elles accentuent l'identité de l'activité comme

---

<sup>1324</sup> *Ibid.*

<sup>1325</sup> *Smash*, n°10, août-septembre 1942, p. 15, Musée Tennisum FFT.

<sup>1326</sup> *Smash*, n°12, janvier-février 1943, p. 15, Musée Tennisum FFT.

<sup>1327</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, pp. 7-31.

un délasserment peu sérieux, de jeunes filles, qui ne dispose pas de référence sportive, et demeure, tout au mieux, une pratique alternative pour quelques joueurs de tennis.

## Conclusion de la deuxième partie

Cette deuxième partie met en évidence les inerties qui se présentent pour « fabriquer » un badminton sportif reconnu comme tel et qui ne sont pas sans conséquence sur son développement.

Entre 1931 et 1939, la discipline s'organise sous l'égide d'une institution dirigeante, affiliée à la Fédération internationale. Les dirigeants structurent son organisation en définissant un calendrier de compétitions hiérarchisées et sont sensibles à la quête de progrès. Ils diffusent un règlement universel, pour s'assurer d'un mode de pratique uniforme sur le territoire. La confrontation doit se dérouler dans des espaces clos, selon des normes strictes. Ces traits, définis par l'IBF, appliqués dans l'Hexagone, permettent un investissement français à l'échelle internationale. Ils sont logiquement poursuivis entre 1940 et 1951, quand René Mathieu et René Gathier accentuent les relations avec l'Angleterre et souhaitent voir l'équipe de France s'investir davantage dans les compétitions européennes. La mise sous tutelle de la FFLT du badminton ne semble pas perturber la continuité du développement structurel de l'activité. Malgré tout, la discipline ne se détache pas de son image de jeu.

Ainsi, les leviers offerts par une institution, l'adoption de caractéristiques objectives qui placent le badminton sur le versant sportif, ne sont pas suffisantes pour qu'il soit considéré comme tel. Les représentations prennent le pas sur ces évolutions. La visibilité du badminton sous sa forme compétitive est dérisoire : l'équipe de France présente des résultats médiocres et donc peu relayés dans la presse. Le faible nombre de pratiquants conduit parfois à des aménagements de la confrontation, préférant le plaisir, la spontanéité du jeu, plutôt que le respect de la codification stricte.

De cette absence d'image découle en retour peu d'attrait pour la pratique. Les *tennismen*, pourtant potentiel vivier de joueurs, déconsidèrent le badminton. Les discours des adeptes du badminton visant à lui attribuer des valeurs sportives ne sont pas entendus, celles du jeu féminin, d'enfant, sont plus fortes.

Enfin, le caractère distinctif lié au coût du matériel, et l'absence d'infrastructures, la plupart du temps dépendantes de celles du *lawn-tennis*, ne permettent pas d'élargir le public ciblé par la propagande. Il est même probable que les dirigeants, eux-mêmes impliqués dans la sphère du tennis, ne recherchent pas une démocratisation de leur pratique, afin de protéger l'*otium* mondain qui règne dans la sphère du tennis et du badminton.

PARTIE III. D'UN ENTRE-SOI  
FRANCO-ANGLAIS À LA  
RECHERCHE DE PERFORMANCE PAR  
LE RECRUTEMENT DES MASSES  
(1951 – 1968)

Au début des années 1950, le badminton est donc défini par une structure nationale qui impose une mode de pratique uniforme, en tant que sport compétitif, à partir du modèle international. Pour autant, des divergences s'observent dans les pratiques. La diffusion de ce modèle n'opère pas. Les acteurs du badminton remettent-ils pour autant leur politique en question ? Quels choix opèrent-ils ?

Entre 1951 et 1960, les priorités définies par la CCB se poursuivent. Augmenter l'identité compétitive de la discipline, rechercher le progrès des joueurs français à l'échelle internationale, tisser des liens avec les voisins européens, sont les mesures phares portées par René Mathieu. Ces choix sont critiqués par un nouvel arrivant dans le monde du badminton. Jean Augry, le secrétaire du Havre Badminton Club, dénonce une forme de centralisme parisien qu'il perçoit dans la gouvernance de la discipline. Le Havre se présente comme un nouveau foyer de pratique dont la dynamique sur le plan sportif concurrence rapidement Paris et particulièrement le Racing Club de France. La région normande favorise-t-elle la définition du badminton en tant que sport, plutôt que jeu ?

En 1960, René Mathieu décède après 23 ans passées à gouverner le badminton. Il est remplacé par René Pelletier. Si ce dernier est sensible à la progression du niveau de jeu français, cet ancien militaire est aussi animé par la volonté de sensibiliser les masses et notamment la jeunesse à la pratique du badminton. Une nouvelle étape de démocratisation se dessine et amène un espoir de visibilité à la discipline qui permettrait de limiter la confusion avec le jeu du volant. Malgré tout, la contagion n'opère pas. Le badminton demeure une pratique qui s'adresse à un cercle restreint d'individus. L'identité de l'activité peine à se reconfigurer et laisse traîner avec elle une image du badminton aux contours flous, entre le jeu et sport compétitif. Quels facteurs expliquent l'inertie de développement persistante de l'activité, alors que les lignes des politiques fédérales bougent pour accroître les effectifs ?

## Chapitre 5 : 1951-1960 : Une nouvelle conception havraise du badminton face à la tradition parisienne de la Commission centrale du badminton

### 1. Le maillage du territoire et la structuration institutionnelle s'intensifient, une polarité Paris / Le Havre se dessine

#### 1.1. Multiplication des clubs en région parisienne

En région parisienne, les acteurs du badminton poursuivent leurs efforts pour développer l'activité et quelques nouveaux clubs font leur apparition. En 1954, le Sporting Club Colombes<sup>1328</sup> est engagé en championnat de France par équipe de troisième série, division qu'intègre le Racing Club La Boulie en 1956<sup>1329</sup>. L'Étoile Sportive de Colombes, l'Esso Aubervilliers<sup>1330</sup> et le Club Sportif Français<sup>1331</sup> apparaissent au cours de la saison 1959-1960. On dénombre alors neuf clubs engagés en compétition à la fin des années 1950 en région parisienne<sup>1332</sup>. Nos sources n'offrent pas d'explications quant à la naissance des clubs cités.

La CCB propose très rapidement au jeune club d'Issy-les-Moulineaux, l'Avia Club, à et son président, Nourrisson, d'organiser les championnats de France nationaux pour la saison 1952-1953<sup>1333</sup> ainsi que pour la saison 1954-1955<sup>1334</sup>, dans une volonté de décentralisation du cœur de Paris. En 1953, la revue *Smash* précise que :

Cette importante épreuve fut disputée cette année sur les courts de l'Avia Club à Issy-les-Moulineaux ; la Commission Centrale de Badminton continuant ainsi son effort de décentralisation<sup>1335</sup>.

---

<sup>1328</sup> *Smash*, n°66, décembre 1954- janvier 1955, p. 54, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Coup Droit*, n°50, janvier 1955, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1329</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°74, janvier 1957, p. 12, Musée Tennis FFT.

<sup>1330</sup> Une fois de plus, Esso porte un club de badminton et ouvre une piste de recherche concernant les liens entre la succursale et l'activité.

<sup>1331</sup> *Smash*, n°97, mars-avril 1960, p. 19, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Coup Droit*, n°100, mars 1959, p. 14, Musée Tennis FFT.

<sup>1332</sup> Le Racing Club de France, l'Avia Club, l'Esso Paris, Le Sporting Club de Colombes, l'Étoile Sportive de Colombes, le Racing Club La Boulie, le Club Sportif Français, l'Esso Aubervilliers, La Courneuve.

<sup>1333</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 novembre 1952, p. 4, *Bulletin Coup Droit*, n°25, décembre 1952, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1334</sup> PV de la réunion de la CCB du 13 novembre 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°50, janvier 1955, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1335</sup> *Smash*, n°55, février-mars 1953, p. 28, Musée Tennis FFT.

L'idée est rappelée en 1955 :

La Commission Centrale de Badminton qui cherche toujours à décentraliser voulait faire disputer les Championnats de France à Issy-les-Moulineaux sur les courts de l'Avia-Club. Hélas, quelques heures avant les épreuves le sympathique Ferdinand Nourrisson et Mlle Jacqueline Nourrisson vinrent annoncer que les surfaces couvertes étaient transformées en dortoir. La crue de la Seine allait-elle empêcher ces Championnats ? Non, car le Racing offrit tout de suite ses installations de la rue Éblé<sup>1336</sup>.

Ainsi, l'extension du badminton se poursuit en région parisienne et s'accompagne de la part des instances dirigeantes d'une volonté de décentralisation et de délégation des grandes compétitions à d'autres clubs que le RCF, accoutumé à organiser les championnats de France nationaux et internationaux.

## **1.2. Le Havre prend un essor rapide et se confirme comme second foyer de pratique**

À la fin des années 1940, l'essor du badminton dans la région havraise s'observe, sous l'impulsion d'Henri Gibon, très vite impliqué dans les instances de la CCB. Les années 1950 marquent une accélération nette du développement de la pratique dans la ville, par les actions de nouveaux dirigeants qui permettent l'éclosion de nombreux clubs, l'accueil d'événements compétitifs majeurs, dont la visibilité locale est incontestable.

### ***1.2.1. La ville du Havre et l'éclosion des clubs***

Dès la saison 1950-1951, le HAC cohabite avec le Havre Badminton Club (HBC), club spécialisé dans la pratique de l'activité et non simplement une section installée au sein d'un club omnisport<sup>1337</sup>. Son premier président est M. Chomel, il est accompagné par le secrétaire Jean Augry. Très vite, c'est Jean Meyer qui endosse le rôle de président.

La contagion opère très vite. En 1952, une section de badminton naît aux Loisirs Coopératifs Havrais (LCH), qui disposent de deux terrains de badminton<sup>1338</sup>. Des clubs sont ensuite créés entre 1954 et 1959 comme l'Athletic Club de Sanvic<sup>1339</sup>, au CRS Le Havre<sup>1340</sup>, à

---

<sup>1336</sup> *Smash*, n°67, février-mars 1955, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1337</sup> Le récépissé de déclaration d'association est présenté en annexe (image 9, p. 75).

<sup>1338</sup> Coupure de presse isolée, « Les Loisirs Coopératifs Havrais fêtent brillamment leur première année de badminton, *journal non identifié*, avril 1953, Coll. Priv. Vallet André ; Coupure de presse isolée, « Fin de saison de badminton aux Loisirs », *journal non identifié*, avril 1956, Coll. Priv. Vallet André. Des recherches supplémentaires sont envisagées pour préciser la provenance de ces données locales. Les journaux *Le Havre Libre* et *Le Havre* sont conservés aux archives municipales du Havre (cote : PER063 et PER059).

<sup>1339</sup> *Smash*, n°73, février-mars 1956, p. 20, Musée Tennis FFT.

Rouen, Aplemont<sup>1341</sup>. D'après la presse locale, à l'issue de la saison 1952-1953, près de 300 joueurs pratiquent au Havre<sup>1342</sup>. La revue *Smash* évalue ce chiffre à « plus de 250 joueurs répartis en 4 clubs »<sup>1343</sup>. Ils seraient plus de 500 en 1954<sup>1344</sup>, puis 400 en 1956<sup>1345</sup>. Aux LCH, le club démarre avec 15 membres en 1952, en compte 120 en 1955<sup>1346</sup> et enfin 147 en février 1957, d'après le bilan de son président M. Renard, rapporté par la presse locale<sup>1347</sup>. Cette variation de chiffres peut s'entendre au regard de l'absence d'une structure propre au badminton qui ne permet pas une comptabilisation claire du nombre de licences. Il est probable que dès le milieu des années 1950, le vivier de joueurs de badminton autour du Havre soit aussi important que celui comptabilisé en région parisienne.

Ces clubs s'investissent aussitôt dans une logique compétitive. Dès leur première année d'existence, les LCH organisent un tournoi de fin de saison pour ses membres, réparti sur six jours, où 48 joueurs sont engagés<sup>1348</sup>. La section badminton présente un dynamisme certain au regard du nombre de rencontres qu'elle organise, soit internes, soit ouvertes aux autres clubs. Des matches par équipes se tiennent régulièrement entre le Havre Athletic Club, le Havre Badminton Club, l'Esso Notre Dame de Gravenchon<sup>1349</sup>, les Loisirs Coopératifs Havrais, le Badminton Athletic Club de Sanvic<sup>1350</sup>. La proximité géographique de ces clubs facilite leurs échanges et engendre un processus similaire à celui observé en région parisienne : ils multiplient rapidement les occasions de se confronter. À la fin des années 1950, le tournoi d'ouverture du HBC, qui se tient en novembre<sup>1351</sup>, ainsi que la Coupe des Bijouteries Lepage, organisée au mois de décembre, se systématisent chaque saison. En 1959, la presse locale précise pour la Coupe Lepage le « succès de ce tournoi suivi par un très nombreux public

---

<sup>1340</sup> *Smash*, n°71, octobre-novembre 1955, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1341</sup> PV de la réunion de la CCB du 24 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, décembre 1956, p. 3, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1342</sup> Coupure de presse isolée, « En match amical. Le Havre Badminton Club bat Loisirs Coopératifs Havrais par 19 victoires à 13 », *journal non identifié*, saison 1952-1953, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1343</sup> Les quatre clubs sont le HBC, le HAC, Esso Port-Jérôme Gravenchon et les Loisirs Coopératifs Havrais (*Smash*, n°55, février-mars 1953, p. 28, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1344</sup> *Smash*, n°61, février-mars 1954, p. 28, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1345</sup> *Smash*, n°73, février-mars 1956, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1346</sup> Coupure de presse isolée, « Le Badminton aux "Loisirs", *journal non identifié*, avril 1955, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1347</sup> Coupure de presse isolée, « De raquette en fourchette le LCH clôt sa saison de badminton », 24 février 1957, *Le Havre*, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1348</sup> Coupure de presse isolée, « Les Loisirs Coopératifs Havrais fêtent brillamment leur première année de badminton », *journal non identifié*, avril 1953, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1349</sup> *Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1350</sup> *Smash*, n°73, février-mars 1956, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1351</sup> Coupure de presse isolée, « Le Tournoi d'ouverture de Badminton, au HBC Badminton. Annie Groéné et G. Vasseur sont victorieux », *Le Havre*, novembre 1959, Coll. Priv. Badou Christian ; *Smash*, n°96, janvier-février 1960, p. 50, Musée Tenniseum FFT.

*samedi et dimanche matin* »<sup>1352</sup>. La Haute-Normandie est donc le siège de nombreuses compétitions qui attirent le public. Jean Augry souligne la présence de 1 000 spectateurs à l'occasion de la venue des joueurs malais en 1956. Le journal *Le Havre* rapporte, à propos des championnats internationaux de Paris de 1955, auxquels ont pris part des Normands, que « *le public parisien se déplace de plus en plus. Dimanche, plus de trois cents personnes assistaient aux finales. Preuve de plus que le badminton s'impose et est en voie de devenir un grand sport national* »<sup>1353</sup>. La propagande fonctionne puisqu'Yves Corbel<sup>1354</sup> raconte que c'est grâce à cette démonstration, à laquelle il assiste de manière fortuite, qu'il prend part à l'activité :

En 1953<sup>1355</sup>, si j'ai bonne mémoire, j'ai un copain qui au collège faisait de l'escrime, ce qui n'a rien à voir, et m'avait invité à aller voir une démonstration d'escrime au Palais des expositions du Havre. J'y suis donc allé, et ce que je ne savais pas, c'est que juste après il y avait une démonstration de badminton faite par une équipe malaise. J'ai bien aimé et j'ai appris qu'il y avait un club de badminton à Aplemont, un quartier du Havre. À l'école Paul Bert, il y avait un club de badminton qui existait, ça se jouait sous les préaux, j'y suis allé et je n'ai pas arrêté depuis, ça fait 60 ans<sup>1356</sup>.

Des photographies obtenues par l'intermédiaire de Ghislain Vasseur<sup>1357</sup> ou publiées dans la revue *Smash* attestent de l'affluence relativement importante à l'occasion de ces compétitions qui se tiennent au Havre.

---

<sup>1352</sup> Coupure de presse isolée, « Christian Badou et Gérard Vallet brillants vainqueurs de la Coupe des Bijouteries LEPAGE », *journal non identifié*, autour de 1959, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1353</sup> Coupure de presse isolée, « Championnats de Paris de Badminton », *Le Havre*, saison 1955-1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1354</sup> Yves Corbel débute le badminton aux LCH, en 1956, et s'investit au sein des politiques fédérales puisqu'il intègre le CFB en 1972 en tant que trésorier adjoint avant de succéder à Henri Pellizza en 1977 au poste de trésorier. Il est également multiple champion de France en double hommes et double mixte, et sélectionné à de nombreuses reprises en équipe de France.

<sup>1355</sup> Si l'acteur situe cet événement en 1953, nos sources écrites (tenue de l'événement et premières apparitions du nom d'Yves Corbel dans les résultats de compétitions autour du Havre), croisées avec la naissance du club d'Aplemont en 1955, situent cette découverte en 1956.

<sup>1356</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>1357</sup> Ghislain Vasseur débute le badminton au Havre Badminton Club en 1950 et figure parmi les meilleurs joueurs de sa génération. Il est champion de France en simple messieurs à six reprises, en doubles messieurs à six reprises et en double mixte à trois reprises, entre 1956 et 1965.

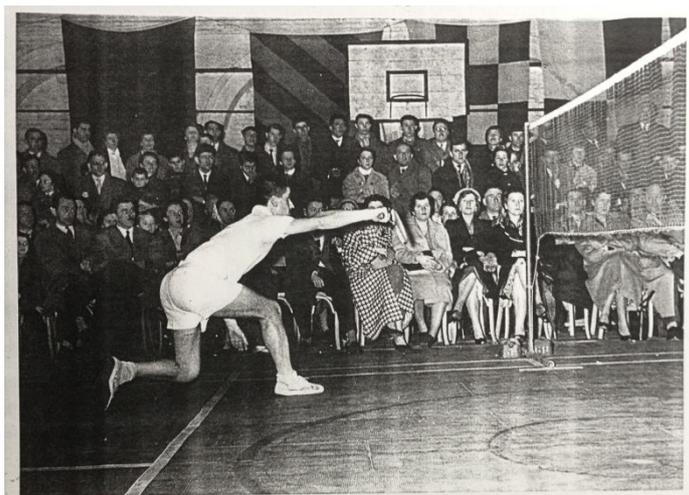


Figure 52 : Ghislain Vasseur en action, au Havre, au gymnase du Lycée des garçons, à l'occasion des championnats de France nationaux de 1956, Coll. Priv. Vasseur Ghislain.

Le Havre :  
La foule  
autour du Central



Figure 53 : Illustration proposée dans la revue *Smash*, à l'occasion des championnats de France nationaux de 1959, au Havre, au gymnase du Lycée des garçons, (*Smash*, n°91, mars-avril 1959, p. 19, Musée Tennisium FFT).

Ces deux images témoignent d'une densité de spectateurs importante autour du terrain. *Smash* parle même d'une « foule »<sup>1358</sup>, signe d'une masse relative de curieux ou d'adeptes.

### 1.2.2. Des promoteurs dynamiques

L'implication et le rôle fondamental des dirigeants pour développer l'activité se pérennise<sup>1359</sup>. Henri Gibon, qui siège à la CCB depuis 1941, est cité présent lors de la plupart des compétitions organisées en Normandie, qu'elles soient d'envergure nationale ou locale. Son investissement est régulièrement souligné par la presse.

<sup>1358</sup> *Smash*, n°91, mars-avril 1959, p. 19, Musée Tennisium FFT.

<sup>1359</sup> Une majorité des articles de presse étudiés mentionne la présence de dirigeants et cite leur fonction.

Dès 1951, Jean Augry fait partie avec Henri Gibon des dirigeants havrais les plus actifs qui contribuent au développement du badminton. Les deux acteurs organisent conjointement les événements nationaux, comme les championnats de France par équipe, les championnats de France nationaux individuels, voire internationaux, ou encore les rencontres de la Coupe Thomas, et en sont chaleureusement remerciés par la CCB<sup>1360</sup>. Ces phrases de courtoisie rappellent tout autant l'activisme des personnages que la bienséance qui règne dans cet univers d'élite sociale. Le fonds d'archives de Jean Augry témoigne par ailleurs de son dynamisme pour le comité de Normandie. De nombreux courriers prouvent ses correspondances vers l'international ainsi qu'avec la Commission centrale de badminton, à partir de 1955<sup>1361</sup>, date où il succède à Henri Gibon et prend en charge cette responsabilité. Dans un entretien accordé à Christian Crémet, Ghislain Vasseur, joueur du HBC, souligne le rôle primordial de Jean Augry dans l'essor de ce club et plus largement du badminton au Havre. Dans la presse, qu'elle soit locale ou spécialisée, le dirigeant est présenté comme « *le dynamique* »<sup>1362</sup> secrétaire du HBC ou encore comme quelqu'un « *dont chacun connaît le dynamisme et le dévouement* »<sup>1363</sup>. L'acteur a compris l'importance des actions locales pour développer l'activité, et notamment obtenir des infrastructures. Il adresse en ce sens une lettre au Maire de Bléville, une commune adjacente au Havre :

Monsieur le Maire, je viens d'apprendre que vous allez sous peu monter une salle de sports à Bléville, sous forme d'un vaste local omnisports. Je viens vous demander de ne pas oublier de prévoir dans ce local des terrains de Badminton ou le cas échéant un terrain de tennis couvert [...]. Vous savez que le Badminton sport nouveau en France remporte actuellement tous les suffrages. Au Havre nous avons commencé à 10 membres, nous sommes maintenant plus de 400 joueurs [...]. Il ne fait aucun doute que si vous possédez un local, vous pouvez avoir une section très forte à Bléville. Le badminton est un sport épatant qui convient à tout le monde<sup>1364</sup>.

Le secrétaire du HBC fait ici la promotion du badminton et se saisit de l'occasion de la construction d'un gymnase pour réclamer des terrains. En s'appuyant sur la croissance du nombre de pratiquants, il espère intéresser le maire de Bléville par cette activité qu'il présente

---

<sup>1360</sup> PV de la réunion de la CCB du 5 décembre 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°17, p. 11, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 17 mars 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°42, mai 1954, p. 2, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°52, mars 1955, p. 6, Musée Tennis FFT.

<sup>1361</sup> Cf. liste des documents du fonds Jean Augry, en annexe (p. 29).

<sup>1362</sup> *Smash*, n°61, février-mars 1954, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>1363</sup> Coupure de presse isolée, « Le HBC a fêté les vainqueurs des championnats de France et de Normandie », *journal non identifié*, saison 1954-1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur ; Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton ont démontré une hausse certaine de la valeur moyenne des joueurs havrais », *Le Havre Libre*, saison 1952-1953, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1364</sup> Lettre du HBC au Maire de Bléville, 3 septembre 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

comme nouvelle et qui « *convient à tout le monde* ». Une fois de plus, l'identité du badminton se répète comme un nouveau sport à plusieurs facettes. Dans un brouillon d'article de presse recueilli dans ses archives, on retrouve également une propagande soulignant que « *le Badminton remporte un tel succès, à tel point que les différents clubs arrivent à presque refuser les nouveaux membres, il devient très urgent que Le Havre possède enfin un Palais des sports assez vaste pour pouvoir accueillir tous les sportifs* »<sup>1365</sup>. Là aussi, Jean Augry n'hésite pas à passer un message auprès des acteurs politiques potentiellement lecteurs des journaux locaux, et aux yeux de la ville, pour demander davantage d'infrastructures sportives et absorber la demande des joueurs de badminton.

Le binôme Gibon-Augry se voit confier l'organisation du championnat de France national de 1952. Ce choix, opéré à l'occasion des réunions de la CCB<sup>1366</sup>, semble logique au regard de la politique de décentralisation annoncée lors de la décennie précédente et du support offert par l'existence de trois clubs accompagnés par des dirigeants actifs dont l'un, Henri Gibon, fait partie du bureau de la commission. Le gymnase du Lycée des garçons du Havre est systématiquement prêté par son proviseur pour les compétitions de grande envergure. Il est d'ailleurs remercié pour l'aide qu'il apporte au développement du badminton<sup>1367</sup>. Ses installations permettent de dresser trois terrains et d'accueillir un public important. À l'occasion de la Coupe Thomas, en décembre 1954, 1 200 spectateurs auraient défilé durant les deux jours de compétition<sup>1368</sup>. La ville accueille ensuite à plusieurs reprises le championnat de France, confirmant la dynamique instaurée autour de la discipline<sup>1369</sup>. La revue *Smash* confirme, à propos de l'attribution de l'organisation de la compétition à la ville, que « *c'est normal étant donné le nombre de joueurs que possède la Normandie (plus de 500)* »<sup>1370</sup>.

Plus encore, lorsqu'il est à la tête du comité de Normandie, Jean Augry recherche une ouverture vers les nations voisines. Il reçoit ainsi des invitations de la part de plusieurs pays :

---

<sup>1365</sup> Manuscrit, non daté, estimé entre 1956 et 1958, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1366</sup> PV de la réunion de la CCB du 10 octobre 1951 et du 28 novembre 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1367</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°52 mars 1955, p. 6, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 8 février 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°64, mars 1956, p. 4, Musée Tennis FFT.

Sans nul doute que le développement scolaire de l'activité au Havre pourrait constituer une piste sérieuse à investiguer. Nos sources n'identifient l'implication de la sphère scolaire qu'à partir des années 1960.

<sup>1368</sup> Coupure de presse isolée, « Les Suédois ont nettement surclassé les Français et se qualifient pour la Coupe du Monde de Badminton », *journal non identifié*, décembre 1954, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1369</sup> Cf. figure 54, tableau des lieux d'organisation des championnats de France, p. 254.

<sup>1370</sup> *Smash*, n°61, février-mars 1954, p. 28, Musée Tennis FFT.

l'Allemagne, l'Irlande, la Suède, les Pays-Bas<sup>1371</sup>. Ces derniers précisent espérer la participation de joueurs français et promettent de s'occuper de leur trouver transport et hébergement sur place<sup>1372</sup>. En réponse, Jean Augry inscrit huit joueurs et une joueuse à ce tournoi néerlandais<sup>1373</sup>. Le Normand propose également des rencontres par équipes à la Belgique<sup>1374</sup>. Des joueurs malais sont accueillis au Havre en 1956 avant de se rendre sur Paris<sup>1375</sup>. Alors que ces échanges internationaux, sous forme de rencontres amicales, étaient la plupart du temps à l'initiative de la CCB et organisés à Paris, les actions du secrétaire du HBC insèrent le badminton havrais dans un mouvement de propagande à l'envergure internationale, et concurrence en quelque sorte la tradition parisienne.

### ***1.2.3. Une rapide visibilité au niveau local***

Cette idée de rayonnement se mesure à l'aune de la visibilité du badminton havrais dans la presse locale. Une fois encore, les initiatives de Jean Augry sont à souligner : son corpus d'archives présente des brouillons d'articles que l'on retrouve ensuite dans *Le Havre* ou *Le Havre Libre*. Certains articles sont d'ailleurs publiés avec sa signature<sup>1376</sup>. Selon Ghislain Vasseur, « *il faisait un battage fou dans les journaux* »<sup>1377</sup>. Toujours d'après l'ancien joueur du HBC, Henri Gibon agissait également en ce sens. Ces journaux locaux sont sollicités et invités lors des compétitions et des protocoles de remise des récompenses<sup>1378</sup>. Chaque saison, les événements, qu'ils soient locaux ou nationaux, sont reportés par la presse locale. De même, elle reporte les événements qui se tiennent à Paris lorsque des joueurs havrais sont concernés. C'est, somme toute, peu surprenant dans la mesure où ces quotidiens locaux généralistes doivent s'alimenter et s'adresser à un maximum de lecteurs, à l'inverse d'un quotidien national qui sélectionne pour séduire un lectorat identifié<sup>1379</sup>.

---

<sup>1371</sup> Prospectus pour le tournoi international « Deutsche Badminton-Meisterschaften » (10 février 1956), le « Welsh Open » (1, 2 et 3 décembre 1955), le tournoi international de Suède (21 et 22 janvier) et des Pays-Bas (7 et 8 janvier 1956), Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1372</sup> Invitation adressée à Jean Augry, pour le tournoi international des 7 et 8 janvier, et signée par le président de la Fédération néerlandaise, L. Verhaef, 24 octobre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1373</sup> Correspondance, 14 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1374</sup> Correspondance, 16 novembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1375</sup> Ils sont accueillis au Havre le 2 mars et ensuite à Paris le 3 mars. Selon Jean Augry et René Mathieu, ils ont attiré respectivement 1 000 et 500 spectateurs (PV de la CCB du 7 mars 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°65, avril 1956, p. 2, Musée Tennis FFT).

<sup>1376</sup> Coupure de presse isolée, « Éliminatoires du Championnat de Normandie individuel (3<sup>e</sup> série) », *journal non identifié*, saison 1955-1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1377</sup> Témoignage recueilli par Christian Crémet.

<sup>1378</sup> *Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1379</sup> C'est une stratégie déjà adoptée à la Belle Époque afin de concurrencer les presses nationales (TÉTART, Philippe, VILLARET, Sylvain, *Les voix du sport : la presse sportive régionale à la Belle Époque*, tome 1, Biarritz : Atlantica, 2010).

Finalement, la ville du Havre se présente comme un nouveau foyer de pratique dynamique en termes de nombre de structures, de joueurs et d'activités compétitives, porté par des dirigeants actifs.

### **1.3. Le maillage du territoire se poursuit et aboutit à la multiplication des comités régionaux**

La diffusion du badminton se poursuit au-delà de Paris et du Havre. Lyon et Thonon maintiennent une activité compétitive et organisent des tournois<sup>1380</sup>. La création d'un club à Agen et à Bordeaux est signalée au cours la saison 1951-1952<sup>1381</sup>. Une propagande en faveur du badminton est réclamée en 1956 dans le Languedoc<sup>1382</sup>. Le Cercle Athlétique Lamotte-Breuil demande son affiliation la même année<sup>1383</sup>. Le *Lawn-tennis* club de Nancy se dote de quatre courts de badminton en 1957<sup>1384</sup>. Les comptes rendus de réunions témoignent de correspondances avec Granville, Nantes, Toulouse ou encore Angers<sup>1385</sup>. L'ensemble de ces exemples questionne le processus de diffusion de l'activité. Comment ces clubs ont-ils pu avoir connaissance du badminton et de la CCB ? Des études localisées sont nécessaires pour comprendre s'il s'agit d'une contagion, d'une extension par des démonstrations dont nous n'avons pas encore décelé de traces, ou de l'intérêt d'acteurs nouveaux qui auraient pu connaître le badminton par le biais du tennis, du fait de la proximité institutionnelle entretenue par les deux disciplines.

Le jeune club de Thonon, né en 1948, apparaît comme un foyer à part. Il entretient des relations privilégiées avec la Suisse. Le club développe des rencontres fréquentes, pour les adultes comme pour les jeunes, à Genève, Lausanne ou encore à La Chaux-de-Fonds. Il présente aussi une activité dynamique en France. Les liens avec les Lyonnais se perpétuent au début des années 1950<sup>1386</sup>. Le club savoyard organise le championnat de France national en 1951<sup>1387</sup>, participe au championnat interclubs en 1954<sup>1388</sup>, et envoie des joueurs jusqu'au

---

<sup>1380</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°11, octobre 1951, p. 1, Musée Tennis FFT.

<sup>1381</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tennis FFT.

<sup>1382</sup> PV de la CCB du 24 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit* n°73, décembre 1956, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1383</sup> PV de la CCB du 30 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, octobre 1956, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1384</sup> *L'Équipe*, 13 novembre 1957, p. 3, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

<sup>1385</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 novembre 1953, *Bulletin Coup Droit*, n°36, novembre 1953, p. 6, Musée Tennis FFT.

<sup>1386</sup> Entretien du 29 août 2014, avec Noëlle Ailloud (annexe, pp. 86-94) ; *Smash*, n°50, avril-mai 1952, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1387</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°11, octobre 1951, p. 1, Musée Tennis FFT.

<sup>1388</sup> PV de la CCB du 20 janvier 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°39, p. 6, Musée Tennis FFT.

Havre pour les championnats de France en 1959<sup>1389</sup>. La presse locale rend compte d'un déplacement presque admirable : « *bravo pour Gagnaire et ses amis qui vinrent de Thonon, soit près de 1 000 km pour jouer au badminton* »<sup>1390</sup> et rappelle l'aspect amateur de la pratique qui ne mériterait pas tant d'efforts. Nos sources ne permettent pas de relier les acteurs de Thonon, comme Paul Blanc, cité comme « *un des promoteurs du Badminton à Thonon* »<sup>1391</sup>, avec les membres de la Commission centrale. Une brève ligne du compte rendu de la CCB du 15 novembre 1958 évoque la demande de ce club pour s'affilier à la Fédération suisse<sup>1392</sup>. Cette question reste en suspens dans les archives dépouillées. L'évocation de l'activité de ce club, en 1961, dans les revues *Tennis*<sup>1393</sup> et *Smash*<sup>1394</sup>, confirme sa participation au championnat Suisse et les « *relations incessantes* »<sup>1395</sup> qu'il entretient avec son voisin. Il est probable que la fréquence des rencontres, induite par la proximité géographique, soit privilégiée par rapport à la recherche de reconnaissance nationale pour ses membres. On note toutefois la présence de Bourgeaux, un joueur identifié du club de Thonon, en tant que finaliste du critérium de Paris individuel seconde série, en 1962<sup>1396</sup>.

Le partage de responsabilités, au-delà de la région parisienne, est une volonté affichée par les dirigeants de la Commission centrale de badminton. La revue *Smash* souligne que le championnat de France national, déjà disputé à Lyon, à Thonon<sup>1397</sup>, au Havre, pourrait se tenir pour la saison 1951-1952, à Nantes, « *où l'on commence à jouer, Angers, où l'on jouera bientôt ou encore Valenciennes qui reste le centre du Badminton dans le Nord* »<sup>1398</sup>. La revue ajoute que cette décentralisation est nécessaire, que Paris ne doit pas « *monopoliser toutes les grandes épreuves* », pour assurer une équité, dans la mesure où les joueurs se déplacent à leurs frais<sup>1399</sup>. Au-delà de cet argument, une stratégie de diffusion de la part de la CCB se dessine, en soumettant dans des espaces nouveaux des événements d'envergure nationale

<sup>1389</sup> Leur présence est évoquée dans la presse locale havraise : Coupure de presse isolée, « Les championnats de France de Badminton... 6 titres sur 7 aux Havrais, grâce à A. Groëne, G. Vasseur, Badou et R. Augry », *journal non identifié*, janvier 1959, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1390</sup> Coupure de presse isolée, « Et Pan... sur le volant ! », *journal non identifié*, 18 janvier 1959, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1391</sup> *Smash*, n°50, avril-mai 1952, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1392</sup> PV de la réunion de la CCB du 15 novembre 1958, *Bulletin Coup Droit*, n°96, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1393</sup> *Tennis*, n°3, janvier 1961, p. 18, Musée Tennis FFT ; *Tennis*, n°4, février 1961, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1394</sup> *Smash*, n°102, janvier-février 1961, p. 51, Musée Tennis FFT.

<sup>1395</sup> *Tennis*, n°4, février 1961, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1396</sup> *Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tennis FFT.

<sup>1397</sup> La CCB félicite d'ailleurs de Coulange de Thonon pour l'organisation (PV de la réunion de la CCB du 14 mars 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°8, juillet 1951, p. 2, Musée Tennis FFT).

<sup>1398</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tennis FFT.

<sup>1399</sup> *Ibid.*

censés attirés les spectateurs. La volonté d’offrir davantage d’égalité dans la participation des concurrents, en variant les lieux de compétitions, témoigne d’une mise en forme compétitive supplémentaire, et s’éloigne de l’entre-soi parisien. Toutefois, la diversification des espaces d’organisation des championnats de France se limite au Havre, à Issy-les-Moulineaux et à Colombes, entre 1951 et 1960.

Saison	Lieu d’organisation	Date
1951/52	Le Havre	samedi 5 avril 1952
1952/53	Issy-Les-Moulineaux	samedi 4 avril 1953
1953/54	Le Havre	samedi 3 avril 1954
1954/55	Issy-Les-Moulineaux	samedi 29 janvier 1955
1955/56	Le Havre	samedi 28 janvier 1956
1956/57	Colombes	samedi 19 janvier 1957
1957/58	Le Havre	samedi 18 janvier 1958
1958/59	Le Havre	samedi 17 janvier 1959
1959/60	Le Havre	Samedi 16 janvier 1960

**Figure 54 : Lieux d’organisation des championnats de France entre 1951 et 1960.**

Du point de vue institutionnel, la bureaucratisation s’accroît. Les relais qu’étaient les comités régionaux de tennis autorisent l’instauration officielle de commissions de badminton, dès la saison 1955-1956, pour les Ligues les plus actives : de Paris, de Provence, des Pyrénées et de Normandie<sup>1400</sup>. La diffusion s’opère, mais elle n’est pas synonyme de porosité entre les espaces de pratiques. Elle reste en outre limitée aux régions qui présentaient une activité avant la Seconde Guerre mondiale. L’attribution régulière des championnats de France à la ville du Havre déplace le centralisme parisien vers une alternance Paris/Normandie déjà esquissée au cours de la décennie précédente. Les autres clubs de Province ne présentent sans doute pas une dynamique suffisante pour organiser ce type d’événement. Cela témoigne à l’inverse des forces présentes au Havre pour accueillir des événements nationaux.

<sup>1400</sup> PV de la réunion de la CCB du 7 mars 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°65, avril 1956, p. 2, Musée Tennis FFT.

Le niveau des joueurs est aussi un indice du développement du badminton partagé entre ces deux pôles. Au cours des années 1950, l'équipe de France se compose de Parisiens, de Havrais, et seuls Noëlle et Paul Ailloud représentent la région lyonnaise. Le palmarès du championnat de France offre les mêmes indications. Pour les éditions qui se déroulent entre 1952 et 1960, 29 titres sont attribués à des joueurs de clubs parisiens, 12 à des Lyonnais et 31 à des Havrais<sup>1401</sup>. Henri Pellizza poursuit sa rafle de titres jusqu'en 1955, avant d'être détrôné par Ghislain Vasseur. Le Palois joue pour les couleurs du RCF à partir de la saison 1950-1951, dans la mesure où il y effectue son service militaire. Ces chiffres mettent en relief la suprématie du Havre et de Paris. Lyon ne brille qu'avec deux joueurs. Le foyer pionnier montre un déclin important au cours de la décennie. Au début des années 1950, les Rhônalpins participent encore aux championnats de France par équipe de première série. En 1957, le club déclare forfait pour la compétition<sup>1402</sup>, un an après son refus d'organiser les championnats de France, alors qu'il était une terre d'accueil régulière de l'événement. Émile Maillot, qui représentait le badminton au comité régional de la FFLT, cesse son implication à la CCB en 1956. Il est probable que l'appui de ce dirigeant était fondamental pour maintenir en vie l'activité dans la région, et que son départ signe l'extinction d'un foyer qui aura vécu un peu plus de vingt ans. L'année suivante, Édouard Herriot, le maire de la ville, qui aura impulsé une dynamique sportive remarquable, décède<sup>1403</sup>. Il est probable que la disparition de ce personnage emblématique pour la ville en perturbe fortement les activités. Noëlle Ailloud cesse également de pratiquer. À la fin des années 1960, seul Paul Ailloud paraît actif. De nombreux indices témoignent donc de l'essoufflement progressif du badminton lyonnais. Cette importance prise par les acteurs rend bien compte d'une institutionnalisation incomplète et de la fragilité d'un phénomène qui peut cesser à la moindre indisponibilité d'un personnage clé de voûte. L'absence de représentants d'autres clubs dans le palmarès du championnat de France peut se comprendre par le manque de compétiteurs chevronnés. Soit les clubs ne se déplacent pas, soit - lorsqu'ils sont présents - un niveau de jeu plus faible ne permet pas de se confronter à une opposition réjouissante, alors que les villes de Paris et du Havre, qui disposent chacune d'une réserve évaluée autour de 500 joueurs<sup>1404</sup>, peuvent opérer une sélection parmi les meilleurs.

---

<sup>1401</sup> Nous avons comptabilisé, pour les doubles, un titre pour chaque membre de l'équipe, dans la mesure où parfois des associations se font entre joueurs de régions différentes, notamment pour Paul et Noëlle Ailloud qui sont les seuls représentants de Lyon à ce niveau et s'associent en double avec des Parisiens.

<sup>1402</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 février 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°76 mars 1957, p. 14, Musée Tennis FFT.

<sup>1403</sup> LÊ-GERMAIN, Élisabeth, *op.cit.*, 2001.

<sup>1404</sup> *Smash*, n°61, février-mars 1954, p. 28, Musée Tennis FFT.

Cette période présente donc deux pôles de développement principaux pour le badminton : la région parisienne, toujours moteur par l'ancienneté de ses clubs et dirigeants, à laquelle la région normande vient s'ajouter. Une nouvelle concurrence entre les deux régions participe alors d'une logique d'affrontement pour la suprématie et accélère le processus de sportivisation de la discipline.

## 2. Des compétitions de plus en plus sélectives

### 2.1. Davantage de clubs et de joueurs engagés en compétition

Un développement soudain de l'activité compétitive s'observe au début des années 1950, du fait de l'accroissement du nombre de clubs. Les 15 et 16 mars 1952, se déroule pour la première fois le championnat de France par équipes de deuxième série, au Havre. Il rassemble le HBC, Esso Sports de Paris, la Standard de Notre-Dame de Gravenchon et l'Avia-Club d'Issy-les-Moulineaux, alors que le RCF reçoit Lyon et le HAC pour la finale première série<sup>1405</sup>. Une troisième série apparaît rapidement pour répondre à une demande croissante de rencontres par équipes, au cours la saison 1953-1954 ; notamment pour intégrer les nouveaux clubs créés. Le Stade Nantais, Angers, les Loisirs Coopératifs Havrais, le Foyer de Romilly, l'Olympe de Toulouse et Amiens forment ce championnat, niveau d'entrée dans le système, ce qui apporte une visibilité nouvelle et commune à l'ensemble du territoire du badminton sous forme compétitive<sup>1406</sup>. Pour la CCB, cette structuration mérite d'ailleurs une reconnaissance, affichée dans *Smash* : « *le Badminton français vient de prouver son existence par le nombre de clubs qui participèrent aux championnats interclubs. La Commission Centrale dut organiser trois séries* »<sup>1407</sup>. Ces nouveaux clubs cherchent d'ailleurs à tisser des liens avec les plus anciens, ceux qui s'affrontent en première et deuxième série<sup>1408</sup>. Debiolle et le club d'Angers invitent Le Havre en octobre 1954 pour un match d'exhibition, dans un objectif de propagande. Ils reçoivent les meilleurs joueurs : Ghislain Vasseur, Jacques Gibon,

---

<sup>1405</sup> *Smash*, n°49, février-mars 1952, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1406</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°39, p.6, Musée Tennis FFT.

<sup>1407</sup> *Smash*, n°62, avril-mai 1954, p. 22, Musée Tennis FFT

<sup>1408</sup> On retrouve, à cette date, en 1<sup>ère</sup> série : le Racing Club de France (tenant du titre), Le Havre Athletic Club, Lyon Chavril, Le Havre Badminton Club. En 2<sup>e</sup> série : Esso Standard Port-Jérôme (tenant du titre), l'Avia Club, Esso Paris, Thonon, Lugdunum.

Pierre Lenoir, accompagnés des dirigeants Jean Augry et Jean Meyer, « devant un nombreux public et une salle splendide »<sup>1409</sup>.

La région normande, quant à elle, propose aussi une deuxième série pour ses championnats par équipe à partir de 1955, à laquelle se rajoute la troisième série l'année suivante. Cette structuration permet à tous les joueurs du Havre de participer à la compétition : des équipes secondes, voire troisièmes de clubs se présentent et ouvrent le niveau d'accès à la compétition aux débutants. Les clubs nouvellement créés sont ainsi incités à se présenter en troisième série pour affronter les équipes réserves des clubs pionniers, tout en ayant des possibilités de victoire. La recherche de progrès et l'égalité des chances proposées dans ces matches témoignent du processus de sportivisation qui accompagne le badminton havrais. En Île-de-France, une deuxième série apparaît aux championnats régionaux individuels pour les hommes<sup>1410</sup>, suivie d'une troisième série en 1955. Deux séries existent concernant le championnat régional par équipes et permettent à huit équipes de clubs d'y prendre part : le RCF, Esso Paris, l'Avia Club, le Club Sportif Français, le Sporting Club de Colombes, le Racing Club de la Boulie, Esso Aubervilliers et l'Étoile Sportive de Colombes<sup>1411</sup>.

Ainsi, entre 1950 et le début des années 1960, l'organisation des compétitions passe d'une série unique à trois séries. À travers cette adhésion au modèle des séries, l'ensemble du territoire développe un maillage uniforme dans son organisation, dans ses échéances et dans ses règles. Tout semble alors en place pour le développement d'une activité sportive compétitive accessible et exigeante.

## **2.2. Un accroissement simultané de la préoccupation autour du classement des joueurs**

L'accroissement du nombre de clubs engagés dans les championnats fait écho à une construction du classement national en trois séries à partir de la saison 1949-1950. Cette question du classement, régulièrement rappelée au cours des réunions de la CCB, est un indice supplémentaire de la sportivisation du badminton. Sa publication systématique, chaque année, dans la revue *Smash*, rend visible cette mise en compétition entre les joueurs. La structure institutionnelle et ses dirigeants – notamment René Brothier, chargé de la

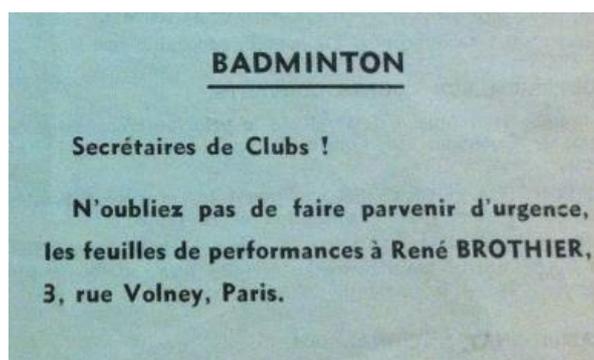
---

<sup>1409</sup> *Bulletin mensuel de Badminton*, saison 1954-1955, 28 novembre 1954, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1410</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1411</sup> *Smash*, n°97, mars-avril 1960, p. 19, Musée Tenniseum FFT ; *Bulletin Coup Droit*, n°100, mars 1959, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

présentation du classement à partir de 1951<sup>1412</sup> – insistent régulièrement jusqu'en 1955 sur l'envoi par les clubs des feuilles de performances<sup>1413</sup>. La volonté d'afficher cette hiérarchie entre les joueurs, assurée par une structure de contrôle, accentue la progression du badminton en tant que « vrai sport » où le record et la quantification des résultats importe. Après 1955, la transmission des feuilles de performances est confiée aux comités régionaux nouvellement créés<sup>1414</sup>, ce qui n'empêche pas Brothier d'avoir à faire des rappels pour obtenir les retours de ces fiches dans les délais impartis l'année suivante<sup>1415</sup>.



**Figure 55 : Encart de rappel concernant l'envoi des feuilles de performances, *Bulletin Coup Droit*, n°59, 1955, p. 4, Musée Tenseum FFT.**

Cette récurrence amène à nuancer la culture compétitive accordée au badminton par les clubs, qui tardent ou ne transmettent pas les résultats des matches aux instances dirigeantes :

L'établissement de ces classements fut particulièrement laborieux, à cause du manque de renseignements contenus sur les feuilles de performances. Pour aider le Rapporteur général, les tableaux de tournois et de championnats devront parvenir obligatoirement à la Commission<sup>1416</sup>.

Ces manquements soulignent l'immaturation des structures décentralisées naissantes, et des divergences dans les pratiques. Même des clubs du Havre, pourtant visiblement très engagés dans l'esprit de compétition, sont concernés. En tant que membre de la CCB, Henri

<sup>1412</sup> Il succède à Émile Maillot.

<sup>1413</sup> PV de la réunion de la CCB du 30 mai 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 2, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 30 juillet 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 2, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 10 octobre 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 2, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 26 juin 1952, *Bulletin Coup Droit*, n°24, p. 2, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 23 septembre 1953, *Bulletin Coup Droit*, n°35, p. 6, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 12 novembre 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°49, p. 3, Musée Tenseum FFT ; PV de l'AG de la FFLT du 4 juin 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°58, p. 2, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 26 octobre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°60, p. 1, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 24 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tenseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 30 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tenseum FFT.

<sup>1414</sup> PV de la réunion de la CCB du 7 décembre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°61, p. 4, Musée Tenseum FFT.

<sup>1415</sup> PV de la réunion de la CCB du 30 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tenseum FFT.

<sup>1416</sup> PV de la CCB du 12 novembre 1954, *Bulletin Coup Droit* n°49, p. 3.

Gibon demande à Jean Augry, représentant du comité de Normandie, « *de prier les Loisirs et le BAC d'adresser d'urgence à la FFLT leurs feuilles de performances que M. Brothier attend pour terminer les classements* »<sup>1417</sup>. Les logiques de convivialité, de sociabilité sportive ou encore d'entretien hivernal, présentes dans la décennie précédente, animent encore de nombreux adeptes du volant, et rend difficile la construction complète du badminton en tant que sport compétitif ou spécialisé, malgré les volontés de la commission classement de la CCB.

### 3. Une bureaucratisation accrue... mais toujours dépendante du *lawn-tennis*

#### 3.1. Les réunions de la CCB, miroir d'une politique axée autour du développement des compétitions

Entre septembre 1951 et juin 1960, nous avons pu retrouver 42 comptes rendus de réunion de la CCB, attestant de son activité régulière<sup>1418</sup>.

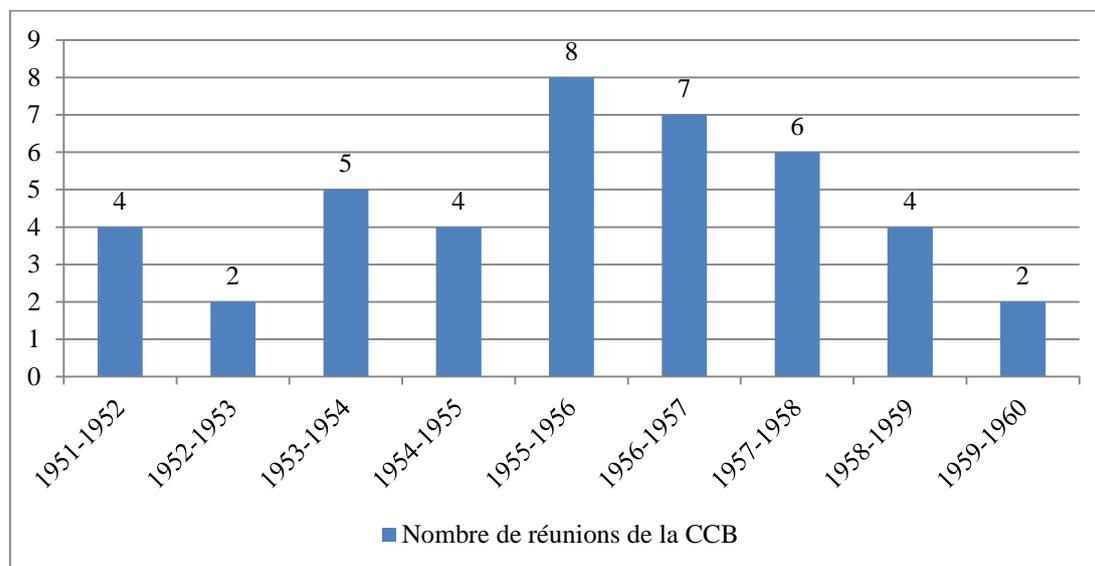


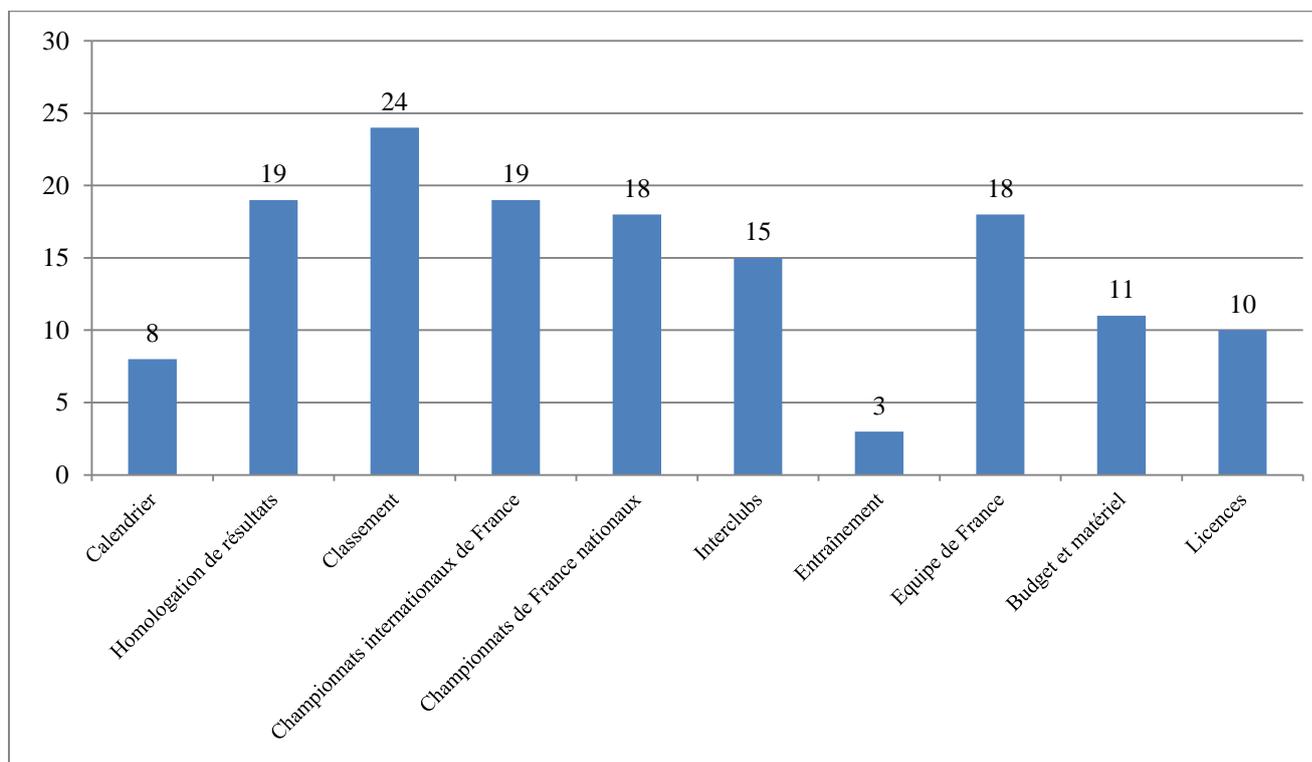
Figure 56 : Nombre de réunions de la CCB par saison sportive entre 1951 et 1960.

Un pic d'activité s'observe à partir de 1955. Il correspond peu ou prou à la structuration des championnats en trois séries ainsi qu'au souhait de la part des Normands de prendre part

<sup>1417</sup> Lettre de Henri Gibon au sujet du calendrier 1955/1956, 28 octobre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1418</sup> Ils sont présentés dans l'organe officiel de la FFLT ou sont directement consultables dans les archives du musée Roland Garros. Entre décembre 1950 et août 1959, c'est le *Bulletin Coup Droit* qui diffuse les informations officielles de toutes les commissions de la FFLT, dont la CCB fait partie.

aux activités de la CCB, qui n’avaient jusqu’alors que Jacques Gibon comme représentant. Un déclin important s’observe en 1959. C’est probablement lié à la maladie de René Mathieu, qui l’emportera rapidement au début de l’année 1960. Une analyse qualitative des sujets abordés lors de ces réunions témoigne également d’une recherche d’identité sportive accrue par l’affichage d’une structure compétitive.



**Figure 57 : Thèmes abordés lors des réunions de la CCB entre septembre 1951 et juillet 1960.**

Cette figure souligne que les thèmes abordés par la CCB sont essentiellement liés aux aspects organisationnels des compétitions (établir le calendrier, le classement, homologuer les résultats et préparer les championnats). L’équipe de France est souvent évoquée, autour des sélections à opérer pour les rencontres internationales. Les championnats de France nationaux sont d’ailleurs le support de sélection de l’équipe, faite par la CCB et dont les membres assurent le capitanat. Ensuite, le classement fait partie des sujets les plus récurrent. Ce chiffre s’explique au regard de la régularité des rappels effectués concernant le retour des fiches de performances, couplés aux annonces de sa confection, puis de sa parution. Enfin, une place importante est toujours accordée aux annuels championnats internationaux de France. Finalement, les sujets abordés par la CCB entre 1951 et 1960 montrent une permanence dans

la politique menée, qui privilégie l'élite, les compétitions majeures, l'équipe de France, et l'affichage d'une hiérarchisation.

### **3.2. Une codification accentuée, marqueur d'un sport de compétition spécifique**

La commission centrale se charge de la diffusion du règlement, rédigé en conformité par rapport à celui de la Fédération internationale. Il est publié par extraits dans la revue *Smash*<sup>1419</sup>, avec des éléments précis sur la confection du filet et des volants pour que ceux-ci soient règlementaires. Ce règlement est également édité pour la première fois dans un petit fascicule publié par la CCB en 1952<sup>1420</sup>, permettant une visibilité et une officialisation d'un badminton défini en tant que sport et piloté par une structure institutionnelle. En référence à la définition d'Allen Guttmann, le versant sportif se joue aussi en garantissant l'équité entre les joueurs, par-delà les espaces de pratiques, à travers un règlement unanimement partagé. Cette application stricte de la codification établie par la Fédération internationale est un facteur important de mutation du jeu vers le sport selon le principe d'uniformisation des conditions de pratique. Entre 1950 et 1960, les règles du jeu ne connaissent que peu d'évolution ce qui peut par ailleurs faciliter le développement de règles communes qu'une transformation trop fréquente rendrait inopérante. En 1958, une modification apparaît au niveau du « let » au service : un volant ayant touché le filet pendant le service ne sera plus à remettre s'il franchit la ligne de service suite à une décision de l'IBF. Cette modification est immédiatement affichée dans le *Bulletin Coup Droit*<sup>1421</sup>.

### **3.3. Une rigueur institutionnelle visible à travers une gestion renforcée des licences**

Un troisième élément renforce l'organisation bureaucratique du badminton. Avant 1955, nos sources ne présentent que le tarif de la licence<sup>1422</sup>. Celle-ci est exigée pour participer aux compétitions régionales et nationales. Ce tarif diffère de la licence demandée par la FFLT qui

---

<sup>1419</sup> *Smash*, n°49, février-mars 1952, p. 24, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°51, juin-juillet 1952, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1420</sup> *Règles du jeu adoptées par la Fédération Internationale*, éditées par la Commission centrale de Badminton, Paris, 1952, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1421</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°95, octobre 1958, couverture 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1422</sup> Il s'élève à 150 Frs (*Smash*, n°47, octobre-novembre 1951, p. 21, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 10 octobre 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 3, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 26 juin 1952, *Bulletin Coup Droit*, n°24, p. 2, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 23 septembre 1953, *Bulletin Coup Droit*, n°35, p. 6, Musée Tennis FFT).

précise pourtant que « *tous les membres pratiquant le tennis en faisant partie des associations sportives affiliées à la FFLT doivent être obligatoirement possesseurs d'une licence dite fédérale* »<sup>1423</sup>. D'un point de vue institutionnel, un flou semble exister. Faut-il posséder les deux licences lorsque l'on joue au badminton ? Peut-on être uniquement licencié au badminton ?

Après 1955, cette question trouve lentement sa réponse et souligne la rigueur augmentée de la gestion de la pratique du badminton. Suite à un accord entre la FFLT et la Mutuelle Nationale des Sports, le *Bulletin Coup Droit* n°51<sup>1424</sup> est consacré spécifiquement à la question du nouveau règlement de la licence assurance pour la saison en cours (1955-1956). Rien n'est précisé concernant le badminton dans ce numéro. Il faut attendre plusieurs mois pour que le badminton soit pris en considération. En décembre, à l'occasion d'une réunion de la CCB, nous apprenons que le secrétaire général de la FFLT « *mettra au point la question de la licence assurance appliquée aux joueurs de Badminton* »<sup>1425</sup>. L'autorité semble sur ce point dans les mains de la FFLT. Il en découle que « *la pratique du sport Badminton est acceptée par la M.N.S. dans la même série qui garantit la pratique du Lawn-Tennis. Il est donc possible aux Clubs de Badminton affiliés à la F.F.L.T. de faire assurer leurs membres joueurs licenciés, par la licence assurance de la F.F.L.T.* »<sup>1426</sup>. Cette attention tardive rappelle la place du badminton en tant que sport annexe. Ce point converge avec le fait que les pratiquants de l'activité restent une quantité négligeable, pour l'heure, dans la politique de la Fédération de tennis. Dans le *Bulletin Coup Droit* n°62, consacré à la licence assurance pour la saison 1956-1957, un nouveau paragraphe est inséré par rapport au règlement de la saison précédente. Il s'agit du premier point, « *activités garanties* », qui concerne en 1955 « *le tennis pratiqué tant en match qu'à l'entraînement, et par extension, les sports de la 1<sup>ère</sup> catégorie (arbitres, dirigeants)* »<sup>1427</sup> pour ensuite concerner en 1956 « *le tennis, le badminton, la courte paume, le squash racket, pratiqués tant en match qu'à l'entraînement, et par extension, les sports de la 1<sup>ère</sup> catégorie (arbitres, dirigeants)* »<sup>1428</sup>. Il paraît difficile pour les dirigeants et joueurs de badminton de respecter cette rigueur. Tout comme pour la question du classement présentée plus haut, où la culture bureaucratique et compétitive paraît limitée et souligne la considération de la discipline comme un loisir plutôt que comme un sport, il en est de même

---

<sup>1423</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°17, avril 1952, p. 2, Musée Tennis FFT.

<sup>1424</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°51, février 1955, p. 1-3, Musée Tennis FFT.

<sup>1425</sup> PV de la réunion de la CCB du 7 décembre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°61, décembre 1955, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1426</sup> PV de la réunion de la CCB du 13 décembre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°63, février 1956, p. 1-2, Musée Tennis FFT.

<sup>1427</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°51, février 1955, p. 1-3, Musée Tennis FFT.

<sup>1428</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°62, janvier 1956, p. 1, Musée Tennis FFT.

pour les licences. À plusieurs reprises, les comptes rendus des réunions de la CCB rappellent ce règlement<sup>1429</sup>. Il est souligné le retard de certains clubs qui ne mettent pas à jour les licences « *bien que leurs joueurs non licenciés participent à des tournois fédéraux* »<sup>1430</sup> alors que celle-ci est obligatoire<sup>1431</sup>. Tout se passe comme si les joueurs de badminton percevaient cette formalité administrative comme facultative et renvoyaient la pratique de l'activité à une pratique de loisir, qui ne rentre pas dans un cadre sportif institutionnel.

### **3.4. Mais une bureaucratisation qui rappelle la place du badminton en sport de second choix**

L'inertie de l'institution envers le badminton n'est pas seulement liée aux dirigeants de la FFLT qui ne s'intéressent qu'au tennis. Les acteurs du badminton eux-mêmes sont très imprégnés par cette référence. L'ampleur prise par le *lawn-tennis* depuis plusieurs décennies, sa médiatisation, son image de marque<sup>1432</sup>, contribuent certainement à influencer leurs politiques. Au cours des réunions de la CCB, on retrouve des propositions, comme modifier le règlement du badminton afin de comptabiliser les points à la manière du tennis, par Henri Gibon<sup>1433</sup>. Si cette proposition est rejetée, elle témoigne tout de même de l'ancrage d'un modèle tennistique et de la condition incertaine du badminton. D'après Ghislain Vasseur, si le HBC est né, club pourtant spécialisé dans la pratique du badminton, c'est surtout pour pallier le manque d'entraînement hivernal des joueurs de tennis du fait de l'absence de courts couverts<sup>1434</sup>. Le principe de sport second apparaît aussi avec Pierre Ostertag qui constate qu'en 1953, les championnats internationaux de France de badminton sont programmés à la même date que le tournoi de tennis de Monte-Carlo. Il propose alors d'en déplacer la date<sup>1435</sup>. En 1956, la CCB annonce que « *pour les Championnats Internationaux de France 1957, la date sera précisée ultérieurement en fonction du calendrier de Lawn-Tennis* »<sup>1436</sup>.

---

<sup>1429</sup> PV de la réunion de la CCB du 11 janvier 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°63, février 1956, p. 8, Musée Tennis FFT.

<sup>1430</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 avril 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°65, avril 1956, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1431</sup> PV de la réunion de la CCB du 15 novembre 1958, *Bulletin Coup Droit*, n° 96, novembre 1958, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1432</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, PIFFAUT, Jean-Christophe, *op.cit.*, 2009, pp. 9-15.

<sup>1433</sup> PV de la réunion de la CCB du 8 Février 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°64, mars 1956, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1434</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>1435</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 novembre 1952, p.4, *Bulletin Coup Droit*, n°25, décembre 1952, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1436</sup> PV de la réunion de la CCB du 8 Février 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°64, mars 1956, p. 4, Musée Tennis FFT.

L'événement international de badminton n'est donc pas en mesure de concurrencer un tournoi de tennis.

De plus, la présentation du système de compétitions, notamment en équipe, est toujours comparée à cette référence. La Coupe Thomas demeure présentée comme l'équivalente de la Coupe Davis, à de nombreuses reprises, afin d'en expliquer le principe au lecteur<sup>1437</sup>. Lors de l'AG de la FFLT, le badminton est nommé comme « sport-annexe ». Le bilan établi par le secrétaire général confirme d'ailleurs que la discipline « *a ses deux principaux centres en Normandie et dans la région parisienne* » et réitère la comparaison devenue récurrente : « *la France doit s'engager l'année prochaine dans la Coupe Thomas qui est dans ce sport l'équivalent de notre Coupe Davis* »<sup>1438</sup>. Le recours à cette comparaison paraît somme toute naturel puisque cette dernière est antérieure à la coupe de badminton et dispose d'une représentation ancrée. Également, la tenue des compétitions demeure rythmée selon les saisons. Les premières rencontres de badminton se tiennent en octobre et se terminent au mois d'avril, voire, dans de rares cas, début mai. L'activité est toujours une pratique hivernale et ne se définit pas en tant que sport à part entière, ayant un calendrier propre. C'est le cas en région parisienne comme en Normandie, puisque suite aux championnats de cette région, la revue *Smash* précise qu'« *avec cette épreuve, le rideau se baisse sur la saison de badminton, les joueurs vont maintenant se consacrer aux sports d'été* »<sup>1439</sup>.

Plus fort qu'une persistante référence au tennis dans les symboles, le pouvoir est lui aussi assis à travers la règle de vote des clubs de badminton au sein des comités régionaux. Il est précisé dans les statuts de la FFLT que « *la représentation des clubs de Badminton à la Ligue Régionale est établie d'après les proportions suivantes : 4 courts de Badminton = 1 court de tennis* ». Cette proportion de pouvoir attribuée à l'espace de pratique, privilégiée à la logique du nombre de joueurs, est garante de la mainmise de la FFLT sur son « sport-annexe », dans la mesure où les courts de badminton, déjà rares, ne peuvent s'installer en extérieur. En outre, « *tout club de badminton devra, pour avoir le droit de vote à la Ligue Régionale, être rattaché à un club de tennis affilié à la F.F.L.T.* »<sup>1440</sup>. Cette réglementation ne

---

<sup>1437</sup> Par exemple, « *la saison qui vient de se terminer après Pâques, nous permet de voir avec optimisme l'approche de la Coupe Thomas, qui est pour les joueurs de Badminton ce qu'est la Coupe Davis pour ceux de Lawn-tennis* » (*Bulletin Coup Droit*, n°11, octobre 1951, p. 1, Musée Tennis FFT) ; ou encore La Coupe Thomas « *rappelle par son principe la Coupe Davis de Lawn-tennis* » (*Smash*, n°46, août-septembre 1951, p. 20, Musée Tennis FFT). Les mêmes comparaisons existent dans *Smash*, n°65, octobre-novembre 1954, p. 25, Musée Tennis FFT ; dans le *Bulletin Coup Droit*, n°11, octobre 1951, p. 1, Musée Tennis FFT et dans le *Bulletin Coup Droit*, n°79, juin 1957, p. 8, Musée Tennis FFT.

<sup>1438</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°115, juin 1960, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1439</sup> *Smash*, n°62, avril-mai 1954, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1440</sup> Statuts de la FFLT, modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1951, p. 26, Musée Tennis FFT.

laisse aucun espoir de représentation aux adeptes du badminton, bien moins nombreux que les joueurs de tennis, et nécessairement sous tutelle dès l'échelle du club.

#### **4. Une priorité maintenue autour du développement des échanges internationaux au détriment d'un recrutement de masse**

##### **4.1. Faire rayonner la France à l'international et s'inspirer des modèles étrangers**

La pratique est désormais structurée à l'échelon régional. Pourtant, les membres de la CCB accordent encore une primauté au maintien des relations internationales et à la réception d'équipes étrangères, sans doute pour offrir une visibilité importante au badminton et sous prétexte de faire progresser l'équipe de France. Dans *Smash*, on lit que les championnats internationaux de Paris seront « *un excellent entraînement pour nos joueurs qui rencontreront à cette occasion de bons joueurs malais et étrangers* »<sup>1441</sup>. Le numéro suivant insiste sur ce point : « *les Championnats internationaux de Paris, 9, 10 et 11 novembre, recevront les engagements de nombreux étrangers et serviront à parfaire la forme des joueurs de notre équipe nationale* »<sup>1442</sup>. L'action du Comité, en ce sens, pérennise une situation d'infériorité symbolique qui place le badminton français en éternel apprenant. En 1951, la Coupe Thomas est envisagée comme « *une excellente occasion pour constater les progrès réalisés par nos joueurs* »<sup>1443</sup>, même si les dirigeants demeurent modestes et ajoutant :

Malgré les progrès réalisés [...] les joueurs français ne jouent pas encore assez vite et sont trop vite essoufflés pour inquiéter leurs adversaires. Il faut tout de même avouer qu'ils ont certainement réalisé des progrès et la venue à Paris du Suédois B. Nielsen renforcera l'équipe du Racing tout en permettant à nos représentants de faire des progrès<sup>1444</sup>.

Cet extrait rappelle la référence nécessaire à un modèle étranger pour progresser, ici, celui du danois Bent Nielsen<sup>1445</sup>. L'appui sur un joueur danois n'est pas étonnant dans la mesure où cette nation domine l'Europe à la fin des années 1940<sup>1446</sup>, en se hissant notamment en finale de la Coupe Thomas face à la Malaisie. Une analyse du jeu des français proposée

---

<sup>1441</sup> *Smash*, n°46, août-septembre 1951, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1442</sup> *Smash*, n°47, octobre-novembre 1951, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1443</sup> *Smash*, n°46, août-septembre 1951, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1444</sup> *Smash*, n°47, octobre-novembre 1951, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1445</sup> Une coquille s'est glissée dans la revue *Smash*. Bent Nielsen est en effet d'origine danoise et non suédoise.

<sup>1446</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002.

dans la revue *Smash* insiste une fois de plus sur l'importance d'apprendre une technique par l'imitation des meilleurs :

Les matches furent passionnants, mais hélas, si nos champions jouent un « jeu de volant » très spectaculaire, le style rappelle trop celui du « lawn-tennis » : le coup droit, le revers, la volée haute sont parfaitement exécutés, mais ce style, bien français, devient inopérant en face des étrangers (...) Nous comprenons maintenant pourquoi Henri Pellizza passe aussi facilement du Badminton au *Lawn-tennis* et vice-versa. Il applique aux deux sports les mêmes techniques et, comme depuis plus de vingt ans il n'a pas été battu par un Français, on pouvait croire que son style était le vrai [...]. Si la commission centrale avait les crédits suffisants il faudrait faire venir un professeur danois ou anglais qui mettrait au point une « méthode » qui serait diffusée dans nos clubs. Alors seulement nous pourrions espérer faire des points contre les étrangers<sup>1447</sup>.

D'après l'auteur, le jeu des français est une technique propre au tennis, et non spécifique au badminton. Une fois de plus, on entretient l'idée que le « vrai badminton » ne serait pas représenté en France. Cela rappelle la manière de qualifier la pratique du basket « à la Française » dans les années 1930, le « Ripopo »<sup>1448</sup>, peu efficace face à la référence américaine. René Mathieu se dédouane régulièrement du faible niveau de jeu des Français par le manque d'infrastructures qui permettraient de s'entraîner, alors que la CCB a pu développer les compétitions à différentes échelles en instaurant plusieurs séries dans les championnats : « *le démarrage du badminton aura été long mais nous sommes à un nouveau stade et si nous avons des surfaces couvertes pour faire jouer tous les candidats champions nous trouverions parmi eux les vedettes qui nous manquent* »<sup>1449</sup>. À partir du milieu des années 1950, cet argument est récurrent dans les discours des promoteurs du badminton, signe qu'une étape vers la maturité de la pratique peine à être franchie. René Mathieu déplore qu'« *hélas nous sommes très pauvres en surfaces couvertes et cela représente de grosses difficultés pour l'entraînement* »<sup>1450</sup>, ou qu'« *eh oui, qu'on le veuille ou non notre sport est organisé en France depuis 1908 et c'est le manque de surfaces couvertes qui ralentit son essor* »<sup>1451</sup>, qu'il « *faudrait aussi des surfaces couvertes pour y faire jouer des jeunes* »<sup>1452</sup>. Il rajoute que si les Suisses progressent plus vite que les Français, c'est parce que « *sur le point de vue matériel, ils ont plus de chances que nous. Les volants coûtent moins cher chez eux, ils*

<sup>1447</sup> *Smash*, n°85, mars-avril 1958, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1448</sup> CLAVERIE, Éric, *op.cit.*, 2009.

<sup>1449</sup> *Smash*, n°78, décembre 1956-janvier 1957, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1450</sup> *Smash*, n°65, octobre-novembre 1954, p. 25, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1451</sup> *Smash*, n°74, avril-mai 1956, p. 18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1452</sup> *Smash*, n°84, janvier-février 1958, p. 51, Musée Tenniseum FFT.

*ont des surfaces couvertes permanentes et ils eurent pendant un certain temps un professeur danois* »<sup>1453</sup>. Si les finances helvètes permettent de faire face à un achat récurrent de volants, même chers, la construction d'infrastructures reste première. L'argument de la comparaison internationale est alors incontournable et le président de la CCB insiste sur le fait qu'avec davantage de surfaces couvertes, il serait possible de hisser la France dans le concert des meilleures nations :

Tous les Français ont joué au volant mais hélas seulement trois mille s'adonnent au Badminton. Ce devrait être notre sport national mais nous manquons de surfaces couvertes avec plafonds de 7 mètres [...]. Nous avons donc des joueurs mais peu de surfaces couvertes et nos champions approchent sans l'avoir, la classe internationale. Il y a un petit effort à faire et Ghislain Vasseur n'est pas loin de réaliser ce pas en avant qui nous permettra d'affronter avec bonheur nos adversaires de la Coupe Thomas<sup>1454</sup>.

Les promoteurs du badminton insistent et d'affichent la nécessité d'obtenir des installations afin de faire briller la France à l'international.

Faute de résultats, la Commission entretient tout de même des relations régulières avec les pays voisins. *In fine*, la CCB élargit ses contacts avec les grandes nations du badminton, qui se traduisent par la multiplication des correspondances présentées à l'occasion des réunions de la CCB ou les comptes rendus réguliers de rencontres internationales. Les propos de René Mathieu reflètent cette priorité dans un article justement titré « *La France doit être présente partout... même au Badminton* »<sup>1455</sup> :

Il est aussi réconfortant de constater que les nations voisines se joignent à nous et que la Belgique ainsi que la Suisse et l'Allemagne disputent régulièrement nos épreuves internationales. Notre correspondance devient de plus en plus imposante et nos règles du Jeu, les seules imprimées en langue française sont reprises par les Portugais, et les Canadiens français de Montréal viennent de nous demander plusieurs exemplaires pour « lire les règles du jeu en français ».

La CCB est donc, d'après ses dires, la première à éditer les règles du jeu en Français. Rien ne vient contredire cette version. Ce fascicule, demandé par les Portugais et les Canadiens, et la fierté de recevoir les pays voisins, constituent pour René Mathieu, « *une grande satisfaction car mes efforts ont servi à quelque chose, ils ont aidé au rayonnement de la France dans le monde* »<sup>1456</sup>. Les échanges internationaux instaurés lors de la décennie

---

<sup>1453</sup> *Ibid.*

<sup>1454</sup> *Smash*, n°92, mai-juin 1959, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1455</sup> *Smash*, n°65, octobre-novembre 1954, p. 25, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1456</sup> *Ibid.*

précédente se perpétuent : la CCB organise des rencontres avec des équipes étrangères à la veille des Internationaux de France ou de Paris<sup>1457</sup>. L'entretien des sociabilités élitistes, couplée au versant sportif et de recherche de progrès, est maintenu et prioritaire pour la CCB dans les années 1950.

#### 4.2. Les compétitions internationales au cœur des préoccupations

La priorité dans l'entretien des relations internationales s'observe également par l'ampleur des compétitions organisées en France, qui ont pour but de maintenir la liaison du badminton français avec les autres pays européens. Elles priment sur les événements nationaux :

Le championnat national, qui vient de se terminer au Havre sur les courts du HBC, a obtenu un grand succès. D'abord les engagements affluèrent de partout : de Toulouse, de Nantes, de Lyon, de Paris. Ajoutons à cela que les joueurs sont de véritables amateurs qui ne touchèrent pas un sou d'indemnité des organisateurs. Si les organisateurs eurent un léger bénéfice, ce dernier aidera à boucher le trou laissé dans la caisse après France-Angleterre<sup>1458</sup>.

On perçoit que la CCB préfère investir ses moyens pour recevoir les joueurs étrangers plutôt que pour aider les joueurs français à participer aux compétitions nationales. Chaque année au mois de novembre, sur les courts du RCF, se tiennent les championnats internationaux de Paris qui reçoivent « *les engagements de nombreux étrangers* »<sup>1459</sup>, et en avril, les championnats internationaux de France. Ces derniers connaissent une participation étrangère croissante au fil des ans, profitant du renom de la capitale française, et la qualité des joueurs engagés ne fait que croître. L'implication de René Gathier dans ce phénomène n'est sans doute pas anodine, sa présence est toujours signalée. Il restera d'ailleurs délégué à la Fédération internationale pour la France jusqu'en 1970. Les procès-verbaux des réunions de la Commission centrale indiquent régulièrement qu'il est à l'origine des invitations des équipes

---

<sup>1457</sup> Une équipe des Banques de Londres rencontre une équipe de Paris le 21 novembre 1952 (H. Pellizza, Y. Baudoin, P. Ailloud, R. Dubois, M. Mathieu, J.P. Mathieu, M. Marret), après correspondance avec M.E. Kirkby (*Bulletin Coup Droit*, n°26 janvier 1953, p. 4, Musée Tennis FFT) ; les championnats internationaux de Paris de 1954 sont précédés du match Paris contre le Comté de Yorkshire (PV de la réunion de la CCB du 12 novembre 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°49, p. 3, Musée Tennis FFT) ; un match France-Suisse est prévu la veille des championnats de Paris de novembre 1957 (PV de la réunion de la CCB du 6 novembre 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°84, novembre 1957, p. 4, Musée Tennis FFT) ; un match France-Allemagne est programmé le 28 mars 1958 à l'ouverture des championnats internationaux de France (PV de la réunion de la CCB du 4 décembre 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°85 décembre 1957, p. 5, Musée Tennis FFT) ; une équipe des Banques de Londres se déplace à l'occasion des Championnats de Paris de 1959 (*Smash*, n°96, janvier-février 1960, p. 50, Musée Tennis FFT).

<sup>1458</sup> *Smash*, n°85, mars-avril 1958, p. 20

<sup>1459</sup> *Smash*, n°47, octobre-novembre 1951, p. 21, Musée Tennis FFT.

étrangères<sup>1460</sup> et soulignent de fréquentes correspondances avec lui pour tout ce qui relève des questions internationales. La revue *Smash* le qualifie comme « *le meilleur agent recruteur que l'on puisse trouver* »<sup>1461</sup>. Cette implication si forte pourrait alors avoir confondu les choix de la CCB avec ceux de cet homme.

Jean Augry rajoute sa pierre à l'édifice grâce aux relations qu'il tisse entre Le Havre et les pays frontaliers, notamment avec la Hollande, qu'il propose par exemple d'inviter pour l'édition 1956 des internationaux de France<sup>1462</sup>. Suite à l'inscription des joueurs normands aux championnats de Hollande (1955)<sup>1463</sup>, il est remercié par Jansen. Ce dernier espère d'ailleurs aboutir à des rencontres ultérieures<sup>1464</sup>. Le Havrais échange également ainsi avec le Danemark qui souhaite un match à la veille des championnats internationaux de France<sup>1465</sup>. Des exemples de ces correspondances sont présentées en annexe<sup>1466</sup>. Le président du HBC sollicite par ailleurs l'aide de René Gathier (lettre du 21 décembre 1955) pour organiser des rencontres avec Londres. Kirkby, qui gère ce type d'événements et lui réserve des terrains à Wimbledon pour le 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>1467</sup>. En vain. Cette rencontre n'a pas lieu dans la mesure où les dates et les délais proposés ne permettaient pas à Jean Augry et aux Havrais de se déplacer.

Finalement, les actions de Jean Augry, René Mathieu et René Gathier permettent la venue de douze nations à l'occasion des championnats internationaux de France de 1956. La trentaine de joueurs étrangers présents assure, d'après la revue *Smash*, « *le prestige nécessaire à une telle épreuve* »<sup>1468</sup>. En 1957, à l'occasion du tirage au sort des matches, la commission constate « *une participation étrangère importante* »<sup>1469</sup>. Au plan symbolique, la force de séduction portée par la démonstration dépendrait donc des invités et non des joueurs français. Le compte rendu présenté par la CCB à destination des dirigeants du tennis, lors de l'AG de 1954, souligne aussi que « *les championnats internationaux de France obtinrent en 1953 le succès habituel grâce à la participation des joueurs malais et des champions danois et*

---

<sup>1460</sup> PV de la réunion de la CCB du 25 février 1959, *Bulletin Coup Droit*, n°100, mars 1959, couverture 4, Musée Tenniseum FFT ; PV de la réunion de la CCB, 2 mars 1960, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1461</sup> *Smash*, n°74, avril-mai 1956, p. 18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1462</sup> PV de la réunion de la CCB du 7 mars 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°65, avril 1956, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1463</sup> Lettre adressée à la Fédération Néerlandaise pour les inscriptions au tournoi international, 14 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1464</sup> Lettre de la Fédération Néerlandaise en réponse aux inscriptions, par B. Jansen, 19 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1465</sup> Lettre de Palle Pilegard, Danemark, 26 février 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1466</sup> Annexes, image 10, p. 76.

<sup>1467</sup> Lettre de René Gathier à Augry, 30 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1468</sup> *Smash*, n°74, avril-mai 1956, p. 18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1469</sup> PV de la réunion de la CCB du 3 avril 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°78 mai 1957, p. 10, Musée Tenniseum FFT.

britanniques »<sup>1470</sup>. Les Français ne brillent pas par leurs résultats. Les Indonésiens donnent à ces championnats « une ampleur exceptionnelle »<sup>1471</sup>. Cela participe, par contraste, à construire au niveau national une image dégradée, immature d'une pratique capable d'organiser un spectacle, plus que de le produire lui-même.

Les résultats de la Coupe Thomas qui permettent de hiérarchiser les nations vont également dans ce sens. Les Français sont régulièrement « écrasés » sur un score de 9 à 0 : en 1951, contre l'Angleterre<sup>1472</sup>, face à la Suède en 1954<sup>1473</sup>, et encore une fois face à l'Angleterre en 1957<sup>1474</sup>. La couverture médiatique de ces événements contribue au maintien de l'image médiocre du niveau français. C'est Le Havre qui accueille la Suède les samedi 18 et dimanche 19 décembre 1954 et les archives issues de la collection personnelle de Ghislain Vasseur présentent un certain nombre de coupures de presse concernant l'événement, pour la plupart extraites de journaux locaux.



**Figure 58 : Coupure de presse locale havraise à propos de la rencontre France-Suède, Coll. Priv. Vasseur Ghislain.**

<sup>1470</sup> PV de l'AG ordinaire de la FFLT du 29 mai 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°45, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1471</sup> PV de la réunion de la CCB du 2 mars 1960, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1472</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1473</sup> La photographie de l'équipe de France pour cette occasion est présentée en annexe (image 12, p. 77).

<sup>1474</sup> *Smash*, n°84, janvier-février 1958, p. 51, Musée Tenniseum FFT.

Nous n'avons pas assez d'indices pour identifier l'origine de l'extrait présenté ci-dessus. Néanmoins, la mise en avant du terme « Havrais » et la désignation du « Gymnase du Lycée des garçons » atteste de la provenance locale de la coupure. Cette presse locale profite de l'événement pour accentuer la propagande autour du badminton. Elle évoque une « *rencontre sensationnelle que tous les sportifs Havrais voudront voir* » et propose une illustration dont l'erreur questionne la visée. L'annonce veut mettre en lumière Ghislain Vasseur en pleine action, dans une posture présentant des plus grandes virtuosités. Or, nous identifions ici Eddy Choong, le Malaisien, et la légende éveille la curiosité : elle annonce qu'il est en action « *au cours du match France-Suède* »... qui n'a donc pas encore eu lieu puisque l'article annonce la future tenue de ce match. Il s'agit soit d'une méconnaissance de l'activité de la part du journaliste, soit d'une erreur volontaire de sa part ou de celle de la personne ayant fourni la photographie. Est-ce dans le but de faire croire aux lecteurs que le Français Ghislain Vasseur est un virtuose pour attirer les foules ? Il s'agit donc de proposer un spectacle sportif, d'autant plus que les subtilités paraissent inaccessibles à un public peu connaisseur.

Encore une fois, si l'affiche diffuse une image de sport compétitif à dimension internationale, l'image de la pratique française ressort amoindrie suite à ce match. La comparaison est sans appel : le capitaine de l'équipe, Michel Marret, rend hommage aux joueurs qui « *tombèrent contre beaucoup plus fort* »<sup>1475</sup>. La Suède remporte la confrontation 9 matches à 0, sans concéder un seul set. Malgré tout, la presse locale normande tente d'atténuer la sévérité du score en évoquant « *l'excellente tenue des Havrais Vasseur et Lenoir* »<sup>1476</sup> ou alors évoque une éventuelle anxiété des joueurs<sup>1477</sup>, devant 1 200 spectateurs cumulés sur les deux journées, d'après le journaliste. En outre, ce dernier prend pour modèle la technique des Suédois, « *un revers derrière le dos très surprenant* », « *des smatches de toute beauté* », une « *reprise au filet remarquable* » et occulte totalement la description du jeu français. Un autre article fait écho à ce constat en mettant les Français au rang « *d'élèves modestes mais appliqués* »<sup>1478</sup>. Cet événement a un impact concernant la perception du badminton français au-delà du public havrais. C'est l'ensemble de la communauté tennistique

---

<sup>1475</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°52 mars 1955, p. 6, Musée Tennis FFT.

<sup>1476</sup> Coupure de presse isolée, « *Les Suédois ont nettement surclassé les Français et se qualifient pour la Coupe du Monde de Badminton* », *journal non identifié*, décembre 1954, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1477</sup> Par exemple, sur les 4 matches disputés le samedi, les Français ne marquèrent pas plus de 20 points, contre 120 pour les Suédois. Le score est de 15-0 15-0 entre Clans et Pellizza, qui est pourtant le meilleur français.

<sup>1478</sup> Coupure de presse isolée, « *Devant les Suédois, les joueurs français de badminton ont fait figure d'élèves modestes mais appliqués* », *journal non identifié*, décembre 1954, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

qui, à travers le rapport du secrétaire général de la FFLT, M. Grégoire, apprend cette sévère défaite et peut lire que l'équipe de France n'est « *pas assez forte* »<sup>1479</sup>. La revue *Smash* diffuse également cette idée à son lectorat, précise qu'ils « *firent de leur mieux* » mais qu'ils ont été mis « *en pièces* »<sup>1480</sup>. Elle rappelle le rang d'apprenant, d'élève, des joueurs français qui « *prirent, avec le sourire à la française, une bonne leçon qui sera très profitable* »<sup>1481</sup>, même expression que l'on retrouve dès 1951 dans le *Bulletin Coup Droit* lorsque les Malais ont rencontré l'équipe de France : « *les Français ne prirent pas beaucoup de points à leurs adversaires, mais ils eurent l'occasion de prendre une bonne leçon* »<sup>1482</sup>. Plus encore, les représentants du tennis sont parfois présents lors de la tenue de l'événement pour assister à la défaite des Français. Guy de Bazillac, le président de la FFLT, se déplace au Havre pour assister au match de Coupe Thomas France-Angleterre, en novembre 1957<sup>1483</sup>. Les acteurs du badminton ont compris l'importance de montrer au président de la FFLT le dynamisme de leur région pour développer l'activité. Dans *Smash*, il est rappelé que, pour briller sur le plan international, il est nécessaire d'obtenir un soutien financier de la part de leur structure de tutelle : « *les Français doivent être présents partout s'ils ne veulent pas se faire oublier et il serait utile que la Commission Centrale de Badminton soit encore plus aidée par la FFLT d'une part et la Direction des Sports d'autre part* »<sup>1484</sup>. Henri Gibon, à l'occasion d'une allocution qui fait suite à la rencontre, avance qu'« *après tout ce qu'il a vu et entendu nous sommes persuadés que M. de Bazillac doit être reparti avec la ferme conviction qu'au Havre les dirigeants locaux ont œuvré au maximum pour le développement du badminton et qu'il appartient à la Fédération de les aider avec tous les moyens dont elle peut disposer (...)* »<sup>1485</sup>. L'article rajoute que les Havrais espèrent, au regard de la lourde défaite constatée, que Guy de Bazillac « *va envisager les moyens propres à donner à la France* » afin de lui permettre d'accéder aux premières places dans le concert des nations qui pratiquent le badminton. Malheureusement, dans un environnement sensible aux vertus des victoires internationales<sup>1486</sup>, en tant que porteur de la politique fédérale, l'intérêt pour cette activité où

<sup>1479</sup> PV de l'AG de la FFLT du 4 juin 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°58, p. 4, Musée Tenseum FFT.

<sup>1480</sup> *Smash*, n°67, février-mars 1955, p. 20, Musée Tenseum FFT.

<sup>1481</sup> *Ibid.*

<sup>1482</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°11 octobre 1951, p. 1, Musée Tenseum FFT.

<sup>1483</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°84 novembre 1957, p. 4, Musée Tenseum FFT.

<sup>1484</sup> *Smash*, n°51, juin-juillet 1952, p. 20, Musée Tenseum FFT.

<sup>1485</sup> Coupure de presse isolée, « Si les responsables fédéraux de Badminton veulent bien le comprendre, l'écrasante défaite de France-Angleterre pourrait être salutaire », *journal non identifié*, estimé en décembre 1957, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1486</sup> MOURLANE, Stéphane, *op.cit.*, 2007, pp. 163-179.

l'équipe de France fait pâle figure, demeure moindre, et les forces des individus ne se voient pas accompagnées par une aide financière et structurelle de la part de la FFLT.

### 4.3. Une pratique toujours distinctive, une sociabilité traditionnelle

Dans la continuité de la période précédente, nombre d'indices laissent penser que le badminton demeure une pratique à caractère distinctif, accentuant *de facto* les possibilités d'accéder à la pratique. La part importante donnée aux rencontres internationales est une occasion de propagande, doublée d'une occasion de montrer que la France sait recevoir. Un article de presse, qui fait suite au match de Coupe Thomas France-Angleterre de 1957, est emblématique de cette idée<sup>1487</sup>. On peut y lire un premier paragraphe qui rappelle qu'un match a eu lieu mais seule une phrase laisse entendre la défaite : « *du point de vue purement sportif, la France ne connut guère de satisfaction* ». Le reste de l'article évoque les agapes faisant suite au match. Tout se passe comme si la lourde défaite était compensée par la capacité des Français à bien recevoir. Le versant sportif, au second plan, véhicule une image non-compétitive du badminton et ancre cette représentation d'un loisir autour duquel les festivités priment. La revue *Smash* souligne que le *club-house* du RCF, qui accueille les événements internationaux, « *fait l'admiration de tous les étrangers* »<sup>1488</sup>. La convivialité, l'esprit amateur, de fête, en cercle restreint, sont autant de traits que nous pouvons toujours relever dans la plupart des comptes rendus de compétition. À l'issue des championnats internationaux de France d'avril 1953, suite au dîner, « *M. et Mme Marret ouvrirent leur appartement aux participants et la soirée se termina fort tard dans la nuit* »<sup>1489</sup>. Cet accueil se perpétue l'année suivante : « *selon la coutume Michel Marret et Jacqueline accueillirent chez eux joueurs et dirigeants et la dislocation se fit très tôt le lundi matin* »<sup>1490</sup>, de même en 1957 : « *la soirée se continua chez l'ami Michel Marret et les joueurs se quittèrent très tôt le lundi matin* »<sup>1491</sup>.

Notre corpus d'extraits d'articles de presse regorge d'exemples où les expressions employées pour qualifier ces moments de convivialité démontrent toute la chaleur de l'entre-soi. Les festivités annexes aux compétitions sont régulièrement évoquées à travers la tenue de

---

<sup>1487</sup> L'article est présenté en annexe (image 14, p. 79).

<sup>1488</sup> *Smash*, n°62, avril-mai 1954, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1489</sup> *Smash*, n°56, avril-mai 1953, p. 31, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1490</sup> *Smash*, n°74, avril-mai 1956, p. 18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1491</sup> *Smash*, n°80, avril-mai 1957, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

sauteries<sup>1492</sup>, banquets et dîners<sup>1493</sup>, de vins d'honneur<sup>1494</sup>, d'apéritifs<sup>1495</sup>, de réceptions<sup>1496</sup>, de champagne d'honneur<sup>1497</sup>, etc. Ces événements regroupent les membres des clubs et les participants des compétitions, en comité restreint. Alors qu'il découvre l'activité en 1956, Yves Corbel souligne avoir adhéré à l'activité pour ces raisons :

On s'y amuse très vite. C'est un sport très intéressant parce que tout le monde peut jouer ensemble. Enfants, hommes, femmes... il n'est pas question au départ de puissance physique, contrairement au tennis où la puissance physique se voit tout de suite entre un homme et une femme ou un adulte et un enfant ; et la convivialité, la proximité entre l'adversaire et soi-même, parce que le terrain est relativement petit si on compare à d'autres sports. Et comme j'ai tendance à être très bavard, à bien m'amuser et tout, je m'y suis trouvé à l'aise vraiment tout de suite. Et je me suis intéressé beaucoup plus au double qu'au simple, toujours à cause de cette proximité d'un partenaire, d'un adversaire, où on est plus près les uns des autres, où on peut s'extérioriser beaucoup plus qu'au tennis où on est à 20 mètres l'un de l'autre<sup>1498</sup>.

Le sens de l'activité est ici pour le joueur sélectionné à plusieurs reprises en équipe de France, centré sur le plaisir de pratiquer en groupe, davantage que sur la compétition individuelle. Il confirme explicitement cette idée au moment où, lors de l'entretien, nous évoquons son palmarès :

---

<sup>1492</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 31, Musée Tennis FFT ; Coupure de presse isolée, « Les Loisirs Coopératifs Havrais fêtent brillamment leur première année de badminton », *journal non identifié*, avril 1953, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1493</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°56, avril-mai 1953, p. 31, Musée Tennis FFT ; Coupure de presse isolée, « Les Loisirs Coopératifs Havrais fêtent brillamment leur première année de badminton », *journal non identifié*, avril 1953, Coll. Priv. Vallet André ; *Smash*, n°60, décembre 1953-janvier 1954, p. 38, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°61, février-mars 1954, p. 28, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°67, février-mars 1955, p. 20, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°80, avril-mai 1957, p. 23, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°98, mai-juin 1960, p. 27, Musée Tennis FFT.

<sup>1494</sup> Coupure de presse isolée, « Championnats de Normandie individuels (3<sup>e</sup> série) », *journal non identifié*, 13 janvier 1959, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1495</sup> *Smash*, n°73, février-mars 1956, p. 20, Musée Tennis FFT ; Coupure de presse isolée, « Sur leurs propres courts du Stade de Trigauville. Les Loisirs Coopératifs Havrais ont enlevé le titre de Champion de France de Badminton par équipe (2<sup>e</sup> série) », *journal non identifié*, 1955-1956, Coll. Priv. Vallet André ; Coupure de presse isolée, « Les Loisirs-Badminton fêtent leurs succès de club », *journal non identifié*, février 1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1496</sup> *Smash*, n°67, février-mars 1955, p. 20, Musée Tennis FFT ; Coupure de presse isolée, « G.Vallet – Ch. Badou des LCH enlèvent brillamment la Coupe des bijouteries LEPAGE de badminton », *journal non identifié*, année 1959, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1497</sup> *Smash*, n°73, février-mars 1956, p. 20, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°80, avril-mai 1957, p. 23, Musée Tennis FFT ; Coupure de presse isolée, « Par sa victoire sur les « Loisirs », le HBC s'est qualifié pour rencontre au Havre, dimanche prochain, le RCF en finale du Championnat de France de Badminton », *journal non identifié*, 19 février 1958, Coll. Priv. Vallet André ; Coupure de presse isolée, « Après un match longtemps indécis, Esso-Sports de Paris battu par les Loisirs se classant ainsi troisième du championnat de France de Badminton », *Le Havre*, 16 mars 1958, Coll. Priv. Badou Christian ; *Smash*, n°86, mai-juin 1958, p. 22, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°92, mai-juin 1959, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1498</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

Tous mes titres et mon palmarès sont sur internet. Il y a des gens qui le connaissent beaucoup mieux que moi d'ailleurs, ça ne m'a jamais vraiment bien intéressé, disons que j'ai jamais fait attention...mon seul souci de joueur c'était d'y trouver du plaisir. Bon le résultat on est content quand on gagne faut quand même pas se le cacher mais ce n'était pas le but initial. Je n'aurais pas trouvé de plaisir, j'aurais arrêté depuis longtemps<sup>1499</sup>.

L'ambiance amicale et de camaraderie est très souvent rappelée<sup>1500</sup>. Des expressions comme « *nos amis Augry et Gibon* »<sup>1501</sup>, la « *bonne camaraderie* »<sup>1502</sup> qui règne entre les joueurs, la description des Belges comme étant « *aussi bons joueurs que sympathiques* »<sup>1503</sup> ou encore des Anglais « *tous des garçons très sympathiques* »<sup>1504</sup> sont présentes dans de nombreux comptes rendus de compétitions. L'esprit amateur est aussi mis en avant par le nouveau club des Loisirs Coopératifs Havrais qui rend compte d'une rencontre, faite de « *luttés où règne l'opposition courtoise et où, celles-ci finies, on se retrouve entre bons amis passionnés pour un jeu charmant et plaisant qui ne laisse pas, comme en d'autres sports, une impression amère de défaite lorsque l'on éprouve le sort contraire* »<sup>1505</sup>. Cette phrase est forte de sens et montre la conception de l'activité autour de l'amateurisme, sans doute influencée par l'opposition avec l'esprit professionnel montant qui touche de plus en plus de sports, dont le tennis. Le début des années 1960 marque la « libéralisation » de cette discipline<sup>1506</sup> ainsi que les débuts de la bataille de Philippe Chatrier pour redynamiser un tennis français en crise et redorer l'image du déclinant tournoi de Roland-Garros, déserté par les professionnels de

---

<sup>1499</sup> *Ibid.*

<sup>1500</sup> Autour de l'amitié, nous avons par exemple relevé les expressions suivantes : « *amitié entre les joueurs* » (Coupure de presse isolée, « Les Loisirs Coopératifs Havrais fêtent brillamment leur première année de badminton », *journal non identifié*, avril 1953, Coll. Priv. Vallet André) ; « *manifestation amicale* » (Coupure de presse isolée, Mme Badou gagne la Coupe Palomba et Bart le challenge de la bijouterie Renard, *journal non identifié*, 25 avril 1954, Coll. Priv. Vallet André) ; « *magnifique manifestation de l'esprit d'amitié* » (Coupure de presse isolée, « De raquette en fourchette le LCH clôt sa saison de badminton », *Le Havre Libre*, 24 février 1957, Coll. Priv. Vallet André) ; « *58 joueuses et joueurs ont rivalisé, certes bien amicalement, pendant huit jours* » (Coupure de presse isolée, « Les Loisirs-Badminton fêtent leurs succès de club », *journal non identifié*, février 1957, Coll. Priv. Vallet André) ; « *dans une ambiance très amicale* », « *pot de l'amitié* » (Coupure de presse isolée, « Remise des Coupes Lemettais de badminton aux Loisirs Coopératifs Havrais », *journal non identifié*, 4 juin 1959, Coll. Priv. Vallet André) ; « *si les discours furent courts, ils furent bien les meilleurs car combien étaient sincères les paroles d'amitié qu'échangèrent ces dévoués dirigeants* » (Coupure de presse isolée, « Championnat de Badminton (première série). Loisirs bat Esso-Paris 7-2 », *journal non identifié*, 12 avril 1959, Coll. Priv. Vallet André) ; « *ces paroles d'amitié qu'échangèrent ces dévoués dirigeants marquaient la sincérité* » (Coupure de presse isolée, « LCH bat ESSO-Paris 7 à 2 », *journal non identifié*, avril-mai 1960, Coll. Priv. Badou Christian).

<sup>1501</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1502</sup> *Smash*, n°48, décembre 1951-janvier 1952, p. 30, Musée Tenniseum FFT ; Coupure de presse isolée, « Les Loisirs Coopératifs Havrais fêtent brillamment leur première année de badminton », *journal non identifié*, avril 1953, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1503</sup> *Smash*, n°51, juin-juillet 1952, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1504</sup> *Smash*, n°67, février-mars 1955, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1505</sup> Coupure de presse isolée, « Grande journée pour les Loisirs Coopératifs Havrais qui trustent les victoires (29 contre 7) en badminton », *journal non identifié*, 6 janvier 1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1506</sup> CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul, op.cit., 2006, p. 167.

plus en plus nombreux<sup>1507</sup>. Le président des LCH, M. Changeur, insiste sur le fait que la compétition officielle doit se tenir dans les limites d'une émulation raisonnable<sup>1508</sup>. Les joueurs présentent le même esprit et investissent le badminton comme une pratique de détente, mêmes les mieux classés. Mireille Laurent, une des meilleures joueuses de l'époque, « ne trouve pas assez de temps pour l'entraînement »<sup>1509</sup>, du fait de ses études, tout comme Jeannie Mathieu qui ne trouve pas non plus le temps nécessaire à l'entraînement<sup>1510</sup>. Yves Baudoin, deuxième joueur français, ne se déplace pas aux championnats de France étant de service à l'hôpital où il est chirurgien<sup>1511</sup>. En 1954, les deux équipes du Havre déclarent forfait dans les championnats de France par équipe de première série car nombreux joueurs sont en vacances, ce que regrette la CCB : « en première série, forfait des deux équipes du Havre [...] il nous reste à souhaiter que l'an prochain les joueurs du Havre, qui possèdent de grands dirigeants, Henri Gibon et Jean Augry, fassent l'effort nécessaire pour choisir une autre date pour s'adonner aux sports d'hiver »<sup>1512</sup>. La Commission centrale se sent par ailleurs obligée de prier les joueurs de se rendre aux championnats de France, notamment lorsqu'ils sont délocalisés<sup>1513</sup>. La question des déplacements demeure toujours délicate. Les LCH, qui selon le règlement doivent se déplacer à Lyon, demandent un compromis à la CCB :

P. Renard [...] souhaite que la Fédération trouve un compromis afin d'éviter à son équipe le fatigant et long déplacement de Lyon, puisque malheureusement le règlement veut que le champion de 2e série aille disputer un match de barrage chez le dernier de première série. Le terrain neutre du Racing à Paris a été avancé comme lieu de rencontre. Il ne reste plus que d'attendre après la sportivité de Lyon et la compréhension des dirigeants de la FFLT qui contrôle le badminton<sup>1514</sup>.

En mars 1960, c'est le club d'Esso-Paris qui ne peut déplacer une équipe au Havre, qui abandonne le championnat de France interclubs et se classe donc dernier de première série sans défendre ses chances<sup>1515</sup>.

<sup>1507</sup> DUTHEIL, Frédéric, « Les débuts de l'ère Open : le tournoi de tennis de Roland-Garros pendant les événements de mai 1968 », dans LIOTARD, Philippe (dir.), *Le sport dans les Sixties, Pratiques, valeurs, acteurs*, Reims : EPURE, 2016, pp. 167-183.

<sup>1508</sup> Coupure de presse isolée, « De raquette en fourchette le LCH clôt sa saison de badminton », *Le Havre Libre*, 24 février 1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1509</sup> *Smash*, n°96, janvier-février 1960, p. 50, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1510</sup> *Ibid.*

<sup>1511</sup> PV de la réunion de la CCB du 28 novembre 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 3, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1512</sup> *Smash*, n°62, avril-mai 1954, p. 22, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1513</sup> PV de la réunion de la CCB du 10 octobre 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, p. 3, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1514</sup> Coupure de presse isolée, « Les Loisirs-Badminton fêtent leurs succès de club », *journal non identifié*, février 1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1515</sup> PV de la réunion de la CCB du 2 mars 1960, Musée Tenniseum FFT.

De plus, la sélection de l'équipe de France fonctionne davantage en cooptation qu'à partir de confrontations sportives. Sa formation se fait par décision de la CCB et du capitaine qu'elle désigne pour chaque saison, en référence au classement, même si les joueurs ne sont pas toujours disponibles pour participer aux compétitions internationales<sup>1516</sup>. Bien qu'une liste de joueurs pressentis apparaisse souvent dans les comptes rendus de la Commission, on constate que l'équipe qui participe réellement à la compétition diffère. Le badminton n'est donc pas un engagement prioritaire, même pour les joueurs de l'équipe de France. Le processus de sportivisation du badminton est loin d'être achevé sur le plan du haut-niveau et la figure d'exemplarité que constitue le champion, incarnation d'un modèle sportif, manque dans l'univers du volant.

En outre, les joueurs des clubs sont souvent issus de la même famille ou alors pratiquent en couple<sup>1517</sup>. Christian Badou explique avoir découvert l'activité vers 9 ans, autour de 1950, grâce à son père, Robert, qui lui-même avait été invité par son ami et sociétaire du HBC, Michel Lambert. Robert Badou a d'abord pratiqué seul avant d'amener sa femme et son fils jouer avec lui<sup>1518</sup>. Le même processus de contagion familiale se produit pour la joueuse du HBC Viviane Beugin qui découvre le badminton *via* ses parents en 1957 à l'âge de 12 ans<sup>1519</sup>. Dans les compétitions, l'aspect familial est même mis en avant à travers une coupe des ménages, qui est un tournoi de double mixte pour les couples, instauré à partir de 1953 sous les auspices du RCF<sup>1520</sup>. Ce mode de diffusion participe de la continuité du développement du badminton mais le maintien confiné au sein d'un réseau déjà connu.

Enfin, les lieux où se tiennent ces événements sont toujours à l'image des sociabilités de classes aisées. Les LCH disposent d'une « *somptueuse salle [...] créée de toutes pièces par ses membres* »<sup>1521</sup> ainsi qu'un « *accueillant foyer* »<sup>1522</sup>. Les membres du HBC œuvrent pour « *maintenir le standing* » du club, avec un coquet *club house* situé sur la colline du Chapeau

---

<sup>1516</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 décembre 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°85 décembre 1957, p. 5, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1517</sup> On retrouve, par exemple, au RCF : les frères Baudouin, les sœurs Girard, René et son fils Maurice Mathieu, Henri et sa femme Simone Pellizza ; à Lyon : Noëlle et son frère Paul Ailloud ; au LCH : la famille Badou, Bart, les frères Corbel, au HBC : les frères Vasseur, famille Groëné, etc. Les exemples sont nombreux.

<sup>1518</sup> Entretien avec Christian Badou, du 15 novembre 2013.

<sup>1519</sup> Entretien avec Viviane Bonnay (épouse Beugin), du 15 novembre 2013.

<sup>1520</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 novembre 1953, *Bulletin Coup Droit* n°36, novembre 1953, p. 6, Musée Tenniseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 12 novembre 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°49, p. 3, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1521</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Badminton des Loisirs coopératifs Havrais », *journal non identifié*, 26 avril 1954, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1522</sup> Coupure de presse isolée, « Sur leurs propres courts du Stade de Trigauville. Les Loisirs Coopératifs Havrais ont enlevé le titre de Champion de France de Badminton par équipe (2<sup>e</sup> série) », *journal non identifié*, 1955-1956, Coll. Priv. Vallet André.

de Napoléon<sup>1523</sup>. Les joueurs sont plutôt des gens aisés, comme le soulignent Ghislain Vasseur<sup>1524</sup>, Noëlle Ailloud<sup>1525</sup>, ou encore Didier Ailloud, le fils du joueur lyonnais, Paul. Ce dernier nous précise : « *je me souviens que Papa m'avait raconté qu'à son époque, il y avait entre 500 et 600 joueurs de badminton en France [...] l'image que j'ai du badminton est celle d'un sport pratiqué par une certaine " élite " (les clubs étaient tous privés) et très confidentiels* »<sup>1526</sup>. La revue *Smash* atteste de cet l'esprit hérité de l'amateurisme coubertinien : « *rendons ici hommage à la sportivité et au désintéressement de nos champions de Badminton, qui font des exercices physiques pour se distraire et non pour y trouver une satisfaction financière* »<sup>1527</sup>. Les pratiquants de badminton auraient donc suffisamment de moyens pour assumer leurs frais de déplacements et se payer des volants, dans une optique totalement désintéressée. Les volants demeurent effectivement des produits chers. Ghislain Vasseur raconte :

Les volants coûtaient les yeux de la tête. Nous on ne jouait pas avec des volants en plastique. On jouait avec des plumes et dès l'instant qu'on faisait un bois ou on sectionnait une plume, il fallait changer le volant. Moi je sais que c'était horriblement cher. Donc ça a été un frein ça. Maintenant tous les gens jouent avec du plastique parce que c'est meilleur marché mais quand on est un bon joueur on ne peut pas jouer avec du plastique, ce n'est pas possible<sup>1528</sup>.

L'usage de volants fabriqués en matière plastique évoqué par le joueur voit d'ailleurs le jour au cours des années 1950. L'obtention de volants en plumes de qualité est parfois problématique et nécessite une importation<sup>1529</sup>. C'est pourquoi, la Commission évoque à plusieurs reprises la possibilité de jouer avec des volants en nylon de la marque Carlton, mais uniquement pour les championnats de 3<sup>e</sup> série<sup>1530</sup>. La généralisation de ce matériel, pourtant

---

<sup>1523</sup> Coupure de presse isolée, « Le Havre a fort bien reçu les équipes de France et d'Angleterre de Badminton », *journal non identifié*, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1524</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>1525</sup> Entretien avec Noëlle Ailloud, du 29 août 2014.

<sup>1526</sup> Propos échangés par mail, le 27 décembre 2016.

<sup>1527</sup> *Smash*, n°85, mars-avril 1958, p. 20, Musée Tennis FFT.

<sup>1528</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>1529</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 décembre 1950, *Bulletin Coup Droit* n°3, février 1951, p. 4, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 14 mars 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°8, juillet 1951, p. 2, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 30 mai 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°13, décembre 1951, p. 3, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°39, p. 6, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 28 juillet 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°46, p. 4, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 26 octobre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°60, p. 1, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 22 octobre 1958, *Bulletin Coup Droit*, n°95, couverture 3, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 30 mars 1960, Musée Tennis FFT.

<sup>1530</sup> PV de la réunion de la CCB du 26 octobre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°60, p. 1, Musée Tennis FFT ; *Bulletin Coup Droit*, n°95, octobre 1958, couverture 3, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 15 novembre 1958, *Bulletin Coup Droit*, n°96, p. 4, Musée Tennis FFT.

peu coûteux, pose sans doute problème dans la mesure où ils ne sont pas homologués pour des compétitions internationales. C'est pour cela que Ghislain Vasseur a pour idée qu'un bon joueur ne peut jouer qu'avec des volants en plumes. Les trajectoires entre les deux fabrications diffèrent et modifient effectivement la physionomie du jeu<sup>1531</sup>. *Carlton Sports* est par ailleurs la première filiale à proposer des volants synthétiques pour le badminton. Fondée seulement en 1946, la jeunesse de l'entreprise permet de comprendre l'inertie dans l'adoption des volants synthétiques encore récents et peu éprouvés, même pour les niveaux d'entrée en compétition.

L'ensemble de ces éléments convergent pour définir le badminton comme une pratique encore distinctive par ses coûts et ses traditions. Dès lors, la visibilité du badminton, déjà limitée, laisse l'aspect compétitif dans un bastion qui s'adresse à une élite sociale et familiale. Les représentations de l'activité demeurent finalement inchangées et l'activité ne parvient pas à se défaire de son image de pratique de détente, de jeu.

#### **4.4. Les représentations perdurent et le badminton demeure invisible au-delà de ses foyers de pratique**

La promotion d'un badminton de haut-niveau, tourné vers le progrès et la performance de l'équipe de France à l'international, est majoritairement réservée aux hommes. La Coupe Thomas n'a pas d'équivalent du côté féminin avant la création par la Fédération internationale de la Coupe Uber, qui se tient pour la première fois au cours de la saison 1956-1957. La CCB regrette de ne pouvoir y engager une équipe<sup>1532</sup>. Aucune explication n'est donnée mais deux hypothèses expliquent ce choix. La première est que l'effectif féminin n'est pas suffisant pour constituer une équipe de France. Cela se conçoit au regard de la proportion plus faible de femmes engagées en compétitions<sup>1533</sup>. Pourtant, cette Coupe se joue en sept matches, elle demande donc un effectif moins important que chez les hommes où neuf matches sont disputés. Ce constat est en concordance avec l'histoire du sport féminin, qui ne connaît que

---

<sup>1531</sup> Le volant en plume est plus lourd, lors d'un dégagé de fond de court, il aura tendance à plonger plus vite au sol. Ainsi, pour une force et une orientation de frappe équivalente, le volant en plastique sortirait des limites du terrain quand le volant en plume atterrira proche de la ligne du fond de court. Un autre exemple de différence réside dans le contrôle du volant au filet : le volant en plastique, parce que plus léger, ne permet pas autant de précision et de finesse que le volant en plume qui rebondit moins sur le tamis.

<sup>1532</sup> PV de la réunion de la CCB du 24 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1533</sup> En l'absence de données chiffrées, l'analyse de l'ensemble des comptes rendus des rencontres et du classement, où elles sont moins nombreuses à figurer que les hommes, permet de penser qu'elles sont minoritaires au regard de l'effectif masculin à être engagées dans les compétitions.

la première étape de son essor dans les années 1960<sup>1534</sup>. Il faut attendre les années 1970 pour que les effectifs féminins croissent de manière importante, sous les effets conjugués de la transformation des modes de vie et du monde du travail (avec le fameux slogan « Moulinex libère la femme »), des réformes du système éducatif et des mouvances féministes qui ébranlent l'ordre du genre<sup>1535</sup>. Une seconde hypothèse réside dans le manque de moyens disponibles pour la CCB afin d'assumer deux équipes internationales. La Commission ne peut déjà pas prendre en charge les frais relatifs à la Coupe Thomas de 1955 et demande une subvention exceptionnelle à la Direction des sports pour organiser la réception de la Suède<sup>1536</sup>. On imagine facilement que la CCB ne puisse pas bénéficier aussi facilement du soutien des autorités publiques pour engager une équipe féminine sur le plan international et que l'arbitrage financier soit en défaveur de cette dernière. C'est compréhensible dans la mesure où, pour l'ensemble des sports, la visibilité des femmes engagées en compétitions internationales est timide. Malgré les titres olympiques de Micheline Ostermeyer aux Jeux Olympiques de Londres, le sport féminin n'est pas plébiscité par les médias<sup>1537</sup>. La femme est peu présente dans la presse sportive et demeure cantonnée à des postures conformes aux standards de la féminité traditionnelle au cours des années 1950<sup>1538</sup>.

Bien que la politique de la CCB privilégie la constitution d'un badminton compétitif masculin, l'activité plaît à de grandes conceptrices du sport et de l'éducation physique féminine, comme Yvonne Surrel ou Marie-Thérèse Eyquem, et rend compte de son image de pratique plus proche du jeu que du sport athlétique. En 1952, et grâce aux efforts entrepris par René Mathieu, sa femme, Simonne<sup>1539</sup>, les dirigeants de la CCB, et surtout avec l'appui de Marie-Thérèse Eyquem<sup>1540</sup>, figure emblématique du sport féminin, représentante de la

<sup>1534</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, « La première sportivisation : croissance, renouvellements et clivages sociaux : 1958- 1975 », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, tome 2, Paris : Vuibert, 2007, pp. 33-62.

<sup>1535</sup> CLÉMENT, Jean-Paul, « Pratiques corporelles féminines, différenciation sexuelle et gestion de la mixité en EPS », dans ARNAUD, Pierre, TERRET, Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin, tome 2*, Paris : L'Harmattan, 1996, pp. 185-211.

<sup>1536</sup> PV de la réunion de la CCB du 28 juillet 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°46, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1537</sup> ÉRARD, Carine, « Micheline Ostermeyer : l'exception normale d'une dissonance culturelle ? », *STAPS*, n°76, 2007, pp. 67-78.

<sup>1538</sup> TERRET, Thierry, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, tome 2, Paris : Vuibert, 2007, p. 287-308.

<sup>1539</sup> Simonne Mathieu est alors déléguée de la FFLT au Comité National des Sports. Elle a beaucoup œuvré pour l'émancipation féminine à travers le tennis (TALIANO-DES GARETS, François, « Figures de championnes et émancipation de la femme. De Suzanne Lenglen à Amélie Mauresmo », dans CLASTRES, Patrick, DIETSCHY, Paul (dir.), *Paume et tennis en France, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2009, p. 276), et participe également à la diffusion du badminton féminin.

<sup>1540</sup> Fille de Louise née Bissérié, institutrice, et de Robert Eyquem, boulanger puis employé d'assurances, Marie-Thérèse Eyquem commence à travailler à 14 ans, après son brevet élémentaire. En parallèle, elle poursuit ses études, seule ou par cours particuliers, obtient une licence de lettres classiques et apprend l'Anglais, l'Espagnol et l'Italien. Elle pratique le badminton au sein d'un patronage catholique, le Rayon sportif féminin (RSF), dont

Direction générale des sports et « *fervente joueuse de badminton* »<sup>1541</sup>, qu'elle pratiquait dans son enfance au Rayon sportif féminin, ce sport a pu être présenté au Gala International du Sport féminin. L'appui de cette dernière, dont les convictions sont que les activités sportives doivent permettre de développer la grâce et la féminité, et que les efforts violents, la compétition sont à exclure pour les femmes<sup>1542</sup>, révèle une posture où le badminton ne peut devenir un sport à visée compétitive voire performative. Au cours de ce Gala, aux côtés du hand-ball et du basket-ball, le badminton ressort comme « *un sport féminin par excellence* »<sup>1543</sup>. Annie Gibon, la Havraise et Jeannie Mathieu, sociétaire du Racing Club de France, associées à deux Britanniques, ont intéressé l'assistance. Une fois encore, le spectacle n'est pas envisagé sans modèle étranger et la perpétuelle référence anglaise. La séduction opère du côté de l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique (ENSEP) pour jeunes filles. Mme Surrel, la directrice de l'établissement, souhaite que la CCB organise pour les étudiantes de troisième année une démonstration de badminton qui sera, elle aussi, reçue par de nombreux applaudissements<sup>1544</sup>, selon les dires de Mlle Claude Carvallo<sup>1545</sup>, chargée par la CCB du développement du badminton féminin. Ce souhait n'est pas anodin quant à l'image que renvoie l'activité. Yvonne Surrel « *oriente son établissement vers l'éducation physique féminine et semble se méfier d'une "sportivisation" excessive des contenus* »<sup>1546</sup>. D'une

---

elle gravit peu à peu les échelons pour devenir, en 1937, secrétaire générale. Sous son impulsion, le RSF, jusqu'alors essentiellement parisien, prend une envergure nationale ; le nombre d'adhérentes aurait alors été multiplié par dix. En 1939, Marie-Thérèse Eyquem passe le concours de rédactrice de la fonction publique et entre au Commissariat général à l'information, comme rédactrice principale. Ce contact avec la propagande d'État lui servira à promouvoir le sport féminin. Forte de son succès au RSF, elle est nommée, le 17 août 1940, directrice des sports féminins du gouvernement de Vichy. Elle devient alors, à vingt-sept ans, la première femme à occuper ce poste. À partir de ce jour, et jusqu'en 1942, sous la direction de Jean Borotra, nommé Haut-commissaire aux sports, Marie-Thérèse Eyquem peut développer ses projets. Parmi ses réalisations, on note la Fête de la Sportive, qui attira les foules. Le nombre de pratiquantes augmentait, mais le bilan qualitatif de la « doctrine Marie-Thérèse Eyquem » est contesté. En effet, celle-ci définissait un sport féminin adapté aux « spécificités » des femmes, et leur interdisait un certain nombre d'activités jugées trop violentes ; de plus, les fédérations féminines, jusque-là indépendantes, devinrent des filières des fédérations masculines (CASTAN-VICENTE, Florys, notice « Marie-Thérèse Eyquem », dans PENNETIER, Claude (dir.), *Le Maitron, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, de 1940 à 1968, tome 5*, Paris : Éditions de l'Atelier, 2009, p. 97-98).

<sup>1541</sup> *Smash*, n°52, août-septembre 1952, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1542</sup> CASTAN-VICENTE, Florys, *Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique, parcours d'une féministe*, Paris : L'Ours, 2009.

<sup>1543</sup> *Smash*, n°52, août-septembre 1952, p. 20, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1544</sup> PV de la réunion de la CCB du 13 décembre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°63, février 1956, p. 8, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°52, août-septembre 1952, p. 20, Musée Tenniseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 26 juin 1952, *Bulletin Coup Droit*, n°24, p.2, Musée Tenniseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 14 mars 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°8, juillet 1951, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1545</sup> Claude Carvallo, auteur de cet article, est une joueuse de badminton et active compétitrice entre 1939 et 1959. Elle reste ensuite membre du Comité de direction jusqu'en 1973.

<sup>1546</sup> LEVET-LABRY, Éric, *Les Écoles normales supérieures d'éducation physique et sportive et l'Institut national des sports : étude comparée des établissements du régime de Vichy à la création de L'I.N.S.E.P. (1977)*, Thèse de Doctorat, sous la direction de Fabienne BOCK, Université de Marne-la-Vallée, 2007, p. 126.

manière générale, l'EP féminine exprime la valorisation du souci esthétique au côté du souci physiologique de modération<sup>1547</sup>. Autrement dit, Yvonne Surrel considère le badminton comme convenant aux femmes. La discipline serait plutôt adaptée à une éducation corporelle, respectant des valeurs de dosage de l'effort et excluant la compétition. Les postures de Marie-Thérèse Eyquem, directrice du sport féminin sous Vichy puis Inspectrice du Sport féminin jusqu'en 1961, et d'Yvonne Surrel, à la tête de l'ENSEP jeunes filles jusqu'en 1967, apparaissent donc comme des obstacles à la définition du badminton en tant que sport compétitif. L'ENSEP constitue un lieu de conception de modèles pédagogiques à partir des pratiques sportives et en diffuse l'image *via* l'éducation physique scolaire. À la fin des années 1950, l'EP est engagée dans un processus de sportivisation<sup>1548</sup>. L'intégration d'une pratique dans le giron scolaire s'avèrera être un levier pour sa diffusion et son développement dans la décennie suivante<sup>1549</sup>. Or, le badminton est absent de la discipline scolaire et demeure perçu comme un jeu adapté aux jeunes filles avant d'être un sport éducatif. Les sports de raquette, de manière générale, peinent à se définir en tant que tels comme l'ont montré Doriane Gomet et Thomas Bauer<sup>1550</sup>. Ils sont ignorés par les sous-commissions chargées de rédiger la revue *INS*<sup>1551</sup>, ne sont pas mentionnés dans les articles concernant l'EP généralisée publiés par Listello<sup>1552</sup>, ni dans la revue *EPS*, en ce qui concerne le tennis et le badminton, jusqu'en 1958<sup>1553</sup>. Quand ils apparaissent dans la revue *INS*, ils portent essentiellement sur le fait de défendre leur caractère sportif. La problématique de légitimité en tant que « vrai sport » laisse entrevoir l'image ludique associée aux jeux de raquette dans le champ de l'éducation.

Ensuite, l'image de jeu féminin attribuée au badminton pourrait se comprendre au regard des discours de la presse. Les nombreux articles diffusés dans *Le Havre Libre* ou dans *Le Havre* définissent l'identité du badminton comme « *ce jeu qui à la " Belle époque ", était le passe-temps gracieux des demoiselles, a pris, avec nos champions 1956, un caractère de vigueur et de souplesse athlétique qui exige de ses adeptes de sérieuses qualités*

<sup>1547</sup> CLÉMENT, Jean-Paul, *op.cit.*, 1996, pp. 185-211.

<sup>1548</sup> THIBAUT, Jacques, *op.cit.*, 1979 ; COMBEAU-MARI, Évelyne, « Les années Herzog et la sportivisation de l'EP (1958-1966) », *Spirales*, n°13-14, 1998, pp. 259-288.

<sup>1549</sup> ATTALI, Michaël, SAINT-MARTIN, Jean, « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse (1960-1970) », *Vingtième Siècle*, n°95, pp. 181-192.

<sup>1550</sup> GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320.

<sup>1551</sup> Revue *I.N.S.*, n°1, juillet 1947, p. 25. Les différentes sous-commissions sont les suivantes : « sports individuels » (agrès-acrobatie, athlétisme, aviron, natation, poids et haltères), « sports collectifs » (basket-ball, football, hand-ball, rugby, volley-ball), « sports de combat » (boxe anglaise, danses, boxe française, escrime, judo, lutte) et « doctrine sportive » (GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320).

<sup>1552</sup> Revue *I.N.S.*, n°15, mai-juin 1951, p. 15 (GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320).

<sup>1553</sup> GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320.

*physiques* »<sup>1554</sup>. Cette phrase est forte de sens quant à l'identité floue du badminton. Encore une fois, il est adossé au jeu du volant, en plus d'être à la fois qualifié selon des valeurs féminines (souplesse) et masculines (« souplesse athlétique » et vigueur). Cette même presse locale, quand elle relate les matches qui se tiennent dans la ville, souligne « *l'adresse* »<sup>1555</sup>, le « *jeu très souple* »<sup>1556</sup>, « *la souplesse* »<sup>1557</sup>, un « *jeu près du filet toute de finesse et de légèreté* »<sup>1558</sup> chez les hommes, ainsi que des « *échanges très séduisants* »<sup>1559</sup> des femmes. La dualité entre les valeurs féminines et masculines se retrouve pourtant : « *Badou, déchaîné, couvrait tout le court, son revers puissant fit merveille* »<sup>1560</sup>. Ici, la virilité du joueur est mise en avant. Un autre extrait, signé Jean Augry, va même jusqu'à fustiger le jeu féminin. Il commente, dans un article relatif aux championnats de France nationaux de 1959 :

Le dimanche après-midi, nous eûmes le droit à un festival de badminton, au ralenti, avec la finale du double dames. Finale que je peux nommer ... « Le quadrille des Tortues ». Quelle différence avec le jeu des hommes... Passons sur ce triste souvenir et félicitons Annie Groéné d'avoir conservé les deux titres<sup>1561</sup>.

Le ton péjoratif de l'auteur souligne sa volonté de détacher le badminton de l'image d'un sport féminin, en montrant que les femmes ne peuvent pas s'y éprouver de manière spectaculaire. La discipline révèle ici les rapports de genre : la rudesse des propos envers la gent féminine s'entend comme le souhait de défendre le sport comme bastion masculin, pour un dirigeant qui considère sa discipline comme un « vrai sport » d'hommes. Ce même match est décrit dans un autre journal local : « *passons rapidement sur la finale du double dames gagnée difficilement par Mme Augry-Mlle A. Groéné ; cette partie a paru d'autant plus monotone aux spectateurs qu'elle fut jouée aussitôt après la captivante finale de double*

<sup>1554</sup> Coupure de presse isolée, « “ On fait connaissance ”... chez les coopérateurs », *journal non identifié*, 1956-1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1555</sup> Coupure de presse isolée, « Badminton. Les championnats de Normandie (1<sup>ère</sup> série) rééditent les championnats de France », *Le Havre Libre*, janvier-février 1957, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1556</sup> Coupure de presse isolée, « Badminton. Les championnats de Normandie (1<sup>ère</sup> série) rééditent les championnats de France », *Le Havre Libre*, janvier-février 1957, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1557</sup> Coupure de presse isolée, « En championnat de France de Badminton (1<sup>ère</sup> série) ESSO Paris bat L.C.H. : 5-4 », *Le Havre Libre*, année 1958, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1558</sup> Coupure de presse isolée, « Championnat de France par équipe (deuxième journée) », *Le Havre Libre*, année 1958, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1559</sup> Coupure de presse isolée, « Badminton. Les championnats de Normandie (1<sup>ère</sup> série) rééditent les championnats de France », *Le Havre Libre*, janvier-février 1957, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur ; Coupure de presse isolée, « Après les championnats de France de Badminton, l'absence d'Annie Groéné a compromis les chances du HBC », *Le Havre Libre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1560</sup> Coupure de presse isolée, « Championnat de France par équipe (deuxième journée) », *Le Havre Libre*, année 1958, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1561</sup> Coupure de presse isolée, « Et Pan... sur le volant ! », *Le Havre*, 18 janvier 1959, Coll. Priv. Vallet André.

messieurs »<sup>1562</sup>. Si le journal diffère, il est possible que Jean Augry soit aussi l'auteur de ces lignes<sup>1563</sup>. Quoi qu'il en soit, l'image véhiculée du badminton féminin par la presse havraise est péjorative pour mettre en avant la vigueur et la spectacolarité du jeu des hommes, le « vrai badminton », à l'inverse des prestations des femmes, gracieuses, agréables, qui manquent de force, de puissance, de mobilité<sup>1564</sup>. Dans le premier numéro de la revue *Tennis de France*, un extrait évoque le badminton. La rubrique « *Échos de partout* » le définit comme « *un sport gracieux et athlétique [...], très bon complément au tennis* »<sup>1565</sup>. Les arguments peinent à se renouveler et ressemblent à des échos des décennies passées. L'article illustre l'activité par le biais des américaines, les sœurs Devin en action, ainsi qu'avec les deux suédoises Mrs U.B. Schelin et Ingrid Dalbe.



**Figure 59 : Illustration accompagnant la présentation du badminton dans la revue *Tennis de France*, n°1, mai 1953, p. 38, Musée Tenseum FFT.**

Le badminton est ici nettement défini, illustré comme féminin et sport secondaire au tennis. Des étrangères sont le support de la visibilité et rappellent l'absence de modèle français, qu'il soit masculin ou féminin. Il est possible que cette mise en lumière de la discipline, plutôt négative, dans le sens où elle va à l'encontre des volontés politiques affichées des dirigeants de la CCB de définir un badminton français masculine, soit le fruit

<sup>1562</sup> Coupure de presse isolée, « Aux championnats de France de Badminton », *Le Havre*, janvier 1959, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1563</sup> Dans ses archives, nous avons effectivement retrouvé des brouillons d'articles qui sont ensuite publiés dans le même journal et il n'est pas rare que les chroniqueurs sportifs soient finalement des dirigeants qui communiquent.

<sup>1564</sup> Coupure de presse isolée, « Après les championnats de France de Badminton, l'absence d'Annie Groëné a compromis les chances du HBC », *Le Havre Libre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1565</sup> *Tennis de France*, n°1, mai 1953, p. 38, Musée Tenseum FFT.

d'une lutte d'acteurs. Cette revue nouvellement créée est à l'initiative de Philippe Chatrier. D'après Maurice Mathieu, celui-ci aurait souhaité s'associer à René Mathieu dans la conception de la revue *Smash* et s'est vu refuser sa collaboration<sup>1566</sup>. La présentation du badminton comme sport féminin est peut-être une manière de mettre des bâtons dans les roues du président de la CCB. C'est plausible d'autant plus qu'il s'agit d'un article isolé et qu'ensuite la revue ne mentionne plus jamais le badminton. Sinon, il s'agit tout simplement d'une méconnaissance de la part du futur président de FFLT de l'activité.

Enfin, bien qu'une image tantôt masculine tantôt féminine se dessine dans les revues et la presse compulsées, il semble que l'étendue de leur diffusion soit insuffisante pour véhiculer réellement des représentations au-delà des sphères locales ou du tennis. La presse nationale sportive, pour laquelle *L'Équipe* est le journal le plus emblématique<sup>1567</sup> n'offre en effet pas d'image du badminton. Du point de vue quantitatif, entre septembre 1951 et juin 1960, seuls 73 articles ou brèves évoquent le badminton. En termes de contenus, aucun article ne permet d'accéder à une définition de l'activité. On retrouve des annonces pour des compétitions ou des résultats, souvent à l'état brut, sans commentaire. Dix-sept articles ont trait aux championnats internationaux de France, vingt aux compétitions nationales françaises, six sont relatifs au classement ou annoncent des compétitions internationales hors du territoire, dix-neuf traitent des championnats internationaux de Paris et des matches qui se tiennent en annexes de l'événement et dix évoquent la Coupe Thomas. Les événements internationaux sont bel et bien le principal support de la visibilité du badminton. Il est probable que ces parutions soient permises par le biais de René Mathieu et son réseau journalistique. À une occasion, dans *Smash*, il est souligné que « le journal *L'Équipe*, qui possède une rubrique sur le badminton [...] nous assurera une bonne propagande »<sup>1568</sup>. Mais cette jeune presse sportive spécialisée s'adresse à un public fêru de moto, de cyclisme et de football<sup>1569</sup>. La suite de ses choix éditoriaux donnera tort au rédacteur de *Smash*. Encore une fois, l'image, aussi restreinte soit-elle du point de vue quantitatif, est péjorative. *L'Équipe* insiste sur la défaite des Français avec des titres évocateurs comme « les Anglais trustent les titres aux Internationaux »<sup>1570</sup> ; « redoutable coalition anglaise dans les Internationaux de Paris »<sup>1571</sup> ;

---

<sup>1566</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014.

<sup>1567</sup> MONTÉRÉMAL, Gilles, *op.cit.*, 2010, p. 71.

<sup>1568</sup> *Smash*, n°31, décembre 1948 janvier-février 1949 p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1569</sup> MONTÉRÉMAL, Gilles, « *L'Équipe* : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *Le Temps des Médias*, n°9, janvier 2008, pp. 107-120.

<sup>1570</sup> *L'Équipe*, 6 avril 1954, p. 9, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

<sup>1571</sup> *L'Équipe*, 20 et 21 novembre 1954, p. 9, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

« domination étrangère aux Internationaux de Paris »<sup>1572</sup> ou encore « l'Angleterre a écrasé la France »<sup>1573</sup>. Ce dernier article souligne « une défaite qui ressemble fort à un écrasement et qui se passe de commentaires »<sup>1574</sup>. Sinon, le journal passe presque sous silence certaines rencontres, avec des brèves d'une ligne qui signalent les défaites de la France contre des équipes étrangères<sup>1575</sup>. Tout se passe comme si la discrétion était de mise pour masquer le faible niveau de jeu des Français. Le modèle étranger est donc encore le seul jugé performant. Le quotidien évoque à l'occasion des championnats internationaux de Paris de 1952, qu'« il est possible d'ailleurs que cette intéressante épreuve aura pour finale un véritable match britannique qui promet d'être particulièrement disputé »<sup>1576</sup>. La notion de « véritable match » réitère à l'idée que le « vrai » badminton n'existe pas en France, ou du moins, qu'il n'a pas une valeur reconnue et spectaculaire.

Finalement, les représentations associées à la discipline, héritées du jeu du volant, persistent, faute de visibilité suffisante du badminton placé sur le versant du sport compétitif.

## **5. Le Havre et le badminton : une volonté de spécialisation de la pratique accentuée, en concurrence avec la région parisienne**

Bien que Le Havre se joigne à Paris dans l'organisation des événements qui rappellent les mondanités de haute société, ce nouveau foyer de pratique se détache pourtant sur plusieurs points des logiques à l'œuvre dans la capitale. D'une part, la volonté affichée de concurrencer Paris sur le plan sportif témoigne d'une forte volonté d'engagement compétitif sportif. D'autre part, des préoccupations naissent concernant la formation des jeunes. Autrement dit, les clubs du Havre paraissent adopter une politique démocratique, alors nouvelle pour le badminton français. Ces conceptions politiques se traduisent notamment dans un conflit provisoire entre deux acteurs, René Mathieu, le président de la CCB, et Jean Augry, lorsqu'il celui-ci préside le comité de Normandie.

---

<sup>1572</sup> *L'Équipe*, 9 novembre 1959, p. 4, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté

<sup>1573</sup> *L'Équipe*, 17 décembre 1951, p. 2, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

<sup>1574</sup> *Ibid.*

<sup>1575</sup> *L'Équipe*, 19 novembre 1953, p. 6, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; *L'Équipe*, 20 décembre 1954, p. 11, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; *L'Équipe*, 19 novembre 1957, p. 5, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

<sup>1576</sup> *L'Équipe*, 22 et 23 novembre 1952, p. 3, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

## 5.1. Un niveau de jeu qui concurrence rapidement le Racing Club de France

Depuis la création du championnat de France par équipe en 1946, le titre de champion de France a été attribué une fois à Lyon, la première année. Ensuite, le Racing domine la compétition. L'année 1955 marque un virage. C'est le HBC qui remporte le précieux trophée et le conserve lors des trois saisons suivantes, avant que le RCF ne reprenne l'ascendant entre 1950 et 1960. Au niveau individuel, le même phénomène s'observe logiquement dans la mesure où ce sont les mêmes joueurs qui s'affrontent. La saison 1955-1956 marque le début de la suprématie du badminton havrais. Ces derniers repartent des championnats de France individuels avec sept joueurs titrés sur huit possibles<sup>1577</sup>.

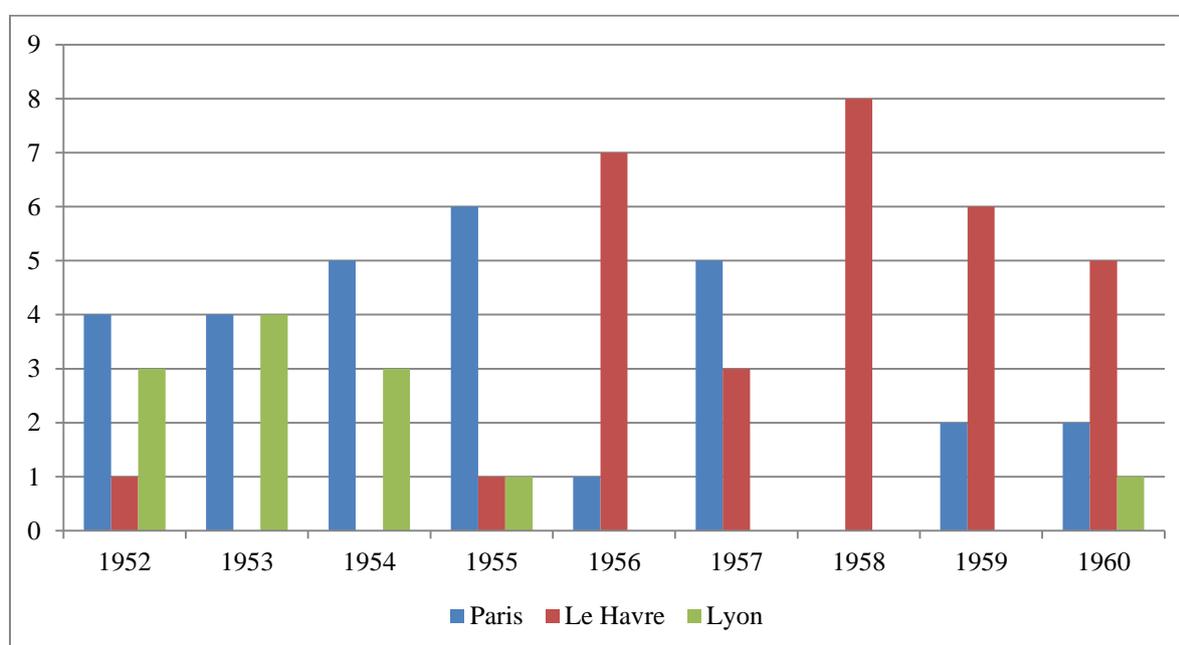


Figure 60 : Titres remportés aux championnats de France par ville de provenance des joueurs, entre 1952 et 1960.

De l'engouement observé au début des années 1950, qui amène le badminton havrais à chiffrer ses pratiquants entre quatre et cinq cents dès le milieu des années 1950, naît un niveau de pratique capable de concurrencer Paris dont le vivier de joueurs est équivalent, bien que davantage expérimenté. La rivalité s'installe aussi dans les championnats de deuxième et de troisième série, où les clubs de la région havraise se classent régulièrement premiers. Ainsi, à

<sup>1577</sup> Pour éviter l'écueil de doubler un titre lorsque la paire de double est de provenance mixte, nous avons préféré comptabiliser le nombre de joueurs titrés. Ainsi, il y a un titre en simple hommes, un titre en simple dames, deux titres en double dames, deux titres en double messieurs et deux titres en double mixte.

partir du milieu des années 1950, les joueurs havrais se hissent au plus haut niveau de jeu français. Cette bascule est d'ailleurs pressentie par les membres de la CCB lors du bilan de la saison 1953-1954 présentée lors de l'AG de la FFLT : « *Henri Pellizza, Paul Ailloud, Michel Le Renard, Maurice Mathieu et Mlle Noëlle Ailloud restent les meilleurs Français, mais de Normandie on voit poindre à l'horizon quelques espoirs qui feront bientôt parler d'eux. Il y a dans la région du Havre cinq clubs qui fonctionnent avec succès* »<sup>1578</sup>.

La polarité Le Havre/Paris se confirme. Les Parisiens, qui jusqu'alors ne connaissaient pas réellement de concurrence, sont désormais détrônés. L'inversion de rapport de force, en moins de cinq ans, est la preuve d'une hausse rapide de niveau des Normands. Tout se passe comme si ces derniers s'impliquaient davantage dans la recherche de progrès et dans la compétition. Dans la presse havraise, on lit l'optimisme des dirigeants du badminton, dès la saison 1952-1953, conscients qu'ils ont du chemin à parcourir, mais confiants au regard du vivier de pratiquants qui se forme rapidement : « *notre force actuelle est uniquement le nombre, mais courage* »<sup>1579</sup>. Les joueurs du Havre prônent un badminton dont la logique compétitive paraît primer sur la logique sociale. Le nombre de pratiquants sur un espace aussi réduit permet de véhiculer une culture propre, explicitement distincte de la pratique tennistique et développant une démarche ancrée sur la compétition.

## 5.2. Une logique compétitive avant une logique festive

Pour les Normands, la compétition prime sur les agapes. Ils se font même remarquer par René Mathieu, qui regrette après les championnats internationaux de Paris de 1955 « *que les Havrais toujours pressés de regagner la côte normande ayant à leur tête Jean Augry et le président Meyer ne purent prendre part à ce dîner traditionnel simple et sympathique* »<sup>1580</sup>. C'est bien un choc des cultures que retranscrivent ses mots. La presse locale havraise renvoie, par ailleurs, la volonté des dirigeants du badminton de concurrencer Paris et particulièrement le RCF. Le discours présente une forme de fierté, voire de provocation compétitive, entre Le Havre et le fameux club omnisport de la capitale. Jean Augry écrit dans la presse locale, en 1955, lorsque le HBC n'échoue que sur le score de 4 à 5 face au club parisien : « *le vieux*

---

<sup>1578</sup> PV de l'AG ordinaire de la FFLT du 29 mai 1954, *Bulletin Coup Droit*, n°45, p. 4, Musée Tennis FFT.

<sup>1579</sup> Coupure de presse isolée, « Championnats internationaux de France de Badminton », *journal non identifié*, saison 1952-1953, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1580</sup> *Smash*, n°72, décembre 1955-janvier 1956, p. 58, Musée Tennis FFT.

*Racing vient de sentir le vent de la défaite* »<sup>1581</sup>. Le même acteur poursuit, en 1957 : « *la magnifique vitrine des “ Coupes ” au siège du Racing, rue Éblé, commence sérieusement à se vider pendant que celle du HBC prend gentiment de l’allure. Alors M. Mathieu, consolez-vous, nous allons bientôt vous les rendre. Nous visons maintenant les grandes Coupes européennes* »<sup>1582</sup>. Dans le fonds d’archives de Jean Augry, qui ne comporte que dix coupures de presse, l’une d’elle est relative à la seconde victoire du HBC aux championnats de France par équipe ainsi qu’aux nombreuses victoires des Havrais aux championnats de France individuels, à partir de 1956<sup>1583</sup>. La saison précédente, seul un titre de champion de France individuel est revenu au Havre. Ces événements ont sans doute été une consécration pour un acteur qui cherche à dynamiser le versant compétitif. Le RCF est qualifié dans le même article comme le « *grand rival* » du HBC.

Toutefois, cette orientation concurrentielle n’est pas unanimement partagée au Havre. Henri Gibon, membre du HAC, président du Comité de Normandie jusqu’en 1955, était associé à la politique de René Mathieu lors de la décennie précédente. Ce dernier évoque d’ailleurs son « *vieil ami Henri Gibon* »<sup>1584</sup> dans une lettre qu’il adresse à Jean Augry<sup>1585</sup> pour signaler les liens qui existent entre les deux hommes, bien qu’ils ne soient pas de la même région. Une lettre retrouvée de Jean Augry laisse entendre un possible conflit entre lui et Jacques Gibon, le fils d’Henri, dont l’ampleur impliquerait les dirigeants du HBC et du HAC.

---

<sup>1581</sup> Coupure de presse isolée, « En finale du championnat de France par équipe, le Havre Badminton Club perd contre le Racing Club de France 5-4 après une rencontre passionnante », *Le Havre*, 1954-1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1582</sup> Coupure de presse isolée, « Le Havre Badminton-Club se taille la part du lion... au détriment des Loisirs Coopératifs Havrais », *journal non identifié*, fin 1957 Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1583</sup> Coupure de presse isolée, « Bravo, le Havre Badminton Club champion de France par équipe (première série) », *Le Havre Libre*, saison 1955-1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry. L’article est présenté en annexe (image 15, p. 80).

<sup>1584</sup> Lettre de René Mathieu à Jean Augry, 20 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1585</sup> *Ibid.*

A JACQUES GIBON.

Je pense que tu as bien lu, c'est encore à toi que s'adresse cette seconde lettre.

Mr. Meyer m'informe de ta visite, sauf imprévu, la lettre était bien adressée à Jacques Gibon, elle n'était pas à en-tête du H.B.C. Je ne vois donc pas ce que Meyer, ton père, le HBC, viennent faire là dedans.

Cette lettre te concerne bien, et toi seul. Je te prie donc de laisser Meyer en dehors de cette histoire.

De même quand je parle de ta Croisade et de tes amis, j'englobe ceux qui, actuellement participe à ta petite école felle, et qui suivent tes conseils de ne plus venir chez moi.

Si d'autre part je t'ai prié de donner le cas échéant la lettre à tes amis, c'est de ceux là que je parlais, ne te fais pas plus bête que tu ne l'es, car dans le fond tu as très bien compris, et tu cherches simplement un dérivatif à la question.

Laisse les dirigeants et le HBC où ils sont là, en continuant de faire bonne mine à tous et ne faisant supporter ton amertume qu'à moi seul.

Figure 61 : Lettre de Jean Augry adressé à Jacques Gibon, non datée, Coll. Priv. Augry Jean.

Le document n'est pas daté et ne présente pas de suite. Son contenu ne nous permet pas de déterminer l'origine de « l'amertume » de Jacques Gibon envers Jean Augry. Avant de concurrencer le RCF, Jean Augry et le HBC ont probablement concurrencé le HAC. Ghislain Vasseur, qui fait figure de vedette au HBC, bat le HACman Jacques Gibon dès la saison 1952-1953, aux championnats de Normandie, alors que Mme Augry, la femme de Jean Augry, détrône la fille d'Henri Gibon<sup>1586</sup>. En 1953, le HAC bat le HBC 5 à 4, après des « *matches acharnés et disputés à l'extrême* »<sup>1587</sup> alors qu'en 1951, le score est sans appel : le HAC écrase le HBC sur le score de 17 matches remportés contre 0<sup>1588</sup>, lors du championnat de Normandie par équipes. L'esprit fraternel de l'entre-soi est bien loin. Il transparaît une logique de concurrence dont le grief développé par Jean Augry pourrait être la cause comme la conséquence, mais constitue bien un indicateur évident de cette mutation de mentalité.

Ces concurrences sportives entre les clubs amènent à une spécialisation de la pratique. Le HBC est un club indépendant qui n'est pas rattaché à une section de tennis. Les victoires progressives de ce club lui confèrent une certaine aura. Max Lefeu, un des meilleurs éléments

<sup>1586</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton ont démontré une hausse certaine de la valeur moyenne des joueurs havrais », *Le Havre*, saison 1952-1953, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur ; Coupure de presse isolée, « Deux faits saillants aux Championnats de Badminton. G. Vasseur succède au Hacman J. Gibon, Mme Augry bat la champ. de France Mlle Gibon », *Le Havre Libre*, saison 1952-1953, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1587</sup> Coupure de presse isolée, « Badminton : Le H.B.C. battu par le HAC (5v à 4) », *journal non identifié*, saison 1952-1953, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1588</sup> *Smash*, n°44, avril-mai 1951, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

du HAC, demande en novembre 1955 une adhésion au HBC<sup>1589</sup>. Les dirigeants incitent les jeunes clubs comme le LCH et le BAC de Sanvic à envoyer leurs meilleurs éléments au HBC qui « *affiche actuellement une nette supériorité surtout en technique [...]. Le niveau du Badminton montera ainsi au Havre, pour le grand bien de tous* »<sup>1590</sup>. Cette mutualisation de la pratique entre les trois clubs havrais, accompagnée du regroupement des meilleurs, accentue la spécialisation de la pratique dans l'optique de progrès.

Un autre indice témoigne de la primauté de la compétition par rapport aux festivités adossées à l'organisation des événements internationaux. Au lieu de seulement se consoler après la défaite et tenter de dédouaner les joueurs de l'équipe de France d'un lourd échec, comme dans le cas de la Coupe Thomas de 1954<sup>1591</sup>, la presse havraise est très critique envers la politique de la CCB. Le journal *Le Havre* titre en 1957 « *si les responsables fédéraux de Badminton veulent bien le comprendre, l'écrasante défaite de France-Angleterre pourrait être salutaire* »<sup>1592</sup>. Pour l'auteur, Pierre Mens, sans doute influencé par Jean Augry au regard de la connaissance des politiques de la CCB soulevées dans l'article, si les Français ont subi une sévère défaite contre l'Angleterre en Coupe Thomas, c'est parce que les quelques rencontres internationales disputées ne suffisent pas à accomplir de grands progrès. Les internationaux français n'étaient « *jamais capable(s) de prendre l'initiative du jeu* ». Pour le journaliste, la Commission centrale « *ferait bien d'envisager les mesures à prendre pour remédier à ce fait incontestable* ». L'article suggère la venue d'un professeur étranger pour « *améliorer rapidement la technique des Français* ». Les résultats obtenus par d'autres sports ont prouvé l'efficacité de cette méthode, comme dans le cas du rugby<sup>1593</sup> ou de l'athlétisme<sup>1594</sup> où les influences étrangères, théoriques et pratiques, apportent des évolutions techniques positives aux Français.

D'autre part, une politique orientée vers la formation des jeunes naît aux LCH. Pour la première fois, l'idée que la jeunesse constitue le vivier du développement du badminton est

---

<sup>1589</sup> Lettre de Max Lefeu (né le 27 octobre 1924) à Jean Augry, 10 novembre 1955, sollicitant une adhésion au HBC, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry)

<sup>1590</sup> Document accompagnant les résultats des championnats de Normandie 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> série qui se sont tenus les 30 octobre 1955 et 6 novembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1591</sup> Cf. infra p. 270 : la presse locale normande tente d'atténuer la sévérité du score en évoquant « *l'excellente tenue des havrais Vasseur et Lenoir* » ou alors qualifie et évoque une éventuelle anxiété des joueurs qui pouvait expliquer des scores très sévères, devant 1 200 spectateurs cumulés sur les deux journées.

<sup>1592</sup> Coupure de presse isolée, « Si les responsables fédéraux de Badminton veulent bien le comprendre, l'écrasante défaite de France-Angleterre pourrait être salutaire », *Le Havre*, novembre-décembre 1957, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1593</sup> VINCENT, Joris, « Art, méthodes et sciences. Une histoire de l'entraînement en rugby au cours du XX<sup>e</sup> siècle », *Les cahiers de l'INSEP, Histoire(s) de la performance du sportif de haut-niveau*, n°46, 2010, p. 136.

<sup>1594</sup> ROGER, Anne, *op.cit.*, 2006, pp. 37-51.

avancée. Le club accorde une importance majeure à la formation des enfants et adolescents et fonde une école dirigée par Gaston Hauguel, « *dévoué pour les jeunes* »<sup>1595</sup> et qui fournit un « *travail inlassable* » afin de répondre à cet « *objectif premier* » dd club<sup>1596</sup>. En 1959, l'école compte 37 élèves « *qui montrent de sérieux progrès* »<sup>1597</sup>. Ce dernier crée la section badminton des LCH en 1952 avec Paul Renard, ancien joueur, dirigeant et entraîneur de basket, déjà présent depuis seize ans au club<sup>1598</sup>. Le dirigeant des LCH s'implique rapidement dans la dynamique politique du badminton et se joint aux réunions de la CCB dès 1955 avant d'en être membre officiel en 1957, aux côtés de Jean Meyer et Jean Augry du HBC, et Henri Gibon, du HAC. L'importance du Havre du point de vue structurel s'adosse ainsi à une représentation au niveau de l'institution, donc, d'un potentiel d'actions davantage développé. Paul Renard émet ainsi le souhait en novembre 1957, que la Commission organise des stages « *dans le genre de ceux de M. Henri Cochet* »<sup>1599</sup>. Ceux-ci se destinent à faire progresser les jeunes joueurs.



**Figure 62 : Extrait de presse havraise, 26 avril 1954, Coll. Priv. Vallet André.**

<sup>1595</sup> Coupure de presse isolée, « *De raquette en fourchette le LCH clôt sa saison de badminton* », *Le Havre Libre*, 24 février 1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1596</sup> Coupure de presse isolée, « *Les championnats de Badminton des Loisirs coopératifs Havrais* », *Le Havre Libre*, 26 avril 1954, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1597</sup> Coupure de presse isolée, « *Remise des Coupes Lemettais de badminton aux Loisirs Coopératifs Havrais* », *Le Havre Libre*, 4 juin 1959, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1598</sup> Coupure de presse isolée, « *Les Loisirs coopératifs Havrais sont champions de France de Badminton (2<sup>e</sup> série)* », *Le Havre*, 1955-1956, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1599</sup> PV de la réunion de la CCB du 6 novembre 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°84, novembre 1957, p. 4, Musée Tenniseum FFT.

L'extrait de presse précédent illustre la vie de la section badminton des LCH : les joueurs adultes, hommes et femmes, participent à des compétitions internes au club. Ils invitent l'inspecteur départemental de la jeunesse et sport (M. Beauville<sup>1600</sup>), et disposent dès 1954 d'une école de jeunes. Gabriel Beauville soutient par ailleurs cette politique tournée vers la jeunesse qui semble rendre compte de la logique de l'association. Politiquement, les loisirs collectifs auraient tendance à être connotés de gauche ; il s'agirait sans doute d'un élément supplémentaire d'opposition à un Racing Club de France plus ancré sur la distinction de classe. Gabriel Beauville émet son souhait de développer le badminton à l'école<sup>1601</sup>, et le présente comme un « *sport vraiment populaire au Havre, sport de l'avenir et sport de base pour les scolaires* »<sup>1602</sup>. L'équipe du LCH, composée de beaucoup de juniors, présente un progrès fulgurant. Cette formation est championne de France par équipes de deuxième série en 1956 et accède à la première série<sup>1603</sup>. Selon les journaux locaux, à la fin des années 1950, « *issue d'un laborieux travail de profondeur parmi les jeunes, l'action prudente des dirigeants a été largement récompensée* »<sup>1604</sup>. Christian Badou, le champion de France 1960, alors âgé de tout juste 18 ans, fait partie de cette génération de jeunes formés par ce club. *Le Havre Libre* souligne ainsi que « *les Loisirs (...) grâce à Christian Badou en particulier, reçoivent la consécration de plusieurs années d'un effort soutenu et intensif en faveur des jeunes* »<sup>1605</sup>. Des compétitions sont d'ailleurs organisées pour les jeunes dans la région. Les championnats de Normandie minimes de 1957 comptent par exemple 35 participants<sup>1606</sup>. Le président de la CCB ne demeure pas indifférent face à ce virage et cette politique tournée vers la jeunesse. À la fin des années 1950, il affiche dans *Smash* :

Être heureux de constater les progrès réalisés par deux jeunes des Loisirs Havrais et la forme actuelle de Mathieu-Pellizza. Le passage de l'entraîneur britannique Cook et la présence d'un professeur sur les courts de la rue Éblé marqueront probablement la résurrection du Racing qui enfin se décide à former des jeunes. Si le grand club parisien veut continuer son effort, il

<sup>1600</sup> Il est mal orthographié dans l'article.

<sup>1601</sup> Coupure de presse isolée, « Les Loisirs coopératifs Havrais sont champions de France de Badminton (2<sup>e</sup> série) », *Le Havre*, 1955-1956, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1602</sup> Coupure de presse isolée, « Badminton et tennis havrais à l'honneur à la Mairie », *journal non identifié*, 24 février 1957, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1603</sup> Coupure de presse isolée, « Sur leurs propres courts du Stade de Trigauville. Les Loisirs Coopératifs Havrais ont enlevé le titre de Champion de France de Badminton par équipe (2<sup>e</sup> série) », *Le Havre*, 1955-1956, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1604</sup> Coupure de presse isolée, « G.Vallet – Ch. Badou des LCH enlèvent brillamment la Coupe des bijouteries LEPAGE de badminton », *journal non identifié*, autour de 1959, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1605</sup> Coupure de presse isolée, « Les Championnats de France de Badminton au Havre. Succès des LCH et triomphe de Ch. Badou », *Le Havre Libre*, janvier 1960, Lucien Lecaude, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1606</sup> Coupure de presse isolée, « Championnat de Normandie de Badminton (minimes) Christian Badou (LCH) France Groène (HBC), vainqueurs », *Le Havre*, année 1957, Coll. Priv. Badou Christian.

redeviendra vite le premier de France [...] Il faut vous réveiller, les « bleu et blanc »...<sup>1607</sup>.

Le message est clair : la politique du LCH doit s'imposer désormais au Racing pour permettre le maintien d'une concurrence.

Le cœur du badminton parisien est une fois de plus identifié par rapport à une dynamique traditionnelle, alors que Le Havre incarne une nouvelle conception de la pratique. La convivialité, l'entre-soi, la priorité donnée aux réceptions internationales huppées, ne transparait pas chez les nouveaux dirigeants havrais. Ces derniers privilégient la confrontation avec Paris notamment, et adoptent une politique de recrutement des masses par le biais de la formation des jeunes. Cette opposition s'incarne notamment à travers les échanges entre deux hommes, Jean Augry et René Mathieu.

### **5.3. Un conflit témoin de l'essor d'une politique « concurrente »**

Un conflit éclate entre Jean Augry et René Mathieu, lorsque le premier prend la tête du comité de Normandie. Celui-ci dénonce un centralisme parisien dont semblent souffrir les joueurs de Haute-Normandie, lesquels revendiquent leur qualité et leur nombre pour affirmer une volonté de fonctionner sans la commission. Nous pouvons y percevoir également une représentation différente de l'activité de la part des deux protagonistes. René Mathieu, attaché au développement du badminton, est aussi sensible au respect des procédures. Jean Augry a la ferme volonté de développer l'activité dans sa région et de faire progresser ses joueurs. Il souhaite de la part de la CCB une reconnaissance des actions menées. Les échanges débutent dans un courrier daté du 12 décembre 1955 où Jean Augry demande à la FFLT une aide financière pour que les Havrais puissent participer au tournoi de Hollande, en précisant qu'ils ont bien défendu la cause française en s'imposant en Belgique et que leurs bons résultats méritent un effort de la part de la Fédération à laquelle ils appartiennent<sup>1608</sup>. René Mathieu répond négativement à cette demande de crédits, craignant de créer « *un précédent dont d'autres clubs pourraient se réclamer* »<sup>1609</sup>. Cette réaction se conçoit quand on sait que les moyens financiers sont très restreints pour le badminton et souvent réservés pour l'accueil des joueurs étrangers ainsi que l'organisation des championnats internationaux de France. I précise à Jean Augry qu'il faut communiquer à la CCB les inscriptions aux tournois qui se

---

<sup>1607</sup> *Smash*, n°91, janvier-février 1959, p. 51, Musée Tennis FFT.

<sup>1608</sup> Lettre adressée à René Mathieu, 12 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1609</sup> *Bulletin Coup Droit*, n°63, février 1956, p. 1-2, Musée Tennis FFT.

tiennent à l'étranger, afin qu'elle puisse répondre utilement à d'éventuelles questions des Fédérations étrangères ou de la Fédération internationale<sup>1610</sup>. René Mathieu souligne ainsi son attachement à l'implication essentielle de la Commission concernant les questions internationales.

Un second sujet est source de conflit entre les deux hommes : il s'agit de l'organisation du championnat de France national de 1956. Il devait se tenir à Lyon qui n'a finalement pas pu en assurer l'organisation. La CCB a décidé de les faire disputer à Paris alors que Le Havre se portait volontaire pour les accueillir. Jean Augry commente : « *nous ne pouvons accepter une telle décision* », et estime que le centralisme parisien n'est pas acceptable étant donné le niveau des joueurs havrais.

En récapitulant : les championnats internationaux de Paris et de France, les championnats de France individuels se déroulent cette saison sur les courts du Racing, donc sauf imprévu, toutes les épreuves [...]. Nous voulons admettre que les joueurs de Paris veulent éviter les frais de déplacement. Veuillez comprendre que la réciproque est vraie. Les positions actuelles de nos joueuses et joueurs sur le tableau de classement, nous autorisent à nous élever contre cette décision prise à notre insu. En conséquence, pour protester, contre cette centralisation des épreuves à Paris, nous ne participerons pas aux Championnats de France individuels. La date étant donc libre sur notre calendrier, nous en profiterons pour organiser, au Havre, les Championnats de France UFOLEP, nous inviterons les clubs affiliés, à savoir l'Esso Barentin, l'Esso Gravenchon, les Loisirs, notre Club, nous inviterons d'autre part des joueurs belges, hollandais et danois<sup>1611</sup>.

Le dirigeant du Havre laisse donc entendre qu'il se place en concurrence avec la CCB parce que les joueurs havrais sont lésés en termes de coût de la pratique dans la mesure où ils doivent assumer leurs frais de déplacement. Le Normand tente de court-circuiter la Commission centrale et s'adresse directement à Guy de Bazillac pour demander l'organisation de ces championnats de France<sup>1612</sup>. En retour, le secrétaire général de la FFLT le renvoie vers René Mathieu, dans la mesure où cette décision revient à la CCB. Ce n'est pas un cas isolé : bien que René Mathieu rappelle en décembre 1955 que les questions internationales doivent être traitées par la Commission, plusieurs lettres témoignent des correspondances directes

---

<sup>1610</sup> Lettre de René Mathieu en réponse à celle du 12 décembre, 15 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1611</sup> Lettre de Jean Augry à René Mathieu en réponse à celle du 15 décembre, 16 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1612</sup> Lettre de la FFLT de Jean Debove (secrétaire de la FFLT) à Jean Augry, 18 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

entre Jean Augry et les nations voisines<sup>1613</sup>. Il tisse également des liens d'amitié avec le président du club de Nantes, Monsieur Guilet<sup>1614</sup>. Jean Augry cherche donc à construire son réseau sans passer par le biais de l'institution dirigeante à laquelle il s'oppose. Il dénonce l'inégale distribution des postes au sein de la Commission et soulève que sur dix membres présents lors du vote d'attribution des championnats de France, cinq appartiennent au Racing, et neuf sont Parisiens<sup>1615</sup>. Il n'aurait « *jamais reçu de proposition ferme, pour qu'un membre de notre club [du HBC] fasse partie de ce comité* »<sup>1616</sup>. La suprématie, tant sportive qu'institutionnelle du Racing, constituerait une source de conflit entre certains dirigeants d'après les paroles de Ghislain Vasseur<sup>1617</sup>. C'est pourquoi Jean Augry demande l'intégration au sein de la commission de Jean Meyer, Pierre Lenoir et lui-même pour représenter le HBC, de Paul Renard et Robert Badou des LCH, de Michel Lambert du BAC Sanvic et enfin de W.J. Cady, de Gravenchon. Les propos d'Augry sont sans concession possible et il menace de faire fi des décisions de la commission si cet organisme décisionnaire n'intègre pas de dirigeants du Havre. Par une lettre rédigée au nom du HBC quinze jours plus tard, on relève une injustice perçue par le Normand, il avance qu'avec une majorité absolue en faveur des Parisiens : « *les décisions sont prises à notre insu et surtout à notre désavantage* »<sup>1618</sup>, élément d'autant plus révoltant selon lui qu'il estime que la position du HBC « *de plus grand Club de France* » lui donne le droit d'y être représenté sans avoir « *à le quémander* ». Les réponses de René Mathieu au nom de la commission rappellent les procédures à respecter et les risques encourus à ne pas suivre les codes de la bureaucratie. Le président de la CCB souligne les manquements de la part du Comité de Normandie quant au règlement des licences. Autrement dit, Jean Augry réclame une aide financière pour gérer son important comité, alors qu'il ne cotiserait pas de manière correcte pour la CCB.

---

<sup>1613</sup> Lettre du président de Jersey Badminton Association à Jean Augry, 30 avril 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry ; Lettre de René Gathier à Jean Augry, 10 février 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry ; Lettre de René Gathier à Jean Augry., 11 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry. ; Lettre de T. Gibson à Jean Augry, 11 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry. ; Lettre du président de la Fédération néerlandaise à Jean Augry., 22 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry. ; Lettre du président de la Fédération néerlandaise (Jansen) à Jean Augry., 22 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1614</sup> Lettre de Monsieur Guilet à Jean Augry., société standard tennis sport, Nantes, le 1er janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1615</sup> Lettre de Jean Augry. à René Mathieu., au nom du comité directeur du Havre, 28 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.. Nous avons relevé l'ensemble des membres qui composent le bureau, pour chaque saison sportive. L'origine de l'ensemble des acteurs n'est pas identifiée mais les propos de Jean Augry, semblent plausibles.

<sup>1616</sup> Lettre de Jean Augry à René Mathieu en réponse à celle du 15 décembre, 16 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1617</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>1618</sup> Lettre de Jean Augry à René Mathieu, au nom du comité directeur du Havre, 28 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

Vous savez que la Licence est obligatoire (Direction des Sports-Ministère de l'Éducation Nationale) or vous avouez que vous possédez plus de 400 joueurs. Vous voudrez donc avoir l'obligeance de faire parvenir à la FFLT 3 rue Volney à Paris un état des 400 joueurs que vous dirigez et joindre le montant de la licence et cela avant la fin janvier 1956<sup>1619</sup>.

René Mathieu, qui maîtrise les rouages de la bureaucratie, précise l'importance de suivre l'institution dirigeante : « *votre lettre ne cherche plus à construire, mais à démolir car en vous retirant de notre groupement vous vous isolez, donc nous ne pouvez plus faire de progrès puisque vous ne pourrez plus comparer vos joueurs à d'autres joueurs français et étrangers* »<sup>1620</sup>. Le président de la commission, afin d'apaiser les tensions, propose ensuite à Jean Augry d'intégrer les Normands à la CCB : « *pour être agréable aux dirigeants sportifs du H.B.C., la Commission demandera au Comité de Direction de la F.F.L.T. l'autorisation de s'adjoindre les personnalités suivantes : M. MEYER, M. AUGRY et M. RENARD* »<sup>1621</sup>. L'expression employée « *pour être agréable* » laisse entendre une ironie de la part du Comité, comme s'il s'agissait d'une formalité sans conséquence politique, contrairement aux revendications fermes de Jean Augry. René Mathieu demande également la création d'une commission sportive « *qui débarrassera nos camarades de l'organisation de certaines épreuves. Les clubs de France y seront représentés au prorata des licenciés* »<sup>1622</sup>. Il laisse entendre que l'organisation des championnats de France est davantage un fardeau pour les membres de la CCB plutôt qu'un privilège. En réponse, Jean Augry insiste sur le fait que les Havrais ne participeront pas aux championnats de France à Paris. Le secrétaire du HBC se défend de ne pas chercher à démolir, mais au contraire, à construire :

Je veux le faire sur des bases sérieuses, à droite et à gauche, il est question de règlement, si ce règlement existe, il conviendrait peut être de me le communiquer, pour le moment personne ne peut encore me le produire, il est sans cesse question de nos devoirs mais jamais de nos droits [...]. Nous n'avons jamais refusé de suivre un règlement encore faudrait le connaître dans le fond et dans la forme<sup>1623</sup>.

---

<sup>1619</sup> Lettre de René Mathieu à Jean Augry en réponse à son courrier du 16 décembre, 26 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry.

<sup>1620</sup> Lettre de René Mathieu. à Jean Augry. en réponse à son courrier du 16 décembre, 26 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1621</sup> PV de la réunion de la CCB du 11 janvier 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°63, février 1956, p. 8, Musée Tennis FFT.

<sup>1622</sup> Lettre de René Mathieu. à Jean Augry. en réponse à son courrier du 16 décembre, 26 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1623</sup> Lettre de Jean Augry. à René Mathieu., en réponse, 27 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

Jean Augry explique ne pas être contre le côté bureaucrate, mais évoque un manque de transparence de la part de la CCB et rajoute que « *tant que nous ne posséderons pas ce Règlement, nous sommes censés l'ignorer et ne pouvons le prendre en considération* »<sup>1624</sup>. Il semblerait donc que l'institutionnalisation peine à se développer sur l'ensemble du territoire, malgré les relais offerts par la FFLT au niveau des régions. Enfin, Jean Augry revient sur l'organisation centralisée des événements à Paris, et précise faire son « *possible pour influencer [s]es joueurs à y participer, mais il y a des limites, les déplacements sont onéreux, en les organisant tous à Paris, vous soulevez vous même le vent de la tempête* »<sup>1625</sup>. L'argument du coût de la pratique qui revient, dans la mesure où les déplacements des joueurs sont à leur charge. Ghislain Vasseur confirme l'engagement financier des joueurs concernant les frais de transports : « *la commission de badminton, c'était des gens fauchés, ils n'obtenaient aucune aide de la Fédération de tennis donc tous les déplacements moi je me les payais. Tout était à ma charge. Maintenant les joueurs français sont aidés, ça doit être formidable [...]. Mon père, heureusement qu'il avait une bonne situation, il me permettait d'aller en Hollande, en Suisse, partout mais il payait, on payait* »<sup>1626</sup>. Les joueurs n'ont donc pas les moyens de se déplacer sauf sur leurs deniers personnels et, pour les Havrais, il faut aussi assurer les frais pour se rendre régulièrement à Paris. Que cet argument du manque de moyens des joueurs soit invoqué témoigne d'une mutation qui s'opèrerait du côté du recrutement social vers des classes davantage modestes, et va de pair avec la mutation de l'esprit de la pratique, où le curseur bascule du côté sportif plutôt que festif.

Plus encore, le comité directeur du HBC réclame une bascule de la structure institutionnelle et « *la création d'une Fédération Française de Badminton, avec une organisation sérieuse de tout ce qui concerne le badminton en France* » avec un remaniement total du Comité ayant « *une représentation plus juste des dirigeants des différents clubs français, représentation du reste en rapport directe avec l'importance du Club* », accompagnée de « *la mise au point d'un Règlement net et précis et par la même d'une discipline sportive* »<sup>1627</sup>. Les membres du HBC concluent en précisant que leur position « *n'est pas de vouloir créer des perturbations, mais au contraire de donner un nouvel élan au*

---

<sup>1624</sup> Lettre de Jean Augry, à René Mathieu., au nom du comité directeur du Havre, 28 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1625</sup> Lettre de Jean Augry, à René Mathieu., en réponse, 27 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1626</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>1627</sup> Lettre de Jean Augry, à René Mathieu., au nom du comité directeur du Havre, 28 décembre 1955, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

*badminton français sur des bases plus justes et plus conformes à la réalité* »<sup>1628</sup>. Ces revendications amènent l'idée de briser l'entre-soi construit à Paris autour de la sphère du tennis. Tout se passe comme s'ils souhaitaient bousculer les traditions et le mode de fonctionnement intimiste de la CCB, pour fonder un réseau national piloté par une instance autonome. Autrement dit, ils militent pour la démocratisation du badminton en France. La CCB estime que « *le nombre de clubs de Badminton et de joueurs licenciés est actuellement insuffisant pour recréer une Fédération indépendante qui ne serait vraisemblablement pas prise en considération par le Comité National des Sports et la Direction Générale des Sports* »<sup>1629</sup>. Néanmoins, la CCB évoque l'idée de « *prendre en considération l'application éventuelle pour le Badminton de l'Autonomie administrative, financière et sportive* »<sup>1630</sup>.

Le Havre se voit finalement confier l'organisation du championnat de France et les échanges entre Jean Augry et René Mathieu aboutissent à une résolution courtoise du conflit. Des lettres de remerciements manuscrites ont été adressées à Jean Augry de la part du colonel Debove, ainsi que de la part de René Mathieu, tous deux délégués par la CCB, avec Raymond Dubois, pour assister à ces championnats de France nationaux au Havre. Le premier lui adresse les lignes suivantes :

Je tiens, à titre personnel, à vous remercier de votre si amicale réception et vous dire combien j'ai été heureux de faire plus ample connaissance avec vous-même, vos amis sportifs et votre club. Je compte bien vous revoir à Paris lors d'un prochain passage et vous prie de ne pas manquer de me faire signe pour que nous puissions aller prendre le verre de l'amitié dans un établissement ... avec licence... !! Veuillez croire à tous mes meilleurs sentiments d'amitié, et je vous prie de présenter mes hommages à Madame Augry<sup>1631</sup>.

Le second, René Mathieu, semble moins enjoué mais ne déroge pas aux règles de la bienséance :

Mon cher ami, me voici de nouveau à Paris après un voyage très agréable. Je vous félicite pour la belle réussite de ce championnat. C'était parfait. Merci pour votre accueil et l'excellent dîner. À bientôt et bien cordialement<sup>1632</sup>.

---

<sup>1628</sup> *Ibid.*

<sup>1629</sup> PV de la réunion de la CCB du 11 janvier 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°63, février 1956, p. 7-8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1630</sup> *Ibid.*

<sup>1631</sup> Lettre manuscrite de Debove. à Meyer, Augry et amis, 31 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1632</sup> Lettre manuscrite de René Mathieu. à Jean Augry., 31 janvier 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

Ces deux courriers laissent entendre le rétablissement de l'esprit de camaraderie et de festivité qui avait toujours régné dans le monde du badminton. La CCB officialise ce « retour à la paix » à travers un procès-verbal de réunion en adressant « *ses félicitations aux nouveaux Champions et aux dirigeants dévoués du Havre Badminton Club* »<sup>1633</sup>. Après cet épisode, Le Havre gagne son assise comme lieu d'organisation d'événements et Jean Augry poursuit ses initiatives pour mettre en avant son club. La CCB attribue l'organisation du match de Coupe Thomas contre l'Angleterre en 1957 à la ville normande, et Henri Gibon fait une proposition du HAC, qui accepte de prendre à sa charge les frais des deux équipes. Jean Augry fait une contre-proposition et « *après un long débat M. H. Gibon au nom du HAC retire son projet à condition que la proposition du HBC soit au moins égale à celle du HAC. Devant l'assurance de M. J. Augry, la commission décide de donner l'organisation au HBC sous le contrôle de la CCB* »<sup>1634</sup>. Le dirigeant du HBC est ainsi également compétitif au regard de l'organisation des rencontres dans l'optique de donner de la visibilité à son club. Selon Ghislain Vasseur, s'il ne s'est que rarement déplacé pour les championnats de France, c'est bien grâce à Jean Augry. Et lorsqu'il s'agissait d'engager des dépenses, il avance que le secrétaire payait lui-même certains frais<sup>1635</sup>.

Malgré cette apparente volonté de développement du badminton de la part de Jean Augry, une curieuse initiative marque un nouveau cap. Le secrétaire du HBC souhaite élargir les activités du club et proposer une section tennis. Nous avons en effet retrouvé dans ses documents des lettres de négociation avec Monsieur Hartmann, le propriétaire des courts de tennis extérieurs du Chapeau de Napoléon<sup>1636</sup>, ainsi que de nombreux devis pour la construction du tennis couvert, accompagnés de demandes de subventions auprès de la FFLT et de la direction régionale des sports. Il témoigne également à la Mairie sa volonté de « *créer au Havre, ville particulièrement pauvre en installations sportives, un Club de tennis dans un cadre magnifique avec un court couvert. Le club sera ouvert à tous les membres qui feront une demande normale, aux scolaires, et mis à la disposition des écoles sous le contrôle d'un moniteur* »<sup>1637</sup>. Grâce à ces démarches, le HBC parvient à faire fonctionner la section tennis à

---

<sup>1633</sup> PV de la réunion de la CCB du 8 Février 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°64, mars 1956, p. 4, Musée Tennisum FFT.

<sup>1634</sup> PV de la réunion de la CCB du 21 août 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°81, août 1957, p. 6, Musée Tennisum FFT.

<sup>1635</sup> Témoignage recueilli par Christian Crémet.

<sup>1636</sup> Courrier de l'étude notariale de Monsieur Hartmann à Jean Augry., 22 mars 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1637</sup> Courrier de Jean Augry. adressé au Député Maire du Havre, 30 juin 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

la fin de l'année 1956, ce que Jean Meyer ne manque pas de signaler à l'occasion de la réunion de la CCB du 24 octobre 1956<sup>1638</sup>. Alors que le HBC se distinguait par sa spécialisation autour du badminton, le club réalise le parcours inverse aux autres clubs omnisports et se dote d'une section tennis dans un second temps. Deux hypothèses tendent à justifier cette démarche. Soit Jean Augry, fervent promoteur du badminton, engagé dans les politiques institutionnelles au regard des lettres échangées avec René Mathieu, est obligé de disposer d'une section de tennis pour pouvoir s'exprimer au sein de la FFLT, comme le précise les statuts<sup>1639</sup>. Soit l'acteur cherche à rayonner et faire du HBC un club aussi puissant que son rival, le RCF, en proposant une section de tennis prestigieuse, dans un lieu unique, avec des installations de haut de gamme. Une coupure de presse récoltée dans le fonds d'archives du dirigeant<sup>1640</sup> est symptomatique de cet esprit de prestige et de rayonnement recherché par le HBC.

---

<sup>1638</sup> PV de la réunion de la CCB du 24 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1639</sup> « *Tout club de badminton devra, pour avoir le droit de vote à la Ligue Régionale, être rattaché à un club de tennis affilié à la F.F.L.T.* » (Statuts de la FFLT, Statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1951, p. 26, Musée Tennis FFT).

<sup>1640</sup> Nous n'avons pas pu en déterminer l'origine, sans doute une presse locale, ni la date, qui est probablement aux alentours d'octobre 1956.

**Une bonne nouvelle  
pour les Tennismen  
...le HBC a construit  
un Tennis couvert**

Au « Chapeau de Napoléon », sur la propriété Hartmann, au point culminant de notre ville, dans un parc splendide, les actifs dirigeants d'un « petit Club », sans moyen, sans prétention, sans bruit, avec de la bonne volonté, par un travail d'équipe, ont aménagé 6 tennis de plein air et un tennis couvert.

Ils n'avaient qu'un but, construire au Havre, ce que d'autres promettent depuis 10 ans et continuent à promettre...

Nos intentions étaient pures, elles le sont encore. Nous savons fort bien que « les promesses font danser les fous », comme dit le proverbe... Notre œuvre aussi simple soit-elle, est là... palpable, solide comme notre volonté. Le Tennis Couvert du Havre Badminton Club est debout. Notre Club House aussi qui se dresse, fier, fasse à la mer, comme un défi...

Le Havre Badminton et Tennis Club n'a qu'un but : créer un Club sportif, sympathique, dans un cadre reposant, accueillant et amusant, où les joueurs, loin de se méconnaître, seront chez eux, entre amis...

Tennismen, nous ne vous avons rien promis, mais simplement, nous vous disons que dans 15 jours, vous jouerez au Tennis Couvert. Et si un court ne suffit pas, nous en ferons deux. Dans quelques jours un reportage vous fera Jurer de l'ampleur de nos travaux.

Le tennis couvert du H.B.C. est bâti avec la pierre de l'amitié... Le vent emporte la poussière et la pierre reste.

Tennismen, dès ce jour, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires au 42 23.57 ou au 42 76.53.

Figure 63 : Extrait de presse, non identifié, octobre 1956, Coll. Priv. Augry Jean.

L'article met en avant l'ensemble des éléments qui permettent de donner une image forte du HBC, à travers la réalisation de ce que les autres n'ont pas réussi à faire, malgré le peu de moyens disponibles. Avec un *club-house* idéalement situé face à la mer, la propagande est alléchante pour l'élite sociale. Pour cibler davantage de lecteurs, le même article est retrouvé dans un autre journal<sup>1641</sup>. Les termes employés, de club sportif « *sympathique, dans un cadre reposant, accueillant et amusant* » rappellent les sociabilités privilégiées par les

<sup>1641</sup> Encore une fois, c'est une coupure de presse découpée, isolée et non identifiée. La mise en page certifie qu'il s'agit toutefois de deux journaux différents, probablement les quotidiens locaux : *Le Havre*, et *Le Havre Libre*, ceux-là mêmes qui rapportent régulièrement l'activité des clubs de badminton de la ville.

classes aisées qui pratiquent le sport dans un esprit purement amateur et afin de se retrouver entre-soi. Un budget prévisionnel établi en juillet 1956 fixe la cotisation « hiver » à 15 000 francs et la cotisation été à 7 000 francs<sup>1642</sup>. Le coût de la pratique est donc d'emblée discriminant. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé de trace des statuts du club de l'époque pour obtenir un point de comparaison avec le badminton.

Ce virage opéré par le HBC, et particulièrement par Jean Augry, dont les actions ont été nombreuses dans la mise en place de cette section de tennis, questionne son implication future pour le badminton. Après ce conflit avec René Mathieu, puis ce chantier du Chapeau Napoléon, il quitte la tête du Comité de Normandie de badminton, et est remplacé par W.J. Cady, du club de Port-Jérôme<sup>1643</sup>, avant de quitter la CCB au cours de la saison 1959. Sa femme quitte au même moment les terrains de badminton.

En définitive, les années 1950 sont celles de l'émergence du Havre en tant que foyer de pratique majeur du badminton. Alors que la CCB et René Mathieu poursuivent les politiques engagées dans le droit fil de la décennie précédente, Jean Augry et le HBC se présentent en concurrent tant sur le plan sportif qu'institutionnel. Leurs priorités divergent. Les Normands militent pour une égalité géographique d'accès aux compétitions avec les parisiens, ainsi qu'une gestion autonome des structures, sans dépendre de la FFLT. Les sociétaires des LCH se tournent vers la jeunesse. Or, la CCB est davantage préoccupée par l'organisation des traditionnels internationaux de France, le maintien des amitiés internationales et le progrès des quelques joueurs de l'équipe nationale. Malgré la présence de ces différents niveaux d'investissement, la discipline reste invisible et se cantonne, désormais, à deux régions : l'Île-de-France et la Normandie. Les représentations qui confondent le badminton avec son ancêtre persistent logiquement.

Si des prémices de changements politiques se font sentir, ils se retrouvent accélérés par une perte humaine lourde et brutale. René Mathieu, après vingt-quatre ans de dévouement pour la discipline, décède le 15 juillet 1960, à l'âge de 60 ans, d'une manière subite, après une rapide maladie<sup>1644</sup>. Le badminton perd son président, et la revue *Smash* son directeur. Michel Marret lui succède à la tête de la section badminton du Racing Club de France. Simonne Mathieu, sa femme, reprend la direction de la revue *Smash*<sup>1645</sup>, et René Pelletier devient

---

<sup>1642</sup> HBC Section tennis, prévision de Budget 1<sup>ère</sup> année, 9 juillet 1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Jean Augry..

<sup>1643</sup> PV de la réunion de la CCB du 19 novembre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1644</sup> *Tennis de France*, n°88, août 1960, p. 3, Musée Tennis FFT.

<sup>1645</sup> *Smash*, n°100, septembre-octobre 1960, p. 3, Musée Tennis FFT.

président de la Commission centrale de badminton. Ce dernier amène avec lui un renouvellement d'orientations politiques pour le comité.

## Chapitre 6 : 1960-1968 : Un virage politique : le recrutement des masses et la formation de la jeunesse au premier plan

La commission centrale se réunit pour la première fois sans René Mathieu le mercredi 26 octobre 1960, sous la présidence de René Pelletier, doyen d'âge. Un hommage est rendu à René Mathieu et son « *inlassable dévouement à la cause du Badminton* »<sup>1646</sup>. Un nouveau bureau est élu, conformément aux statuts qui imposent des élections annuelles. René Pelletier devient officiellement président de la Commission et tente de reprendre l'élan donné par René Mathieu. Tout comme son prédécesseur, il signe la plupart des articles consacrés au badminton dans les revues spécialisées et est membre de la commission de propagande de la FFLT. Deux nouveaux membres sont intégrés à la Commission centrale de badminton : Michel Lambert, nouveau président de la commission régionale de Normandie, et le Docteur Copin, médecin en chef de la Marine, en retraite.

Tout se passe comme si les conflits entre les dirigeants des deux grandes régions du badminton n'étaient que des mauvais souvenirs à effacer et le changement des acteurs principaux participe de l'amélioration accentuée des rapports. Selon Yves Corbel, une rivalité sportive existait, mais il précise « *j'avais de très bons amis en région parisienne, avec qui je m'entendais très bien, et quelquefois on s'engueulait très bien également (rires)* »<sup>1647</sup>. Dans *Smash*, où les articles sont désormais signés par Pelletier ou Lambert, un article anonyme, concernant « *le badminton en Normandie* », donc probablement rédigé par le nouveau président du comité de Normandie, souligne « *la meilleure entente, l'absolue confiance, règne désormais entre la Commission centrale – à Paris – et les dirigeants de la Ligue de Normandie, les dirigeants actifs de la Commission régionale [...]. Le jumelage Paris-Normandie s'impose désormais* »<sup>1648</sup>. Lambert laisse rapidement sa place à André Caussé, sociétaire des LCH, en septembre 1962. Malgré tout, il semble que la CCB tienne à conserver son statut d'exemple à suivre. L'article rajoute à propos de la région qu'elle se conforme « *à l'exemple et aux directives de la Commission centrale, partage judicieusement ses activités entre la propagande, l'embrigadement des minimes et des cadets, et enfin l'organisation de compétitions incessantes* »<sup>1649</sup>. Suite au décès de René Mathieu, le renouvellement des dirigeants, que ce soit à la tête de la CCB ou du puissant Comité de Normandie est adossé à

---

<sup>1646</sup> PV de la réunion de la CCB du 26 octobre 1960, *Tennis*, n°2, décembre 1960, p. 27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1647</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>1648</sup> *Smash*, n°103, mars-avril 1961, p. 22, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1649</sup> *Ibid.*

un renouvellement de la politique de développement du badminton, désormais orientée vers la jeunesse et le recrutement des masses. Plus précisément, la recherche de rayonnement international et le souci de progrès de l'équipe de France perdure, mais la manière d'y parvenir est révisée par une préalable formation des jeunes couplée à une logique de rationalisation de l'entraînement.

## **1. Une permanence dans la recherche de progrès sur le plan international**

### **1.1. Une image toujours médiocre du niveau de jeu des Français**

L'équipe de France demeure en retard sur le plan international. Les comptes rendus de compétitions soulèvent régulièrement la médiocrité du niveau français au cours des années 1960. Elle est « *sans illusion et sans espoir* » face aux « *maîtres du Badminton que sont les Anglais, les Suédois et les Danois* »<sup>1650</sup> et le nouveau président de la CCB estime que malgré leur multiplication, les compétitions françaises « *sont encore loin de grouper, en nombre et en valeur, des joueurs français capables d'affronter victorieusement la plupart des formations étrangères* »<sup>1651</sup>. Il insiste sur la logique du nombre, tout aussi nécessaire que la valeur individuelle. Au cours d'une réunion de la CCB, il pense que le cadre institutionnel est prêt « *à accueillir les joueurs dont nous avons à améliorer le nombre et le niveau* »<sup>1652</sup>. La presse locale havraise évoque une « *pauvre équipe de France* »<sup>1653</sup> qui manquerait d'habitude de rencontres internationales<sup>1654</sup>. Ghislain Vasseur, habitué des sélections en équipe de France, rajoute que « *dès qu'on jouait l'Angleterre, Suède, le Danemark tout ça, on faisait presque pas de points, on était lamentable* »<sup>1655</sup>. Christian Badou, le meilleur Français des années 1960, dit avoir été écrasé, en octobre 1965, dans un tournoi de l'armée en Indonésie, où il perd son premier match 15/1 – 15/3, score qu'il inflige d'ordinaire à ses compatriotes<sup>1656</sup>. Il explique cet écart par le fait que dans ce pays le badminton est le sport national, « *il y a des*

---

<sup>1650</sup> *Smash*, n°101, novembre-décembre 1960, p. 22, Musée Tennis FFT.

<sup>1651</sup> *Tennis*, n° 17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tennis FFT.

<sup>1652</sup> *Ibid.*

<sup>1653</sup> Coupure de presse isolée, « Vasseur, capitaine tricolore, Le Houérou, Y. Corbel, F. Le Quellenec en première série pour 1964-1965 », *Le Havre Libre*, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1654</sup> Coupure de presse isolée, « La France battue par le manque de compétition internationale », *Le Havre Libre*, mai 1966, fond Christian Badou.

<sup>1655</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>1656</sup> Coupure de presse isolée, « Premiers Européens entrés dans Djakarta à l'heure du complot, un Havrais et un Gravenchonnois décrivent l'Asie immuable : la pauvreté, les intrigues, l'hospitalité », *journal non identifié*, octobre 1965, Coll. Priv. Badou Christian.

*courts partout* »<sup>1657</sup>. Au niveau national, les colonnes des revues ou de la presse, relatives au championnat de France, ne manquent pas de souligner les carences techniques des joueurs et joueuses<sup>1658</sup>. Les rencontres internationales organisées en France maintiennent ainsi en visibilité le faible niveau de jeu des Français. En novembre 1960, c'est à Paris que se déroule la rencontre de la Coupe Thomas<sup>1659</sup>. L'événement est mis en avant lors des réunions de la Commission<sup>1660</sup> et René Pelletier souligne que « *c'est un grand honneur pour la France d'être admise à participer à la Coupe Thomas dans le concert des peuples européens* »<sup>1661</sup>, où les Allemands, Belges, Hollandais ou Suisses ne sont pas invités. Il est probable que la France, qui ne présente pourtant pas un niveau supérieur aux pays cités, dispose d'un statut privilégié grâce au réseau de convivialité qu'elle a tissé depuis la création de la Fédération internationale.

L'événement, dont le succès est complet d'après la revue *Tennis*, bénéficie par ailleurs d'un important direct de télévision<sup>1662</sup>. Il permet conjointement la venue de joueurs de renom, notamment les Britanniques, à l'occasion championnats internationaux de Paris qui se déroulent les jours précédents<sup>1663</sup>. Le développement de la télévision est encore neuf<sup>1664</sup>. La présence de cet outil renvoie toujours à une attention de classe et conforterait l'idée d'une pratique qui se médiatise en accord avec le public capable de la regarder. Cette prise de vue résulte sans nul doute d'un travail de séduction de René Pelletier auprès des médias. La « *très forte équipe des champions anglais a été la grande triomphatrice de ces championnats qui laissent le souvenir d'une belle réussite sportive* »<sup>1665</sup>. La France y fait une nouvelle fois pâle figure<sup>1666</sup>. Nous pouvons faire le même constat à propos d'un événement qui se déroule six ans plus tard. Lors d'une rencontre France-Belgique, organisée en 1966 au Havre, les joueurs locaux ne parviennent qu'à « *sauver l'honneur* »<sup>1667</sup> par deux victoires parmi onze matches. Le progrès des Français, voulu déjà par René Mathieu, n'est pas effectif, du moins, sur le plan international. Selon René Pelletier, sur le plan national, des progrès sont « *accomplis d'année*

<sup>1657</sup> *Ibid.*

<sup>1658</sup> *Smash*, n°121, mars-avril 1964, p. 15, Musée Tennis FFT.

<sup>1659</sup> La photographie de présentation des deux équipes pour l'événement est présentée en annexe (image 13, p. 78).

<sup>1660</sup> PV de la réunion de la CCB du 14 septembre 1960, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 7 septembre 1960, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion de la CCB du 9 novembre 1960, Musée Tennis FFT.

<sup>1661</sup> *Smash*, n°101, novembre-décembre 1960, p. 22, Musée Tennis FFT.

<sup>1662</sup> *Tennis*, n°2, décembre 1960, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>1663</sup> *Smash*, n°102, janvier-février 1961, p. 50, Musée Tennis FFT.

<sup>1664</sup> GAILLARD, Isabelle, « De l'étrange lucarne à la télévision. Histoire d'une banalisation (1949-1984) », *Vingtième Siècle*, n°91, 2006, pp. 9-23.

<sup>1665</sup> *Smash*, n°102, janvier-février 1961, p. 50, Musée Tennis FFT.

<sup>1666</sup> Elle s'incline une fois de plus sur le score de 9 à 0.

<sup>1667</sup> *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tennis FFT.

en année — progrès qui sont de taille » mais « à part notre champion Badou, tous les autres jeunes joueurs devront améliorer leur jeu, les bases techniques de leur jeu, avant de prétendre parvenir à la classe internationale »<sup>1668</sup>. L'impact de cette propagande est donc, une fois de plus, potentiellement négatif. L'image d'une France peu performante se diffuse toujours par le biais de ces rencontres. Le journaliste du *Havre Libre*, Pierre Barq, tente d'atténuer cette présentation négative et justifie cette lourde défaite par un manque de compétitions internationales et précise que l'équipe de France « n'a pas été battue sur sa valeur [...]. Il ne manque plus aux Français que l'habitude des rencontres internationales. Nos joueurs et nos dirigeants ont trouvé avec les Belges de nouveaux amis [...] prêts à aider la France, pour que notre équipe s'améliore »<sup>1669</sup>. Le même phénomène de mise en scène d'une certaine faiblesse se répète en 1968. Sous l'impulsion de la commission régionale de Normandie, de son nouveau président Raymond Hermier et de son secrétaire général Van Den Branden, la ville reçoit, le 7 décembre, au gymnase de l'école Étoupières-Dauphine, une équipe de l'Université de Cambridge en tournée<sup>1670</sup>, composée de quatre joueurs malais, quatre joueurs anglais et un joueur gallois<sup>1671</sup>. L'événement est largement reporté par la presse locale : le fonds d'archives de Christian Badou ne compte pas moins de cinq coupures de presse concernant à la rencontre<sup>1672</sup>.

---

<sup>1668</sup> *Smash*, n°121, mars-avril 1964, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1669</sup> Coupure de presse isolée, « La France battue par le manque de compétition internationale », *Le Havre Libre*, décembre 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1670</sup> Cette équipe se rend ensuite à Barentin, à Colombes, en Belgique, en Allemagne, en Hollande, au Danemark (Coupure de presse isolée, « Ce soir, badminton international salle des Étoupières avec la fameuse équipe anglo-malaise de Cambridge contre celle de Normandie », *Le Havre Libre*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian).

<sup>1671</sup> Coupure de presse isolée, « Les Malais virtuoses du badminton », *journal non identifié*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1672</sup> Coupure de presse isolée, « Ce soir, badminton international salle des Étoupières avec la fameuse équipe anglo-malaise de Cambridge contre celle de Normandie », *Le Havre Libre*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Les Malais champions du monde de badminton de retour au Havre », *Le Havre Libre*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian ; « Cambridge en démonstration face aux Normands 7 à 2 », Pierre Barq, décembre 1968 ; « Les Malais virtuoses du badminton », décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Cambridge supérieur à la Normandie », *Le Havre Libre*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian.



**Figure 64 : Coupure de presse relative à la venue des joueurs de l'Université de Cambridge au Havre, Coll. Priv. Badou Christian.**

Malgré la qualité des joueurs cités<sup>1673</sup>, si l'on se réfère à leur palmarès français, les Havrais ne sont pas en mesure de tenir tête aux visiteurs dont « *la virtuosité [...] souleva l'admiration des spectateurs* »<sup>1674</sup> et qui leur infligent des défaites sans appel. La presse havraise dédramatise cette défaite : « *qu'importait le résultat dans cette rencontre, le but essentiel était de prouver que le badminton était un sport agréable et également très athlétique* »<sup>1675</sup>. Les Malais ont ainsi « *prouvé à ceux qui étaient les plus froids à reconnaître le badminton comme sport de compétition, que c'était une magnifique activité physique qui demande bien des qualités, qualités peu communes avec les autres sports* »<sup>1676</sup>. Encore une fois, il est nécessaire de rappeler que la discipline est un sport athlétique. De plus, la production d'un badminton sportif et spectaculaire ne semble pas pouvoir être assurée par les Français. La presse ne manque pas de le relever et laisse entendre que le « vrai » badminton n'existe pas en France : « *Oon Chong Hau et ses amis ont permis au public havrais d'appréhender amplement ce qu'était réellement le badminton, tel qu'on le connaît en Angleterre et dans la lointaine fédération de Grande-Malaisie* »<sup>1677</sup>. Le journaliste rajoute que

<sup>1673</sup> L'équipe havraise, dont le capitaine est G.Vallet, est composée de C. Badou, Y. Corbel, J. et P. Le Houérou, A. Vallet, A. Baquet, Oleskiewicz et Geiger.

<sup>1674</sup> Coupure de presse isolée, « Les Malais virtuoses du badminton », *Le Havre Libre*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1675</sup> *Ibid.*

<sup>1676</sup> Coupure de presse isolée, « Cambridge en démonstration face aux Normands 7 à 2 », *Le Havre Libre*, décembre 1968, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1677</sup> *Ibid.*

« nous avons assisté à un badminton “ de rêve ” qui a démontré combien notre pays était loin de tout cela »<sup>1678</sup>. Ce constat réactualise un commentaire de la revue *Smash* concernant les championnats internationaux de Paris de 1959 qui précise que la finale, qui opposait deux Danois<sup>1679</sup>, permis de « montrer ce qu’est le badminton de Championnat »<sup>1680</sup>. À cet égard, la revue *Smash* propose, en 1966, une illustration, sans lien avec l’article qu’elle présente<sup>1681</sup>, d’un geste athlétique réalisé par un Malaisien.



Geste Athlétique : Choongs de Malaisie.

**Figure 65 : « Geste athlétique » du Malaisien Choong (*Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tennisium FFT).**

Les championnats internationaux de France sont ainsi toujours le vecteur de présentation de ce qu’est le badminton, par le biais de la confrontation des étrangers entre eux, sur le sol parisien. La revue *Smash* qualifie d’ailleurs l’événement de « rencontre traditionnelle »<sup>1682</sup>, celle qui oppose les Français à des « champions » venus de part et d’autre de la planète. En 1961, 70 étrangers, dont « cinq joueurs considérés comme les meilleurs et les plus forts du monde »<sup>1683</sup> viennent fouler les courts de la rue Éblé. En 1964, l’effectif des joueurs double jusqu’à presque « dépasser les limites compatibles avec [les] installations sportives parisiennes et l’organisation possible »<sup>1684</sup> et « d’année en année, les visiteurs étrangers sont de plus en plus nombreux, de plus en plus fidèles »<sup>1685</sup>. À la fin des années

<sup>1678</sup> *Ibid.*

<sup>1679</sup> Niels Bucholtz et Bent Nielsen., qui résident en France et jouent au RCF.

<sup>1680</sup> *Smash*, n°96, janvier-février 1960, p. 50, Musée Tennisium FFT.

<sup>1681</sup> L’article qui traite du développement du badminton à Lillebonne, en Normandie (*Smash*, n°128, mars-avril 1966 : « L’essor du Badminton en Normandie », p. 21, Musée Tennisium FFT).

<sup>1682</sup> *Smash*, n°110, mai-juin 1962, p. 32-33, Musée Tennisium FFT.

<sup>1683</sup> *Smash*, n°104, mai-juin 1961, p. 22, Musée Tennisium FFT.

<sup>1684</sup> *Smash*, n°122, mai-juin 1964, p. 31, Musée Tennisium FFT.

<sup>1685</sup> *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tennisium FFT.

1960, c'est donc une diversité de nations (Singapour, Indonésie, Allemagne, Danemark, Grande-Bretagne, Suède, Pays-Bas, États-Unis) qui est régulièrement représentée sur les courts de badminton du Racing puis de la porte de Clichy<sup>1686</sup>, et qui est garante du spectacle. Les locaux de la rue Éblé sont transformés en mars 1963 pour accueillir la piscine du Racing<sup>1687</sup>.

L'affluence réelle du public pour ces événements, permettant de mesurer la visibilité de ce badminton jugé sportif, mais étranger, reste toutefois assez mystérieuse. Deux cents personnes auraient été présentes pour le match France-Belgique au Havre, ce qui serait « *un record pour le badminton français* »<sup>1688</sup>. Constat étrange puisque Jean Augry souligne la présence de 1 000 spectateurs à l'occasion de la venue des joueurs malais en 1956 et que le journal *Le Havre* précise qu'à l'occasion des championnats internationaux de Paris de 1955, auxquels ont pris part des Normands que « *le public parisien se déplace de plus en plus. Dimanche, plus de trois cents personnes assistaient aux finales. Preuve de plus que le badminton s'impose et est en voie de devenir un grand sport national* »<sup>1689</sup>. Le décalage entre les dires de la presse et des dirigeants traduit sans doute une volonté de la part des promoteurs du badminton de lui allouer une image de sport qui attire les foules, ou alors est lié à une méconnaissance des événements passés par le journaliste. Des photographies obtenues par l'intermédiaire de Ghislain Vasseur ou publiées dans la revue *Smash* (Cf. figures 54 et 55) laissent supposer une affluence relativement importante à l'occasion des compétitions qui se tiennent au Havre. Les images concernant les événements qui se tiennent à Paris sont en revanche plus rares. Par exemple, nous n'avons retrouvé aucune illustration des locaux de la rue Éblé du Racing<sup>1690</sup>. Il faut attendre que les internationaux de France soient disputés au gymnase de la porte de Clichy pour voir apparaître les images suivantes. Une photographie des championnats internationaux organisés à Clichy, en 1964, laisse penser que le public est relativement nombreux à y assister.

---

<sup>1686</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 octobre 1967, Musée Tenniseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 17 mai 1968, Musée Tenniseum FFT ; *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1687</sup> « Nouveau cadre pour les Internationaux de France », *L'Équipe*, 15 mars 1963, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

<sup>1688</sup> Coupure de presse isolée, « La France battue par le manque de compétition internationale », *Le Havre Libre*, décembre 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1689</sup> Coupure de presse isolée, « Championnats de Paris de Badminton », *Le Havre*, saison 1955-1956, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1690</sup> Nous avons retrouvé des photographies du gymnase de la porte de Neuilly, en 1945, mais dont la qualité ne permet pas d'évaluer l'affluence de spectateurs.



**Figure 66 : Photographie des gradins du gymnase de la porte de Clichy durant les championnats internationaux de France en 1964 (*Tennis*, n°38, juin 1964, p. 27, Musée Tenniseum FFT).**

La densité supposée par l'image est toutefois à relativiser. Il est possible qu'un seul match se déroule au moment de la prise de vue, et que cette portion du gymnase soit la plus proche du spectacle, en atteste l'orientation des regards. Cette photographie est susceptible de représenter l'ensemble du public, alors que les autres gradins seraient peut-être vides, comme en 1962 et 1966, d'après les images suivantes.



**Figure 67 : Le stade de la Porte de Clichy et ses quatre courts de badminton tracés, pendant les internationaux de France de 1962 (*Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT).**



Championnats de France Internationaux :  
Les Belges : Mme Verstoep et Moens

**Figure 68 : Illustration des championnats internationaux de France de 1966, avec en image les joueurs belges Mme Verstoep et Moens (*Smash*, n°130, juillet-août 1966, p. 22, Musée Tennis FFT).**

La densité du public est ici moindre, il est clairsemé dans les gradins. Il est possible que les événements internationaux rassemblent tout au plus 200 à 300 spectateurs lors des finales, et que le décompte proposé par les dirigeants enregistre l'ensemble des entrées, cumulées sur les différents jours d'un événement, expliquant des chiffres atteignant le millier de visiteurs. Quoi qu'il en soit, le spectacle reste intime, d'autant plus qu'il est organisé au cœur de la capitale. Les personnalités politiques sont toujours invitées à ces championnats, et notamment l'Inspecteur Général Émile Delpech. Ce dernier, mandaté par le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, Maurice Herzog, est chargé de définir les priorités en termes d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire. Les personnalités du tennis figurent également parmi les invités<sup>1691</sup>, ne manquent pas de faire honneur de leur présence et se joignent aux joueurs et dirigeants du badminton pour un dîner de clôture « *dans une atmosphère de cordialité, de bonne humeur et de joie* »<sup>1692</sup>. Le même esprit de convivialité, voire de « *franche amitié sportive* »<sup>1693</sup>, règne lorsque l'ambassadeur de Malaisie reçoit les dirigeants du badminton français et les joueurs malais autour d'un cocktail ou encore lorsque ces derniers sont reçus au Havre de manière remarquable par Michel Lambert<sup>1694</sup>. Les agapes mises en visibilité dans les comptes rendus de compétitions<sup>1695</sup>, dans les lieux de prestige déjà

<sup>1691</sup> Guy de Bazillac est président de la FFLT, Poupet secrétaire général adjoint de la FFLT et R. Ménard est vice-président du RCF.

<sup>1692</sup> *Smash*, n°110, mai-juin 1962, p. 32-33, Musée Tennis FFT.

<sup>1693</sup> *Ibid.*

<sup>1694</sup> *Ibid.*

<sup>1695</sup> Les termes présents lors de la décennie précédente se retrouvent, avec par exemple des « banquets » (Coupure de presse isolée, « Après la victoire de Christian Badou aux internationaux de Paris de Badminton »,

cités que sont les clubs house du HBC au chapeau de Napoléon ainsi que les salons du Racing, attestent du maintien de l'esprit amateur et d'élite, et questionnent alors la possibilité de se tourner vers un recrutement des masses. La presse havraise, lors des championnats de France nationaux, évoque l'exigence des compétiteurs qui « *se refusaient à jouer dans une salle non chauffée et sans parquet* »<sup>1696</sup>. L'événement se tient donc dans le gymnase du Lycée municipal qui n'est « *pas aménagé pour recevoir des visiteurs* »<sup>1697</sup>, et dont le règlement strict – port de chaussures de sport ou de patins pour y accéder – a eu pour conséquence une très faible affluence. L'auteur parle d'ailleurs d'un « *comité restreint* »<sup>1698</sup>.

L'entretien des relations internationales est ainsi toujours d'actualité dans la politique de la CCB. La commission reçoit régulièrement des demandes émanant de l'étranger qui sollicitent des rencontres<sup>1699</sup>. Celles-ci sont examinées afin de décider ou non de l'envoi de

---

*Le Havre Libre*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian) ; « vin d'honneur » (*Smash*, n°108, janvier-février 1962, p. 39, Musée Tennis FFT ; Coupure de presse isolée, « Au cours de rencontres d'un excellent niveau, le Badminton a désigné ses champions », *Le Havre Libre*, février 1961, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « G. Vasseur (HBC) enlève la Coupe des Bijouteries Lepage de Badminton. Chez les dames, victoire de Mlle Groéné (HBC) », *Le Havre*, estimé vers 1960-1961, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Aux championnats de France de Badminton. G. Vasseur prend sa revanche sur C. Badou », *Le Havre Libre*, février 1962, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Vasseur-Badou (HBC), double messieurs et Mlle Groéné-Badou (HBC), double mixte, remportent les Coupes de Badminton des Bijouteries Lepage », *journal non identifié*, décembre 1964, Coll. Priv. Badou Christian) ; « Apéritif d'honneur » (Coupure de presse isolée, « Aux Championnats de Normandie de Badminton (2<sup>e</sup> série). Après un match serré, Ferrand (LCH) bat A. Corbel (LCH) et conserve son titre », *Le Havre Libre*, 28-29 janvier 1961, Coll. Priv. Vallet André) ; « dîner terminal ou de clôture » (*Smash*, n°104, mai-juin 1961, p. 22, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°107, novembre-décembre 1961, p. 23, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°116, mai-juin 1963, p. 35, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°122, mai-juin 1964, p. 31, Musée Tennis FFT) ; « réception » (Coupure de presse isolée, « Le RCF conserve ses titres de champion de France interclub », *Le Havre Libre*, mars 1962, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Après la victoire de Christian Badou aux internationaux de Paris de Badminton », *Le Havre Libre*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian ; « champagne d'honneur avec les personnalités » (Coupure de presse isolée, « À Aplemont, domination des Havrais aux championnats de France de badminton », *Le Havre Libre*, mars 1965, Coll. Priv. Badou Christian) ; « traditionnel cocktail » (*Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tennis FFT).

<sup>1696</sup> Coupure de presse isolée, « Les Havrais trustent les titres de champions de France de Badminton », *journal non identifié*, 1963, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1697</sup> *Ibid.*

<sup>1698</sup> *Ibid.*

<sup>1699</sup> La CCB reçoit une lettre de la Fédération des Pays de Galles pour organiser un match, une invitation au Danemark pour les joueurs français du 19 au 22 novembre 1955, une lettre de la Fédération hollandaise invitant les Français à leurs championnats, une lettre de la Welsh Union invitant les joueurs français aux championnats du Pays de Galles, une lettre de la Deutscher Badminton Verband demandant l'instauration d'un match annuel entre les Français et les Allemands (PV de la réunion de la CCB du 26 octobre 1955, *Bulletin Coup Droit*, n°60, p. 1, Musée Tennis FFT) ; l'Allemagne sollicite une rencontre à la CCB (PV de la réunion de la CCB du 24 octobre 1956, *Bulletin Coup Droit*, n°73, p. 3, Musée Tennis FFT) ; la CCB reçoit une lettre de la Fédération Suisse de Badminton qui demande de jouer un match à Paris le 9 novembre 1957, une lettre de la Fédération allemande demandant d'organiser un match aller et retour, une proposition du Pays de Galles transmise par René Gathier. (PV de la réunion de la CCB du 21 août 1957, *Bulletin Coup Droit*, n°81, août 1957, p. 6, Musée Tennis FFT) ; la CCB reçoit une lettre d'une équipe danoise qui de passage à Paris le 2 mars voudrait rencontrer une équipe parisienne, une lettre de la Fédération suisse proposant un match France B - Suisse B (PV de la réunion de la CCB du 25 février 1959, *Bulletin Coup Droit*, n°100, mars 1959, couv. 4, Musée Tennis FFT) ; la CCB signale une correspondance avec la Fédération italienne ; PV de la CCB du 17 mai 1968 :

représentants français. La France semble bénéficier d'une aura positive au-delà de l'Europe. Pour ses dix ans, en 1963, le badminton chinois transmet un communiqué de Chou-Li-Fang à la revue *Smash*<sup>1700</sup>. En octobre 1965, les quatre premiers joueurs français sont invités aux championnats internationaux d'Indonésie à Jakarta, avec un déplacement pris en charge par la nation hôte, alors que le pays baigne dans une période de troubles politiques<sup>1701</sup>. D'après la presse locale, cela « *confirme que le badminton français commence à être pris en considération sur le plan international* »<sup>1702</sup>. Christian Badou raconte l'accueil chaleureux et enthousiaste qui leur était réservé, malgré le contexte, avec son coéquipier Georges Cady qui a aussi fait le déplacement<sup>1703</sup>. Malgré tout, cette activité internationale n'est pas suffisante pour obtenir une visibilité au cœur des développements du sport en France sous l'égide du Commissariat au Plan. Nombre d'installations sont construites dans cette période<sup>1704</sup> et les tracés des terrains de badminton ne font pas partie de l'expansion structurelle sportive française, malgré la présence de Delpech lors de certains événements. Le problème du nombre d'infrastructures disponibles est toujours souligné : « *notre pays ne possède pas les nombreux stades et gymnases couverts que l'on rencontre dans toutes les villes des pays situés plus au Nord ou plus à l'Est* »<sup>1705</sup>. Ce manque est invoqué ici pour justifier le niveau inférieur des Français par rapport à certains voisins européens. Les installations sont un facteur fondamental dans les possibilités de pratique du badminton et du sport en général<sup>1706</sup>. Si le championnat de France se tient à Lillebonne, au stade Fernand Bigot, les 22 et 23 février 1964, c'est, d'une part, pour « *favoriser l'expansion sportive de cette région [la Normandie]* »<sup>1707</sup>, et surtout, d'autre part, parce que la ville vient d'être dotée d'un nouveau grand stade dont le National a constitué l'inauguration<sup>1708</sup>. La revue *Smash* soulève également le problème qui « *consiste partout à posséder un animateur là où une salle est aux dimensions*

---

l'équipe nationale du Pérou demande à rencontrer l'équipe de France (PV de la réunion de la CCB du 8 novembre 1961, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1700</sup> *Smash*, n°118, septembre-octobre 1963, p. 31, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1701</sup> Coupure de presse isolée, « Premiers Européens entrés dans Djakarta à l'heure du complot, un Havrais et un Gravenchonnois décrivent l'Asie immuable : la pauvreté, les intrigues, l'hospitalité », *journal non identifié*, octobre 1965, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1702</sup> Coupure de presse isolée, « Christian Badou en Indonésie », *journal non identifié*, octobre 1965, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1703</sup> Coupure de presse isolée, « Premiers Européens entrés dans Djakarta à l'heure du complot, un Havrais et un Gravenchonnois décrivent l'Asie immuable : la pauvreté, les intrigues, l'hospitalité », *journal non identifié*, octobre 1965, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1704</sup> LASSUS, Marianne, MARTIN, Jean-Luc, VILLARET, Sylvain, « *Les politiques publiques du sport (1945-2005)* », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, tome 2, Paris : Vuibert, 2007, p. 133.

<sup>1705</sup> *Smash*, n°118, septembre-octobre 1963, p. 31, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1706</sup> LASSUS, Marianne, MARTIN, Jean-Luc, VILLARET, Sylvain, *op.cit.*, 2007, p. 133.

<sup>1707</sup> *Smash*, n°121, mars-avril 1964, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1708</sup> *Ibid.*

*et hauteur convenables* »<sup>1709</sup>. Le même article précise les lieux où les installations ont permis le développement de la pratique, comme à l'Étoile Sportive Colombienne, ou encore à la porte de Clichy, où le gymnase municipal accueille tous les intéressés. Le même constat s'opère en Normandie. Barentin ou Lillebonne possèdent au total cinq terrains « *sur lesquels de nouveaux joueurs s'empressent* »<sup>1710</sup>. En résumé, dans une période faste pour le développement du sport, où de nombreuses fédérations voient leurs effectifs croître<sup>1711</sup>, le badminton ne bénéficie pas des impulsions données par la politique ambitieuse de Maurice Herzog<sup>1712</sup>.

## 1.2. René Pelletier et la question de la performance

Face aux constats des échecs répétés sur le plan international, les acteurs de la CCB s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour faire progresser l'équipe de France. La rationalisation de l'entraînement est une nouvelle préoccupation, et ajoute un critère sportif supplémentaire au badminton. La trajectoire de son nouveau président n'est pas sans incidence sur le virage politique qu'il impulse. Dès 1951, René Pelletier est chargé « *de la partie technique* »<sup>1713</sup> de la Commission. Il a par ailleurs tenu une posture critique concernant cette question au tennis. Il dénonce les méthodes d'apprentissages, jugées empiriques et « *exhorte les éducateurs à ne plus se réfugier derrière les éventuels " dons " de leurs joueurs ou encore à leur " style " pour placer au cœur de leurs préoccupations l'apprentissage de la technique qui doit être en relation avec la tactique envisagée* »<sup>1714</sup>. L'acteur cherche ainsi à instaurer une nouvelle ère et signe régulièrement, dès 1947, dans la revue *Smash*<sup>1715</sup>, des rubriques relatives à la technique pour le tennis<sup>1716</sup>, ainsi que des ouvrages visant à

<sup>1709</sup> *Smash*, n°120, janvier-février 1964, p. 31, Musée Tennisum FFT.

<sup>1710</sup> *Ibid.*

<sup>1711</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, p. 38.

<sup>1712</sup> BARRIOLADE, Denise, BESSE, Laurent, LOUSTALOT, Arnaud, *Maurice Herzog, Un septennat pour une politique jeunesse et sports (27 septembre 1958 - 8 janvier 1966)*, Paris : La Documentation française, 2013.

<sup>1713</sup> PV de la réunion de la CCB du 14 mars 1951, *Bulletin Coup Droit*, n°8, juillet 1951, p. 2, Musée Tennisum FFT.

<sup>1714</sup> GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, p. 311.

<sup>1715</sup> Il utilise régulièrement le pseudonyme « Pythias ».

<sup>1716</sup> Par exemple : « ...Ceux de Pythias », *Smash*, n°25, octobre-novembre 1947, p. 6-8, Musée Tennisum FFT ; « Guerre au tenniselbow... », *Smash*, n°26, décembre 1947, janvier-février 1948, p. 11-14, Musée Tennisum FFT ; « La querelle des anciens et des modernes », *Smash*, n°27, mars-avril 1948, p. 7-10, Musée Tennisum FFT ; « La querelle des anciens et des modernes (suite) », *Smash*, n°28, mai-juin 1948, p. 11-14, Musée Tennisum FFT ; « Technique d'abord ? », *Smash*, n°30, octobre-novembre 1948, p. 2, Musée Tennisum FFT ; « L'exacte valeur du joueur et le classement officiel de la FFLT », *Smash*, n°31, décembre 1948 janvier-février 1949, p. 5-6, Musée Tennisum FFT ; « Est-il vrai qu'on n'apprenne pas à jouer au tennis ? », *Smash*, n°32, mars-avril 1949, p. 7-12, Musée Tennisum FFT ; « Pourquoi faut-il enseigner le tennis », *Smash*, n°33, mai-juin 1949, p. 10, Musée Tennisum FFT ; « Psychologie du tennis », *Smash*, n°35, septembre-octobre 1949, p. 10-11,

conceptualiser l'entraînement<sup>1717</sup>. La description du dirigeant par la revue témoigne de son statut d'expert technique. À l'occasion de la finale de Roland Garros de 1947, il est rapporté :

On vit apparaître Pythias à la tribune officielle, car son exactitude et son souci de correction à l'égard des joueurs lui font un devoir de les devancer. C'est un connaisseur : technique et tactique ont peu de secrets pour lui. Pendant le jeu, ses réflexes en éveil, ceux d'un tennisman, accompagnent chaque geste du champion qu'il suit des yeux<sup>1718</sup>.

Ainsi, lorsqu'il prend la tête de la CCB, « le technicien » propose une rénovation des méthodes d'apprentissages pour le badminton, comme il a tenté de le faire pour le *lawn-tennis*. Il réfute l'idée de s'appuyer sur les dons sportifs et prend comme modèle les Danois. Cet extrait de *Smash* est symptomatique du transfert de la critique déjà émise concernant le tennis, vers le badminton, dix ans plus tard :

Il est apparu au cours de ces championnats que la force moyenne des joueurs en Europe avait sérieusement dépassé le niveau des précédentes années. Partout on a cessé de jouer en ne comptant que sur l'adresse et les dons physiques. Les Danois ont fait école : on se préoccupe de technique et de tactique rationnelle. Souhaitons que nos joueurs français aient compris la leçon<sup>1719</sup>.

Dans un article où il instaure un dialogue entre Pythias et Damon<sup>1720</sup>, en référence aux deux philosophes antiques, il souligne ce transfert et son retrait dans la lutte pour faire évoluer le tennis français :

Damon. — Cher Pythias, depuis quelques années les lecteurs de SMASH ne connaissent plus votre signature. Et voilà que dans le précédent numéro vous avez réapparu ; mais... toujours aussi vindicatif et revendicatif.

---

Musée Tenniseum FFT ; « Une leçon de tennis au Palais des Sports », *Smash*, n°37, janvier-février-mars 1950, p. 5-6, Musée Tenniseum FFT ; « Solve senescentem », *Smash*, n°39, juillet-août 1950, p. 5, Musée Tenniseum FFT ; « Le vaisseau fantôme : autour du cas Ken Mc Grégor », *Smash*, n°40, août-septembre 1950, p. 7-8, Musée Tenniseum FFT ; « Tennis moderne. L'école des champions », *Smash*, n°42, décembre 1950 janvier 1951, p. 11-13, Musée Tenniseum FFT ; « La technique et le tennis moderne », *Smash*, n°43, février mars 1951, p. 11, Musée Tenniseum FFT ; « Discours agonistiques, la belle endormie », *Smash*, n°46, août-septembre 1951, p. 9-10, Musée Tenniseum FFT ; « Discours agonistiques, le sel de l'attaque », *Smash*, n°47, octobre novembre 1951, p. 5, Musée Tenniseum FFT ; « France-Suède », *Smash*, n°48 décembre 1951-janvier 1952, p. 11, Musée Tenniseum FFT ; « Discours agonistique. Sinistra partita », *Smash*, n°49, février-mars 1952, p. 7-8, Musée Tenniseum FFT ; « Technique de la volée à proximité du filet », *Smash*, n°50, avril-mai 1952, p. 13, Musée Tenniseum FFT ; « Sous le signe d'ampon et de drobny », *Smash*, n°51, juin-juillet 1952, p. 7-8, Musée Tenniseum FFT ; « Technique quand même ! faisons un rêve... », *Smash*, n°52, août-septembre 1952, p. 6, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1717</sup> PELLETIER, René P., *Tennis : Style dynamique, technique moderne, essai de physio-méthodologie du jeu rapide*, Reliure inconnue, 1950 ; PELLETIER, René P., *Tennis moderne : 1955*, Paris : Éditions Bernard Grasset, 1955 ; René P. Pelletier, *Pour une méthode française de tennis : L'école des champions, l'école du style, l'école de la volée*, Reliure inconnue, 1952 ; PELLETIER, René, *Précis de tennis moderne*, Paris : Éditions Bornemann, 1968.

<sup>1718</sup> « ...Ceux de Pythias », *Smash*, n°25, octobre-novembre 1947, p. 6-8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1719</sup> *Smash*, n°116, mai-juin 1963, p. 34-35, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1720</sup> Il s'agit des pseudonymes de René Pelletier.

Pythias. — Les « beni-oui-oui » n'ont jamais servi utilement la cause du sport.

D. — On avait accoutumé de vous entendre parler autrefois de tennis plus souvent que de badminton. Dans les circonstances présentes, on s'attendait plutôt à vous voir penché sur les problèmes actuels du tennis français.

P. — N'attendez pas de moi que je me mêle de politique<sup>1721</sup>.

Cette dernière phrase souligne une forme d'enjeu de pouvoir dans les orientations allouées à la FFLT pour viser le progrès des joueurs quand celle-ci souffre, dans ces années, d'un déclin en termes de résultats internationaux<sup>1722</sup>, alors que les attentes de résultats sportifs sont au point d'orgue, à l'approche des Jeux Olympiques de Grenoble<sup>1723</sup>. Dès lors, René Pelletier espère, dans ce nouvel espace qu'est le badminton, appliquer ses conceptions de l'entraînement, qu'il n'a pas pu appliquer au tennis. Sa vision de la formation du sportif, qui allie une approche technique et tactique, peine à s'immiscer dans les pratiques d'entraînement au début des années 1960. Des inerties s'observent dans le cas du rugby où c'est la maîtrise technique individuelle qui constitue la condition première de l'efficacité collective<sup>1724</sup>. Le jeu est décomposé en éléments, en gestes de base dont on formalise les conditions mécaniques d'exécution<sup>1725</sup>. « *Dans les clubs, la place de l'entraîneur reste après-guerre celle de l'observateur, et son rôle celui d'un conseiller. Il transmet avant tout une expérience. Ses interventions ne semblent admises qu'au plan des techniques individuelles. Garant de leur précision, soucieux de leur vitesse d'exécution, l'entraîneur se pose en maître du répertoire, en démonstrateur, comme enfermé dans un académisme aussi rigide que décontextualisé* »<sup>1726</sup>. Il faut attendre 1965 pour voir apparaître les prémices d'un « *rugby total* » où l'entraînement tactique est intégré dans la formation des joueurs<sup>1727</sup>. C'est bien cette conception « *totale* » qui anime René Pelletier et qu'il souhaite appliquer dans le cadre du badminton.

---

<sup>1721</sup> *Smash*, n°126, novembre-décembre 1965, p. 24-25, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1722</sup> DUTHEIL, Frédéric, *op.cit.*, 2016, pp. 167-183.

<sup>1723</sup> LASSUS, Marianne, MARTIN, Jean-Luc, VILLARET, Sylvain, *op.cit.*, 2007, p. 136.

<sup>1724</sup> FÉMÉNIAS, Damien, « Théories du rugby et pratiques de l'entraînement en France (1960-2000). Sur les résistances à la rationalisation : contribution à une sociologie des turbulences », *STAPS*, n°78, 2007, pp. 83-100.

<sup>1725</sup> VINCENT, Joris, *Le crochet, la passe et la mêlée : une histoire des techniques en rugby de 1845 à 1957*, Thèse de doctorat, sous la direction de Thierry TERRET, Lyon : Université de Lyon 1, 2003.

<sup>1726</sup> FÉMÉNIAS, Damien, *op.cit.*, 2007, p. 89.

<sup>1727</sup> VINCENT, Joris, *op.cit.*, 2010, p. 138.

## 2. Performer par la rationalisation de l'entraînement et par le recrutement des masses

René Pelletier estime que le travail qui a été accompli en termes de structure fédérale du badminton est un cadre prêt à accueillir les joueurs dont il souhaite améliorer le nombre et le niveau<sup>1728</sup>. Sa volonté récurrente, présentée dans *Smash*, dans la revue *Tennis*, lors des réunions de la CCB, de faire progresser le niveau français, traduit son ambition de faire de la discipline un sport compétitif et reconnu au niveau national.

### 2.1. Une sélection durcie de l'équipe de France

À partir de janvier 1958, Raymond Dubois propose d'établir des matches de sélection pour l'équipe de France, afin que les joueurs soient mieux préparés aux compétitions internationales<sup>1729</sup>. Auparavant, les joueurs étaient désignés au regard de leur classement national et selon leurs disponibilités pour le jour de la compétition. D'une logique de cooptation, on passe à une logique de sélection, d'abord, à travers des matches organisés par la CCB. Ensuite, par une augmentation des échelles à gravir pour y parvenir : elle se traduit par la mise en place des « *sous-commissions régionales de sélection sportive* » en 1968<sup>1730</sup>. Cette délégation de responsabilités au niveau des régions est le témoin d'une volonté de s'inscrire dans un processus de recrutement pyramidal pour dégager les meilleurs joueurs depuis l'ensemble du territoire. Un programme d'entraînement de l'équipe nationale est pour la première fois évoqué<sup>1731</sup>. Il se concrétise à travers la mise en place d'une commission, au sein de la CCB, chargée d'étudier, de constituer des projets et de transmettre des instructions aux joueurs concernant la « *préparation physique et la mise en condition* », en octobre 1963<sup>1732</sup>. Bent Nielsen, le Danois du Racing Club de France, est logiquement intégré à ce groupe, aux côtés de René Pelletier, de W.J. Cady, et du Docteur Copin. La présence d'un médecin n'est pas étonnante : on assiste à une pénétration forte de la culture scientifique et de

---

<sup>1728</sup> Pelletier récapitule ce qui a été accompli : la récente création de licences-assurances propres au badminton, la réorganisation du classement, la création de commissions régionales, la normalisation de tous les rapports du Badminton avec sa fédération tutrice, la FFLT et les succès éclatants des compétitions et rencontres internationales qui se sont tenues sur le territoire français (*Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tennis FFT).

<sup>1729</sup> PV de la réunion de la CCB du 27 décembre 1957, *Bulletin Coup Droit*, n° 86, janvier 1958, p. 5, Musée Tennis FFT.

<sup>1730</sup> PV de la réunion de la CCB du 18 septembre 1968, *Tennis*, n°81, novembre 1968, p. 48, Musée Tennis FFT.

<sup>1731</sup> PV de la réunion de la CCB du 27 décembre 1957, *Bulletin Coup Droit*, n° 86, janvier 1958, p. 5, Musée Tennis FFT.

<sup>1732</sup> *Tennis*, n°31, novembre 1963, p. 19, Musée Tennis FFT.

la mesure de l'effort au sein de l'entraînement dans les années 1960, quand le sport devient une arme géopolitique au service de l'idéologie<sup>1733</sup>. Le premier congrès international des sciences du sport, organisé par la Fédération internationale de médecine du sport, a lieu en 1964 à Vichy, tandis que le premier congrès international de psychologie du sport est organisé en 1965<sup>1734</sup>. Il s'agit avant tout de faire émerger des connaissances scientifiques utiles à l'entraîneur pour améliorer les performances des sportifs de haut-niveau.

Pour revenir à la formation de l'équipe de France de badminton, il revient désormais à des capitaines, nommés tous les ans par la CCB, de proposer les sélections et d'organiser l'entraînement des joueurs, à Paris. Le terme capitaines, au pluriel, souligne l'existence d'une équipe de France masculine et d'une équipe de France féminine, portée par Claude Carvallo. La création de la Coupe Uber en 1957, équivalent à la Coupe Thomas pour les femmes<sup>1735</sup>, n'est pas sans lien avec cette nouveauté, même si la CCB décide toujours de ne pas s'y engager. Malgré la volonté d'organiser un entraînement commun, l'équipe de France, constituée de joueurs normands (comme Christian Badou, Jean Cotte, Alain Groéné, Ghislain et Denis Vasseur), et d'un Lyonnais (Paul Ailloud), aux côtés des Parisiens (Henri Pellizza et Maurice Mathieu), ne peut bénéficier dans son ensemble de « *l'entraînement fédéral* » puisque celui-ci est centralisé et que les joueurs de province, amateurs, ne peuvent se rendre à Paris uniquement pour s'entraîner. Si les volontés de spécialisation et de recherche de progrès pour cette équipe de France sont accompagnées de mesures instituées et gérées par la CCB, le statut des joueurs ne permet pas de réaliser l'ensemble des projets et de proposer un entraînement collectif de cette sélection.

## 2.2. La rationalisation de l'entraînement

Toujours dans l'optique de situer le badminton dans le giron des sports visibles et qui offrent une image de marque à la France, la CCB crée un poste de conseiller technique national, bénévole, en 1961<sup>1736</sup>. C'est Bent Nielsen qui endosse cette responsabilité. Considéré comme un « *maître-joueur* »<sup>1737</sup>, ce Parisien aux origines danoises se demande « où

---

<sup>1733</sup> MILZA, Pierre, JÉQUIER, François, TÉTART, Philippe, *Le Pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière de la politique, 1896-2004*, Paris : Vuibert, 2004.

<sup>1734</sup> ROGER, Anne, *op.cit.*, 2003.

<sup>1735</sup> ADAMS, Bernard, *op.cit.*, 1980, p. 116.

<sup>1736</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 septembre 1961, *Tennis*, n°11, novembre 1961, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>1737</sup> Expression employée par la presse havraise (Coupure de presse isolée, « Le RCF conserve ses titres de champion de France interclub », *Le Havre Libre*, mars 1962, Coll. Priv. Badou Christian).

va le *Badminton en France ?* » et souligne que « *la France et la Belgique sont les seuls pays d'Europe qui, ayant adopté le Badminton, y ont pris un retard considérable* »<sup>1738</sup>.



Figure 69 : Bent Nielsen, en 1966 (*Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tenniseum FFT).

Le choix de ce conseiller technique n'est pas anodin et pérennise le principe d'une soumission au modèle dominant tout en réduisant la culture propre à la France dans sa démarche de développement, alors que le tennis s'appuie par exemple sur la méthode Cochet et que l'athlétisme français cherche à se constituer ses propres références<sup>1739</sup>. Si jusqu'alors, les Anglais faisaient office de référence technique, les années 1950 marquent la première étape de leur déclin sur le plan européen. Ils sont supplantés par les Danois, qui eux, ont pu s'entraîner durant la guerre contrairement à une jeune génération de joueurs britanniques<sup>1740</sup>. Les lignes de la revue *Smash* rendent compte de ce virage radical au début des années 1960, et qualifient leur style comme le plus beau du monde<sup>1741</sup> ou « *le plus merveilleux qu'on puisse imaginer* »<sup>1742</sup>. La progressive montée de cette nation sur le plan international questionne,

---

<sup>1738</sup> *Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1739</sup> ROGER, Anne, « L'entraînement des coureurs français (1945-1970). À la recherche d'une méthode « française », *Les cahiers de l'INSEP, Histoire(s) de la performance du sportif de haut-niveau*, n°46, 2010, pp. 115-128.

<sup>1740</sup> La bascule démarre dès la fin des années 1940 aux championnats internationaux de France de 1948, où les Danois l'emportent sur les Anglais (GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002, p. 86).

<sup>1741</sup> *Smash*, n°104, mai-juin 1961, p. 22, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1742</sup> *Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tenniseum FFT.

dans le même article : « *la technique danoise est-elle appelée à triompher partout ?* »<sup>1743</sup>. La réponse est nuancée par l'arrivée des Indonésiens à Paris, Ang Tjin Stang et Wing Pek Shen, aux internationaux de France de 1966. Ceux-ci remportent les épreuves du simple hommes et de double hommes devant le danois Kops. René Pelletier attribue leur victoire à leur jeunesse et leur condition physique<sup>1744</sup>, et rappelle que « *la technique danoise est reine* » :

Le peuple indonésien est composé d'une très forte majorité de Malais, gens de petite taille. Les choses étant ce qu'elles sont... c'est-à-dire les dimensions du terrain et surtout la hauteur du filet, ces Malais sont obligés de sauter en smashant, et de sautiller sans cesse. Il en résulte une fatigue excessive ; et c'est pourquoi les champions Malais prétendent, dès qu'ils ont 22 ou 23 ans, que le moment est proche où il leur faudra renoncer aux grandes compétitions en simple. D'autre part, leur maniement de la raquette et leur frappe du volant n'offrent absolument rien de particulièrement remarquable. En définitive leur valeur, très grande, certes, tient principalement à leur condition physique, fruit d'un entraînement auquel peu de sportifs ont la patience et le courage de s'astreindre<sup>1745</sup>.

Si ces lignes semblent presque de mauvaise foi, l'auteur se dédouane de cette éventuelle critique. Il précise que les Indonésiens confessent eux-mêmes que Kops est le meilleur joueur, contraint à beaucoup moins de déplacement par sa technique. Pelletier conclut donc, et nous pouvons le comprendre par sa proximité avec Bent Nielsen, que « *le badminton français restera donc fidèle à l'exemple danois* »<sup>1746</sup>, d'autant plus que la morphologie et les moyens physiques des Français « *sont ceux des Européens et non ceux des Asiatiques* ». Le président de la CCB semble très ferme quant à ce choix. Christian Badou explique être entré en conflit avec René Pelletier à son retour d'Indonésie lorsqu'il a proposé une méthode alternative :

J'avais eu des gros soucis avec la Ligue, parce que j'étais revenu d'Indonésie en disant « il y a des champions du monde qui veulent venir nous entraîner, ils ne demandent pas grand-chose, nourris, logés et un petit peu d'argent de poche pour le dimanche ». Je me suis fait envoyer balader, tout ça parce qu'il y avait eu quelque chose avec les Anglais, je ne sais pas ce qu'il s'était passé mais on avait un entraîneur anglais<sup>1747</sup>, qui à mon avis, n'était pas vraiment efficace<sup>1748</sup>.

---

<sup>1743</sup> À l'occasion des championnats internationaux de France de 1961, Mlle Jensen, 2<sup>e</sup> joueuse danoise, détrône la tenante du titre, l'Anglaise Miss Rabey (*Smash*, n°104, mai-juin 1961, p. 22, Musée Tennis FFT). En décembre 1962, à l'occasion des championnats internationaux de Paris, « l'invincible danois », Kobbero, s'impose parmi les représentants de huit nations (*Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tennis FFT).

<sup>1744</sup> « *Ne perdez pas de vue que Kops était de dix ans plus âgé que son adversaire en finale* » (*Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tennis FFT).

<sup>1745</sup> *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tennis FFT.

<sup>1746</sup> *Ibid.*

<sup>1747</sup> L'ancien champion fait toutefois erreur et se trompe sur la nationalité de Bent Nielsen. Le croisement de nos sources atteste que c'est bien de lui qu'il s'agit car, lors de l'entretien, Christian Badou nous explique sa fierté de

Le contexte de Guerre froide et le régime communiste de l'Indonésie, bien que renversé suite aux massacres de 1965<sup>1749</sup>, peuvent expliquer les réticences de René Pelletier, colonel à la retraite, à adopter ce modèle venu d'Asie.

En bref, rationaliser l'entraînement devient une question émergente et la CCB annonce, en septembre 1961, la prochaine édition d'une « méthode française officielle » de badminton<sup>1750</sup>, en majeure partie proposée par Bent Nielsen. Cette méthode, dite « franco-danoise », fait l'objet de stages. Elle vise à instruire des initiateurs et conseillers bénévoles. Cette volonté de formation des cadres s'affiche en parallèle à la mise en place des premiers postes de cadres portés par l'État : les emplois d'éducateurs sportifs, de directeur technique national, de conseiller technique régional et de conseiller technique départemental sont institués<sup>1751</sup>. Toutefois, le badminton n'est pas concerné et seules les Fédérations olympiques bénéficient de cet encadrement. Le premier stage d'instruction se déroule au Havre, les 5 et 6 mai 1962<sup>1752</sup>. La méthode codifie les meilleurs mouvements, les gestes les plus efficaces, propose des exercices progressifs d'initiation, de mise en forme et de perfectionnement et « *il n'est plus question de la discuter* »<sup>1753</sup>. La revue *Smash* est aussi utilisée comme vecteur de diffusion, à travers trois numéros. Les lecteurs de ces publications disposent de conseils pour initier un débutant à la technique des coups :

L'idéal serait que les débutants commencent d'apprendre avec une raquette... mais sans volant. On leur enseignerait chacune des « prises » de raquette ; ils décomposeraient chaque mouvement, chaque coup en recommençant mille fois, pour les « mécaniser », pour forger les réflexes appropriés. Ils s'entraîneraient ainsi quelques jours. Ensuite, dès leurs débuts sur le court, avec le volant, ils se comporteraient déjà presque comme des joueurs ; ils seraient en tous cas à l'abri d'acquiescer des défauts marquants. Semblable méthode ne conviendrait malheureusement pas à l'impatience de nos débutants ! Mais, au moins, guidons, surveillons avec soin leurs premiers essais<sup>1754</sup>.

Ces acquisitions doivent s'inscrire dans une « *chronologie de l'apprentissage rationnel* » découpée en douze séances après lesquelles « *l'initiation proprement dite est*

---

l'avoir battu lors de la finale des championnats internationaux de Paris, où il a justement affronté Nielsen en finale d'après les résultats publiés dans *Smash*.

<sup>1748</sup> Entretien avec Christian Badou, du 15 novembre 2013.

<sup>1749</sup> MARGOLIN, Jean-Louis, « Indonésie 1965 : un massacre oublié », *Revue internationale de politique comparée*, 2001, pp. 59-92.

<sup>1750</sup> La couverture de l'ouvrage est présentée en annexe (image 1, p. 67)

<sup>1751</sup> SAINT-MARTIN, Jean, « L'emploi sportif vu à travers son histoire : des brevets d'État aux professorats de sport », dans TERRET, Thierry, *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*, Paris : AFRAPS, pp. 251-268.

<sup>1752</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1753</sup> *Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1754</sup> *Smash*, n°109, mars-avril 1962, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

achevée »<sup>1755</sup>. L'ouvrage de René Pelletier propose par ailleurs une description détaillée des différents coups et comment les réaliser. Une culture technique forte est appliquée au badminton, allant dans le sens de sa sportivisation par rationalisation de la pratique. L'auteur présente un apprentissage en deux temps : tout d'abord, il faut stabiliser des gestes, pour mécaniser les coups et avoir des « réflexes conditionnés » et ensuite pouvoir se consacrer à l'éducation tactique du joueur, libéré « d'avoir à penser dans tous les détails à cette exécution »<sup>1756</sup>. Pour le président de la CCB, il est donc nécessaire que les joueurs français, particulièrement les jeunes, s'astreignent à un entraînement technique et non pas seulement sous forme de matches<sup>1757</sup>. Très critique à l'occasion du championnat de France national de 1964, il décortique les gestes des joueurs :

C'est ainsi que le smash est le plus souvent exécuté avec le bras insuffisamment allongé — il est même parfois plié, et c'est là un défaut spécifiquement normand — et la prise est trop fermée, ce qui entraîne l'habitude de frapper trop latéralement. Les drops manquent de précision et de sûreté, ce qui prouve qu'un véritable entraînement à ce coup est généralement négligé. Les jeux de jambes, tous instinctifs, ne sont pas les plus rationnels. Le geste de préparation des coups est trop « tennistique », c'est-à-dire pas assez amenuisé donc trop lent et imprécis. L'action terminale du coup de poignet est nettement insuffisante parce que, là encore, l'entraînement spécifique a été négligé. Tant d'améliorations techniques, qu'il faudra accomplir dans les années à venir, entraîneront d'elles-mêmes une meilleure utilisation tactique des coups : smashes, drops, clears, en attaque et en défense. Et que nos joueurs travaillent leurs coups de dégagement, surtout en revers — ceux-ci actuellement trop rotationnels<sup>1758</sup>.

Le discours de Pelletier visant à décortiquer la motricité des joueurs est bel et bien novateur. Le technicien conclut à la suite de cette analyse qu'à l'entraînement, « il ne suffit pas de disputer des parties. Il faut des indications précises qui ont été fixées par notre Conseiller technique national B. Nielsen et par la Commission Centrale [...] pour la mise au point, l'acquisition et la mécanisation des coups »<sup>1759</sup>. Cette logique d'apprentissage par le jeu complet était jusqu'alors reine. Yves Corbel confirme que « c'était très archaïque parce que on s'esquintait plus qu'autre chose, il n'y avait pas de mouvements spécifiques. On ne peut pas parler d'entraînement, on peut plutôt parler de séances de jeu »<sup>1760</sup>. La référence danoise transforme alors la vision du progrès en badminton, véhiculée dans *Smash* : « partout on a cessé de jouer en ne comptant que sur l'adresse et les dons physiques. Les Danois ont fait

---

<sup>1755</sup> *Ibid.*

<sup>1756</sup> PELLETIER, René, *La Technique moderne du badminton*, Paris : Éditions Bornemann, 1961, p. 5.

<sup>1757</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>1758</sup> *Smash*, n°121, mars-avril 1964, p. 15, Musée Tennis FFT.

<sup>1759</sup> *Ibid.*

<sup>1760</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

école : on se préoccupe de technique et de tactique rationnelle. Souhaitons que nos joueurs français aient compris la leçon »<sup>1761</sup>. La méthode propose donc des aspects tactiques, dictés sous formes de « règles »<sup>1762</sup>, pour le jeu de simple, avec des conseils relatifs au choix du service, aux moments opportuns pour réaliser des smashes ou des dégagements, et enfin, comment se placer sur le terrain. Les conseils concernant le jeu en double sont plus conséquents (doubles hommes, doubles dames et doubles mixte), du fait des difficultés de placement qu'engendre ces disciplines<sup>1763</sup> :

Les règles du double sont impératives. Il ne faut pas improviser en cours de jeu. Si vous avez un partenaire occasionnel qui ne se plie pas à ces règles, votre conduite à tenir pose des problèmes extravagants. Le désordre et le hasard mèneront votre partie : ils ne sont pas payants. Faites choix d'un partenaire, entraînez-vous fréquemment ensemble en respectant scrupuleusement les règles édictées ci-dessous pour le double. Ainsi vous formerez bientôt « une équipe »<sup>1764</sup>.

En 1964, cette méthode est complétée par une méthode de mise en condition physique, toujours d'inspiration danoise et élaborée par Bent Nielsen<sup>1765</sup>. La revue *Smash* insiste sur ce point et précise qu'il est indispensable d'avoir une bonne forme physique pour « bien jouer au Badminton ». Cela nécessite un entraînement complémentaire, dans la mesure où il est impossible, faute de moyen et de temps, de consacrer un entraînement quotidien au badminton.

Pour posséder cette bonne condition, peut-être suffirait-il de jouer au Badminton chaque semaine deux heures par jour !... Mais presque aucun joueur ne possède la possibilité de consacrer autant de loisirs à s'entraîner. S'il désire acquérir une bonne condition physique, et la conserver, qu'il suive notre conseil de s'entraîner à cet effet ailleurs que sur le terrain de Badminton<sup>1766</sup>.

---

<sup>1761</sup> *Smash*, n°116, mai-juin 1963, p. 34-35.

<sup>1762</sup> Par exemple : « Le joueur qui reçoit le service se place, raquette levée, au milieu de son demi-court à un mètre en arrière de la ligne de service court », « quand un joueur va exécuter un smash, son partenaire se dirige sans retard vers le filet, la raquette levée, prêt à exécuter un smash en « rush » sur renvoi éventuellement faible. Il demeure au filet et ne doit pas reculer pour revenir à la hauteur de son partenaire avant que celui-ci, ou lui-même, ait cessé d'attaquer, c'est-à-dire ait exécuté un coup haut (clear) vers le fond. Celui qui est au filet recule alors, de préférence du côté gauche... Pourquoi du côté gauche ?... Si les deux partenaires se déplacent en même temps, ils ne doivent pas se rencontrer, se gêner; il convient qu'ils acquièrent l'habitude, le réflexe de se déplacer l'un et l'autre, sans se consulter ni se regarder, en un périphe convenu, tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles de montres (méthode danoise) » (*Smash*, n°115, mars-avril 1963, p. 23, Musée Tennisum FFT).

<sup>1763</sup> *Smash*, n°115, mars-avril 1963, p. 23, Musée Tennisum FFT ; *Smash*, n°117, juillet-août 1963, p. 19, Musée Tennisum FFT.

<sup>1764</sup> *Smash*, n°115, mars-avril 1963, p. 23, Musée Tennisum FFT.

<sup>1765</sup> PV de la réunion de la CCB du 24 janvier 1964, *Tennis*, n°35, mars 1964, p. 25, Musée Tennisum FFT.

<sup>1766</sup> *Smash*, n°123, juillet-août 1964, p. 18-19, Musée Tennisum FFT.

Le souci de spécialisation des joueurs est traduit ici. Le conseiller technique bénévole est toutefois conscient des limites quant à l'engagement temporel possible de la part des joueurs. La position du badminton en tant que pratique de loisir est rappelée, mais nuancée puisque cette rationalisation de la préparation du joueur a pour finalité la recherche de performance. C'est donc une vision du badminton en tant que sport compétitif que le duo Pelletier/Nielsen souhaite diffuser. La suite de l'article propose au lecteur un entraînement, « basé sur le système danois »<sup>1767</sup>, demandant un minimum de temps et d'espace, qui peut être « accompli n'importe où, n'importe quand » et seul<sup>1768</sup>. Ces publications permettent aux pratiquants qui souhaitent progresser de s'entraîner, dans une activité qui ne dispose pas de cadres, ou très peu et en cours de formation, ni de temps alloué à cette préparation. L'auteur propose huit exercices et explique comment doser la quantité de travail de manière personnalisée<sup>1769</sup>.

Pour mettre en pratique ces volontés d'élever le niveau de jeu français et appliquer cette méthode, la CCB démarche le Bureau des Sports de la Ville de Paris. Elle obtient les installations du Stade de la Porte de Clichy, sur plusieurs heures. Ces créneaux horaires permettent l'initiation de jeunes joueurs sélectionnés, d'assurer l'entraînement fédéral nouvellement créé, ainsi qu'au Club Sportif Français, à l'E.S. Colombienne et à Esso-Sports de bénéficier de deux terrains tracés. Au cours de la saison 1964-1965, l'entraînement fédéral, dirigé par Raymond Dubois, membre de la CCB et du club d'Esso-Sports Paris, a lieu tous les mardis de 18h à 21h et tous les samedis de 16h à 18h, jusqu'au 30 juin<sup>1770</sup>. Une heure de plus est disponible pour la saison 1967-1968, le samedi<sup>1771</sup>. L'affluence importante (quarante joueurs en moyenne) incite René Pelletier à tenter d'obtenir, de la part de la Ville de Paris, un jour supplémentaire<sup>1772</sup>. L'allongement de ce temps d'entraînement, en volume hebdomadaire ainsi que sur la saison, qui désormais s'étend jusqu'au mois de juin, accentue l'idée que le badminton constitue un sport à part entière, ayant ses propres lieux et temps de pratique. René Pelletier se soucie de la coupure estivale et souhaite que les joueurs poursuivent leur pratique au cours des mois d'été. Nous pourrions également y voir une volonté de se détacher du tennis, voire de le concurrencer durant sa pleine saison<sup>1773</sup>. Ensuite, René Pelletier annonce

---

<sup>1767</sup> *Ibid.*

<sup>1768</sup> *Ibid.*

<sup>1769</sup> Les schémas de ces exercices sont présentés en annexe (image 16, p. 81).

<sup>1770</sup> PV de la réunion de la CCB du 30 septembre 1964, *Tennis*, n°41, novembre 1964, p. 22-23, Musée Tennis FFT.

<sup>1771</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 octobre 1967, *Tennis*, n°72, décembre 1967, p. 40, Musée Tennis FFT.

<sup>1772</sup> PV de la réunion de la CCB du 17 mai 1968, Musée Tennis FFT.

<sup>1773</sup> *Smash*, n°130, juillet-août 1966, p. 22, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°131, octobre-novembre 1966, p. 25, Musée Tennis FFT.

que l'I.N.S. est disposé à accueillir les meilleurs joueurs pour des stages d'entraînements et d'instruction<sup>1774</sup>. La dynamique de la structure est florissante et reconnue dans les années 1960 concernant l'accueil de stages pour sportifs de haut-niveau. « *Dans tous les secteurs l'augmentation de l'activité de l'I.N.S. est sensible* »<sup>1775</sup> : le nombre de stages double en trois ans passant de 144 en 1960 à 310 en 1963<sup>1776</sup>. Toutefois, aucun compte rendu<sup>1777</sup> n'atteste de l'accueil de joueurs de badminton pour un entraînement intensif. Il est probable que cette initiative n'ait pas eu lieu. Soit la CCB n'a pas eu les moyens humains et financiers pour finaliser la mise en place de ce stage, soit les membres de l'I.N.S. se sont rétractés, au regard de la politique de l'établissement visant à prioriser les sports olympiques et « *les stages de valeur nationale* » où les athlètes ont « *un certain niveau* »<sup>1778</sup>.

### 2.3. Une politique pyramidale : de la masse naïtra l'élite

Afin d'élever le niveau de jeu, les dirigeants du badminton souhaitent appliquer leur nouvelle méthode à une masse de jeunes pratiquants, qu'il faut augmenter. Cette préoccupation est partagée par Henri Cochet dans le cas du *lawn-tennis*<sup>1779</sup>. Celui-ci fait part à la FFLT du manque de formation des enfants. Malgré la mise en place de son protocole à travers des stages, il regrette de constater que les délégués aux jeunes, au sein des Ligues régionales, ne se soucient que peu ou trop tardivement de leur organisation et manquent de formation pour transmettre la « méthode Cochet ». En conséquence, peu de jeunes en bénéficient<sup>1780</sup>. Au cours de la saison 1961-1962, René Pelletier établit le bilan du badminton français qu'il présente à la CCB<sup>1781</sup> et dans la revue *Tennis*<sup>1782</sup>. Bien qu'il souligne le succès des championnats internationaux de France et des rencontres internationales qui attirent en France les meilleurs joueurs, et qui sont « *utiles pour la propagande* »<sup>1783</sup>, ce n'est pas sa priorité. Le contraste est radical au regard de la place majeure que René Mathieu accordait à cette compétition. Les nouvelles orientations politiques des dirigeants du badminton sont nettement affichées dans l'extrait suivant :

---

<sup>1774</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1775</sup> LEVET-LABRY, Éric, *op.cit.*, 2007, p. 292.

<sup>1776</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>1777</sup> À partir des PV de la CCB ou des revues spécialisées.

<sup>1778</sup> LEVET-LABRY, Éric, *op.cit.*, 2007, p. 291.

<sup>1779</sup> *Tennis*, n°19, juillet 1962, p. 15, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1780</sup> *Ibid.*

<sup>1781</sup> PV de la réunion de la CCB du 31 janvier 1962, *Tennis*, n°14, février 1962, p. 17, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1782</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1783</sup> *Ibid.*

Nous tenons à le dire ici, ces rencontres internationales qui attirent en France quelques-uns des meilleurs joueurs du monde ne sont que l'accessoire et non pas l'essentiel de notre mission de dirigeants [...]. Dans l'ordre de nos préoccupations, ils passent après le souci de convaincre et gagner la masse<sup>1784</sup>.

Pelletier rajoute que la tenue des championnats internationaux ne doit jamais se faire « *au préjudice de notre action pour la plus grande expansion du Badminton en France* »<sup>1785</sup>. Il semble s'inscrire dans la logique de lutte contre le désœuvrement de la jeunesse, attendue par la société<sup>1786</sup> et investie par Herzog. Autrement dit, le président de la CCB souhaite privilégier des moyens envers une politique pyramidale et de recrutement pour former son élite, plutôt que de consacrer un budget conséquent dans l'organisation, certes prestigieuse, mais coûteuse, des championnats internationaux de France, qui mettent en scène la suprématie des pays voisins sur la nation française. La question de leur suppression est même soulevée lors des réunions du 20 janvier et du 24 février 1965, puisque « *dans l'ignorance totale où se trouve la FFLT de la subvention qui sera accordée par le Secrétariat d'État pour spécialement le Badminton* », la commission ne peut prendre la décision d'organiser les Internationaux de France ou encore envoyer des joueurs hors des frontières<sup>1787</sup>. Ces championnats pourront finalement avoir lieu mais ces faits font percevoir un changement radical dans les priorités de la CCB, et également la perpétuelle dépendance du badminton envers la FFLT. Dans la même logique, au cours de la saison 1962-1963, l'équipe de France n'a pas été engagée en Coupe Thomas, ni en Coupe des Nations pour des raisons d'impossibilité financière<sup>1788</sup>. De même, la France s'abstient de participer à la Coupe Helvétique pour les saisons 1964-1965<sup>1789</sup> et 1967-1968<sup>1790</sup>. Le manque de moyens alloués au badminton ne permet pas d'envisager de front un développement de la pratique en s'adressant à la masse, et l'engagement d'une équipe dans les compétitions internationales. Dès lors, la visibilité de la pratique demeure limitée. Réaliste à propos du niveau actuel de l'équipe de France, selon Pelletier, un devoir s'impose à tous les clubs envers la formation des jeunes<sup>1791</sup>.

---

<sup>1784</sup> *Ibid.*

<sup>1785</sup> *Ibid.*

<sup>1786</sup> « *Si la République ne sait pas capter, canaliser, absorber les ambitions et les espoirs de la jeunesse, elle périlitera, elle perdra de plus en plus son sens et sa justification, elle se dissoudra* » (MENDÈS-FRANCE, Pierre, « *Une politique de la jeunesse* », Discours prononcé à l'opéra de Lille le 6 novembre 1954, dans *Œuvres complètes*, tome 3, Paris : Gallimard, 1987, p. 434).

<sup>1787</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1965, *Tennis*, n°45, mars 1965, p. 14, Musée Tennis FFT.

<sup>1788</sup> PV de la réunion de la CCB du 23 janvier 1963, *Tennis*, n°25, mars 1963, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1789</sup> PV de la réunion de la CCB du 30 septembre 1964, *Tennis*, n°41, novembre 1964, p. 22-23, Musée Tennis FFT.

<sup>1790</sup> PV de la réunion de la CCB du 4 octobre 1967, *Tennis*, n°72, décembre 1967, p. 40, Musée Tennis FFT.

<sup>1791</sup> *Smash*, n°101, novembre-décembre 1960, p. 22, Musée Tennis FFT.

La CCB souhaite, de la part de la commission régionale de l'Île-de-France, qu'elle organise un championnat pour les minimes et les cadets à compter de 1962<sup>1792</sup>. La création d'une école fédérale municipale à Clichy est également envisagée, puisque des installations sont désormais disponibles<sup>1793</sup>. Les initiatives allant dans ce sens sont mises en avant dans la revue *Tennis* ou la revue *Smash*, à l'instar du championnat minimes qui se tient au Havre au mois de juillet 1961 où « *de jeunes troupes se préparent ainsi, sans perdre de temps, à fournir sous peu un contingent de neufs espoirs* »<sup>1794</sup>. La publication est mise en avant par une photographie.



Figure 70 : Photographie des minimes du Havre (*Tennis*, n°10, octobre 1961, p. 27, Musée Tennis FFT).

De même, l'activité de Thonon-les-Bains est prise pour exemple dans les revues qui félicitent le club<sup>1795</sup> et le présentent comme un « *exemple pour sa politique de jeunes* »<sup>1796</sup>, répètent que le club « *continue de donner l'exemple* »<sup>1797</sup> en faisant participer ses jeunes à de nombreuses compétitions, notamment en Suisse. Enfin, régulièrement, les comptes rendus de compétitions n'hésitent pas à souligner les performances des jeunes joueurs, en particulier<sup>1798</sup>.

Cette logique de recrutement est reprise par Bent Nielsen. Pour le conseiller technique national, l'expansion du badminton doit emprunter la voie du développement collectif, sans

<sup>1792</sup> PV de la réunion de la CCB du 31 janvier 1962, *Tennis*, n°14, février 1962, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1793</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tennis FFT.

<sup>1794</sup> *Tennis*, n°10, octobre 1961, p. 27, Musée Tennis FFT.

<sup>1795</sup> *Tennis*, n°3, janvier 1961, p. 18, Musée Tennis FFT.

<sup>1796</sup> PV de la réunion de la CCB du 9 novembre 1960, *Tennis*, n°2, décembre 1960, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>1797</sup> *Smash*, n°105, juillet-août 1961, p. 32, Musée Tennis FFT.

<sup>1798</sup> *Ibid* ; *Smash*, n°108, janvier-février 1962, p. 39, Musée Tennis FFT.

pour autant négliger totalement l'individuel<sup>1799</sup>. Toutefois, il émet une réserve en soulignant que « *l'expansion individuelle* » est « *peu sûre et peu abondante* »<sup>1800</sup>. Là encore, la rupture avec la politique de la CCB de René Mathieu, qui visait un progrès individuel par les compétitions internationales, les tournées d'instructions, est nette. Selon le Danois, deux voies peuvent contribuer à ce qu'il qualifie de priorité, à savoir, l'expansion collective. D'une part, « *les clubs existants ou qui se créent, ou qui se créeront, sont les moyens d'expansion individuelle ; ils accueilleront dans l'avenir les joueurs issus de l'enseignement collectif* ». D'autre part, il voit dans l'enseignement de l'éducation physique et sportive un vivier potentiel de joueurs, filles et garçons :

L'enseignement collectif dans les écoles, notamment aux heures de "plein air", aux jeunes enfants des deux sexes nous donnera rapidement des joueurs de seconde série, puis des athlètes de première série qui dans quatre ans environ, pourront aborder les rencontres internationales de juniors. Il nous faudra beaucoup de patience, de persévérance, d'obstination<sup>1801</sup>.

Le vocabulaire employé fait référence à « l'athlète » que l'on souhaite former, en écho une nouvelle fois à la politique pyramidale de Maurice Herzog, qui voit également en l'EPS un espace pour former une jeunesse sportive<sup>1802</sup>. Bent Nielsen précise l'importance de proposer le badminton dans les centres régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS) et à l'école normale supérieure d'éducation physique (ENSEP) pour faire connaître « *le Badminton sous son véritable aspect sportif aux professeurs d'éducation physique et sportive* »<sup>1803</sup>. Cette dernière phrase souligne une nouvelle fois la posture des promoteurs du badminton, conscients de l'image donnée, de jeu ou de pratique non sérieuse, par la discipline qu'ils tentent de porter. La CCB mesure donc l'enjeu présenté par le développement du sport scolaire et voit « *en les directeurs des magnifiques écoles récemment édifiées, des propagandistes, des collaborateurs que la Commission centrale se plaît à saluer comme de précieux pilotes* »<sup>1804</sup>. La Commission réfléchit aux liens à établir avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)<sup>1805</sup> et remarque l'importante expansion du badminton en Normandie, spécialement dans les écoles, grâce à la grande activité de Jean

---

<sup>1799</sup> *Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1800</sup> *Ibid.*

<sup>1801</sup> *Ibid.*

<sup>1802</sup> MARTIN, Jean-Luc, *La politique de l'éducation physique sous la V<sup>e</sup> République. L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris : PUF, 1999.

<sup>1803</sup> *Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1804</sup> *Smash*, n°103, mars-avril 1961, p. 22-23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1805</sup> PV de la réunion de la CCB du 23 janvier 1963, *Tennis*, n°25, mars 1963, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

Grégoire à Barentin<sup>1806</sup>. La CCB instaure une filmothèque, à partir d'octobre 1963<sup>1807</sup> et discute de l'éventualité de l'enseignement du badminton dans les établissements parisiens<sup>1808</sup>. L'Académie de Paris donne son accord à René Pelletier pour introduire le badminton dans les écoles (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> degré et enseignement supérieur) durant les heures de « *plein-air* »<sup>1809</sup>. L'enseignement du badminton à l'ENSEP jeunes gens à Joinville devient effectif, en tant que matière facultative, le samedi après-midi<sup>1810</sup>. Un autre indice souligne l'importance donnée au recrutement scolaire : la Commission crée des postes distinctifs de conseillers à partir de septembre 1962 : délégué à l'international, conseiller technique national, conseiller médical et conseillers techniques scolaires régionaux. Cette dernière fonction est assurée, de 1962 à 1964, par M. Grégoire et M. Lemièrre<sup>1811</sup>. La proposition d'organiser un critérium USEP apparaît en 1963<sup>1812</sup>. Le sport scolaire et les enseignants qui s'y investissent deviennent un levier potentiel de développement du badminton, contrairement à l'enseignement de l'éducation physique obligatoire<sup>1813</sup>. Bernard Massard<sup>1814</sup> est tout à la fois professeur de mathématiques et président du club de Lillebonne qui connaît une forte croissance entre 1962 et 1966<sup>1815</sup>. Il fait découvrir l'activité à son collègue professeur d'EPS, Joël Guéguen, en 1965. Immédiatement conquis – selon les dires de l'intéressé –, ce dernier s'investit assidûment dans la pratique au point de devenir champion de France quelques années plus tard. Il ne manque par ailleurs pas d'initier ses élèves à l'association sportive, lesquels alimentent par ailleurs les effectifs du club<sup>1816</sup>. La presse locale se fait l'écho de quelques rencontres scolaires regroupant les catégories minimales à seniors en 1967<sup>1817</sup>. Pour autant, cette initiative reste très régionalisée : aucune pratique de badminton scolaire n'est repérée à la même période dans le cadre des autres régions. En effet, l'activité, tout comme les autres sports de raquette, est toujours délaissée par les programmes<sup>1818</sup>.

L'ambition du président de la CCB, doublée d'une propagande pour l'activité, est ainsi clairement affichée à travers la revue *Smash* : « *nous avons à conquérir près de la moitié de la*

<sup>1806</sup> Jean Grégoire était un instituteur, nommé professeur d'EPS pour combler le manque d'enseignants (Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013).

<sup>1807</sup> PV de la réunion de la CCB du 9 octobre 1963, *Tennis*, n°31, novembre 1963, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1808</sup> PV de la réunion de la CCB du 23 janvier 1963, *Tennis*, n°25, mars 1963, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1809</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 novembre 1962, *Tennis*, n°23, janvier 1963, p. 29.

<sup>1810</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tennis FFT.

<sup>1811</sup> PV de la réunion de la CCB du 12 septembre 1962, *Tennis*, n°21, novembre 1962, p. 20, Musée Tennis FFT ; d'après Yves Corbel, c'est Lemièrre qui lui a appris le badminton (Entretien du 13 novembre 2013).

<sup>1812</sup> PV de la réunion de la CCB du 9 octobre 1963, *Tennis*, n°31, novembre 1963, p. 19, Musée Tennis FFT.

<sup>1813</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014, pp. 233-245.

<sup>1814</sup> Ce dernier est membre de la commission interclubs de Normandie.

<sup>1815</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1816</sup> Entretien avec Joël Guéguen, du 14 octobre 2013.

<sup>1817</sup> « Sport ASSU », *Paris-Normandie*, 25 et 26 février 1967, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Guéguen Joël.

<sup>1818</sup> GOMET, Doriane, *op.cit.*, 2012, p. 323 ; GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320.

France en misant sur la masse des très jeunes écoliers auxquels le Badminton procure la meilleure formation physique et sportive »<sup>1819</sup>. Des résultats semblent déjà apparaître en 1962, si l'on en croit la même revue, qui avance que « les clubs havrais peuvent s'enorgueillir de compter par centaines les jeunes qu'ils ont convertis au Badminton »<sup>1820</sup> et que pour la saison 1963-1964 « le badminton a pris cette année une extension marquée, dans les écoles »<sup>1821</sup>. Une des raisons pour lesquelles le badminton se fraye une place à l'école paraît résider dans sa facilité de mise en œuvre. Les discours amènent en premier argument le fait que beaucoup d'élèves peuvent s'éprouver dans un espace restreint. Le Maire de Lillebonne précise que dans la salle de l'école primaire de garçons, où sont tracés quatre courts, il y a « de quoi occuper simultanément [...] 24 enfants (parce qu'entre les courts il reste encore des espaces utilisables) »<sup>1822</sup>. Le presse locale du Havre met en avant le même avantage et précise qu'une « initiative heureuse est à suivre, l'implantation de ce jeu facilement praticable au domaine de nos scolaires »<sup>1823</sup>. Ces arguments ne sont pas anodins et cachent une logique de concurrence avec notamment le tennis. Yves Corbel se rappelle des difficultés rencontrées afin d'obtenir des terrains de badminton dans les gymnases :

On a eu beaucoup de mal à obtenir des tracés, il y en a qui ont joué le jeu mais très peu alors que notre argument principal était pour les écoles, entre autres, que là où on mettait deux ou quatre joueurs de tennis, on en mettait seize ou vingt-quatre. On avait une utilisation beaucoup plus rationnelle de la salle de sport et des classes que les joueurs de tennis<sup>1824</sup>.

Si cette stratégie s'entend, il est probable que les promoteurs du badminton se fourvoient en se plaçant en concurrence avec leur Fédération tutrice, qui reçoit les subventions de l'État avant de les distribuer à ses commissions. À l'heure d'une culture sportive de masse générée par les scolaires<sup>1825</sup>, une concurrence entre les sports de raquette oubliés de l'école pourrait s'observer. De plus, la revue officielle semble fière de présenter les évolutions matérielles qui permettent une pratique du badminton selon toutes circonstances, à moindre coût et ainsi de ne pas « interrompre complètement l'entraînement l'été », voire de se préparer « sans perdre de temps, à fournir sous peu un contingent de neufs espoirs ». Le « nouveau matériel de Badminton fabriqué partiellement en nylon et autres matières

---

<sup>1819</sup> *Smash*, n°118, septembre-octobre 1963, p. 31, Musée Tennis FFT.

<sup>1820</sup> *Smash*, n°108, janvier-février 1962, p. 39, Musée Tennis FFT.

<sup>1821</sup> *Smash*, n°120, janvier-février 1964, p. 31, Musée Tennis FFT.

<sup>1822</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1823</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton (première série) », *Le Havre*, saison 1962-1963, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1824</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>1825</sup> ATTALI, Michaël, SAINT-MARTIN, Jean, *op.cit.*, 2007, pp. 181-192.

*plastiques appelle une vulgarisation plus grande de ce sport bienfaisant et magnifique [...]. Des raquettes de fabrication sérieuse mais bon marché sont mises entre les mains de tous jeunes* »<sup>1826</sup>. Le matériel à bas prix ainsi que divers terrains « *tantôt dans les préaux couverts, tantôt en plein air* », établis au Havre et à Fontainebleau permettent d'accueillir les jeunes durant l'été<sup>1827</sup>.

Bien que l'aspect compétitif et de volonté de progrès soient mis en avant, l'article pourrait cependant émettre un rappel implicite vers le jeu de plage qui se pratique en extérieur et qui est soumis à l'aléatoire du vent. L'image du jeu d'enfant se retrouve. Cette représentation auparavant perçue comme un obstacle pour placer l'activité dans le giron des sports visibles, est désormais employée en avantage à l'heure où la jeunesse est placée au cœur de la politique de grandeur. Le potentiel vivier scolaire est réaffirmé trois ans plus tard :

Tout l'avenir, tous les espoirs reposent en France sur nos jeunes qui commencent à se compter nombreux dans nos compétitions nationales. Nous nous tournons vers la masse, que nous devons aller chercher à l'école même. Ce sont les jeunes recrues âgées aujourd'hui de 9 à 12 ans qui seront les champions dans quelques années<sup>1828</sup>.

Cette politique trouve des échos au-delà de l'école et pour une tranche d'âge plus élevée : les dirigeants des Scouts de France demandent à la commission que des démonstrations soient effectuées aux jeunes de 17 à 18 ans<sup>1829</sup>. En outre, les promoteurs du badminton ciblent ponctuellement d'autres fédérations, au regard de l'exemple de la Fédération sportive de France (FSF). Les patronages sont encore une fois jugés intéressants à saisir. La lecture des PV de la CCB informe d'une démonstration qui s'est tenue au Stade de Coubertin « *sous l'égide de la FSF* »<sup>1830</sup>, ainsi que de la participation de la Commission à une « *matinée récréative* » de la même Fédération le 15 novembre 1962. La première exhibition est d'ailleurs rapportée dans le journal *Les Jeunes*<sup>1831</sup>, l'hebdomadaire de la FSF. Cette fédération est de nouveau évoquée quatre ans plus tard lorsque « *Messieurs Auriau et Guillier, représentant les clubs ES Colombienne et US Blondy, précisent que leurs clubs sont intéressés par la proposition de la FSF de rencontres de Badminton toutes séries* »<sup>1832</sup>. Rien d'autre n'est précisé quant aux suites données à ces démonstrations et leur impact. Les fédérations affinitaires se présentent pourtant comme d'autres viviers de potentiels

---

<sup>1826</sup> *Smash*, n°106, septembre-octobre 1961, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>1827</sup> *Tennis*, n°10, octobre 1961, p. 27, Musée Tennis FFT.

<sup>1828</sup> *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tennis FFT.

<sup>1829</sup> PV de la réunion de la CCB du 17 mai 1968, Musée Tennis FFT.

<sup>1830</sup> PV de la réunion de la CCB du 22 mars 1961, *Tennis*, n°7, mai 1961, p. 27, Musée Tennis FFT.

<sup>1831</sup> *Les Jeunes*, 30 avril 1961, [ark:/12148/bpt6k96598948](http://ark:/12148/bpt6k96598948), p. 3, BnF, NUMP-15487.

<sup>1832</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1965, *Tennis* n°45, mars 1965, p. 14, Musée Tennis FFT.

pratiquants, visiblement oubliés de la part des dirigeants du badminton. Alors que la Fédération française de tennis de table conduit une stratégie de croissance en signant des accords avec des fédérations affinitaires comme l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) ou la FSF<sup>1833</sup> et ce dès le début des années 1950, ces questions n'apparaissent qu'à quelques reprises pour le badminton, et seulement à partir des années 1960, sans conclure de partenariat.

#### 2.4. Une logique pyramidale à travers la structuration des compétitions

La structuration des compétitions nationales fait écho à l'orientation politique suivant une logique pyramidale. Les commissions régionales, officiellement instituées et dont le fonctionnement est rappelé par la CCB, à chaque saison, à partir de 1961<sup>1834</sup>, sont avant tout chargées d'organiser les championnats régionaux, individuels et par équipes<sup>1835</sup>.

La région de l'Orléanais vient s'ajouter aux autres au cours de la saison 1963-1964, et prend part aux championnats d'Île-de-France<sup>1836</sup>. Au Sud-Est, un nouveau club à Marseille, l'École marseillaise, est affilié en 1963<sup>1837</sup> mais ne semble pas prendre part aux compétitions. Durant la saison 1967-1968, la CCB enregistre trois commissions régionales : le Languedoc s'est ajouté à la Normandie et à « l'Île-de-France et extensions »<sup>1838</sup>. Les compétitions sont donc davantage pensées et organisées dans une logique d'extension à l'ensemble du territoire, et cette question est particulièrement prise en charge par le secrétaire puis vice-président de la CCB, responsable de l'organisation des interclubs, W.J. Cady, qui suggère dès 1960 que les championnats régionaux se jouent avant les championnats de France<sup>1839</sup>, afin d'obtenir une logique de progressivité. Cette nouvelle temporalité sportive (auparavant, les dates des championnats régionaux étaient aléatoires) mise en avant :

Ainsi la saison de Badminton comportera, pour les compétitions individuelles : en novembre, les championnats régionaux (tel celui de l'Île-de-France) ; en février, le National organisé par l'une ou l'autre des Ligues; en avril, les Championnats Internationaux de France. Chaque saison annuelle

---

<sup>1833</sup> GOMET, Doriane, BAUER, Thomas, *op.cit.*, 2014, pp. 291-320.

<sup>1834</sup> *Tennis*, n°7, mai 1961, p. 27, Musée Tennis FFT.

<sup>1835</sup> PV de la réunion de la CCB du 8 novembre 1961, Musée Tennis FFT.

<sup>1836</sup> *Smash*, n°119, novembre-décembre 1963, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1837</sup> *Smash*, n°120, janvier-février 1964, p. 31 ; PV de la réunion de la CCB du 24 janvier 1964, *Tennis* n°35, mars 1964, p. 25, Musée Tennis FFT.

<sup>1838</sup> PV de la réunion de la CCB du 9 novembre 1960, *Tennis*, n°2, décembre 1960, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>1839</sup> PV de la réunion de la CCB du 2 mars 1960, Musée Tennis FFT.

sera jalonnée par trois compétitions individuelles de croissante importance ; tandis que, d'autre part, les rencontres interclubs de Première, de Deuxième et de Troisième Séries nourrissent pendant plusieurs mois l'activité des clubs : Championnats régionaux interclubs, Championnats de France interclubs<sup>1840</sup>.

Ainsi, la sélection s'opère sur l'ensemble du territoire et accentue la sportivisation du badminton, à travers un investissement compétitif étendu et finalisé par une quantification de la performance par la sélection ou non aux championnats de France, alors qu'auparavant, les joueurs s'y inscrivaient librement. Simultanément, la répartition des clubs dans le championnat par équipes passe d'une division à trois, dénotant du même accroissement des effectifs investis en compétition. La revue *Smash* souligne « une foule » d'engagés essentiellement parisiens et normands, à l'occasion des championnats de France individuels de deuxième division de 1966, réservés à des joueurs de troisième série ou non classés<sup>1841</sup>. Là encore, une nouvelle strate de compétition est proposée et permet aux pratiquants d'augmenter les moments de confrontations possibles. De la même manière, afin d'inciter les joueurs à s'engager dans des compétitions et permettre de donner de l'ampleur aux championnats internationaux de France, un critérium deuxième série est organisé en parallèle à l'événement phare de la saison. Douze joueurs français supplémentaires se disputent des rencontres à leur portée, alors que les championnats internationaux de France leurs sont inaccessibles<sup>1842</sup>.

Enfin, cette hiérarchisation des compétitions selon les différents niveaux se retrouve aussi en termes de catégories d'âge pour venir compléter le fonctionnement pyramidal, qui s'adresse en priorité à la masse de jeunes. La création des catégories juniors, minimes (moins de 15 ans), à tous les niveaux de compétition, y compris pour les championnats internationaux de France<sup>1843</sup>, en témoigne. Plus encore, la visibilité des catégories d'âge est présentée pour la première fois en 1962 dans le compte rendu de la CCB<sup>1844</sup>. Ces classifications sont ensuite rappelées chaque année. Cette période constitue donc un point majeur de reconfiguration de la structure compétitive. En quelques années, des bouleversements organisationnels révolutionnent le lien avec le maillage territorial et cassent définitivement la culture traditionnelle de l'entre-soi parisien. La CCB souhaite d'abord un développement quantitatif

---

<sup>1840</sup> *Smash*, n°119, novembre-décembre 1963, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>1841</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1842</sup> *Smash*, n°107, novembre-décembre 1961, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>1843</sup> La catégorie Vétéran apparaît en 1962 (*Smash*, n°110, mai-juin 1962, p. 32-33, Musée Tennis FFT) et la catégorie minimes (moins de 15 ans) en 1963 (*Smash*, n°116, mai-juin 1963, p. 34-35, Musée Tennis FFT).

<sup>1844</sup> PV de la réunion de la CCB du 12 septembre 1962, *Tennis*, n°21, novembre 1962, p. 20, Musée Tennis FFT.

du badminton. Si la jeunesse et le sport scolaire sont ciblés, la diffusion se poursuit également sur le plan fédéral, à travers les clubs déjà existants. Elle s'accélère particulièrement en Normandie.

#### 2.4. La région parisienne perpétue la tradition, la Normandie se massifie

En région parisienne, la contagion se poursuit, mais lentement. De nouveaux clubs sont recensés, sans pour autant laisser percevoir de rupture ou d'essor de la pratique. Les dirigeants et joueurs proposent quelques démonstrations. Sous l'égide de la CCB, toute une équipe du RCF se rend au club omnisport de Clichy<sup>1845</sup>, sur les terrains de la rue Georges Boisseau, afin d'effectuer une exhibition jugée comme « *bonne propagande* »<sup>1846</sup>. Au début des années 1960, la région de Paris et de l'Île-de-France enregistre un renouveau avec la création de plusieurs clubs comme par exemple l'Étoile Sportive Colombienne<sup>1847</sup>, le Club Sportif Français<sup>1848</sup> ou encore le Club Municipal du 20<sup>ème</sup> arrondissement<sup>1849</sup>. Les informations concernant le développement du badminton dans la région sont rares et ne font pas état d'une recherche de recrutement vers les scolaires, la jeunesse, la masse. À l'inverse, l'essor du badminton normand, perçu dans les années 1950, se confirme, tant sur le plan quantitatif que qualitatif de la pratique. Les acteurs de la CCB souhaitent travailler de concert avec la région et les successeurs de Jean Augry. Au passage, la Commission se sent obligée de réaffirmer son statut d'instance dirigeante et de moteur du développement du badminton en annonçant que « *la Normandie, se conformant à l'exemple et aux directives de la Commission centrale, partage judicieusement ses activités entre la propagande, l'embrigadement des minimes et des cadets et enfin l'organisation de compétitions incessantes* »<sup>1850</sup>. Ce rôle pilote de la Commission parisienne est aussi mis en avant pour l'extension de la pratique vers une nouvelle région, l'Orléanais, future formation régionale, où le badminton a démarré à Dreux et à Chartres. René Pelletier précise que « *le mérite en revient à l'organisation parisienne* » qui en est à l'origine par les démonstrations effectuées<sup>1851</sup>. Dans le même article, l'auteur signale que la Normandie poursuit également son développement. Des démonstrations sont

---

<sup>1845</sup> Le couple danois M. et Mme Nielsen, Maurice et Jeannie Mathieu, Bouvier et Lemaitre formaient l'équipe du RCF.

<sup>1846</sup> *Tennis*, n°4, février 1961, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1847</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1848</sup> Club créé par Daniel Guian, « de toutes pièces », et qui a su trouver une salle (*Smash*, n°97, mars-avril 1960, p. 19, Musée Tenniseum FFT).

<sup>1849</sup> PV de la réunion de la CCB du 18 septembre 1968, *Tennis*, n°81, novembre 1968, p. 48, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1850</sup> *Smash*, n°103, mars-avril 1961, p. 22-23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1851</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

effectuées autour du Havre, à Bolbec, Yvetot, Dieppe, Honfleur<sup>1852</sup>, par les clubs déjà existants. Une contagion s'opère dans la mesure où ceux-ci, par leur activité et leurs dirigeants, essaient rapidement autour d'eux. À tel point que *Smash* titre un article conséquent en 1966 « *L'essor du badminton en Normandie* »<sup>1853</sup>, qui résume les dernières années d'extension de la pratique dans la région. Le club de Lillebonne naît en 1962-1963, autour de Jean Grégoire et de Bernard Massard<sup>1854</sup> et connaît une activité rapidement remarquable : à l'origine, douze joueurs composent la section, « *ils se virent quarante en moins d'une année. L'année suivante ils dépassaient largement la centaine* »<sup>1855</sup>. Son aura conduit à la création d'un club à Bolbec la même saison et à Barentin en 1964<sup>1856</sup>. Les membres de la CCB relèvent d'ailleurs « *l'expansion particulièrement remarquable* » de Lillebonne et Barentin<sup>1857</sup>. Une section de badminton naît au Patronage Laïque Étoupières-Dauphine vers 1965, sous l'impulsion de Raymond Hermier<sup>1858</sup>. Le Normand nous explique qu'à l'origine il souhaitait mettre en place une pratique de volley-ball et faute de pratiquants suffisants, Jean Grégoire lui suggère de proposer du badminton au sein du club. Raymond Hermier se montre d'abord réticent car il perçoit l'activité comme un sport non sérieux, démontrant la persistance des représentations passées. Après s'être essayé à l'activité, ce dernier se dit immédiatement séduit par la dépense énergétique engendrée : « *à partir du moment où j'ai eu une raquette en main et où j'ai commencé à taper dans le volant, où j'ai commencé à transpirer, qu'il y avait des règles, et une certaine discipline, je me suis dit que c'est un sport sérieux* »<sup>1859</sup>. Encore une fois, ce processus de découverte fortuite, et de séduction postérieure à l'essai, dont se revendiquent les témoins de l'époque, confirme que les représentations allouées à l'activité sont un frein à son adhésion de la part des personnes souhaitant pratiquer un « vrai sport » ou encore un « sport sérieux » d'après les termes employés par Raymond Hermier.

La ville du Havre honore par ailleurs régulièrement les joueurs de badminton qui la représentent sur le plan national et international<sup>1860</sup>. Des figures de champions, certes locaux,

<sup>1852</sup> *Tennis*, n°7, mai 1961, p. 27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1853</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1854</sup> Coupure de presse isolée, « Loisirs et HBC ont dominé aux championnats de France de Badminton », *Le Havre*, février 1964, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1855</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1856</sup> *Ibid.*

<sup>1857</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1965, *Tennis* n°45, mars 1965, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1858</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 26 octobre 2012 (annexe, pp. 103-108).

<sup>1859</sup> *Ibid.*

<sup>1860</sup> Coupure de presse isolée, « L'office des sports du Havre a récompensé les Havrais devenus champions de France en 1960 », *journal non identifié*, février 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « L'O.S.H. a reçu les internationaux havrais », *Le Havre*, 1960-1961 ; *Courrier de la ville du Havre*, 23 avril

permettent de donner une visibilité au badminton dans la région par leur présence à des manifestations, comme par exemple lors de rencontres multisports ou par le biais de la presse qui évoque leurs performances<sup>1861</sup>. Le badminton n'est pas inconnu aux alentours du Havre. Christian Badou confirme cette idée :

Sur Le Havre ça commençait à être connu sérieusement donc les gens étaient connaisseurs un peu et savaient que c'était pas facile du tout, que c'était pas comme le petit jeu de plage, alors que beaucoup de personnes pensent que c'est ça le badminton, avec de toutes petites raquettes, un petit volant qu'on s'échange un petit peu. À l'époque c'était ça, sauf bien-sûr pour ceux qui touchaient de près la compétition ou qui voyaient quelquefois le badminton à la télé. Sur Le Havre, ça passait un petit peu dans les informations de Normandie. Disons que dans Le Havre et la région, ça allait, on voyait le badminton comme un sport sérieux mais ce n'était pas le cas à l'extérieur<sup>1862</sup>.

La revue *Smash* va jusqu'à prétendre qu'il apparaît nettement « *que ce sport, pour lequel est donné le signal de la grande expansion promet de devenir, pour la jeunesse normande, le sport roi* »<sup>1863</sup>. La nouvelle priorité envers le rajeunissement du vivier est rappelée. La presse locale, à l'occasion d'un article relatif aux championnats de Normandie, va dans le même sens en précisant que ce sport « *se démocratise de plus en plus en notre ville pour le plus grand bien de la jeunesse havraise* » et parle même d'une « *vitalité du badminton havrais* »<sup>1864</sup>. Cet essor ne reste pas reconnu seulement localement puisque les revues *Smash* et *Tennis* ne manquent pas d'évoquer son activité<sup>1865</sup>, et détaillent même le championnat normand de deuxième série<sup>1866</sup>. Les dirigeants sont également félicités pour leur « *inlassable activité* »<sup>1867</sup>. Un autre fait marque une certaine importance pour le badminton en Haute-Normandie. Le tout jeune club de Lillebonne organise les championnats nationaux de deuxième division qui, bien qu'ils regroupent les joueurs de niveau moindre (troisième série et non-classés) et donc des rencontres potentiellement peu porteuses de spectacle, sont à l'honneur dans les rues à travers « *de larges banderoles* »<sup>1868</sup> et grâce à une foule

---

1969 : une réception se tient le 28 avril en l'honneur des champions Havrais de Badminton, où Badou est félicité pour son titre de champion de France, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1861</sup> Le corpus d'articles de presse isolés des fonds de Christian Badou, Joël Guéguen, Jacques Leguen, André Vallet, Ghislain Vasseur présente s'élève à plus de cinq cents extraits.

<sup>1862</sup> Entretien avec Christian Badou, du 15 novembre 2013.

<sup>1863</sup> *Smash*, n°103, mars-avril 1961, p. 22-23, Musée Tennis FFT.

<sup>1864</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton ont tenu ce qu'ils promettaient. Les Nationaux Christian Badou, G. Vasseur, Francette Groëné et Annie Caussé ont été les vedettes », *journal non identifié*, 1962, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1865</sup> *Tennis*, n°5, mars 1961, p. 21, Musée Tennis FFT ; *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1866</sup> *Smash*, n°108, janvier-février 1962, p. 39, Musée Tennis FFT.

<sup>1867</sup> *Tennis*, n°5, mars 1961, p. 21, Musée Tennis FFT.

<sup>1868</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tennis FFT.

d'engagés<sup>1869</sup>. Dès lors, mobiliser une masse de joueurs paraît plus important que d'accueillir l'élite.



**Figure 71 : Banderole dans les rues de Lillebonne à l'occasion des championnats de France 2e division des 5 et 6 mars 1966 (*Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenseum FFT).**

La présence d'une telle banderole accompagne la visibilité de l'activité dans la ville, et paraît incontournable au regard de ses dimensions, d'autant plus dans une commune de moins de dix mille habitants. La véritable popularité du badminton n'est cependant pas mesurable, nous ne possédons pas d'indices chiffrés quant aux spectateurs présents. Seuls quelques éléments qualitatifs sont fournis, comme la présence d'un public nombreux<sup>1870</sup>. Sans doute, les rencontres sont-elles libres d'accès et l'affluence n'est qu'une impression.

Finalement, après un épisode quelque peu conflictuel entre la CCB, assimilée à Paris, et la Normandie, et entre René Mathieu et Jean Augry, règne désormais une parfaite entente. La Commission régionale de Normandie s'associe régulièrement aux Parisiens pour les aider dans les principales organisations que sont les championnats internationaux de Paris<sup>1871</sup> et les championnats internationaux de France. En résumé, la région havraise est dynamique au regard de la propagande qu'elle mène, de l'encadrement des jeunes qu'elle propose, et de ses dirigeants mobilisés au niveau national. Ce développement quantitatif se répercute sur le plan qualitatif. Le Havre, avec ses deux clubs phares, le HBC et les LCH, fait preuve d'une domination sans précédent, celle qui s'annonçait à la fin des années 1950. Aux championnats de France, les membres de ces deux clubs raflent la plupart des titres (figure 72).

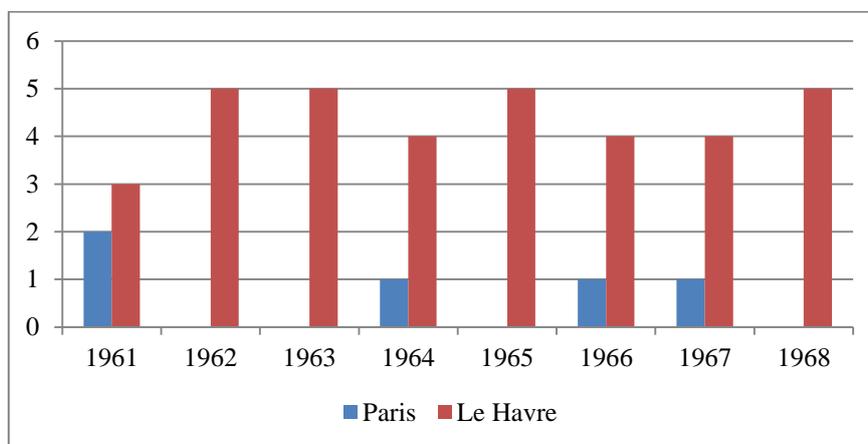
---

<sup>1869</sup> *Ibid.*

<sup>1870</sup> À l'occasion des championnats de France de février 1960, au Havre (*Smash*, n°97, mars-avril 1960, p. 19, Musée Tenseum FFT).

<sup>1871</sup> René Pelletier « remercie les dirigeants de la Commission Régionale de Normandie de leur aide précieuse autant que de leur présence fidèle » (*Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tenseum FFT).

Contrairement à la période précédente où les paires de doubles étaient parfois mixtes (Lyon/Paris ou Lyon/Le Havre), ce n'est pas le cas pour entre 1961 et 1968<sup>1872</sup>.



**Figure 72 : Répartition des titres entre les Parisiens et les Lavrais aux championnats de France entre 1961 et 1968.**

La domination des joueurs du Havre est sans conteste, sur le plan qualitatif, au regard des résultats des championnats de France. Tenter de relativiser ce résultat est toutefois complexe : les scores, pour chaque année, ne sont pas toujours présentés de manière aussi détaillée. Parfois, nous disposons des résultats depuis le 1<sup>er</sup> tour, parfois, seulement du palmarès. En outre, la compétition est organisée en Normandie et la presse havraise admet parfois que peu de Parisiens se déplacent, comme en 1963 où « *le succès final des locaux en fut grandement facilité* »<sup>1873</sup>. *Smash* passe d'ailleurs sous silence cette édition. Le début des années 1960 est marqué par la structuration de l'entraînement par René Pelletier et Bent Nielsen, qui occupent les colonnes de la revue. Le lien de cause à effet entre le virage politique de la CCB et la désertion des joueurs parisiens aux championnats de France n'est cependant pas évident. En 1966 et 1967, c'est Paris qui reçoit la compétition, et les Havrais demeurent pourtant dominants. Il est donc difficile d'évaluer le niveau moyen des régions et ne pas se centrer uniquement sur le niveau du meilleur joueur. Les résultats sont rapidement biaisés puisqu'un joueur peut se présenter sur trois épreuves. Christian Badou, qui domine largement ses adversaires au cours de cette décennie, repart par exemple avec les trois titres

<sup>1872</sup> Nous avons donc quantifié le nombre de titres de manière à correspondre aux différentes épreuves. Chaque année, il y a donc cinq titres : le simple hommes, le simple dames, le double dames, le double hommes et le double mixte.

<sup>1873</sup> Coupure de presse isolée, « Au championnat de France, succès total pour les Havrais », *journal non identifié*, année 1963, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

en 1964. Les résultats des compétitions par équipes permettent d’obtenir cette jauge de nuance, puisque les formules opposent des équipes de trois joueurs minimum.

	Champion de France par équipe masculine	Finaliste	Champion de France par équipe féminine	Finaliste
1961	RCF	HBC	RCF	HBC
1962	RCF	LCH	RCF	?
1963	RCF	?	RCF	?
1964	RCF	LCH	RCF	?
1965	RCF	?	RCF	?
1966	Esso Paris	LCH	RCF	?
1967	LCH	Esso-Paris	LCH	RCF
1968	HBC	RCF	RCF	HBC

**Figure 73 : Palmarès des championnats de France par équipe de 1<sup>ère</sup> série entre 1961 et 1968<sup>1874</sup>.**

Ici, c’est le RCF qui tire son épingle du jeu. Le club parisien est champion de France de 1961 à 1965, et reste aux avants postes en étant finaliste en 1968. Le HBC dispose des meilleurs joueurs de simple, Ghislain Vasseur et Christian Badou<sup>1875</sup>, alors que les LCH ont dans leurs rangs Yves Corbel et Gérard Vallet, équipe championne de France de double messieurs entre 1965 et 1969. Chez les dames, les meilleurs palmarès se partagent entre Viviane Beugin, du HBC, Martine Villermé, des LCH, Mireille Laurent, du RCF et de Jeannie Mathieu, également du RCF. Le Racing, qui présente en seconds couteaux des joueurs expérimentés comme Henri Pellizza, Maurice Mathieu, Michel Le Renard, présente davantage d’homogénéité et parvient à être sacré club champion de France, face au Havre dont les forces sont divisées entre le HBC et les LCH. Les élites du badminton demeurent donc concentrées au sein de quelques foyers de pratique. La persistance des mêmes clubs et joueurs aux premières places du classement durant près d’une décennie témoigne de la fragilité du modèle compétitif, qui peine à dégager un vivier de joueurs susceptibles de représenter la nation à l’international.

Enfin, l’organisation de la structure compétitive est toujours portée par la capitale et la Normandie. Les deux régions disposent de leurs championnats régionaux, et se partagent les grands événements. Conformément au règlement établi, la finale des championnats de France par équipe se tient chez le tenant du titre. Les championnats de France Internationaux se

<sup>1874</sup> Ce tableau a été réalisé à partir du croisement de la revue *Smash, Tennis* et de la presse locale havraise. Certaines données demeurent toutefois manquantes.

<sup>1875</sup> Christian Badou a débuté aux LCH avant de rejoindre le HBC en 1960.

déroulent à Paris, et les championnats de France nationaux le plus souvent autour du Havre (à six reprises sur huit entre 1961 et 1968). Les deux villes reçoivent ponctuellement des équipes étrangères pour des rencontres amicales destinées à promouvoir le badminton. Des joueurs malais sont accueillis au Havre en 1962, au Palais des expositions<sup>1876</sup>. Ghislain Vasseur, Yves Corbel et Gérard Vallet représentent la ville face à ces joueurs prodiges à « *l'éloquent palmarès* »<sup>1877</sup> et ont proposé au public nombreux une « *très bonne soirée de démonstration et de propagande pour le badminton* »<sup>1878</sup>. La présence de jeunes pratiquants scolaires est précisée par le journaliste et confirme l'orientation politique envers le recrutement des enfants. D'autres réceptions internationales se tiennent : le 26 mars 1964, la commission régionale de Normandie organise, toujours au Havre, une rencontre avec le London University Club<sup>1879</sup>. Les 7 et 8 mai 1966, la ville reçoit une sélection belge, pour une rencontre amicale<sup>1880</sup>. Alors que la sélection française ne comporte que des joueurs havrais, le match est pourtant dénommé « France-Belgique », sans doute dans l'optique de valoriser l'image de la pratique par un cachet international, pour ce « *Grand match* ».



**Figure 74 : Coupure de presse annonçant le match France-Belgique qui se tient les 7 et 8 mai 1966, Coll. Priv. Christian Badou.**

<sup>1876</sup> L'équipe de Malaisie a profité des championnats internationaux de France qui se sont tenus le week-end précédent pour poursuivre sa tournée en France. L'affiche de cette manifestation est présente dans le fond de Ghislain Vasseur.

<sup>1877</sup> Coupure de presse isolée, « La sélection de Malaisie a fait une belle démonstration de badminton devant les Havrais », *journal non identifié*, avril 1962, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1878</sup> *Ibid.*

<sup>1879</sup> PV de la réunion de la CCB du 24 janvier 1964, *Tennis* n°35, mars 1964, p. 25, Musée Tennis FFT.

<sup>1880</sup> La rencontre porte d'ailleurs l'appellation « Coupe Le Havre-Libre » (Coupure de presse isolée, « À l'UCJG, France Belgique », *Le Havre Libre*, mai 1966, Coll. Priv. Badou Christian) ; *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tennis FFT.

Finalement, en plus de concentrer les meilleurs joueurs, la Normandie et la région parisienne organisent la plupart des événements qui offrent au badminton un support de visibilité. L'activité demeure ainsi partagée entre deux pôles, sans parvenir à s'étendre vers d'autres régions. Une bascule s'observe quant au recrutement des pratiquants opéré en Normandie, qui se tourne résolument vers la jeunesse et la masse. La région parisienne semble en revanche plus inerte. L'essor de la pratique y paraît timide au regard du faible renouvellement des clubs observé. L'absence d'action vers les scolaires pourrait refléter la volonté de la part des Parisiens de conserver un fonctionnement intimiste et réservé à une certaine classe sociale.

## **2.5. Christian Badou : l'incarnation de la force de la jeunesse... mais dont l'image demeure locale**

Alors que Ghislain Vasseur présente une supériorité qui « *reste incontestable* »<sup>1881</sup> sur l'ensemble des joueurs durant les années 1950, le jeune Christian Badou lui oppose une résistance lors du tournoi d'ouverture du Havre Badminton Club dès novembre 1959. Ce joueur, fruit de la politique des LCH orientée vers la formation de la jeunesse, devient champion de France en 1960. Badou « *le fougueux* », avec « *un souffle et des jambes extraordinaires* »<sup>1882</sup> est sacré champion de France messieurs au détriment de Ghislain Vasseur « *le précis* », son aîné de 8 ans<sup>1883</sup>, qui ne pensait pas abandonner son titre aussi tôt<sup>1884</sup>. Christian Badou est également champion de France junior, et champion de France de double mixte associé à Annie Caussé<sup>1885</sup>. La presse locale souligne la récompense venue de cette « *nouvelle vague* » pour son club<sup>1886</sup>, dont l'équipe numéro 4 présente une moyenne

---

<sup>1881</sup> Coupure de presse isolée, « Le Tournoi d'ouverture de Badminton, au HBC Badminton. Annie Groëné et G. Vasseur sont victorieux », *Le Havre*, novembre 1959, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1882</sup> *Smash*, n°97, mars-avril 1960, p.19, Musée Tennis FFT.

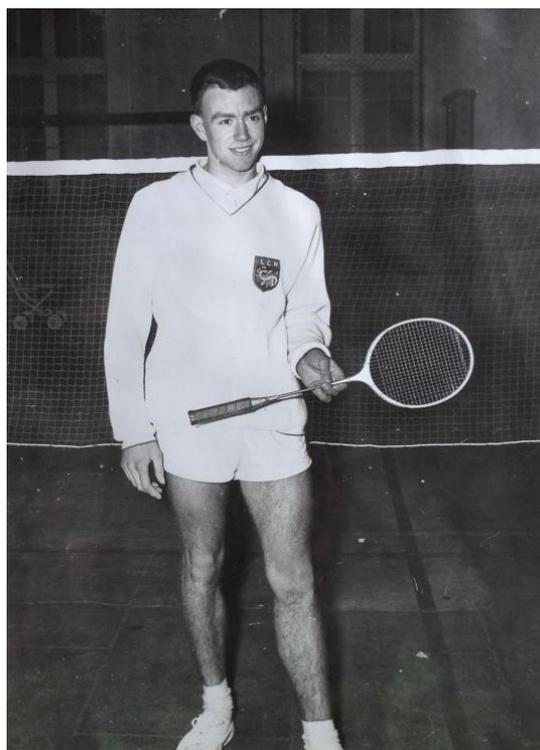
<sup>1883</sup> Coupure de presse isolée, « Après les championnats de France de Badminton, l'absence d'Annie Groëné a compromis les chances du HBC », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1884</sup> *Smash*, n°97, mars-avril 1960, p.19, Musée Tennis FFT.

<sup>1885</sup> Coupure de presse isolée, « Les Championnats de France de Badminton au Havre. Succès des LCH et triomphe de Ch. Badou », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Après les championnats de France de Badminton, l'absence d'Annie Groëné a compromis les chances du HBC », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Nouvelle Vague. Christian Badou (LCH) remporte les simples messieurs et juniors ainsi que le double mixte », *Le Havre*, février 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Badminton. Badou (Loisirs) en Juniors-Senior », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Aux championnats de France de Badminton, Paris et Le Havre se partagent les titres », *journal non identifié*, février 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1886</sup> Coupure de presse isolée, « Nouvelle Vague. Christian Badou (LCH) remporte les simples messieurs et juniors ainsi que le double mixte », *Le Havre*, février 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

d'âge de 15 ans<sup>1887</sup>. L'association est d'ailleurs caractérisé dans la presse locale comme un club de jeunes<sup>1888</sup>. Leur ascension est remarquable : à peine deux ans après leur création, les « Loisirs » évoluent en première série et évincent le puissant Havre Badminton Club en demi-finale des championnats de France par équipes de 1962, sur le score de 5 victoires à 4<sup>1889</sup>. Christian Badou est présenté comme un jeune champion qui « possède une façon de smasher et de monter au filet écœurante pour l'adversaire qui en est réduit à courir le court dans tous les sens »<sup>1890</sup>.



**Figure 75 : Christian Badou aux championnats de France de 1960, Coll. Priv. Badou Christian.**

---

<sup>1887</sup> Coupure de presse isolée, « Championnat de Normandie de Badminton (3<sup>e</sup> série). L'ASPAH vainqueur des LCH (4) : 7 victoires à 2 », *Le Havre*, 8 janvier 1961, Coll. Priv. Vallet André.

<sup>1888</sup> Coupure de presse isolée, « Les LCH se qualifient pour les finales du championnat de France interclubs », *Le Havre*, mars 1962, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1889</sup> La rencontre se tient sur les courts du HBC, les 10 et 11 mars 1962 (Coupure de presse isolée, « Les Loisirs, vainqueurs du HBC sont finalistes du championnat de France de Badminton », *Le Havre Libre*, mars 1962, Coll. Priv. Badou Christian).

<sup>1890</sup> Coupure de presse isolée, « Les Championnats de France de Badminton au Havre. Succès des LCH et triomphe de Ch. Badou », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Après les championnats de France de Badminton, l'absence d'Annie Groëné a compromis les chances du HBC », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Nouvelle Vague. Christian Badou (LCH) remporte les simples messieurs et juniors ainsi que le double mixte », *Le Havre*, février 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Badminton. Badou (Loisirs) en Juniors-Senior », *Le Havre*, janvier 1960, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Aux championnats de France de Badminton, Paris et Le Havre se partagent les titres », *journal non identifié*, février 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

Dès ses 18 ans, Christian Badou est sélectionné en équipe de France. Lors de la rencontre France-Angleterre de Coupe Thomas, le 14 novembre 1960, les adversaires le félicitent et reconnaissent ses dons<sup>1891</sup>. Il remporte son premier titre marquant en novembre 1961 face à Bent Nielsen, à l'occasion des internationaux de Paris, d'ordinaire remportés par des joueurs étrangers. Cette victoire bénéficie d'un écho important puisque « *la finale [...] pour la première fois, a été entièrement télévisée* »<sup>1892</sup>, et que plusieurs articles de presse locale en rendent compte<sup>1893</sup>, tout comme un article de la revue *Tennis*<sup>1894</sup> où il apparaît avec René Pelletier qui lui remet la Coupe du vainqueur. La rencontre de Coupe Thomas face à l'Angleterre est, elle aussi, diffusée à la télévision<sup>1895</sup>, ainsi que les championnats internationaux de France, dont une partie des finales est, d'après la CCB<sup>1896</sup> « *commentée par M. Claude Darget* ». Même les championnats de Normandie de première série, d'après la presse écrite locale, auraient vu la présence de la Radiodiffusion-télévision française, plus connue sous son acronyme RTF<sup>1897</sup>. La couverture médiatique d'un événement local prouve l'importance de ce sport dans la région. Les dirigeants s'intéressent à cette question et saisissent l'enjeu de visibilité offert par la télévision, puisqu'ils passent un contrat avec la RTF dès 1960<sup>1898</sup>. Christian Badou remporte, suite à sa victoire aux championnats de Paris, le Challenge de la ville décerné au « *jeune sportif de moins de 20 ans ayant le meilleur comportement lors de rencontres internationales disputées à Paris* »<sup>1899</sup>. Cette image de champion est confirmée par un journaliste qui précise, à l'occasion de la tenue du Challenge Esso-Sport à Notre-Dame-de-Gravenchon, que sa présence « *suffit à elle seule pour inciter les amateurs de ce sport à se rendre nombreux à la salle Esso-Sports* »<sup>1900</sup> voire à « *rehausser*

<sup>1891</sup> *Smash*, n°101, novembre-décembre 1960, p. 22, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1892</sup> Coupure de presse isolée, « Après la victoire de Christian Badou aux internationaux de Paris de Badminton », *Le Havre Libre*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian ; *Smash*, n°107, novembre-décembre 1961, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1893</sup> Coupure de presse isolée, « Badou remporte les Internationaux de Paris », *journal non identifié*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Après la victoire de Christian Badou aux internationaux de Paris de Badminton », *Le Havre Libre*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian ; Coupure de presse isolée, « Badminton. Le Havrais Christian Badou vainqueur aux Internationaux de Paris », *journal non identifié*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1894</sup> *Tennis*, n°12, décembre 1961, p. 17-18, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1895</sup> *Tennis*, n°2, décembre 1960, p. 28, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1896</sup> PV de la réunion de la CCB du 1<sup>er</sup> avril 1959, *Bulletin Coup Droit*, n°101, avril 1959, p. 4.

<sup>1897</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton (première série) », *Le Havre*, saison 1962-1963, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1898</sup> PV de la réunion de la CCB du 9 novembre 1960, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1899</sup> Coupure de presse isolée, « Christian Badou obtient le Challenge de la « Ville de Paris » », *Le Havre*, fin 1961, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1900</sup> Coupure de presse isolée, « Dimanche à Notre Dame de Gravenchon Christian Badou participera au Challenge Esso-Sports », *journal non identifié*, novembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian.

*l'intérêt de cette réunion* »<sup>1901</sup>. La presse locale normande souligne qu'il « *fait preuve d'une supériorité dans tous les domaines* »<sup>1902</sup> et le met en valeur dès 1959 où il reçoit « *l'exploit sportif Martini* », attribué chaque semaine, patronné par le journal *Le Havre Libre*<sup>1903</sup> et valorisé par un mécène, producteur d'apéritif. Néanmoins, cette aura d'icône sportive n'est que locale ou visible dans la sphère du badminton. *L'Équipe*<sup>1904</sup> ne le fait apparaître en titre d'article qu'à une seule reprise sur l'ensemble des 73 extraits relevés dans le quotidien sportif et qui concerne la discipline.

---

<sup>1901</sup> Coupure de presse isolée, « Badou et Muller parmi les engagés du tournoi ESSO du Badminton », *journal non identifié*, novembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1902</sup> Coupure de presse isolée, « Après la victoire de Christian Badou aux internationaux de Paris de Badminton », *Le Havre Libre*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1903</sup> Coupure de presse isolée, « Christian Badou (Loisirs CH) recevra cette semaine l'exploit sportif Martini patronné par le Havre Libre », *Le Havre Libre*, 22 janvier 1959, Coll. Priv. Vallet André ; Coupure de presse isolée, « Christian Badou (Loisirs LCH) a reçu hier l'exploit sportif Martini patronné par Havre Libre », *Le Havre Libre*, janvier 1959, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1904</sup> « Aux internationaux de Paris, succès français de Badou et Mathieu-Pellizza », *L'Équipe*, 13 novembre 1961, p. 11, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

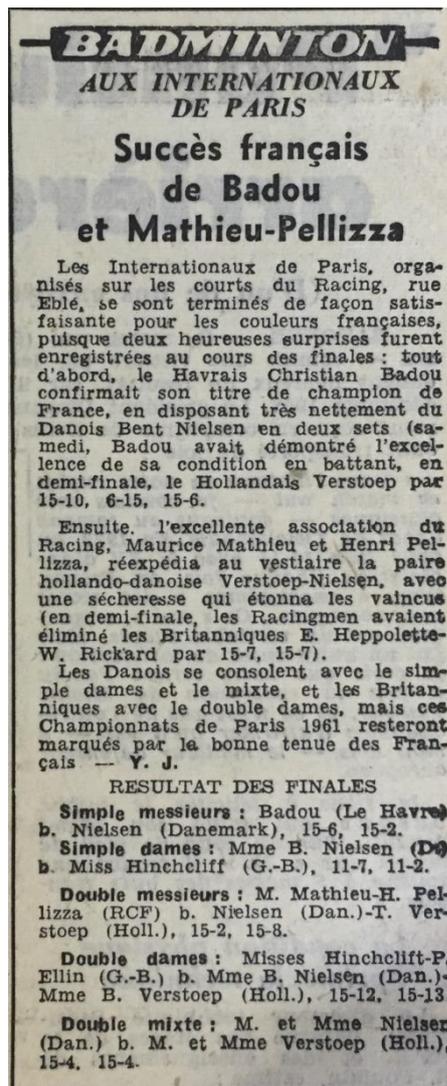


Figure 76 : Article de *L'Équipe* évoquant Christian Badou (13 novembre 1961, p. 11, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté)

Si Christian Badou brille au plan national, ses résultats internationaux sont loin d'être suffisants pour qu'une réelle figure de champion émerge. Sa jeunesse ne participe pas d'une logique d'imitation pour la masse des joueurs qui, bien souvent, sont d'un âge plus avancé. Malgré tout, il semble incarner une évolution vers la spécialisation dans la pratique et de recherche de progrès, donc, vers un badminton sportif et compétitif et non comme une pratique couplée au tennis. Poursuivant sa quête de performance, après son premier titre national, il décide de changer de club à partir de la saison 1961-1962. Il quitte les LCH pour le HBC, démarche encore rare et qui témoigne d'un enjeu sportif primant sur les sociabilités entretenues. Il explique ce choix par sa volonté de s'entraîner le plus souvent possible : le HBC lui permet de pratiquer presque tous les soirs, avec Ghislain Vasseur, de 18h à 22h, un

« *entraînement intensif* »<sup>1905</sup>. Le joueur nous confirme qu'il ne sentait plus de possibilités de se perfectionner aux Loisirs coopératifs<sup>1906</sup>. Il va plus loin et profite d'une rencontre avec l'entraîneur de l'équipe de Belgique, Tom Verstoep, pour lui demander quelques temps après, de le perfectionner. Le Normand fait part des progrès qu'il a pu réaliser grâce à cette démarche :

Je suis allé m'entraîner avec l'équipe de Belgique. J'y suis allé une première fois dans les années 59-60 quelque chose comme ça et j'y suis retourné une seconde fois, et là j'ai franchement dominé le niveau, là c'était parfait. Il m'avait même pris séparément, j'ai passé une semaine chez lui et il m'entraînait uniquement moi, la deuxième fois je n'étais même pas avec l'équipe de Belgique, j'étais tout seul avec lui et là franchement j'ai explosé. Il m'a montré les entraînements qu'il fallait faire, qu'il fallait courir, les footings etc. donc toute la semaine je ne pensais qu'au badminton<sup>1907</sup>.

La volonté de se spécialiser transparait dans les propos de Badou qui explique n'avoir pensé « *que badminton* ». Malgré tout, cette démarche présente des limites dans la mesure où l'ensemble des frais engendrés par ces stages est à la charge personnelle du joueur<sup>1908</sup>. En outre, le Havrais est aussi un fervent pratiquant de volley-ball. Alors que les championnats de Normandie première série devaient se tenir les 13 et 14 mars 1965, ils sont avancés au week-end précédent afin que Christian Badou puisse être présent. Le joueur de badminton avait annoncé privilégier un match de volley avec son équipe de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG) du Havre, à la même date<sup>1909</sup>. Le changement de date de la compétition pour un seul individu est témoin d'une structure encore très fragile de la discipline, autant que du besoin d'asseoir sa visibilité sur la présence d'une icône, même naissante.

### **3. Des ambitions politiques en décalage avec une maturité institutionnelle insuffisante et dépendante du *lawn-tennis***

L'ensemble des évolutions politiques et structurelles abordées jusqu'ici vont dans le sens d'une sportivisation accentuée du badminton entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1960, bien que nous ayons pu les nuancer. C'est d'ailleurs un point sur lequel insiste le

---

<sup>1905</sup> Entretien avec Christian Badou, du 15 novembre 2013 ; Coupure de presse isolée, « Après la victoire de Christian Badou aux internationaux de Paris de Badminton », *Le Havre Libre*, décembre 1961, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1906</sup> Entretien avec Christian Badou, du 15 novembre 2013.

<sup>1907</sup> *Ibid.*

<sup>1908</sup> *Ibid.*

<sup>1909</sup> Coupure de presse isolée, « Le favori Badou fait avancer les Championnats de Normandie (1<sup>ère</sup> série) », *Le Havre*, mars 1965, Coll. Priv. Badou Christian. ; Coupure de presse isolée, « Christian Badou conserve son titre de champion de Normandie », *journal non identifié*, mars 1965, Coll. Priv. Badou Christian.

président de la CCB, René Pelletier, en 1962, lorsqu'il veut défendre l'image du badminton en tant que sport à part entière, particulièrement aux yeux des joueurs de tennis, au regard du lieu de publication de son discours (revue *Tennis*). Il dresse ainsi un bilan :

Le sérieux travail d'organisation que nous avons accompli est le cadre prêt à accueillir les joueurs dont nous avons à améliorer le nombre et le niveau. Ne disons qu'un mot de ce qui a été accompli, ou est près de l'être en matière d'administration fédérale : la récente création de licences-assurances propres au Badminton, la réorganisation du classement, la création de Commissions régionales, la normalisation de tous les rapports du Badminton avec sa fédération tutrice, la FFLT<sup>1910</sup>.

Cette volonté de démontrer l'égale aptitude du badminton à se structurer comme le tennis peut également fournir une explication à la forte attention prêtée à l'affichage d'une politique de recrutement ambitieuse tournée vers la jeunesse et en concordance avec les enjeux nationaux fixés par le Haut-Commissariat de Maurice Herzog<sup>1911</sup>. Dans les publications, le badminton n'a que peu de place et René Pelletier précise que « *ce serait abuser de l'hospitalité de "Tennis" que de relater ici les nombreuses compétitions* »<sup>1912</sup> de badminton. Tout se passe comme si la discipline n'avait aucune légitimité en termes de projet de développement, et recherchait une assise auprès des dirigeants de sa Fédération tutrice. René Pelletier profite de la présence de Robert Soisbault, alors président de la FFLT, à l'occasion d'une réunion de la CCB, pour faire un exposé sur la situation du badminton en France et en Europe<sup>1913</sup>. Les propagandistes du volant émettent encore de nombreuses comparaisons avec le *lawn-tennis*, pour guider le lecteur. René Pelletier, sous le pseudonyme de Damon, précise que les Championnats de France non classés « *c'est ce qu'au tennis on appelait autrefois [...] l'Omnium* »<sup>1914</sup>.

Également conscient des difficultés pour développer la discipline, Bent Nielsen, le conseiller technique national qui épaula Pelletier dans la mise en œuvre d'une politique innovante, parle d'un « *mur de difficultés financières* »<sup>1915</sup>. Il explique que la CCB ne possède ni moyens financiers normaux, ni mécène fortuné et généreux, et doit par conséquent prendre le chemin détourné des longs efforts persévérants pour espérer prendre une place honorable au

---

<sup>1910</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1911</sup> La mission prioritaire de Maurice Herzog est tournée vers l'éducation de la jeunesse (HELUWAERT, Michel, *Jeunesse et sports (1936-1986). Un service d'État du militantisme à la gestion: contribution à l'étude du fait administratif*, Thèse de doctorat, sous la direction de Michel MIAILLE, Montpellier : Université de Montpellier I, 2009, p. 135).

<sup>1912</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1913</sup> PV de la réunion de la CCB du 30 septembre 1964, *Tennis*, n°41, novembre 1964, p. 22-23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1914</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1915</sup> *Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT.

niveau européen. La revue *Smash* signale d'ailleurs que les dirigeants ne sont jamais assez nombreux pour organiser « *tant de rencontres, tant de parties* » quand elle évoque les rencontres par équipes de l'ensemble des ligues<sup>1916</sup>. Il arrive que certains joueurs doivent délaissier le « *plaisir de disputer des parties pour le rôle ingrat d'organisateur ou de Juge-Arbitre* »<sup>1917</sup>. Ici encore, la fragilité de la structure, portée par quelques hommes seulement, est mise en avant. La gestion de la saisie des licences est un témoin de ces difficultés éprouvées par les rares bénévoles pour faire fonctionner l'institution. Il est rappelé en 1962 qu'elles doivent être conformes et qu'il est nécessaire d'observer « *un empressement pour [leur] rentrée* »<sup>1918</sup>. Il est possible que les compétences ou possibilités de gestion des bénévoles en charge de leur saisie soient limitées. La question de faire exécuter une partie du secrétariat, « *notamment pour l'établissement des licences* », par un tiers rémunéré, est soulevée en 1968<sup>1919</sup>.

Enfin, la CCB souligne régulièrement que les relations internationales ont un coût élevé<sup>1920</sup> et Pelletier justifie « *la pâle situation du badminton français en Europe* » du fait que « *sans argent, rien n'est possible* »<sup>1921</sup>. Il évoque de manière imagée « *une modeste canne à pêche pour chasser la baleine* »<sup>1922</sup>. L'appui institutionnel est donc revendiqué ainsi qu'« *une aide efficace de la Jeunesse et des Sports* » pour mettre en place un recrutement de masse<sup>1923</sup>. La politique plus volontariste de l'État en direction de l'objet sportif s'inscrit dans la formation mais aussi dans la construction de gymnases<sup>1924</sup> qui, sous l'égide du sous-secrétariat au plan, pourraient accueillir les intéressés. Ces processus portés par le gouvernement sont autant d'économies et de soutiens potentiels pour l'échelle fédérale. Il est ainsi fondamental de promouvoir le badminton aux yeux de la FFLT et souligner que pour mettre en place une politique tournée vers la jeunesse en vue de progresser, il faut d'abord de l'argent. La FFLT, en tant que fédération de tutelle, répartit à sa guise les budgets entre ses différentes commissions. Le badminton souffre donc de cette situation au moment où le tennis se préoccupe en priorité des tensions entre amateurs et professionnels<sup>1925</sup>. La CCB signifie par exemple lors d'une réunion son ignorance totale des « *futures subventions accordées à la*

<sup>1916</sup> *Smash*, n°108, janvier-février 1962, p. 39, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1917</sup> *Ibid.*

<sup>1918</sup> PV de la CCB du 20 novembre 1962, *Tennis* n°23, janvier 1963, p. 29, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1919</sup> PV de la CCB du 18 septembre 1968, *Tennis*, n°81, novembre 1968, p. 48, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1920</sup> PV de la réunion de la CCB du 24 janvier 1964, *Tennis* n°35, mars 1964, p. 25, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1921</sup> Coupure de presse isolée, « Vasseur, capitaine tricolore, Le Houérou, Y. Corbel, F. Le Quellenec en première série pour 1964-1965 », *Le Havre*, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1922</sup> *Smash*, n°125, septembre-octobre 1965, p. 26-27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1923</sup> *Smash*, n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1924</sup> MARTIN, Jean-Luc, *op.cit.*, 1999.

<sup>1925</sup> DUTHEIL, Frédéric, *op.cit.*, 2016, pp. 167-183.

*FFLT puis au badminton donc aucune décision ne peut être prise pour l'organisation des championnats internationaux de France et des rapports avec les fédérations et clubs étrangers* »<sup>1926</sup>. Le badminton demeure donc très dépendant du tennis et oriente sa propagande dans plusieurs directions de sorte à trouver des financements auprès des autorités publiques.

#### **4. L'identité impossible du badminton**

En plus d'afficher des projets de développement qui ciblent d'abord la jeunesse, les promoteurs du badminton tentent de mettre en avant le badminton en lui attribuant une diversité de valeurs, comme c'était le cas dans les périodes précédentes. Si un virage politique s'est observé, une permanence se retrouve dans les discours qui finalement, entretiennent un flou dans la définition du badminton. Il demeure mystérieux, inconnu : lorsque le président de la CCB, René Pelletier, présente la Coupe Thomas, il ne peut s'empêcher de comparer cette compétition à la Coupe Davis du tennis. Il admet même « *qu'on ne connaît pas assez le badminton et on ignore encore davantage ce qu'est la Coupe Thomas. En France du moins...* »<sup>1927</sup>.

##### **4.1. Une image de jeu facile d'accès...**

Conscients de l'amalgame existant entre le badminton et le jeu du volant, et des difficultés à le mettre en scène sur le plan compétitif, les pratiquants et dirigeants cherchent à lui donner sa propre identité. Yves Corbel, joueur et trésorier de la CCB dans les années 1960, confirme que les personnes extérieures percevaient l'activité comme un « *jeu de plage, tout simplement* »<sup>1928</sup>. René Pelletier rappelle qu'il ne faut pas confondre le badminton et le jeu du volant :

Naturellement, jouer avec un volant de plastic<sup>1929</sup> en plein air, n'est pas du « badminton » mais ce jeu peut devenir suffisamment intéressant pour les jeunes et les mener à prendre le « badminton » au sérieux, lequel ne doit être pratiqué qu'en salle fermée, avec des volants de plumes. Le VRAI sport du

---

<sup>1926</sup> PV de la réunion de la CCB du 20 janvier 1965, *Tennis*, n°45, mars 1965, p. 14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1927</sup> *Smash*, n°101, novembre-décembre 1960, p. 22, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1928</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>1929</sup> Orthographié ainsi dans le texte.

BADMINTON s'est rapidement développé depuis la dernière guerre et est joué pratiquement dans le monde entier<sup>1930</sup>.

Encore une fois, tout se passe comme si le badminton n'était pas perçu comme un « vrai sport » à cause de cette confusion avec le jeu du volant. Une codification renforcée autour de l'usage des volants s'instaure d'ailleurs et ajoute un critère de sportivisation au badminton, jusqu'à l'établissement d'une liste de volants homologués en fonction du niveau de compétition concerné. Chaque année, la CCB présente cette liste à l'occasion de la première réunion de la saison.

Dans la presse havraise, suite aux championnats de Normandie minimes de 1961, le journaliste insiste sur la satisfaction des spectateurs qui « *purent constater que s'il peut être un agréable jeu de plage, le badminton de compétition est avant tout un sport individuel très complet et exigeant d'excellentes qualités physiques et morales* »<sup>1931</sup>. René Pelletier se sent lui aussi obligé d'insister sur ces éléments et de construire une hiérarchie entre les deux formes de pratique en mettant en exergue la primauté de l'un (le sport individuel) sur l'autre (l'agréable jeu de plage). Un article qu'il publie dans le journal de la FSF est symptomatique de l'ensemble des arguments que l'on retrouve au cours de son mandat.

---

<sup>1930</sup> *Smash*, n°106, septembre-octobre 1961, p. 28, Musée Tennis FFT.

<sup>1931</sup> Coupure de presse isolée, « Magnifique succès du championnat de Normandie (minimes) de badminton », *Le Havre*, 20 et 21 avril 1961, Coll. Priv. Vallet André.

# LE BADMINTON, sport athlétique

**Q**UEL est donc ce sport du badminton dont la plupart d'entre vous ont eu la révélation le 2 mars à Coubertin? Inconnu en Italie et en Espagne — pays de soleil — répandu dans les pays nordiques (où les surfaces couvertes sont nombreuses), le badminton compte plus de 4.000 clubs et de 200.000 joueurs en Angleterre. Il est largement pratiqué au Danemark, en Suède et en Hollande ; il progresse en Allemagne, en Belgique et en Suisse. Les U.S.A., le Canada, l'Australie, la Chine, les Philippines et bien d'autres pays s'affrontent chaque année en d'importants tournois internationaux.

En France, on joue au badminton depuis cinquante ans. Mais les deux grandes guerres ont nui à son expansion, nullement favorisée par la multiplicité des sports dont la pratique est offerte à nos jeunes.

Le badminton est un sport complet, athlétique, qu'il ne faut pas confondre avec sa caricature, le ridicule petit jeu de volant.

Les débuts y sont faciles, n'aurait-on que dix à douze ans ; ils n'obligent pas à prendre de leçons. Au bout de trois séances, le joueur — ou la joueuse — s'amuse déjà (ce qui n'est pas le cas dans bien d'autres sports). Un an de pratique appliquée, et vous êtes déjà un joueur moyen. Certes, pour devenir joueur de première série et surtout un champion, il faut être spécialement adroit et posséder des réflexes peu communs ; mais, en quelque domaine que ce soit, les champions ne sont-ils pas des sportifs aux dons exceptionnels ?

Si vous trouvez peu tentant, peu agréable, de consacrer chaque jour un moment perdu... si l'on ose dire ! à pratiquer l'indispensable culture physique qui vous maintiendra longtemps en condition idéale, jouez plutôt au badminton. Vous y passerez moins de temps qu'à pratiquer n'importe quel autre sport. Une demi-heure sur le court vous met en transpiration abondante et nécessite de se ragaillardir sous la douche. Les dirigeants de clubs qui peuvent disposer sur l'emplacement d'un court de tennis 4, 5 ou parfois 6 courts de badminton ap-

## Les titres de Youri Gagarine

Déjà « aviateur de première classe », « maître en liaisons par radio », « recordman du monde d'altitude et de vitesse », maintenant « héros de l'Union U.R.S.S. » et « pionnier d'honneur », Gagarine vient de recevoir une distinction supplémentaire : « maître émérite des sports », décernée par le Conseil de l'Union des Sociétés Sportives de Russie.

L'Agence Tass rappelle à ce sujet que Youri Gagarine « a dès son enfance pratiqué de nombreux sports : basket-ball, ski, patins, billard, et qu'il a obtenu de beaux succès en basket-ball et en badminton », un sport qui, de l'avis du cosmonaute, « est passablement dur ».

(« Le Monde », 16-17 avril 1961.)

précient qu'ainsi 16 à 24 joueurs n'occupent le terrain qu'une demi-heure avant de céder la place à d'autres impatientes.

Les parents apprécient que leurs enfants puissent pratiquer un sport aussi bienfaisant sans nuire aucunement, même en période d'examen, au temps raisonnablement consacré aux études.

L'employé, l'ouvrier, sa journée

terminée, peut trouver chaque jour, soit lors du repos de midi, soit avant ou après le repas du soir — seul ou avec sa famille — la bénéfique demi-heure pendant laquelle pratiquer le badminton pour sa santé physique et morale.

René P. PELLETIER,  
Président de la Commission  
Centrale de Badminton.

## LES CABINES JANLOU

FOURNISSEUR DES COLLECTIVITES

Vous proposent leurs cabines de douches  
avec ou sans déshabilleur  
Escamotables ou monoblocs

Figure 77 : Propagande de René Pelletier pour le badminton suite à la démonstration destinée à la FSF (Les Jeunes, 30 avril 1961, ark:/12148/bpt6k96598948, p. 3, BnF, NUMP-15487).

Le badminton est présenté dans cet extrait comme sport inconnu en France, malgré son aura internationale. René Pelletier souligne son côté « *athlétique* », contrairement au « *ridicule petit jeu de volant* ». Le coût énergétique de l'activité, perçu par le champion Ghislain Vasseur, va dans ce sens lorsqu'il souligne que « *le badminton c'était très dur. On avait besoin de faire beaucoup de culture physique. Je partais en forêt, j'avais beaucoup plus besoin d'entraînement qu'en tennis* »<sup>1932</sup>. Cette manière de présenter la discipline se retrouve à plusieurs reprises dans *Smash*. Un article justement titré « *Il y a Badminton... et*

<sup>1932</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

*Badminton !* » ré-expose la distinction entre le jeu de plage et le badminton sportif, à l'instar des arguments que présentaient déjà John Yeo-Thomas, puis René Mathieu :

En juin, en juillet et en août, en France, on ne joue pas au Badminton. – Comment, direz-vous, n'est-ce pas pendant ces mois d'été qu'on voit, sur les plages, dans les jardins, taquiner le petit volant ? Ami lecteur, s'il te plaît, consens à ne pas commettre une grave erreur. Il ne faut pas confondre ce petit jeu gracieux, mignonnet – voire un tantinet ridicule – ce petit jeu de volant, certes beaucoup pratiqué, ne pas le confondre avec ce sport merveilleux et magnifique, athlétique ô combien ! dur, exténuant... (renonçons à énumérer ici toutes ses qualités de sport complet) qu'est le vrai Badminton, lequel n'est pratiqué que rarement en plein air<sup>1933</sup>.

Paradoxalement, dans l'article présenté ci-dessus (figure 77), les aspects ludiques, facile d'accès, facile à mettre en place, familial, pour tous (« l'employé, l'ouvrier » : on perçoit une volonté de s'ouvrir à la fois aux enfants mais aussi à toutes les classes sociales pour massifier le vivier de pratiquants) sont les arguments forts que le président de la CCB met en avant pour promouvoir le badminton auprès de la FSF. Toujours dans le même article, l'activité est qualifiée explicitement de sport de formation, puis de compétition et enfin d'entretien, en plus d'être un « *sport familial par excellence, sa valeur sociale confère en sa faveur un argument majeur* »<sup>1934</sup>. Selon Bent Nielsen, c'est cet argumentaire qui a permis d'obtenir un écho sans conteste auprès du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, du Conseil Municipal et du bureau des Sports de la Ville de Paris, du Conseil Général, et enfin, en dernier lieu, de la Direction de l'Enseignement qui a donné son accord pour admettre l'enseignement du Badminton aux heures dites « de plein air ». Le même discours est véhiculé par la commission régionale de Normandie, qui grâce à sa politique tournée vers les enfants et les écoles « *attend de la municipalité du Havre, un geste généreux à l'exemple de celui qu'a fourni cette année le conseil municipal de la Seine* »<sup>1935</sup>. Pelletier se questionne sur le manque d'intérêt des pouvoirs publics envers le badminton, sport pourtant éducatif selon lui et répandu dans le monde entier.

L'intérêt présenté par un sport est-il fonction de son succès acquis — mérite ou non — auprès des foules, ou bien cet intérêt est-il constitué, doit-il l'être, par le bénéfice qu'en retirent ses pratiquants ? On s'étonne que le Badminton soit en quelque sorte officiellement méprisé et abandonné aux initiatives, aux activités personnelles — forcément trop limitées — de quelques dirigeants qui s'émeuvent de considérer leurs pauvres moyens comparés à l'œuvre à accomplir [...]. Et pourtant le Badminton refuse de mourir. Il lutte dans son

<sup>1933</sup> *Smash*, n°111, juillet-août 1962, p. 19, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1934</sup> *Smash*, n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1935</sup> *Smash*, n°103, mars-avril 1961, p. 22-23, Musée Tenniseum FFT.

cercle hélas ! Trop restreint. Personne n'abandonne, et partout où l'on a semé se lèvent des mordus qui vont de l'avant<sup>1936</sup>.

Un autre article fait le bilan de la situation du badminton, cette fois dans la revue *Tennis*<sup>1937</sup>. Toujours sous la plume de René Pelletier, il est présenté comme une activité pratiquée différemment selon l'âge et qui peut réunir sur le même court « *les parents et leurs enfants* »<sup>1938</sup>. Encore une fois, nous retrouvons un rappel de l'accessibilité du badminton, d'une évocation de jeu d'enfant et de famille. Pourtant, en réalité, la part des femmes demeure mineure. Lors des compétitions, il y a toujours moins de femmes que d'hommes. La presse annonce qu'une semaine avant le championnat de France national 1964, « *pour le double dames, au moment où nous écrivons ces lignes, il n'y avait qu'une équipe engagée* »<sup>1939</sup>. En 1965, le constat se confirme : le tableau de simple dames démarre en ¼ de finale, et un seul double dames s'est engagé<sup>1940</sup>. Le championnat par équipes féminines ne présente qu'une seule série, et les équipes sont formées la plupart du temps de seulement deux joueuses contre quatre joueurs chez les hommes, d'où la tenue de rencontres en cinq oppositions contre neuf chez les hommes. Ensuite, il y a très peu de joueuses classées, et en troisième série, « *la liste est bien maigre* »<sup>1941</sup>. Ce n'est pas surprenant, dans la mesure où les effectifs du sport féminin demeurent faibles et la pratique sportive régulière encore réservée essentiellement aux hommes<sup>1942</sup>.

Malgré l'argumentaire du sport « familial », l'auteur prend immédiatement la précaution de préciser que cela se fait « *sans perdre sa nature de sport de compétition* » et que « *le Badminton doit être considéré comme individuellement bienfaisant et, en outre, socialement utile* »<sup>1943</sup>. Il le situe finalement dans l'entre-deux du jeu et du sport, comme l'illustre cette phrase de *Smash* où le badminton est « *le sport le plus efficace et une distraction parfaitement saine* »<sup>1944</sup>. En 1965, René Pelletier expose la difficulté pour un sport, qu'il soit « *tout neuf ou retardataire* » pour connaître la grande popularité. Le « *nombre invraisemblable de sports pratiqués en France, du cyclisme à la pétanque en passant par le handball, le football et le*

---

<sup>1936</sup> *Smash*, n°125, septembre-octobre 1965, p. 26-27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1937</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1938</sup> *Ibid.*

<sup>1939</sup> Coupure de presse isolée, « Le "National" à Lillebonne. Badou (HBC), l'homme à battre. Les Havrais grands favoris », *Le Havre*, février 1964, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1940</sup> Coupure de presse isolée, « Aujourd'hui et demain, au centre culturel et sportif d'Aplemont, National de l'Espoir », *Le Havre*, mars 1965, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1941</sup> Coupure de presse isolée, « Vasseur, capitaine tricolore, Le Houérou, Y. Corbel, F. Le Quellenec en première série pour 1964-1965 », *Le Havre*, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1942</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, p. 42.

<sup>1943</sup> *Tennis*, n°17, mai 1962, p. 25-26, Musée Tenniseum FFT

<sup>1944</sup> *Smash*, n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenniseum FFT.

*rugby, sans compter la pêche au goujon qui fait tort au hockey, et le judo qui porte préjudice au tir à l'arc, et le polo à cheval dont les adeptes pratiquent aussi la natation, le ski et l'alpinisme* » rend difficile l'introduction du badminton dans ce concert. Les apprentis sportifs préfèrent selon lui « *les sports " arrivés " jouissant de clubs prospères et d'une fédération aux puissants moyens et dont les spectacles attirent les foules* »<sup>1945</sup>. Ces propos témoignent parfaitement du contexte où l'offre de loisirs sportifs engendre des concurrences et où les fédérations olympiques sont les plus investies, en attirant 43% des licenciés français<sup>1946</sup>. Il regrette cette situation et souligne le mérite qu'aurait le badminton à avoir cette renommée car « *il n'est antagoniste d'aucun autre sport [...], il constitue la préparation idéale à tous autres* »<sup>1947</sup>. Cet argumentaire réactualise l'image et la place du badminton en tant sport préparatoire. Une photographie qui présente de jeunes enfants, filles et garçons, comme étant les « espoirs », accompagne l'article et rappelle le caractère propédeutique de la discipline.



**Figure 78 : Illustration « Les espoirs » présentée dans la revue *Smash* (n°125, septembre-octobre 1965, p. 27, Musée Tenniseum FFT).**

Son argumentaire se répète quelques mois plus tard dans la même revue, comme s'il était nécessaire de définir perpétuellement ce qu'est le badminton. Nous retrouvons une nouvelle fois le dilemme entre sport de formation/sport à part entière et compétitif.

<sup>1945</sup> *Smash*, n°125, septembre-octobre 1965, p. 27, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1946</sup> CHANTELAT, Pascal, TÉTART, Philippe, *op.cit.*, 2007, p. 40.

<sup>1947</sup> *Smash*, n°125, septembre-octobre 1965, p. 27, Musée Tenniseum FFT.

P. — Soyons précis. Le Badminton est à la fois « sport de formation » (il prépare excellemment, mieux qu'aucun autre, dès le plus jeune âge, à la pratique de tous autres sports, notamment du tennis) et « sport athlétique de compétition » répandu comme tel dans le monde entier.

D. — Mais encore incompris et encore trop peu connu en France. Qu'en pensera demain M. Missoffe ?

P. — Il n'en pensera rien car il aura bien d'autres soucis !

**Figure 79 : Extrait de la revue *Smash* insistant sur la « double facette » du badminton (n°127, janvier-février 1966, p. 25, Musée Tennis FFT).**

Cet extrait reflète la place du badminton : il est répandu comme sport de compétition dans le monde entier, alors qu'en France, on lui alloue visiblement davantage des vertus éducatives, une accessibilité à tous, dans la mesure où on ne peut pas s'appuyer sur les résultats français en compétitions internationales. Pelletier craint un désintérêt des pouvoirs publics. Si Maurice Herzog était sensible au développement du sport pour encadrer la jeunesse, le nouveau Ministre, François Missoffe, est accaparé par le diagnostic des besoins et aspirations de la jeunesse dont il fait état à travers son « *Livre blanc* » qui paraît en 1967<sup>1948</sup>.

L'absence de visibilité perdue, l'image du badminton sportif, telle que la construisent ses promoteurs, dans son cercle « *trop restreint* » pour reprendre les propos de Pelletier, est encore à diffuser. Du côté de la presse locale normande, on retrouve les mêmes propos, le journaliste Alex Riou écrit que le badminton est un « *sport complet et très plaisant à suivre* » mais qui « *se cantonne trop sur le plan local pour connaître l'essor qu'il mériterait de prendre* »<sup>1949</sup>. Le badminton est victime de son confinement.

#### **4.2. Un esprit amateur et de camaraderie toujours présent**

Alors que la propagande argue pour un badminton sportif et compétitif, l'esprit mesuré par le vocabulaire employé dans les comptes rendus des rencontres présente toujours une valence d'amateurisme, de convivialité et de plaisir. Bien que de nombreuses Fédérations internationales aient abandonné la règle de l'amateurisme, cet esprit porté par le CIO et son président Avery Brundage demeure un référentiel universel<sup>1950</sup>. Cet engagement désintéressé

---

<sup>1948</sup> HELUWAERT, Michel, *op.cit.*, 2009, p. 477.

<sup>1949</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton (première série) », *Le Havre*, saison 1962-1963, Coll. Priv. Lafitte Bruno, fonds Ghislain Vasseur.

<sup>1950</sup> SCHANTZ, Otto, « La présidence de Avery Brundage (1952-1972) », dans GAFNER, Raymond, (dir.), *Un siècle du Comité. International Olympique. L'Idée – Les Présidents – L'Œuvre*, tome 2, Lausanne : C.I.O., 1995, pp. 77-200.

que l'on retrouve dans la sphère du badminton est d'autant plus compréhensible que l'activité n'est pas au cœur d'enjeux économiques ou idéologiques, contrairement aux sports olympiques. Depuis les années 1950, des enjeux politiques liés à la Guerre froide entre les deux grands blocs idéologiques, trouvent dans les Jeux Olympiques, fortement médiatisés, un lieu d'expression<sup>1951</sup>. Le badminton n'est pas un terrain de lutte symbolique et conserve son esprit originel où la bienséance entre les pratiquants est de rigueur. À l'occasion des championnats internationaux de France de 1962, où 21 pays sont représentés, « *la distribution des prix, des récompenses et des souvenirs fut l'occasion d'une cérémonie toute d'amitié sportive internationale* »<sup>1952</sup>. Les articles de presse ou de *Smash* évoquent des équipes « *de copains* »<sup>1953</sup>, qui s'affrontent avec « *franche amitié sportive* »<sup>1954</sup>, dans des luttes ardentes « *tout en restant très amicales* »<sup>1955</sup>, dans un « *climat particulièrement amical* »<sup>1956</sup>, une « *atmosphère de cordialité, de bonne humeur et de joie* »<sup>1957</sup> ou « *dans cette ambiance d'excellente camaraderie, caractéristique du Badminton, que tant d'autres sports peuvent lui envier jalousement* »<sup>1958</sup>, et qu'il faut « *persévérer dans cette voie du sport, empreinte d'amitié, qui permet de mieux se connaître et de s'apprécier* »<sup>1959</sup>. La logique de plaisir ouvre donc la voie à celle d'un amateurisme mis en avant. *Smash* précise qu'« *une amitié déjà ancienne lie les équipes françaises aux joueurs anglais qui furent en quelque sorte nos professeurs. Il n'est pas possible d'imaginer plus amicale dispute que cette rencontre où rien ne pouvait ternir le plus pur esprit de camaraderie sportive* »<sup>1960</sup>. Les agapes qui accompagnent les compétitions d'envergure sont toujours soulignées. À l'issue des championnats internationaux de France de 1961, « *la lecture du palmarès, la distribution des Coupes et des récompenses, la coupe de Champagne en toast d'amitié sportive et le dîner terminal enchantèrent tout le monde et nul doute que l'an prochain, nos amis étrangers ne boudront pas nos Internationaux de France* »<sup>1961</sup>. Le même constat s'opère en 1963 :

<sup>1951</sup> GUTTMANN, Allen, « The Cold War and the Olympics », *International Journal*, volume XLIII, Toronto : Canadian Institute of International Affairs, 1988, pp. 554-568.

<sup>1952</sup> *Smash*, n°110, mai-juin 1962, p. 33, Musée Tennis FFT.

<sup>1953</sup> Coupure de presse isolée, « La France battue par le manque de compétition internationale », *Le Havre Libre*, décembre 1960, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1954</sup> *Smash*, n°110, mai-juin 1962, p. 33, Musée Tennis FFT.

<sup>1955</sup> Coupure de presse isolée, « Les championnats de Normandie de Badminton ont tenu ce qu'ils promettaient. Les Nationaux Christian Badou, G. Vasseur, Francette Groëné et Annie Caussé ont été les vedettes », *journal non identifié*, 1962, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1956</sup> *Smash*, n°114, janvier-février 1963, p. 36, Musée Tennis FFT.

<sup>1957</sup> *Smash*, n°110, mai-juin 1962, p. 32-33, Musée Tennis FFT.

<sup>1958</sup> *Smash*, n°108, janvier-février 1962, p. 39, Musée Tennis FFT.

<sup>1959</sup> Coupure de presse isolée, « Championnat de Normandie 3° série », *Le Havre*, saison 1962-1963, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1960</sup> *Smash*, n°101, novembre-décembre 1960, p. 22, Musée Tennis FFT.

<sup>1961</sup> *Smash*, n°104, mai-juin 1961, p. 22, Musée Tennis FFT.

Quand la dernière des finales a laissé tomber le dernier volant, viennent alors, selon la tradition, les moments de la grande amitié. Cette fois c'est à la Croix-Catelan, dans la grande salle du R.C.F., qu'eut lieu la distribution des prix, des récompenses et des cadeaux. Quand tous les concurrents sans exception eurent été appelés auprès du Président, le dîner de clôture put commencer. 131 couverts, l'ambiance la plus cordiale, la plus gaie qu'on puisse imaginer. Nous gardons un souvenir ému de cette fin de soirée : après l'allocution de M. Pelletier, toutes les équipes déléguèrent l'un des leurs pour nous féliciter, nous dire combien ils avaient été satisfaits, nous promettre de revenir assidûment et prononcer, ce qui résume tout, des paroles d'amitié fervente qui nous autorisent à penser que nous avons enfin atteint notre but. On peut tout attendre du sport, du Badminton surtout, pratiqué comme il convient. Et surtout cette grande et pure compréhension humaine qui, ces deux jours d'avril, ne connaissait pas de frontières dans notre vieille Europe toute entière<sup>1962</sup>.

En bref, si un virage politique s'observe et affiche la volonté d'opérer un recrutement massif, l'atmosphère qui règne dans le monde du badminton reste marquée par l'entretien des sociabilités au sein du cercle restreint constitué par les compétiteurs, particulièrement dans le cadre d'organisations placées sous les auspices du Racing Club de France.

En résumé, ce chapitre met en lumière les bascules politiques souhaitées par René Pelletier à partir de 1960. Il souhaite construire un badminton d'envergure, à partir d'un recrutement massif. Avec l'aide de Bent Nielsen, il tente de rationaliser l'entraînement et espère faire progresser l'équipe de France. Pour atteindre ce double objectif, le président de la CCB promeut le badminton comme une pratique tout à la fois athlétique, sérieuse, mais qui convient aussi à des enfants. L'ambivalence du discours perpétue les difficultés à situer ce qu'est le badminton et le dégager d'une confusion persistante avec son ancêtre, le jeu du volant. Toutefois, ces volontés paraissent difficiles à mettre en œuvre, faute de moyens institutionnels, financiers et humains. La tutelle de la FFLT est limitante pour bénéficier d'un soutien à la hauteur d'une pratique fédérale. Le badminton repose finalement sur la force de quelques hommes, insuffisante pour parvenir à l'essor de la pratique qu'ils envisagent. En témoigne la concentration de l'activité en Normandie et en région parisienne : le réseau ne parvient pas à s'étendre. La fragilité de la structure persiste, les sociabilités demeurent, et les représentations sont figées autour du jeu à la fin des années 1960.

---

<sup>1962</sup> *Smash*, n°116, mai-juin 1963, p. 34-35, Musée Tennis FFLT.

## Conclusion de la troisième partie

Cette partie met en évidence la bascule que connaît le monde du badminton par l'arrivée d'une nouvelle logique de pratique portée par les joueurs havrais. Les politiques fédérales semblent végéter dans les années 1950, en maintenant une priorité autour de l'entretien des relations internationales, de l'organisation des championnats internationaux de France et de tentatives pour faire progresser des joueurs de l'équipe de France en les confrontant aux joueurs étrangers. Bref, l'essentiel des actions porte sur une élite sociale et sportive. Les Normands, quant à eux, privilégient la compétition sportive de masse et cherchent à concurrencer le RCF. Ils se tournent en plus vers la formation de la jeunesse, jusqu'alors délaissée en région parisienne. Les Havrais, volontaires, s'opposent même à la CCB pour imposer leur point de vue et revendiquer un fonctionnement autonome. De ces divergences d'opinions naît une Commission centrale renouvelée, qui intègre de nouveaux visages normands. Le décès de René Mathieu, attaché aux traditions et aux relations avec le monde du tennis duquel il était proche, semble accélérer le virage politique. René Pelletier lui succède et se tourne, tout comme les Normands, vers les jeunes, dans la perspective d'en dégager une élite. Il se désintéresse de l'organisation des championnats internationaux de France où les Français font pâle figure. Une première bascule majeure s'observe donc à travers le recul des priorités accordées à l'entretien des relations internationales et des sociabilités d'élite. Le nouveau président de la CCB accentue également les traits d'un badminton sportif en rationalisant les pratiques d'entraînement, à l'aide du Danois Bent Nielsen.

Malgré tout, au cours de ces deux décennies, les politiques, qu'elles soient tournées vers le haut-niveau ou vers les masses, demeurent inopérantes. Elles sont portées par quelques hommes et les moyens matériels ou financiers, de la CCB sont dérisoires. L'équipe de France est toujours aussi médiocre dans les compétitions internationales et la masse totale de joueurs a, tout au mieux, doublé, grâce au vivier havrais. La pratique du badminton en France, selon un modèle uniforme de confrontation, est donc restreinte à deux régions, la Normandie et la région parisienne. Ce faible essor ne permet pas de construire une visibilité de ce qu'est le badminton compétitif, il demeure logiquement perçu, dans la continuité de la période précédente, comme un jeu de fillettes et n'attire pas les pratiquants de l'époque, qui sont essentiellement des hommes en quête de sport désormais qualifiés de traditionnels.

PARTIE IV. VERS LA (RE)CRÉATION  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE  
BADMINTON (1968 – 1979)

L'importance et le poids des acteurs ont été soulignés au cours de la partie précédente. À la fin de l'année 1965, René Pelletier annonce son retrait en tant que président, du fait de « son âge et de son état de santé qui ne lui permettent plus d'assurer la tâche de président »<sup>1963</sup>. Michel Marret lui succède et le contraste est éloquent concernant la visibilité de l'activité institutionnelle de la CCB. Seule une réunion a lieu au cours des saisons 1965-1966 et 1966-1967<sup>1964</sup>. Ce dernier démissionne rapidement de ses fonctions pour se consacrer à la commission sportive de la FFLT. Ce fait témoigne de la priorité de l'acteur vers le tennis et donc de la faible activité institutionnelle consacrée au badminton lors de son mandat. Il est remplacé par Claude Lefèvre, alors président de la commission régionale de l'Île de France<sup>1965</sup>. Cette fragilité de l'institutionnalisation participerait donc fortement à la mainmise d'hommes qui ont des liens puissants avec le monde du tennis. Les bascules s'opèrent, mais l'inertie semble interne à l'organisation du badminton lui-même.

Les années 1970 sont marquées par un renouvellement important du Comité de direction du badminton. En provenance d'horizons divers, leurs liens avec le tennis est plus ténu, voire absent, par rapport à leurs prédécesseurs. La dynamique de spécialisation incarnée par le joueur havrais Christian Badou se reporte chez des dirigeants dont la culture diffère des traditions instaurées dans l'organisation du badminton. Ils militent pour un badminton autonome et qu'il faut développer sur l'ensemble du territoire. Ces impulsions permettent-elles de diffuser le badminton en France ? Gagne-t-il en visibilité ? Le contexte des années 1970 qui voit l'explosion des pratiques sportives<sup>1966</sup> et leur diversification est-il bénéfique à la discipline ?

---

<sup>1963</sup> PV de la réunion de la CCB du 22 septembre 1965, *Tennis*, n°52, décembre 1965, p. 17, Musée Tennis FFT.

<sup>1964</sup> Il ne s'agit pas d'une absence de sources, dans la mesure où chaque réunion débute par la validation du PV de la précédente, signalant ainsi le temps qui sépare chaque assemblée de la CCB.

<sup>1965</sup> PV de la réunion de la CCB du 17 mai 1968, Musée Tennis FFT.

<sup>1966</sup> ATTALI, Michaël, « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours, tome 2*, Paris : Vuibert, 2007, p. 63-106.

## **Chapitre 7 : 1968 – 1974 : Du Comité Français de Badminton au Groupement National de Badminton : une première autonomie financière pour des dirigeants nouveaux souhaitant briser l’entre-soi**

L’arrivée de Claude Lefèvre<sup>1967</sup> en 1968 à la tête du Comité français de badminton permet de poursuivre les politiques engagées par René Pelletier. Ce dernier reste présent et actif en tant que président d’honneur. Les deux hommes sont épaulés par l’arrivée de nouveaux acteurs comme Raymond Hermier ou André Guillier. Ils sont respectivement à la tête des deux commissions régionales majeures, la Normandie et l’Île-de-France. Ce groupe perpétue la quête visant à développer le badminton en France. Néanmoins, ces quelques dirigeants voient leurs idées freinées par un manque de moyens financiers criant qui ne permet pas de mener de front une politique de diffusion vers les masses tout en recherchant le progrès de l’équipe de France. Malgré tout, ces hommes qui souhaitent rompre avec le confinement du badminton, construisent les premières bases de l’autonomie du badminton à travers la création du Groupement national de badminton (GNB), dans l’optique de disposer davantage de moyens financiers.

### **1. Des politiques volontaristes face à une diffusion inopérante**

Les dirigeants du badminton affichent toujours leur volonté de développer l’activité et de toucher une masse de pratiquants plus importante. René Pelletier, bien qu’ayant démissionné de sa fonction de président de la CCB, reste très présent et actif pour tenter de promouvoir le badminton. Il souligne « *qu’habituellement les Présidents d’Honneur s’abstiennent de toute activité tandis qu’au contraire il est amené à collaborer très activement avec le président en exercice et le secrétaire général, il demande au Comité son accord pour continuer à œuvrer dans ce que Monsieur Cady tient à résumer d’un mot : l’intérêt du badminton* »<sup>1968</sup>. Le dirigeant chevronné n’hésite pas à assister à la plupart des réunions du Comité et s’occupe de diverses tâches comme s’assurer des possibilités d’utilisation du Stade de Clichy<sup>1969</sup> ou organiser les championnats internationaux de France. Son travail est reconnu

---

<sup>1967</sup> L’entretien qu’il nous a accordé, détaillant sa trajectoire sportive et professionnelle, est disponible en annexe (pp. 95-102).

<sup>1968</sup> PV de la réunion du CFB du 26 février 1969, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1969</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mars 1971, Musée Tenniseum FFT.

*a posteriori*, par Raymond Hermier, Yves Corbel, André Guillier et le couple Mathieu, interrogés par Christian Crémet<sup>1970</sup>. Quelques acteurs s'impliquent aux côtés de René Pelletier et Claude Lefèvre. Il s'agit des représentants des régions dont les missions sont davantage affichées au niveau institutionnel. La Commission centrale de badminton devient le Comité français de badminton (CFB) et des changements concernant l'organisation des institutions s'observent. Les anciennes commissions régionales sont supprimées et sont transformées en Ligues. Elles ont à leur tête des présidents, qui choisissent ou non d'être secondés. Leur rôle est défini au début de la saison 1970-1971 : le procès-verbal du CFB précise :

Le Président régional prospecte la région qui lui est dévolue pour y faire prospérer le badminton. Il organise, selon les directives du Comité, la gestion administrative de sa région, l'activité des clubs et maisons de jeunesse, il donne à ceux-ci toutes les indications nécessaires et fait connaître au Comité, pour le moins en résumé succinct, toutes ses initiatives régionales, notamment tournois, compétitions interclubs, etc. Toutes initiatives internationales sont toutefois du ressort du Comité, sauf autorisations particulières à un président régional<sup>1971</sup>.

Le procès-verbal indique également les dirigeants désignés pour ces fonctions. André Guillier est à la tête de la Ligue « Île-de-France et Orléanais » ; Bernard de Pérignon préside la Ligue « Languedoc-Toulouse-Aquitaine » ; Ruc<sup>1972</sup> est à la tête de la Ligue Rhône-Alpes, qui devient Ligue Sud-Est en 1974<sup>1973</sup> quand Raymond Hermier gère la Ligue Normandie-Le Havre et enfin R. Prévost la Ligue Normandie-Rouen. Le Comité explique ce choix par l'impossibilité d'administrer un territoire aussi vaste que la Seine-Maritime du fait de la distance qui sépare les villes citées. Yves Corbel confirme qu'il était difficile de gérer ces grandes villes en même temps<sup>1974</sup>, d'autant plus au regard de l'importance du nombre de clubs en Normandie. Concernant les clubs qui ne sont pas implantés dans les régions pourvues de Ligues, ils « *seront provisoirement en liaison directe avec le Comité* »<sup>1975</sup>. La mise en avant d'individus marquants et seuls à la tête de Ligues, illustre une fois de plus la part des hommes dans la trajectoire institutionnelle de la pratique.

---

<sup>1970</sup> « M. André Guillier, rencontré lors d'une AG de la FFBA 25 ans plus tard, de son côté également, rend un énorme hommage au travail et à la ténacité de M. René Pelletier qui a réellement porté le badminton à bout de bras pendant de nombreuses années. M. et Mme Mathieu confirment ces propos et la générosité du colonel Pelletier ». Travaux de Christian Crémet.

<sup>1971</sup> PV de la réunion du CFB du 16 septembre 1970, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1972</sup> Rarement cité, aucune de nos sources n'indique son prénom.

<sup>1973</sup> PV de la réunion du CFB du 6 mars 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°11, 1974, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1974</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>1975</sup> PV de la réunion du CFB du 16 septembre 1970, Musée Tenniseum FFT.

### 1.1. Une organisation qui demeure essentiellement partagée entre l'Île-de-France et la Normandie

Bien que des acteurs nouveaux fassent leur apparition, l'essentiel de l'activité du badminton en France demeure toujours partagée entre la Normandie et l'Île-de-France, véritables socles de la pratique compétitive. Les deux régions voient naître quelques clubs, dans le droit fil du développement débuté dans les années 1950.

En Normandie, Franck Bucquet dirige le club de Grand-Quévilly et s'investit pour essaimer la pratique autour de Rouen. D'après le CFB, cet acteur a « *suscité en Normandie la création de plusieurs nouveaux clubs de Badminton* »<sup>1976</sup>. Une section voit ainsi le jour en 1970 à l'Amicale Laïque Césaire-Levillain, également à Grand Quévilly<sup>1977</sup>. René Pelletier charge d'ailleurs ce dirigeant, qui s'intègre la même année au CFB, de promouvoir des rencontres sportives au niveau des écoles<sup>1978</sup>, axe de développement entamé lors de la décennie précédente, en Seine-Maritime. Des clubs comme l'AL Rogerville, Colombelles, le Cercle Alençonnais de Badminton sont cités dans la presse havraise à partir de 1968<sup>1979</sup>. Le Calvados est donc aussi un territoire contaminé par le badminton. Ce nouveau territoire s'investit dans la structure compétitive. Le club de Colombelle accueille les championnats de Normandie, et bénéficie à cette occasion d'une visibilité dans le journal *Ouest-France*<sup>1980</sup>. L'article donne une image du badminton en titrant son article « *de l'esprit et des réflexes* ». Il précise que la discipline compte environ 2 000 adeptes dont une centaine dans le Calvados et insiste sur le fait que c'est « *un loisir, mais surtout un sport [...] le sportif, muni de sa raquette et du volant a besoin d'être en parfaite condition physique* ». Bien que faisant l'éloge du badminton comme un « *sport sérieux* », le journaliste rajoute qu'il est « *peu spectaculaire certes, mais attrayant* ». Une fois de plus, la représentation véhiculée est paradoxale. Le badminton, quand on le pratique, est un sport qui nécessite un investissement énergétique fort. Toutefois, du point de vue du spectateur, il ne donne pas cette impression. C'est le même phénomène qui s'observe depuis les années 1930, quand René Mathieu tentait de convaincre les *tennismen* à propos de qualités athlétiques requises par le badminton, alors que ceux-ci méprisaient la pratique qu'ils percevaient comme un simple jeu d'enfant. L'image qu'ont les non-initiés de la discipline demeure un potentiel frein à l'engagement d'individus désireux de pratiquer un sport jugé athlétique. Toujours en Normandie, l'annonce de la création d'un club

---

<sup>1976</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1977</sup> D'après les travaux de Christian Crémet.

<sup>1978</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mars 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1979</sup> Fonds Jacques Leguen, André Vallet et Christian Badou.

<sup>1980</sup> Coupure de presse isolée, *Ouest France*, date estimée 12 mars 1974, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

à l'Union Sportive municipale Stéphanoise<sup>1981</sup> est annoncée par Raymond Hermier<sup>1982</sup>. La contagion s'opère dans la région, et ne se cantonne plus à proximité de la ville du Havre. Dès lors, la région est organisée en deux pôles, avec sept clubs constituant le Comité rouennais et neuf le Comité maritime<sup>1983</sup>.

En région parisienne, on enregistre la création d'une section à Gonfreville-l'Orcher sous l'impulsion de Jean-Pierre Henri<sup>1984</sup>, ainsi que d'un club à Morsang-sur-Orge<sup>1985</sup>. Ces associations viennent compléter la dynamique déjà existante autour de la capitale. Claude Lefèvre précise qu'à cette époque « *il y avait quelques milliers de pratiquants qui étaient essentiellement groupés dans deux régions, la Normandie et l'Île-de-France* »<sup>1986</sup>.

On note la présence d'une activité dotée d'une logique compétitive autour de Toulouse, sous l'impulsion de Bernard de Pérignon, puisque le club organise les championnats de France nationaux en 1970 et fait figurer quelques-uns de ses joueurs dans le classement national. Le vivier du Sud-Ouest paraît cependant restreint : Bernard de Pérignon interroge le Comité sur les possibilités d'inclure une femme dans une équipe masculine pour participer aux épreuves officielles organisées au niveau national<sup>1987</sup>. Cette question témoigne d'un manque d'effectif engagé en compétition. Le CFB refuse cette demande, témoin de sa volonté de défendre le badminton comme un « vrai sport » où la codification de la compétition est rigide. Dans la région Rhône-Alpes, une section naît en 1968 à l'Union Gymnique Athlétique Péageoise (UGAP), à Bourg-de-Péage<sup>1988</sup>. Le président du CFB souligne aussi observer « *quelques soubresauts badmintoniens dans l'Est, du côté de Strasbourg et dans le midi* »<sup>1989</sup>. Une extension s'observe dans cette nouvelle région qui ne dispose pas encore de Ligue régionale, avec la création en 1969 du Council of Europe Badminton Amateurs (CEBA) Strasbourg, sous l'impulsion d'une cinquantaine de fonctionnaires, majoritairement étrangers, du Conseil de l'Europe. Le club de l'Est demeure toutefois isolé et fonctionne avec la Suisse

---

<sup>1981</sup> Situé à Saint-Étienne de Rouvray.

<sup>1982</sup> PV de la réunion du CFB du 13 juin 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°5, 1973, p. 11-12, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1983</sup> Coupure de presse isolée, « Reprise de la saison en Badminton », *journal non identifié*, estimée à la saison 1974-1975, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1984</sup> D'après les travaux de Christian Crémet.

<sup>1985</sup> PV de la réunion du CFB du 8 avril 1973, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1986</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>1987</sup> PV de la réunion du CFB du 19 septembre 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°6, 1973, p. 8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>1988</sup> Plaquette de présentation du IV<sup>e</sup> tournoi international de Bourg-de-Péage, 28 et 29 mai 1977, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>1989</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

ou l'Allemagne pour organiser des rencontres<sup>1990</sup>. Enfin, une dernière région paraît découvrir le badminton. Il s'agit de l'Anjou par le biais du jeune Alain Citolleux, alors animateur à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Saumur. À l'occasion d'une discussion avec le dirigeant, il précise avoir découvert l'activité en 1971, en faisant des essais à partir de boîtes de jeu du volant. D'abord pongiste<sup>1991</sup>, il se prend de passion pour ce jeu qu'il pratique d'abord l'été, dans un cadre récréatif. Ce nouvel intérêt l'amène à s'interroger sur le caractère sportif de l'activité et à rechercher s'il en existe des règles. Une fois de plus, les frontières entre le jeu du volant et le badminton semblent poreuses. La logique de codification permettrait alors d'identifier l'activité en tant que sport. Cet intérêt rend compte de la sensibilité du champ sportif à l'émergence d'une nouvelle pratique dans les années 1970, à l'heure où les sports à dimension compétitive sont concurrencés par des pratiques où le plaisir immédiat prime<sup>1992</sup>. Alain Citolleux se lance à la recherche de contacts qui pourraient l'éclairer sur cette question. Alors qu'il effectue un stage technique de plein-air, dans la Meuse, il rencontre une animatrice de l'UCJG du Havre. Cette dernière lui parle du champion de France de badminton, Christian Badou. Très intéressé, le résident du Maine et Loire charge son interlocutrice de transmettre un courrier à Badou, espérant alors entrer en contact avec les instances dirigeantes du badminton. Un an s'écoule avant que Raymond Hermier ne lui propose une entrevue à Saumur, en juillet 1972<sup>1993</sup>. Après cette rencontre, Alain Citolleux est invité à assister à une réunion du Comité, tqui rès étonné, d'après lui :

Que quelqu'un vienne vers eux alors qu'ils ne faisaient pas de communication... alors je dis [Alain Citolleux] « oui mais c'est par volonté et hasard parce qu'on vous cherche depuis un an et on vous a trouvé parce qu'on vous cherche partout et il a fallu qu'on aille dans la Meuse pour trouver quelqu'un qui venait de chez vous et même pas de Paris mais de Normandie ». J'ai dit « mais est-ce que vous ne pouvez pas communiquer mieux », alors étonnante réponse : « oui mais auprès de qui ? »<sup>1994</sup>.

Ces propos rapportés par Alain Citolleux laissent entendre les difficultés éprouvées par le Comité concernant son activité de propagande. Si des volontés s'observent depuis l'arrivée de René Pelletier quant à la formation des jeunes et la volonté de s'adresser à la population scolaire, la recherche d'extension à l'ensemble du territoire n'est effectivement pas prégnante.

<sup>1990</sup> Propos de John Ellis, suite à un échange par mails, 15/10/2017 ; [http://ceba-strasbourg.org/Main/club\\_histoire.html](http://ceba-strasbourg.org/Main/club_histoire.html).

<sup>1991</sup> De 1960 à 1967.

<sup>1992</sup> ATTALI, Michaël, *op.cit.*, 2007, p. 70.

<sup>1993</sup> Alain Citolleux précise que la lettre a longuement « *cheminé avant qu'il l'ait* » (Entretien du 26 octobre 2013).

<sup>1994</sup> *Ibid.*

La démocratisation de la pratique exige de changer de modèle de diffusion, et d'élargir le recrutement au-delà d'un cercle de joueurs déjà identifié culturellement, à l'instar des joueurs de tennis, ou géographiquement, au regard de la concentration des actions menées en Normandie ou en Île-de-France. Alain Citolleux fait alors part au CFB de sa forte détermination pour répandre le badminton auprès d'un large public. Le procès-verbal de la réunion du CFB du 8 avril 1973 souligne la volonté du résident de Saumur de développer le badminton dans sa région. Raymond Hermier demande alors l'organisation d'un tournoi « Normandie-Anjou » adressé à des joueurs non-classés, permettant à ces néophytes d'accéder à un premier niveau de compétition, tout en proposant à la même occasion la tenue d'une démonstration de la part de joueurs de première série. C'est par le biais de la MJC Saumur que le badminton trouve un terrain d'accueil favorable à la pratique. Les années 1970 voient d'ailleurs les MJC connaître un réel succès de fréquentation. On imagine que la diversité culturelle souhaitée par ces structures<sup>1995</sup> permet une introduction facilitée d'une pratique jugée « nouvelle ». En outre, Alain Citolleux y est très impliqué et en devient directeur à partir de 1974. La particularité de cette MJC est d'être l'une des rares en France à posséder un gymnase, facteur bien entendu clé pour proposer un cadre de pratique adapté au badminton sportif. Dans un entretien qu'il accorde à Anne-Laure De Müllenheim<sup>1996</sup>, il explique que la programmation de ce dernier dans le gymnase tient d'une opportunité plutôt inédite : « *ce gymnase avait permis de développer des activités sportives dont le volley-ball. Et le volley-ball a subi la diminution de rythme due au déménagement des gens suite au premier choc pétrolier [...]. Donc, le gymnase étant libéré par le volley qui n'était plus en effectif suffisant pour la MJC [...], on avait cherché une autre activité pour le remplacer...[le badminton]* »<sup>1997</sup>. Ainsi, l'Ouest de la France est de nouveau investi après l'extinction probable du club de Nantes depuis les années 1950<sup>1998</sup>. Le Comité accorde une subvention de 500 frs à Raymond Hermier pour la tenue de cet événement, ce qui témoigne par là-même de sa faveur envers la logique d'extension<sup>1999</sup>. Le dynamisme des structures se mesure à deux niveaux. Vers l'extérieur, les clubs s'agrègent autour d'une entité de badminton. Vers l'intérieur, les adeptes marquent également leur implication par l'organisation d'événements. Là encore, l'Île-de-France et la Normandie demeurent les figures de proue. Le championnat

<sup>1995</sup> BESSE, Laurent, *Les MJC. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, 1959-1981*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 243.

<sup>1996</sup> Propos de A. Citolleux recueillis par Anne-Laure de Müllenheim, dans *Du « jeu de volant » à « 5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions » : une histoire du badminton français (1979 à nos jours). Cas du Maine et Loire*, Mémoire de Master 2 (Université catholique de l'Ouest, IFEPSA) soutenu à Angers en juin 2012.

<sup>1997</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>1998</sup> Le club n'est en effet plus cité dans nos sources.

<sup>1999</sup> PV de la réunion du CFB du 8 avril 1973, Musée Tenniseum FFT.

de France national se tient en effet six fois sur sept dans une des deux régions entre 1968 et 1975, mais dans des localités qui se diversifient.

Saison sportive	Club/ville d'accueil des championnats de France
1968/69	Le Havre-Aplemont
1969/70	Toulouse
1970/71	Colombes
1971/72	Le Havre-Aplemont
1972/73	Lillebonne
1973/74	Morsang /Orge
1974/75	Le Havre-Aplemont

**Figure 80 : Lieux d'organisation des championnats de France nationaux entre 1968 et 1975.**

Les rencontres concernant les séries suivantes, notamment les championnats de France nationaux de deuxième, troisième série ou non classés, sont aussi portés par les clubs normands ou parisiens. Les résultats sportifs de ces compétitions font écho à l'importance de ces foyers. Les clubs champions de France par équipes sont tous normands ou parisiens, que ce soit pour les interclubs masculins et féminins, mais aussi pour les première, deuxième et troisième séries. Les Normands présentent une supériorité concernant les championnats de France individuels. Viviane Beugin, du Havre Badminton Club, d'après la presse havraise « *plane à plusieurs classes au-dessus de ses suivantes* »<sup>2000</sup>. Elle rafle tous les titres de championne de France de simple dames de 1968 à 1977 tandis que le toujours présent Christian Badou étoffe davantage son palmarès, en simple, mais aussi en double avec Yves Corbel, lui aussi Normand. Dans les séries inférieures, Joël Guéguen et Jacques Leguen, de Lillebonne, remportent régulièrement les compétitions et accèdent rapidement à la première série. Claude Lefèvre confirme l'ensemble de ces témoignages oraux ou tirés des médias :

Les meilleurs joueurs sur le plan sportif c'étaient les Normands. Une joueuse dont je ne me souviens plus le nom jouait admirablement bien, qui était championne de France sept ou huit ans de suite, personne n'arrivait à la battre. Donc c'étaient les Normands qui nous fournissaient les meilleurs joueurs parce qu'ils s'entraînaient mieux, il y avait beaucoup de clubs en Normandie [...]. Il y avait une émulation un esprit de compétition en Normandie qui était pratiquement spécial à cette région-là, région normande et qui faisait que les joueurs étaient parmi les meilleurs de France<sup>2001</sup>.

<sup>2000</sup> Coupure de presse isolée, « Championnat de France. Trois titres pour le HBC avec Christian Badou et Viviane Beugin en simples et Yves Corbel en double », *journal non identifié*, estimé à mars 1974, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2001</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

Le président du CFB souligne qu'en région parisienne, l'activité se cantonne essentiellement autour d'un club, le Racing Club de France<sup>2002</sup>. À partir de l'analyse des sources écrites<sup>2003</sup>, on observe que l'activité d'Île-de-France reste majoritairement partagée entre Esso-Paris, Colombes, l'Avia Club et donc également le Racing Club de France comme l'avance Lefèvre.

L'identité d'un badminton compétitif, qui s'éloigne de la logique d'entre-soi, amorcée dès les années 1950 en Normandie, permet bel et bien un progrès plus important des joueurs. Elle traduit un stade d'éloignement de la logique de jeu plus avancé pour les pratiquants de Seine-Maritime. Cette logique de massification des clubs engagés en compétition, pourtant souhaitée par le Comité, peine à se mettre en place dans les autres foyers de pratique.

## **1.2. Une politique qui vise toujours une massification de la pratique compétitive**

La politique de recrutement des masses engagée par René Pelletier se poursuit, et le CFB accentue la recherche d'accès à la compétition dès les premiers niveaux de pratique. Concernant le classement, l'idée d'ajouter une catégorie « débutant » est soumise en décembre 1970 puis validée deux mois plus tard<sup>2004</sup>. Le joueur débutant est défini comme quelqu'un « *ayant moins de deux ans de pratique du Badminton* »<sup>2005</sup>. En outre, « *certaines compétitions pourront leur être réservées ; les résultats qu'ils auront obtenus pourront éventuellement permettre au Président ou Bureau du Comité de désigner en cours de saison les meilleurs d'entre eux comme aptes à participer aux tournois réservés aux joueurs de 3<sup>ème</sup> série* »<sup>2006</sup>. Le processus de sélection s'étend ainsi à tous les joueurs, y compris les néophytes. Il est également acté que tout joueur qui ne joue pas en compétition pendant une ou deux années est rétrogradé de respectivement un ou deux « crans » dans le classement<sup>2007</sup>. Cette réglementation accentue la nécessité pour les joueurs de s'investir de manière continue, donc dans une forme de carrière sportive, s'ils souhaitent que leur performance se maintienne. Cela sous-entend que l'arrêt d'une pratique compétitive est corrélé à une baisse du niveau, donc

---

<sup>2002</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>2003</sup> Il s'agit d'une évaluation sur l'ensemble de la période, de l'investissement des joueurs dans les compétitions et des clubs dans les rencontres par équipes, ainsi que des événements organisés.

<sup>2004</sup> PV de la réunion du CFB du 2 décembre 1970, Musée Tennis FFT.

<sup>2005</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tennis FFT.

<sup>2006</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mars 1971, Musée Tennis FFT.

<sup>2007</sup> PV de la réunion du CFB du 2 décembre 1970, Musée Tennis FFT.

que le niveau des autres joueurs augmente, ce qui n'était pas le cas du temps d'Henri Pellizza. Celui-ci demeurait dominant malgré des périodes d'absence, du fait de l'inertie en termes de progrès des autres joueurs, sans doute peu animés par la quête de record. Le Comité incite l'ensemble des joueurs du territoire à prendre part aux compétitions nationales individuelles. Des subventions sont accordées aux clubs et Ligues pour contribuer aux frais de déplacement liés à la participation aux championnats de France de première série. Ruc reçoit pour le jeune club de Bourg-de-Péage une allocation de 400 francs suite à la participation de ses joueurs aux championnats de France des non-classés, qui se sont tenus à Morsang-sur-Orge en 1973<sup>2008</sup>. Cette compétition ouverte à des joueurs non-classés est une innovation dans l'organisation des championnats de France individuels alors structurés en trois séries. Par-là, le CFB permet aux pratiquants une recherche de performance et de promotion entre les différentes séries. Il permet aussi de s'engager en compétition pour un niveau de classement donné, à l'échelon national, donc, de multiplier encore les confrontations, et non se de cantonner à des sélections régionales qui jusqu'alors permettaient de faire émerger les meilleurs joueurs. Les nouvelles possibilités économiques induites par les Trente Glorieuses viennent s'adjoindre à la démocratisation du phénomène sportif pour ouvrir le badminton au plus grand nombre. Malgré les années de crise économique, le pouvoir d'achat des Français augmente, le temps de travail se réduit sensiblement et facilite cet investissement, à la fois temporel et financier, dans les loisirs<sup>2009</sup>.

La volonté de multiplier les matches se retrouve dans une réforme du championnat de France première série. La compétition qui se déroulait sous forme de matches éliminatoires s'organise désormais avec une première phase qualificative en poule et avec un système de points récompensant le nombre de sets remportés ou concédés<sup>2010</sup>. Dès lors, le titre de champion de France demande davantage de régularité dans la compétition. Claude Lefèvre, souligne l'importance qu'il a accordée à structurer les compétitions et estime qu'il s'agissait du chantier le plus important auquel il a pu se consacrer :

Il y a trois catégories de sports : il y a le sport de loisir qui est un amusement, un sport de plage, vous avez le sport d'entretien où les gens veulent entretenir leur forme et le vrai sport, le sport maximum, c'est le sport de compétition. Le sport de compétition exige de ses pratiquants, des efforts, des qualités, et des volontés qui ne sont pas le fait de tout le monde. Ce qui

---

<sup>2008</sup> PV de la réunion du CFB du 8 avril 1973, Musée Tennisium FFT.

<sup>2009</sup> ATTALI, Michaël, *op.cit.*, 2007, p. 72-73.

<sup>2010</sup> PV de la réunion du CFB du 6 février 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°2, p. 16, Musée Tennisium FFT.

était important pour avoir plus de monde c'était d'avoir des compétitions sur le plan national... d'abord sur le plan régional puis sur le plan national<sup>2011</sup>.

Les propos du président de la CFB traduisent la volonté de se démarquer du sport d'amusement, et devenir visible comme un sport compétitif, qu'il considère comme la forme de « *vrai sport, le sport maximum* ». Le badminton poursuit son chemin vers la structuration des compétitions afin d'inciter un maximum de joueurs à s'y impliquer et se démarquer d'une pratique jugée de simple jeu ou du « sport de plage » et rendre visible le « vrai sport ».

### **1.3. Structurer davantage la formation et la sélection sportive pour obtenir des résultats internationaux**

Pour créer cette visibilité, la politique orientée vers les masses s'accompagne de la poursuite d'une recherche de progrès pour l'équipe de France. Elle vise à redorer, voire tout simplement créer, la représentation souhaitée par les promoteurs, à savoir, un badminton qui n'est pas un jeu. Des idées sont avancées en mars 1969 concernant « *l'organisation de l'entraînement sur le plan national et sur le plan des Clubs* »<sup>2012</sup>. Néanmoins, dans les faits, une inertie s'observe. L'activité de Bent Nielsen paraît maintenant plus en retrait dans les publications ou à travers les procès-verbaux du Comité. Toujours conseiller technique national en 1970 et 1971<sup>2013</sup>, il est impliqué dans la mise en œuvre du séjour d'une équipe danoise en France au mois d'octobre 1971<sup>2014</sup>. Le Danois parisien n'est ensuite cité dans les documents fédéraux qu'en tant que membre d'honneur du CFB. La multiplication des liens avec la Belgique ainsi qu'avec l'entraîneur de leur équipe nationale, Tom Verstoep, n'est sans doute pas sans conséquence sur le retrait de Nielsen. Il est probable que les expériences fructueuses de Christian Badou puis Viviane Beaugin qui ont pu bénéficier de ses conseils aient ouvert une voie de correspondance entre les deux nations. Le modèle anglais est lui aussi effacé. Le décès de René Gathier, en 1970<sup>2015</sup>, ancien manager de l'équipe d'Angleterre et délégué pour la France à la Fédération Internationale depuis 1934 sans interruption, accentue probablement la rupture des liens avec les voisins d'Outre-Manche. De plus, le rapprochement avec la Belgique peut s'envisager dans une logique géographique puisqu'entre l'Angleterre et le Danemark, c'est le pays le plus accessible en transport. Christian Badou et

---

<sup>2011</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>2012</sup> PV de la réunion du CFB du 23 mars 1969, Musée Tennis FFT.

<sup>2013</sup> PV de la réunion du CFB du 16 septembre 1970, Musée Tennis FFT

<sup>2014</sup> PV de la réunion du CFB du 17 novembre 1971, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion du CFB du 22 septembre 1971, Musée Tennis FFT.

<sup>2015</sup> PV de la réunion du CFB du 16 septembre 1970, Musée Tennis FFT.

Viviane Beugin nous ont d'ailleurs expliqué s'y rendre, pour progresser, par le biais de leurs véhicules personnels. Tom Verstoep, que Christian Badou identifiait comme son mentor dès les années 1960, est désormais en lien avec le CFB. Franck Bucquet, chargé de la question de la formation des joueurs et des entraîneurs et propose régulièrement des stages à l'étranger ou la venue d'entraîneurs extérieurs. L'appui sur des références étrangères se perpétue, témoin de la fragilité du modèle français qui ne parvient pas à disposer de structures ou de cadres capables de faire progresser l'élite sportive du pays. En 1971, une équipe danoise et cinq instructeurs chargés d'encadrer un stage de formation de jeunes français sont reçus<sup>2016</sup>. Lors de leur passage à Grand-Quévilly, « *ils ont soumis à un entraînement excellent les joueurs et joueuses des clubs de Normandie* » et « *les frais de déplacement et de séjour ayant été importants pour la Commission régionale, le Comité décide de rembourser à concurrence de 1 000 F ces frais à la Normandie* »<sup>2017</sup>. Pour la saison 1973-1974, Tom Verstoep se déplace en septembre en Normandie puis en région parisienne, aux frais du CFB<sup>2018</sup>. Des moyens financiers sont donc également alloués dans la politique de formation d'une élite sportive et signalent la double volonté de se développer tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Ce sont les présidents des Ligues hôtes, Raymond Hermier et André Guillier, qui sont tenus d'organiser les venues de l'entraîneur belge, la correspondance avec lui et de rapporter un bilan de ces stages au Comité<sup>2019</sup>. En plus de proposer des stages aux jeunes, Tom Verstoep assure les premiers entraînements de l'équipe de France aux côtés de Raymond Hermier<sup>2020</sup>. Yves Corbel raconte ses souvenirs concernant les manières de s'entraîner à l'époque et souligne le sérieux apporté par Tom Verstoep :

En fait, l'entraînement, c'était plus du jeu que de l'entraînement, contrairement à maintenant où ils [les joueurs de l'équipe de France] sont pris en charge par des professionnels quand même. Nous c'était vraiment de l'amateurisme, j'ai eu seulement quelques entraînements sérieux en tant qu'équipe de France mais avec Verstoep qui était l'entraîneur de l'équipe nationale belge<sup>2021</sup>.

---

<sup>2016</sup> PV de la réunion du CFB du 22 septembre 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2017</sup> PV de la réunion du CFB du 19 janvier 1972, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2018</sup> PV de la réunion du CFB du 13 juin 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°5, 1973, p. 11-12, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2019</sup> PV de la réunion du CFB du 19 septembre 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°6, 1973, p. 8, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2020</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 26 octobre 2012 (annexe, pp. 103-108).

<sup>2021</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

En 1974, l'équipe belge et son coach se rendent en France pour un entraînement mutualisé à Colombes<sup>2022</sup>. Malheureusement, à cette occasion, une partie des joueurs français concernés ne s'est pas présentée. Le Comité précise que même si aucune convocation n'a été envoyée, il considère que les joueurs de première série ne pouvaient ignorer l'existence de cet événement. Ce fait témoigne de la fébrilité persistante d'une structure de haut-niveau que le Comité tente de mettre en place. Il décide alors pour l'ensemble des stages et tournois de l'équipe de France, d'envoyer une convocation avec accusé de réception à chaque joueur<sup>2023</sup>.

Afin que ces stages soient bénéfiques à plus long terme, des moniteurs bénévoles sont formés par la même occasion ou lors de stages spécifiques<sup>2024</sup>. « *Après le stage de M. Verstoep les membres du Comité pensent qu'il faut concrétiser les efforts faits par certains joueurs en leur donnant une qualification de moniteur qui leur donnera une certaine autorité dans leur club* »<sup>2025</sup>. En 1974, un diplôme d'aide-moniteur, dont le caractère demeure sans autre valeur que celle d'une reconnaissance de la part de Comité, est délivré pour attester de la capacité d'assurer l'entraînement des joueurs. Les participants à ces stages sont désignés suite aux propositions des présidents de Ligues chargés d'établir « *la liste des joueurs susceptibles d'avoir ce diplôme* »<sup>2026</sup>. Ces efforts faits envers une amélioration de la formation des joueurs et initiateurs s'accompagnent de modalités de sélection plus rudes pour accéder à l'équipe de France, processus rendu également plus rationnel avec l'accroissement amorcé des effectifs. La désignation des joueurs ne se réduit plus à une nomination par les membres du comité responsable de la question. Ces derniers, en l'occurrence Raymond Hermier et Gérard Vallet<sup>2027</sup>, procèdent à une sélection de vingt joueurs et joueuses, qui « *sera soumise à un entraînement particulier* ». Les équipes de France pour les tournois ou championnats internationaux sont ensuite choisies parmi ces membres<sup>2028</sup>. Dès lors, l'engagement des joueurs dans cet entraînement supplémentaire, et le fait que la sélection ne soit jamais acquise, ne laisse plus de place à la cooptation. Un nouveau marqueur du fonctionnement passé s'efface. Par exemple, le Comité décide que les joueurs français pré-sélectionnés pour le

---

<sup>2022</sup> PV de la réunion du CFB du 12 janvier 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°10, 1974, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>2023</sup> *Ibid.*

<sup>2024</sup> PV de la réunion du CFB du 12 mai 1971, Musée Tennis FFT ; PV de la réunion du CFB du 19 janvier 1972, Musée Tennis FFT.

<sup>2025</sup> PV de la réunion du CFB du 6 mars 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°11, 1974, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>2026</sup> PV de la réunion du CFB du 26 juin 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°14, 1974, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>2027</sup> PV de la réunion du CFB du 19 septembre 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°6, 1973, p. 8, Musée Tennis FFT.

<sup>2028</sup> PV de la réunion du CFB du 13 juin 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°5, 1973, p. 11-12, Musée Tennis FFT.

tournoi de la Plume d'Or qui se tient à Lisbonne, en 1974, et regroupe les nations européennes, doivent obligatoirement participer aux championnats de France nationaux de première série ou à l'entraînement programmé avec l'équipe belge à Charleroi<sup>2029</sup>. Également dans le sens de rompre avec une sélection acquise, un PV du Comité, précise que :

MM. Hermier et Vallet proposeront en commun à la prochaine réunion du Comité la composition de cette sélection nationale qui ne sera pas établie dans l'ordre du classement mais compte tenu du niveau international et des possibilités de progression. MM. Hermier et Vallet pourront être appelés aux frais du Comité, à se rendre à l'étranger pour s'informer des conditions d'entraînement et de gestion d'une sélection nationale<sup>2030</sup>.

Une sélection qui repose sur les possibilités de progression laisse place aux jeunes et témoigne d'une politique qui mise sur des résultats différés grâce aux espoirs et ne permet pas aux habitués de l'équipe nationale de se reposer sur leurs acquis.

Finalement, les volontés exposées à la fin des années 1960, pour faire progresser l'équipe de France et mettre en place un entraînement plus sérieux, s'instaurent progressivement au début des années 1970 grâce à la formation des jeunes joueurs et de moniteurs capables d'appliquer les méthodes étrangères et particulièrement celles proposées par Tom Verstoep. La rationalisation de l'entraînement, la recherche de progrès sur le plan international et la nouvelle politique de sélection de l'équipe de France, sont autant d'éléments qui privilégient la constitution d'un badminton compétitif et l'éloignent du jeu. Malgré tout, ces idées ambitieuses demeurent limitées par un manque de financement permettant de multiplier ces actions et l'impossibilité de subvenir *a minima* aux frais engendrés par la pratique pour les joueurs.

## **2. Des moyens financiers dérisoires confinent la pratique dans un cercle restreint**

### **2.1. Une préoccupation sans cesse soulevée lors des réunions**

Les réunions ou les témoignages des acteurs de l'époque mettent en avant que le manque d'argent constituait le premier frein pour permettre une structuration effective du

---

<sup>2029</sup> PV de la réunion du CFB du 6 mars 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°11, 1974, p. 24, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2030</sup> PV de la réunion du CFB du 13 juin 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°5, 1973, p. 11-12, Musée Tenniseum FFT.

badminton en tant que sport reconnu. Yves Corbel, qui seconde Henri Pellizza en tant que trésorier adjoint du Comité dès 1972, avant de devenir trésorier en 1977, raconte :

Nos moyens étaient vraiment très faibles sur le plan financier et tout, croyez-moi c'est pas comme maintenant, on avait nos réunions tous les mois à Paris, on se payait notre repas nous-mêmes le midi. Parce qu'on n'avait pas un rond. J'ai vu faire déplacer l'équipe de France et laisser l'entraîneur en France parce qu'on n'avait pas de quoi lui payer le billet d'avion. On vivait avec des moyens vraiment ras des pâquerettes<sup>2031</sup>.

Le compte rendu du Comité nous informe toutefois que la subvention accordée par le Secrétariat d'État jeunesse et sport passe de 15 000 francs à 20 000 francs entre 1971 et 1972<sup>2032</sup>, suite à une demande de Claude Lefèvre<sup>2033</sup>. Selon Raymond Hermier, « *les politiques étaient dictées par les moyens dont on disposait ! C'était le nerf de la guerre* ». Il rajoute une anecdote pour accentuer cette idée :

Par exemple, pour organiser des stages, il fallait trouver des solutions, obtenir la gratuité des gymnases, loger les joueurs pendant deux ou trois jours... Je me souviens d'une fois on logeait les joueurs dans un lycée à Bolbec, pendant les vacances de Pâques, où il n'y avait pas de chauffage. On demandait aux joueurs d'apporter leurs duvets<sup>2034</sup>.

Yves Corbel confie à Christian Crémet que les coupes offertes aux vainqueurs des compétitions étaient parfois achetées par René Pelletier, sur ses propres deniers, ce que confirme Alain Citolleux<sup>2035</sup>. Ces faits soulignent la maigreur du budget du CFB. Le colonel Pelletier, toujours attentif au développement du badminton en France, liste d'ailleurs les « *nouveaux clubs, groupements et écoles qui sont venus au Badminton* »<sup>2036</sup> en 1970 et doit préciser que la « *situation financière suffit difficilement aux obligations qui résultent de cette situation nouvelle* »<sup>2037</sup>. Le Comité va même jusqu'à demander aux clubs intéressés pour des démonstrations s'ils peuvent participer aux frais entraînés par les déplacements des joueurs et dirigeants<sup>2038</sup>. Autrement dit, le CFB ne peut pas investir beaucoup d'argent pour des actions de propagande malgré la volonté de poursuivre l'extension de la pratique. De même, il ne peut pas assurer la participation politique de tous les dirigeants de Province. En 1971, le

---

<sup>2031</sup> Entretien du 15 novembre 2013. Le sentiment de faiblesse des moyens est, plus encore, à ressentir à l'aune d'une époque où les Trente Glorieuses nourrissaient de ses capacités financières nouvelles toutes les ambitions.

<sup>2032</sup> PV de la réunion du CFB du 22 septembre 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2033</sup> PV de la réunion du CFB du 12 mai 1971, *Journal Officiel de la F.F.L.T.*, n°3, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2034</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 7 octobre 2017.

<sup>2035</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2036</sup> PV de la réunion du CFB du 2 décembre 1970, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2037</sup> *Ibid.*

<sup>2038</sup> PV de la réunion du CFB du 23 mars 1969, Musée Tenniseum FFT.

représentant de Toulouse est laissé à la marge : « *la situation financière interdit absolument toute possibilité de défrayer M. de Pérignon pour lui permettre de se rendre à toutes les réunions de ce Comité. Un déplacement seulement sera pris en charge chaque année* »<sup>2039</sup>. Le coût des transports est donc un frein majeur pour développer l'activité sur l'ensemble du territoire. De même, alors qu'il est proposé une formule de rencontre interclubs sous forme de matches aller-retour, afin de multiplier les confrontations et répondre à la politique de massification de l'engagement compétitif, le CFB rajoute, bien qu'il soit d'accord sur le principe, que « *les difficultés de financement que présentent ces rencontres font surseoir à son adoption pour l'exercice en cours* »<sup>2040</sup>. Également, le Comité est soucieux d'organiser les transports des joueurs à l'occasion des championnats de France. Il offre des subventions de type forfaitaire par joueur engagé pour soutenir leur déplacement et demande à ce que les dirigeants prévoient un trajet commun dans la mesure du possible<sup>2041</sup>. Le CFB s'efforce donc d'éviter que des joueurs, notamment les provinciaux, ne participent pas aux compétitions à cause d'obstacles financiers. Le coût des transports est logiquement un facteur limitant pour permettre à l'équipe de France de participer à un grand nombre de compétitions. Le CFB préconise d'ailleurs l'usage de voitures particulières pour déplacer les joueurs de l'équipe de France<sup>2042</sup>. Le choix du moindre coût est prioritaire par rapport au confort et donc à l'arrivée des joueurs dans les meilleures conditions pour disputer la compétition. Raymond Hermier raconte que, bien souvent, il prenait sa voiture pour amener les joueurs en Belgique.

Le manque de soutien financier entretient le confinement du badminton et rend difficile la volonté des dirigeants de développer une structure compétitive totale, c'est-à-dire, tout à la fois massifiée et distribuée sur le territoire, et de qualité en termes d'encadrement de son élite.

## **2.2. Des compromis nécessaires... un cercle vicieux maintenu, une invisibilité et des représentations de jeu de plage persistantes**

Le CFB mène donc ses actions à la mesure de ses moyens et doit faire des choix. Il tente d'aider les clubs naissants, ainsi que l'ensemble des joueurs, quel que soit leur niveau, à participer à des compétitions. Une bascule nette s'observe avec le recul de l'importance

---

<sup>2039</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mars 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2040</sup> PV de la réunion du CFB du 17 novembre 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2041</sup> En 1970, alors que c'est Toulouse qui reçoit la compétition, le Comité offre 2 100 francs à Raymond Hermier et 1 800 francs à André Guillier pour effectuer le déplacement et leur suggère de s'entendre pour un départ mutualisé de Paris « *de façon à bénéficier des réductions de groupe pour les transports* » (PV de la réunion du CFB du 5 novembre 1969, Musée Tenniseum FFT).

<sup>2042</sup> PV de la réunion du CFB du 24 avril 1974, *Revue officielle d'informations fédérales, journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°13, 1974, p. 20-21.

accordée à l'organisation des championnats internationaux de France et confirme les orientations politiques opérés par les dirigeants du CFB vers les masses. En 1970, le Comité décide, suite à une proposition de René Pelletier, de supprimer les championnats internationaux de France. Claude Lefèvre suggère « *qu'à l'avenir ils ne soient disputés que tous les deux ans* »<sup>2043</sup>. René Pelletier propose alors le remplacement des Internationaux par une Coupe réservée aux joueurs et joueuses français. Encore une fois, l'accent est porté sur l'augmentation de la pratique compétitive en France, d'autant plus quand on sait que peu de Français pouvaient prendre part aux Championnats internationaux où le niveau leur était difficilement accessible. Il n'est plus question de diffuser une image de marque de la France avec seulement la qualité des réceptions qu'elle propose. Le dernier vestige d'une aura portée par les joueurs extérieurs tombe. Ce sont les forces propres à l'Hexagone qui doivent faire office d'icônes, de support médiatique et identitaire pour l'avenir du badminton. Claude Lefèvre semble particulièrement vigilant au contrôle du budget afin de définir ces priorités politiques. Il souhaite en ce sens :

Une centralisation stricte des documents et de la correspondance relatifs au Comité, afin de permettre au Président d'avoir constamment une vue d'ensemble des problèmes et de pouvoir utilement mettre en œuvre une politique cohérente. Cette politique doit être définie par le Comité lui-même au cours de ses réunions générales et se traduire notamment par l'établissement d'un budget prévisionnel aussi précis que possible<sup>2044</sup>.

La trajectoire professionnelle de l'acteur, qui est alors l'un des secrétaires généraux de la Chambre de Commerce de Paris, lui permet d'être éclairé sur la gestion d'une institution. Il confie :

J'étais moi-même par formation assez administrateur, administratif, et j'ai pu leur apporter un certain nombre d'éléments comme les statuts, les choses comme ça, la façon de diriger une réunion, la façon d'organiser les structures du badminton, les institutions nationales, régionales, départementales, et les compétitions de différents niveaux. Moi dans ces trucs-là, j'étais plutôt à mon aise. J'étais plus un technicien de l'organisation qu'un technicien du badminton<sup>2045</sup>.

Soucieux de faire des économies pour développer le badminton en France, il réitère l'idée de supprimer les championnats internationaux de France pour la saison 1971-1972 et ajoute que « *l'affectation des sommes ainsi économisées à des dépenses de propagande*

---

<sup>2043</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1970, Musée Tennis FFT.

<sup>2044</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tennis FFT.

<sup>2045</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

(achats de filets, raquettes, récompenses diverses) semble préférable, dans l'état actuel de la situation financière du badminton en France, plutôt que les dépenses de prestige occasionnées par l'organisation d'un championnat international »<sup>2046</sup>. Il ne fait toutefois pas l'unanimité : le Comité rappelle « la nécessité de maintenir les épreuves internationales officielles organisées par le Comité Français, conformément aux règles de la Fédération internationale »<sup>2047</sup>. Afin de ne pas déroger à cette règle, les Internationaux de France sont maintenus mais sous le signe de l'austérité : le budget alloué à l'épreuve est divisé par deux et le nombre total de joueurs admis est limité<sup>2048</sup>. Dans les invitations envoyées aux Fédérations étrangères, il est précisé « l'impossibilité de participer en quoi que ce soit aux frais de séjour et de voyage des joueurs participants »<sup>2049</sup>. L'ère où René Mathieu et René Gathier tentaient d'accueillir dans les meilleures conditions les joueurs étrangers est désormais lointaine. L'entre-soi mondain qui en découlait ne semble plus être au cœur des préoccupations. Les moyens alloués sont désormais dirigés vers les joueurs français, qu'ils soient de Paris ou de Province. De même, la question de prendre part à la Coupe Thomas est totalement passée sous silence depuis la dernière participation avortée en 1964 pour des raisons financières<sup>2050</sup>. Il n'est toujours pas question de disputer la Coupe d'Europe des nations, la Coupe Helvétique. Le budget est donc le premier frein pour mener à la fois une politique visant le développement de la masse, tout en assumant les frais nécessaires aux rencontres de l'équipe de France, pourtant potentiel support de visibilité au badminton au-delà de sa sphère de pratique. Alors qu'au cours de la saison 1971-1972 l'accent est porté sur la participation des joueurs français à des compétitions internationales, « le Comité décide de consacrer, en 1972-1973, la majeure partie de ses disponibilités à la venue en France d'entraîneurs étrangers pour former des formateurs bénévoles dans les clubs et entraîner les jeunes joueurs »<sup>2051</sup>. Yves Corbel, trésorier adjoint à cette date, confirme que les priorités étaient tiraillées entre ces deux pôles, autour de « la formation et la reconnaissance internationale, faire déplacer des joueurs à l'étranger, l'équipe de France entre autres et en dehors de ça, on ne pouvait pas se permettre beaucoup d'autres choses »<sup>2052</sup>. De rares compétitions internationales sont subventionnées par le CFB, qui décide de la sélection de joueurs présentés. La France participe à une rencontre

<sup>2046</sup> PV de la réunion du CFB du 12 mai 1971, *Journal Officiel de la F.F.L.T.*, n°3, p. 2, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2047</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2048</sup> PV de la réunion du CFB du 17 novembre 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2049</sup> PV de la réunion du CFB du 6 février 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°2, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2050</sup> PV de la réunion de la CCB du 23 janvier 1963, *Tennis*, n°25, mars 1963, p. 23, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2051</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mai 1972, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, n°6, p. 7, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2052</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

des moins de 22 ans entre Français, Danois, et Belges à Bruxelles, à la fin de l'année 1968<sup>2053</sup>. Quelques joueurs français sont sélectionnés pour les internationaux de Belgique puis de Suisse en 1971<sup>2054</sup> et 1972<sup>2055</sup>. Le Comité prend en charge les frais d'inscription, de déplacement et de séjour de manière totale pour les Internationaux de Belgique de 1971. La participation des Français aux Internationaux de Suisse est assurée la même année par le versement d'un forfait de 150 francs par joueur<sup>2056</sup>. Le choix des tournois pris en charge par la CFB n'est pas anodins : il s'agit de compétitions où les Français peuvent faire bonne figure, tout en progressant, et ce à moindre coût au regard de la distance géographique<sup>2057</sup>. Preuve que le financement gouverne les possibilités de pratique internationale, la France participe également à la Plume d'Or, en Belgique en 1973<sup>2058</sup>, puis à Lisbonne en 1974, où les joueurs sont pour l'occasion invités à la charge de la Fédération hôte, à condition de réciprocité lorsque la France accueillera le tournoi. Henri Pellizza souligne immédiatement qu'il sera nécessaire d'obtenir une subvention supplémentaire l'année où cette épreuve sera organisée en France<sup>2059</sup>. Lors de l'édition 1973, la France se classe dernière du tournoi, puis avant-dernière en 1974, en battant le Portugal<sup>2060</sup>. L'image d'une France médiocre sur le plan sportif, déjà véhiculée au cours des décennies précédentes, est alors rappelée. Raymond Hermier ajoute une dimension supplémentaire au retard français et raconte :

J'ai emmené l'équipe de France au Portugal pour disputer la Plume d'Or, toutes les équipes ...il y avait la Tchécoslovaquie, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, et la Belgique,... toutes les équipes étaient habillées. La seule équipe qui était disparate c'était l'équipe de France. J'ai eu la honte de ma vie, alors en rentrant, j'ai fait le maximum je me suis bagarré et j'ai fini par avoir une tenue complète, survêtement adidas et j'ai reçu la tenue pour les joueurs une semaine avant de partir en déplacement<sup>2061</sup>.

---

<sup>2053</sup> PV de la réunion de la CCB du 23 octobre 1968, Musée Tenniseum FFT ; PV de la réunion de la CCB du 23 octobre 1968, *Tennis*, n°83, janvier 1969, p. 49.

<sup>2054</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2055</sup> PV de la réunion du CFB du 17 novembre 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2056</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2057</sup> Si les comptes rendus du CFB ne précisent que la bonne tenue des joueurs à ces compétitions, la presse locale havraise nous informe par exemple qu'aux internationaux de Belgique de 1971, Christian Badou atteint les demi-finales du simple et du double mixte associé à Viviane Beaugin. (Coupure de presse isolée, *journal non identifié*, estimé à 1971, Coll. Priv. Badou Christian).

<sup>2058</sup> PV de la réunion du CFB du 8 avril 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°3, 1973, p. 6. Musée Tenniseum FFT.

<sup>2059</sup> PV de la réunion du CFB du 8 avril 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°3, 1973, p. 6. Musée Tenniseum FFT.

<sup>2060</sup> Résultats de la plume d'or, mai 1974, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2061</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 26 octobre 2012 (annexe, pp. 103-108).

Cette demande du dirigeant normand est effectivement exprimée dans le procès-verbal de la réunion du CFB du 6 mars 1974<sup>2062</sup>.

Les coûts, au-delà du manque de moyens pour mettre en place une politique de propagande d'ampleur, ont également un impact à l'échelle individuelle et limitent la démocratisation de la pratique, notamment compétitive. Les volants sont toujours des objets « de luxe ». Un volant en plume coûte environ 5 francs<sup>2063</sup>. Le budget consacré à leur fourniture est de l'ordre de 500 francs pour les championnats de France, à la charge du Comité<sup>2064</sup>. Pour les autres tournois, ils sont la plupart du temps à la charge des joueurs. La politique fédérale butte sur une réalité financière – et technologique – de 5 grammes. En comparaison, la licence spécifique délivrée par le CFB, rappelée obligatoire pour participer aux compétitions de badminton est de 8 francs en 1969<sup>2065</sup> puis 10 francs en 1973<sup>2066</sup>. Elle est deux fois moins chère pour les juniors et les autres catégories de jeunes. De plus, sur cet argent, « *les présidents de régions sont autorisés à conserver deux francs cinquante par licence pour servir de fonds de caisse aux dépenses nécessitées par leurs organisations administratives régionales* »<sup>2067</sup>. Le produit des licences est donc maigre pour le CFB et le coût très élevé des volants est logiquement un frein pour les pratiquants s'ils souhaitent s'entraîner et participer à des compétitions de manière régulière. À cet égard, Bernard de Pérignon demande l'autorisation au Comité d'utiliser des volants « Carlton verts » en compétition, c'est-à-dire, des volants en nylon<sup>2068</sup>. Leur coût n'est pas indiqué, mais la différence majeure réside dans la longévité du projectile. Avec un seul volant, il est possible de jouer de nombreux matches, alors qu'un volant en plume ne suffit en général pas pour jouer un set. Le CFB valide cette demande, ce qui souligne la priorité donnée à la quantité de pratique plutôt qu'à la tenue stricte d'un règlement. La Fédération internationale homologue uniquement des volants en plumes pour les compétitions, du fait de la qualité de leur vol. Un volant en matière plastique change la physionomie du jeu : plus légers, leurs trajectoires sont moins plongeantes, et le joueur ne construit pas les mêmes repères. Ghislain Vasseur souligne que le volant en plastique c'est « *meilleur marché mais quand on est un bon joueur, on ne*

---

<sup>2062</sup> PV de la réunion du CFB du 6 mars 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°11, 1974, p. 24, Musée Tennis FFT.

<sup>2063</sup> PV de la réunion du CFB du 5 novembre 1969, Musée Tennis FFT.

<sup>2064</sup> *Ibid.*

<sup>2065</sup> PV de la réunion du CFB du 23 septembre 1969, Musée Tennis FFT.

<sup>2066</sup> PV de la réunion du CFB du 12 janvier 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°10, 1974, p. 23, Musée Tennis FFT.

<sup>2067</sup> PV de la réunion du CFB du 16 septembre 1970, Musée Tennis FFT.

<sup>2068</sup> PV de la réunion du CFB du 19 septembre 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°6, 1973, p. 8, Musée Tennis FFT.

*peut pas jouer avec du plastique, ce n'est pas possible* »<sup>2069</sup>. La CFB préfère finalement que des compétitions se déroulent dans des conditions sensiblement différentes au modèle de l'élite plutôt qu'elles n'aient pas lieu pour des raisons de manque de moyens. C'est peut-être un des derniers remparts de la démocratisation du badminton qui vient de céder.

Finalement, les difficultés éprouvées sur le plan financier maintiennent le badminton dans son cocon où il demeure invisible. Faute d'un vivier important et de moyens offerts aux joueurs de l'équipe de France, il est difficile d'obtenir des résultats internationaux quand, au même moment, l'AS Saint-Etienne déchaîne les passions sportives, quand Guy Drut brille aux JO de Munich voire quand Jean-Luc Rouget met fin à la suprématie japonaise en judo. Par voie de conséquence, les subventions sont limitées, et entretiennent à leur tour l'impossibilité de mettre à l'œuvre une politique de propagande visant à augmenter la masse de pratiquants sur l'ensemble du territoire. Nos sources limitent l'accès aux représentations du badminton de l'époque. *Smash* n'existe plus : il n'y a plus de revue spécialisée qui traite de l'activité. Le journal *L'Équipe* propose les mêmes informations que la période précédente, c'est-à-dire des annonces de compétitions en précisant les favoris ou des résultats, mais ne permet d'accéder à « ce qu'est la pratique du badminton ». Les témoignages oraux sont alors des éléments essentiels pour accéder à l'image du badminton perçue à travers ses promoteurs. Dans *L'Équipe*, seuls douze articles ont été récoltés pour la période 1968-1979, dont dix se retrouvent entre 1968 et 1972, avant d'observer un vide six ans. Cinq articles évoquent les internationaux de France<sup>2070</sup>. À travers ceux-ci, l'image donnée du badminton français est encore une fois plutôt négative. La domination des nations étrangères est soulignée, comme dans les exemples suivants.

---

<sup>2069</sup> Entretien avec Ghislain Vasseur, du 25 août 2014.

<sup>2070</sup> « Les internationaux de France », *L'Équipe*, 9 avril 1968, p. 6, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Les Internationaux de France », *L'Équipe*, 29 et 30 mars 1969, p. 3, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Le Danois Hansen net vainqueur », *L'Équipe*, 31 mars 1969, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Suprématie allemande », *L'Équipe*, 6 avril 1971, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Internationaux au Havre », *L'Équipe*, 22 et 23 avril 1972, p. 7, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

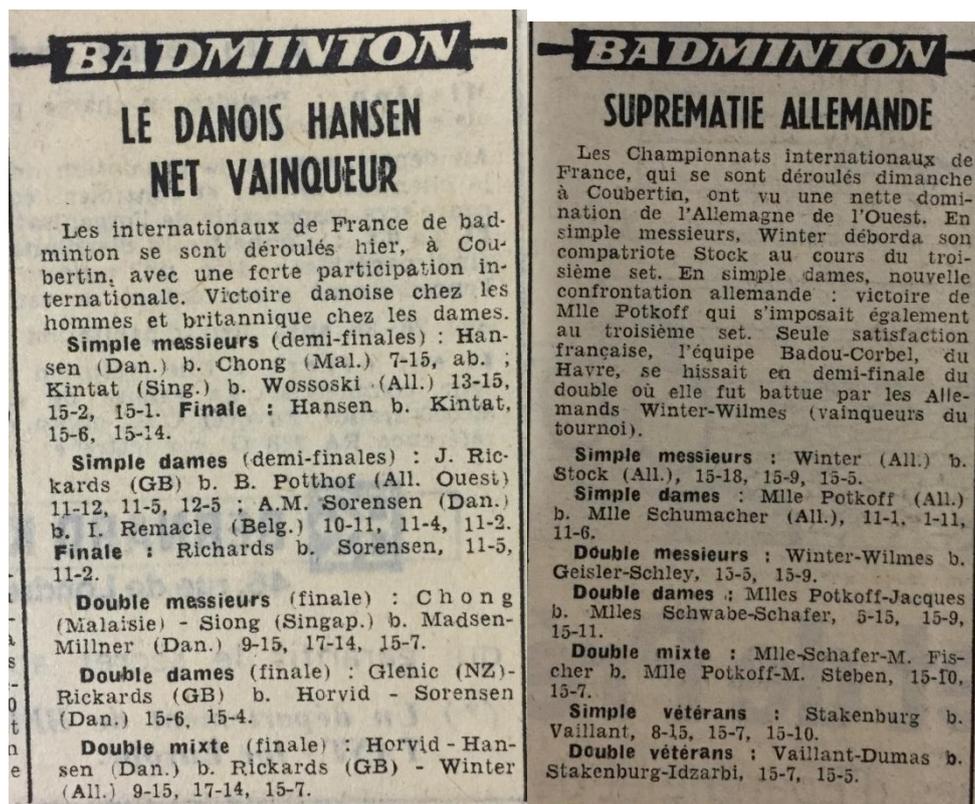


Figure 81 :Extraits de *L'Équipe* (« Le Danois Hansen net vainqueur », 31 mars 1969, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Suprématie allemande », 6 avril 1971, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté).

Ainsi, la « *suprématie allemande* » ou le « *net vainqueur* » danois sont mis en avant et les Français figurent absents à la lecture des palmarès. Les autres articles relevés traitent des championnats de France, de manière très éparse et irrégulière, en annonçant la compétition sans en donner les résultats<sup>2071</sup>, et sans logique de publication annuelle. Par exemple, les championnats de France de première série, qui se tiennent au Havre, sont évoqués seulement en 1972<sup>2072</sup>. En 1973, un article est consacré aux championnats de France de deuxième série et souligne leur importance par leur logique de sélection pour le National première série, alors que celui-ci est passé sous silence par le journal. En bref, l'analyse de *L'Équipe* sur le plan qualitatif témoigne d'une absence d'image de ce qu'est le badminton dans la presse sportive quotidienne. Ce silence ne permet pas une mise en avant du niveau de jeu français, et sur le plan quantitatif, l'invisibilité et le désintérêt porté par le journal pour l'activité est confirmé avec seulement dix brefs articles en l'espace sept ans. Ce manque de reconnaissance est

<sup>2071</sup> « National au Havre », *L'Équipe*, 25 et 26 mars 1972, p. 5, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Badou en vedette », *L'Équipe*, 29 mars 1972, p. 6, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Championnats de France, Le Gall favori », *L'Équipe*, 10 et 11 mars 1973 p. 12, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Le Challenge de "L'Équipe" », *L'Équipe*, 18 avril 1972, p. 10, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Le Championnat de France deuxième série ouvert », *L'Équipe*, 17 et 18 mars 1973, p. 5, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

<sup>2072</sup> « National au Havre », *L'Équipe*, 25 et 26 mars 1972, p. 5, Médiathèque de Saint-Brieuc ; « Badou en vedette », *L'Équipe*, 29 mars 1972, p. 6, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté.

traduit dans la revue *Tennis*. Alors que cette publication spécialisée dans les jeux de raquette, et héritière de *Smash*, pourrait apparaître comme un potentiel espace de visibilité du badminton, elle ne propose qu'un article (figure 82), en novembre 1970, sur l'ensemble des numéros dépouillés. Il s'attache à définir la discipline. Son titre, « *Le Badminton sport méconnu* »<sup>2073</sup> met en avant l'idée que l'activité demeure « encore et toujours », invisible. M. Bréchon, le secrétaire général de la FFLT, le confirme. Alors qu'il assiste à une réunion du CFB, il « *se propose de rappeler à tous les présidents de Ligues de lawn-tennis, l'existence du Badminton* »<sup>2074</sup>. Le rédacteur de l'article, Roger Guilloit, n'est pas un membre du CFB. Pourtant, l'argumentation menée rappelle les propos de René Pelletier tenus dans les années 1960. Elle demeure symptomatique des présentations de la discipline que l'on retrouve depuis le début du siècle.

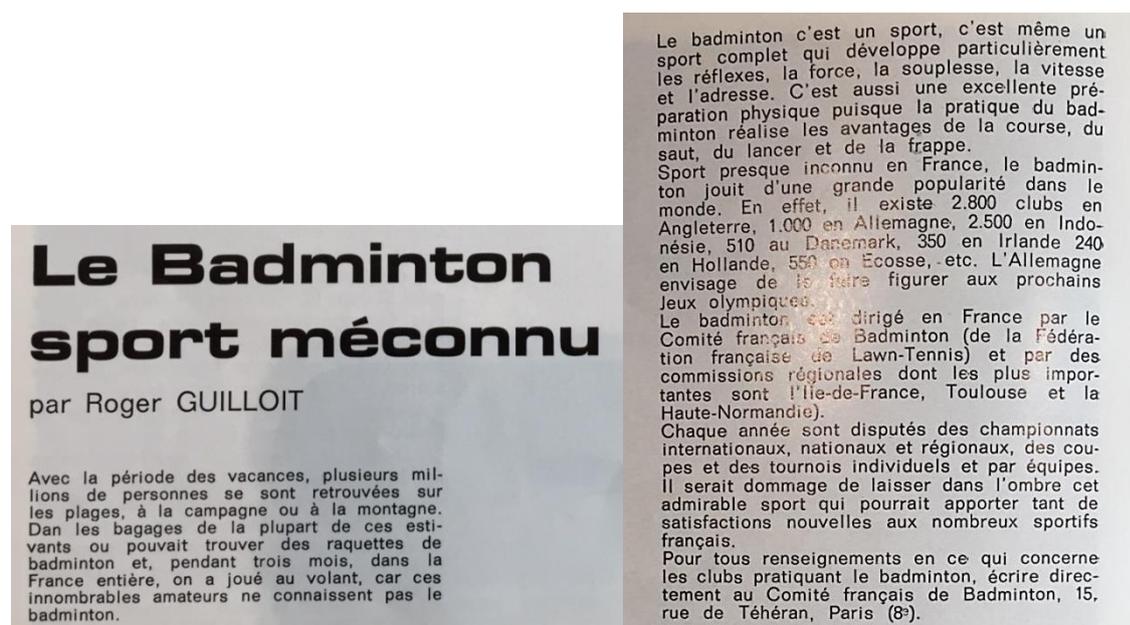


Figure 82 : Unique article qui présente le badminton dans la revue *Tennis* entre 1968 et 1974 (n°101, novembre 1970, p. 12, Musée Tennis FFT).

Parallèlement, parmi les nombreuses coupures de presse locale normande récoltées dans les divers fonds privés des joueurs, on retrouve aussi cette permanence de « sport peu connu », invisible.

<sup>2073</sup> *Tennis*, n°101, novembre 1970, p. 12, Musée Tennis FFT.

<sup>2074</sup> PV de la réunion du CFB du 26 février 1969, Musée Tennis FFT.



Figure 83 : Extraits de presse normande, Coll. Priv. Guéguen Joël<sup>2075</sup>.



Figure 84 : Titre d'un article isolé de presse normande, Coll. Priv. Lafitte Bruno, saison 1973-1974.

Ces exemples rendent compte de la persistance de la présentation du badminton comme sport inconnu. L'article qui titre « Un sport trop méconnu : le badminton », développe ce même argumentaire :

Parmi tous les sports pratiqués soit en semaine, soit le dimanche, il en est un certain nombre qui connaîtra toujours la faveur du public, tels le football, le cyclisme, la boxe et l'athlétisme pour ne citer que les principaux. À côté de ces multiples disciplines, il faut avouer qu'il y en a un bien d'autres qui font figure de parents pauvres [...]. Le badminton fait partie de cette famille déshéritée et très peu pourraient en donner une définition même superficielle<sup>2076</sup>.

L'activité est, une nouvelle fois, défendue comme étant « *réellement un sport* » qui « *n'a rien commun avec le jeu de volant cher aux héros des romans à l'eau de rose de nos grand-mères* »<sup>2077</sup>. L'article rappelle qu'au premier abord on imagine le badminton comme « *un jeu amusant à la portée d'un enfant de 8 ans, mais par la suite, pratiqué par des adultes, les compétitions exigent de très grandes capacités physiques. On peut mettre à égalité une bonne partie de badminton avec une bonne séance de culture physique ou même de tennis. C'est un sport qui demande beaucoup de souplesse, de la détente, de l'adresse et de la*

<sup>2075</sup> À gauche, coupure de presse isolée, « Un passionnant tournoi de badminton », *journal non identifié*, avril 1970, fond privé Joël Guéguen ; à droite, coupure de presse isolée, « L'U.S.L. badminton en bonne place à l'échelon normand », *journal non identifié*, année 1972-1973, fond privé Joël Guéguen.

<sup>2076</sup> Coupure de presse isolée, « Un sport trop méconnu : le badminton », *journal non identifié*, année 1973-1974, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2077</sup> Coupure de presse isolée, « Un passionnant tournoi de badminton », *journal non identifié*, avril 1970, fond privé Joël Guéguen..

*résistance* »<sup>2078</sup>. La présentation se poursuit en soulignant les difficultés de développement de l'activité liées au manque de soutien de la part des services publics, jugé malheureux dans la mesure où le badminton « *peut apporter beaucoup aux jeunes tant sur le plan physique que sur le plan éducatif* »<sup>2079</sup>. La distinction nécessaire entre le jeu du volant, jeu de plage, et le badminton, le sport, est rappelée. Mais encore une fois, un ensemble de vertus, réflexes, force, souplesse, vitesse, adresse lui sont associées, brouillant son identité et lui attribuant des caractères à la fois féminins et masculins. Cette confusion se conçoit d'autant plus que le développement du sport féminin à cette époque, en tant qu'activité physique, s'inscrit dans une différenciation du genre<sup>2080</sup>. De même, son statut de sport à part entière se questionne encore puisque l'auteur de l'article de la revue *Tennis* souligne qu'il peut être considéré comme une excellente préparation physique. La domination structurelle héritée du tennis sur le badminton permet de saisir la pérennité d'un discours hiérarchisant la balle jaune au-dessus du volant. Un discours émanant du tennis ne saurait élever un potentiel concurrent au-delà d'une simple propédeutique. Enfin, l'article souligne l'éventualité de voir le badminton devenir un sport Olympique. Présenté à Munich en tant que sport de démonstration en 1972<sup>2081</sup>, le CFB fonde beaucoup d'espoirs sur cette nouvelle reconnaissance du badminton et envisage dès le début des années 1970 d'organiser des stages de préparation très sérieux pour l'équipe de France à l'Institut national du sport (INS) ou au Danemark<sup>2082</sup>, puisque le budget alloué à la discipline serait largement augmenté<sup>2083</sup>. Cette ambition olympique est avortée, suite à un conflit qui éclate au sein de la Fédération internationale. Treize associations asiatiques et six nations africaines fondent la World Badminton Federation (WBF) et décident de rompre avec l'IBF, qui fédère le badminton mondial depuis 1934<sup>2084</sup>. De cette situation de crise découle l'impossibilité de prendre part au mouvement olympique.

---

<sup>2078</sup> Coupure de presse isolée, « Un sport trop méconnu : le badminton », *journal non identifié*, année 1973-1974, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2079</sup> *Ibid.*

<sup>2080</sup> DECHAVANNE, Nicole, « La division sexuelle du travail gymnique. Un regard sur la gymnastique volontaire », dans POCIELLO, Christian, (dir.), *Sport et société, approche socio-culturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, pp. 249-259.

<sup>2081</sup> GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002, p. 97.

<sup>2082</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mars 1971, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2083</sup> Coupure de presse isolée, *journal non identifié*, estimé début 1968, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2084</sup> Jean-Yves Guillaïn nous éclaire sur les raisons de cette scission : en premier lieu la WBF refuse l'expulsion programmée de Taïwan de l'IBF pour permettre l'affiliation de la République Populaire de Chine. Compte tenu de la taille et du poids politique de cette nation, ainsi que de la montée en puissance de ses joueurs, la République Populaire de Chine revendique en effet une entrée au sein de la fédération internationale. En second lieu, ces pays défendent le principe « d'une nation, une voix » pour le vote des grandes décisions. Par ailleurs, ils refusent d'entériner l'existence de plusieurs associations britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande, Pays de Galles). Enfin, ils rejettent l'adhésion de l'Afrique du Sud (GUILLAIN, Jean-Yves, *op.cit.*, 2002, p. 99).

La méconnaissance de ce qu'est le badminton est également soulignée dans les discours des promoteurs de l'activité, tout à fait conscients de l'absence de représentations qui lui sont associées, voire, de la confusion entre le badminton sportif et le jeu du volant perçu comme non sérieux :

« Le badminton a toujours été un sport qui attirait la sympathie mais que beaucoup de gens ne prenaient pas au sérieux. Taper sur un volant, cela faisait un peu penser aux sports de filles, à des sports qui ne paraissaient pas sérieux. Le volant en lui-même n'est pas très tentant alors pour savoir ce que c'est de taper sur un volant il faut aller sur un terrain, y aller soi-même. Là on se rend compte que c'est un sport très pénible, encore plus que le tennis, il est plus dur, parce qu'il est plus exigeant, ça dure moins longtemps mais il est très pénible. Au départ, le badminton bénéficiait d'une image de marque plutôt négative » (Claude Lefèvre, le 28 octobre 2014).

« Un soir, il y a quelqu'un qui sonne à la porte, je vais ouvrir, il se présente, Monsieur Grégoire, instituteur et prof de gym, à l'époque les instituteurs pouvaient être professeur de gym, et il me dit « *j'ai appris que vous aviez des déboires avec votre section de volley-ball, pourquoi vous ne feriez pas du badminton ?* ». Je l'ai regardé et je lui ai dit « *écoutez Monsieur, je m'excuse j'ai fait énormément de sports dans ma jeunesse, jusqu'à mon service militaire, et j'ai fait du sport sérieux* ». Il ne s'est pas fâché, il m'a dit "écoutez, j'entraîne quelques gars, le gymnase est devant chez vous et mardi prochain j'entraîne des gens, si vous voulez venir, venez quand même avec un short et des tennis ». Et j'y suis allé, au bout de 10 minutes j'étais en eau, j'ai dit bon, ça m'a l'air d'être sérieux, qu'est-ce qu'il faut faire ? » (Raymond Hermier, le 26 octobre 2012).

« Sur Le Havre ça commençait à être connu sérieusement donc les gens étaient un peu connaisseurs et savaient que ce n'était pas facile du tout, que ce n'était pas comme le petit jeu de plage, alors que beaucoup de personnes pensent que c'est ça le badminton, avec de toutes petites raquettes, un petit volant qu'on s'échange un peu, à l'époque c'était ça, sauf bien-sûr pour ceux qui touchaient de près la compétition ou qui voyaient quelquefois à la télé, sur Le Havre, ça passait un petit peu dans les informations de Normandie. Disons que dans Le Havre et la région, ça allait, on voyait le badminton comme un sport sérieux mais ce n'était pas le cas à l'extérieur » (Christian Badou, le 15 novembre 2013).

« Comment les gens percevaient-ils l'activité ? Si je vous le dis, vous allez trouver ça tout à fait normal à l'époque, jeu de plage tout simplement ». (Yves Corbel, le 15 novembre 2013).

Ces témoignages rappellent la nécessité de découvrir la pratique pour réduire le décalage entre la représentation de jeu et ce qu'est le badminton en tant que sport, notamment

dans le cas de Raymond Hermier. D'abord réfractaire, il est très vite séduit par la dépense énergétique associée à l'activité. Le caractère sportif de l'activité est encore une fois corrélé à l'engagement physique associé, alors que le côté facile, ludique, est associé au jeu et considéré comme négatif par cet ancien dirigeant du CFB. Le sport incarne, dès la fin des années 1960, le concept de *self-made-man*, le jeune cadre dynamique promu par la société des Trente Glorieuses<sup>2085</sup> et porté en filigrane à travers les instructions officielles de l'éducation physique de 1967 qui valorisent le dépassement de soi<sup>2086</sup>. La performance sportive est une allégorie du progrès humain. La presse havraise va dans le même sens que les promoteurs du badminton en tentant d'en vanter la valeur sportive compétitive. C'est somme toute logique, comme le souligne Christian Badou : l'activité est particulièrement implantée dans la ville, et suivie par la presse depuis 1950. Au regard du nombre d'événements qui s'y sont tenus, il est probable que les journalistes qui parlent de badminton aient pu voir la pratique en compétition, donc, sous sa forme « sportive », dans sa configuration la plus spectaculaire. On peut lire que les championnats de France de première série qui se tiennent à Lillebonne sont un « *un rendez-vous à ne pas manquer* » pour « *voir évoluer les champions d'une discipline qui exige des qualités techniques et physiques incontestables au même titre, sinon plus que les autres* »<sup>2087</sup>. Le même journal rapporte après la compétition que « *des échanges magnifiques où la technique et la bonne condition physique nous ont produit du badminton de très bonne qualité* »<sup>2088</sup>. À l'heure où la diffusion de l'image sportive est en plein essor, où les médias s'emparent du sport comme une marchandise<sup>2089</sup>, il est d'autant plus nécessaire de prouver que l'on produit du spectacle pour être mis en visibilité. La télévision s'inscrit pleinement dans le processus de sportivisation de la société. Alors qu'au début des années 1960, seuls 13% des foyers sont équipés de téléviseurs, ils sont plus de 50% à en posséder en 1966<sup>2090</sup>. Les Jeux Olympiques de Grenoble sont retransmis dans trente-deux pays et attirent six cent millions de téléspectateurs<sup>2091</sup>.

<sup>2085</sup> FOURASTIÉ, Jean, *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible*, Paris : Fayard, 1979.

<sup>2086</sup> « *Notre époque est marquée par la croyance dans le progrès matériel et spirituel et le sport lui-même participe directement à cette idée* » (*Programmation des activités physiques et sportives dans les établissements scolaires du second degré*, Paris : Documentation Française, 1967, p. 4)

<sup>2087</sup> Coupure de presse isolée, « *Badminton pour le week-end : Les championnats de France de 1<sup>re</sup> série, à Lillebonne* », *journal non identifié*, estimé février 1973, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2088</sup> Coupure de presse isolée, « *Treizième titre national pour Christian Badou* », *journal non identifié*, février 1973, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2089</sup> MONEGHETTI, Merryll, TÉTART, Philippe, WILLE, Fabien, « *De la plume à l'écran. Sports et médias (1945-2005)* », dans TÉTART, Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, tome 2, Paris : Vuibert, 2007, p. 205.

<sup>2090</sup> JEANNENEY, Jean-Noël, *L'Écho du siècle : dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris : Fayard, 1999.

<sup>2091</sup> MONEGHETTI, Merryll, TÉTART, Philippe, WILLE, Fabien, *op.cit.*, 2007, p. 203.

Finalement, alors que le Comité affiche sa volonté de développer le badminton en France tant sur le plan qualitatif que quantitatif, un mur de difficultés financières paraît freiner la progression de l'activité. Pour obtenir des aides, le Comité doit présenter des résultats internationaux... qui pour être obtenus demandent eux, des moyens supplémentaires. Dès lors, le badminton est confiné dans un cercle vicieux, sans argent, et fonctionne à partir de compromis politiques. En conséquence, la confusion persiste avec le jeu du volant, image elle aussi génératrice d'inerties en termes de développement de la pratique. Afin de tenter de dépasser ces difficultés financières, l'idée d'autonomie de l'activité par rapport à la puissante FFLT commence à être soulevée par certains dirigeants.

### **3. Entre inertie et innovation : l'idée de l'autonomie financière**

Alors que le badminton est placé sous l'égide de la FFLT depuis 1944, pour la première fois, en 1972, André Guillier évoque officiellement l'idée de reconstituer une Fédération indépendante. Il se questionne et suggère au Comité d'« examiner si l'autonomie du Comité par rapport à la FFLT ne faciliterait pas ses relations avec le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports »<sup>2092</sup>. Les dirigeants interrogés font part des difficultés liées à l'intermédiaire nécessaire entre la FFLT et le Secrétariat d'État pour obtenir des subventions. De même, lors des réunions du Comité, les inconvénients liés à cette tutelle sont soulevés :

À l'occasion de son renouvellement, le Comité considère que le rattachement du Badminton à la FFLT entraîne plus d'inconvénients que d'avantages. L'aide apportée par la Fédération dans le cadre régional notamment, aussi bien sur les plans financiers, administratif que technique est souvent inexistante. En revanche, l'absence de personnalité morale du Badminton l'empêche d'être aidé directement par les services publics des sports. Dans ces conditions, le Comité décide de poser la question à la FFLT de la création d'une Fédération autonome du Badminton telle qu'elle a existé dans la passé<sup>2093</sup>.

Raymond Hermier précise ces difficultés à travers une anecdote. Le dirigeant normand raconte être volontairement arrivé en retard à l'occasion d'une assemblée générale de la FFLT, en 1972, de manière à se faire remarquer :

---

<sup>2092</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mai 1972, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, n°6, p. 7, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2093</sup> PV de la réunion du CFB du 6 février 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°2, p. 16, Musée Tenniseum FFT.

Donc j'ai fait exprès d'arriver en retard, et en arrivant en retard, tout le monde m'a vu arriver et le président du CFB de l'époque vient me voir « *tout de même M.Hermier, pour un président de Ligue on arrive à l'heure* ». Je dis, écoutez, bon, silence hein... puis il appelle M.Chatrier, [...] me le présente : « *M. Chatrier, nouveau président de la FFLT* », et il me tend la main. Moi je ne lui tends pas la main. Alors M.Pelletier qui était là me dit « *mais M.Hermier c'est M.Chatrier* », alors moi je dis « *quand il nous versera l'argent qu'il touche pour le badminton à ce moment-là je lui serrera la main* »<sup>2094</sup>.

Claude Lefèvre entame ensuite les démarches vers les autorités étatiques, et tente d'obtenir un rendez-vous avec l'adjoint du colonel Crespin pour évoquer la question de la création d'une Fédération de badminton<sup>2095</sup>. Des obstacles se présentent puisque le Secrétariat d'État aurait estimé que le faible nombre de clubs et de licenciés ne permet pas d'établir une Fédération<sup>2096</sup> et sachant que la mission du Colonel renvoie précisément aux objectifs olympiques. Pourtant, la FFLT donne son accord pour que le badminton obtienne son indépendance dès mars 1973<sup>2097</sup>. La discipline ne présente que peu d'intérêt pour Philippe Chatrier qui entend révolutionner le monde du tennis. Il mène des actions autour de trois axes : la compétition et la médiatisation, la démocratisation et la structuration des écoles et des ligues<sup>2098</sup>. Dès lors, le badminton, modeste microcosme, ne présente aucun intérêt pour le dirigeant qui souhaite une Fédération pour le tennis, et rien que le tennis. Claude Lefèvre confirme cette idée :

Alors que le badminton était une commission du tennis, il commençait à connaître un certain essor et par conséquent on essayait de sortir, de commencer à créer des Ligues régionales, de créer les compétitions nationales interrégionales... le badminton commençait à avoir pas mal d'amateurs, de pratiquants, ce qui justifiait l'autonomie, d'autant plus que la Fédération de tennis était à ce moment-là présidée par Philippe Chatrier, qui ne souhaitait pas garder le badminton et autre sport qui n'était pas du tennis<sup>2099</sup>.

Le président du CFB rajoute que les liens avec la FFLT se cantonnaient à des « *rapports de réunions, de correspondances et d'informations mais aucune réunion sportive* »<sup>2100</sup>. Yves

---

<sup>2094</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 26 octobre 2012 (annexe, pp. 103-108).

<sup>2095</sup> PV de la réunion du CFB du 8 avril 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°3, 1973, p. 6. Musée Tennis FFT.

<sup>2096</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 2, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2097</sup> *Ibid.*

<sup>2098</sup> BAYLE, Emmanuel, *op.cit.*, 2009, p. 225.

<sup>2099</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>2100</sup> *Ibid.*

Corbel, quant à lui, affirme que la FFLT « *en avait un peu ras le bol de nous supporter quand même* »<sup>2101</sup>.

Malgré ces premières volontés d'indépendance, visiblement justifiées au regard des inconvénients engendrés par la tutelle de la FFLT, des dirigeants du CFB s'opposent à cette idée. Réfractaires ou pessimistes envers la création d'une Fédération de badminton, ils considèrent, avant même que la demande ne soit faite auprès des autorités, « *que cette autonomie serait certainement refusée tant que les effectifs de joueurs licenciés ne seront pas plus importants* »<sup>2102</sup>. D'après Raymond Hermier, ce sont particulièrement les membres du Racing Club de France qui s'opposent à l'idée d'indépendance vis-à-vis de la FFLT. Un certain nombre d'acteurs, tels qu'Ostertag, Madre, le colonel Debove, s'ils s'impliquent dans l'organisation des championnats internationaux de France, demeurent pour le reste, silencieux. Ils ne paraissent pas actifs concernant les questions de développement du badminton ou dans les compétitions autres que celles qui se tiennent en région parisienne. Pour Raymond Hermier :

C'étaient des gens de la Fédération de tennis, du Racing Club de France et qui ne défendaient que le Racing [...]. C'était la difficulté quand on mettait des propositions aux lois, ils étaient cinq ou sept du RCF et ils étaient pratiquement contre à chaque fois, c'était difficile de faire passer des décisions [...]. Ils ne voulaient pas que le badminton évolue sur l'ensemble du territoire français [...]. Les membres du RCF bloquaient par inertie. Par exemple, « *vous proposez ça, ok, mais vous n'aurez pas ma voix* »<sup>2103</sup>.

L'immobilisme de la CCB relevé entre 1966 et 1968, lorsque Michel Marret, membre du RCF, est président de la commission, irait dans ce sens. Raymond Hermier rajoute que ce dernier « *voulait qu'on reste un bon sport de famille* »<sup>2104</sup>. Le Normand cite également « *la famille Mathieu* » parmi les personnes qui souhaitaient que le badminton demeure dans une sphère confinée. Maurice Mathieu explique pourtant :

Quand la Fédération de badminton a été créée, ça a été un soulagement pour nous. C'est Claude Lefèvre qui a créé la fédération avec les statuts et tout, c'était du boulot. Il travaillait à la chambre de commerce de Paris, il

---

<sup>2101</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>2102</sup> PV de la réunion du CFB du 17 mai 1972, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, n°6, p. 7, Musée Tennis FFT.

<sup>2103</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 7 octobre 2017.

<sup>2104</sup> *Ibid.*

connaissait bien tout ça. C'était pas un grand joueur mais il a fait beaucoup pour le badminton<sup>2105</sup>.

Le joueur du Racing rappelle la posture de Claude Lefèvre, en tant qu'administrateur de qualité et se positionne de manière positive quant à la création d'une Fédération. Malgré tout, à l'occasion de la validation du calendrier de la saison 1973-1974, qui envisage des compétitions après le mois d'avril, Maurice Mathieu « *exprime le regret que soient prévues des rencontres importantes postérieurement à la date du 1<sup>er</sup> avril (en particulier les interclubs 1<sup>ere</sup> série, les 20 et 21 avril) ce qui implicitement rend probable un forfait de l'équipe du RCF dans l'impossibilité matérielle de poursuivre son entraînement si tard dans la saison* »<sup>2106</sup>. Il est probable que la reprise de la saison de tennis au printemps efface encore la pratique du badminton au sein du club multisports parisien. Dès lors, un conflit d'intérêts émerge entre les membres RCF, qui pratiqueraient le badminton dans un esprit de détente, d'occupation et les dirigeants venus d'autres horizons qui souhaitent faire du badminton un sport compétitif d'envergure nationale. Maurice Mathieu exprime son ressenti en ce sens : « *on était tous des amateurs et on était là pour s'amuser* »<sup>2107</sup>. Finalement, il est possible que ce dernier se trouve dans un dilemme entre l'esprit de son club, qui promeut un « *entre-soi* », « *un peu élitiste* » d'après Claude Lefèvre<sup>2108</sup>, et tout de même la volonté de voir le badminton reconnu dans la mesure où il a davantage brillé dans la discipline par rapport à son niveau de tennis.

Cette division du Comité se retrouve à travers l'exemple de la réélection de Claude Lefèvre. En 1971, alors qu'il est le seul candidat à la présidence, il n'est élu qu'au second tour. Il est donc loin d'obtenir la majorité absolue<sup>2109</sup>. Toutefois, il est difficile de cerner qui ont pu être ses détracteurs parmi les membres du Comité. À la fois porteur du discours visant l'évolution, et à la fois membre du RCF, sa position est plus qu'ambiguë. Raymond Hermier précise que « *les gens comme moi, qui étaient de l'extérieur, ainsi que Monsieur Pelletier, on a créé suffisamment d'enthousiasme pour réussir à le convertir* »<sup>2110</sup>. Le clivage identifié entre les logiques compétitives instaurées par la Normandie et la région parisienne s'incarne désormais au sein du CFB par l'arrivée de dirigeants « *de l'extérieur* ». L'expression employée par Raymond Hermier est éloquente quant à la rupture de l'entre-soi. Tout se passe

---

<sup>2105</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014.

<sup>2106</sup> PV de la réunion du CFB du 19 septembre 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°6, 1973, p. 8, Musée Tennis FFT.

<sup>2107</sup> Entretien avec Maurice Mathieu, 13 octobre 2014.

<sup>2108</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>2109</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tennis FFT.

<sup>2110</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 7 octobre 2017.

comme si l'arrivée concomitante de ces acteurs permettait de briser la sphère intime et les traditions du passé jusqu'alors entretenues. À cet égard, une bascule s'opère concernant l'organisation des championnats internationaux de France. En 1974, ils sont délocalisés au Havre<sup>2111</sup> et se tiendront chaque année dans une ville différente. La mainmise du RCF sur la compétition et les réceptions prestigieuses qui l'accompagnent est désormais terminée. De ce clivage découle non pas l'indépendance du badminton, mais un compromis qui permet l'institution du Groupement National de Badminton se trouvant à l'interface entre la recherche de plus d'autonomie tout en satisfaisant les membres qui souhaitent conserver le rattachement à la FFLT.

Sur proposition de M. Lefèvre, le Comité décide la création d'un groupement national du Badminton (GNB) sous forme d'une association de clubs. Les statuts seront inspirés de ceux du groupement national du Karting. Les membres élus du Comité de Direction du groupement seront proposés à l'agrément de la FFLT, dont le Badminton ne séparera pas sur le plan « Fédération ». Les statuts seront établis par M. Lefèvre et signés par les membres du Comité Français, en tant que membres fondateurs. Ainsi pourront être conciliés le maintien du rattachement fédéral au tennis et les nécessités d'une organisation administrative et financière rationnelle<sup>2112</sup>.

Yves Corbel, alors trésorier adjoint, se souvient : « *le groupement national de badminton nous a permis de demander des subventions directement* »<sup>2113</sup>. Il est probable qu'un travail important ait été mené par les membres du CFB afin d'aboutir à cette « solution » concernant la structuration institutionnelle telle qu'elle est proposée ici, et parvenir au compromis nécessaire entre l'ensemble des dirigeants. Le CFB valide cet « entre-deux » en septembre 1973, et les qualités administratives de Claude Lefèvre sont une nouvelle fois mises en avant : « *les membres fondateurs donnent à M. Lefèvre le mandat d'entreprendre les démarches légales nécessaires de déclaration à la Préfecture après signature et approbation des statuts* »<sup>2114</sup>. Bien que cette bascule s'opère, l'appellation Comité français de badminton est conservée.

---

<sup>2111</sup> PV de la réunion du CFB du 24 avril 1974, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°13, 1974, p. 20-21, Musée Tennis FFT.

<sup>2112</sup> PV de la réunion du CFB du 13 juin 1973, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°5, 1973, p. 11-12, Musée Tennis FFT.

<sup>2113</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>2114</sup> PV de la réunion du CFB du 19 septembre 1973, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°6, 1973, p. 8, Musée Tennis FFT.

En résumé, ce chapitre met en avant l'action de quelques hommes qui ouvrent la voie de l'indépendance et provoquent une bascule identitaire en affirmant la rupture avec la logique d'entre-soi au profit d'une recherche de pratique davantage populaire et compétitive ouverte à l'ensemble du territoire. Déjà entamée dans les années 1950, cette démarche se confronte encore à de nombreux obstacles pour que le badminton ne connaisse une diffusion et que les représentations qui lui sont associées ne changent. Les politiques affichent nettement le souci économique et l'optimisation des dépenses vers une recherche de développement de l'activité au sein du monde sportif. Le badminton se présente au tournant des années 1970 comme un espace de lutte entre deux visions de la pratique sportive. La première, incarnée par le RCF, s'inscrit dans une optique de sport secondaire au *lawn-tennis*, pratiqué entre personnes issues de classes plutôt aisées et qui parviennent à conserver leur place d'élite sportive grâce à des joueurs expérimentés. La seconde, plus récente, est portée par les acteurs venus d'autres horizons et qui souhaitent développer la discipline en termes de masse, s'adresser à la jeunesse, et réduire les coûts de la pratique pour la rendre accessible. Bien que le virage paraisse entamé, peu de changements s'observent concernant la diffusion de l'activité en France. La lenteur du processus est d'autant plus forte que le mode de fonctionnement du badminton, en cocon, est ancré depuis son apparition en France. Comme le souligne Norbert Elias, « *il semblerait que la solidité, la capacité de résistance, la profondeur d'intégration de l'habitus social des individus d'une unité de survie donnée soit d'autant plus profondément ancrée que s'est prolongée en continu la chaîne de générations tout au long de laquelle les traits fondamentaux d'un certain habitus social ont été systématiquement et obstinément transmis des parents aux enfants* »<sup>2115</sup>. Le développement de l'activité est d'autant plus lent que la structure demeure soumise au pouvoir de la FFLT, ne bénéficie pas de soutien de l'État à l'heure de l'explosion des pratiques sportives et qu'elle n'est portée que par l'action de quelques hommes. Comme le souligne Claude Lefèvre, il est difficile d'allier à la fois la vie personnelle avec l'implication bénévole et coûteuse en énergie dans le développement d'une discipline peu reconnue :

Après avoir rendu hommage à l'action de MM. Pelletier et Cady, M. Lefèvre rappelle les grandes lignes de son rapport moral qui a été adressé à tous les membres du Comité. Ce rapport est fondé sur le fait pour des raisons personnelles, MM. Pelletier et Cady ne peuvent plus assurer au Comité un

---

<sup>2115</sup> ELIAS, Norbert, *La société des individus*, Paris : Fayard, 1991, p. 275.

concours aussi important que par le passé, alors que les tâches du Comité augmentent en raison même de l'expansion du Badminton en France<sup>2116</sup>.

Les propos de Raymond Hermier et Yves Corbel vont dans le même sens et insistent particulièrement sur l'action remarquable de René Pelletier. La dynamique instaurée se poursuit avec une fois encore l'arrivée de forces vives, et notamment, celle d'Alain Citolleux, un autre artisan de l'indépendance.

En résumé, le début des années 1970 met en lumière la volonté de certains acteurs de la CCB de ne plus subir une situation financière difficile. Les politiques instaurées lors de la décennie précédente se poursuivent : il s'agit à la fois de diffuser l'activité sur le territoire, et à la fois de tenter de développer le haut-niveau, en durcissant les modalités de sélection en équipe de France afin d'inciter l'ensemble des joueurs à s'investir dans une pratique compétitive et exclusive du badminton. Les volontés d'indépendance vis-à-vis de la FFLT ne paraissent pas faire l'unanimité au sein du CFB. Le choix de former le GNB apparaît alors comme le reflet de cette situation où le badminton s'organise sous forme d'entre-deux, entre la masse et l'élite, entre le besoin de fonctionner en autonomie mais de disposer d'une structure puissante pour se sentir légitime. Encore une fois, ces choix par défauts ou par jeu de compromis ne permettent pas d'étendre la pratique au-delà de sa sphère Paris/Normandie, et donc de faire connaître le badminton en France.

---

<sup>2116</sup> PV de la réunion du CFB du 17 février 1971, Musée Tennisium FFT.

## **Chapitre 8 : 1975 – 1979 : Vers une Fédération française de badminton autonome**

L'arrivée de nouveaux acteurs, qui n'ont pas de lien avec le tennis ou le Racing Club de France, bouleverse progressivement les priorités politiques du CFB. Si l'instauration du GNB paraît comme une progression positive pour le badminton sur le plan institutionnel, on ne peut parler que de progression timide en termes de masse de pratiquants qui investissent le badminton à la fin des années 1970. Le maillage du territoire est largement incomplet. Les clubs créés ne sont, pour la plupart, que le fruit d'une contagion liée à un club proche ou sont liés à des initiatives individuelles que l'on retrouve chez certains enseignants d'EPS. Les clubs récemment fondés, quant à eux, s'engagent parfois dans la logique compétitive qui demeure toujours essentiellement centralisée en Normandie et en Île-de-France. Sans parler de révolution, le badminton connaît des évolutions impulsées par quelques individus. Leurs démarches aboutiront à fonder une Fédération de badminton autonome.

### **1. L'expansion se poursuit timidement sur le territoire, aidée par la sphère scolaire**

#### **1.1. Une expansion nationale mais une identité compétitive essentiellement normande**

Le CFB se satisfait pour la saison 1976-1977 de la « *création de nombreux clubs de badminton* »<sup>2117</sup>. Pourtant, les informations relatives à ces nouvelles cellules de pratique sont rares et éparées dans les procès-verbaux du CFB. La contamination se poursuit en Normandie. On apprend que la femme de Raymond Hermier fonde une section de badminton à l'ASPTT du Havre en 1978<sup>2118</sup>. La même année, l'Amicale Laïque de Maromme voit le jour, sous la présidence de Francis Vandrille. En région parisienne, des clubs comme Chatou, JPA Paris XIIe, La Volontaire de Juvisy, Gisors<sup>2119</sup>, Le Mesnil, Villepreux<sup>2120</sup>, sont régulièrement cités comme actifs à partir de la saison 1977-1978, dans un journal local, *Bad-If'*, sur lequel nous

---

<sup>2117</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2118</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978 ; *France Badminton*, n°1, novembre 1978, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2119</sup> *Bad-If'*, n°4, février 1978, p. 7, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2120</sup> *Bad-If'*, n°7, mai 1978, p. 8, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

reviendrons. Les processus qui conduisent à ces créations de clubs ne sont pas précisés dans nos sources. Ailleurs en France, un club de Montpellier est cité par le CFB en juin 1978<sup>2121</sup>. Une plaquette d'invitation à une compétition informe également de l'existence d'un club à Fos-sur-Mer en 1977. La naissance de ce club serait liée au réseau d'Esso, logique au regard de l'implantation d'une raffinerie de la filiale depuis 1965 et attribuée à Christian Dutreuil, un ancien Gravenchonnois de l'Esso-Sports de Port-Jérôme<sup>2122</sup>. La MJC Thonon-les-Bains est également invitée à ce tournoi. Ce dernier club, fondé dans les années 1950, dont l'activité était régulièrement soulignée dans *Smash* avant qu'aucune mention n'en soit faite, est visiblement toujours en activité. Il est probable que depuis son rattachement avec la Fédération Suisse, le club privilégie un engagement avec ses voisins helvètes. La création d'un club à Poitiers est également annoncée par le CFB en novembre 1978<sup>2123</sup>. Il s'agit d'un processus de relocalisation de la pratique mené par Patrick Lefèbvre, joueur du RC Bolbec qui par obligations professionnelles doit quitter sa région. Alors que l'activité est totalement absente et même inconnue en Poitou-Charente, y compris auprès des correspondants de la FFLT, ce dernier tente de créer un club de badminton à Poitiers par le biais d'annonces dans les journaux, incitant les personnes intéressées par la pratique à le contacter. En mai 1976, il est rejoint par deux Cambodgiens dont l'un travaille à l'université. Ces derniers décident de fonder une section au sein du Poitiers Étudiants Club<sup>2124</sup>. Cet exemple rappelle une fois de plus l'absence du badminton au sein de la culture française, contrairement à certains pays étrangers. Loin de la Métropole, on apprend par le biais des procès-verbaux du CFB<sup>2125</sup> et de correspondances entre Richard Cachoux, résidant de l'Île de la Réunion, et Claude Lefèvre<sup>2126</sup>, que le badminton se développe du côté de l'Océan Indien. Il s'agit d'une relocalisation de la pratique puisque Cachoux était un joueur d'Esso-Sport à Paris avant 1973<sup>2127</sup>. En juin 1978, deux clubs fonctionnent avec une trentaine de joueurs<sup>2128</sup> sur l'île bourbon, et un troisième s'ajoute en octobre, permettant de fonder le Comité réunionnais de badminton<sup>2129</sup>. L'instigateur de cette « *implantation officielle* »<sup>2130</sup> du badminton sur l'île,

<sup>2121</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2122</sup> Témoignage de Madame Mansuy, recueilli par Christian Crémet.

<sup>2123</sup> PV de la réunion du CFB du 18 novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2124</sup> Témoignage recueilli par Christian Crémet.

<sup>2125</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2126</sup> Lettres recueillies dans le fond privé de Santiago Panos..

<sup>2127</sup> *France Badminton*, n°2, janvier 1979, p. 17, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2128</sup> Lettre de Richard Cachoux, à Claude Lefèvre., 29 mai 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2129</sup> Il s'agit du Bourbon Olympic Tennis Club (Saint-Denis), du Basket Club Dyonisien (Saint-Denis) et du Tennis Club de Saint-Paul. Richard Cachoux, est élu dans ce comité en tant que « Conseiller technique ». Lettre de Richard Cachoux, à Claude Lefèvre., 16 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago. ; *France Badminton*, n°2, janvier 1979, p. 17, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

sollicite « une soixantaine » de formulaires de licences auprès du CFB, nous permettant d'évaluer le nombre de joueurs concernés<sup>2131</sup>, chiffre confirmé dans *France Badminton*<sup>2132</sup>. Richard Cachoux est particulièrement intéressé pour tisser des liens avec le CFB et sollicite Claude Lefèvre ainsi que Roger Grimwood<sup>2133</sup> pour permettre aux joueurs réunionnais de venir s'entraîner à Paris durant leurs congés<sup>2134</sup> (c'est-à-dire en janvier et février 1979, au cours de l'été austral) et rencontrer les joueurs métropolitains. Le CFB accepte partiellement cette requête et propose d'organiser des rencontres entre l'ES Colombes, le RCF, et les joueurs réunionnais. Il ne propose les services de Roger Grimwood que sur une ou deux journées et non sur plusieurs semaines comme demandé par Richard Cachoux, « *compte tenu du calendrier de la saison et des séances d'entraînement déjà prévues pour l'équipe de France* »<sup>2135</sup>. Le Réunionnais est d'ailleurs déçu de cette réponse. Son engagement traduit une volonté de progrès pour les joueurs qu'il encadre, en vue des Jeux de l'Océan Indien<sup>2136</sup>. Au sein de ce nouvel espace de pratique, les traits d'un badminton compétitif se dessinent. De même, les clubs récemment fondés organisent matches et rencontres, et permettent une extension des confrontations sportives dans l'Hexagone. Bourg-de-Péage propose un tournoi les 28 et 29 mai 1977, ouvert aux joueurs internationaux. Le club avait déjà mis en place une compétition nationale en juin 1972, et deux tournois internationaux pour la saison 1972-1973<sup>2137</sup>. Également en 1977, on relève des compétitions organisées à Strasbourg, par le CEBA, à Cannes<sup>2138</sup>, Saumur<sup>2139</sup>, Antibes<sup>2140</sup>, Mont-Saint Aignan, ouvertes aux internationaux<sup>2141</sup>, Toulouse<sup>2142</sup>, Morsang sur Orge<sup>2143</sup>, Valence<sup>2144</sup>, en plus des compétitions

---

<sup>2130</sup> Lettre de Richard Cachoux. à Claude Lefèvre., 29 mai 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2131</sup> Lettre de Richard Cachoux. à Claude Lefèvre., 16 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2132</sup> *France Badminton*, n°2, janvier 1979, p. 17, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2133</sup> Roger Grimwood., d'origine anglaise, PDG d'une filiale allemande à Paris, est un joueur du Racing Club de France. Il est ensuite sollicité par le CFB pour occuper le poste d'entraîneur national, à partir de la saison 1977-1978.

<sup>2134</sup> Lettre de Richard Cachoux. à Roger Grimwood., 18 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2135</sup> Lettre de Claude Lefèvre. à Richard Cachoux., 23 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2136</sup> Lettre de Richard Cachoux. à Claude Lefèvre., 16 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2137</sup> Un ralentissement d'activité semble s'observer entre 1973 et 1976. Nous n'avons pas pu déterminer pourquoi le club ne propose pas de compétition entre ces deux tournois. En outre, un vide est constaté dans nos archives, à peu près à la même période. Des PV de réunions manquent. Aucune trace de badminton n'a été retrouvée dans les revues consacrées au *lawn-tennis*. Il faut attendre la fin de l'année 1976 pour qu'une publication consacrée au badminton naisse grâce à Alain Citolleux.. Nous avons interrogé ce dernier quant à ces années 1974 à 1976. Il ne souvient pas de rupture politique particulière ou d'événement suffisamment marquant pour être souligné. Des recherches sont à poursuivre auprès des anciens dirigeants afin de retrouver l'ensemble de ces PV de réunions.

<sup>2138</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2139</sup> *Ibid.*

<sup>2140</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2141</sup> PV de la réunion du CFB du 18 février 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2142</sup> *L'Écho du badminton*, n°1, janvier 1977, p. 10-11, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2143</sup> *Ibid*, p. 14 ; *L'Écho du badminton*, n°4, juillet 1977, p. 12, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

qui se tenaient déjà en Normandie ou en région parisienne. Le tournoi d'Antibes est lui aussi ouvert aux joueurs internationaux et se tient au mois de juin. La date retenue confirme la tendance à allonger les saisons de badminton et s'autonomiser de la saison de tennis en extérieur. Ces initiatives de clubs soulignent la volonté d'aller vers une identité compétitive uniforme et d'ouvrir la pratique à l'ensemble du territoire. Dans le cas de Valence, les dirigeants témoignent de leur souhait que ce tournoi « *marche pour [leurs] jeunes joueurs [...] pour le badminton qui est fort méconnu dans l'agglomération [...] car si l'entraînement est nécessaire, la compétition est une source certaine d'enseignements* »<sup>2145</sup>. Le Toulouse Motorola Badminton fait également part, lorsqu'il annonce la tenue de la seconde édition de son tournoi pour les 5 et 6 février 1977, que « *grâce au tournoi de l'année dernière, nous avons pu accroître et développer notre jeune section [...] cette manifestation a permis de nous faire connaître, d'enthousiasmer la majorité de nos joueurs débutants, de rendre crédible à Motorola ce sport si méconnu* »<sup>2146</sup>. Motorola, sponsor technologiste, se présente comme un terreau favorable à l'implantation du badminton. À Toulouse, « *l'aide financière du comité d'entreprise est très intéressante et efficace* »<sup>2147</sup>. Les usines Motorola possèdent en effet des équipes de badminton en Malaisie et en Grande-Bretagne. L'activité, culturellement valorisée dans ces pays, est sans doute connue pour la filiale.

Cet ensemble de découvertes, relocalisations, expansions du badminton, est corrélée à une augmentation du nombre de licenciés. Jusqu'alors, nous disposions de chiffres approximatifs concernant le nombre de pratiquants de badminton. L'institution du Groupement National de Badminton permet une visibilité concernant le nombre de licences délivrées. *Le Livret Blanc du Badminton*, publié en 1983 sous la plume d'Alain Citolleux, nous offre ce panorama de l'évolution de la masse de licenciés entre 1974 et 1983.

---

<sup>2144</sup> *L'Écho du badminton*, n°2, mars 1977, p. 10, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2145</sup> *Ibid.*

<sup>2146</sup> *L'Écho du badminton*, n°1, janvier 1977, p. 13, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2147</sup> *Ibid.*

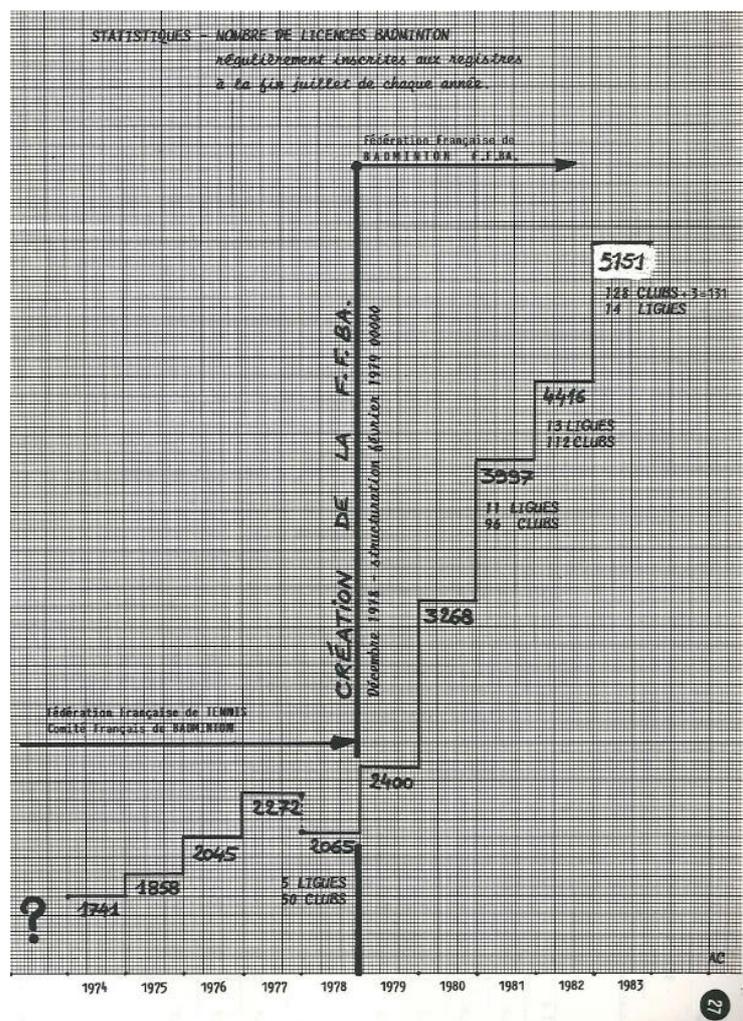


Figure 85 : Statistiques concernant les licences de badminton entre 1974 et 1983, *Livret blanc sur le badminton*, 1983, p. 27, Coll. Priv. Citolleux Alain.

En 1974, 1741 licences ont été régulièrement inscrites aux registres à la fin du mois de juillet et on constate une évolution d'environ 200 licenciés par an jusqu'à la naissance de la Fédération, à l'exception de l'année 1978 qui marque une régression, compensée par une augmentation de près de 400 licences l'année suivante. Cette augmentation sensible est sans doute liée aux moyens financiers supplémentaires offerts grâce à l'instauration du GNB, ainsi qu'à l'augmentation de la place du loisir en France. Une inversion du rapport temporel au travail s'opère. Le temps libre, qui peut se destiner à la pratique sportive, devient ainsi plus important que le temps laborieux pour la grande majorité de la population<sup>2148</sup>. La répartition des licences par club, ainsi que par catégorie entre junior et senior, est également accessible.

<sup>2148</sup> PETER, Jean-Michel, « Civilisation du loisir, culture sportive et autoformation », dans TERRET, Thierry (dir.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 2000, pp. 269-282.

La Ligue Île-de-France rassemble 23 clubs<sup>2149</sup> ; la Normandie, 21 clubs ; Rhône-Alpes, 5 clubs ; Provence Côte d'Azur, 4 clubs, et enfin, la Ligue Sud-Ouest, 3 clubs<sup>2150</sup>. Le Racing demeure le club le plus important, comptant 209 adhérents, suivi par Morsang (136) et les Loisirs Coopératifs Havrais (135). La répartition du nombre de joueurs entre ces Ligues fait écho au nombre de clubs recensés<sup>2151</sup>. Environ deux-tiers sont des joueurs seniors et un tiers des juniors, soulignant l'impact de la politique débutée par René Pelletier envers le recrutement d'une population jeune, et somme toute en accord avec la typologie des licenciés sportifs en France. L'accession au sport se fait la plupart du temps avant 20 ans et le taux de pratique mesurée passe de 55,5% pour les 14-18 ans à 27% pour les 18-22 ans, bascule qui correspond de manière générale à l'entrée dans la vie professionnelle<sup>2152</sup>.

Ainsi, une timide progression s'observe dans le sens d'une extension de la pratique sur le territoire, même si ces nouveaux foyers fonctionnent de manière isolée. On observe une augmentation du nombre de clubs en Île-de-France et en Normandie. Il est probable que l'autorisation d'effectuer des tracés permanents pour le badminton dans les gymnases, obtenue officiellement le 15 novembre 1973, soit un levier permettant d'accroître la capacité des clubs existants<sup>2153</sup>. Néanmoins, des réticences locales sont signalées et pourraient avoir plus de poids là où l'activité reste modeste. Raymond Hermier précise qu'il « *fallait aussi obtenir les tracés de terrains dans les gymnases et on était en opposition avec les fédérations de basket, de volley-ball, de hand...* »<sup>2154</sup>. Le club de Chatou ne parvient pas à obtenir de terrains permanents et demande son aide au Comité. À cette occasion, « *M. Lefèvre précise qu'il a en sa possession une lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports avec l'accord des Fédérations attestant qu'un cinquième tracé en noir est réservé au badminton. La lettre sera adressée aux Ligues* »<sup>2155</sup>. Enfin, il est souligné que « *les Ligues ne couvrent pas l'intégralité du territoire national. D'autre part les clubs sont très dispersés et il serait souhaitable de créer de nouvelles Ligues d'une part et d'équilibrer d'autre part les Ligues régionales* »<sup>2156</sup>. Pour la saison 1978-1979, la Ligue Sud-Est est scindée en Ligue Rhône-

---

<sup>2149</sup> Les clubs « sans Ligue » comme la MJC Saumur ou le CEBA Strasbourg y sont rattachés.

<sup>2150</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2151</sup> 953 en Île de France, 764 en Normandie, 312 en Ligue Sud-Est et 36 en Ligue Sud-Ouest.

<sup>2152</sup> ATTALI, Michaël, *op.cit.*, 2007, p. 75.

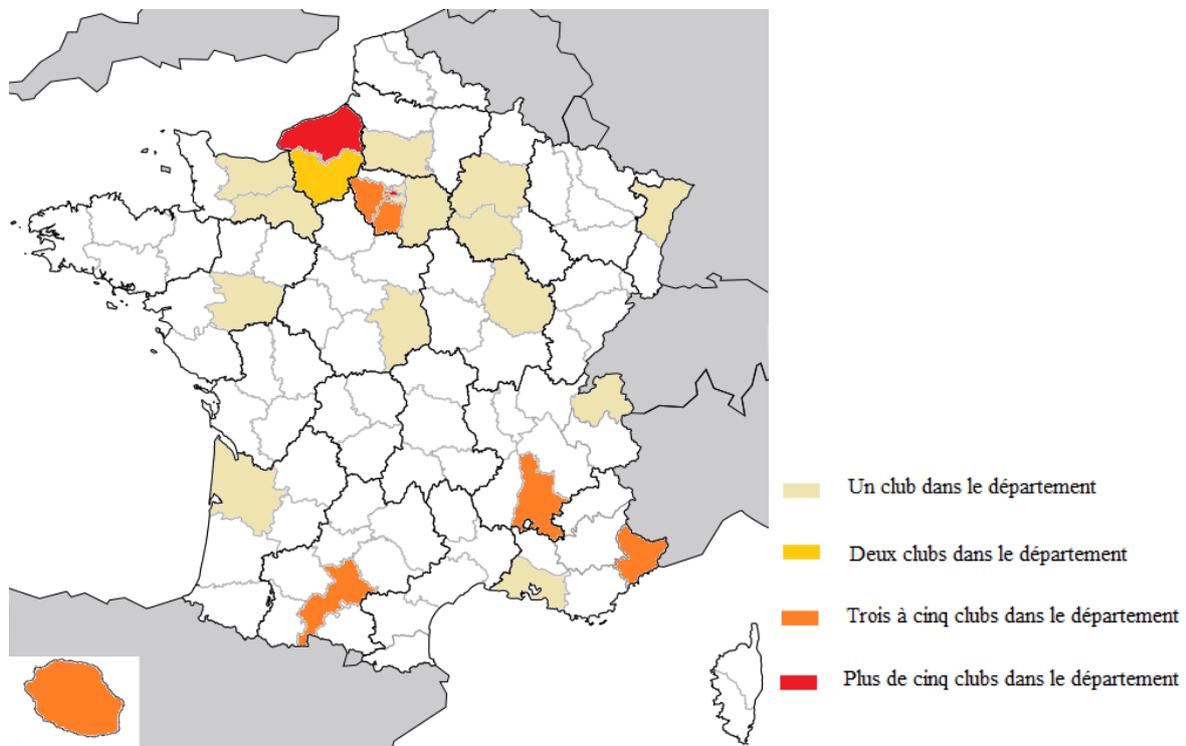
<sup>2153</sup> Lettre de Crespin pour le Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, adressée à Claude Lefèvre., 15 novembre 1973, fond privée Bruno Lafitte.

<sup>2154</sup> Entretien avec Raymond Hermier, du 7 octobre 2017.

<sup>2155</sup> PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2156</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

Alpes et Ligue Provence-Côte d’Azur<sup>2157</sup>, et la Ligue Réunion voit le jour grâce à l’initiative de Cachoux<sup>2158</sup>.



**Figure 86 : Cartographie de l’implantation des clubs actifs en France à la fin de la saison 1977-1978.**

Jusqu’en 1979, seules cinq Ligues régionales, dont le poids diffère en termes de masse de pratiquants, existent en France<sup>2159</sup>, mais permettent une ouverture potentielle du territoire pour espérer rompre avec le monopole Paris-Normandie. Sur la carte présentée ci-dessus, la concentration de l’activité entre l’Île-de-France et la Normandie demeure encore flagrante. Le badminton est implanté dans peu de départements, malgré la politique d’extension menée par le CFB. Il est envisagé de fonder une Ligue de l’Ouest en 1978, mais Alain Citolleux, son potentiel président, estime qu’il est encore trop tôt, puisque seule la MJC Saumur présente une dynamique dans la région<sup>2160</sup>. Cette analyse démontre que si l’ensemble des facteurs structurels peuvent être présents sur un territoire, il convient d’assurer une culture commune avec les espaces environnants pour générer le mouvement sportif. L’acteur tente pourtant de diffuser sa passion autour de lui et propose une démonstration aux Sables d’Olonnes en août

<sup>2157</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2158</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2159</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2160</sup> *Ibid.*.

1977<sup>2161</sup>, avec l'aide d'Alain Baquet, joueur de première série, ex-Normand relocalisé à Saumur, André Guillier, Jean Ernoux et quelques autres joueurs<sup>2162</sup>. Alain Citolleux se rend également à Nantes avec les joueurs de Saumur pour présenter le badminton, « *sur invitation d'un responsable du "Laëtitia"* »<sup>2163</sup>, qui va consacrer la prochaine saison à se former et s'informer sur notre sport ». Des démonstrations se tiennent également à Angers et Tours<sup>2164</sup>. Dès lors, on perçoit la volonté de la part d'Alain Citolleux de tisser un réseau associatif autour du badminton pour faire naître de nouveaux clubs autour de la Loire. La volonté d'obtenir un maillage du territoire uniforme est ici, une fois de plus, une rupture avec le confinement et l'entre-soi qui existait encore dans les années 1960, mais peine à s'opérationnaliser.

Ensuite, la prise d'une licence n'est pas synonyme d'investissement compétitif. Le responsable de la commission chargée d'établir le classement, Jean-Pierre Henri, rappelle régulièrement la nécessité pour les Ligues de communiquer l'ensemble des résultats. Son travail est parfois « *gêné par l'absence de notification de certains résultats de championnats régionaux* »<sup>2165</sup>. Ce constat réalisé en 1974 se réactualise en 1978, à l'occasion d'une réunion de la commission nationale de classements qui note que « *les délégués régionaux ont rencontré d'énormes difficultés pour obtenir le maximum de feuilles de performances, car pour certains dirigeants de clubs, il n'y a pas encore de prise de conscience de l'importance que revêt la rédaction de ces feuilles* »<sup>2166</sup>. La culture compétitive, à l'échelle des clubs, diverge de celle voulue par le CFB qui souhaite faire figurer le badminton dans le giron des sports compétitifs sérieux et organisés. La commission insiste sur la responsabilité des clubs quant à la tenue régulière des résultats de matches, et note toutefois qu'« *un effort a déjà été effectué dans ce sens par les clubs normands et une généralisation est absolument nécessaire* »<sup>2167</sup>. À cet égard, pour la saison 1977-1978, les Ligues ont fait parvenir une quantité de fiches de résultats très disparate. L'Île-de-France, 48 ; la Normandie, 238 ; le Sud-Est, 43 et enfin Midi-Pyrénées, 11<sup>2168</sup>. La commission commente ces chiffres :

Il est regrettable que la première ligue française en nombre d'adhérents, c'est-à-dire l'Île de France, n'ait établi que 48 feuilles de performance. Si

---

<sup>2161</sup> *L'Écho du badminton*, n°4, juillet 1977, p. 3, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2162</sup> *L'Écho du badminton*, n°5, juillet 1977, p. 9, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2163</sup> Il s'agit d'un centre sportif et culturel.

<sup>2164</sup> *Bad-If*, n°7, mai 1978, p. 5, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2165</sup> PV de la réunion du CFB du 28 septembre 1974, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°15, 1974, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>2166</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2167</sup> *Ibid.*

<sup>2168</sup> *Ibid.*

l'on tient compte que 40 feuilles viennent du RCF et 8 de l'ESC, cela implique que la quasi-totalité des Clubs de l'Île de France s'est désintéressée totalement de ce problème, alors que certains d'entre eux sont les premiers à contester le travail de la Commission de Classement<sup>2169</sup>.

Lorsqu'il s'agit de lutter contre l'image d'une pratique d'amusement, les feuilles de matches constituent une caractéristique définissant le badminton comme « vrai sport ». Le score fonde la compétition et le rassemblement des données rompt avec l'entre-soi du jeu. Mais, en plus de signaler un éloignement probable pour bon nombre de clubs envers une culture compétitive et de recherche de quantification de la pratique ou de record, il est souligné le manque de rigueur bureaucratique pour ceux qui, notamment, contestent le classement alors qu'ils ne respectent pas la procédure. L'immaturation des structures rappelle une fois de plus la fragilité institutionnelle du badminton, couplée à un engagement dans les matches peu important, excepté en Normandie, région qui avait posé les bases de cette identité compétitive dès les années 1950. L'implication des clubs cités entre en résonance avec leur hiérarchie au niveau national. La même saison, on retrouve dans le championnat de France masculin par équipes de première division quatre clubs normands (LCH, Mont Saint-Aignan, USL et HBC) ainsi que les deux clubs parisiens cités pour leur retour de feuille de performance : le RCF et l'ESC. Chez les femmes, la première division voit s'opposer le RCF, les LCH et le HBC<sup>2170</sup>.

En résumé, l'engagement dans l'activité badminton n'est pas synonyme de pratique compétitive. C'est compréhensible au regard la transformation des modes d'investissement sportif observés dans la société. Alors que les sports compétitifs et institués étaient plébiscités, désormais, les individus recherchent moins l'engagement énergétique, au profit de la quête d'émotions et d'esthétisation du mouvement<sup>2171</sup>. Les revendications visant la libération des contraintes, amorcées par la révolution de Mai 1968, se traduisent dans les années 1970 par une baisse de croyance en les grandes institutions. Gilles Lipovetsky parle d'une seconde révolution individualiste où la culture de l'individu prime sur les grandes institutions collectives<sup>2172</sup>. Le badminton, qui chemine vers un système compétitif encadré, géré par une institution reconnue, pourrait finalement bénéficier de son image héritée de jeu, d'amusement immédiat. La facilité d'accès, souligné par les témoins interrogés, expliquent en partie un

---

<sup>2169</sup> *Ibid.*

<sup>2170</sup> PV de la réunion du CFB du 22 avril 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2171</sup> POCIELLO, Christian, « La force, l'énergie, la grâce, les réflexes. Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives », dans POCIELLO, Christian (dir.), *Sports et société Approche socioculturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, pp. 171-238.

<sup>2172</sup> LIPOVETSKY, Gilles, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard, 1983.

engagement libre et uniquement de loisir non-compétitif dans l'activité badminton. Ces arguments sont d'ailleurs repris par les enseignants d'EPS, qui, séduits suite à l'essai de l'activité, tentent de l'introduire dans le giron scolaire sous une identité éducative et participent ainsi de la visibilité du badminton en France.

## 1.2. Coup de pouce du sport scolaire

La fin des années 1970 est marquée par les prémices du badminton dans le cadre du sport scolaire. Une poignée d'enseignants, dont la découverte de l'activité est bien souvent le fruit du hasard<sup>2173</sup>, créent les premiers liens avec le CFB et tentent d'essaimer la pratique auprès de leurs collègues. Si en Normandie Joël Guéguen et Bernard Massard proposent déjà l'activité dans leur établissement, ils semblent fonctionner en vase clos, et alimentent la section scolaire grâce aux effectifs de jeunes du club de Lillebonne<sup>2174</sup>. Il faut attendre l'impulsion donnée par Henri Louchart, professeur d'EPS et secrétaire départemental de l'ASSU dans le Nord, dont l'action est soulignée par Gérard Morel<sup>2175</sup>, chargé par la direction Jeunesse et Sport de Paris du développement du sport pour tous. Ce dernier précise en effet que « *la pulsion initiale revient à des hommes comme Henri Louchart [...], qui attireraient l'attention sur le fait que les enseignants d'éducation physique, il fallait qu'on les intéresse à la discipline pour que la discipline connaisse vraiment une implantation dans le scolaire* »<sup>2176</sup>. Pierre-Henri Louchart, son fils, raconte le caractère curieux et « touche à tout » de son père, « *toujours à la recherche de nouvelles activités, donc au départ, nous en famille, on pratiquait le badminton de manière un peu, j'allais dire, non pas la plage, mais en montagne* »<sup>2177</sup>, et ce, dans les années 1960. Un discours dactylographié rédigé par Henri Louchart, obtenu par le biais de sa fille, Marie-Andrée<sup>2178</sup>, précise :

Il m'a été souvent demandé comment m'était venue l'idée d'implanter le badminton dans le milieu scolaire. Tout d'abord j'ai « redécouvert le badminton » en famille : fatigué, pendant les vacances, d'échanger sempiternellement des volants sans but précis, un jour, j'ai tracé sommairement un court avec des cordes de montagne et des pommes de pins qui jonchaient le sol de la clairière où nous jouions jusqu'alors au volant. Deux piquets de tente, un filet confectionné à la hâte complétèrent le terrain

<sup>2173</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014. pp. 233-245.

<sup>2174</sup> *Ibid.*

<sup>2175</sup> Celui-ci se remémore le contexte avec attention puisqu'il a été DTN entre 1987 et 1997.

<sup>2176</sup> Entretien avec Pierre-Henri Louchart, du 30 octobre 2013.

<sup>2177</sup> *Ibid.*

<sup>2178</sup> Suite à une correspondance, Marie-Andrée Louchart nous a fourni des documents privés ayant appartenu à son père.

d'évolution. Ce fut le début de parties homériques qui n'avaient rien à voir avec le jeu de volant<sup>2179</sup>.

Souhaitant approfondir l'activité, le Nordiste prend contact avec le CFB dès 1975<sup>2180</sup> et parvient à convaincre quelques amis de pratiquer ce nouveau sport<sup>2181</sup>. Puis, au cours d'un voyage personnel au Canada, « *il a découvert que cette activité-là était déjà développée et à sa grande surprise il a vu des locaux, des gymnases occupés par pas mal de monde, donc ça a fait tilt, il s'est dit, en effet voilà une activité qui pourrait être intéressante sur le plan sport scolaire* »<sup>2182</sup>. D'autant plus que le responsable départemental de l'ASSU raconte :

J'avais eu à organiser la finale départementale de tennis par équipes de deux joueurs. J'eus bien du mal à trouver une salle libre tout un après-midi entre le Touquet et Hénin, distants de 130 km. Je finis par dénicher un collègue qui voulut bien mettre sa salle à disposition et arbitrer les rencontres, à condition de libérer la salle à 17 h. Le jour venu, tout se déroula bien, sauf qu'à 17 h, la rencontre n'était pas terminée. Il fallut continuer la rencontre la semaine suivante. J'étais ulcéré de voir trois collègues consacrer deux journées à quatre de leurs élèves. J'étais de plus en plus convaincu que le tennis n'était pas un sport scolaire, mobilisant installations et encadrement pour un nombre trop restreint de participants<sup>2183</sup>.

Pierre-Henri Louchart confirme le fait que son père « *n'aimait pas qu'un petit nombre occupe un grand espace* »<sup>2184</sup>.

---

<sup>2179</sup> Document sans titre, discours dactylographié d'Henri Louchart., non daté, Coll. Priv. Louchart Marie-Andrée.

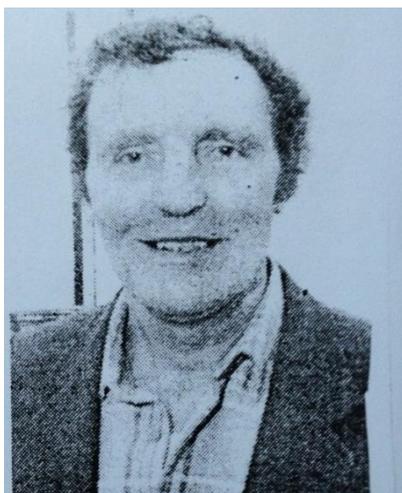
<sup>2180</sup> Sa correspondance avec le CFB est présentée en annexe (image 17, p. 81).

<sup>2181</sup> Document sans titre, discours dactylographié d'Henri Louchart., non daté, Coll. Priv. Louchart Marie-Andrée.

<sup>2182</sup> Entretien avec Pierre-Henri Louchart, du 30 octobre 2013.

<sup>2183</sup> Document sans titre, discours dactylographié d'Henri Louchart., non daté, Coll. Priv. Louchart Marie-Andrée.

<sup>2184</sup> Entretien avec Pierre-Henri Louchart, du 30 octobre 2013.



**Figure 87 : Portrait d'Henri Louchart (*L'Avenir de l'Artois*, 23 octobre 1992, Coll. Priv. Louchart Marie-Andrée).**

Dès lors, Henri Louchart tente de vanter les mérites du badminton autour d'un argumentaire lié uniquement à sa « technologie scolaire ». Les discours des décennies précédentes, autour de l'aspect pratique en termes de gain d'espace<sup>2185</sup> retrouvent un écho particulier concernant le versant scolaire. Ce d'autant plus que l'école rentre dans une justification des moyens alloués à l'éducation et l'EPS, elle s'apprête à subir l'impact d'un plan de relance Soisson, symptomatique d'une rationalisation des moyens mis à disposition de la discipline et du forfait AS<sup>2186</sup>. L'enseignant d'EPS rajoute à cet argument la facilité de la démarche pédagogique et signe dès 1979 dans la revue *UNSS* un article avant-gardiste : « *Le badminton pour tous et sport scolaire par excellence* »<sup>2187</sup>. Claude Lefèvre abonde en ce sens :

Le badminton est entré dans le Nord grâce aux professeurs d'éducation physique parce que les professeurs d'éducation physique ont constaté une vérité d'évidence, c'est que le badminton était le sport qui était le plus adapté au sport scolaire parce que sur un terrain couvert de basket, de tout ce que vous pouvez imaginer, où vous avez une équipe de basket, où vous avez trois équipes de volley-ball et vous avez une équipe de handball, vous pouvez mettre une douzaine de terrains de badminton, du moins sept ou huit et un terrain de badminton utilisé par quatre joueurs, ça fait trente joueurs en même temps sur le terrain et la partie durant environ une demi-heure, il y

---

<sup>2185</sup> Le badminton était comparé au *lawn-tennis* pour préciser que sur un court de tennis on pouvait disposer de quatre courts de badminton, donc faire pratiquer 16 joueurs au lieu de 4. Ces discours sont tenus dès les débuts du badminton, d'autant plus que le contexte d'absence d'infrastructures est prégnant.

<sup>2186</sup> DELAPLACE, Jean-Michel, « Le Mammouth et la puce : l'EPS face aux institutions de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports (1970-2000) », dans TERRET, Thierry (dir.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 2000, pp. 20-44.

<sup>2187</sup> Henri Louchart., « Le Badminton pour tous et sport scolaire par excellence », *UNSS*, n°8, décembre 1979, p. 26.

avait une rotation rapide. Autrement dit, le badminton était un sport très adapté au sport scolaire et aux moyens de professeurs d'éducation physique<sup>2188</sup>.

Néanmoins, avec cet argumentaire, l'activité demeure perçue comme non sérieuse. « *Jeu de plage* » pour les uns, jeu de fillettes pour les autres, il n'est pour le corps enseignant qu'une sorte de « *douce plaisanterie* » lorsqu'Henri Louchart le présente à la fin des années 1970<sup>2189</sup>. Il ne peut avoir sa place dans les associations sportives scolaires sous l'orientation très compétitive d'une ASSU jusqu'alors très impliquée dans la détection des champions. Si la période des années 70 constitue une période de rupture dans l'histoire des pratiques du sport scolaire, le badminton ne participe pas à cette dynamique. En mettant en place deux formules de compétition différentes à partir de l'année 1971-1972, le directeur de l'ASSU, Claude Pineau, permet en effet au sport scolaire de connaître un réel développement : alors qu'il compte 502 483 élèves pour l'année scolaire 1971-1972<sup>2190</sup>, le chiffre est porté à plus d'un million d'élèves en 1978. Le badminton reste, lui, absent sur l'ensemble de cette période au regard des archives nationales du sport scolaire<sup>2191</sup>.

Le même phénomène s'observe en région parisienne, porté par Jean Ernoux et son Groupement Sportif des Professeurs d'EPS dont le club est affilié au CFB. On note une demande de sa part en 1975, lors d'une réunion du Comité qui « *présente une demande de M. Ernoux, responsable des jeunes à l'Université de Paris et professeur d'éducation physique, qui souhaite implanter le Badminton dans les activités sportives de l'Université de Paris* »<sup>2192</sup>. Il est à l'initiative d'une démonstration de badminton devant mille élèves, dans le cadre d'une journée Jeu et Démonstration pilotée par l'USEP<sup>2193</sup>. Ses demandes de soutien de la part du CFB sont toujours d'actualité en 1977 et confirment l'invisibilité du badminton au plan du sport scolaire national. Il questionne « *où en sont les pourparlers avec l'ASSU*<sup>2194</sup> *pour la reconnaissance du badminton comme sport scolaire et universitaire ?* »<sup>2195</sup>. Claude Lefèvre répond que « *rien n'a encore été fait car il faudrait d'abord avoir beaucoup de scolaires et*

---

<sup>2188</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>2189</sup> D'après Henri Louchart., secrétaire départemental UNSS, dans *Le Badminton en milieu scolaire*, 1986, p. 6.

<sup>2190</sup> GOMET, Doriane, GRALL, Julie, *op.cit.*, 2014. pp. 233-245.

<sup>2191</sup> *Ibid.*

<sup>2192</sup> PV de la réunion du CFB du 3 mai 1975, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°22, 1975, p. 2-3, Musée Tennis FFET.

<sup>2193</sup> *L'Écho du badminton*, n°4, juillet 1977, p. 11, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2194</sup> Depuis deux ans déjà, l'ASSU est devenue UNSS et FNSU (loi Mazeaud, 1975) mais c'est encore l'ancienne structure qui est considérée par l'interlocuteur.

<sup>2195</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

*d'universitaires pour obtenir la reconnaissance de l'ASSU* »<sup>2196</sup>. Ici encore, se présente un exemple du cercle vicieux entretenu par la fragilité d'une structure qui nécessite davantage de pratiquants pour pouvoir développer ... des actions de développement.

C'est d'ailleurs Jean Ernoux qui fait découvrir l'activité à Gérard Morel, lui-même ancien enseignant d'EPS au Lycée Chaptal. Le futur DTN vante le travail effectué par ce dernier auprès de ses collègues pour leur faire découvrir l'activité. Il se souvient lui aussi, en tant que spécialiste de gymnastique aux agrès, de son scepticisme quant à l'aspect réellement sportif du badminton :

Ce sont dans ces mêmes années (peut-être 1974 1975 de mémoire) que je me suis rapproché de ce collègue, Monsieur Ernoux, que j'avais connu par ailleurs quand j'étais prof en activité. Il pratiquait le badminton sur Paris qui était la discipline ... qui n'avait pas encore de fédération à ce moment-là, qui était affiliée au Comité Français de Badminton, au sein de la fédé de tennis, donc tout ça c'était un peu en anonymat. Il faisait découvrir le badminton aux enseignants d'éducation physique sur Paris à travers le Groupement des Professeurs de la ville de Paris. Et donc il m'a incité à venir jouer parce que j'avais une certaine ironie face au badminton, je vous le dis franchement : par rapport à la gym qui est un sport âpre, dur, très technique, moi j'avais une image du badminton très ludique et facile. Et donc à travers ce Groupement des profs de la ville il m'a dit « *mais viens pratiquer, même en famille* », et je suis venu avec mon épouse et mes enfants. Il nous a initiés, on a accroché, on a fait des petites compétitions (non classées), contre le Racing, contre des membres que je retrouve ensuite dans mon parcours... j'ai mordu par le côté physique de cette discipline, par ce côté finement nerveux, vitesse, détente, explosivité... enfin bon c'était très riche<sup>2197</sup>.

Encore une fois, le décalage entre les représentations véhiculées par le badminton, frein à l'engagement des sportifs, et les impressions positives suite au vécu de la pratique, est ici mis en exergue. Dès lors, Gérard Morel, par ses appuis en tant que fonctionnaire à la Direction départementale jeunesse et sport (DDJS) de Paris, aurait tenté d'aider Jean Ernoux, « *en demandant à la DDJS de donner un petit coup de main financier à l'association du groupement des profs* »<sup>2198</sup>. Jean Ernoux contamine également Pierre Jeanjean, lui aussi enseignant d'EPS et père de Christophe Jeanjean, futur joueur de l'équipe de France avant de devenir entraîneur. Gérard Morel est conscient des difficultés des actions menées par les professeurs d'éducation physique et sportive qui agissent à des échelles locales, sans réseau, rendant leurs actions éparées : « *ce sont des hommes qui ont travaillé sur Paris, dans le même*

---

<sup>2196</sup> *Ibid.*

<sup>2197</sup> Entretien avec Gérard Morel, du 25 octobre 2013.

<sup>2198</sup> *Ibid.*

*moment où Henri Louchart agissait dans le Nord* »<sup>2199</sup>. Un autre exemple d'action isolée et sans suite ni indice supplémentaire est relevé au début des années 1970, lorsque qu'Henri Pelliza signale qu'il « *fera parvenir à Madame G. Reynaud, Professeur d'Éducation Physique à la Roche-sur-Yon, un filet, 4 raquettes et une boîte de volants* »<sup>2200</sup>. Franck Bucquet, membre du CFB, demande la mise en place par Jeunesse et Sport d'une journée d'initiation des professeurs d'EPS à Évreux, subventionnée par la FFLT. Le Comité, ne pouvant supporter financièrement ce type d'action, lui demande de se renseigner auprès du Comité régional de Normandie de la FFLT<sup>2201</sup>. Aucune suite n'est évoquée quant à cette démarche, et laisse supposer un refus de la part de la Fédération de tennis, somme toute logique au regard de l'ampleur des chantiers menés par Philippe Chatrier<sup>2202</sup>. Le manque de moyens financiers est une fois de plus un obstacle au développement de la discipline. Les actions vers la sphère scolaire, menées par les enseignants d'EPS, visiblement intéressés par l'usage du badminton comme support éducatif, ne sont finalement que des phénomènes isolés et ponctuels avant 1979, sans soutien de la part du CFB<sup>2203</sup>. D'après Gérard Morel, ce fut tout de même une aubaine et « *il le fallait absolument, comme l'avait fait le handball en son époque, que le badminton soit pris en main par des enseignants d'éducation physique, avec ses qualités surprenantes* »<sup>2204</sup>. Claude Lefèvre présente le même ressenti : « *c'était une très bonne base et le scolaire j'y tiens, c'est un très bon sport pour les jeunes, facile à enseigner, facile à organiser, qui ne demande pas beaucoup de matériel* »<sup>2205</sup>.

En résumé, l'expansion du badminton vers de nouveaux territoires, l'arrivée de dirigeants extérieurs à la sphère tennistique, l'usage envisagé du badminton comme support éducatif de l'EPS, traduisent une évolution des profils culturels et sociaux des pratiquants de badminton. La place de la directive concernant le marquage des terrains, diversement appliquée dans les gymnases en construction, complète le schéma d'infrastructures nécessaires au développement de la pratique. Enfin, l'instauration nouvelle du GNB augmente sensiblement les moyens alloués afin de mener des politiques de développement cohérentes, articulant la recherche de performance sportive et la propagande, appuyées par la formation de futurs cadres à même de les mener à bien.

---

<sup>2199</sup> *Ibid.*

<sup>2200</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1970, Musée Tennis FFT.

<sup>2201</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2202</sup> BAYLE, Emmanuel, *op.cit.*, 2009, pp. 219-248.

<sup>2203</sup> *France Badminton*, n°2, janvier 1979, p. 18, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2204</sup> Entretien avec Gérard Morel, du 25 octobre 2013.

<sup>2205</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

## 2. Le Groupement National de Badminton et ses nouveaux dirigeants : des leviers pour mener à bien davantage de projets

La création du GNB impulse l'activité politique autour du badminton dans la mesure où cette bascule permet d'obtenir davantage de moyens financiers. Les choix opérés s'inscrivent dans le droit fil de la période précédente, mais l'investissement autour de l'équipe de France est accentué, toujours dans l'idée de faire évoluer l'image du badminton. Toutefois, nous ne disposons d'aucun procès-verbal de réunion du Comité entre le 3 mai 1975 (publié dans le journal officiel de la FFLT n°22) et le 22 février 1977 (publié dans le journal officiel n°36). L'ensemble des journaux officiels de FFLT ont été dépouillés et passent donc sous silence l'activité politique du Comité de badminton pendant presque deux ans. Le procès-verbal publié dans le n°36 est d'ailleurs le dernier retrouvé dans les publications officielles de la FFLT. La scission entre les deux activités est davantage marquée après la bascule institutionnelle qui mène à la création du GNB. Les sources officielles, liées aux réunions du CFB, ont ensuite été obtenues *via* la collection privée de Bruno Lafitte<sup>2206</sup>.

### 2.1. Des moyens financiers augmentés

Suite à l'institutionnalisation du GNB et à l'action conjuguée des demandes d'aides financières annuelles du Comité envers l'État, la subvention allouée au Badminton en 1974 passe de 20 000 francs à 40 000 francs<sup>2207</sup>. En 1977, elle s'élève à 55 000 francs<sup>2208</sup>, puis 60 000 francs en 1978<sup>2209</sup>. L'autre source d'argent à la disposition du CFB est apportée par le paiement des licences. Des cotisations sont demandées aux clubs qui s'affilient au CFB. Elles passent rapidement de 10 francs à 50 francs<sup>2210</sup>. Les nouveaux clubs sont toutefois exemptés de ce versement et soulignent la volonté du Comité de les aider. Ils se voient en plus attribuer la somme de 2 000 francs à leurs débuts<sup>2211</sup>. Les représentants des clubs laissent entendre que ce soutien reste insuffisant<sup>2212</sup>.

---

<sup>2206</sup> La plupart des acteurs interrogés signalent avoir versé leurs archives à Bruno Lafitte. Alain Citolleux., attaché à la conservation des archives, dispose probablement des quelques PV qui permettraient de combler ce vide pour la saison 1975-1976.

<sup>2207</sup> PV de la réunion du CFB du 26 juin 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°14, 1974, p. 23, Musée Tenseum FFT.

<sup>2208</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2209</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2210</sup> *Ibid.*

<sup>2211</sup> *Ibid.*

<sup>2212</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 2, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

Ces moyens sont toujours investis dans l'organisation de compétitions nationales pour permettre à tous d'accéder à la compétition. Henri Pellizza affirme que « *l'essentiel des crédits sont alloués aux tournois et aux déplacements de haut niveau* »<sup>2213</sup>. L'augmentation des finances offre au haut-niveau un nouveau souffle. Malgré tout, cette hausse laisse tout de même le badminton dans une situation de restriction. Dans un souci d'économie, la liste des joueurs sélectionnés pour le championnat national de première série de Toulouse doit être établie « *le plus vite possible afin d'obtenir du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports une réduction de 50% sur la S.N.C.F.* »<sup>2214</sup>. Yves Corbel est ainsi très attentif à la gestion du budget et se rappelle lorsqu'il était trésorier : « *je ne dépensais pas n'importe quoi à n'importe quoi* »<sup>2215</sup>. À la fin de la saison 1978, il parvient même à conserver un reliquat dû au nombre des licenciés, dont la recette de 60 000 francs a été plus importante que prévue<sup>2216</sup>.

À l'occasion de la réunion des présidents de clubs de novembre 1976, Claude Lefèvre rappelle qu'entre « *le sport d'élite ou le sport de masse* », il faut les deux, quitte à renoncer au départ au très haut-niveau, qui demande des moyens financiers supplémentaires. Il rappelle également que le badminton n'existe que par ses joueurs, d'où l'importance de l'action de chacun pour promouvoir l'activité, recruter de nouveaux adhérents, et former des jeunes. Le club constitue une cellule mère pour envisager le développement du badminton en France : « *la prospection de nouveaux clubs doit être d'initiative locale ou régionale* »<sup>2217</sup>. Cette réflexion montre finalement que, pour le cas du badminton, la logique qui était à l'œuvre depuis près d'un demi-siècle se confrontait à un besoin de forces minimales, que l'entre-soi interdisait.

## **2.2. Une politique « d'en bas » : le club comme cellule de développement**

L'importance accordée aux clubs se traduit dans la volonté d'essaimer le badminton sur l'ensemble du territoire ainsi que dans la poursuite de la politique instaurée par Pelletier visant à permettre à tous d'accéder à la compétition. À cet égard, un nouveau règlement est adopté le 1<sup>er</sup> février 1975 par le CFB et porte « *dérogation sur quelques points concernant le Badminton aux règlements de la Fédération Française de Lawn-Tennis, fédération de*

---

<sup>2213</sup> *Ibid.*

<sup>2214</sup> PV de la réunion du CFB du 18 février 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2215</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>2216</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2217</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 3, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

tutelle »<sup>2218</sup>. Ce règlement présente le fonctionnement des deux commissions principales élues par le CFB, à savoir, la « *Commission Centrale des Interclubs de Badminton et la Commission Statuts et Règlements de Badminton* »<sup>2219</sup>. Ces deux instances reflètent les priorités du CFB. D'une part, elles doivent permettre un fonctionnement uniforme de l'activité par un règlement admis par tous, dans une logique de bureaucratisation nécessaire à l'identité d'un sport ; d'autre part, l'accent est porté sur la gestion des rencontres entre les clubs, considérées comme fondamentales à mettre en place, à la fois pour construire un réseau, mais aussi pour que chacun s'engage dans une logique compétitive.

Des outils de communication avec les clubs sont également envisagés, étant donnée l'absence de publications concernant l'activité du badminton en France et du Comité. « *La MJC Saumur, en l'absence d'autres supports se propose pour mettre à l'essai une nouvelle formule de journal badminton* » : Alain Citolleux, aidé par sa femme Marie-Andrée et Alain Baquet, sociétaire de ce club, publie *L'Écho du Badminton*, sous la forme d'un journal d'une vingtaine de pages, dans l'idée d'offrir « *un bulletin de liaison interclubs* »<sup>2220</sup> et d'informer l'ensemble des pratiquants des décisions du Comité ainsi que des calendriers et résultats de tournois. Alain Citolleux propose à travers cette publication un listing des clubs en activité accompagné des personnes ressources à contacter, dans l'optique de créer une liaison entre les acteurs du badminton<sup>2221</sup>. Le CFB décide que tous les résultats de compétitions doivent être adressés à Citolleux pour publication<sup>2222</sup>, et lui délègue officiellement la diffusion des procès-verbaux de réunion à travers son bulletin<sup>2223</sup>. Il est d'ailleurs remercié pour ses actions de communication : « *grâce à un responsable du Secrétariat Général, M. Citolleux, l'information sur notre sport a été claire, complète et régulière, qu'il s'agisse de comptes-rendus, de compétitions, de tournois qui se préparent, voire quelques de conseils techniques* »<sup>2224</sup>.

La forme de ce bulletin, rédigé de manière manuscrite, fait penser à une forme de fanzine, illustré de manière humoristique. Le chemin est encore long avant de disposer d'un bulletin officiel.

---

<sup>2218</sup> Règlement du 1<sup>er</sup> février 1975, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2219</sup> *Ibid.*

<sup>2220</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2221</sup> *L'Écho du badminton*, n°2, mars 1977, p. 2, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2222</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2223</sup> PV de la réunion du CFB du 23 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2224</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

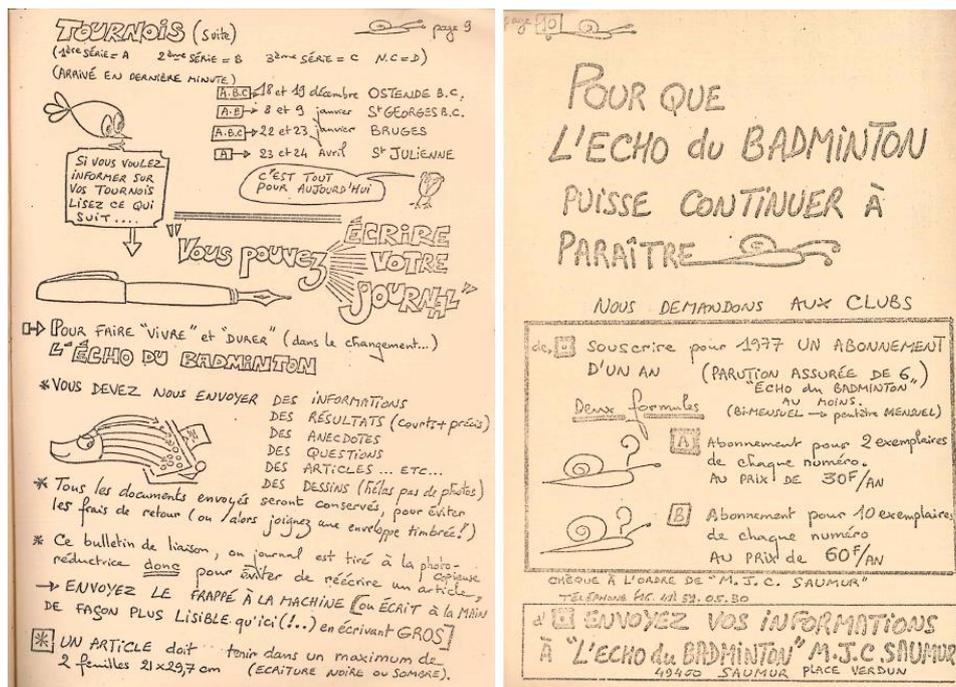


Figure 88 : Exemple de pages du numéro 0 de *L'Écho du Badminton*, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

La demande faite aux clubs d'alimenter le bulletin (page 9), ainsi que de s'abonner immédiatement (page 10) pour que la publication puisse se poursuivre, souligne également le manque de moyens à disposition du CFB et des dirigeants pour pouvoir réaliser l'ensemble de leurs projets. La velléité de diffuser aux licenciés une lettre d'informations officielles, par le biais d'un éditeur professionnel, est évoquée en 1974, sans suite, probablement au regard d'un coût trop élevé par rapport au nombre de pratiquants prêts à s'abonner<sup>2225</sup>. Une initiative similaire à celle d'Alain Citolleux est prise par Jean-Pierre Agneray, en Île-de-France, afin de proposer aux clubs de la région des informations variées (institutionnelles, sportives) concernant le badminton. Il publie ce mensuel *Bad-if* à partir de novembre 1977. Des zooms sur la vie des clubs sont proposés dans chacun des numéros, accentuant l'idée d'une politique qui doit s'alimenter « par le bas », c'est-à-dire, avec l'ensemble des clubs. Les deux publications disparaissent à la fin de l'année 1978, au moment où Jean-Pierre Agneray, alors secrétaire de la Ligue Île-de-France, édite le premier numéro de *France Badminton*<sup>2226</sup>, et offre un organe d'informations national alimenté par l'ensemble des représentants des Ligues régionales. À partir de ces premiers bulletins une visibilité de l'activité du badminton s'instaure progressivement par une presse spécialisée, dont les publications ne cesseront plus.

<sup>2225</sup> PV de la réunion du CFB du 28 septembre 1974, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°15, 1974, p. 16, Musée Tennis FFT.

<sup>2226</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; *France Badminton*, n°1, novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

Cette revue apparaît comme une demande forte si l'on en croit le premier numéro qui signale aux lecteurs « *vous nous avez prouvé votre confiance, vos réponses, votre courrier et vos abonnements sont là pour en témoigner* »<sup>2227</sup>. Les joueurs de badminton paraissent souhaiter une information autour de leur pratique, au-delà de leur club. Ici encore, la volonté de rompre avec un badminton pratiqué entre-soi au sein de foyers de pratiques épars, pour aller vers un réseau national, se dessine<sup>2228</sup>. Pour contribuer à cette mise en réseau, les représentants des clubs sont pour la première fois rassemblés et consultés concernant la politique nationale, à travers la tenue d'une « *réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France* », en novembre 1976, suggérée par Alain Citolleux, étonné de l'absence de communication lorsqu'il cherchait à contacter le CFB, en vain, au début des années 1970<sup>2229</sup>. À cette occasion, environ 30 clubs sont représentés à Paris<sup>2230</sup>, dans les locaux du RCF, pour rencontrer les membres du Comité. Claude Lefèvre présente immédiatement sa volonté de développer le badminton en France, « *entre le souhaitable et le possible* »<sup>2231</sup>, formule qui rappelle les obstacles limitant les volontés des dirigeants. Le CFB présente aux représentants des clubs la situation financière, son rapport moral, dans la perspective de situer le développement du badminton en France, de préciser le souhait d'évoluer vers une Fédération indépendante, et enfin expose les nouvelles modalités de désignation des membres du Comité, selon un principe démocratique rigoureux<sup>2232</sup>. La volonté de construire une politique nationale qui considère l'ensemble des clubs est marquée. Elle signe la fin de la cooptation. Le nombre de sièges à pouvoir au CFB est réparti par Ligue, au prorata de leur masse de licenciés, à condition qu'aucune ne dispose de la majorité absolue<sup>2233</sup>. C'est aux régions de déterminer qui les représentera au Comité, suite à des élections, où le vote est lui aussi dépendant de la

---

<sup>2227</sup> *Ibid.*

<sup>2228</sup> *France Badminton*, n°1, novembre 1978, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2229</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2230</sup> Mont Saint-Aignan (Michel Lechalupé), MJC Saumur (Citolleux Alain et Marie Andrée), Le Vaudreuil (Maud Emin), Choisy le roi SCCR (M et Mme Maréchal), RCF (Yannick Duval, Michel Marret et Jean Brunet), BC Dijon (Dominique Richard), Le Volontaire de Juvisy (Jean-Claude Sornat), Champigny (RSCC) (Jean-Louis Dessaint), JPA Paris XIIe (Jean-Pierre Agneray), Strasbourg BC (Bernard Mellet), CEBA (John Ellis), St Julien les Villas (René Hallier), ICI Pharma Reims (Philip Poyser), Etoiles Sportive de Colombes (André Guillier), AS Mesnil St Denis (Maragaret Poux), AS Motoral Toulouse (Henri Refreiger), BC Fos sur Mer (Philippe Paolacci), CSBCR Cannes (Lise Vollenweider), UGA Péageoise (Jean-Pierre Vourrey), PLED (Raymond Hermier), ASPTT Le Havre (Huguette Hermier), ALAH (Jean-Pierre Henri), US Lillebonaise (Rémy Rillet), CB Liancourt (Pierre Rondel et Pierre Cauchi), Esso Sports (Gérard Hindley), HBC (Viviane Bonnay (nom d'épouse de Viviane Beaugin), AS Chatou (Christine Sayer), LCH (Yves Corbel), Colombes Fossés St Jean (Bernard Guillier), Badminton Club d'Antibes (WJ Cady pour Poitrenaud), Avia (Puijalon)

<sup>2231</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 2, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2232</sup> *Ibid.*

<sup>2233</sup> Par exemple, pour la saison 1977-1978 : 7 sièges en Normandie, 5 sièges en Île de France, 2 sièges Ligue Sud-Est, un siège Ligue Midi Pyrénées / Saison 1978-1979 : 7 sièges IDF, 5 sièges Normandie, 1 siège MP, 1 siège RA, 1 siège PCA, PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

masse de pratiquants. Les clubs disposent chacun de trois voix, plus une voix supplémentaire par tranche de 25 licenciés, excepté les 25 premiers. La logique démocratique en provenance « d'en bas » est désormais nettement marquée et rappelée chaque année<sup>2234</sup>. D'après *L'Écho du badminton*, les clubs s'investissent dans cette démarche : en Île-de-France, seul un club n'a pas voté pour élire ses représentants au Comité pour 1977<sup>2235</sup>. Il est décidé, suite à l'aspect satisfaisant et constructif de cette réunion, de la reconduire tous les ans. L'année suivante, 23 clubs sont représentés pour dialoguer avec les membres du Comité<sup>2236</sup>.

En plus de s'appuyer sur les clubs pour favoriser le développement du badminton, le CFB est toujours soucieux de l'accès à la compétition pour chacun des pratiquants et des clubs, y compris les novices, rappelant la volonté de lui donner l'image d'un sport compétitif. Ainsi, un championnat de France est mis en place pour chaque niveau de classement, leur organisation est répartie sur l'ensemble du territoire et change de lieu d'accueil chaque année. Alors que le club de Toulouse ne compte que 36 joueurs, l'organisation du championnat de France première série est attribué à la ville et selon Claude Lefèvre, « *c'est un moyen de relance du badminton dans la région* »<sup>2237</sup>.

Année	1ere série	2° série	3° série	Non-classés
1974	Morsang	Issy-les-Moulineaux	Rogerville	Rouen
1975	Le Havre-Aplemont	?	?	Saumur
1976	Barentin	?	Paris	Mont Saint-Aignan
1977	Thonon	Mont Saint-Aignan	Colombes	Colombes
1978	Toulouse	Paris	Mont Saint Aignan	Saumur
1979	Mont Saint-Aignan	Bourg de Péage	Colombes	Colombes

**Figure 89 : Villes d'accueil des championnats de France individuels entre 1974 et 1979<sup>2238</sup>.**

Au cours d'une saison – et malgré quelques lacunes –, un équilibre est recherché pour que les différentes séries des championnats de France nationaux ne se déroulent pas dans la même région. Il est fait en sorte que pour une même série, des alternances s'observent d'une saison à l'autre. Malgré tout, nous percevons toujours l'omniprésence de l'Île-de-France et de la Normandie comme terres d'accueil de ces événements d'ampleur nationale. L'habitude des

<sup>2234</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 3, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2235</sup> *L'Écho du badminton*, n°1, janvier 1977, p. 3, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2236</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2237</sup> PV de la réunion du CFB du 18 février 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2238</sup> Nos sources ne nous permettent pas d'accéder à un relevé exhaustif des lieux d'organisation. L'absence d'archives officielles entre 1975 et 1977, déjà signalée, explique en partie ce manque d'informations.

dirigeants à les organiser, ainsi que les structures disponibles dans ces villes pour le badminton, expliquent en partie cette répartition coutumière. Toutefois, pour garantir une équité, du moins, permettre aux joueurs de l'ensemble du territoire de pouvoir participer aux championnats de France, des places sont attribuées par Ligue, au prorata du nombre de joueurs classés dans les séries concernées. Ces répartitions sont précisées à l'occasion des réunions du CFB<sup>2239</sup>. Les Ligues sont chargées par le Comité d'envoyer leur sélection de joueurs<sup>2240</sup>. De cette manière, le CFB s'assure d'une participation possible pour l'ensemble des clubs et délègue toujours la responsabilité aux organes régionaux d'organiser les sélections. Des places supplémentaires sont parfois proposées aux hommes dans la mesure où ils sont plus nombreux que les femmes à être classés. Celles-ci ont tendance à s'engager davantage dans des pratiques non compétitives, en témoigne leur adhésion massive au sein de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire<sup>2241</sup> et représentent moins de 25% de l'effectif des licenciés sportifs en 1979, qu'il s'agisse de fédérations olympiques ou non-olympiques<sup>2242</sup>.

La CFB tente également de soutenir le déplacement des joueurs, y compris pour les championnats non-classés. En 1978, le budget prévoit 25 480 francs pour les championnats de France interclubs et individuels, dont 14 000 francs sont investis dans les frais de déplacement<sup>2243</sup>. Pour l'édition 1975 qui se tient à Saumur, « *M. Pellizza suggère que l'on prenne en charge les frais d'essence pour 3 voitures* »<sup>2244</sup>. Le choix de ce lieu n'est d'ailleurs pas anodin et pensé pour développer le badminton en Anjou là où Alain Citolleux vient de l'implanter. En organisant la compétition pour des non-classés, le CFB s'adresse aux pratiquants débutants de ce lieu. Il y instille également une culture compétitive, dès les premiers instants de pratique. L'événement connaît une « *très forte participation* »<sup>2245</sup>, le CFB estime que « *beaucoup de joueurs méritent un classement* »<sup>2246</sup> et que le nombre de joueurs classés en France est insuffisant, donc, doit augmenter. L'accès au classement, donc l'inscription dans une logique de performance pour un maximum de joueurs, est recherchée. Cette volonté est freinée par une limite financière à partir de 1977. L'engouement lié à la

---

<sup>2239</sup> Un exemple de ces répartitions, proposé dans un compte rendu de réunion, est exposé en annexe (image 19, p. 85).

<sup>2240</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2241</sup> TRAVAILLOT, Yves, *Sociologie des pratiques d'entretien du corps*, Paris : P.U.F., 1998.

<sup>2242</sup> ATTALI, Michaël, *op.cit.*, 2007, p. 71.

<sup>2243</sup> Budget prévisionnel pour la saison 1978-1979, 7 septembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2244</sup> PV de la réunion du CFB du 1<sup>er</sup> février 1975, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°19, 1975, p. 13-14, Musée Tennis FFT.

<sup>2245</sup> *Ibid.*

<sup>2246</sup> *Ibid.*

compétition dès le niveau non-classé sur l'ensemble du territoire provoque des difficultés budgétaires :

M. Lefèvre fait état d'une demande de remboursement par Mme Vollenweider des frais de déplacement des 18 sélectionnés classés et non-classés de la Ligue du Sud-Est aux championnats nationaux. M. Lefèvre fait observer que ces frais sont extrêmement lourds et atteignent près de 15 % du budget total du Comité. Il rappelle que pour terminer la saison, le Comité ne dispose plus que d'environ 26 000 F pour les dépenses relatives au championnat de 1ère série, au championnat international de France et à la Plume d'Or. À la suite de la discussion qui s'engage, les décisions suivantes sont prises : le championnat national des non-classés est supprimé. Il y aura encore des championnats régionaux de non-classés dont les meilleurs pourront participer, sur le plan régional et national, au championnat de 3e série<sup>2247</sup>.

Le CFB ne peut pas asseoir sa volonté de promouvoir des compétitions d'envergure nationale à tous les niveaux, faute de moyens. Il revient finalement sur ce choix : le championnat national non-classés est maintenu et se tient à Saumur, en 1978, avec deux joueurs et deux joueuses par Ligue, sans que les modalités d'aides au déplacement ne soient toutefois précisées<sup>2248</sup>. L'importance accordée au maillage du territoire et à la rencontre des joueurs sur l'ensemble du territoire, quel que soit leur niveau, est remise en avant.

Le classement traduit également la volonté d'augmenter l'accès à la compétition à tous les niveaux ou d'augmenter le nombre de joueurs classés dans les premières séries. En 1977, une nouvelle série « Promotion », est ajoutée. Elle est considérée comme un « *tremplin pour les meilleurs 2<sup>èmes</sup> séries et assurera une possibilité de descente pour les 1<sup>ères</sup> séries qui ne seraient plus au niveau* »<sup>2249</sup>. Cette série est supprimée mais remplacée par une catégorie « *assimilés 1<sup>ère</sup> série* », d'ailleurs appliquée en deuxième et troisième série<sup>2250</sup>. Là encore, l'organisation du classement s'affine pour construire une hiérarchie plus cohérente, plus équitable et plus conséquente en termes de nombre de joueurs. L'instauration du GNB paraît corrélée à un suivi précis des joueurs classés. Des documents officiels présentant le classement paraissent, pour la première fois, produits à partir de la saison 1975-1976<sup>2251</sup>. Entre 1975 et 1979, le nombre de joueurs classés passe de 300 à 398 (soit une augmentation

---

<sup>2247</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tennisum FFT.

<sup>2248</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2249</sup> *Ibid.*

<sup>2250</sup> PV de la réunion du CFB du 22 avril 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2251</sup> Ils sont disponibles dans le fonds privé de Bruno Lafitte. Un exemple de ces productions (saison 1975-1976) est présenté en annexe (image 18, p. 82).

de 32% des effectifs). Le nombre de licenciés relativise cette augmentation. En 1975, ils sont 2045, en 1979, 2400, donc la proportion de joueurs classés passe de 14,6% à 16,6% ce qui reste faible et mettrait en lumière les limites persistantes de l'engagement compétitif des joueurs. Cette augmentation est répartie entre les trois séries et s'observe tant chez les hommes que chez les femmes.

En plus d'assurer des confrontations davantage équitables et plaisantes dans les compétitions individuelles, ce classement permet aussi une organisation égalitaire des rencontres par équipes. Un club ne peut pas engager plus de trois équipes par championnat national ou régional, et surtout, les équipes secondes et troisièmes des clubs ne peuvent comporter que des joueurs de deuxième et troisième série. Par cette règle, le CFB offre la possibilité aux jeunes clubs d'entrer dans la compétition avec des chances de succès, sans s'opposer à des joueurs de première série, ce qui pourraient se présenter dans le cas des clubs ayant trois équipes et un vivier important de joueurs<sup>2252</sup>. Dans la même logique, « *en simple, le joueur de l'équipe seconde classé n°1 ne peut avoir un classement supérieur à celui de l'un des joueurs ayant participé effectivement à l'une quelconque des parties de simple de l'équipe première* »<sup>2253</sup>. La même règle est valable pour les joueurs de double<sup>2254</sup>. Enfin, un joueur qui participe à un match en équipe première ne peut, pour la suite de la saison, participer à un match dans une équipe inférieure<sup>2255</sup>. Cette dernière règle est extrêmement exigeante, puisque ces conséquences sont irrémédiables pour l'année. Dès lors, le projet de construire une pyramide compétitive et développer le niveau de jeu à partir des premiers niveaux souligne l'importance accordée à une politique qui démarre d'« en-bas ». La visibilité du badminton comme sport compétitif doit finalement s'appliquer à un maximum de joueurs, de clubs, et donc, constituer la référence de ce qu'est le badminton sur le territoire.

En bref, l'instauration d'une communication avec les clubs, accompagnée d'une logique démocratique visant à donner à chacun le pouvoir de s'exprimer à l'échelle nationale, le maillage du territoire concernant le versant des rencontres, sont les témoins d'une bascule vers un badminton qui fonctionne en réseau et où la logique sportive compétitive est offerte à tous. Le CFB se préoccupe toujours de se construire une image du côté de son élite, et investit également des moyens pour faire progresser l'équipe de France à l'échelle européenne. Les

---

<sup>2252</sup> Règlement du 1<sup>er</sup> février 1975, p. 5, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2253</sup> *Ibid.*

<sup>2254</sup> *Ibid.*

<sup>2255</sup> *Ibid.*

deux versants sont toutefois connectés. Le Comité espère dégager de la masse de pratiquants, notamment des jeunes, ses futurs meilleurs joueurs.

### **2.3. Une politique vers l'élite sportive : entraîner et engager en compétitions internationales une équipe de France rigoureusement sélectionnée**

La question de l'entraînement de l'équipe de France devient récurrente dans les procès-verbaux. L'institution décide de faire participer les meilleurs joueurs à certaines compétitions internationales, notamment pour faire vivre le badminton français au-delà des frontières, et espère gravir les échelons et obtenir une reconnaissance auprès des autorités en France. Trois compétitions sont privilégiées par le CFB, bien que de nombreuses lettres d'invitation de la part de Fédérations étrangères soient transmises au Comité<sup>2256</sup>. Il s'agit de la Coupe Helvétique<sup>2257</sup>, à laquelle la France participe pour la première fois en 1975, de la Plume d'Or à laquelle le pays participe depuis 1973, et du tournoi junior triangulaire Belgique-France-Suisse. Ces choix s'expliquent car il s'agit de compétitions de deuxième rang, où les meilleurs Européens sont absents<sup>2258</sup>, laissant ainsi des chances de victoire aux Français. Torsten Berg, joueur et entraîneur Danois arrivé en France au milieu des années 1970, explique en effet que « *la Plume d'Or et la Coupe Helvétique étaient plutôt des championnats d'Europe 2<sup>e</sup> niveau et c'était beaucoup plus intéressant pour le niveau français parce que là on a retrouvé les autres équipes de même taille que les Français. C'est du bon sens que d'avoir utilisé le peu d'argent qu'on a eu pour participer à la Coupe Helvétique où les 5, 6 ou 7, 8 meilleures équipes d'Europe n'étaient pas là* »<sup>2259</sup>.

Ensuite, le CFB mise sur les juniors. La politique de recrutement envers la jeunesse, amorcée par René Pelletier, se tourne désormais vers le haut-niveau. C'est également le signe d'une volonté de progrès différé et de renouveau du vivier français. À partir de 1977-1978, le Comité décide de former cette équipe nationale junior et de l'entraîner. Ainsi, deux stages « espoirs » se tiennent en plus des deux stages annuels de l'équipe de France senior<sup>2260</sup>. La

---

<sup>2256</sup> Des invitations de l'Allemagne, de la Yougoslavie, des Pays-Bas, etc. sont réunies dans les d'archives de Santiago Panos..

<sup>2257</sup> Tableau récapitulatif des pays représentés aux compétitions officielles de l'EBU, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2258</sup> Il s'agit notamment des Britanniques, des Danois, des Suédois, des Néerlandais.

<sup>2259</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2260</sup> Ces stages espoirs ont lieu les 19 et 20 novembre 1977 et les 8 et 9 avril 1978 (annexe au PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, « Propositions et réflexions préalables à la réunion du CFB du 19 novembre 1977 de Mme Vollenweider », Coll. Priv. Lafitte Bruno) ; *L'Écho du badminton*, n°6, décembre 1977, p. 5, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

détection des espoirs est déléguée aux responsables de la sélection et de l'entraînement dans les quatre Ligues. En misant sur une nouvelle génération, formée par des entraîneurs chevronnés comme Roger Grimwood et Torsten Berg, le CFB espère repartir sur des bases solides pour gravir les échelons européens. Tom Verstoep, dont l'action était appréciée et reconnue, alors qu'il projetait de s'installer à Montpellier<sup>2261</sup>, abandonne toute activité et retourne dans son pays d'origine suite au décès de son fils au cours d'une partie de pêche<sup>2262</sup>. En conséquence, il ne peut plus assurer l'entraînement des joueurs français après la saison 1975-1976, mais une aubaine s'offre au CFB. Torsten Berg, joueur danois, responsable de la commission formation de la Fédération danoise de badminton, et d'une pratique de l'entraînement de haut niveau pour un collectif national des moins de 15 ans dans son pays, arrive en France en 1974. Il accepte une offre de poste en tant que maître assistant en sciences et chimie à l'Université de Poitiers pour terminer un diplôme d'études supérieures spécialisées. Souhaitant poursuivre la pratique sportive qui le passionne, il se lance à la recherche d'un club. Il précise n'avoir rien trouvé dans la région et avoir écrit au CFB, à l'attention de Michel Marret, sans jamais recevoir de réponse. D'après lui, le fait d'avoir rédigé son courrier en anglais explique l'absence de retour de la part du CFB<sup>2263</sup>. Comme ce fut le cas pour Alain Citolleux, il est probable que les difficultés de fonctionnement, l'assise du badminton dans son entre-soi et le peu de moyens du Comité pour étendre la pratique au-delà de la région parisienne et de la Normandie, expliquent le manque de réactivité de ses correspondants concernant cette demande isolée. Un jour, il reçoit un appel « *d'une copine de [s]a ville natale* » qui lui propose de venir jouer au badminton au Racing. Le mordue de badminton n'hésite pas à s'y déplacer, et se retrouve confronté à Roger Grimwood. Ensuite, Torsten Berg participe à des tournois, notamment Bourg-de-Péage, où il rencontre « *des personnes très enthousiastes pour faire quelque chose [...]. On a commencé à discuter avec ces enthousiastes-là sur quoi faire, ensuite nous avons monté quelques stages de formation d'entraîneurs dans les années qui suivent* »<sup>2264</sup>. Le Danois s'investira particulièrement dans la formation des cadres, que nous aborderons plus loin dans ce chapitre. À l'occasion de cette compétition, il rencontre Lise Vollenweider. Dans ses souvenirs, il nous confie que « *le premier contact surtout utile c'était une Danoise, Lise Vollenweider, mariée dans le midi avec Gérard Vollenweider, ils sont toujours là. Lise était responsable de formation pour le Comité*

---

<sup>2261</sup> *L'Écho du badminton*, n°8, avril 1978, p. 9, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2262</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2013.

<sup>2263</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2264</sup> *Ibid.*

*français de badminton à l'époque. Ensemble nous avons monté les stages* »<sup>2265</sup>. Elle aussi, joueuse de badminton d'origine danoise, arrive en France à l'âge de 17 ans, en 1963. Elle pratique la discipline depuis l'âge de huit ans, et souhaitait poursuivre sa pratique en région parisienne. Elle débute à Clichy, au club d'Esso-Sport, avant d'être déçue par le manque de terrains disponibles par rapport au nombre de joueurs présents, limitant alors le temps de pratique. Trois ans plus tard, elle est contactée par le Racing Club de France, intéressé pour recruter dans ses rangs une joueuse de bon niveau. Elle déménage à Antibes en 1968 et une fois de plus un phénomène de relocalisation s'observe. Elle rencontre Christian Dutreuil, un ancien sociétaire d'Esso-Sport de Clichy, qui pratique le badminton au club de Fos-sur-Mer, où une filiale de l'entreprise pétrolière est également développée. Ensuite, ces deux adeptes du volant créent un club à Cannet-Rocheville<sup>2266</sup>. La joueuse d'origine danoise ne souhaite pas pratiquer de manière isolée. Elle se rend au tournoi de Bourg-de-Péage et confirme sa rencontre avec Torsten Berg, ainsi qu'avec d'autres dirigeants que ce dernier nomme « les enthousiastes »<sup>2267</sup> et ayant une volonté de structurer la pratique et notamment l'entraînement des joueurs.

Roger Grimwood est quant à lui nommé entraîneur national<sup>2268</sup>, pour les seniors comme pour les juniors, confirmant la continuité envisagée entre les deux tranches d'âges. À l'issue de la saison d'expérimentation des stages « espoirs », et dans l'optique de préparer la suivante, Lise Vollenweider propose un programme d'organisation des compétitions et des entraînements et insiste sur le fait qu'il faut « *surtout assurer la relève [...] une réelle politique des jeunes, et d'ouverture vers des matches internationaux permettant la représentation française à l'étranger* »<sup>2269</sup>. Elle sollicite le secrétaire général de l'European Badminton Union, Émile Ter Metz, afin d'obtenir des renseignements à propos de l'éventuelle participation de l'équipe de France aux championnats d'Europe juniors. La responsable de la commission de formation et d'entraînement explique la situation financière délicate du CFB et demande par exemple à Émile Ter Metz le montant des droits d'engagements ainsi que l'adresse du logement le moins coûteux<sup>2270</sup>. Au regard du budget de la saison 1978, il paraît impossible pour le CFB de faire participer les équipes de France à une autre compétition. 14 000 francs sont prévus pour la Plume d'Or, 15 000 francs pour la Coupe

---

<sup>2265</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2266</sup> Ces propos ont été recueillis dans le cadre d'un échange informel avec l'ancienne dirigeante du CFB, le 15 novembre 2013.

<sup>2267</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2268</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tennis FFT.

<sup>2269</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2270</sup> Lettre de Lise Vollenweider. à Émile Ter Metz., 11 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

Helvétique et 9 000 francs pour le tournoi triangulaire junior. Le total représente plus de la moitié du budget du CFB. Le procès-verbal de la réunion du Comité du 21 octobre 1978 confirme explicitement cette limite à propos d'une éventuelle participation de l'équipe senior au tournoi international de Tchécoslovaquie : « *le Comité n'enverra pas de joueurs compte tenu déjà d'une participation de l'Équipe nationale à trois compétitions internationales, à savoir, l'Helvetia Cup, la Plume d'Or et le championnat des juniors* »<sup>2271</sup>. Le Comité a donc décidé d'inscrire l'équipe de France junior pour la première fois aux championnats d'Europe qui se dérouleront en avril 1979 en RFA, à Mulheim<sup>2272</sup>. En revanche, la participation au tournoi triangulaire junior est avortée, sans doute pour compenser les dépenses engendrées.

Les autres sources de dépenses principales sont consacrées aux compétitions nationales (25 480 francs) et à la formation d'entraîneurs (14 000 francs). L'organisation des championnats internationaux de France ne représente plus que 6 000 francs<sup>2273</sup>, ce qui confirme le recul de la volonté de briller uniquement par la qualité des réceptions des étrangers, ainsi que la volonté de limiter la diffusion d'une image du badminton où les Français peinent à faire bonne figure en comparaison aux meilleurs européens et donc prioriser les compétitions accessibles aux Français. En 1975, le Comité hésite à les organiser<sup>2274</sup> au regard des moyens limités et préfère financer le déplacement de l'équipe de France à Prague pour la Plume d'Or. Ces championnats ont finalement lieu au Racing Club de France<sup>2275</sup>. Le Comité félicite Michel Marret, dont le mérite est « *d'autant plus grand qu'il a dû procéder à l'organisation du championnat dans les conditions les plus difficiles et notamment dans des délais extrêmement brefs puisqu'à l'origine ces championnats ne devaient pas avoir lieu* »<sup>2276</sup>. Ces incertitudes démontrent également la persistance d'une structure historique dont la force et la constance assurent la continuité des rencontres traditionnelles. Par la suite, les championnats internationaux de France sont délocalisés en province dans l'optique d'en faire un vecteur de propagande. Là encore, se présente une volonté d'extension du badminton à l'ensemble du territoire. La priorité n'est plus d'organiser le traditionnel événement d'envergure où les Français ne peuvent rivaliser sur le plan sportif<sup>2277</sup>. D'ailleurs, le CFB semble en difficulté quant à la rigueur allouée à ces

---

<sup>2271</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2272</sup> Lettre de Claude Lefèvre. à Émile Ter Metz., 23 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2273</sup> Budget prévisionnel pour la saison 1978-1979, 7 septembre 1978, fond Bruno Lafitte.

<sup>2274</sup> PV de la réunion du CFB du 1<sup>er</sup> février 1975, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°19, 1975, p. 13-14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2275</sup> *Ibid.*

<sup>2276</sup> *Ibid.*

<sup>2277</sup> Ils se tiennent en Normandie, au Havre, en 1976 (PV de la réunion du CFB du 3 mai 1975, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°22, 1975, p. 2-3, Musée Tenniseum FFT) ; à Colombes en 1977 (PV de la

organisations sportives. L'organe officiel de la Fédération belge de badminton commente, à propos des internationaux de France de 1977 :

Cinq Belges formaient notre délégation aux internationaux de France qui avaient lieu cette année à Colombes [...] je ne donnerai pas les détails classiques caractérisant une organisation « à la Française », mais il faut savoir que l'heure d'été n'a fait qu'aggraver une situation horaire... déjà compromise dès le départ. Le manque d'organisation fait partie du folklore français et tout participant aux internationaux de France sait à quoi s'en tenir et accepte tout dans la bonne humeur<sup>2278</sup>.

La rigueur sportive et organisationnelle n'est pas optimale en France et met en avant le manque de maturité de ce microcosme, où quelques acteurs bénévoles doivent se charger de mettre sur pied des événements d'ampleur internationale. Néanmoins, le label de la compétition permet d'obtenir, d'après le CFB, « une bonne publicité à la télévision, à la radio et dans plusieurs journaux dont *l'Équipe* »<sup>2279</sup>. Un article reporte en effet les résultats de l'événement dans le quotidien sportif, en précisant qu'ils se sont déroulés « devant une très nombreuse assistance » et que le « comportement des Français a été excellent »<sup>2280</sup>, sans préciser leurs résultats, alors qu'on ne les voit pas apparaître dans le palmarès. Aucune information concernant l'événement n'est retrouvée dans le journal pour les éditions 1975, 1976, 1978. L'enthousiasme du CFB est à relativiser quant à l'intérêt que portent les médias à l'activité. Le badminton est, encore et toujours, invisible. Seuls deux articles ont été relevés dans *L'Équipe* sur cette dernière période étudiée. Le second évoque les championnats d'Europe par équipes<sup>2281</sup>, auxquels la France ne participe même pas. Quant à la télévision, d'après *L'Écho du badminton*, cette même édition des championnats internationaux de 1977 à Colombes permet d'obtenir deux émissions, l'une, sur Antenne 2, et l'autre avec FR3 Paris<sup>2282</sup>.

Finalement, la bascule amorcée par René Pelletier, où les internationaux de France sont en perte de vitesse au détriment de la formation des joueurs français, se confirme. La compétition, qui était si chère à René Mathieu et dont l'écho était le plus important selon les

---

réunion du CFB du 22 février 1977, *Journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tenniseum FFT) ; de nouveau au Havre en 1978 (Plaquette des championnats internationaux de France 1 et 2 avril 1978, Coll. Priv. Panos Santiago.) ; et à Cannes en 1979 (affiche pour les internationaux de France de 1979, Coll. Priv. Panos Santiago.).

<sup>2278</sup> *Badminton, organe officiel de la Fédération Belge de Badminton*, n°3, mai 1977, p. 12, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2279</sup> PV de la réunion du CFB du 23 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2280</sup> *L'Équipe*, 5 avril 1977, p. 5, Médiathèque de Saint-Brieuc.

<sup>2281</sup> *L'Équipe*, 11 avril 1978, p. 5, Médiathèque de Saint-Brieuc.

<sup>2282</sup> *L'Écho du badminton*, n°3, p. 7, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

procès-verbaux de la CCB, présente bien moins d'envergure à la fin des années 1970. Développer la pratique à la fois du côté des masses, tout en se préoccupant d'en dégager une élite sportive, forme un tout fonctionnel, inopérant auparavant du fait des traditions anglophiles héritées, de la priorité portée aux sociabilités et où le manque d'infrastructures ne permettait pas de cibler un public plus large. Malheureusement, malgré un investissement davantage cohérent des moyens et un choix de compétitions raisonnable en termes de concurrence, les participations de l'équipe de France dans les tournois européens présentent toujours le même son de cloche. Les Français sont en difficulté. En 1975, ils se classent derniers à la Coupe Helvétique qui s'est déroulée à Wilrijk<sup>2283</sup>. Suite à cette déconvenue et aux difficultés financières éprouvées, le Comité s'interroge sur l'intérêt de cette dépense<sup>2284</sup>. La France n'est pas engagée pour l'édition suivante, en 1977. En 1979, le pays figure de nouveau dans cette compétition et se classe 15<sup>e</sup> sur 17. Il est probable que la proximité géographique (elle se tient en Autriche) incite davantage la participation française par rapport à 1977 où la compétition se déroule en URSS, à Leningrad, ce qui augmente en conséquence les frais de déplacement. Cette même année, se tiennent d'ailleurs les premiers championnats du monde de badminton, à Malmö. Dans le droit fil d'un usage raisonnable des moyens financiers du CFB, aucun Français n'est inscrit à la compétition. Le résultat est davantage positif pour la Plume d'Or : Lefèvre se dit satisfait des résultats en 1978 et remercie Lise Vollenweider et Roger Grimwood pour cette 3<sup>e</sup> place, sur 5 (devant la Suisse et le Portugal)<sup>2285</sup>. Les joueurs de l'Hexagone étaient jusqu'alors habitués à la 4<sup>e</sup> place. Torsten Berg précise qu'en termes de difficultés, la Plume d'Or est la compétition européenne où le niveau est le plus accessible<sup>2286</sup>.

Pour accompagner cette équipe de France, la commission entraînement et formation, pilotée par Lise Vollenweider, qui succède à Raymond Hermier, à partir de 1977<sup>2287</sup>, organise des stages de préparation et de sélection spécifiques pour chacune de ces compétitions. Raymond Hermier, quant à lui, demeure responsable de la sélection des joueurs jusqu'en 1978. Suite à un incident (panne de voiture) où il n'a pas pu assister à une grande partie du stage de sélection des 7 et 8 janvier de Colombes, les modalités de sélection sont révisées afin de ne pas considérer le niveau d'un joueur uniquement à un instant T. La sélection se fera par

---

<sup>2283</sup> PV de la réunion du CFB du 3 mai 1975, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°22, 1975, p. 2-3, Musée Tennis FFT.

<sup>2284</sup> *Ibid.*

<sup>2285</sup> PV de la réunion du CFB du 22 avril 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2286</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2287</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tennis FFT.

décision du CFB, suite à la considération des propositions faites par l'entraîneur national, du classement et de la politique concernant la compétition concernée (soit encourager le progrès des jeunes espoirs, soit rechercher le meilleur résultat possible)<sup>2288</sup>.

L'appui sur des modèles étrangers, avec Lise Vollenweider, Torsten Berg et Roger Grimwood, est toujours de mise pour un badminton français en perpétuelle quête de repères pour savoir « comment entraîner ». La première génération de haut-niveau n'a pas encore percée et le modèle d'un entraînement basé sur la reproduction du champion tarde à être reconsidéré. Pat Davis, entraîneur anglais et auteur de nombreux ouvrages concernant le badminton, est d'ailleurs sollicité par Lise Vollenweider et Roger Grimwood pour apporter une contribution supplémentaire à l'entraînement des Français lors du stage des 7 et 8 janvier 1978<sup>2289</sup>. Dans le rapport qui suit l'événement, il est souligné que « *l'enseignement de Pat Davis représente un grand intérêt par la finesse et le détail, tant au niveau technique que tactique du Badminton. C'est une chance pour une équipe nationale d'avoir pu bénéficier de la présence d'un entraîneur et d'un technicien mondialement connu* »<sup>2290</sup>.

Afin d'obtenir le progrès souhaité des joueurs et de l'équipe de France, les processus de sélection s'endurcissent et traduisent une nouvelle impulsion vers la quête de record pour le badminton français. Vingt joueurs (quatorze hommes, six femmes) sont désignés et pris en charge (transport, hébergement) pour suivre des stages avec Roger Grimwood et doivent y participer faute de quoi, ils ne pourront pas être retenus. Le CFB le rappelle au cours de plusieurs réunions<sup>2291</sup> ainsi que dans les courriers adressés aux joueurs présélectionnés dans le cadre des stages<sup>2292</sup>. Lise Vollenweider rajoute que « *les stages seront prioritaires sur toutes autres compétitions, exceptées celles organisées par le CFB* »<sup>2293</sup>, sans doute pour s'assurer de la présence des Normands coutumiers d'aller en Belgique pour participer à de nombreux tournois<sup>2294</sup>. Cette décision souligne la promotion d'une émulation collective prise en main et cadrée par le Comité plutôt que d'observer un agrégat d'actions isolées. Cet investissement

---

<sup>2288</sup> PV de la réunion du CFB du 18 février 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion du CFB du 22 avril 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; *L'Écho du badminton*, n°8, avril 1978, p. 26, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2289</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2290</sup> Rapport de stage de l'équipe de France de Badminton, Lise Vollenweider., 8 mars 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2291</sup> PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion du CFB du 18 février 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; Rapport de stage de l'équipe de France de Badminton, Lise Vollenweider., 8 mars 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2292</sup> Lettre de Lise Vollenweider. adressée aux joueurs sélectionnés pour les stages de l'équipe de France, 6 novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; Rapport de stage de l'équipe de France de Badminton, Lise Vollenweider., 8 mars 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2293</sup> Lettre de Lise Vollenweider. adressée aux joueurs sélectionnés pour les stages de l'équipe de France, 6 novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2294</sup> Entretien avec Viviane Beaugin., du 15 novembre 2013.

important demandé aux joueurs est l'écho d'un accent porté vers leur spécialisation, et s'éloigne de l'esprit du jeu. L'entraînement devient désormais un travail obligatoire pour participer à un niveau de compétition supérieur. Néanmoins, le CFB complète cette réglementation par une mention précisant que les absences seront sanctionnées « *sauf excuse valable* »<sup>2295</sup>. Les stages se déroulent le temps d'un week-end, soit en Île-de-France, soit en Normandie, dans la mesure où les deux régions disposent de structures d'accueil et que la plupart des joueurs sélectionnés en sont issus. Les frais de prise en charge de transport des joueurs sont alors réduits pour le Comité. Cette organisation sur un temps logiquement libéré rappelle l'esprit amateur des pratiquants qui ne peuvent se consacrer intensivement au badminton uniquement lorsqu'ils ne travaillent pas. Enfin, la sélection de joueurs comme Viviane Bonnay<sup>2296</sup>, Yves Corbel et même Lise Vollenweider au sein de l'équipe nationale souligne aussi la multiplication des rôles des acteurs qui endossent tout autant le rôle de joueurs de haut-niveau que de dirigeants, témoin de la fragilité des moyens humains disponibles. Ces stages de préparation sont parfois spécifiques à des compétitions. Début mai 1977, l'équipe de France est réunie à Rouen pour se préparer à la Plume d'Or<sup>2297</sup>, sous les auspices de Roger Grimwood et grâce à l'organisation conjointe de Lise Vollenweider et Michel Lechalupé. Cette compétition se déroule trois semaines après le stage, à Lausanne. Il en est de même pour la Coupe Helvétique et la Plume d'Or pour la saison 1978-1979 : Lise Vollenweider rappelle aux joueurs l'obligation de présence aux deux stages de préparation<sup>2298</sup>. La cohérence de préparation des joueurs pour une échéance donnée renforce la rationalisation de l'entraînement couplée à la recherche de progrès, notamment sur le plan international<sup>2299</sup>. Il s'agit de dégager l'image d'une pratique où la structure compétitive est organisée afin d'optimiser les résultats internationaux. Cette évolution politique s'inscrit jusque dans les mentalités des joueurs. L'esprit de camaraderie, de jeu pour le plaisir s'efface. En plus de constater le progrès des joueurs, Lise Vollenweider exprime, avec regret, l'absence d'une dynamique de groupe lors du stage des 11 et 12 février 1978<sup>2300</sup> mais l'explique parce que les joueurs sont « *trop concernés par la sélection* ». Les déceptions de certains suite à leur

---

<sup>2295</sup> PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2296</sup> Il s'agit du nom d'épouse de Viviane Beaugin.. Elle est membre du Comité à partir de 1972.

<sup>2297</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2298</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; Lettre de Lise Vollenweider, adressée aux joueurs sélectionnés pour les stages de l'équipe de France, 6 novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2299</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2300</sup> Il se tient à Colombes.

non-sélection pour la compétition sont un indicateur de leur engagement compétitif et de l'esprit de concurrence qui règne désormais entre les joueurs français<sup>2301</sup>.

Beaucoup de joueurs ont formulé la demande d'obtenir davantage de stages, d'avoir beaucoup plus de possibilités de faire des rencontres par équipe avec des autres pays, sans que cela soit forcément pris en charge financièrement à 100% par le CFB. À cet effet, il faut noter l'expérience de beaucoup de 1<sup>ère</sup> série, qui depuis 2 ans, participent par équipe aux rencontres de Herxheim (Allemagne), en septembre<sup>2302</sup>.

Les joueurs prétendants à l'équipe de France expriment leur volonté de progresser et d'investir du temps et une rigueur dans leur entraînement. Ils sont également conscients du manque de moyens du CFB. Le temps de la pratique de ces joueurs est alors constant et la saison est exclusivement réservée au badminton. Le tennis est maintenant un autre monde, aux liens distendus.

## **2.1. Former des cadres pour relayer l'action des dirigeants et toucher l'ensemble du territoire**

L'autre point phare qui marque une bascule politique à partir de 1975 est la structuration plus affirmée de la formation de cadres reconnus par l'État. Il s'agit de relayer les méthodes d'entraînement proposées par Torsten Berg, à des échelles régionales et locales, et surtout auprès des jeunes<sup>2303</sup>. À partir de documents réalisés par la Fédération danoise (un film 16 mm sonore<sup>2304</sup> et un livre en danois « la voie moderne du Badminton »), auxquels il avait contribué, il expose les choix techniques et pédagogiques faits par la Fédération danoise pour transmettre dans ses formations un message homogène, susceptible de contribuer au développement de la pratique et à un accroissement du niveau de jeu. Sollicité par le CFB et notamment par Alain Citolleux<sup>2305</sup>, il accepte d'aider le Comité à structurer ce secteur de formation, suite aux rencontres effectuées à l'occasion du tournoi de Bourg-de-Péage déjà cité. Le projet est formalisé avec le Comité, mis en œuvre à partir de 1977 et coordonné par Lise Vollenweider. Torsten Berg construit un programme de stages, inspiré de ses

---

<sup>2301</sup> Rapport de stage de l'équipe de France de Badminton, Lise Vollenweider., 8 mars 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2302</sup> Ibid.

<sup>2303</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978 : programme de Lise Vollenweider. pour la saison 1978-1979, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2304</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2305</sup> Torsten Berg. noue des liens privilégiés avec Citolleux. dans la mesure où suite à la rencontre d'Alain Baquet., joueur de première série, le danois se déplace également à Saumur pour s'entraîner.

connaissances et de sa pratique au Danemark. Il est conscient de la nécessité de réaliser au plus vite une action de formation par étapes, pouvant dégager en quelques années un groupe de formateurs et des entraîneurs pour favoriser progressivement une pratique de haut niveau. Malgré les bonnes volontés, le Comité est toujours confronté à la question des compromis financiers. Selon Torsten Berg, « nous avons monté des stages, mais l'obstacle c'était surtout les finances »<sup>2306</sup>. Le Danois, ayant terminé ses études de 3<sup>e</sup> cycle, est retourné dans son pays et bien qu'il accepte d'intervenir bénévolement en France, souhaite une prise en charge de ses frais de déplacement. Grâce à son réseau international, il parvient à se faire financer ses déplacements, une aubaine supplémentaire pour le CFB grâce à cet homme. Il précise en effet :

J'avais des contacts à la Fédération internationale, notamment le Secrétaire général, et j'ai insisté pour faire monter le premier stage la première conférence des entraîneurs internationaux pour la Fédération internationale à Malmö, pendant les premiers Championnats du monde. J'étais président et organisateur avec les Suédois et j'ai appris à connaître le système international et j'ai trouvé l'argent au sein de la Fédération internationale pour payer mes dépenses. Deux fois ils ont payé mes dépenses pour me déplacer du Danemark à Paris<sup>2307</sup>.

C'est grâce à l'appui de la fondation Ferry Sonnevill, ayant pour objet de promouvoir l'entraînement de badminton dans les pays où l'activité est moins connue<sup>2308</sup>, que les déplacements de Torsten Berg sont financés. À la fin des années 1970, le Danois permet, grâce à ses compétences, la mise en route d'un système de formation d'entraîneurs en France. Avant la mise en place du GNB, seuls des diplômés de moniteurs bénévoles, sans valeur auprès de l'État, existent<sup>2309</sup>. Des démarches sont alors entreprises par le CFB afin d'officialiser les formations dispensées auprès du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. La volonté du Comité est de délivrer des brevets fédéraux reconnus, mais ayant uniquement une valeur interne attestant la capacité du moniteur à initier des joueurs de niveau débutant à niveau confirmé, selon le degré de diplôme obtenu<sup>2310</sup>. Deux degrés sont donc proposés. Ces formations, bien que coûteuses, sont pourtant acceptées par le CFB ce qui

---

<sup>2306</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2307</sup> *Ibid.*

<sup>2308</sup> *World Badminton*, « Interest is Stimulated in France, coaching course starts a revival », octobre-novembre 1977, p. 11.

<sup>2309</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2310</sup> PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

prouve la valeur accordée à cette ligne politique à la fin des années 1970. À la fin du mois d'août 1977, Lise Vollenweider et Michel Lechalupé organisent un stage de formation « d'aide-moniteur » (qui correspond au brevet fédéral premier degré) à Mont-Saint-Aignan, sous la direction de Torsten Berg et à destination de vingt licenciés<sup>2311</sup>. L'information est relayée auprès des clubs. Il est précisé à leurs représentants que « *le Comité s'est efforcé cette année de pousser son action sur l'entraînement. Il n'y avait pas de moniteurs confirmés ni de formateurs qualifiés. Des progrès sensibles ont été faits. 20 joueurs ont suivi des stages d'entraînement organisés par Mme Vollenweider avec l'aide de M. Grimwood et M. Torsten Berg* »<sup>2312</sup>. Onze parmi les formés sont normands, quatre d'Île-de-France, trois de la Ligue Sud-Est et deux sont issus du Sud-Ouest<sup>2313</sup>. Le coût engendré par ce stage est estimé en amont à 18 000 francs<sup>2314</sup>. L'année suivante, cette formation est reconduite, et propose un stage pour le premier degré. Cette session se tient à Istres<sup>2315</sup>, dans une volonté d'équité en termes d'accessibilité de formation pour les licenciés, du point de vue géographique. Le processus cherche à réduire le monopole lentement construit par l'axe Paris-Normandie. Un courrier adressé aux clubs signale la tenue de ce stage, la limite d'accueil de vingt stagiaires et que parmi les critères de sélection, il y a la « *répartition géographique* »<sup>2316</sup>. Les participants au stage d'Istres présentent des provenances variées. On retrouve, par Ligue : neuf licenciés de Normandie, six de Provence Côte d'Azur, cinq de Rhône-Alpes. En revanche, aucun licencié ne représente la ligue Île de France. Si nous n'avons pas pu avoir les sources, directes ou indirectes, permettant d'envisager une explication à cette absence, il en demeure que cette situation dénote de la diffusion du phénomène badminton sur un maillage territorial élargi. Poursuivant la logique de graduation des formations, un stage de deuxième degré fédéral se tient également à Istres en 1979<sup>2317</sup>.

Plus encore, Franck Bucquet et Lise Vollenweider sont désignés pour mettre au point le programme spécifique pour le premier degré du brevet d'État, qui permet une activité

---

<sup>2311</sup> PV de la réunion du CFB du 23 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2312</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2313</sup> Liste des participants au stage 1<sup>er</sup> degré de Mont-Saint-Aignan, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2314</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno. Nos sources n'indiquent pas le coût réel engendré suite à son déroulement.

<sup>2315</sup> Liste des participants au stage du CFB de formation 1<sup>er</sup> degré à Istres, 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2316</sup> Courriers de Lise Vollenweider. à destination des clubs, Commission formation, 9 juin 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2317</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

d'entraîneur professionnel<sup>2318</sup>. Dès 1977, Franck Bucquet est chargé de relayer les informations relatives à l'obtention de ce diplôme auprès de l'ensemble des Ligues<sup>2319</sup>. La mise en place de cette certification reconnue par le Ministère traduit une nouvelle étape dans la recherche d'identité de sport structuré et sérieux, parce qu'il est doté d'un encadrement professionnel. Franck Bucquet se doit de préparer « *une étude et un dossier sur la préparation et la candidature aux brevets d'État* »<sup>2320</sup>, pendant que Lise Vollenweider aidée par Torsten Berg, s'occupe de la partie pratique<sup>2321</sup>. Le recours au modèle étranger se retrouve dans cet espace puisqu'une fois de plus, les Français s'inspireront des programmes danois et belges<sup>2322</sup>. C'est finalement Santiago Panos, avec l'aide d'Yves Corbel et d'André Vallet, suite à la démission de Franck Bucquet, qui est chargé par Lise Vollenweider d'écrire ces textes cadres. Santiago Panos fait aussi partie de ce mouvement de renouveau du Comité, des « enthousiastes » évoqués par Torsten Berg. Handballeur de niveau national dont la femme est gymnaste de haut-niveau, le couple, lassé de se retrouver à distance durant leurs compétitions respectives, recherche une nouvelle pratique. En 1974, ils s'essaient d'abord au volley-ball. Non convaincus, un des joueurs de cette équipe de volley<sup>2323</sup> leur parle de badminton. Comme la plupart des personnes qui ignorent ce qu'est le badminton sportif, Santiago Panos nous explique :

J'avais pas envie d'aller jouer au badminton à cause de l'image que ça donnait. Ça avait l'air tellement simple et facile. Je lui ai dit « *non, moi je veux un sport où je me défoule. Le volley-ball bon ça ne plaît pas à Marina. Bon, on va essayer le badminton* » et je suis arrivé dans son club qui est Le Havre et qui est toujours mon club, ça va faire 39 ans que je suis au badminton club du Havre. On me dit : « *tiens joue contre la jeune femme qui est là* » une petite jeune femme pas très grande, très très longiligne pour ne pas dire maigre mais elle n'était pas maigre du tout, parce qu'elle était très musclée. Je me suis pris une raclée, j'étais rouge comme une pivoine. Elle m'a traîné aux quatre coins du terrain. Personne ne m'a dit que c'était Viviane Beaugin [...] J'ai dit oh, je signe. J'ai signé et ça a commencé comme ça<sup>2324</sup>.

Une fois encore, la représentation initiale du badminton est un frein pour s'y engager, alors qu'après l'essai, son aspect énergétique opère une séduction immédiate. Au passage, il

<sup>2318</sup> PV de la réunion des présidents de clubs et sections de badminton de France, 22 octobre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2319</sup> PV de la réunion du CFB du 23 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2320</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2321</sup> *Ibid.*

<sup>2322</sup> PV de la réunion du CFB du 19 novembre 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2323</sup> Il s'agit d'Alain Chevrel, alors compétiteur.

<sup>2324</sup> Entretien avec Santiago Panos, du 17 juin 2013.

convient de relever un phénomène qui semble se dessiner et se confirmer dans la période suivante : le badminton représente chez les nouveaux arrivants de la fin des années 1970, puis des années 80 une « deuxième carrière », c'est-à-dire qu'ils vivent à travers celui-ci non pas une première expérience sportive, mais bien une nouvelle. Professeur de mathématique à l'Université du Havre, Santiago Panos s'investit naturellement dans le secteur de la formation, curieux de progresser. Il est formé par Torsten Berg au stage de premier degré de Mont-Saint-Aignan en 1977, et est ensuite présent en tant qu'assistant au stage premier degré d'Istres en 1978<sup>2325</sup>. Il poursuivra cette dynamique par la suite après que Torsten Berg lui ait laissé « *les clefs du camion* »<sup>2326</sup>. Le Danois précise en effet : « *c'était mon premier élève je pense en France je lui ai tout appris et il a suivi ce que j'ai essayé de monter* »<sup>2327</sup>. Pour revenir à la structuration du brevet d'État, ils produisent ainsi la formule d'examen spécifique badminton pour le premier degré. Panos transmet personnellement à Claude Lefèvre, dès le 15 octobre 1978, une lettre accompagnée des textes officiels du Ministère relatifs au fonctionnement des brevets d'État, ainsi que de sa proposition d'épreuves pour la partie spécifique badminton. Il rajoute que cette ébauche présente plusieurs choix qui doivent être, à son sens, opérés et validés par le CFB<sup>2328</sup>. Cet examen comprend des épreuves écrites relatives à la technique, à la tactique, à la pédagogie, ainsi qu'une épreuve pratique<sup>2329</sup>, en conformité avec l'arrêté du 8 mai 1974 qui définit la formation des cadres techniques évoluant au sein des Fédérations sportives. Le travail entamé en 1978 aboutit à l'officialisation d'un brevet d'État premier degré, option badminton, par l'arrêté ministériel du 25 mars 1981. Afin de disposer de jurés à cet examen, tous les stagiaires reçus au diplôme fédéral de second degré de 1978 obtiennent l'équivalence du brevet d'État par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et constituent les treize premiers entraîneurs professionnels reconnus. Les nouveaux acteurs politiques du badminton recherchent à travers ce diplôme une reconnaissance accrue de la discipline en tant que sport sérieux auprès des autorités. Ils fondent l'espoir qu'avec l'appui d'entraîneurs reconnus, il sera possible d'obtenir davantage de subventions, notamment afin d'organiser des stages d'entraînements et enfin, de disposer de cadres compétents tant du point de vue de la formation des joueurs que du point de vue de l'organisation administrative et de la conduite de projet autour d'une pratique sportive et, finalement, permettre un développement rationnel du badminton en France dans le giron des sports reconnus. Les moyens recherchés visent à

---

<sup>2325</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2326</sup> Entretien avec Santiago Panos, du 17 juin 2013.

<sup>2327</sup> Entretien avec Torsten Berg, du 16 novembre 2016.

<sup>2328</sup> Lettre de Santiago Panos. à Claude Lefèvre., 15 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2329</sup> *Ibid.*.

mettre en place un système qui permet aux intéressés de venir s'inscrire dans les formations et d'obtenir des diplômes qui participent du processus d'autonomisation et de la pratique. Plus encore, ces temps sont ouverts à tous et font émerger des dirigeants d'horizons variés, tant sur le plan social que culturel, qui rompent définitivement avec un fonctionnement confiné basé essentiellement sur la reproduction des traditions passées.

Ensuite, l'ambition de relayer les actions de formation et de gestion des entraînements au niveau régional se traduit par une demande de la part du CFB de quatre postes de conseillers techniques régionaux<sup>2330</sup>. Le Ministère répond négativement à cette demande au regard d'impossibilités budgétaires. Il est probable que le faible développement du badminton, qui ne décompte que tout juste 2 000 pratiquants, ne dispose pas d'une Fédération de tutelle propre, et qui n'est pas un sport olympique, soit à l'origine de ce refus<sup>2331</sup>, accentué par le contexte de crise économique débuté en 1973 qui fait suite au choc pétrolier débuté en 1971.

Finalement, les nouveaux acteurs du badminton, que sont Lise Vollenweider, Alain Citolleux, Torsten Berg, Santiago Panos, sont déterminés à impulser une politique ambitieuse et recherchent activement des solutions pour pallier au manque de moyens financiers et au déficit de formation de cadres susceptibles de développer la pratique du badminton en France. Les diplômés de second degré et les stages pour des entraîneurs/formateurs d'élite constituent un point d'accroissement de l'organisation rigoureuse de la pratique. Ils permettent d'augmenter la force de diffusion d'un message univoque et centralisé depuis l'institution mère. Michel Lechalupé, du club de Mont-Saint-Aignan, est également cité par Torsten Berg. Lise Vollenweider souligne le « grand travail » effectué par ce dernier au sein de la commission d'entraînement et dans l'aide qu'il apporte à l'organisation des différents stages de l'équipe de France<sup>2332</sup>. Torsten Berg se rappelle également que parmi cette nouvelle équipe figurent Pierre Rondel, Jean Brunet, John Ellis, André Vallet et Isabelle Jobard, des dirigeants, ou futurs dirigeants influents. Cette « nouvelle équipe » est par ailleurs consciente des représentations peu attrayantes véhiculées par le badminton et souhaite lui adosser une image de marque, une identité propre, et conduit finalement à la création d'une Fédération de badminton indépendante.

---

<sup>2330</sup> PV de la réunion du CFB du 22 avril 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2331</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2332</sup> Rapport de stage de l'équipe de France de badminton, Lise Vollenweider., 8 mars 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

### 3. La bascule opérée par la « nouvelle vague » de dirigeants : vers la création de la Fédération française de badminton

#### 3.1. La recherche de reconnaissance, de construction d'une « image de marque » du badminton est toujours présente

Malgré le changement de visage de l'équipe progressivement installée à la tête du CFB, une permanence s'observe dans la recherche de reconnaissance de l'activité. Le message véhiculé comme quoi le badminton est un « vrai sport » demeure nécessaire à transmettre. Les nouveaux acteurs du CFB sont d'ailleurs bien placés pour comprendre les représentations associées au sport qui constitue leur nouvelle passion. Parmi eux, nous avons vu que certains percevaient également le badminton comme un jeu non sérieux avant de goûter à l'activité. Lise Vollenweider et Torsten Berg relaient la situation du badminton en France à l'échelle internationale dans *World Badminton*. Ils précisent que si le badminton n'est pas développé dans le pays, malgré sa présence parmi les membres fondateurs de l'IBF en 1934, c'est dû à « *la nature inconnue de ce sport, et son image malheureuse en France en tant que jeu d'enfant ou de plage et non de sport* »<sup>2333</sup>. Dans *Paris-Normandie*, il est précisé qu'« *en tant que sport, il est pratiquement inconnu en France. Il se vend pourtant plus d'un million de raquettes chaque année sur le territoire national mais celles-ci sont plus utilisées pour le jeu de plage du volant que pour la compétition* »<sup>2334</sup>. Yves Corbel souligne la persistance de la confusion du badminton avec un jeu de plage<sup>2335</sup>. Alain Citolleux évoque le fait que le badminton « *n'avait pas la crédibilité d'image. On n'avait pas de résultats ni de gens qui spontanément avaient réussi à enflammer le paysage [...] à partir du moment où on voulait que ça change, fallait qu'on durcisse l'image du badminton* »<sup>2336</sup>. Il rapporte, suite à une démonstration qui se tient aux Sables d'Olonne, l'étonnement des personnes qui viennent s'essayer à la pratique : « *c'est vraiment du sport !* »<sup>2337</sup>. Cette idée de durcir l'image de la discipline renvoie à une forme de virilité souhaitée, celle du modèle compétitif, pour une pratique qui longtemps s'est cantonnée à l'aspect préparatoire, pour enfant, ou qui était perçue comme adaptée aux femmes. Alain Citolleux figure parmi les plus dynamiques promoteurs du badminton qu'il nommera « sport qui bouge » afin de convaincre médias et population des

<sup>2333</sup> *World Badminton*, « Interest is Stimulated in France, coaching course starts a revival », octobre-novembre 1977, p. 11.

<sup>2334</sup> Coupure de presse, « Création de la Fédération Française de Badminton », *Paris-Normandie*, 28 février 1979, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2335</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>2336</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2337</sup> *L'Écho du badminton*, n°5, octobre 1977, p. 3, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

vertus de l'activité qui mériterait une place à part entière au sein du mouvement sportif. Il constate avec regret « *qu'il ne semble pas y avoir de volonté de prospection de nouveaux clubs au sein du CFB. Il est nécessaire de prévoir au budget un chapitre spécial [...]. Pour l'instant seuls des efforts locaux sont tentés – aucune démarche nationale n'existe* »<sup>2338</sup>. Ce constat traduit effectivement les divers mouvements impulsés autour du badminton dans les années 1970 : le badminton est porté par quelques acteurs qui structurent des clubs ou section dans leur ville, comme l'a fait Alain Citolleux, ou comme le font les enseignants d'EPS à l'image d'Henri Louchart, sans qu'un réseau ne se tisse entre ces foyers. Il souligne également l'absence d'actions autour de ces questions. Les politiques principales du Comité sont portées sur la formation des joueurs dans les clubs, ainsi que des entraîneurs, afin de faire progresser le niveau de jeu français. Aucune action d'envergure visant à développer l'image du badminton en tant que sport et surtout le faire connaître, n'apparaît dans les comptes rendus du CFB. Suite à sa revendication, et ayant fait ses preuves avec l'édition de son bulletin *L'Écho du badminton*, Alain Citolleux est logiquement nommé responsable de la propagande et des relations extérieures<sup>2339</sup>. Ses actions se portent alors sur trois secteurs. Il cherche à faire connaître le badminton par le biais des médias, à proposer un support officiel d'informations « pratiques » concernant la discipline et enfin tisser des liens avec les fournisseurs de matériels pour permettre d'étendre sa distribution en France.

Les prises de contacts avec les médias confirment l'idée que le badminton n'a pas d'écho. Au début de l'année 1978, Alain Citolleux se met en relation Christian Quidet<sup>2340</sup>, alors directeur du service des sports de TF1. Celui-ci semble intéressé par une activité « *qu'il découvrait* »<sup>2341</sup>. Quand il n'a pas de représentations en tant que jeu de plage, le badminton est inconnu. Les promoteurs de la discipline en sont également conscients. Sur la plaquette annonçant le IV<sup>e</sup> tournoi international de Bourg-de-Péage, on peut lire « *le BADMINTON, sport à part entière, mais encore trop méconnu* »<sup>2342</sup>. La presse locale normande maintient ce constat et titre un article « *un sport méconnu mais en plein essor : le badminton* »<sup>2343</sup>, alors que l'activité y est implantée depuis les années 1950. Concernant la démarche entreprise vers

<sup>2338</sup> PV de la réunion du CFB du 11 juin 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2339</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tennis FFT.

<sup>2340</sup> *L'Écho du badminton*, n°7, février 1978, p. 3, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2341</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2342</sup> Plaquette de présentation du IV<sup>e</sup> tournoi international de Bourg-de-Péage, 28 et 29 mai 1977, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2343</sup> Coupure de presse isolée, *journal non identifié*, estimé à la saison 1978-1979, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

TF1, suite à une seconde rencontre avec Quidet<sup>2344</sup>, un projet de reportage est établi<sup>2345</sup>. Alain Citolleux, aidé par Pierre Rondel, tente aussi de nouer des liens avec Radio France, FR3<sup>2346</sup> et Antenne 2. Il souligne qu'« *on peut regretter que de telles démarches n'aient pas été faites plus tôt, et répétées chaque année, car il faut encore convaincre de l'EXISTENCE du BADMINTON [...] pour les journaux et magazines, une étude est en cours, pour choisir les canaux les plus efficaces pour informer le grand public et susciter des vocations de responsables* »<sup>2347</sup>. Bien conscient que le badminton est un sport inconnu, il tente de le présenter et d'en vanter les mérites. Dans une lettre adressée à Philippe Gildas, il propose un reportage pour l'émission « *En savoir plus* » diffusée par Antenne 2. Alain Citolleux présente l'activité au journaliste en commençant par souligner la distinction nécessaire entre le jeu du volant et le badminton :

En été, beaucoup de Français pratiquent sur les plages et dans les campings un jeu populaire faussement appelé BADMINTON. En fait, ce jeu, sans règle précise est la poursuite du jeu DU VOLANT connu et pratiqué en France depuis plusieurs siècles. Le BADMINTON est par contre un SPORT (codifié par les Britanniques en 1877). CE SPORT va peut-être être inscrit au programme des Jeux Olympiques de 1984 [...]. En France plus de 2 000 licenciés participent à des compétitions régulières. Très spectaculaire, le BADMINTON de compétition nécessite une intense dépense physique... mais peut se pratiquer à des rythmes variés, suivant les possibilités physiques des joueurs [...]. Très connu en Europe, mais encore balbutiant en France, il peut constituer un sujet intéressant pour votre émission<sup>2348</sup>.

Tout se passe comme si l'argumentation de promoteurs du badminton se transmettait au fil des générations de dirigeants. Nous retrouvons toujours la mise en avant nécessaire du badminton comme sport. Ici, Alain Citolleux insiste sur ce terme en l'écrivant en majuscules. Il est défini tout à la fois comme un sport de compétition, codifié, difficile physiquement, mais adaptable pour un public néophyte. Encore une fois, le badminton est présenté comme un « sport pour tous ». Cette identité maintenue autour d'un flou, c'est-à-dire à double valence, à la fois compétitive et rude, mais à la fois ludique et accessible, ne permet pas de préciser à un individu extérieur ce qu'est le badminton. Cette double qualification paraît

---

<sup>2344</sup> Ce sont Pierre Rondel, et Roger Grimwood, qui se sont rendus à ce second rendez-vous (Lettre de Pierre Rondel, à Alain Citolleux., 4 décembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno).

<sup>2345</sup> Lettre de Pierre Rondel, à Alain Citolleux., 4 décembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2346</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2347</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2348</sup> Courrier d'Alain Citolleux, à Philippe Gildas, 31 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

même accentuée dans la seconde moitié des années 1970. On retrouve dans un courrier de présentation des championnats de France de première série de 1976 :

Le Badminton est un sport idéal, parce qu'il peut être pratiqué aussi bien comme simple délassément que comme sport de compétition, et ceux qui veulent le pratiquer sous cette forme constateront très vite qu'il est athlétique et qu'il exige de grandes qualités telles que : force, souffle, endurance, souplesse, réflexes, adresse, etc. Être champion de BADMINTON est une sérieuse référence. En effet, ce sport est considéré comme étant un des plus rapides au monde après la Hockey sur glace [...]. Il convient d'ajouter que ce sport athlétique est un admirable complément à d'autres sports, d'apparence seulement, plus vigoureux<sup>2349</sup>.

Sport idéal ou pratique de délassément ? Pour le mensuel *Bad-if'* « *il faut développer cet aspect du Badminton VÉRITABLE « Sport pour tous » [...] une image qui tend à se définir assez nettement : beaucoup de demandes de personnes ayant passé la cinquantaine d'années et cherchant un sport-loisir, d'entretien, nous sont parvenues* »<sup>2350</sup>. Cette pratique s'inscrit dans une demande d'activité énergétique couplée à une moindre contrainte et un plaisir immédiat, de la part des baby-boomers. Au club de Liancourt, c'est l'esprit qui semble animer les pratiquants : « *les gens du Club de badminton de Liancourt font du Badminton pour leur plaisir, pour se faire plaisir. Et c'est là le point essentiel. Ne pas forcément venir pour être le meilleur, ou pour faire admirer une nouvelle raquette, ou pour raconter les exploits du dernier match, mais venir pour soi, parce que l'on est gagné par le virus* »<sup>2351</sup>. Cette argumentation est reprise dans le bulletin de présentation des championnats internationaux de France en 1978. Il souligne la diversité du public pour qui la pratique serait idéale : « *il est attrayant, car il peut être joué à n'importe quel âge. Jeunes et vieux, garçons et filles y trouvent un plaisir immédiat. Aussi peut-on considérer ce sport comme un moyen idéal pour conserver une bonne condition et oublier les soucis du travail* ». Le choix de cet argumentaire autour de l'événement international n'est pas anodin alors qu'en 1975 la loi Mazeaud, « *relative au développement de l'éducation physique et du sport* »<sup>2352</sup> matérialise une étape supplémentaire dans la structuration des politiques publiques du sport<sup>2353</sup>. Cette loi marque la reconnaissance du sport comme un bien commun, un outil socio-éducatif qui doit être démocratisé. Elle autorise par ailleurs, dans son article 3, la prise en charge de l'initiation

---

<sup>2349</sup> Courrier de présentation des championnats de France 1976, Coll. Priv. Badou Christian.

<sup>2350</sup> *Bad-If'*, n°4, février 1978, p. 7, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2351</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>2352</sup> Loi Pierre Mazeaud, n° 75-988 du 29 octobre 1975.

<sup>2353</sup> CALLEDE, Jean-Paul, *op.cit.*, 2002, pp. 437-457.

sportive des élèves par des éducateurs sportifs. L'enjeu semble alors considérable pour les Fédérations. Toutefois, les contestations immédiates des enseignants d'EPS ne permettront pas l'application de cet article<sup>2354</sup>. Ainsi, de nombreux pratiquants paraissent investir le badminton dans une optique non compétitive, caractéristique de la recherche de réduction des contraintes<sup>2355</sup>. L'auteur du bulletin cité précédemment insiste également sur le plaisir immédiatement éprouvé dès l'entrée en pratique : « *les échanges entre débutants se font à une vitesse régulière. Immédiatement d'assez longs échanges se prolongent sans fautes. Bientôt le sens du placement se développe, on a la joie de placer le volant là où le partenaire ... ne se trouve pas* »<sup>2356</sup>. L'argumentaire présenté rappelle ce pourquoi les enseignants d'éducation physique et sportive sont rapidement séduits, à savoir, la mise en réussite quasi immédiate du joueur.

Il est rappelé que le badminton est aussi « *un sport de compétition [...] très athlétique et qu'il exige de grandes qualités telles que : souffle, endurance, souplesse, réflexes, synchronisation de mouvements, jeu de jambes, subtilité de jeu, etc. Être champion de badminton est une sérieuse référence. En effet, ce sport est considéré comme étant un des plus rapides au monde* »<sup>2357</sup>. Une fois de plus, les promoteurs du badminton se sentent obligés de présenter la discipline comme un sport de compétition, comme une référence sérieuse, sans doute pour s'éloigner des représentations du badminton en tant que jeu de plage. Pour autant, l'auteur de ces lignes termine son argumentaire en précisant « *que ce jeu athlétique est un admirable complément à d'autres sports, d'apparence seulement, plus vigoureux* »<sup>2358</sup>. L'auteur rappelle potentiellement le statut de sport second de l'activité. En outre, il appose le terme de « jeu » avec la valeur « athlétique », peut-être pour éviter une répétition dans sa tournure de phrase, mais l'effet de flou identitaire est une fois de plus créé. Il soulève également le problème récurrent des représentations associées au badminton, qui « *d'apparence* » n'est pas égal aux autres en termes d'énergie à déployer et paraît facile quand on ne l'a pas essayé.

La plupart des documents élaborés par le CFB à la fin des années 1970 et destinés à présenter un événement ou promouvoir le badminton proposent le même son de cloche. Les phrases relevées précédemment se retrouvent dans d'autres supports comme *L'Écho du*

---

<sup>2354</sup> ATTALI, Michaël, « Des pratiques sous influences syndicales », dans ATTALI, Michaël (dir.), *L'univers professionnel des enseignants d'éducation physique de 1940 à nos jours*, Paris : Vuibert, 2006, pp. 90-120.

<sup>2355</sup> POCIELLO, Christian, *op.cit.*, 1995.

<sup>2356</sup> Bulletin de présentation des championnats internationaux de France, avril 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2357</sup> *Ibid.*

<sup>2358</sup> *Ibid.*

*badminton*<sup>2359</sup>. L'activité est présentée tout à la fois comme un jeu, mais aussi comme un sport, qui d'autant plus s'adresse à tous, tout en étant un sport de formation pour les jeunes. Deux coupures de presse accompagnent un dossier réalisé par Alain Citolleux en vue de rédiger une brochure d'information relative au badminton. Probablement auteur de ces lignes ou transmetteur du discours<sup>2360</sup>, Alain Citolleux informe le lecteur du journal *La Nouvelle République*<sup>2361</sup> des représentations associées au badminton :

Il existe encore des disciplines que l'on a du mal à classer ; et souvent le rédacteur sportif est aux prises avec leurs responsables qui, preuve en main, certifient que c'est un sport alors que tout le monde y voit un jeu : la pétanque, la boule de fort, l'équitation, voyagent ainsi de rubrique locale en rubrique sportive : vient le cas du badminton<sup>2362</sup>.

Il poursuit en formulant une fois de plus l'idée que ce n'est pas un jeu de plage mais un sport où « *souffle, endurance, souplesse, réflexe, synchronisation des mouvements et subtilité de jeu sont nécessaires* »<sup>2363</sup>. Dans un autre article relatif au tournoi de la MJC Saumur, il est déploré le faible nombre de spectateurs « *qui s'explique sans doute du fait que le badminton n'est pas encore reconnu comme une discipline olympique, bien que ceux qui le pratiquent ont pleinement conscience qu'il s'agit d'un sport au sens notable du terme et non d'un simple jeu de plage* »<sup>2364</sup>. Dans l'esprit des promoteurs, la valence sportive et la reconnaissance de l'activité tiendraient au prestige olympique, donc à la compétition comme finalité.

---

<sup>2359</sup> Dans *L'Écho du badminton*, nous lisons par exemple « *Considéré pendant très longtemps comme un gentil passe-temps pour demoiselles de pensionnat, le BADMINTON de compétition requiert d'énormes qualités physiques : souffle, endurance, souplesse, réflexe, synchronisation de mouvement et enfin – et surtout- subtilité de jeu [...]. Le très grand avantage du BADMINTON réside dans le fait que l'on peut très rapidement devenir un joueur moyen capable de renvoyer le volant et de faire même quelques parties agréables* » (*L'Écho du badminton*, n°2, mars 1977, p. 8, Coll. Priv. Lafitte Bruno).

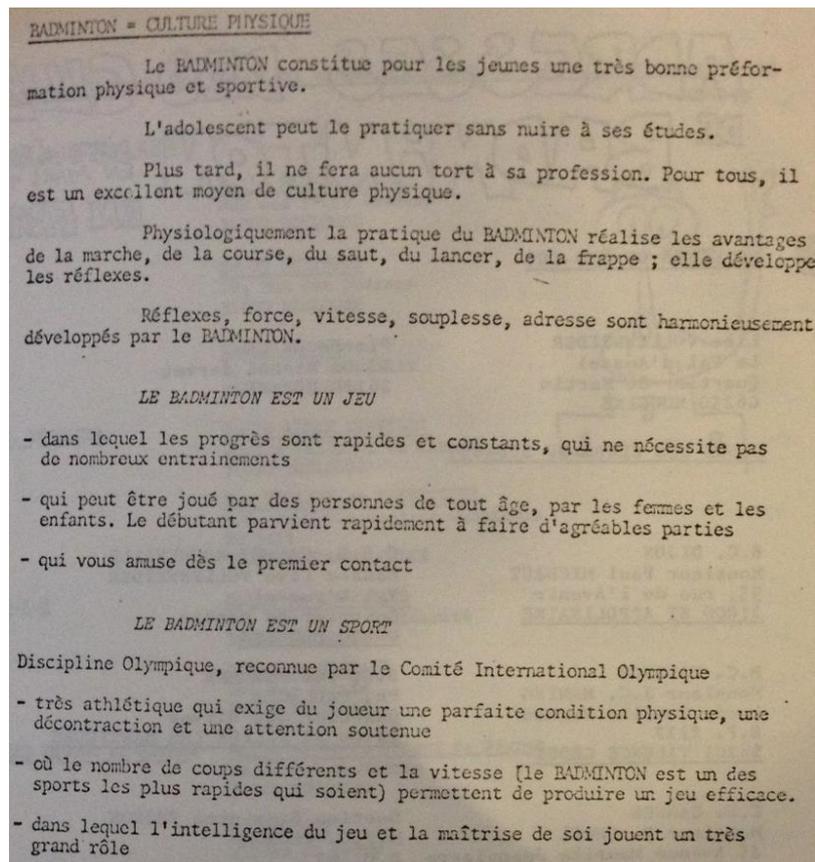
<sup>2360</sup> Les articles évoquent des rencontres de badminton qui se tiennent à la MJC Saumur, présidée par Alain Citolleux..

<sup>2361</sup> *La Nouvelle République*, « Découvre le badminton avec ces fous du volant... », 8 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2362</sup> *Ibid.*

<sup>2363</sup> *Ibid.*

<sup>2364</sup> Coupure de presse, « Plus de 100 participants au tournoi de badminton de la Maison des Jeunes », *journal non identifié*, Coll. Priv. Lafitte Bruno.



**Figure 90 : Présentation du badminton dans *L'Écho du badminton*, symptomatique de la « double identité » conférée au badminton par ses promoteurs (n°2, mars 1977, p. 9, Coll. Priv. Lafitte Bruno).**

Bref, l'activité semble être présentée comme le jeu et le sport pour tous à la fin des années 1970, discours qui rend difficile la définition du badminton mais qui pourrait devenir productif au regard de l'évolution des mentalités et de la diversification des formes d'engagement dans le sport. Auparavant, les promoteurs insistaient davantage sur le caractère athlétique de l'activité, pour séduire un public plutôt masculin et pratiquant le tennis. Ensuite, la formation de la jeunesse a été mise en avant, à une période où il s'agissait de prendre en charge les baby-boomers. Désormais, le discours s'adapte à un paysage sportif qui doit répondre aux aspirations de l'ensemble de la population. Les promoteurs du badminton font preuve d'un certain mimétisme visant à séduire le public de leur temps. Une permanence s'observe toutefois : il s'agit de se détacher de l'image du jeu du volant, du jeu de plage, qui ne permet pas au badminton de s'immiscer dans le champ des sports.

Alain Citolleux compte bien vanter les mérites du badminton vers un plus large public, et a pour projet de publier un livret d'informations sur l'activité qu'il présente au CFB<sup>2365</sup>. Il est destiné à appuyer les actions de propagande et « à répondre aux demandes de

<sup>2365</sup> PV de la réunion du CFB du 23 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

*renseignements en vue de la création de clubs* »<sup>2366</sup>. Sa diffusion est envisagée dans un premier temps aux délégations Jeunesse Sports Loisirs, à la presse, la radio et la télévision, ainsi qu'à « *tous ceux qui ont récemment demandé des informations* »<sup>2367</sup>. Ce livret comprend une première partie intitulée « le badminton : “ *un sport qui bouge* ” », laquelle présente l'activité, son règlement, son organisation institutionnelle et les démarches pour créer un club ou une section. La définition faite de l'activité résonne avec la double identité supposée – un sport de détente pour tous et un sport de compétition rigoureux – de la discipline. Ensuite, une deuxième rubrique « *renseignements techniques* » informe sur comment tracer un terrain, obtenir du matériel, se former et organiser des démonstrations. Enfin, une dernière partie fournit les « *adresses et conseils* » en présentant notamment la liste des clubs français. On perçoit la volonté d'Alain Citolleux d'offrir un outil de communication envers les personnes curieuses et susceptibles d'investir le badminton et, pourquoi pas, contribuer à son développement en créant un club<sup>2368</sup>. Il espère, si le nombre d'annonceurs le permet, éditer 10 000 exemplaires de ce livret. Le projet est à plusieurs reprises reporté car les fonds obtenus ne sont pas suffisants pour permettre un tirage suffisamment conséquent<sup>2369</sup>. Les éventuels financeurs sollicités répondent en effet : « *débutez... on vous aidera plus tard* » ou « *prenez d'abord plus souvent à la TV* »<sup>2370</sup>. On retrouve ici le cercle vicieux dans lequel le badminton est bloqué. Pour espérer se faire aider, il faut disposer d'une image, d'une représentation connue. Or, sans ces aides, il est difficile de mener les actions pour créer cette image et faire de la propagande, comme éditer ce livret d'informations.

Enfin, Alain Citolleux démarche les fournisseurs de matériel sportif pour élargir le circuit de vente d'équipements de badminton. Il visite en 1978 le salon du matériel sportif et interroge les différentes firmes à propos de la discipline. De la méconnaissance, avec l'exemple de Slazenger qui précise « *le badminton ça n'existe pas chez nous* » alors que le Saumurois découvre dans leur catalogue une gamme complète squash et badminton ; à l'intérêt, avec Marco Sport et Montana qui proposent du matériel de badminton mais beaucoup de jeux de plage également ; les réponses apportées concernant le matériel de badminton et son éventuelle diffusion sont très variables. Elles permettent « *de juger des difficultés pour faire connaître le badminton* »<sup>2371</sup>. La variété de raquettes proposées, allant du modèle conçu pour le jeu de plage, jusqu'aux modèles fabriqués en carbone pour la

---

<sup>2366</sup> PV de la réunion du CFB du 14 janvier 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2367</sup> PV de la réunion du CFB du 23 avril 1977, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2368</sup> *L'Écho du badminton*, n°8, avril 1978, p. 27, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2369</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2370</sup> *Ibid.*

<sup>2371</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

performance, est pour lui la « *preuve que le badminton commence à être considéré comme un “ sport technique ” en France* »<sup>2372</sup>. Il nuance immédiatement son propos en soulignant que « *la pléthore de matériel de plage poursuit la confusion* »<sup>2373</sup> et que dans les représentations le jeu du volant est similaire au badminton et inversement.

Finalement, l'arrivée des nouveaux acteurs, si elle semble impulser une dynamique nouvelle, perpétue la recherche de lutte contre l'image du jeu du volant, pour placer le badminton au sein de la multitude « *des cultures sportives* »<sup>2374</sup>. Ces acteurs, convaincus des bienfaits de la discipline, affichent nettement leur volonté de la diffuser largement. En outre, ils se positionnent en faveur d'une autonomie vis-à-vis de la tutelle de la FFLT afin de sortir de l'ombre.

### **3.2. Une forte volonté de se détacher de la tutelle du tennis afin d'obtenir davantage de reconnaissance**

La nouvelle équipe formée souhaite ainsi rompre avec le passé et le confinement du badminton. Alain Citolleux se fait porte-parole de ce discours<sup>2375</sup> et ses initiatives permettront d'effectuer un grand pas vers l'autonomie du badminton. Yves Corbel ne manque pas de souligner son action et le considère comme l'un des « *gros artisans* »<sup>2376</sup> de la création de la Fédération. Claude Lefèvre précise également :

C'était un garçon<sup>2377</sup> assez dynamique, avec certes sa vision précise des choses, enfin il faut reconnaître qu'il a fait quand même beaucoup de choses pour le badminton [...]. Il y avait autour de moi un certain nombre de gens, des Normands, des gens de l'Anjou, du Centre, et quelquefois aussi il y avait quelqu'un du Midi, c'étaient des gens assez dynamiques, qui croyaient à ce qu'ils faisaient et qui essayaient de faire avancer les choses et qui ont réussi d'ailleurs à les faire avancer<sup>2378</sup>.

Les paroles du président du CFB, en poste depuis dix ans, confirment le virage pris avec l'arrivée de cette nouvelle vague, qu'il considère comme un levier important ayant permis de faire évoluer et avancer le badminton en France. Torsten Berg perçoit Claude Lefèvre comme

---

<sup>2372</sup> PV de la réunion du CFB du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2373</sup> *Ibid.*

<sup>2374</sup> POCIELLO, Christian, *op.cit.*, 1995.

<sup>2375</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2376</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>2377</sup> L'expression employée souligne la volonté de Lefèvre de se placer ici en tant qu'homme d'expérience par rapport à cette nouvelle génération.

<sup>2378</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

quelqu'un de « *l'ancien régime... il était très gentil et poli. Je pense qu'il a bien compris que son moment était en train d'être passé et il a gentiment laissé la transition, de l'équipe de Claude Lefèvre à l'équipe d'Alain Citolleux et après tout c'était une évolution mais pas une révolution* »<sup>2379</sup>. Les élections régionales d'Île-de-France visant à choisir les représentants de la Ligue auprès du Comité désignent sept dirigeants en 1978 (on y retrouve Alain Citolleux et André Guillier notamment), et parmi la liste des « non-élus » figure étonnement Claude Lefèvre<sup>2380</sup>. Le président sortant du Comité n'est même pas élu en tant que simple représentant de sa région, ce qui souligne une volonté de la part des clubs d'opérer un changement de politique. Toutefois, dans la mesure où en 1979, le CFB est dissout au profit de la naissance de la Fédération française de badminton, de nouvelles modalités d'élections sont mises<sup>2381</sup> et Claude Lefèvre se retrouvera finalement premier président de la Fédération française de badminton. Son expérience en tant qu'administrateur aurait pesé dans la balance auprès des délégués présents lors de l'assemblée générale constitutive de la Fédération en février 1979. Raymond Hermier, bien qu'ayant lui aussi accompagné Claude Lefèvre au CFB depuis une dizaine d'années, constate l'impulsion de cette nouvelle génération et se joint au mouvement. Il milite pour la création d'une Fédération indépendante<sup>2382</sup>, tout comme André Guillier, lui aussi présent en tant que dirigeant dès la fin des années 1960.

Outre les difficultés financières déjà soulevées par le fait d'être sous tutelle de la puissante FFLT, cette situation maintient le badminton dans l'ombre. Alain Citolleux explique que la majorité des services départementaux de la Jeunesse et des Sports ignoraient l'existence de la discipline, notamment du fait que la FFLT ne relayait aucune information sur le badminton<sup>2383</sup>. Le CFB n'est d'ailleurs pas conviés aux réunions de la FFLT<sup>2384</sup>. De l'autre côté, les membres du Comité semblaient ne pas forcément chercher une grande aide auprès de leur tutelle historique. Les acteurs de la « nouvelle vague » sont conscients de la nécessité de construire un badminton autonome, hors de l'emprise du tennis, partagent cette ambition et discutent régulièrement de ce projet lors des réunions du CFB, mais également à l'occasion des stages de formations qui les regroupent « entre eux ». Les présidents de clubs sont

---

<sup>2379</sup> Entretien avec Torsten Berg., du 16 novembre 2016.

<sup>2380</sup> PV de la réunion du CFB du 18 novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2381</sup> Conformément aux nouveaux statuts, les membres du bureau sont élus par l'ensemble des délégués et non plus à l'intérieur de leurs Ligues sur un nombre de sièges répartis au prorata du nombre des licenciés.

<sup>2382</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2383</sup> *Ibid.*

<sup>2384</sup> PV de la réunion du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

également favorables à cette émancipation et expriment leur point de vue à l'occasion de leur réunion annuelle, dès 1977. Les réponses apportées par le CFB semblent frileuses au regard des difficultés à surmonter pour espérer l'autonomie. En 1976, certains membres du Comité<sup>2385</sup> avancent que le faible nombre de licenciés engendrerait un refus de la part du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs<sup>2386</sup>. Les réticences de ces derniers, qui connaissent probablement le badminton dans sa sphère intimiste depuis de nombreuses années, mettent en avant une lutte de la logique d'entre-soi *versus* la logique d'extension. Santiago Panos n'hésite pas à avancer une inertie de la part de certains sociétaires du Racing « *qui eux avaient de très belles installations privées et qui régnaient tranquillement sur le badminton français* » et étaient méfiants face à « *l'équipe des petits nouveaux, un peu remuants à leur goût, qui avaient envie que ça se passe autrement que ça se développe* »<sup>2387</sup>. Dans les souvenirs d'Yves Corbel, la version est quelque peu différente. D'après lui, l'ensemble des membres du Comité était favorable à la création de la Fédération et « *tout le monde tirait dans le même sens* »<sup>2388</sup>. Ces divergences d'opinions demeurent toutefois délicates à interpréter. Pour autant, il semble que celui qui avait une posture de première ligne, Santiago Panos, se souvienne naturellement de son rôle déclencheur, incarnant la nouvelle vague. D'un autre versant, Yves Corbel peut se souvenir de son rôle antérieur et se remémore logiquement d'avoir suivi leur mouvement dans des conditions pacifiques. Cette divergence notée, on peut considérer que les relations avec le tennis demeuraient suffisamment cordiales pour que les tensions majeures n'altèrent pas le processus en cours.

Il est également précisé que, pour être autonome, il faut « *un local permanent, un responsable et une secrétaire* »<sup>2389</sup>. L'appui sur les ressources de Claude Lefèvre paraît résoudre ce problème : « *en réponse à une question posée par M. Citolleux, concernant la volonté du comité pour devenir une fédération, M. Lefèvre affirme son accord lié à la levée des obstacles matériels* »<sup>2390</sup>. Suite à ces échanges, Alain Citolleux, alors secrétaire du CFB, rencontre le directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports à la fin de la saison 1977-1978, accompagné par Jean-Pierre Agneray<sup>2391</sup>, afin de se renseigner sur les conditions pour créer une Fédération et obtenir des réponses claires quant aux possibilités de se détacher du tennis. Il en ressort que « *la création de la Fédération ne repose pas sur un nombre de*

<sup>2385</sup> Il n'est pas précisé de qui il s'agit.

<sup>2386</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 2, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2387</sup> Entretien avec Santiago Panos, du 17 juin 2013.

<sup>2388</sup> Entretien avec Yves Corbel, du 13 novembre 2013.

<sup>2389</sup> PV de la réunion du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2390</sup> PV de la réunion du CFB du 22 avril 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2391</sup> Il est alors secrétaire de la Ligue Île-de-France de badminton.

*licenciés, mais qu'il est nécessaire d'actualiser l'accord de la Fédération de Tennis, en demandant un courrier à ce sujet* »<sup>2392</sup>. En outre, M. Grospeillet, directeur adjoint de l'Éducation Physique et des Sports, précise que « *J.SL acceptera la création d'une fédération badminton si :*

- *La demande est faite auprès du Ministre*
- *Les efforts de structuration sont présentés et poursuivis*
- *L'effort se portera aussi et peut-être même de façon prioritaire vers la prise en compte du " jeu de volant "*
- *Les efforts d'animation des compétitions sont poursuivis en vue de l'éventuelle participation aux Jeux Olympiques »*

La réponse du Ministère concernant la place que doit accorder la Fédération de badminton au jeu de volant témoigne des représentations associées à l'activité. L'amalgame entre les deux est présent au niveau des autorités politiques, pour qui le badminton sportif « *semble être une découverte* »<sup>2393</sup>. Cette posture de l'État vis-à-vis de l'activité récréative qu'est le jeu du volant s'inscrirait dans la logique de démocratisation de la pratique sportive, pour finalement faire de ce jeu un outil éducatif. L'autre versant porté par la loi Mazeaud, concernant le développement du sport d'élite, du haut-niveau, à l'image de la création de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), se retrouve dans le dernier point avancé. Le Ministère porte donc une attention particulière au maintien de la dynamique compétitive « *en vue de l'éventuelle participation aux Jeux Olympiques* ». L'intérêt porté dans la représentation du pays dans les compétitions se retrouve à travers l'exemple des Jeux de l'Océan Indien. Le badminton figure à leur programme et les joueurs réunionnais souhaitent y participer. Lorsqu'Alain Citolleux rencontre le secrétaire du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), il précise :

*Celui-ci était très content de me voir : « ça m'intéresse parce que le CNOSF veut organiser, avec les Fédérations partenaires, les Jeux des Îles de l'Océan Indien, à La Réunion. L'Île Maurice, qui participe aux Jeux, a fait voter pour rentrer dans le programme le badminton puisque c'est une source de médaille pour eux. Comme nous, on organise les Jeux, il nous faut une Fédération dirigeante pour qu'elle organise ce sport. Et c'est mieux que ce soit une Fédération qu'un Comité. Donc si vous avez cette intention, on est*

---

<sup>2392</sup> PV de la réunion du 10 juin 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2393</sup> *Ibid.*

*totalemment d'accord. On ne peut même que vous encourager à le faire tout de suite »*<sup>2394</sup>.

Le représentant du badminton réunionnais, Richard Cachoux, insiste d'ailleurs auprès du CFB pour obtenir de la part de la métropole un soutien afin d'entraîner ses joueurs, et notamment bénéficier des compétences de Roger Grimwood<sup>2395</sup>. Claude Lefèvre sollicite en conséquence le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour « *assurer la prise en charge de leur entraînement* »<sup>2396</sup>, soit en finançant le voyage en métropole de deux ou trois joueurs de La Réunion pour leur faire subir des entraînements à Paris, soit envoyer Roger Grimwood sur l'île pour une quinzaine de jours, soit prendre en charge un stage d'entraînement des joueurs de l'île Bourbon aux Îles Maurice « *où doivent exister de bons clubs et de bons entraîneurs de badminton* »<sup>2397</sup>. En réponse, Roland Martin, chargé de mission à la direction de l'éducation physique et des sports, précise qu'il prendra contact avec le directeur départemental de Jeunesse et Sports de La Réunion pour faire un point sur l'état de développement du badminton sur l'île avant de pouvoir se prononcer<sup>2398</sup>. Ici encore, l'absence de connaissance de la situation du badminton en France est marquée. Néanmoins, on voit ici que le Ministère est prêt à soutenir le badminton dans le cadre de la participation à la compétition. L'événement permet d'ailleurs une accélération du processus d'institutionnalisation et de soutien du sport à La Réunion de la part de l'État<sup>2399</sup>. Ce sont finalement 5 000 francs de subvention qui sont versés au CFB et à destination de Richard Cachoux<sup>2400</sup>. D'après Santiago Panos, les jeux de l'Océan Indien auraient ainsi été un levier complémentaire aux actions d'Alain Citolleux pour obtenir les accords administratifs en vue de créer la Fédération française de badminton<sup>2401</sup>.

Au regard de la posture favorable présentée par le Ministère concernant la création d'une Fédération, Alain Citolleux obtient l'accord de Philippe Chatrier, déjà acté depuis mars 1973 lorsque l'idée d'obtenir l'autonomie de la discipline a été émise<sup>2402</sup>. Claude Lefèvre

---

<sup>2394</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2395</sup> *France Badminton*, n°2, janvier 1979, p. 17, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2396</sup> Lettre de Claude Lefèvre à Roland Martin (chargé de mission à la direction de l'éducation physique et des sports), 31 juillet 1978, fond Bruno Lafitte.

<sup>2397</sup> *Ibid.*

<sup>2398</sup> Lettre de Roland Martin à Claude Lefèvre., 7 août 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2399</sup> NARIA, Olivier, « Les pratiques sportives », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°250, 2010, pp. 275-290.

<sup>2400</sup> Lettre de Richard Cachoux. à Claude Lefèvre., 16 octobre 1978, Coll. Priv. Panos Santiago..

<sup>2401</sup> Entretien avec Santiago Panos, du 17 juin 2013.

<sup>2402</sup> *L'Écho du badminton*, n°0, décembre 1976, p. 2, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

confirme l'absence d'intérêt de la FFLT, alors en pleine massification<sup>2403</sup>, envers le badminton :

La fédération de tennis nous a supportés dans la mesure où elle nous fichait une paix royale et inversement on ne leur demandait rien. On leur demandait simplement une table de temps en temps et une boîte aux lettres. Parce qu'ils avaient une adresse pour nous. Mais la Fédération de tennis, si j'en crois le président Chatrier qui m'a reçu à plusieurs reprises, la Fédération de tennis n'a pas du tout été mécontente de se séparer de ses adjoints qui n'étaient pas vraiment du tennis<sup>2404</sup>.

Dès lors, Alain Citolleux et le CFB envisagent de rédiger un projet de statuts<sup>2405</sup>. Des avancées sont présentées le mois suivant lors d'une réunion<sup>2406</sup>, notamment grâce au modèle que le Saumurois a pu récupérer au Ministère<sup>2407</sup>. Les statuts de la future Fédération française de badminton (FFBa) sont déposés le 8 décembre 1978 et s'en suit logiquement une assemblée générale constitutive pour en élire le bureau, en février 1979, après la création officielle des Ligues, en janvier 1979. « *Le 24 février 1979, 31 délégués de Ligues pour environ 60 clubs ou sections de club de badminton ont décidé à l'unanimité la création d'une FFBa* »<sup>2408</sup>. Claude Lefèvre est élu en tant que premier président de cette nouvelle Fédération française<sup>2409</sup>, en obtenant la majorité absolue<sup>2410</sup>. La figure suivante présente l'ensemble des dirigeants siégeant au sein de cette nouvelle Fédération.

---

<sup>2403</sup> BAYLE, Emmanuel, *op.cit.*, 2009, pp. 219-248.

<sup>2404</sup> Entretien avec Claude Lefèvre, du 28 octobre 2014 (annexe, pp. 95-102).

<sup>2405</sup> PV de la réunion du CFB du 21 octobre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2406</sup> PV de la réunion du CFB du 18 novembre 1978, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2407</sup> Entretien avec Alain Citolleux, du 26 octobre 2012.

<sup>2408</sup> *France Badminton*, n°4, mai 1979, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2409</sup> *Déclaration de Constitution de la Fédération Française de Badminton F.F.B.a.*, parue le 24 décembre 1978 au journal officiel, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

<sup>2410</sup> Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Badminton du samedi 24 février 1979, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON.  
 Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901.

Siège Social: 15 RUE RAYNOUARD. 75016 PARIS.  
 Adresse Postale: 49 RUE DE TOCQUEVILLE 75017 PARIS.  
 Téléphone : 16 - 1 622 42 36.

PRESIDENT: Mr Claude LEFEVRE  
 -Secrétariat de la Présidence: 622 42 36, Mlle Lafné.-

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Mr Claude LEFEVRE

Vices-Présidents: Mme Lise VOLLENWEIDER  
 Mr Pierre GUIER  
 Mr Elie HAIM  
 Mr Raymond HERMIER  
 Mr Michel MARRET  
 Mr Henri REFREIGIER

Secrétaire Général: Mr Alain CITOLLEUX

Secrétaire Gaux Adjoints Mr Jean-Pierre HENRI  
 Mr Michel LECHALUPE

Trésorier Général : Mr Yves CORBEL

Trésorier Adjoint : Mr Jean BRUNET

COMITE DE DIRECTION:

En plus de tous les Membres du Bureau:

Mmes Marie Andrée CITOLLEUX et Maud EMIN  
 Mrs Alain BAQUET, Jean Claude MANSUY, Bernard MELLET,  
 Santiago PANOS, Jean Claude SORNAT, André VALLET et  
 Michel VASSEUR.

PRESIDENT D'HONNEUR: Mr René PELLETTIER

MEMBRES D'HONNEUR : Mrs William CADY et Maurice MATHIEU.

Figure 91 : Dirigeants élus lors de l'Assemblée Générale constitutive de la FFBa (*Annuaire France Badminton*, 1980, Coll. Priv. Lafitte Bruno).

On retrouve au sein de ce premier bureau la plupart de la nouvelle génération d'acteurs ayant œuvré pour la création de la Fédération française. Leur provenance géographique permet une représentation de l'ensemble du territoire bien qu'une forte proportion de Normands s'observe. Nous pouvons y voir la prédominance d'une culture, celle qui avait fait de la formation de la jeunesse et de l'orientation compétitive spécifique le fer de lance de la politique de développement. On note également le peu de femmes élues à la direction de la Fédération. Malgré les avancées significatives des droits des femmes dans les années 1970, une « *valence différentielle des sexes* »<sup>2411</sup> se perpétue et se retrouve au sein des Fédérations

<sup>2411</sup> HÉRITIER, Françoise, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob, 1996, pp. 15-29.

sportives, et notamment dans le cas du badminton, comme l'a montré Doriane Gomet à travers l'exemple des clubs de région parisienne<sup>2412</sup>.

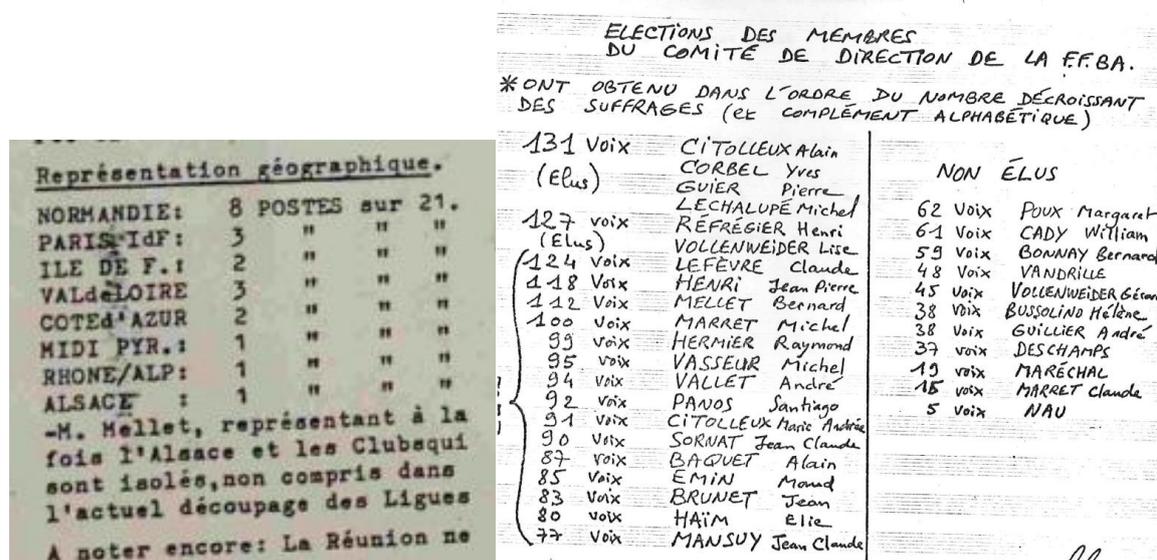


Figure 92 : Répartition des dirigeants de la FFBA par Ligue (*France Badminton*, n°3, mars 1979, p. 8, Coll. Priv. Lafitte Bruno) et voix obtenues à l'occasion de l'AG constitutive (*Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Badminton du samedi 24 février 1979*, Coll. Priv. Lafitte Bruno).

Malgré l'enthousiasme suscité par la création de la Fédération, notamment rapporté dans la revue *France Badminton*<sup>2413</sup>, le chemin à parcourir est encore long pour permettre au badminton d'accéder à une reconnaissance sur le plan national. D'une part, le maillage du territoire est largement incomplet, comme le montre la carte des Ligues présentée ci-dessous.

<sup>2412</sup> GOMET, Doriane, « Sous-représentation des femmes et résistance au changement. Exemple du Badminton (1979-2002) », dans LIOTARD, Philippe, TERRET, Thierry (dir.), *Sport et genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*, volume 2, Paris : L'Harmattan, 2005, pp. 173-195.

<sup>2413</sup> *France Badminton*, n°3, mars 1979, p. 8, Coll. Priv. Lafitte Bruno ; *France Badminton*, n°4, mai 1979, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

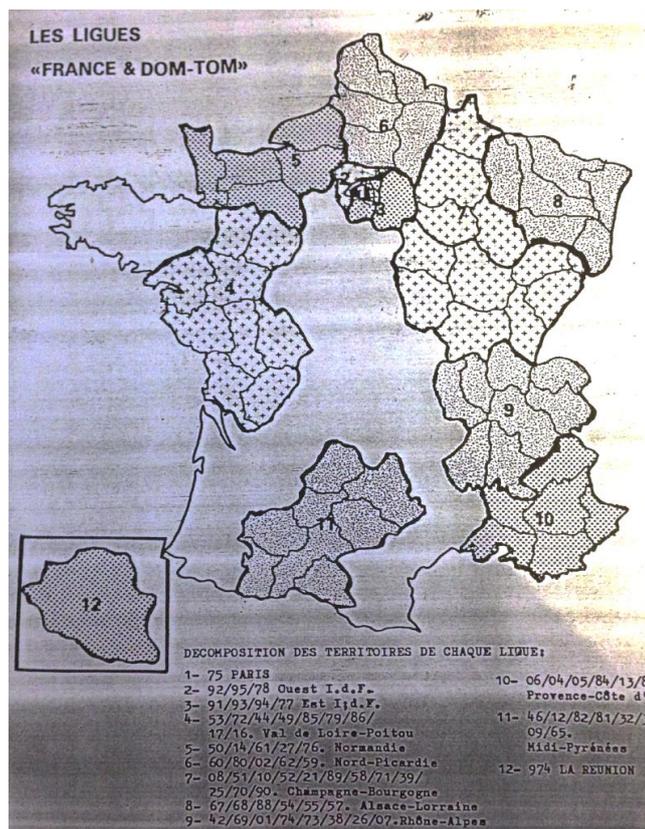


Figure 93 : Cartographie des Ligues régionales suite à la création de la FFBa (*France Badminton*, n°2, janvier 1979, p. 7, Coll. Priv. Lafitte Bruno).

D'autre part, les représentations du passé associées au badminton persistent. Autrement dit, le badminton est toujours confondu avec un jeu de plage, non sérieux. Claude Lefèvre insiste : « *il nous faut maintenant justifier nos ambitions ainsi que les espoirs que nous avons suscités [...] il est bien certain que notre objectif primordial est d'attirer à notre discipline le maximum de pratiquants et, à cette fin, de changer l'image de marque du badminton. Notre sport est paradoxalement victime de son succès comme jeu de plage, ce qui en détourne les jeunes et la plupart des adultes qui n'y voient souvent qu'un enfantillage* »<sup>2414</sup>.

Pour conclure ce chapitre, à la fin des années 1970, tout se passe comme si les dirigeants récemment arrivés au sein du CFB souhaitaient sortir de leur sphère intimiste pour affirmer leur identité en tant que sport et non comme jeu de plage. Si les membres du Racing ont largement œuvré pour le fonctionnement du badminton depuis sa réintroduction en France dans les années 1930, leur investissement s'éteint à l'aune de la renaissance de la Fédération française de badminton. Dès 1975, le Dr Copin ainsi que Maurice Mathieu décident de ne plus

<sup>2414</sup> *France Badminton*, n°4, mai 1979, p. 1, Coll. Priv. Lafitte Bruno.

être membres actifs du Comité. Ils sont d'ailleurs remplacés par deux représentants normands<sup>2415</sup>. Claude Lefèvre signale, en janvier 1977, son regret de voir que la quasi-totalité des anciens membres du Racing ne soient pas élus au Comité<sup>2416</sup>. Bien que le président du CFB affiche nettement sa volonté de développer le badminton, en tant que membre du RCF, ses regrets s'entendent. La bascule vers une nouvelle ère qui rompt avec l'entre-soi paraît alors amorcée. En outre, quelques enseignants d'EPS découvrent le badminton et, séduits par la « technologie scolaire » de l'activité, essaient la pratique dans leur région. Malgré tout, l'ensemble de ces nouveaux acteurs du badminton se sentent obligés de poursuivre la lutte contre une image de jeu et tentent d'instaurer, malgré les moyens limités, des politiques de développement nouvelles. Des continuités s'observent envers la recherche de recrutement des jeunes, tout en investissant des moyens pour que l'équipe de France puisse espérer gravir les échelons internationaux. Une nouveauté marque une étape supplémentaire envers la recherche d'identité de sport compétitif : la formation de cadres se structure afin de diffuser les idées politiques et les mettre à l'œuvre à l'échelle des clubs, qui deviennent la cellule clé des actions. Les dirigeants du CFB recherchent ainsi à impliquer l'ensemble des clubs du territoire dans la compétition et dans la vie du badminton en France, dans une logique d'extension totalement contraire à un esprit d'entre-soi.

---

<sup>2415</sup> PV de la réunion du CFB du 1<sup>er</sup> février 1975, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°19, 1975, p. 13-14, Musée Tenniseum FFT.

<sup>2416</sup> PV de la réunion du CFB du 22 février 1977, *journal officiel de la F.F.L.T.*, nouvelle série, n°36, 1977, p. 13-14, Musée Tenniseum FFT.

## **Conclusion de la quatrième partie**

Tout se passe comme si les années 1970 voyaient tomber les potentiels facteurs qui jusque là limitaient le développement du badminton en France. De nouveaux dirigeants entrent en scène et forment progressivement une « nouvelle vague » dans la perspective de donner un élan à la discipline pour laquelle ils sont convaincus des vertus. Ils souhaitent briser la proximité entretenue avec la FFLT, afin de bénéficier de moyens financiers supplémentaires. Le GNB est la première étape de ce processus avant que la Fédération autonome renaisse en 1979, après presque 40 années sous tutelle. Il n'est plus question d'organiser des événements réservés à une élite sportive et sociale, ni de confronter l'équipe de France à des défis pour lesquels elle n'est pas préparée. L'équipe renouvelée de dirigeants poursuit la structuration du badminton autour de l'organisation hiérarchique des compétitions. La gouvernance est révisée : les clubs sont désormais la cellule souche du développement du badminton et sont impliqués dans les décisions à travers une élection démocratique des membres du CFB. Les infrastructures sont moins rares, les tracés de courts de badminton autorisés, un ensemble de régions est contaminé par la pratique. L'EPS commence elle aussi à être pénétrée par cette discipline dont « la technologie scolaire » est prometteuse. Couplés à l'évolution des motifs d'engagement des Français dans la pratique sportive, qui se détache du modèle compétitif pour aller vers des pratiques moins contraignantes, le badminton paraît bénéficier d'un nombre de leviers suffisant pour démarrer sa croissance, après plus de 80 années de confidentialité. Les représentations d'une activité facile d'accès, pour tous, ludique, sans contrainte, qui persistent, s'avèrent désormais productive pour des pratiquants à la recherche d'une « deuxième carrière sportive ».

# CONCLUSION GÉNÉRALE

Le projet ayant animé cette recherche était de comprendre pourquoi le badminton ne s'est pas développé en tant que phénomène sportif et culturel de masse avant 1979, à l'instar d'autres sports modernes apparus au même moment en France, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il s'agissait de mettre en évidence les éléments qui contribuent au processus de « fabrique d'un sport » et de questionner la nécessité d'être défini comme tel pour se développer au cours de la période étudiée.

La confusion entre le badminton et son ancêtre supposé, le jeu du volant, apparaît comme une permanence sur l'ensemble de la période étudiée. Jeu de fillettes, jeu de plage, pratique esthétique, gracieuse, mobilisant adresse, finesse... sont autant de valeurs qui sont associées au badminton, malgré son accumulation de traits objectifs de sportivisation dès le début du siècle.

Dès son arrivée à Dieppe, en 1907, l'activité s'organise sous l'égide d'une institution. Le club propose une forme pratique règlementée et partagée avec la Badminton Association, instance à l'origine de la codification de l'activité en 1893. Le badminton se définit alors sur le plan pratique comme une activité sportive d'affrontement. Un calendrier de compétition est mis en place et ritualisé d'année en année. Les rencontres s'organisent dans un espace clos, le garage Meyer, qui garantit une pratique sans l'aléatoire du vent, contrairement au jeu du volant. Bien que la saison de badminton soit limitée d'octobre à avril, et mette en avant une absence de spécialisation de la part des Dieppois qui se consacrent à d'autres activités lors de la belle saison, ce constat n'est pas isolé. De nombreux sports modernes sont complémentaires<sup>2417</sup>, et connaîtront pourtant un essor dans les décennies suivantes. La Première Guerre mondiale éteint ces premiers élans donnés à un badminton potentiellement sportif. L'activité est totalement absente au regard des sources étudiées. Le club de Dieppe a fermé ses portes.

Dans les années 1930, le badminton « redémarre à zéro », à partir de Lyon. Des enjeux commerciaux accompagnent une diffusion timide de l'activité vers la région parisienne. Des clubs sont fondés et se rassemblent pour créer une Fédération dirigeante autonome en 1934. Celle-ci figure parmi les membres fondateurs de la Fédération internationale. En plus de présenter une institutionnalisation à plusieurs échelles, la pratique s'organise sous forme de compétitions hiérarchisées, avec la tenue de championnats régionaux et nationaux. Dans les

---

<sup>2417</sup> RENAUD, Jean-Nicolas, *op. cit.*, 2008.

années 1940, les rencontres entre les clubs se multiplient, les joueurs sont classés. La politique fédérale insiste sur la recherche de progrès pour que l'équipe de France devienne compétitive sur le plan international. L'ensemble de ces éléments renforce la place le badminton sur le curseur du sport plutôt que de celui du jeu.

Dans les années 1950, l'activité prend son essor au Havre où joueurs et dirigeants présentent un dynamisme nouveau : ils se placent en concurrence avec les Parisiens et souhaitent développer l'activité sur le territoire. La politique fédérale est, elle, fidèle aux trajectoires empruntées précédemment : l'équipe de France, les rencontres internationales, l'accueil de joueurs étrangers à Paris sont autant de préoccupations prioritaires pour la CCB et son président René Mathieu. La recherche de progrès est ensuite reprise par René Pelletier à partir de 1960. Il l'envisage selon une logique pyramidale. C'est de la masse de pratiquants qu'émergera une élite. Pour y parvenir, le technicien propose une rationalisation de l'entraînement nouvelle, à travers des ouvrages et l'appui d'un conseiller technique national, Bent Nielsen. Des pierres se rajoutent à l'édifice de la fabrique d'un « vrai sport ».

Les années 1970 complètent la construction d'un badminton sportif, organisé en tant que tel. Les dirigeants tentent d'optimiser les budgets pour mener à bien des politiques de développement à la fois quantitatives et qualitatives. La formation de cadres capables d'assumer ces missions voit le jour et complète les critères « objectifs »<sup>2418</sup> qui permettent de définir le badminton en tant que sport, plutôt qu'en tant que jeu.

Malgré ces évolutions d'ordre institutionnel, la discipline demeure confinée dans une sphère étroite, et difficilement perçue en tant que sport sérieux, réduit à un jeu d'enfants. Il est déconsidéré par le monde sportif. La force des représentations fondées sur le jeu du volant supplante l'institutionnalisation du badminton. Comme l'a montré Brice Monier dans le cas des vingt premières années d'existence du basket-ball en France, faute de visibilité, on ne peut faire évoluer les représentations.

Plusieurs facteurs alimentent ce confinement. Premièrement, le badminton s'organise selon des modalités de sociabilités distinctives. Au début du siècle, les foyers de pratiques identifiés fonctionnent en cercles restreints, réservés à des élites sociales. Les codes de l'affrontement répondent d'ailleurs à l'*ethos* du *sportsman*. La compétition respecte les

---

<sup>2418</sup> Se reporter à la classification proposée en introduction, figure 4 (p. 50).

valeurs de bienséance, hommes et femmes s'éprouvent ensemble dans le respect des normes aristocratiques.

La distinction persiste jusqu'à la fin des années 1950. Les politiques fédérales privilégient le maintien des relations internationales, notamment avec les voisins d'Outre-Manche, et l'organisation de compétitions prestigieuses. Le badminton demeure alors une pratique qui véhicule une culture anglo-saxonne et élitiste, limitant son accès et son attrait à l'heure de la montée des logiques nationalistes. De plus, les coûts du matériel, notamment des volants, limitent eux aussi les possibilités de pratique pour tout un chacun. Toutefois, la recherche de distinction ne suffit pas à expliquer le confinement d'une pratique. Le tennis, lui aussi réservé aux classes aisées, est en vogue. Tout se passe comme si le badminton cumulait les obstacles à sa diffusion.

En deuxième lieu, c'est la proximité entretenue avec le *lawn-tennis* qui, en quelque sorte, discrédite le badminton. Dès ses prémices, l'activité se construit comme un « sport second », d'occupation, durant la saison hivernale. Les promoteurs de la discipline adressent d'ailleurs leur propagande vers des joueurs de tennis. Le transfert entre les deux pratiques est pourtant inopérant. Le badminton conserve son statut de sport alternatif dans les années 1930, comme l'étaient les sports naissants. Les *tennismen*, présentant un potentiel vivier de pratiquants, dénigrent la discipline. Les promoteurs du badminton se sentent obligés, pour lever ces obstacles, de convaincre des bienfaits de leur discipline. Ils en proposent une définition qui place l'activité sur le curseur du sport et tentent à tout prix de l'éloigner de son image héritée du jeu du volant. Les discours des adeptes du badminton ne sont cependant pas entendus ; les représentations du jeu féminin, d'enfant, sont plus fortes. Un retard s'observe alors. La dépendance au tennis s'accroît dans les années 1940 lorsque le badminton est placé sous la tutelle de la puissante FFLT. Dans les années 1950, la visibilité de la pratique se construit autour du Havre, qui reçoit rapidement des événements d'envergure internationale. Le badminton sportif s'organise essentiellement entre la Normandie et la région parisienne. La visibilité ne s'étend pas au niveau national, l'équipe de France est régulièrement « écrasée » dans les rencontres internationales. Ces résultats médiocres sont donc peu relayés dans la presse, à une époque où les icônes sportives favorisent l'attrait pour une pratique. Les représentations n'évoluent logiquement pas. Faute de quoi, on ne peut développer le panel de pratiquants qui serait nécessaire à la diffusion d'une image de ce qu'est le badminton sportif. Jusqu'aux années 1950, à l'époque où les sports athlétiques sont plébiscités par les hommes, la propagande s'oriente pour convaincre de l'énergie nécessaire déployée dans un match de

badminton. Une première bascule apparaît néanmoins. Les Normands évoquent l'idée d'une gestion autonome des structures, sans dépendre de la FFLT. Le club des Loisirs Coopératifs Havrais priorise la formation des jeunes. Une nouvelle culture paraît s'éloigner de la référence tennistique. Le décès de René Mathieu, sensible à ce modèle, en 1960, accélère le processus enclenché de détachement au *lawn-tennis*. Son successeur, René Pelletier, n'envisage plus le badminton uniquement comme activité préparatoire mais comme une pratique éducative. Un certain nombre d'acteurs nouveaux, totalement extérieurs au monde de la balle jaune, se présentent dans les années 1970 et prennent progressivement les rênes de la gouvernance du badminton. Deux cultures s'opposent au sein du Comité de direction. Quand certains militent fermement pour l'indépendance de la discipline, d'autres sont frileux quant à une émancipation vis-à-vis de la FFLT. La tradition de l'entre-soi, confortablement installée depuis les années 1930, sous l'égide d'une Fédération de renom, est face à la mobilisation des clubs d'horizons divers pour qui la tutelle de la FFLT est au contraire synonyme d'inconfort.

Toutefois, ces volontés paraissent difficiles à mettre en œuvre, faute de moyens matériels, financiers et humains. Les infrastructures couvertes sont rares. Elles constituent d'ailleurs le troisième obstacle majeur au développement de la discipline dès son introduction en France. Au début du siècle, elles sont le fruit d'initiatives privées, d'emblée limitantes. Les préoccupations des périodes de sortie de guerre ne permettent pas non plus de disposer de structures qui permettraient la pratique d'un badminton sportif de masse, dans un espace clos, à l'abri du vent. Le tennis, lui, souffre moins de cet obstacle et se développe grâce à la saison estivale où il est pratiqué sur les courts extérieurs, beaucoup plus nombreux. Dans les années fastes au développement des infrastructures, le badminton, invisible, n'est pas considéré dans la politique du Commissariat au Plan. Si la tradition politique tournée vers une élite sociale et sportive prend un virage pour un recrutement des masses, le badminton souffre d'un manque de moyens pour les mener à bien. En retour, sans un minimum de masse engagée, le soutien de l'État pour obtenir des moyens supplémentaires est absent. Cette limite est levée en 1973, date à laquelle les tracés de terrains de badminton sont autorisés dans les gymnases. Les moyens financiers sont également augmentés par la mise en place du GNB, souhaitée par une « nouvelle vague » de dirigeants. La fin des années 1970 est comme une succession de levées d'obstacles. Les volants en plastique abaissent les coûts de pratique. Des acteurs apportent une nouvelle culture et brisent la logique de cooptation pour construire un badminton démocratique. La sphère scolaire débute sa contamination. Les demandes sociales en matière de sport évoluent vers la réduction des contraintes et la recherche d'activités perçues comme

faciles d'accès et surtout ludiques. Les démarches d'autonomie vers la constitution de la FFBA sont enclenchées et acceptées par la FFLT et par les autorités étatiques. Cette indépendance n'est bien sûr pas une bascule immédiate vers la reconnaissance de l'activité en tant que sport compétitif et athlétique, tel que le souhaitent les dirigeants, bien qu'ils défendent également l'accès à tous à la pratique. Ces représentations persistantes sont finalement un levier dans les années 1980. Dès lors, il n'est pas nécessaire de se définir en tant que sport compétitif et athlétique pour se développer. Il s'agit davantage d'être conforme aux attentes sociales du moment. Malgré tout, l'ensemble de ces nouveaux acteurs du badminton se sentent obligés de poursuivre la lutte contre l'image de jeu qui colle à la peau de l'activité.

Finalement, ce travail met en évidence un ensemble de facteurs nécessaires à la « fabrique d'un sport ». Tout se passe comme si la caractérisation du badminton se solidifiait par strates.

À partir d'indicateurs objectifs, il est possible de caractériser une activité comme étant un sport moderne plutôt qu'un jeu, comme l'a suggéré Allen Guttmann<sup>2419</sup>. Ces éléments présentent des limites et sont dépassés par les valeurs attribuées par l'imaginaire collectif à l'activité. Entre pratiques et représentations, un décalage s'observe. Le badminton peine à se définir tant cette différence entre son organisation sportive compétitive et le jeu du volant est perçue comme importante par les promoteurs de l'activité. Trois niveaux se confrontent pour définir une activité et la déterminer ou non comme un sport. L'institution dote l'activité de traits sportifs en organisant des conditions de pratique uniforme, permettant l'affrontement entre les joueurs, de l'échelle locale à l'échelle internationale. Cette organisation n'est pas synonyme d'adhésion : les représentations collectives forgent une image de ce qu'est la pratique, parfois en décalage avec le réel. Plus fortes qu'une institution peu visible, elles définissent elles aussi ce qu'est le badminton. Un troisième niveau de caractérisation est alors produit par les adeptes de l'activité. Ils produisent des présentations de ce qu'est le badminton au regard de leur expérience de la pratique, mais aussi dans la perspective de séduire. Leurs propos s'adaptent aux attentes sociales du moment. D'abord vanté comme sport athlétique, complémentaire au tennis, le badminton est ensuite considéré comme un excellent sport de formation pour la jeunesse, avant d'être un sport pour tous. À travers ces discours, c'est l'histoire des grandes tendances sportives sociétales qui est décelée. C'est aussi l'influence des politiques nationales sur les promoteurs d'une pratique qui est révélée. Ainsi, pour se

---

<sup>2419</sup> GUTTMANN, Allen, *op.cit.*, 2006.

définir en tant que sport, les acteurs du badminton l'organisent grâce à une institution et proposent un mode de pratique uniforme, codifié, où la compétition est la finalité. Elle doit s'accompagner d'un entraînement et d'une recherche de progrès. Il est aussi nécessaire de présenter l'activité comme telle et de lui attribuer des valeurs en tant que « vrai sport ». Pour rendre le développement opérant, une masse minimum de pratiquants paraît incontournable. Disposer d'infrastructures, de matériel à bas prix, s'adresser à la jeunesse, sous l'égide d'une institution autonome, pilotée par des acteurs spécialisés dans la pratique, sont autant de strates qui semblent nécessaires à cumuler pour construire un phénomène sportif un minimum visible. La lenteur du processus dans le cas du badminton permet d'en saisir la construction systémique.

Il convient de garder à l'esprit que ce travail souffre de quelques limites. Son caractère pionnier nécessitait une approche par « tâtonnement ». Il fallait, dans un premier temps comprendre les processus à l'œuvre dans l'institutionnalisation de la discipline en tant que sport, tout en appréhendant les logiques des acteurs qui la portent, notamment face aux représentations fortement attachées à la discipline. Il s'agissait donc d'articuler une histoire des structures, mais aussi des hommes par une approche sociale et culturelle. Au fur et à mesure de l'avancée des recherches, des questions supplémentaires ont émergé. De nombreuses hypothèses ont été émises quant aux stratégies des acteurs dirigeants, mais un travail prosographique minutieux apporterait sans doute de nouveaux éléments de compréhension de l'histoire du badminton. À la fois, pour affiner leur position sociale, car notre travail n'a permis de dégager que des grandes tendances, sans pénétrer le détail de la couche sociale, mais aussi pour obtenir des éléments concernant leur implication dans le monde tennistique. Le lien étroit entre les deux sphères appelle à des travaux en ce sens concernant l'histoire du tennis, peu exploré sur le plan politique avant 1960.

Ensuite, nous avons pu mettre en évidence des grandes tendances concernant la diffusion de l'activité, par des phénomènes de contagion ou de relocalisation de la pratique. Mais certains processus de création de clubs ou de sections nous échappent. Ce travail à l'échelle nationale est donc un puzzle encore incomplet qu'il faut compléter par des études locales ou par des monographies concernant certaines industries (Babolat ou Esso).

Enfin, l'étendue de la période étudiée, la primauté de cette étude sur l'objet, s'accompagne d'un éventail très large de sources mobilisées. Le point de départ de ce travail, « sans filet », faute de travaux antérieurs, a nécessité la compilation d'un maximum de données. Il a fallu composer avec des archives souvent en friche. La persistance des

représentations ne semble pas faire de doute, qu'elle soit déduite par un discours de presse nationale, de presse spécialisée ou un témoignage oral. Le grain d'analyse propose donc une focale globale et dégage des grandes tendances, qui sont autant de pistes à investir dans de futures recherches.

Pour prolonger ce travail, nous l'avons évoqué, une démarche d'analyse des politiques de la FFLT devra être investie, ainsi qu'un travail d'analyse sociale précise des acteurs : qui sont les joueurs de badminton ? Quelles sont les trajectoires des dirigeants et en quoi éclairent-elles les choix opérés ? Ces choix sont-ils volontaires ou subis par la proximité de la sphère tennistique ?

Une étude ciblée du Racing Club de France s'avèrerait également très riche. Ce club porte le badminton à partir des années 1930 et impose ses traditions comme modèle. Pourtant, la pratique y semble peu reconnue. Qui sont les sociétaires du Racing ? Adoptent-ils le badminton de manière unanime ? En quoi l'histoire du badminton au Racing révèle-t-elle les logiques sociales à l'œuvre dans le prestigieux club parisien ? Plus largement, jusqu'où ce club peut-il influencer le développement d'une pratique ?

La place des femmes a largement été convoquée dans cette étude. L'analyse a porté sur les valeurs attribuées à l'activité, en considérant que les luttes entre les représentations de jeu de jeunes filles, gracieux, esthétique, et celles véhiculées par les hommes promoteurs de l'activité (force, sport difficile, etc.), sont avancées dans l'optique de développer la pratique. Mais ne sont-elles pas symptomatiques des rapports entre les hommes et les femmes ? Le badminton n'est-il pas un révélateur de la construction du genre sportif sur un modèle masculin dominant ?

Ensuite, nous avons mis en évidence l'essor important du badminton au Havre, qui se saisit plus vite des questions de formation de la jeunesse que la région parisienne, et bénéficie d'un cadre favorable sur le plan des politiques municipales en bénéficiant notamment d'infrastructures. Des travaux sur les politiques sportives de la ville contribueraient certainement à enrichir l'analyse proposée.

Enfin, si l'étude s'étend de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1979, date où un nouveau départ semble enclenché pour la pratique, celle-ci connaîtra un essor important dans les décennies suivantes. L'influence du sport scolaire, des nouvelles générations de sportifs, de l'impact de l'entrée aux Jeux Olympiques d'une pratique sur son développement, sont autant de sujets à étudier à travers la trajectoire du badminton.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

Figure 1 : “ Shuttlecock ” as a children pastime – the sixth Earl of Dysart, 1740 (dans ADAMS, Bernard, op.cit., 1980, p. 19).....	14
Figure 2 : Tiny Battledore in use in England, 1783 (dans ADAMS, Bernard, op.cit., 1980, p. 19).....	14
Figure 3 : À gauche : illustration extraite du journal <i>Le Moniteur de la mode</i> présentant des femmes avec des raquettes de jeu du volant, 1882. Au milieu : extrait du journal <i>The Queen, The Lady’s newspaper</i> , non daté, qui présente le “ shuttlecock ” comme passe-temps des femmes du XV <sup>e</sup> siècle. À droite : extrait du journal <i>Punch, or the London Charivari</i> , daté de 1853. ....	15
Figure 4 : Tableau de synthèse des critères distinguant les jeux des sports.....	48
Figure 5 : Extrait de Pau Gazette, 31 janvier 1897, p. 2, AM de Pau. ....	59
Figure 6 : Affiche éditée pour le Golf et Country Club d’Arcachon. ....	61
Figure 7 : Événements du Badminton Club reportés par <i>La Vigie de Dieppe</i> entre 1907 et 1914. ....	66
Figure 8 : Activités du club de Dieppe par mois évoquées par <i>La Vigie de Dieppe</i> , entre 1907 et 1914.....	67
Figure 9 : Thèmes évoqués dans les articles de <i>La Vigie de Dieppe</i> concernant le badminton. ....	69
Figure 10 : Extrait de <i>La Vigie de Dieppe</i> du 11 février 1908, p. 2, BN de Dieppe. ....	70
Figure 11 : Publicités pour <i>Williams and Co.</i> diffusées dans <i>La Revue des Sports</i> .....	74
Figure 12 : Articles similaires diffusés dans <i>La Presse</i> (à gauche), 5 février 1909, p. 3, BnF, NUMP-1359 ; et dans <i>Le Journal</i> , 5 février 1909, p. 6, BnF, NUMP-13316 (à droite). 76	
Figure 13 : Implantation du badminton en France entre 1875 et 1914. ....	79
Figure 14 : Extrait de <i>The Badminton Gazette</i> annonçant le tournoi de Dieppe de 1908, novembre 1908, p. 21, Arch. National Badminton Museum.....	84
Figure 15 : Représentation de joueurs de badminton français et anglais parue dans <i>La Vie au Grand Air</i> , 1 <sup>er</sup> février 1913, ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image, p. 89, BnF, NUMP-11891. ....	89
Figure 16 : Illustration d’un échange de badminton dans <i>La Vie Parisienne</i> – 1880, 27 novembre 1880, ark:/12148/bpt6k12538778, p. 696, BnF, NUMP-15542.....	93

Figure 17 : Schéma d'un terrain de <i>lawn-tennis</i> , présenté dans le <i>Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré</i> , (supplément 1886-1891, ark:/12148/cb315004474, p. 275, BnF, NUMM-37504) et dans la <i>Grande encyclopédie méthodique, universelle, illustrée, des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps</i> , (ark:/12148/bpt6k1105156, p. 242, BnF, NUMM-110515). .....	95
Figure 18 : Schéma des terrains de double et de simple dans <i>Le Sport Universel Illustré</i> , 7 mars 1909, ark:/12148/bpt6k6579552k, p. 157, BnF, NUMP-11890. ....	102
Figure 19 : Photographie des participants du Tournoi international de Dieppe de 1908, extrait de <i>The Badminton Gazette</i> , janvier 1909, p. 8, Arch. National Badminton Museum. .	104
Figure 20 : Photographies de joueuses et d'un joueur de badminton présentées dans <i>La Vie au Grand Air</i> , publiées à l'occasion de la rencontre Dieppe-Ealing, 1 <sup>er</sup> février 1913, ark:/12148/bpt6k96061452/f15.image p. 89, BnF, NUMP-11891.....	105
Figure 21 : Couverture de l'ouvrage de Jean Perrot et page consacrée au badminton.....	110
Figure 22 : À gauche : extrait du catalogue de jeux de <i>La Vie au patronage : organe catholique des œuvres de jeunesse, Édition pour jeunes filles</i> (septembre 1928, ark:/12148/bpt6k5704552c, p. XIV, BnF, NUMP-5225) ; À droite : <i>Publicité contenue dans le Journal du notariat</i> , (9 janvier 1919, ark:/12148/bpt6k55990452, p. 648, BnF, NUMP-4931). .....	116
Figure 23 : Portrait de Charles Fritsch, <i>Revue du tennis et du badminton</i> , n°179, mai 1939, p. 15, Musée Tennis FFT. ....	128
Figure 24 : Publicité pour l'industrie du boyau qui présente les quatre sites, datée de 1927, <a href="http://histoire.maillots.free.fr/fabricants/Babolat.html">http://histoire.maillots.free.fr/fabricants/Babolat.html</a> .....	130
Figure 25 : Exemples de publicité pour R.S.L., relevées dans <i>la Revue du tennis et du badminton</i> . ....	132
Figure 26 : Publicité de l'entreprise Belletrud – Villiot – Graux (à gauche), <i>Revue du tennis et du ping-pong</i> , n°86, 15 avril 1933, p. 3, Musée Tennis FFT et publicité d'Eugène Fénisse (à droite), <i>Revue du tennis et du ping-pong</i> , n°86, 15 avril 1933, p. 17, Musée Tennis FFT.....	133
Figure 27 : Diffusion du badminton en région parisienne entre 1933 et 1934.....	134
Figure 28 : Extraits de la revue officielle ( <i>Revue du tennis, du ping-pong et du badminton</i> , n°138, 15 novembre 1935, p. 16, Musée Tennis FFT) et de <i>L'Ouest-Éclair</i> (Édition de Rennes, 19 novembre 1938, ark:/12148/bpt6k6614442, p. 11, BnF, NUMP-149), présentant les mêmes lignes à trois ans d'écart. ....	139
Figure 29 : Diffusion du badminton en France entre 1934 et 1939. ....	141

Figure 30 : Portrait d'Ernest Féret, offert par les archives du RCF, Coll. Priv. Lafitte Bruno. .....	143
Figure 31 : Composition du premier bureau de la Fédération Française de Badminton, ( <i>L'Auto</i> , 19 janvier 1934, ark:/12148/bpt6k4634365p, p. 5, BnF, NUMP-16168). ....	143
Figure 32 : Évolution qualitative des compétitions entre 1934 et 1939. ....	147
Figure 33 : Évolution du nombre d'articles traitant du badminton dans <i>L'Auto</i> entre septembre 1933 et juin 1939. ....	155
Figure 34 : Thèmes abordés par les articles parus dans <i>L'Auto</i> entre 1933 et 1939. ....	156
Figure 35 : Évolution du nombre d'articles concernant le badminton dans la <i>Revue du tennis et du badminton</i> de 1931 à 1939. ....	157
Figure 36 : Portrait de René Mathieu, <i>Smash</i> , n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT. ....	158
Figure 37 : Extraits de <i>L'Auto</i> (à gauche, <i>L'Auto</i> , 8 février 1936, ark:/12148/bpt6k4629431h, p. 3, BnF, NUMP-16168) et de la <i>Revue du tennis et du badminton</i> (à droite, n°141, 15 février 1936, p. 28, Musée Tennis FFT.) présentant le même article. ....	159
Figure 38 : Répartition thématique des articles de la revue officielle par saison sportive. ....	159
Figure 39 : Extrait du <i>Journal de Fourmies</i> , 29 janvier 1938, ark:/12148/bpt6k1259652m, p. 2, BnF, NUMP-11159. ....	171
Figure 40 : Occurrence d'articles de badminton en fonction des mois dans la <i>Revue du Tennis, du ping-pong et du badminton</i> de janvier 1933 à juillet 1939. ....	181
Figure 41 : Portrait de M. A.N. Bloch, Coll. Priv. Lafitte Bruno. ....	184
Figure 42 : Publicité pour R.S.L. diffusée dans la <i>Revue du tennis et du badminton</i> à plusieurs reprises à la fin des années 1930. ....	186
Figure 43 : Déclarations d'associations publiées au <i>Journal officiel de la République française</i> , BnF NUMP-5314. ....	188
Figure 44 : Évolution du nombre de joueurs et de joueuses classés (recensés dans les classements publiés dans la revue <i>Smash</i> ). ....	197
Figure 45 : Nombre de joueurs classés selon les villes entre 1947 et 1950. ....	198
Figure 46 : Nombre de compétitions ou rencontres organisées en France entre septembre 1939 et juillet 1951. ....	209
Figure 47 : Portrait d'Henri Gibon, <i>Smash</i> , n°4, mars-avril 1940, p. 16, Musée Tennis FFT. ....	218
Figure 48 : Portrait d'Henri Pellizza en couverture de la revue <i>Smash</i> , n°31, décembre 1948- janvier-février 1949, p. 24, Musée Tennis FFT. ....	228

Figure 49 : Publicité pour le volant tennis, <i>Smash</i> , n°9, avril-mai 1942, p. 8, Musée Tenniseum FFT.....	230
Figure 50 : Extrait de <i>L'Auto</i> , 22 février 1941, ark:/12148/bpt6k46427345, p. 3, BnF, NUMP- 16168. ....	232
Figure 51 : Occurrence d'articles de badminton en fonction des mois dans la revue <i>Smash</i> de juin 1939 à décembre 1950.....	233
Figure 52 : Ghislain Vasseur en action, au Havre, au gymnase du Lycée des garçons, à l'occasion des championnats de France nationaux de 1956, Coll. Priv. Vasseur Ghislain. .....	247
Figure 53 : Illustration proposée dans la revue <i>Smash</i> , à l'occasion des championnats de France nationaux de 1959, au Havre, au gymnase du Lycée des garçons, ( <i>Smash</i> , n°91, mars-avril 1959, p. 19, Musée Tenniseum FFT). ....	247
Figure 54 : Lieux d'organisation des championnats de France entre 1951 et 1960.....	253
Figure 55 : Encart de rappel concernant l'envoi des feuilles de performances, <i>Bulletin Coup Droit</i> , n°59, 1955, p. 4, Musée Tenniseum FFT.....	257
Figure 56 : Nombre de réunions de la CCB par saison sportive entre 1951 et 1960. ....	258
Figure 57 : Thèmes abordés lors des réunions de la CCB entre septembre 1951 et juillet 1960. .....	259
Figure 58 : Coupure de presse locale havraise à propos de la rencontre France-Suède, Coll. Priv. Vasseur Ghislain. ....	269
Figure 59 : Illustration accompagnant la présentation du badminton dans la revue <i>Tennis de France</i> , n°1, mai 1953, p. 38, Musée Tenniseum FFT.....	283
Figure 60 : Titres remportés aux championnats de France par ville de provenance des joueurs, entre 1952 et 1960.....	286
Figure 61 : Lettre de Jean Augry adressé à Jacques Gibon, non datée, Coll. Priv. Augry Jean. .....	289
Figure 62 : Extrait de presse havraise, 26 avril 1954, Coll. Priv. Vallet André.....	291
Figure 63 : Extrait de presse, non identifié, octobre 1956, Coll. Priv. Augry Jean. ....	301
Figure 64 : Coupure de presse relative à la venue des joueurs de l'Université de Cambridge au Havre, Coll. Priv. Badou Christian. ....	308
Figure 65 : « Geste athlétique » du Malaisien Choong ( <i>Smash</i> , n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenniseum FFT).....	309

Figure 66 : Photographie des gradins du gymnase de la porte de Clichy durant les championnats internationaux de France en 1964 ( <i>Tennis</i> , n°38, juin 1964, p. 27, Musée Tenniseum FFT).	311
Figure 67 : Le stade de la Porte de Clichy et ses quatre courts de badminton tracés, pendant les internationaux de France de 1962 ( <i>Smash</i> , n°113, novembre-décembre 1962, p. 35, Musée Tenniseum FFT).	311
Figure 68 : Illustration des championnats internationaux de France de 1966, avec en image les joueurs belges Mme Verstoep et Moens ( <i>Smash</i> , n°130, juillet-août 1966, p. 22, Musée Tenniseum FFT).	312
Figure 69 : Bent Nielsen, en 1966 ( <i>Smash</i> , n°129, mai-juin 1966, p. 33, Musée Tenniseum FFT).	320
Figure 70 : Photographie des minimes du Havre ( <i>Tennis</i> , n°10, octobre 1961, p. 27, Musée Tenniseum FFT).	328
Figure 71 : Banderole dans les rues de Lillebonne à l'occasion des championnats de France 2e division des 5 et 6 mars 1966 ( <i>Smash</i> , n°128, mars-avril 1966, p. 21, Musée Tenniseum FFT).	338
Figure 72 : Répartition des titres entre les Parisiens et les Lavrais aux championnats de France entre 1961 et 1968.	339
Figure 73 : Palmarès des championnats de France par équipe de 1 <sup>ère</sup> série entre 1961 et 1968.	340
Figure 74 : Coupure de presse annonçant le match France-Belgique qui se tient les 7 et 8 mai 1966, Coll. Priv. Christian Badou.	341
Figure 75 : Christian Badou aux championnats de France de 1960, Coll. Priv. Badou Christian.	343
Figure 76 : Article de <i>L'Équipe</i> évoquant Christian Badou (13 novembre 1961, p. 11, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté).	346
Figure 77 : Propagande de René Pelletier pour le badminton suite à la démonstration destinée à la FSF ( <i>Les Jeunes</i> , 30 avril 1961, ark:/12148/bpt6k96598948, p. 3, BnF, NUMP-15487).	352
Figure 78 : Illustration « Les espoirs » présentée dans la revue <i>Smash</i> (n°125, septembre-octobre 1965, p. 27, Musée Tenniseum FFT).	355
Figure 79 : Extrait de la revue <i>Smash</i> insistant sur la « double facette » du badminton (n°127, janvier-février 1966, p. 25, Musée Tenniseum FFT).	356

Figure 80 : Lieux d'organisation des championnats de France nationaux entre 1968 et 1975. .....	368
Figure 81 :Extraits de <i>L'Équipe</i> (« Le Danois Hansen net vainqueur », 31 mars 1969, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté ; « Suprématie allemande », 6 avril 1971, p. 8, Médiathèque de Saint-Brieuc, non coté).....	382
Figure 82 : Unique article qui présente le badminton dans la revue <i>Tennis</i> entre 1968 et 1974 (n°101, novembre 1970, p. 12, Musée Tenniseum FFT).....	383
Figure 83 : Extraits de presse normande, Coll. Priv. Guéguen Joël.....	384
Figure 84 : Titre d'un article isolé de presse normande, Coll. Priv. Lafitte Bruno, saison 1973- 1974. ....	384
Figure 85 : Statistiques concernant les licences de badminton entre 1974 et 1983, <i>Livret blanc sur le badminton</i> , 1983, p. 27, Coll. Priv. Citolleux Alain. ....	399
Figure 86 : Cartographie de l'implantation des clubs actifs en France à la fin de la saison 1977-1978. ....	401
Figure 87 : Portrait d'Henri Louchart ( <i>L'Avenir de l'Artois</i> , 23 octobre 1992, Coll. Priv. Louchart Marie-Andrée). ....	406
Figure 88 : Exemple de pages du numéro 0 de <i>L'Écho du Badminton</i> , Coll. Priv. Lafitte Bruno. ....	413
Figure 89 : Villes d'accueil des championnats de France individuels entre 1974 et 1979. ...	415
Figure 90 : Présentation du badminton dans <i>L'Écho du badminton</i> , symptomatique de la « double identité » conférée au badminton par ses promoteurs (n°2, mars 1977, p. 9, Coll. Priv. Lafitte Bruno). ....	439
Figure 91 : Dirigeants élus lors de l'Assemblée Générale constitutive de la FFBa ( <i>Annuaire France Badminton</i> , 1980, Coll. Priv. Lafitte Bruno). ....	447
Figure 92 : Répartition des dirigeants de la FFBa par Ligue ( <i>France Badminton</i> , n°3, mars 1979, p. 8, Coll. Priv. Lafitte Bruno) et voix obtenues à l'occasion de l'AG constitutive (Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Badminton du samedi 24 février 1979, Coll. Priv. Lafitte Bruno). ....	448
Figure 93 : Cartographie des Ligues régionales suite à la création de la FFBa ( <i>France Badminton</i> , n°2, janvier 1979, p. 7, Coll. Priv. Lafitte Bruno). ....	449

# INDEX DES NOMS PROPRES

---

- ADAMS Bernard, 8, 12, 14, 33, 44, 119  
ADER Étienne, 182  
AGNERAY Jean-Pierre, 413, 414, 443  
AILLOUD Noëlle, 10, 11, 46, 47, 126, 203, 204, 210, 221, 223, 224, 226, 229, 234, 235, 254, 277, 287  
AILLOUD Paul, 203, 214, 254, 277, 287, 319  
AILLOUD René, 151, 203  
AUGRY Jean, 242, 244, 246, 248, 249, 250, 256, 258, 268, 275, 282, 283, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 302, 310, 335, 338  
AUGRY Régina, 282, 289, 298  
AUSTIN Bunny, 185  
BABOLAT Pierre, 127  
BADOU Christian, 276, 307, 319, 321, 340, 342, 343, 366, 368, 371, 372, 387  
BADOU Robert, 194, 276, 295  
BALDWIN M.K., 182  
BAQUET Alain, 308, 402, 412, 427  
BAUDOIN Guy, 199  
BAUDOIN Yves, 199, 204, 211, 213, 214, 215, 229, 234, 275  
BEAUGIN Viviane, 276, 340, 368, 371, 372, 414, 430  
BEAUVILLE Gabriel, 219, 292  
BERG Torsten, 45, 419, 420, 421, 424, 425, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 441  
BIME Olivier, 9, 16  
BLANC Paul, 252  
BLÉRY Lucien, 143  
BLOCH A.N., 136, 154, 184, 200  
BOLELLI Henri, 182  
BOROTRA Jean, 160, 280  
BOUIN Jean, 80  
BRADLEY Miss, 201  
BROOKES Gaylord, 119  
BROTHIER René, 256, 257, 258  
BRUNET Jean, 46, 414, 432  
BUCQUET Franck, 364, 372, 409, 429, 430  
CACHOUX Richard, 396, 397, 401, 445  
CADY Georges, 314  
CADY W.J., 295, 302, 318, 333, 362, 393, 414  
CAPLAIN Jean, 224  
CARPENTIER Georges, 80, 120  
CARVALLO Claude, 199, 280, 319  
CAUSSÉ André, 304  
CAUSSÉ Annie, 342  
CHATRIER Philippe, 31, 40, 274, 284, 389, 409, 445, 446  
CITOLLEUX Alain, 17, 45, 366, 367, 375, 394, 398, 401, 402, 412, 413, 414, 416, 420, 427, 432, 433, 434, 435, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446  
CITOLLEUX Marie-Andrée, 412  
CLAYEUX André (Colonel), 202  
COCHET Henri, 138, 160, 291, 320, 326  
COPIN M. (docteur), 304, 318, 449  
CORBEL Yves, 46, 246, 273, 304, 323, 331, 340, 341, 350, 363, 368, 372, 375, 378, 386, 390, 392, 394, 411, 414, 426, 430, 433, 441, 443  
COTTE Jean, 319  
COUBERTIN Pierre Fredi (baron de), 21, 28, 34, 53, 63, 91, 106, 108  
CRESPIN Marceau (colonel), 389, 400  
DARGET Claude, 344  
DAVIS Pat, 425  
DE BAY, 58  
DE BAZILLAC Guy, 271  
DE COUBERTIN Pierre Fredi (baron de), 121  
DE COULANGE M., 195, 204, 209, 252  
DE LA VILLESBRUNE Gérard (Comte de), 136  
DE PÉRIGNON Bernard, 363, 365, 376, 380  
DEBOVE Jean (colonel), 294, 298, 390  
DECUGIS Max, 77, 100  
DELPECH Émile, 312, 314  
DESGRANGES Henri, 34  
DUBOIS Raymond, 267, 298, 318, 325  
DUPRAT Albert, 137, 138, 151, 194  
DUTREUIL Christian, 396, 421  
ELLIS John, 366, 414, 432  
Ernest Féret, 143  
ERNOUX Jean, 402, 407, 408  
ESTRABEAU Alfred, 137

EXSHAW Thomas Henry, 60  
 EYQUEM Marie-Thérèse, 236, 279, 280, 281  
 FÉRET Ernest, 143, 189  
 FLAMENG Cornélie Gilberte Marie, 77  
 FOUCAULT Jean, 194, 209  
 FRITSCH Charles, 127, 128, 132, 133, 137, 138, 140, 144, 163  
 GATHIER René, 45, 125, 132, 137, 140, 144, 158, 168, 169, 192, 200, 201, 202, 215, 217, 221, 267, 268, 371, 378  
 GERBAULT Alain, 120  
 GERMOT Maurice, 77, 100  
 GIBON Annie, 280  
 GIBON Henri, 194, 199, 205, 206, 209, 218, 226, 244, 247, 248, 249, 250, 258, 262, 271, 275, 288, 289, 291, 299  
 GIBON Henry, 249  
 GIBON Jacques, 204, 214, 255, 259, 288, 289  
 GILDAS Philippe, 435  
 GILLOU Pierre, 142, 143, 202, 217, 224, 225  
 GIRARD Madeleine, 199, 200, 203, 205, 212  
 GIRARD Yvonne, 199, 202, 203, 205, 212  
 GREEN F.M. (Miss), 168  
 GRÉGOIRE Jean, 330, 336, 386  
 GRÉMILLET André, 126  
 GRÉMILLET Andrée, 203  
 GRÉMILLET Georges, 156, 201, 203, 229  
 GRIMWOOD Roger, 397, 420, 421, 424, 425, 426, 429, 445  
 GROÉNNÉ Alain, 319  
 GROÉNNÉ Annie, 282  
 GROSPEILLET Jacques, 444  
 GUEGUEN Joël, 46, 330, 368, 404  
 GUIAN Daniel, 335  
 GUILLIER André, 332, 362, 363, 372, 388, 402, 414, 442  
 HAUGUEL Gaston, 291  
 HENRI Jean-Pierre, 365, 402, 414  
 HENRION (professeur), 194, 231  
 HERMIER Huguette, 45, 395, 414  
 HERMIER Raymond, 45, 307, 336, 362, 363, 365, 366, 367, 372, 373, 374, 375, 376, 379, 387, 388, 390, 391, 394, 400, 414, 424, 442  
 HERRIOT Édouard, 151  
 HERZOG Maurice, 281, 312, 315, 327, 329, 348, 356  
 HILTON O.H. (lieutenant), 201  
 HOLL Samuel R., 62, 71, 85, 91, 102  
 JEANJEAN Christophe, 408  
 JEANJEAN Pierre, 408  
 JOBARD Isabelle, 432  
 JONES J.E., 57, 58  
 JORLIN Lee, 85  
 KNIGHT M., 194, 205  
 LACOSTE René, 137, 143, 183  
 LAGRANGE Léo, 151  
 LAMBERT Michel, 46, 276, 295, 304, 312  
 LANDRY Pierre, 182  
 LANGANAY (professeur), 195  
 LANGLET Pol, 208  
 LATOUR M., 209  
 LAURENT Mireille, 275, 340  
 LAVAL Robert, 182  
 LE RENARD Michel, 203, 211, 214, 223, 224, 287, 340  
 LECHALUPÉ Michel, 414, 426, 429, 432  
 LEFÈBVRE Patrick, 396  
 LEFEU Max, 289  
 LEFÈVRE Claude, 45, 46, 361, 362, 363, 365, 368, 369, 370, 375, 377, 389, 390, 391, 392, 393, 396, 397, 400, 406, 407, 409, 411, 414, 415, 417, 424, 431, 441, 442, 443, 445, 446, 449, 450  
 LEGUEN Jacques, 368  
 LENGLEN Suzanne, 114, 117, 120, 160, 161, 169, 183, 227  
 LENOIR Pierre, 256, 270, 290, 295  
 LHEUREUX Marguerite, 112  
 LOUCHART Henri, 10, 46, 404, 405, 406, 407, 409, 434  
 LOUCHART Pierre-Henri, 46, 404  
 LOUVICHE Jean, 143  
 MACONACHIE Ian, 167, 168, 227  
 MAILLOT Charles, 125, 126, 131, 151, 190  
 MAILLOT Émile, 204, 209, 211, 214, 254  
 MAILLOT Marie-Louise, 151  
 MALAUD Jacques, 209  
 MARRET Jacqueline, 272  
 MARRET Michel, 45, 182, 199, 201, 202, 211, 214, 215, 216, 223, 228, 229, 270, 272, 302, 361, 390, 414, 420, 422  
 MARTIN Roland, 445  
 MASSARD Bernard, 330, 404

MASSEY S.M., 13, 58, 62, 82, 83, 84  
MATHIEU Jeannie, 275, 280, 340  
MATHIEU Jean-Pierre, 226  
MATHIEU Maurice, 45, 158, 166, 214, 220, 226, 229, 235, 284, 287, 292, 319, 340, 390, 391, 449  
MATHIEU René, 41, 42, 125, 126, 157, 158, 159, 160, 162, 165, 166, 169, 172, 176, 177, 185, 190, 192, 193, 194, 196, 201, 202, 203, 207, 208, 210, 212, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 233, 234, 236, 238, 242, 259, 265, 266, 268, 279, 284, 285, 287, 288, 293, 294, 295, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 326, 329, 338, 353, 364, 378, 423  
MATHIEU Simonne, 45, 160, 182, 207, 279, 302  
MAXTON Peter, 45, 132  
MERLIN Pascal, 182  
MESTRE Victor, 143  
MEYER Charles, 64, 66, 82, 89, 91, 119, 121  
MEYER Jean, 244, 256, 287, 291, 295, 296, 300  
MOREL Gérard, 38, 46, 404, 408, 409  
NIELSEN Bent, 213, 264, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 328, 329, 339, 344, 348, 353, 358, 371  
NOURRISSON Ferdinand, 243, 244  
NOURRISSON Jacqueline, 244  
O'MONROY Richard, 57  
OLAND V. de B., 167  
OSTERTAG Pierre, 262  
PANON DESBASSAYNS DE  
RICHEMONT Valentine Eglé, 60  
PANOS Santiago, 37, 38, 45, 430, 431, 432, 443, 445  
PELLETIER René P., 27, 44, 45, 242, 302, 304, 306, 315, 317, 318, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 330, 335, 339, 344, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 358, 361, 362, 363, 364, 366, 369, 375, 377, 383, 391, 393, 394, 400, 411, 419, 423  
PELLIZZA Henri, 136, 137, 140, 151, 154, 167, 182, 194, 195, 198, 200, 201, 202, 204, 206, 211, 213, 214, 216, 220, 226, 227, 228, 229, 231, 233, 234, 254, 265, 287, 292, 319, 340, 370, 375, 379, 411, 416  
PELLIZZA Pierre, 137, 227  
PERRY Fred, 185  
POST Morris, 59  
QUIDET Christian, 434, 435  
RENARD Paul, 245, 275, 291, 295, 296  
ROBINSON Élisabeth-Selina, 57  
ROBINSON M., 182  
RODEL Raymond, 207  
RONDEL Pierre, 414, 432, 435  
ROUSSEL Jacques, 220, 224  
ROUX Gaston, 224  
ROZIER Jacques, 195  
SAMBORNE M.W., 85  
SAVAGE Major, 82, 85  
SÉVRETTE Gaston, 111, 112  
SOISBAULT Robert, 348  
STEWART Graham, 59  
STONEY S. (Miss), 182  
SURREL Yvonne, 279, 280, 281  
TAYLOR M., 85  
TER METZ Émile, 421  
TERRONT Charles, 64  
THOMAS George Alan (Sir), 33, 84, 163, 211  
TUNNEY Gene, 185  
VALLET André, 430, 432  
VALLET Gérard, 246, 340, 341, 373, 374  
VANDRILLE Francis, 395  
VASSEUR Denis, 319  
VASSEUR Ghislain, 46, 194, 246, 247, 248, 250, 254, 255, 262, 266, 269, 270, 277, 278, 289, 290, 295, 297, 299, 305, 310, 319, 340, 341, 342, 346, 352, 380  
VERSTOEP Tom, 347, 371, 372, 373, 374, 420  
VEYRIER-MONTAGNÈRES, 60  
VILLERMÉ Martine, 340  
VOLLENWEIDER Gérard, 420  
VOLLENWEIDER Lise, 414, 417, 420, 421, 424, 425, 426, 427, 429, 430, 432, 433  
WEBER Ernest, 96, 109  
WOOD Sydney, 185  
YEO-THOMAS John, 58, 62, 75, 76, 78, 79, 83, 85, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 107, 117, 122, 136, 139, 140, 143, 144, 150, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 172, 173, 177, 178, 184, 186, 353

# TABLE DES MATIÈRES

---

REMERCIEMENTS .....	3
SOMMAIRE.....	4
ABRÉVIATIONS DES LIEUX DE CONSERVATION .....	5
LISTE DES SIGLES .....	6
INTRODUCTION GENERALE.....	7
1. D'un sentiment personnel à une réflexion autour du concept de représentation d'une pratique.....	8
2. L'historiographie envisage une filiation du badminton avec le jeu du volant, source de confusion entre les deux pratiques .....	12
3. Institution et mise en forme sportive .....	18
3.1. Le sport comme un jeu associé à la quête de progrès.....	19
3.2. L'institutionnalisation comme trait essentiel de la sportivisation d'une pratique ?.....	21
3.3. L'institution comme lieu de production de valeurs .....	24
3.4. Le cadre d'analyse d'Allen Guttmann.....	26
4. Au carrefour de l'institutionnalisation et de l'image d'une pratique : le rôle des acteurs en question .....	28
4.1. Logique distinctive ou logique de masse : rester entre-soi ou se développer .....	28
4.2. Les représentations véhiculées par les acteurs du badminton.....	32
5. Un terrain en friche.....	35
5.1. « Naviguer à vue » .....	35
5.2. D'un dépouillement exploratoire vers l'affinement d'une problématisation et d'un bornage temporel <sup>37</sup>	
5.3. Des représentations à la visibilité .....	38
5.4. Sources et natures des sources récoltées .....	40
5.4.1. La presse comme révélatrice des représentations .....	40
5.4.2. Les sources institutionnelles .....	43
5.4.3. Les ouvrages.....	44
5.4.4. Récits de vie des acteurs : un accès à la sensibilité de l'individu .....	44
5.4.5. Iconographie et films.....	46
5.4.6. Les déceptions .....	46
6. Axes de la recherche.....	47
<b>PARTIE I. D'UNE PREMIÈRE VISIBILITÉ À L'EXTINCTION D'UN BADMINTON POTENTIELLEMENT « SPORTIF » (FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE – 1931).....</b>	<b>52</b>
<b>Chapitre 1 : Le badminton emprunte la voie des sports modernes distinctifs (Fin XIX<sup>e</sup> – 1914).....</b>	<b>54</b>
1. Émergence et diffusion d'un sport : des visibilitées locales éparses .....	54
1.1. Les premiers pas du badminton... des foyers sans lien et peu visibles .....	56
1.2. Le Badminton Club de Dieppe : un espace de définition et de visibilité du badminton en tant que sport ? 63	
1.2.1. Un terreau favorable au développement d'une pratique distinctive venue d'Angleterre.....	63
1.2.2. À travers la presse : de la visibilité locale à la timide visibilité nationale d'un sport compétitif ? 65	
1.2.3. La cible parisienne manquée et l'absence de visibilité perpétuée .....	75
2. L'entre-soi mondain franco-anglais privilégié renforce l'invisibilité et stabilise les représentations de jeu.....	80
2.1. Un modèle anglais omniprésent .....	80

2.2.	Le badminton : une pratique réservée à l'aristocratie et la bourgeoisie .....	86
2.2.1.	Un accès sélectif .....	86
2.2.2.	Les usages de la « haute société » présentés au Badminton Club de Dieppe .....	88
<b>3.</b>	<b>Une confusion d'images, des frontières minces entre le jeu du volant et le <i>lawn-tennis</i> ..</b>	<b>92</b>
3.1.	Le badminton parmi les jeux de pelouse, pratiques convenant à tous .....	92
3.2.	Le <i>lawn-tennis</i> devient un sport en vogue, le badminton reste en marge .....	98
3.3.	Définir le badminton pour le distancier du jeu du volant .....	102
3.4.	La persistance d'une image de pratique féminine .....	104
<b>Chapitre 2 : 1914 – 1931 : la Grande Guerre marque un frein net au développement du badminton .....</b>		<b>109</b>
<b>1.</b>	<b>Les représentations du badminton persistent autour du jeu.....</b>	<b>109</b>
1.1.	Une invisibilité dans la presse .....	109
1.2.	Un jeu inconnu, qui s'adresse aux enfants et jeunes filles, et toujours éventuel palliatif au tennis 111	
<b>2.</b>	<b>Absence de visibilité de pratique : la Grande Guerre en cause ?.....</b>	<b>117</b>
<b>Conclusion de la première partie .....</b>		<b>122</b>
<b>PARTIE II. UNE SECONDE TENTATIVE VERS UN BADMINTON SPORTIF ... OU VERS UN SPORT DÉRIVATIF DU TENNIS? (1931 – 1951) .....</b>		<b>124</b>
<b>Chapitre 3 : 1931 – 1939 : Le retour du badminton en France, perçu comme l'arrivée d'une nouvelle pratique .....</b>		<b>126</b>
<b>1.</b>	<b>Transplantation, diffusion et institutionnalisation du badminton.....</b>	<b>126</b>
1.1.	Réimplantation à Lyon .....	126
1.2.	Extension sous couvert d'enjeux commerciaux .....	127
1.2.1.	Le rôle des établissements Babolat et Maillot .....	127
1.2.2.	Des intérêts similaires pour l'entreprise RSL .....	131
1.3.	Contagion en région parisienne et structuration institutionnelle .....	133
1.4.	Extension en province par démonstrations parisiennes et lyonnaises .....	135
1.4.1.	Extension et contagion en province .....	135
1.4.2.	Des exceptions : des foyers préexistent avant les tenues de démonstrations .....	136
1.4.3.	Derniers cas : des clubs détachés du « nouveau réseau » ?.....	138
<b>2.</b>	<b>Structuration institutionnelle de l'activité : vers la sportivisation du badminton et davantage de visibilité ?.....</b>	<b>141</b>
2.1.	Création de la Fédération Française et de la Fédération Internationale de Badminton .....	142
2.2.	La mise en route de la bureaucratisation .....	145
2.3.	Une structuration hiérarchique des compétitions, un gain de visibilité .....	146
2.3.1.	Une progression du nombre de compétitions timide et difficile à évaluer .....	146
2.3.2.	Un gain de visibilité dans la presse.....	155
2.3.3.	Les prémices de spécialisation et de recherche de progrès.....	160
2.3.4.	Une image de sport prestigieux à travers les compétitions internationales mais révélant le faible niveau sportif des français .....	163
<b>3.</b>	<b>La quête de reconnaissance en tant que « vrai sport » .....</b>	<b>170</b>
<b>4.</b>	<b>Les représentations perdurent et maintiennent le badminton au rang de jeu.....</b>	<b>174</b>
4.1.	Le badminton : réflexe, adresse, grâce, agilité... : un sport pour les femmes ? .....	175
4.2.	... Un jeu ? Une simple distraction ?.....	177
<b>5.</b>	<b>Le badminton comme pis-aller du tennis .....</b>	<b>180</b>
5.1.	Un sport second adossé à la pratique du tennis .....	180
5.2.	Le badminton, palliatif et jugé moins athlétique que le tennis dans les représentations .....	183
5.3.	Une structuration institutionnelle proche du tennis qui ne permet pas de s'en détacher .....	188
<b>Chapitre 4 : 1940 - 1951 : Un modèle privilégiant l'entretien des sociabilités, un entre-soi maintenu sous la tutelle du <i>lawn-tennis</i> .....</b>		<b>192</b>

<b>1. Le badminton s'étend timidement sur le territoire .....</b>	<b>192</b>
1.1. La multiplication des foyers de pratique .....	192
1.2. Le classement, témoin de l'activité compétitive .....	196
1.3. Des compétitions témoins d'une sportivisation encore limitée géographiquement.....	198
1.3.1. Des compétitions qui végètent durant l'Occupation et tardent à redémarrer .....	199
1.3.2. Un redémarrage à deux vitesses... ..	201
<b>2. Un virage institutionnel structurant .....</b>	<b>207</b>
<b>3. Une politique de recherche de progrès .....</b>	<b>211</b>
3.1. Le progrès se mesure face aux étrangers .....	211
3.2. Une logique d'entraînement par appropriation technique d'un modèle extérieur .....	213
<b>4. Des obstacles matériels au développement de la pratique .....</b>	<b>220</b>
<b>5. Des représentations qui n'évoluent pas .....</b>	<b>223</b>
5.1. Une pratique amateur et élitiste, portée par le Racing Club de France.....	223
5.2. L'image de pratique seconde, voire non sportive et réservée aux jeunes filles perdure .....	227
5.2.1. Le badminton vu comme sport dérivatif au tennis à travers le champion Henri Pellizza .....	227
5.2.2. Un sport second à travers la propagande des dirigeants .....	229
5.2.3. L'image persistante d'un jeu non sérieux, facile d'accès .....	235
<b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>	<b>240</b>
<b>PARTIE III. D'UN ENTRE-SOI FRANCO-ANGLAIS À LA RECHERCHE DE PERFORMANCE PAR LE RECRUTEMENT DES MASSES (1951 – 1968) .....</b>	<b>241</b>
<b>Chapitre 5 : 1951-1960 : Une nouvelle conception havraise du badminton face à la tradition parisienne de la Commission centrale du badminton .....</b>	<b>243</b>
<b>1. Le maillage du territoire et la structuration institutionnelle s'intensifient, une polarité Paris / Le Havre se dessine .....</b>	<b>243</b>
1.1. Multiplication des clubs en région parisienne .....	243
1.2. Le Havre prend un essor rapide et se confirme comme second foyer de pratique .....	244
1.2.1. La ville du Havre et l'éclosion des clubs.....	244
1.2.2. Des promoteurs dynamiques .....	247
1.2.3. Une rapide visibilité au niveau local .....	250
1.3. Le maillage du territoire se poursuit et aboutit à la multiplication des comités régionaux .....	251
<b>2. Des compétitions de plus en plus sélectives .....</b>	<b>255</b>
2.1. Davantage de clubs et de joueurs engagés en compétition .....	255
2.2. Un accroissement simultané de la préoccupation autour du classement des joueurs .....	256
<b>3. Une bureaucratisation accrue... mais toujours dépendante du <i>lawn-tennis</i>.....</b>	<b>258</b>
3.1. Les réunions de la CCB, miroir d'une politique axée autour du développement des compétitions 258	
3.2. Une codification accentuée, marqueur d'un sport de compétition spécifique .....	260
3.3. Une rigueur institutionnelle visible à travers une gestion renforcée des licences .....	260
3.4. Mais une bureaucratisation qui rappelle la place du badminton en sport de second choix .....	262
<b>4. Une priorité maintenue autour du développement des échanges internationaux au détriment d'un recrutement de masse.....</b>	<b>264</b>
4.1. Faire rayonner la France à l'international et s'inspirer des modèles étrangers.....	264
4.2. Les compétitions internationales au cœur des préoccupations .....	267
4.3. Une pratique toujours distinctive, une sociabilité traditionnelle .....	272
4.4. Les représentations perdurent et le badminton demeure invisible au-delà de ses foyers de pratique 278	
<b>5. Le Havre et le badminton : une volonté de spécialisation de la pratique accentuée, en concurrence avec la région parisienne .....</b>	<b>285</b>
5.1. Un niveau de jeu qui concurrence rapidement le Racing Club de France .....	286
5.2. Une logique compétitive avant une logique festive.....	287
5.3. Un conflit témoin de l'essor d'une politique « concurrente » .....	293

## **Chapitre 6 : 1960-1968 : Un virage politique : le recrutement des masses et la formation de la jeunesse au premier plan ..... 304**

- 1. Une permanence dans la recherche de progrès sur le plan international ..... 305**
  - 1.1. Une image toujours médiocre du niveau de jeu des Français..... 305
  - 1.2. René Pelletier et la question de la performance ..... 315
- 2. Performer par la rationalisation de l'entraînement et par le recrutement des masses.. 318**
  - 2.1. Une sélection durcie de l'équipe de France..... 318
  - 2.2. La rationalisation de l'entraînement ..... 319
  - 2.3. Une politique pyramidale : de la masse naîtra l'élite ..... 326
  - 2.4. Une logique pyramidale à travers la structuration des compétitions ..... 333
  - 2.4. La région parisienne perpétue la tradition, la Normandie se massifie ..... 335
  - 2.5. Christian Badou : l'incarnation de la force de la jeunesse... mais dont l'image demeure locale 342
- 3. Des ambitions politiques en décalage avec une maturité institutionnelle insuffisante et dépendante du *lawn-tennis* ..... 347**
- 4. L'identité impossible du badminton ..... 350**
  - 4.1. Une image de jeu facile d'accès... ..... 350
  - 4.2. Un esprit amateur et de camaraderie toujours présent..... 356

## **Conclusion de la troisième partie ..... 359**

## **PARTIE IV. VERS LA (RE)CRÉATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON (1968 – 1979)..... 360**

### **Chapitre 7 : 1968 – 1974 : Du Comité Français de Badminton au Groupement National de Badminton : une première autonomie financière pour des dirigeants nouveaux souhaitant briser l'entre-soi..... 362**

- 1. Des politiques volontaristes face à une diffusion inopérante ..... 362**
  - 1.1. Une organisation qui demeure essentiellement partagée entre l'Île-de-France et la Normandie. 364
  - 1.2. Une politique qui vise toujours une massification de la pratique compétitive ..... 369
  - 1.3. Structurer davantage la formation et la sélection sportive pour obtenir des résultats internationaux 371
- 2. Des moyens financiers dérisoires confinent la pratique dans un cercle restreint..... 374**
  - 2.1. Une préoccupation sans cesse soulevée lors des réunions..... 374
  - 2.2. Des compromis nécessaires... un cercle vicieux maintenu, une invisibilité et des représentations de jeu de plage persistantes ..... 376
- 3. Entre inertie et innovation : l'idée de l'autonomie financière..... 388**

### **Chapitre 8 : 1975 – 1979 : Vers une Fédération française de badminton autonome ..... 395**

- 1. L'expansion se poursuit timidement sur le territoire, aidée par la sphère scolaire ..... 395**
  - 1.1. Une expansion nationale mais une identité compétitive essentiellement normande ..... 395
  - 1.2. Coup de pouce du sport scolaire..... 404
- 2. Le Groupement National de Badminton et ses nouveaux dirigeants : des leviers pour mener à bien davantage de projets ..... 410**
  - 2.1. Des moyens financiers augmentés..... 410
  - 2.2. Une politique « d'en bas » : le club comme cellule de développement..... 411
  - 2.3. Une politique vers l'élite sportive : entraîner et engager en compétitions internationales une équipe de France rigoureusement sélectionnée ..... 419
  - 2.1. Former des cadres pour relayer l'action des dirigeants et toucher l'ensemble du territoire ..... 427
- 3. La bascule opérée par la « nouvelle vague » de dirigeants : vers la création de la Fédération française de badminton..... 433**
  - 3.1. La recherche de reconnaissance, de construction d'une « image de marque » du badminton est toujours présente..... 433

3.2. Une forte volonté de se détacher de la tutelle du tennis afin d'obtenir davantage de reconnaissance .....441

**Conclusion de la quatrième partie ..... 451**  
**CONCLUSION GÉNÉRALE ..... 452**  
**TABLE DES ILLUSTRATIONS ..... 460**  
**INDEX DES NOMS PROPRES ..... 466**  
**TABLE DES MATIÈRES ..... 469**